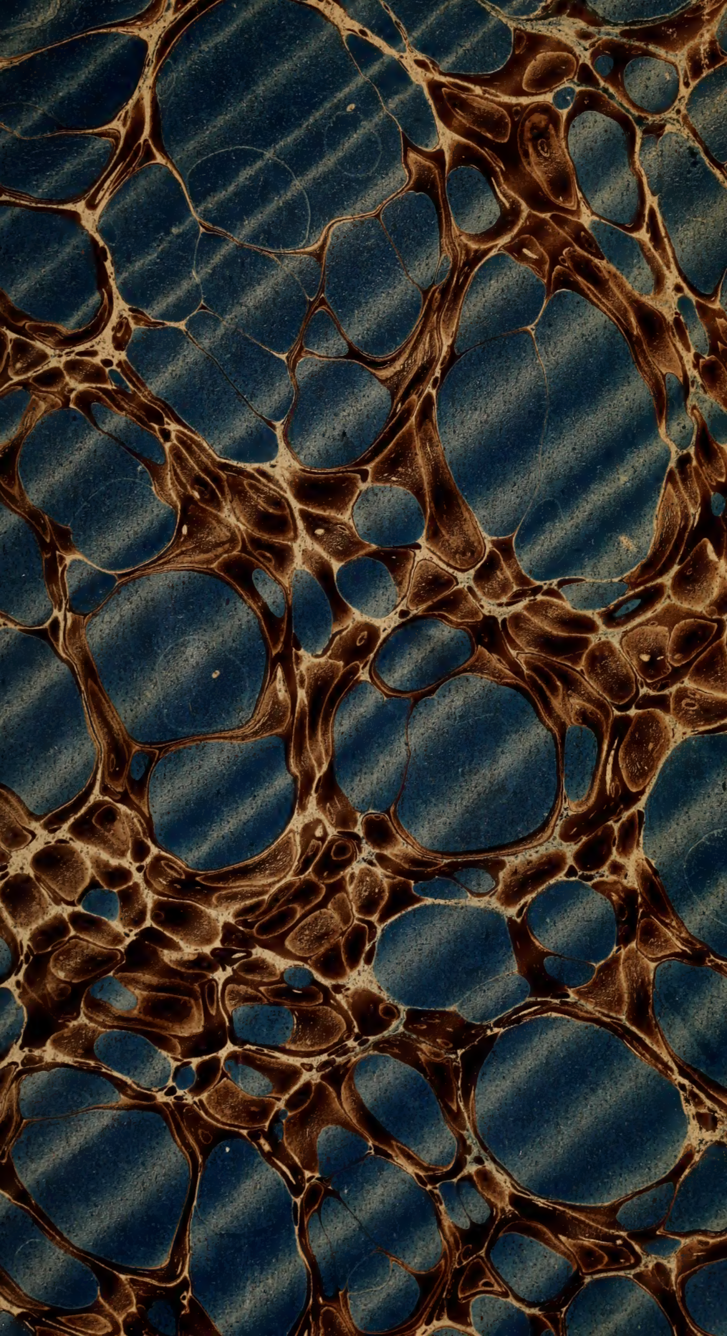
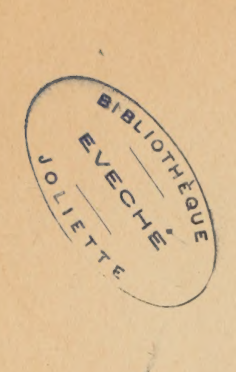
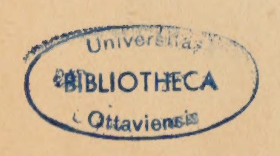










HISTOIRE

DE L'ÉGLISE

SAINT-AMAND (CHER). — IMPRIMERIE DESTENAY.

70, RUE LAFAYETTE, 70

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE

DEPUIS LA CRÉATION JUSQU'AU XII[e] SIÈCLE

PAR

L'ABBÉ J.-E. DARRAS

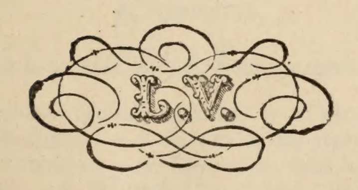
CONTINUÉE JUSQU'AU PONTIFICAT DE PIE IX

PAR

L'ABBÉ J. BAREILLE

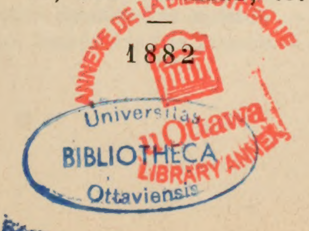
CHANOINE D'HONNEUR DE LYON, CHANOINE HONORAIRE DE TOULOUSE ET D'ALGER
LAURÉAT DE L'INSTITUT

TOME VINGT-NEUVIÈME



PARIS.
LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
13, RUE DELAMBRE, 13.

1882





HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

CINQUIÈME ÉPOQUE

(SUITE)

DEPUIS SYLVESTRE II (999) JUSQU'A LA MORT DE BONIFACE VIII (1303)

CHAPITRE PREMIER

PONTIFICAT DE GRÉGOIRE IX (1227-1241).

SOMMAIRE.

§ I. LA PAIX DE DIEU POUR LA CROISADE.

1. Assemblée de Spolète. Croisade acclamée. — 2. Réconciliation des Romains avec le Souverain Pontife. — 3. Révolte du fils aîné de Frédéric II. Sa soumission. Sa mort tragique. — 4. Dissensions dans la Haute-Italie. Action et présence du Pape. — 5. Persistance de l'hérésie manichéenne. Répression. — 6. L'Angleterre et l'Écosse. L'émir ou roi de Tunis. Le sultan d'Icône. — 7. Entraves suscitées par les Grecs. Négociations en Syrie. — 8. Démêlés à Saint-Jean-d'Acre. Modération et fermeté de Grégoire IX.

§ II. AGONIE DE L'EMPIRE LATIN D'ORIENT.

9. Impulsion et direction données à la croisade. — 10. État précaire de Constantinople. Vatacius, Asanès, Jean de Brienne. — 11. Défaite imprévue des

§ III. L'ENNEMI DE L'ÉGLISE ET DE LA CHRÉTIENTÉ.

§ IV. DEUX CROISADES SIMULTANÉES.

§ V. FRÉDÉRIC II SOLENNELLEMENT EXCOMMUNIÉ.

§ VI. SANGLANTES REPRÉSAILLES DU CÉSAR IMPÉNITENT.

§ VII. CONCILE EMPÊCHÉ PAR LE TYRAN.

§ VIII. LE SUD ET LE NORD DE L'EUROPE.

§ IX. SITUATION RELIGIEUSE ET POLITIQUE DE L'ORIENT.

§ I. LA PAIX DE DIEU POUR LA CROISADE.

1. Le calife de Bagdad, le sultan du Caire, celui de Damas et l'émir Al-Moumenin d'Afrique étaient restés sourds à l'appel conciliant que le Pape leur avait adressé dans un mouvement de sublime confiance, en 1233. Il fallait recourir à d'autres moyens pour vaincre leur obstination ou comprimer leur fanatisme. En 1234, il proclame solennellement, au concile de Spolète, l'urgente nécessité d'une expédition en Asie. Les patriarches de Constantinople, d'Antioche et de Jérusalem assistent à cette assemblée, avec un grand nombre de seigneurs et d'évêques. L'empereur y promet de tourner

Assemblée de Spolète. Croisade acclamée.

la puissance de ses armes contre les Sarrasins, et le Souverain Pontife, après un émouvant discours au peuple réuni sur la plus grande place de la ville, distribue les croix à la foule innombrable qui l'entoure. De là partent aussitôt vers tous les points de la chrétienté de zélés prédicateurs de la croisade[1]. Grégoire enjoint ensuite aux princes chrétiens d'observer strictement la paix entre eux pendant la durée de cette glorieuse expédition, à laquelle il les invite tous pour le mois de mars de l'année suivante, notamment parmi les ecclésiastiques, le patriarche d'Aquilée, les archevêques de Mayence, de Trèves, de Salzbourg, de Prague, de Liége, de Pavie, de Metz, de Constance, de Bâle ; et parmi les laïcs, les rois de France, d'Angleterre et de Bohême, le landgrave de Thuringe, les ducs d'Autriche, de Styrie, de Bavière, de Saxe, de Lorraine, de Limbourg et de Brabant[2]. Il ne fallait pas que les dissentiments des barons d'Orient avec Frédéric devinssent un obstacle à la croisade. Théodoric, archevêque de Ravenne, fut envoyé comme légat en Syrie pour apaiser ces discordes ; les évêques du royaume de Jérusalem, les Grands de Saint-Jean-d'Acre, les Templiers et les autres ordres de chevalerie reçurent injonction expresse de respecter en tout point les clauses de la paix que le patriarche d'Antioche et le grand-maître des chevaliers Teutoniques avaient négociée entre l'empereur et les barons établis en Asie[3]. Le Pape ne déploya pas une moindre activité pour la pacification du nord de l'Italie, afin que Frédéric ne pût être distrait de la guerre sainte par les troubles survenus dans ces contrées. Déjà, avant la grande assemblée de Spolète, il avait obtenu de l'empereur par l'entremise de Jean, évêque de Sabine, et de Pierre de Capoue, cardinal du titre de Saint-Georges, qu'il s'en remît à son arbitrage pour la solution de toutes les controverses pendantes entre l'empire et les villes de la Lombardie, de la Marche Trévisane et de la Romaniole[4]. Bientôt après,

[1] Anonym., *Vit. Gregor.*, ann. 1234.

[2] Gregor., *Epist.*, viii, 304, 315, 316, 333 ; — *Regest.*, post easd. epistolas.

[3] Gregor., *Epist.*, viii, 182 et 183 ; — *Regest.*, post eamd. epist. — Rub., *Hist. Ravennat.*, vi.

[4] Apud Gregor., *Epist.*, vii, 47.

invitant les Lombards à suivre l'exemple de Frédéric, il les engageait à s'en remettre de leur côté à l'arbitrage du Saint-Siége[1]. C'est ce qu'ils ne tardèrent pas à faire par lettre patente des chefs et des conseils de leur ligue[2].

Réconciliation des Romains avec le Souverain Pontife.

2. Grégoire IX avait encore à ramener la paix entre le Saint-Siége lui-même et les Romains, dont les coups les plus acharnés se tournaient contre les clients les plus fidèles de l'Eglise, et dont la fureur impie sembla redoubler au commencement de l'année 1235. Les habitants de Vellétri entre tous eurent à souffrir beaucoup de leurs incursions ; mais ils demeurèrent inébranlables dans leur fidélité au successeur de Pierre. Grégoire prit les mesures les plus propres à mettre un frein aux audacieux excès des rebelles, déliant les peuples de tout serment arraché par la violence, interdisant la construction d'aucun fort en Sabine sans son autorisation, achetant lui-même au duché de Spolète la citadelle de Gualdo, et faisant établir une forte ceinture de murs et d'ouvrages de défense autour de Radicofano et de Falisques[3]. Devant cette activité du vieux Pontife; à laquelle ils étaient loin de s'attendre, dans la conviction qu'au retour du printemps arriveraient au Saint-Siége des secours considérables, dont ils ne pourraient soutenir le poids, les Romains laissèrent voir des dispositions à la paix. Grégoire voulut l'asseoir sur des bases qui la rendraient durable. Il exigea que satisfaction fût donnée au Saint-Siége par les rebelles pour avoir construit la tour de Monte-Alto, violemment arraché des otages et des serments de soumission, changé certaines limites, traîné devant les tribunaux des Toscans et des Sabins, envahi les biens de l'Eglise et de ses sujets, fait une guerre impie au cardinal Raynier, pillé le palais de Latran, les maisons des cardinaux et leurs sanctuaires, porté des édits stipulant que le Pape ne serait admis dans Rome qu'après avoir indemnisé les Romains des dommages qu'il leur avait causés. Il exigeait encore que les clercs, les personnes de la suite du Pape

[1] Gregor., *Epist.*, viii, 58, 90, 292.
[2] Gregor., *Epist.*, viii, 293.
[3] Gregor., *Epist.*, viii, 292, 453, 458 ; — *Regest.* post eamd. epist. — Anonym., *Vit. Gregor.*, ann. 1235.

ou des cardinaux, et les pélerins ne pussent être cités devant la justice séculière ; qu'aucun impôt ne pût être infligé par les Romains au clergé tant dans la ville qu'au dehors ; que la paix fût religieusement observée avec l'empereur et avec les habitants d'Anagni, de Segni, de Vellétri, de Viterbe, de la Campanie ou d'ailleurs, qui avaient pris parti pour le Saint-Siége ; que les habitants du Patrimoine de saint Pierre ne fussent plus à l'avenir traînés au Capitole. Si les Romains envahissaient ce Patrimoine, l'Eglise comme justes représailles s'emparerait de leurs biens. Le peuple était las de la guerre ; réuni en assemblée solennelle, il accepta les conditions dictées par Grégoire, et chargea le préteur de s'engager par serment, au nom de tout le peuple, à l'observation de la paix ; le sénateur Angelo Malabranca et les princes de la curie se lièrent par un semblable serment. L'évêque de Préneste et le cardinal Jean Colonna, qui avaient conduit à bonne fin ces négociations, écrivirent aussitôt au Pape pour l'informer de tout et le supplier d'ordonner la suspension immédiate des hostilités contre les Romains[1]. Jean Colonna partit lui-même pour Réate afin d'obtenir la ratification du Pontife et de ramener les prisonniers dans leur patrie.

Révolte du fils aîné de Frédéric II. Sa soumission Sa mort tragique.

8. La pacification de l'Italie semblait assurée. Il fallait ôter à Frédéric tout autre prétexte de ne point partir pour la Terre-Sainte, que l'expiration prochaine de la trêve conclue avec Mélek-el-Kémer allait exposer aux plus grands dangers. L'empereur s'apprêtait alors à marcher contre son fils Henri, qui s'était révolté pour enlever à son père la couronne d'Allemagne[2]. Grégoire chargea l'archevêque de Salzbourg de fulminer l'anathème contre le fils rebelle et contre ses complices. La crainte des censures de l'Eglise et la nouvelle de la venue de Frédéric firent rentrer dans le devoir le plus grand nombre des princes teutons. Dans sa lettre aux prélats et aux seigneurs, le Pape leur reprochait d'avoir permis ou secondé la révolte d'Henri, oublieux de la loi divine et fils dénaturé jusqu'à fouler aux pieds l'amour qu'il devait à son père ; il leur dé-

[1] Ext. Gregor., IX.
[2] Abb. Stad. in *Chron.*, et Anonym., *Fragment. historic.*, ann. 1235.

fendait de lui venir en aide en aucune manière; il leur enjoignait de faire au contraire tous leurs efforts pour le détourner de sa criminelle entreprise; il les déliait enfin du serment par lequel ils s'étaient engagés envers le roi contre l'empereur. Le même jour il mandait à l'évêque de Ratisbonne, garde des sceaux de la cour impériale, d'ouvrir une enquête sur les faits et gestes des évêques d'Herbipolis et d'Augsbourg et de l'abbé de Waltua, que la rumeur publique accusait de complicité avec Henri, et, s'ils étaient reconnus coupables, de les assigner à comparaître devant le Siége Apostolique dans les deux mois[1]. A l'approche de son père, Henri se voyant abandonné de la plupart des barons, sentit qu'il n'était pas en force pour soutenir la lutte, et se déclara prêt à faire sa soumission. L'empereur le reçut en grâce, et l'évêque de Ratisbonne avait le pouvoir de le réconcilier avec l'Eglise[2]. Mais Frédéric n'était pas homme à renoncer à sa vengeance, même contre un fils : au mois de janvier 1236, sous la garde du marquis de Lancea et sous bonne escorte, Henri fut emmené au fond de la Pouille et jeté dans les cachots de Rocca-san-Felice, où il mourut l'année suivante, non sans que cette fin prématurée donnât lieu à de graves soupçons sur la part que pouvait y avoir prise un père dénaturé[3]. Pendant que la misérable chute d'Henri mettait hors de danger la cause de Frédéric au nord des Alpes, au midi les populations lombardes remuaient de nouveau. Grégoire, pour hâter la pacification de tous les clients de l'empire et tourner les armes de l'Europe contre les Sarrasins, nomma le patriarche d'Antioche légat du Saint-Siége dans la Haute-Italie, mandant au clergé et aux fidèles de l'Insubrie, de la Flaminie et de la Marche Trévisane de seconder ce prélat dans son œuvre.

[1] Gregor., *Epist.*, viii, 461, et *Regest.*, viii, pag. 36; — *Epist.*, ix, 172, 232. — Naucl. in *Chron.*, ann. 1235. — Pandulph. Collenut., *Hist. Neapol.*, iv. — Sigon., *Hist. de reg. Ital.*, iv.

[2] Richard. de S.-German. in *Chron.*, et Godefr. in *Annal.*, ann. 1235. — Gregor., *Epist.*, ix, 172.

[3] Abb. Stad., Rich. de S.-German., Naucler., Elvag. in *Chron.*, ann. 1236 et 1237. — Anonym., *Fragment. historic.*, ann. 1236 et 1237. — Godefr., *Annal.*, ann. 1237. — Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1237. — Pandulph. Collenut., *Hist. Neapol.*, iv. — Sigon., *Hist. de reg. Ital.*, iv, et alii recentiores.

Dissensions dans la Haute-Italie Action et présence du Pape.

4. Frédéric lui-même, qui s'en était remis d'abord à l'arbitrage du Saint-Siége pour la solution des difficultés pendantes entre l'empire et les villes lombardes, manifesta de tout autres intentions devant la recrudescence des discordes. Le vieux Pontife dut exhorter les princes, clercs et laïcs, de l'empire et les conseillers de l'empereur à faire tous leurs efforts pour que ce monarque acceptât comme par le passé l'arbitrage de l'Église, la croisade ne pouvant aboutir qu'autant que la paix des peuples serait assurée. Frédéric se rendit, à la condition que le différend serait vidé le jour de la Noël, sous peine d'une amende de trente mille marcs d'argent pour la partie défaillante, et de plus à la condition que les Lombards seraient frappés d'anathème s'ils refusaient de se soumettre à la sentence pontificale. Le délai parut court à Grégoire; toutefois, pour qu'on ne peût l'accuser de faillir au mandat qu'il avait accepté, il enjoignit aussitôt au patriarche d'Antioche d'obtenir des Lombards le prompt envoi de plénipotentiaires qui transmettraient au Saint-Siége leurs pleins pouvoirs. Les recteurs et les conseils des villes de la Ligue reçurent des instructions semblables[1]. Entre temps le souverain Pontife s'efforçait d'éteindre, par l'entremise du même patriarche oriental, les sanglantes discordes qui déchiraient la Flaminie, l'Ombrie et le Picénum, où les Ravennates, les Bretonoriens, les Forojuliens, les Ariminiens et les Foroponipilianiens d'une part, et les Faventins, les Césenates, les Urbinates et les Cerviens de l'autre, se faisaient une guerre d'extermination[2]. Grégoire se rendit lui-même à Assise, où il fit un séjour de plus d'un mois, pour rétablir la paix dans cette ville[3]. L'évêque de Préneste eut mission d'étouffer en Etrurie les dissensions entre les habitants de Florence, de Sienne et d'Urbevetana; tous les peuples de ces contrées furent avertis de mettre fin à ces dissensions qui causaient aux Eglises les plus grands dommages[4].

Persistance de l'hérésie manichéenne. Répression.

5. Des symptômes alarmants annonçaient la présence cachée de

[1] Gregor., *Epist.*, IX, 73, 160, 237, 238.
[2] Hieron. Rub., *Hist. Raven.*, VI. — Sigon., *de regn. Ital.*, XVII.
[3] Gregor., *Epist.*, IX, 112, 221, 254.
[4] Gregor., *Epist.*, IX, 45, 178.

l'hérésie jusque sur le territoire du patrimoine de saint Pierre ; le cardinal Roland fut chargé d'aller au-devant de la contagion[1]. Bientôt il fut reconnu que le mal avait de profondes racines et avait infecté jusqu'aux plus nobles familles. Le Pape renouvela aussitôt la sentence portée contre les hérétiques quelques années auparavant[2]. Viterbe était toujours le foyer de l'infection ; les hérétiques y avaient un anti-pape du nom de Jacques de Bénévent. Des condamnations sévères atteignirent un grand nombre d'entre eux ; les maisons et les tours des plus nobles de la ville furent démolies de fond en comble[3]. Pour qu'aucun reste de la contagion ne survécût dans la province, les évêques de Viterbe et de Toscane procédèrent à une rigoureuse inquisition dans leurs diocèses. Radulphe, prieur des Dominicains, eut le pouvoir de réconcilier à l'Eglise les hérétiques repentants, et l'évêque d'Ortano lui fut adjoint dans cette œuvre. Des éloges furent donnés au zèle de l'évêque de Pavie et aux chevaliers religieux de Parme[4]. Les hérétiques par leurs excès ne justifiaient que trop les mesures rigoureuses prises contre eux. Cette année même ils assassinèrent, ou plutôt ils mirent en pièces le vertueux évêque de Mantoue ; après avoir assuré à Mantoue même la répression de ce crime horrible, le Pape écrivit aux évêques de la Lombardie, de la Marche Trévisane, de la Romaniole, au doge de Venise et à l'empereur, pour conjurer autant que possible le retour de semblables forfaits[5].

L'Angleterre et l'Écosse. L'émir ou roi de Tunis. Le sultan d'Icône.

6. Tandis que Grégoire IX ne négligeait rien pour la prompte pacification de l'Italie, il déployait la plus grande sollicitude pour le rétablissement ou le maintien de la paix dans les autres Etats chrétiens. C'est ainsi qu'il défendait les droits d'Henri III d'Angleterre contre les prétentions du roi d'Ecosse[6]. Le premier parut affermir à cette époque sa situation depuis longtemps ébranlée par le mariage de sa sœur Isabelle avec l'empereur Frédéric. Cette

[1] Gregor., *Epist.*, IX, 177, 179, 192.
[2] Ext. in *Direct. inquisit.*
[3] Anonym., *Vit. Gregor.*, ann. 1235.
[4] Gregor., *Epist.*, IX, 62, 63, 64, 66, 114, 187, 188, 191.
[5] Gregor., *Epist.*, IX, 97.
[6] Gregor., *Epist.*, VIII, 387, 388 ; IX, 133 ; X, 370.

union se négociait depuis une année ; et Frédéric, au moment de se rendre en Allemagne pour y réprimer la révolte de son fils Henri, s'en était pleinement remis pour la conclusion aux bons offices du Saint-Siége. Pierre des Vignes, grand juge de la cour impériale, avait été député en Angleterre pour ramener la fiancée sur le continent. Le mariage fut célébré à Worms en grande pompe et béni par l'archevêque de Cologne[1]. Sur ces entrefaites, deux incidents remarquables se produisirent à l'égard du Pape de la part de deux princes Sarrasins, le roi de Tunis et le sultan d'Icône. Le roi de Tunis ayant manifesté des dispositions pacifiques envers les chrétiens ; deux pères Franciscains lui furent députés pour négocier tout au moins à un traité favorable à la propagation de la foi, sinon à la conversion de ce prince lui-même. Un pieux Dominicain de Montferrat, Guillaume, fut mis à la tête d'une phalange de zélés missionnaires destinés à jeter et à faire fructifier les semences de l'Evangile sur cette terre d'infidèles[2]. Imitant l'exemple d'un de ses prédécesseurs, Alatin, sultan d'Icône, donnait des espérances plus sérieuses encore[3], bien que l'exemple invoqué soit un problème historique. Il n'y avait pas moins de cinq ans qu'Alatin cherchait un moyen de se mettre en relations directes avec le Pape. A cause de la distance et des périls semés partout en ces temps de guerres continuelles, il n'avait osé prendre pour remplir cette ambassade quelqu'un de ses grands vassaux, dont il eût craint d'exposer imprudemment la vie. Il avait donc successivement expédié sous l'habit de moine six personnes, et les deux seules qui étaient revenues en Asie n'avaient pu réussir à voir le Pape et à rapporter sa réponse. Alors Alatin s'avisa d'un expédient qui eut un plein résultat. Il chargea de la mission un chrétien, Jean de Gabra, qui était particulièrement attaché à sa personne ; il l'envoya d'abord à l'empereur Frédéric, afin que ce dernier le fît arriver jusqu'à Grégoire.

[1] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*; GODEFR., *Annal.*; ANONYM. ELVAGENS., ABB. STAD., RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1235.

[2] GREGOR., *Epist.*, VIII, 447, 448 ; IX, 53.

[3] Ext. Alatini litter. apud GREGOR., *Epist.*, VIII, 43.

Pour éviter toute surprise, la mission de Jean de Gabra était verbale, et la lettre du sultan qui l'accréditait n'en disait pas un mot. De la déclaration écrite de cet ambassadeur il appert qu'Alatin sollicitait un traité d'alliance avec le Saint-Siége, promettant, s'il lui était accordé, de combattre avec les croisés pour le recouvrement de Jérusalem et de toutes les terres que possédaient les chrétiens au temps de Saladin[1].

Entraves suscitées par les Grecs. Négociations en Syrie.

7. Cette démarche du sultan d'Icône fit concevoir à Grégoire de nouvelles espérances pour le relèvement de l'Eglise d'Orient. Il écrivit aussitôt à ce prince pour l'engager à se convertir à la foi chrétienne, avec la promesse que des légats apostoliques lui seraient envoyés[2]. Malheureusement, en même temps que Jean de Gabra, se trouvaient à Pérouse auprès du Pape des ambassadeurs de Jean Vatacius, l'empereur schismatique de Nicée. Celui-ci promettait au Souverain Pontife de faire rentrer les Grecs dans l'obéissance à l'Eglise Romaine, si le Saint-Siége prenait l'engagement qu'aucun secours ne serait envoyé d'Occident à l'empereur latin de Constantinople[3]. Grégoire repoussa prudemment cette proposition, ayant la certitude que les Grecs, une fois maîtres de Constantinople, jetteraient bas le masque de leur feinte conversion et retourneraient au schisme. Vatacius, frustré de son espérance, en attendant d'être prêt pour une tentative contre Constantinople, profita de ce qu'il savait des dispositions du sultan d'Icône pour le détourner de son dessein d'embrasser la foi catholique[4]. Quant à Grégoire IX, plein de cette pensée qu'Alatin enverrait, comme il l'avait offert, des troupes auxiliaires à la croisade, il fit tous ses efforts pour que les divisions des barons chrétiens de Syrie, qui s'étaient soulevés contre Frédéric, ne missent obstacle aux bonnes intentions d'Alatin. Il enjoignit aux Hospitaliers, aux Templiers et aux chevaliers Teutoniques, dans le cas où Jean d'Ibelin et ses partisans de Saint-Jean-d'Acre tenteraient d'assiéger Tyr ou toute autre place du royaume

[1] Gregor., *Epist.*, viii, 477.
[2] Gregor., *Epist.*, viii, 478.
[3] Pachymer., v.
[4] Anonym., *Vit. Gregor.*, ann. 1235.

de Jérusalem, de s'opposer à ces tentatives de tout leur pouvoir. Il écrivit aussi à Jean d'Ibelin une lettre sévère, avec menace des censures ecclésiastiques, s'il continuait à troubler la Syrie par des luttes intestines[1]. Théodoric, archevêque de Ravenne, avait antérieurement reçu mission de ramener les habitants d'Acre à l'observation des conditions de paix négociées par le patriarche d'Antioche, ou de rétablir toutes choses en l'état où elles se trouvaient avant la discorde survenue entre eux et Richard, général de l'armée impériale. Théodoric, outrepassant les instructions reçues, avait proposé aux habitants d'Acre des conditions qui leur parurent inacceptables : obéissance des citoyens et des syndics au maréchal Richard, représentant de l'empereur et du roi Conrad, et aux autres magistrats impériaux qu'il paraîtrait utile d'établir dans cette ville selon les circonstances ; dissolution de la communauté établie entre eux et les nobles du royaume ; livraison du beffroi, renvoi des consuls et des capitaines nommés après l'origine des discordes, reconnaissance de Conrad comme titulaire du royaume de Jérusalem à la mort de Frédéric.

Démêlés à Saint-Jean-d'Acre. Modération et fermeté de Grégoire IX

8. Sur le refus des habitants de souscrire à ces conditions, Théodoric avait mis l'interdit sur Acre et fulminé l'anathème contre les syndics de la communauté, enveloppant dans cette sentence les conseillers et les fauteurs de la révolte contre Frédéric et Conrad. Mais il y avait à Saint-Jean-d'Acre des habitants de rits divers ; n'était-il pas à craindre que ceux du rit catholique qui se trouvaient frappés d'excommunication, embrasseraient une hérésie quelconque pour se soustraire aux effets de la sentence prononcée contre eux ? De grands préjudices pouvaient résulter de cette situation, non seulement pour l'Eglise latine, mais aussi pour les intérêts de Frédéric. Grégoire IX, après avoir reçu des habitants d'Acre une caution qui garantissait leur pleine obéissance aux décisions du Saint-Siége, suspendit les effets de l'interdit et de l'excommunication, pour demander à l'empereur de s'en remettre lui-même à l'arbitrage pontifical. Sans doute Pierre des Vignes et l'évêque élu de Pacta étaient en ce

[1] GREGOR., *Epist.*, VIII, 171.

moment à Rome ; ils insistaient même au nom de leur maître pour que ce qui avait été fait par Théodoric fût ratifié par le Saint-Siége ; mais ils n'avaient pas les pouvoirs suffisants pour accepter absolument l'arbitrage de l'Eglise, et d'ailleurs le Pontife tenait, avant de rien faire, à éclairer l'empereur lui-même sur toutes choses[1]. Au demeurant, Grégoire est prêt à contraindre les habitants d'Acre à dissoudre leur communauté démocratique, à rescinder les statuts contraires aux droits de Frédéric, à éloigner leurs magistrats, à se lier par un nouveau serment envers Frédéric et son fils Conrad, pourvu toutefois que les anciennes coutumes soient remises en vigueur. Quelles étaient ces coutumes anciennes, maintenant remplacées par une sorte de confédération municipale, en lutte avec les seigneurs ou les représentants du pouvoir souverain? A quelle époque et par quelle médiation le mouvement communal avait-il passé dans ces contrées orientales, de tout temps immobilisées sous un despotisme absolu? Venait-il de France ou d'Italie? Aux spécialistes d'en étudier les caractères et d'en rechercher la filiation : c'est assez pour nous d'en avoir signalé l'existence. Le document que nous analysons ne permet pas de la contester. A cause des inimitiés irréconciliables qui séparent Richard des habitants d'Acre, le sage Pontife pense que ce maréchal doit être remplacé. Pour ce qui est du différend pendant entre l'empereur et le roi de Chypre, il demande également que Frédéric s'en remette à lui du soin de faire rentrer dans le devoir ce roi vassal, ou du moins d'obtenir une trêve assez longue pour que la croisade ne rencontre aucun obstacle de ce côté[2].

§ II. AGONIE DE L'EMPIRE LATIN D'ORIENT.

Au milieu de tous ces soins, Grégoire IX avait à veiller à l'organisation de la croisade. L'avarice des usuriers n'était pas un des moindres obstacles au recrutement de l'expédition sainte; des ins- Impulsion et direction données à la croisade.

[1] GREGOR., *Epist.*, VIII, 230.
[2] GREGOR., *Epist.*, VIII, 231.

tructions précises furent adressées aux évêques et aux princes, notamment à Louis IX, pour assurer la protection des croisés contre les vexations d'hommes cupides qui battaient monnaie sur le désintéressement des autres, exploitant les gênes privées et les malheurs publics[1]. La sollicitude pontificale alla jusqu'à défendre aux croisés de se mettre isolément en route pour la Terre-Sainte, leur prescrivant de rallier, au moment du départ, les corps d'armée de leur nation[2]. A mesure que le terme approchait, le vieux Pontife semblait retrouver toute l'ardeur des jeunes années. Il multiplia de nouveau les éloquentes exhortations à la jeunesse guerrière et les sages conseils aux évêques, afin que l'élan des peuples chrétiens fût universel[3]. Il fut grand le nombre des princes et des chevaliers qui répondirent à cet appel et qui prirent la croix. L'Histoire doit distinguer entre tous le jeune Thibault de Champagne, roi de Navarre, qui donnait déjà des signes certains de sa valeur future, et qui voulut consacrer à la défense de Jésus-Christ les prémices de sa renommée. Comme des esprits pervers cherchaient à susciter des troubles dans ses Etats, ce qui le forçait à se distraire des préparatifs de la croisade, le Pape chargea l'abbé d'Irun, et d'autres prélats de frapper ces perturbateurs des censures ecclésiastiques[3]. A ce moment l'empire latin de Constantinople, pressé par les attaques de Jean Vatacius et des Grecs, avait besoin de prompts secours plus encore que la Terre-Sainte. Si les schismatiques réussissaient à le renverser, il serait bien difficile ensuite de se rendre en Syrie. Il fallait maintenir ouverte cette voie. Le Pape exhorta Thibault à venir en aide à Jean de Brienne, en pressant Erard de Chatenay et les autres barons de France que la parenté liait à Jean ou à Baudouin, de se croiser pour voler au secours des Latins du Bosphore. L'archevêque de Sens fut également chargé de provoquer une levée de boucliers dans le même but. Mais, comme il était à

[1] GREGOR., *Epist.*, IX, 23, 24, 207.
[2] GREGOR., *Epist.*, IX, 243.
[3] GREGOR., *Epist.*, IX, 81, 135, 185, 244; — *Regest.*, post epist. 135. — JORDAN., *Mg. bibl. Vat.*
[4] GREGOR., *Epist.*, IX, 300.

craindre que ces secours arrivassent trop tard, les Bulgares et les Grecs ayant réuni toutes leurs forces pour l'attaque, Grégoire se tourna vers les Hongrois, et chargea l'archevêque de Strigon de diriger contre les Grecs les croisés de ce pays qui avaient fait vœu d'aller combattre en Terre-Sainte, et de grossir leur nombre, s'il le pouvait, en recrutant de nouveaux contingents[1].

10. Constantinople était alors réduite aux abois. Jean Vatacius, allié au roi des Bulgares, Asanès, avait envahi Gallipoli avec une armée innombrable. Orgueilleux de ce premier succès, il s'était jeté sur Constantinople, et Asanès, à la tête des siens, renversant tout sur son passage, était venu à son tour planter ses tentes sous les murs de la ville. Avant l'arrivée d'Asanès, Vatacius, outre Gallipoli, avait pris Madysta et toute la Chersonèse; les succès de ses armes s'étendirent jusqu'au fleuve de la Marytsa. Ses troupes s'étant emparées du mont Gano, il y fit bâtir une forteresse, dont il donna la garde à l'un de ses plus vaillants capitaines, Nicolas Cotetzès, en le chargeant de porter par de continuelles irruptions le ravage et la terreur chez les Latins du voisinage. Asanès et Vatacius étaient convenus de diviser entre eux par égales parts les conquêtes qu'ils feraient en commum. Le roi des Bulgares eut donc tout ce qui fut pris au Nord de la Marytsa[2]. La tactique de Jean de Brienne, depuis qu'il était à la tête de l'empire de Constantinople, avait été de se tenir toujours sur la défensive, sans exposer jamais dans des expéditions téméraires ses forces trop peu considérables. Il n'avait fait qu'une seule fois, en 1233, une démonstration à l'extérieur, lorsque Vatacius, qui possédait déjà la plupart des îles de l'Archipel, avait fait partir une armée pour la conquête de Rhodes. A cette époque, rassemblant une flotte, il fit une descente à Lampsaque et dévasta la côte, forçant l'empereur grec de garder le pied des montagnes et de suivre tous ses mouvements pour l'empêcher de pénétrer à l'intérieur. Les Latins enlevèrent même, par une attaque de nuit, une des plus fortes positions du littoral, la citadelle de Pégare, d'où leurs excursions portèrent la terreur dans

État précaire de Constantinople. Vatacius, Arsanès, Jean de Brienne.

[1] Grégor., *Epist.*, ix, 313.

[2] Georg. Logoth., *Hist. Constantinop.*, interpr. Leon. Allatio.

tous les environs. C'est alors que Vatacius, éprouvant des craintes sérieuses, avait fait alliance avec Asanès. Aussitôt Jean de Brienne, à qui des secours d'Occident n'arrivaient pas, et qui avait à redouter une invasion des Bulgares, concentra de nouveau toutes ses forces autour de Constantinople, aimant mieux voir Rhodes tomber aux mains des Grecs que d'exposer sa capitale aux attaques des ennemis. On sait comment la diplomatie tortueuse de l'empereur grec de Nicée avait retardé jusqu'à ce moment toute entreprise directe sur la capitale de l'empire latin d'Orient. Dans cette circonstance encore la tactique de Jean de Brienne fut de réserver toutes ses forces pour la défense de sa capitale.

Défaite imprévue des Grecs et des Bulgares.

11. Ses adversaires ne voulurent voir dans cette prudente inaction que la frayeur inspirée par leurs armes. Ils laissèrent leurs troupes se débander pour ramasser du butin de toutes parts. Les opérations du siége furent suivies avec relâchement, dans la conviction que Jean capitulerait par lassitude avant qu'il pût lui venir aucun secours. On arriva ainsi aux derniers jours de l'automne. Jean résolut alors de savoir par lui-même, dans une sortie avec peu de monde, jusqu'à quel point les assiégeants s'étaient endormis dans leur aveugle confiance. Il prit seulement une troupe d'élite de cent soixante chevaliers. Les ennemis s'attendaient si peu à une attaque quelconque des assiégés, que la présence de ces quelques chevaliers jeta leur camp dans un désarroi indescriptible ; il leur parut que toutes les forces de la ville étaient là, et la plupart de leurs bataillons s'étaient rendus avant d'avoir pu se reconnaître ; le reste prit la fuite, entraînant Asanès et Vatacius. Les habitants de Constantinople, témoins de la panique qui s'était emparée des ennemis, avaient aussitôt prêté main-forte à leur empereur et complété la capture ou la déroute des assiégeants ; d'autres se jetèrent sur la flotte grecque et s'en rendirent maîtres, faisant prisonniers ceux qui la gardaient, à l'exception d'un petit nombre qui avaient pu s'enfuir au premier moment[1]. Des quarante-cinq bataillons réunis le matin encore dans leur camp, Asanès et Vatacius n'en

[1] GREGOR., *Epist.*, IX, 353.

avaient plus que trois après cette défaite. Ils délibérèrent sur la conduite à tenir ; il ne leur sembla pas possible d'attendre des renforts sous les murs de Constantinople, alors surtout qu'on était à l'entrée de l'hiver. Ils prirent donc le parti de rentrer chacun dans ses Etats, avec le projet de réunir de nouvelles troupes et de reprendre la campagne au printemps de 1236. C'était en prévision de ce prochain retour offensif des Grecs et des Bulgares que Grégoire IX avait tenté de détourner la croisade hongroise au secours de Constantinople. Malheureusement les deux rois de ce pays, Coloman et Béla, étaient à cette heure en discorde avec l'Eglise, dont ils avaient envahi les biens[1] ; on ne pouvait pas s'attendre à les voir obéir à l'impulsion du Saint-Siége avec tout l'empressement que commandait la situation. Dans ces graves conjonctures, le Souverain-Pontife chargea l'archevêque de Strigon et ses suffragants de tenter un effort pour détacher Asanès et les Bulgares de l'alliance si pernicieuse aux Latins qu'ils avaient faite avec Vatacius et les Grecs ; si la persuasion échouait à la cour de Bulgarie, ces prélats avaient mission de fulminer l'anathème[2].

Asanès rompt le double lien qui l'attache à Vatacius.

12. Les considérations de la politique humaine suffirent pour détacher Asanès de l'empereur de Nicée. Il lui parut avec raison que Vatacius, une fois maître de Constantinople, alors qu'il s'était emparé déjà de plusieurs provinces de l'empire d'Orient, profiterait de l'accroissement de sa puissance pour lui chercher quelque mauvaise querelle et tourner contre lui ses armes victorieuses. Devait-il, en prêtant les mains à l'agrandissement de l'empire de Nicée, travailler à sa propre ruine ? Il ne le pouvait pas évidemment. Mais comment rompre son alliance avec les Grecs, alors qu'il était le beau-père de Théodore, le propre fils de Vatacius et de l'impératrice Irène ? Il espéra que le Pape, puisqu'il l'exhortait à rompre son alliance avec Vatacius, annulerait le mariage qui avait été le fondement de cette alliance ; et dès lors il chercha le moyen d'enlever sa fille à Théodore. Une députation fut donc envoyée à Nicée, avec prière à l'empereur et à l'impératrice de permettre que leur bru vînt jusqu'à

[1] GREGOR., *Epist.*, IX, 346, 349 ; X, 171.
[2] GREGOR., *Epist.*, X, 94.

Andrinople, où son père et sa mère désiraient l'embrasser et s'entretenir avec elle. Vatacius et Irène consentirent à cet arrangement, non toutefois sans défiance. Dès qu'Asanès tint sa fille en ses bras, sans avoir mis qui que ce fût dans le secret de son dessein et sans la prévenir elle-même pour éviter toute résistance, il la jeta sur son coursier, s'y lança lui-même, mit une main sur la bouche de la princesse, en la menaçant de sa colère au moindre mouvement, au moindre cri d'alarme, fanchit l'Hémus avec sa proie, et l'emporta à toute bride jusqu'à Trénobe, où il arriva longtemps avant tous ceux de sa suite, que ce rapt imprévu avait laissés dans la plus profonde surprise. Là seulement il dévoila ses projets ; on apprit pour quelles causes et par quel moyen il venait de rompre à la fois son alliance avec les Grecs et le mariage de sa fille avec le fils de leur empereur[1]. Vatacius, réduit à ses propres forces, demeurait encore un adversaire trop redoutable de l'empire latin, épuisé par la dernière guerre, pour que Grégoire, n'ayant pas une entière confiance dans le prompt départ des Hongrois, ne multipliât les efforts en France dans le but de sauver Constantinople. De là les instructions pressantes aux évêques, dans lesquelles il prescrit de changer le vœu de cinq cents chevaliers de ce royaume, de leur joindre tous les nobles que les liens du sang unissent à Jean de Brienne ou à Baudouin, et tous les croisés qui voudront participer à cette expédition, pour reprendre aux Grecs leurs récentes conquêtes, ou tout au moins pour arrêter leurs progrès victorieux[2]. Le Pape enjoignit en outre au prince d'Achaïe, de réserver une part des contributions des Eglises pour être envoyée comme subside à l'empire latin ; et, comme le patriarche de Constantinople, dépouillé d'une partie de ses biens par les schismatiques, avait épuisé le reste en frais de guerre pour la défense commune, il écrivit aux archevêques, aux évêques, à tous les fidèles de la Morée pour les exhorter à subvenir aux besoins de l'empire[3].

Suprêmes efforts du Pape pour sauver l'empire latin d'Orient.

13. Recourant enfin à tous les moyens, Grégoire essaya de dé-

[1] GEORG. LOGOTH., *Hist. Constantinop.*, interpr. Leon. Allatio.
[2] GREGOR., *Epist.*, x, 282, et *Regest.* post eamd. epist.
[3] GREGOR., *Epist.*, x, 270, 293, 294.

tourner de Constantinople les armes de Vatacius lui-même, et de les tourner contre les Musulmans avec celles des princes chrétiens[1]. Enflé de ses victoires, le prince grec fut sourd à ce magnanime appel. Dans la pensée du Pape, et l'événement ne devait justifier que trop ses prévisions, la chute de l'empire latin de Constantinople entraînait la ruine de la Chrétienté de Syrie. Il s'attacha donc avec une nouvelle ardeur au dessein de procurer des secours à Jean de Brienne. Des prélats de France et d'Angleterre, notamment les archevêques de Bordeaux et de Windsor, reçurent mission d'organiser une levée de boucliers dans ce but. Un assez grand nombre de chevaliers répondirent à leur appel, entre autres le duc de Bourgogne et le comte de Manosque. Le départ fut fixé aux calendes de Mars de l'année 1238, et le grand-maître des Dominicains de Paris fut chargé de tenir la main à ce que les croisés fussent prêts au moment de la mise en route[2]. Asanès, après s'être détaché de l'alliance de Vatacius, avait écrit au Pape une lettre où il faisait profession du plus grand attachement au Saint-Siége, demandant l'envoi en Bulgarie d'un légat avec lequel il se concerterait sur les meilleurs moyens de mettre l'empire de Constantinople à l'abri des attaques des Grecs. Cette démarche d'Asanès faisait espérer le retour à l'Eglise Romaine des nombreux Bulgares qui suivaient le schisme ; on entrevoyait le jour où, avec l'aide de la Bulgarie, on paralyserait les attaques de Vatacius, si l'on n'arrivait même à cette jonction des deux Eglises qu'on avait inutilement tentée naguère et si souvent dans le passé. L'évêque de Pérouse fut immédiatement accrédité comme légat à la Cour de Bulgarie ; Asanès fut en même temps prévenu qu'une forte croisade était déjà recrutée et pourrait sous peu de temps s'unir aux forces de son royaume pour écraser les Grecs[3].

Trahison d'Asanès. Mort de Brienne.

14. Le légat Apostolique étant obligé de traverser les terres de Béla, roi de Hongrie, le Pape recommanda chaleureusement à ce prince de lui faciliter le passage et de seconder sa mission, à la-

[1] Gregor., *Epist.*, xi, 95.
[2] Gregor., *Epist.*, xi, 264, 272, 288, 289, 295, 296, 297.
[3] Gregor., *Epist.*, xi, 96, 113.

quelle devait aussi prendre part l'ancien évêque de Bosnie[1]. L'arrivée prochaine des deux légats était en outre annoncée aux prélats et au clergé de Bulgarie, avec exhortation à les soutenir dans leur œuvre et dans le recrutement de la croisade contre Vatacius, s'il persistait dans ses desseins hostiles contre l'empire latin de Constantinople[2]. Après l'arrivée des légats, Asanès marcha contre les Grecs, et, avec les contingents latins unis à ses troupes, alla mettre le siége devant la forte citadelle de Tzurulo, dont le gouverneur de Gano, Nicolas Cotertzès, s'était rendu maître. Cet habile capitaine opposa la plus énergique défense à toutes les attaques des assiégeants. Le siége traînait en longueur. La mort frappa soudain des coups inattendus dans la famille et dans l'entourage du roi des Bulgares ; la perte de sa femme, de son fils et de l'évêque de Trinobe le plongèrent dans un tel découragement qu'il se retira dans son royaume. Vatacius profita de ce deuil pour nouer de nouveau des intelligences avec la cour bulgare, et Asanès, trahissant toutes les espérances des Latins, se fit derechef l'allié des schismatiques. Les Latins, abandonnés seuls devant Tzurulo, ne tardèrent pas à reconnaître l'insuffisance de leurs efforts pour se rendre maîtres de la place ; ils durent lever le siége et se replier en lieu sûr[3]. Cette année 1237 réservait aux Latins une épreuve plus terrible encore que la défection d'Asanès ; Jean de Brienne, le sauveur de Constantinople, quitta pour une vie meilleure cette vie terrestre, qu'il avait si noblement et si chrétiennement remplie[4]. Demeuré seul à la tête de l'empire, Baudouin se vit entouré de tant de périls, qu'il dut se rendre en Occident en toute hâte pour y recueillir des secours.

Ambition et mauvaise foi de Frédéric II.

15. Pendant que périclitait l'empire latin de Constantinople, l'organisation de la croisade pour la Syrie rencontrait en Occident de continuels obstacles. L'horizon s'assombrissait de jour en jour du

[1] GREGOR., *Epist.*, XI, 97, 110.
[2] GREGOR., *Epist.*, XI, 112.
[3] GEORG. LOGOTH., *Hist. Constantinop.* interpr. Leon. Allatio.
[4] GEORG. LOGOTH., *Hist. Constantinop.*, interpr. Leon. Allatio. — RICHARD. DE S.-GERMAN., in *Chron.*, ann. 1237. — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1237.

côté de la Lombardie ; Grégoire mit tout en œuvre pour conjurer cet orage, qui ne pouvait que porter un coup funeste à l'expédition contre les Sarrasins, la dissoudre peut-être. Les Lombards et Frédéric s'en étaient remis pour la solution de leurs différends à l'arbitrage du Saint-Siége ; mais ils avaient tour à tour suscité des incidents divers, qui avaient rendu vaine la sollicitude du Pontife. En 1235 l'empereur avait inséré dans le compromis certaines conditions, qui rendaient comme impossible la conclusion de cette affaire. Grégoire s'efforça d'obtenir de Frédéric le retrait de ces conditions, lui rappelant qu'il ne pouvait enfreindre décemment le délai fixé au monde catholique pour le départ en Syrie, sur l'avis des trois patriarches, quand il avait lui-même supplié pour obtenir l'organisation de la croisade[1]. L'empereur répondit en déclarant au Pontife qu'il ne pouvait tolérer plus longtemps les injures faites à sa puissance et les atteintes portées à ses droits par la Ligue lombarde ; si cette ligue persistait à repousser des conditions de paix honorables et utiles pour l'empire, il ne restait plus à l'empereur qu'à se préparer à la guerre ; il demandait instamment que le Siége Apostolique lui vînt en aide dans cette œuvre de répression. Le Pape ne négligea rien pour le détourner d'entrer en armes dans la Péninsule et de commencer les hostilités contre les Lombards, pendant que durait encore la trêve qui leur avait été accordée en vue de la guerre sainte. Il l'exhortait une fois de plus à remettre tout le différend à la décision du Saint-Siége, qui le trancherait équitablement pour les deux parties[2]. La réponse de Frédéric fut que l'Italie relevait de sa puissance souveraine, et qu'il y allait d'autant plus de sa dignité de dompter les rebelles, que l'hérésie, qu'il appartenait à ses armes d'étouffer, avait de toutes parts répandu sa contagion dans le nord de la Péninsule. Son trésor n'était pas à la hauteur d'une expédition contre les Sarrasins ; la Lombardie vaincue, il se servirait de ses richesses et de ses forces contre les ennemis de Jésus-Christ[3]. Frédéric laisse donc entrevoir la

[1] GREGOR., *Epist.*, x, 1.
[2] ANONYM., *Vit. Gregor.*; et MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1237.
[3] SIGON., *Hist. de regn. Ital.*, VIII.

vérité touchant ses rêves ambitieux ; sous le masque de la piété il cache une ardente soif de domination sur l'Italie entière.

Supplication hypocrite. Ses projets sur l'Italie. Invasion tudesque.

16. Il ne s'en cache plus, du reste, dans une lettre confidentielle à l'un de ses amis : le nord de l'Italie est une enclave qu'il ne veut pas laisser faire tache au milieu de ses possessions, qui s'étendront après cela tout d'un trait des bords de la Baltique aux limites des Sarrasins de Syrie. Il a donc résolu de convoquer à Parme une diète solennelle de tous les princes de l'empire ; tous les rois d'Occident y doivent être représentés, il invite également toutes les villes depuis Rome jusqu'aux Alpes à s'y trouver par leurs députés. Un prince de l'empire va être chargé de recevoir en grâce les Italiens, qui rentreront volontairement dans le devoir. Il engage son ami à insister auprès des magistrats de Bergame, de Verceil, d'Alexandrie, de Brescia et de Lodi, pour qu'ils choisissent des délégués en vue de cette diète de Parme, qui se tiendra le jour de la Saint-Jacques. Lui-même avec son armée va se mettre en route le jour de la Saint-Jean. Si les Lombards persistent dans leur rébellion, sur la sentence portée contre eux par cet auguste tribunal, le glaive sera tiré du fourreau contre eux[1]. Frédéric ne voyait guère que la France qui pût mettre de sérieux obstacles à l'accomplissement de ses desseins sur la Péninsule ; c'est pour cela qu'il s'était marié à la sœur du roi d'Angleterre, pour se faire au besoin un auxiliaire de ce dernier royaume contre les Français. Ce fut après avoir pris toutes les mesures que la prudence humaine pouvait lui suggérer, qu'il se mit en route pour l'Italie, malgré les conseils et la défense du Saint-Siége. Dans ces circonstances, et pour tenter un dernier moyen de solution pacifique, le cardinal évêque de Préneste fut envoyé comme légat en Lombardie. Et pour qu'aucun moyen de pacification ne fût oublié, les archevêques de Milan et de Ravenne et leurs suffragants reçurent ordre de seconder le légat dans sa mission. La malveillance ayant répandu le bruit qu'en toute cette affaire le Saint-Siége usait d'artifices et de subterfuges, et n'avait

[1] SIGON., *Hist. de regn. Ital.*, VIII.

d'autre but que de nuire aux intérêts de Frédéric, Grégoire, informé de ces rumeurs, enjoignit au légat, aux archevêques et aux évêques de réfuter soigneusement cette calomnie, qui consistait à prétendre que le Souverain Pontife avait secrètement promis son patronage contre l'empereur aux Milanais et aux autres villes lombardes[1].

Marche de l'envahisseur. Point d'arrêt.

17. Frédéric voulant la guerre à tout prix, la mission pacifique de Jacques de Préneste ne pouvait que lui être désagréable. Celui-ci, comme l'exigeait son devoir, venait de rétablir la concorde entre les citoyens de Plaisance. Eteindre une discorde, c'était ôter à l'empereur une occasion de se jeter sur les dissidents pour les opprimer. L'ambitieux César ne cacha pas le déplaisir que lui causait la pacification de Plaisance ; il s'en fit un prétexte pour refuser d'entendre le légat, le reçut, la menace à l'œil et l'outrage à la bouche ; il fit parvenir au Pape une lettre pleine de récriminations contre le cardinal, l'accusant de couvrir les Lombards de sa faveur contre l'empire Romain[2]. Grégoire n'eut pas de peine à répondre aux arguties de Frédéric et à justifier pleinement la conduite correcte de Jacques de Préneste. Mais le Teuton n'avait pas attendu cette justification du légat qu'il savait être par trop facile : au moment où le Pape l'écrivait, il avait déjà fait irruption en Italie à la tête de son armée, laissant en Allemagne l'impératrice Isabelle et son fils Conrad. Il était venu à Vérone, dont les habitants s'étaient avant son arrivée déclarés pour lui à la suite d'une sédition ; il avait de là poursuivi sans obstacle sa route jusqu'à Crémone. Les Milanais, qui avaient réuni une armée de cinquante mille hommes, s'étaient d'abord portés à sa rencontre. Un sage vieillard leur fit remarquer que, s'ils étaient vaincus en rase campagne, tout était perdu pour eux ; sur ce prudent avis, ils s'enfermèrent avec l'armée dans leur ville pour ne songer qu'à la défense de leurs remparts. Vicence arrêta quelque temps les aigles germaniques ; elle fut prise au mois de novembre 1236, et le vainqueur irrité la livra aux flammes, qui la détruisirent en grande partie. L'empereur se

[1] GREGOR., *Epist.*, x, 16, 103, 104, 194-198.
[2] ANONYM., *Vit. Gregor.*, ann. 1236. — GREGOR., *Epist.*, x, 253.

rendit maître encore de quelques autres places ; il se disposait à mettre le siége devant Milan, lorsqu'il apprit que le duc d'Autriche avait profité de son absence pour exciter en Allemagne les plus graves désordres. Force lui fut de ramener ses troupes au-delà des Alpes, et les Milanais profitèrent de son départ précipité pour recouvrer aussitôt les places perdues [1]. Pris au filet de cette diversion inattendue, Frédéric, dont l'orgueil tombait sous les premières atteintes de l'adversité, craignant de voir se lever contre lui des ennemis sans nombre, implora le secours du Saint-Siége, qu'il venait d'offenser naguère si imprudemment dans la personne de son légat. Le Vicaire de Jésus-Christ, dans son inépuisable bonté, oublia l'injure reçue pour n'entendre que le cri de détresse ; l'évêque d'Ostie et le cardinal Thomas, du titre de Sainte-Sabine, furent aussitôt envoyés dans le nord de la Péninsule avec mission de réconcilier les peuples lombards et l'empire. Afin d'aplanir les obstacles sous leurs pas, des lettres pontificales les accréditèrent auprès des patriarches d'Aquilée et de Grado, des archevêques de Ravenne et de Gênes et de leurs suffragants, des prélats, des magistrats, des grands et des peuples de la Lombardie, de la Marche de Trévise et de la Romaniole [2].

§ III. L'ENNEMI DE L'ÉGLISE ET DE LA CHRÉTIENTÉ.

Obstacles réitérés à la croisade. Persévérance héroïque de Grégoire IX.

18. C'est ainsi que Grégoire rendait en bienfaits à Frédéric tout le mal que ce perfide tentait de lui faire. A ce propos, n'oublions pas de dire qu'au début même de cette année 1236, et par l'entremise de Pierre Frangipani, une de ses créatures, le César Teuton avait suborné les Romains à prix d'argent et suscité dans Rome des dissensions populaires contre le Saint-Siége [3]. Le Pontife lui avait à ce sujet adressé de légitimes reproches, et précédemment énu-

[1] RICHARD. DE S.-GERMAN., in *Chron.*; — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1236.

[2] ANONYM., *Vit Gregor.*, ann. 1236. — GREGOR., *Epist.*, x, 272; — *Regest.* post eamd. epist.

[3] RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1236.

méré tous les griefs que pouvait invoquer l'Eglise contre lui[1]. L'empereur n'avait répondu d'abord que par de mauvaises excuses ; il éludait les accusations ou rejetait la responsabilité sur autrui. Puis, poussé par ses courtisans, qui ne cherchaient qu'à rompre de nouveau la bonne entente du sacerdoce et de l'empire, il avait changé de ton tout-à-coup, et d'accusé s'était fait accusateur. Grégoire répondit par une admirable lettre apologétique, dont le souffle puissant renverse sur le sable, où il est bâti, le fragile édifice des calomnies impériales. Il met ensuite à nu les plaies hideuses de l'âme de Frédéric[2]. Quels que fussent les obstacles sans cesse renaissants que trouvait l'organisation de la croisade en Syrie, Grégoire s'attachait avec une sainte persistance à tous les moyens qui pouvaient la faire aboutir. Le comte de Toulouse Raymond VII, en concluant à Paris la paix avec le roi de France et avec l'Eglise, s'était engagé par serment à extirper l'hérésie de sa province et à conduire une expédition en Terre-Sainte. Or, des hommes infectés d'hérésie avaient excité à Toulouse des tumultes contre les inquisiteurs ; et, les remèdes propres à éteindre le mal dans son origine n'ayant pas été mis en œuvre, le comte qui n'avait pas réprimé l'audace des agitateurs, se montrait infidèle à ses promesses et favorable aux manichéens. Le Pape, après lui avoir reproché toutes ses prévarications passées, lui ordonna donc de les réparer au plus tôt et de réunir une armée pour la conduire en Syrie au mois de mars 1237, et pour y combattre pendant cinq ans. Faute par lui d'obéir, le légat avait ordre de faire proclamer solennellement contre lui dans toutes les églises la sentence d'excommunication à laquelle il s'était volontairement soumis par le traité de Paris[3]. Louis IX fut chargé de tenir la main au départ du comte de Toulouse, et d'envoyer dans le midi son frère Alphonse de Poitiers pour qu'il prît l'administration du comté[4]. La discorde entre Louis IX et le

[1] GREGOR., *Epist.*, IX, 398 ; X, 153.
[2] Apud GREGOR., *Epist.*, X, 107, 252. — GREGOR., *Epist.*, X, 253.
[3] GREGOR., *Epist.*, X, 58 ; — *Regest.* post eamd. epist. — GREGOR., *Epist.*, X, 145.
[4] GREGOR., *Epist.*, X, 66.

roi Thibaut de Navarre, comte de Champagne, apaisée l'année précédente, fut sur le point de renaître à cette époque. Déjà le roi de France se préparait à marcher contre son vassal, lorsqu'il reçut de Rome une lettre qui le fit renoncer à son projet belliqueux, le Pape s'opposant à toute guerre contre un prince qui avait pris la croix et qui était comme tel sous la tutelle Apostolique.

Seconde invasion de Frédéric en Italie.

19. Le même désir de favoriser la croisade par l'établissement ou le maintien de la paix entre les princes chrétiens amena l'entremise du Pape entre Henri III d'Angleterre et Levellin, seigneur du pays de Galles, puis entre ce même Henri III et le roi d'Ecosse ; ces négociations pacifiques eurent du reste une heureuse issue[1]. Ce fut en cette année 1236 qu'Henri III, qui s'était engagé par serment à prendre pour femme la fille de Jean, comte de Pontigny, ayant découvert les liens de parenté qui l'unissaient à cette princesse, fut relevé de son serment par le Saint-Siége, et appela à partager le trône d'Angleterre avec lui Éléonore, fille du comte de Provence, et belle-sœur de Louis IX ; ce mariage fut célébré avec le plus magnifique apparat[2]. En réalité, par conséquent, il n'y avait pas d'autre obstacle à la croisade que les troubles de la Haute-Italie. Mais aussi que d'efforts tentés par le Saint-Siége pour y mettre fin ! Grégoire IX décida que le dimanche avant la Pentecôte de l'année 1237, un colloque aurait lieu à Mantoue entre les plénipotentiaires des Lombards et les délégués de l'empereur, en présence des deux légats apostoliques, l'évêque d'Ostie et le cardinal Thomas de Capoue. A cette occasion il prévenait les Milanais de veiller à ce que les obstacles à l'affermissement de la concorde ne vinssent pas de leur fait, s'ils ne voulaient pas s'embarrasser dans des difficultés dont il leur serait bien difficile de se tirer ensuite[3]. Pour Frédéric, il avait sollicité le secours du Saint-Siége par l'entremise de Pierre des Vignes et d'Hermann, grand-maître des chevaliers Teutoniques. Entre temps, les événements avaient changé de face. L'empereur était demeuré complétement victorieux du

[1] GREGOR., *Epist.*, X, 62, 65.
[2] GREGOR., *Epist.*, X, 63 et 64. — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1236.
[3] GREGOR., *Epist.*, XI, 89.

duc d'Autriche, qu'il avait dépouillé de sa puissance et de tous ses biens. Il avait pu retourner en Italie, et plus que jamais il était impatient d'arriver à la réalisation de ses rêves ambitieux. Deux fois vainqueur en Allemagne, et de son fils et du duc d'Autriche, quel besoin avait-il de l'appui de la Papauté, dont les agissements pacifiques contrariaient ses desseins de conquête? Il marcha sur la Lombardie, prit Mercaria, et reçut à Mantoue les légats de telle sorte qu'ils durent retourner à Rome comme Jacques de Préneste, sans avoir pu aboutir à rien, n'apportant au Vicaire de Jésus-Christ qu'une trahison de plus du Judas teuton[1].

Sanglante victoire de l'empereur. Pacifiques triomphes du Pape.

20. La fortune, au début de la guerre, sourit à l'orgueilleux monarque. Il marcha sur Monte-Chiaro, dans le diocèse de Brescia, la prit et la livra aux flammes. Les Brescians effrayés appelèrent les Milanais à leur aide. Les Milanais, qui auraient pu éviter cette guerre par l'entremise du Pape et dont les lenteurs avaient donné à Frédéric le temps d'écraser le duc d'Autriche avant que les bases de la paix fussent arrêtées, allaient porter la peine de cette faute grave. Oubliant le prudent avis qui leur avait été donné l'année précédente de ne rien compromettre hors de leurs murs, ils marchèrent avec toutes leurs forces contre les impériaux. La rencontre eut lieu le vendredi 26 novembre 1237 à Cortenuova sur les bords de l'Oglio. Aux Allemands s'étaient jointes les milices de Pavie et de Crémone. Après une lutte acharnée, les impériaux parvinrent à faire une large trouée dans les rangs de leurs adversaires, qui se replièrent en désordre jusqu'à leurs tentes. Dès lors la défaite des Lombards fut certaine. En prisonniers ou morts, cette journée leur coûta dix mille hommes et leur fameux caroccio. Un grand nombre de leurs chefs périrent dans la mêlée; Pierre, fils du doge de Venise, Jacques Theopolo, fut au nombre des captifs de Frédéric, qui l'envoya plus tard dans les prisons de la Pouille. L'empereur acheta cher cette sanglante victoire; ses troupes furent si rudement éprouvées, qu'il n'osa pas marcher sur Milan et ga-

[1] GREGOR., *Epist.*, XI, 88. — RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*; — ANONYM., *Vit. Gregor.*, ann. 1237.

gna Crémone pour y réorganiser son armée [1]. La reddition de Lodi, le mois suivant, fut la conséquence de la terreur inspirée par la défaite des Lombards à Cortenuova. Pierre des Vignes adressa au Pape et aux cardinaux une relation emphatique de la victoire de son maître. Le caroccio des Milanais fut envoyé par Frédéric aux Romains, sans doute pour leur inspirer l'admiration de sa puissance et pour affaiblir en eux le sentiment de l'obéissance au Saint-Siége. Jean Cencio, sénateur de la ville, que les vicissitudes des dissensions populaires avaient porté au pouvoir à la place de Jean Polo, se laissa corrompre et voulut fermer au Pontife l'entrée de Rome. Mais les Romains envoyèrent à Grégoire, pour le rappeler au milieu d'eux, une ambassade solennelle des plus nobles citoyens, ayant à leur tête Jacques Capucio; il fut reçu dans la ville éternelle en grande pompe, au milieu des acclamations joyeuses de tout le peuple, qui s'était porté au-devant de ses pas [2]. A peine le Pape était-il de retour à Rome, qu'il eut à réprimer la révolte à Viterbe. Il envoya ses chapelains Barthélemy et André rappeler au devoir les habitants de cette ville, et chargea la noblesse romaine de réprimer au besoin les rebelles par les armes. Les avis et les menaces étant demeurés impuissants, il déchaîna sur eux les foudres de l'Eglise au commencement de l'année suivante, et bientôt après toutes les rigueurs de la guerre [3]. Après de longues discordes, Pise et Lucques se réconcilièrent à cette époque par l'entremise du Saint-Siége. La Sardaigne et la Corse furent également pacifiées et rentrèrent dans le domaine de l'Église [4].

Raymond VII comte de Toulouse Ses tergiversations et ses écarts.

21. Au milieu de tous ces événements et de toutes ces sollicitudes, la pensée dominante de Grégoire IX était toujours la promotion de la croisade. Le comte de Toulouse, Raymond VII, pressé de partir pour la Terre-Sainte, avait répondu aux reproches du Saint-Siége

[1] PETR. DE VINEIS., *Epist.*, 13. — RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1237. — ANONYM., *Chron. Veronens.*, ann. 1237; apud BALUZ., *Miscell.*, tom. II, pag. 309. — *Rer. Italic.* tom. VIII, col. 629.

[2] ANONYM., *Vit. Gregor.*, ann. 1237.

[3] GREGOR., *Epist.*, XI, 312, 323, 342; XII, 17.

[4] GREGOR., *Epist.*, 234, 301, 303, 304.

en accusant les Dominicains inquisiteurs de nourrir contre lui de secrets sentiments de haine, et le roi de France avait intercédé pour lui auprès du Saint-Siége. L'archevêque de Vienne fut chargé d'éclaircir toute cette affaire. Enfin, se rendant aux prières de Louis IX, bien qu'à contre-cœur, le Pape consentit à proroger d'une année le départ de Raymond, à la condition expresse qu'il emploierait ce temps à faire de plus grands préparatifs pour son expédition en Terre-Sainte[1]. Au lieu de cela, Raymond alla guerroyer en Provence, où les Marseillais avaient fait défection au comte Béranger pour se donner à lui. Grégoire le vit avec douleur tourner contre des Chrétiens les armes dont il n'aurait dû se servir que contre les Infidèles en expiation de ses crimes ; d'autant plus que Jacques, roi d'Aragon, qui avait pris la croix et levé une armée contre les Sarrasins dans le but d'assiéger Valence, était retardé par l'obligation de venir en aide à son allié, le comte de Provence. Il conjura donc Louis IX d'empêcher que le comte de Toulouse, astreint par serment à partir pour Jérusalem, ne perdît pas son temps à d'autres entreprises, trompant l'attente de tous pour le plus grand préjudice de la cause catholique ; il fallait lui enjoindre de ne pas se mêler à la guerre de Marseille contre Béranger, alors surtout qu'il agissait ainsi pour se venger de ce que le comte avait dans la guerre des Albigeois, joint ses troupes à celles de Louis VIII pour faire le siége d'Avignon[2]. Le Souverain Pontife écrivait à ce sujet, à Raymond lui-même, à la reine de France, aux comtes de Bretagne et de la Marche. Il insista vivement auprès des habitants de Marseille et d'Avignon pour les ramener au devoir et à l'obéissance envers Béranger[3]. Le comte de Toulouse parut comprendre l'étendue de sa faute ; il en demanda pardon au Saint-Siége, et promit d'être désormais docile à ses ordres[4]. C'était sur les Français que le Pontife fondait ses meilleures espérances pour la croisade ; aussi adresse-t-il à leur pieux et vaillant roi des

[1] GREGOR., *Epist.*, x, 359.
[2] GREGOR., *Epist.*, xi, 101.
[3] GREGOR., *Epist.*, xi, 182, 183.
[4] GREGOR., *Epist.*, xi, 169.

exhortations où se font sentir le zèle le plus ardent pour la délivrance des Lieux Saints et la sollicitude la plus vive pour les intérêts des croisés[1]. Quelques jours après, c'est auprès des archevêques et des évêques de France qu'il plaide chaleureusement la cause de ces mêmes croisés[2].

Élan du monde chrétien enrayé par Frédéric II.

22. Toute la Chrétienté était prête à saisir les armes et à se lever pour la défense de la Terre-Sainte ; des forces imposantes se trouvaient rassemblées ; les chrétiens conjurèrent le Souverain Pontife de mettre Frédéric en demeure ou de se joindre à la croisade et d'en être le chef, ou bien de leur fournir des contingents et des subsides, de leur ouvrir enfin ses portes. Il lui transmit cette requête par un vertueux moine de la famille de Cîteaux, en le conjurant de se montrer docile à ses sages conseils et propice à ses ardentes supplications[3]. L'archevêque de Messine et le grand-maître des chevaliers Teutoniques furent également chargés d'exhorter Frédéric à se mettre à la tête de la croisade, comme le demandait avec instances la noblesse française[4]. Les archevêques de Sens et de Reims reçurent ordre de retarder le départ des croisés de France jusqu'à l'année suivante, dans le cas où l'on ne pourrait obtenir de Frédéric qu'il se mît en route dès cette année[5]. En même temps, pour assurer le plus de forces possibles à la guerre sainte, après avoir envoyé des paroles de consolation à cent chevaliers du Temple, prisonniers des Sarrasins, il suppliait le roi et la reine de Chypre de négocier leur rachat ou leur échange[6]. Naguère les Musulmans avaient mis le siége devant une forteresse voisine de l'émirat d'Alep. Les Templiers les avaient forcés à la retraite, et porté le ravage sur leur territoire. Mais les Infidèles étaient revenus en

[1] GREGOR., *Epist.*, XI, 116.
[2] GREGOR., *Epist.*, XI, 117.
[3] GREGOR., *Epist.*, XI, 284, 285.
[4] GREGOR., *Epist,*, XI, 286.
[5] GREGOR., *Epist.*, XI, 287.
[6] Lorsque, à la suite de l'école moderne, Henri Martin, dans cet interminable roman druidique et résolument anti-chrétien qu'il intitule *Histoire de France*, accuse Grégoire IX d'avoir arrêté la croisade, il se garde bien d'en dire la raison. Il lui suffit de rejeter sur le Pape les torts de l'empereur. C'est sa méthode invariable. *Ab uno disce omnes.*

plus grand nombre, et c'est alors qu'ils avaient fait captifs cent chevaliers après en avoir tué plus encore. Les autres Templiers avaient supplié Frédéric d'intervenir pour le rachat de ces prisonniers; celui-ci, nullement ému de ces prières, n'avait rien fait pour obtenir leur délivrance, pas plus du reste que pour secourir les chrétiens orientaux[1]. A cette époque se répandit en Europe l'heureuse nouvelle que le patriarche des Jacobites avait abjuré son hérésie pour embrasser la Foi catholique[2]. Il n'y avait là qu'une partie de la vérité. Il appartient à l'Histoire de la montrer toute entière, en reproduisant la lettre de Philippe, prieur des Dominicains de la Terre-Sainte, auteur de cette conversion; on ne verra pas sans admiration quels développements avait atteints sous Grégoire IX l'œuvre de la propagation de la Foi.

Conversion du patriarche des Jacobites. Lettre d'un missionnaire dominicain.

23. Voici ce remarquable document : « Le Patriarche des Jacobites Orientaux, homme vénérable par la science, par les mœurs et par l'âge, avec une nombreuse suite d'archevêques, d'évêques et de moines de sa juridiction, est venu cette année adorer en Jérusalem. Lui ayant fait entendre la parole de la foi catholique, nous sommes arrivés, avec la coopération de la grâce divine, à un tel résultat que le jour des Rameaux, dans la procession solennelle qu'on a coutume de faire à Jérusalem sur la descente du mont des Oliviers, il a promis et juré obéissance à la sainte Eglise Romaine, abjurant en même temps toute hérésie; il nous a de plus livré sa profession de foi écrite en chaldéen et en arabe comme témoignage éternel de sa conversion. Après cela, il a aussi reçu notre habit en partant. Ce patriarche est à la tête des Jacobites de la Chaldée, de la Médie, de la Perse et de l'Arménie, contrées dont les Tartares ont ravagé la majeure partie; et sa prélature s'étend si loin en d'autres régions, qu'il a l'obéissance de soixante-dix provinces, où habitent d'innombrables chrétiens, serfs toutefois et tributaires des Musulmans, à l'exception des moines, qui sont laissés libres de tout tribut. Selon la même formule ont abjuré deux archevêques,

[1] GREGOR., *Epist.*, XI, 300; XII, 145. — GODEFR., *Annal.*; — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1237.

[2] GODEFR., *Annal.*, MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1237.

l'un Jacobite d'Egypte et l'autre Nestorien en Orient; ils ont toutefois leurs prélatures et leurs sujets demeurent dans la Syrie et la Phénicie... Au sujet d'un autre patriarche encore, qui est à la tête de tous ceux que l'hérésie Nestorienne a séparés de l'Église, et dont la prélature s'étend aux Grandes-Indes, au royaume du prêtre Jean et aux royaumes encore plus voisins de l'Orient, nous avons déjà reçu plusieurs lettres disant qu'il a manifesté à notre frère Guillaume de Montferrat, qui, avec deux frères connaissant la langue de ce pays, est demeuré auprès de lui quelque temps, sa ferme volonté de retourner au giron de l'unité catholique et d'obéir à l'Eglise Romaine.

Suite de cette lettre. Cruelle désillusion.

24. « Nous avons aussi envoyé plusieurs de nos frères en Egypte, au patriarche des Jacobites Egyptiens, plongés dans de plus profondes ténèbres que ceux d'Orient, puisqu'à leurs autres erreurs ils ajoutent la circoncision à la manière des Sarrasins. De celui-ci pareillement nous avons appris qu'il veut retourner à l'unité de l'Église, et qu'après avoir déjà retranché plusieurs erreurs, il a défendu aux siens la circoncision. Il a sous sa dépendance les Jacobites des Petites-Indes, de l'Ethiopie, de la Libye et de l'Egypte; mais les Ethiopiens et les Libyens ne sont pas soumis aux musulmans. Les Maronites, qui habitent le Liban, sont déjà depuis longtemps retournés à l'Église romaine et persévèrent dans leur obéissance. Or, tandis que toutes ces nations acquiescent à la doctrine de la Trinité et à nos enseignements, les Grecs seuls persévèrent dans leur malice, les Grecs qui, partout, ouvertement ou en secret, sont en contradiction avec l'Église, blasphèment tous nos sacrements, et qualifient de perverse et d'hérétique toute foi qui n'est pas la leur [1]. » Ces heureuses nouvelles remplirent de joie le Souverain Pontife. Il adressa des paroles de vive félicitation au patriarche des Jacobites d'Orient, l'exhortant à ne rien négliger pour amener les peuples dont il était le pasteur à suivre ses traces, à rentrer dans le sein de l'Église [2]. Hélas ! cette conversion inspirée par des mobiles humains ne devait point être durable. Frappé de

[1] Ext. apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1237.
[2] GREGOR., *Epist.*, XI, 172.

terreur par les excursions et les violences des Tartares, le patriarche des Jacobites s'était réfugié d'abord chez les Sarrasins pour leur demander du secours. Sa requête ayant été repoussée de ce côté, il avait feint de se convertir à la foi des catholiques, afin d'obtenir d'eux ce que lui avaient refusé les sectateurs de Mahomet. Mais, dès qu'il eut recouvré quelque sécurité, prêtant l'oreille aux perfides conseils de son entourage, il apostasia honteusement la foi qu'il venait d'embrasser [1].

Périls toujours croissants sur les rive du Bosphore.

25. Lorsque tout allait de mal en pis dans la Palestine, à cause du coupable entêtement de Frédéric à poursuivre ses projets de domination sur toute l'Italie, on voudrait du moins pouvoir regarder, avec espérance, quelque point de l'Orient. L'empire latin de Constantinople apparaît encore plus près de sa ruine, que la chrétienté de Syrie. Là, nous sommes en présence de ces Grecs dont le Pape a dit souvent et dont le prieur des Dominations vient de redire qu'ils sont les pires ennemis de la foi catholique. La haine acharnée de Vatacius rend de jour en jour plus critique la situation de l'empire latin. La destruction des villes, la dévastation des campagnes et le massacre des peuples, ne sont pas assez pour assouvir sa rage ; il bloque si étroitement Constantinople, que les vivres n'y peuvent plus arriver et que les habitants, réduits aux expédients extrêmes, sont près d'avoir à subir toutes les horreurs de la famine. Grégoire tente un nouvel effort auprès des princes catholiques, en faveur de cet empire agonisant. Il insiste surtout auprès de Pierre Mauclerc, comte de Bretagne, qui avait réuni sur son ordre une puissante armée, pour qu'il ne diffère pas le départ au-delà de Saint-Jean, 1238. Mais, la disette était si grande à Constantinople que des Latins, plutôt que de périr de la famine, étaient passés à l'ennemi ; afin de pouvoir consacrer au soulagement des habitants de la ville une part des fonds destinés aux frais de l'expédition, le comte reçut l'ordre de licencier une partie de l'armée qu'il avait enrôlée [2]. La Bretagne était loin de Constantinople : la ville tiendrait-elle, jusqu'à ce que Pierre y fût

[1] MATTH. PARIS., *Hist. Angl*, ann. 1237.
[2] GREGOR., *Epist.*, XI, 351.

arrivé ? Le Pape pressa les Latins des provinces de Patras, de Corinthe, de Thèbes, d'Athènes, de Céphalonie et de Zacinthe, de fournir sur l'heure du secours aux assiégés, leur remontrant que leur propre salut était intimement lié au salut de la capitale, et que, cette ville une fois renversée, ils auraient aussitôt les Grecs sur les bras. La terreur des Constantinopolitains et l'audace de Vatacius s'accroissaient de cette circonstance, qu'Asanès, après avoir quitté le parti des Grecs pour celui des Latins, avait trahi les Latins, pour se ranger de nouveau du côté des schismatiques.

§ IV. DEUX CROISADES SIMULTANÉES.

Le Pape oppose les Hongrois aux Bulgares.

26. Le Pape dut chercher un moyen d'empêcher les Grecs de tirer des renforts de la Bulgarie ; il avait à punir le roi des Bulgares, non-seulement de sa défection, mais encore de l'appui qu'il donnait maintenant dans son royaume aux Manichéens, en opprimant les catholiques[1]. Il engagea donc Béla de Hongrie à porter la guerre chez les Bulgares, et pour l'amener plus facilement à ce dessein, il ouvrit la Bulgarie à la conquête des armes catholiques, comme l'avait fait, sous Innocent III, le concile de Latran, pour les provinces du midi de la France infectées de la même hérésie. L'évêque de Pérouse, légat du Saint-Siége dans ces contrées, fut chargé d'activer le plus possible cette croisade contre les Albigeois d'Orient ; les prélats et les évêques hongrois reçurent mission de la prêcher, avec le pouvoir de changer le vœu des croisés prêts à partir pour la Syrie[2]. Comme l'empereur Baudouin aurait pu mettre en avant, plus tard, certains droits sur la Bulgarie, il était à présumer que Béla ne consentirait aux dangers et aux dépenses considérables de l'entreprise qu'on lui proposait, qu'après avoir obtenu l'assentiment de ce prince ; Grégoire manda donc à Baudouin de faire parvenir à Rome sans retard, par le retour du courrier qui portait cet ordre apostolique, une renonciation en forme à tous les droits que la couronne de Constantinople pouvait

[1] GREGOR., *Epist.*, XI, 358.
[2] GREGOR., *Epist*, XI, 373.

avoir sur les terres d'Asanès, et leur entier abandon à l'Église Romaine[1]. Béla se rendant aux instances du Pape et de tout son clergé, considérant en outre les grands avantages qui pouvaient résulter de l'expédition pour son royaume, bien qu'il fût uni, par les liens étroits des alliances de famille, avec Asanès et Vatacius, accepta le mandat de faire au nom de l'Église Romaine, la guerre aux Albigeois de Bulgarie et à leur roi, demandant en retour au Saint-Siége l'octroi de certains priviléges pour la Hongrie et pour lui-même, entre autres l'admission de la Hongrie sous la tutelle apostolique, la publication de la sentence d'anathème contre les envahisseurs de ce royaume pendant toute la durée de la croisade, et, ce qui était autrement grave, la concession à lui-même de la dignité de légat, comme elle avait été jadis accordée à son ancêtre saint Étienne: pleine liberté, dans toute la Bulgarie, de circonscrire les limites des diocèses, d'imposer des évêques et d'ériger des paroisses[2]. Grégoire accorda tout avec empressement, sauf le droit, à Béla lui-même, d'exercer les fonctions de légat sur les terres d'Asanès; il s'en remit toutefois au roi catholique du choix d'un légat parmi les prélats de son royaume, le priant seulement de lui faire connaître le nom de la personne choisie, afin qu'elle pût être accréditée au nom du Saint-Siége. En même temps, l'évêque de Pérouse recevait mandat de conférer la dignité et les pouvoirs de légat à l'archevêque ou à l'évêque désigné par Béla, et d'imprimer au recrutement de la croisade le plus d'élan possible, en employant à cette prédication les Dominicains et les Franciscains dont l'éloquence était le plus populaire. Dans une autre lettre au roi de Hongrie, le Pape lui donnait l'assurance que la faculté d'occuper la Bulgarie, comme terre conquise, ne serait accordée à nul autre par le Saint-Siége. Béla était autorisé, ainsi qu'il en avait fait la demande, à faire porter la croix en tête de son armée, afin que la vue de ce signe sacré frappât de terreur les ennemis et soutînt le courage de ses soldats[3].

[1] Gregor., *Epist.*, XI, 374.
[2] In *Mg. Vallicell.* signat. B. XII.
[3] Gregor., *Epist.*, XII, 211-217.

Baudouin II en Occident, secondé par le Pape.

27. Pendant que ces préparatifs de guerre se faisaient en Hongrie, Baudouin s'était éloigné de Constantinople et parcourait l'Occident, pour rassembler des troupes. Henri III le vit d'abord avec défiance entrer dans ses États ; puis, le malheureux prince ayant humblement représenté qu'il était venu en Angleterre, non pour y susciter des troubles, mais dans le seul but d'obtenir des secours pour son empire contre les Grecs, le monarque anglais le reçut à Londres avec les plus grands honneurs[1]. Le roi de France assura à Baudouin la possession du comté de Namur, malgré les compétitions du comte de Vienne. Des subsides considerables purent être recueillis en Belgique et en Champagne ; et néanmoins le trésor impérial de Constantinople était épuisé à tel point, que l'empereur se vit obligé d'engager aux Vénitiens, contre une forte somme, la couronne d'épines de Notre-Seigneur et les autres reliques de notre rédemption. Cet arrangement, du reste, empêcha ces précieuses reliques de tomber, avec l'empire, au pouvoir des schismatiques ; on sait que saint Louis, après les avoir rachetées en restituant à Venise la somme empruntée par son parent Baudouin, fit bâtir à Paris le magnifique édifice nommé la Sainte-Chapelle pour les recevoir[2]. Grégoire IX et le Sacré-Collége aidèrent puissamment le successeur de Jean de Brienne, dans ses efforts pour recueillir des subsides et lever des soldats. Les archevêques de Vienne, de Lyon, de Besançon, de Bourges et tout l'épiscopat français furent chargés de prêcher avec ardeur la croisade contre les Grecs schismatiques. L'archevêque de Vienne, comme légat, reçut ordre de mettre à la disposition de Baudouin une part des sommes amassées dans le trésor sacré en vue de l'expédition en Terre-Sainte. Le comte Richard de Cornouailles, qui s'était soumis, pour expier son crime comme fauteur de troubles en Angleterre, à partir pour Jérusalem, fut astreint à mettre au service de Constantinople les soldats qu'il avait réunis et les apprêts de guerre qu'il avait faits dans un autre but. Le roi de France ayant consulté le Saint-Siége sur la destination à donner aux

[1] Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1238.

[2] Meyer., *Annal. Flandr.*, ann. 1237. — Nang., *Vit. S. Ludov.*, ann. 1238.

sommes considérables dont il avait fait rendre gorge aux Juifs, qui les avaient sans doute extorquées aux chrétiens par l'usure, mais dont on ne pouvait retrouver les maîtres légitimes, il fut décidé que cet argent serait consacré aux dépenses de la levée de boucliers qui se faisait pour la délivrance de l'empire latin d'Orient. Le Pape ouvrit également des pourparlers avec Louis IX, pour arriver à faire verser aux mains de Baudouin, pendant trois ans, le trentième des revenus ecclésiastiques du royaume ; il sollicita de plus le concours de la reine de France, pour arriver à ce résultat.

Départ de la croisade. Son arrivée en Bulgarie.

28. Il écrivit pareillement au roi d'Angleterre pour l'intéresser au sort de Constantinople, ce boulevard du catholicisme en Orient, et encore au comte Richard de Cornouailles. Lorsque tous ces soins eurent assuré le recrutement d'une importante armée, pour lui aplanir le chemin du Bosphore, Grégoire pria Frédéric de lui accorder un libre passage à travers les terres de l'empire ; et, comme le César teuton faisait des difficultés à cet égard, il insista derechef, lui remontrant quelle tache et quelle honte ce serait pour son nom si, en interceptant ces secours destinés à l'empire latin, il donnait à croire qu'il favorisait les schismatiques grecs. De semblables instances furent adressées à Béla et à Coloman, pour rendre facile, à travers leurs États, le passage des croisés de Constantinople[1]. L'armée de Baudouin ne comptait pas moins de soixante mille hommes. Il eût fallu dépenser des sommes trop fortes pour le transport de ces troupes par mer. On prit donc la route de terre, au printemps de l'année 1239, et l'on arriva par le pied des montagnes, en traversant la Hongrie, jusqu'au bord du Danube, que l'on passa pour entrer en Bulgarie. Asanès, sous la menace des apprêts de guerre faits en Hongrie par Béla pour l'envahissement et la conquête de son royaume, avait de nouveau rompu son alliance avec Vatacius, et pour la seconde fois embrassé le parti des Latins contre les Grecs. Il fournit à l'évêque d'Anagni, qui marchait avec l'avant-garde, et à Baudouin, qui conduisait le gros de

[1] Gregor., *Epist.*, xi, 413, 447, 448 ; xii, 6, 10, 311, 314, 322, 348, 370.

l'armée, un libre passage par les montagnes, et joignit ses troupes aux croisés pour faire le siége de Tzurulo, que sa défection avait fait si malheureusement échouer naguère. La place était défendue par Jean Pétraphilas, un des plus braves et des plus habiles capitaines de Vatacius, un soldat de fortune qui s'était élevé par ses mérites aux plus hautes dignités de la cour de Nicée. Mais il ne pouvait tenir longtemps contre les forces de beaucoup supérieures des Latins et des Bulgares. Tzurulo fut prise, et Pétraphilas tombant aux mains du vainqueur avec plusieurs officiers et la majeure partie de la garnison, fut avec eux conduit prisonnier à Constantinople. Cette conquête livrait aux Latins la clef de la route de Constantinople, et leur assurait la domination sur toute la contrée, jusqu'à trois journées de marche. Pendant que le siége de Tzurulo retenait Baudouin, Vatacius, ayant fait construire des vaisseaux et réuni l'élite de ses troupes, s'éloignait de Nicomédie, pour marcher à la rencontre des Latins. Il passait le Charace, et s'emparait par surprise de Dacifyza et de Nicestrate.

Seconde trahison d'Asanès. Hospitaliers et Templiers à Byzance.

29. Il fut moins heureux sur mer. Quelques jours avant de mettre la flotte en mouvement, l'amiral Manuel Consophrée, connu pour être un des plus habiles marins de son temps, avait osé dire avec franchise à l'irascible souverain, que ses vaisseaux, tels qu'ils étaient construits et appareillés, ne pourraient pas tenir tête, fussent-ils en bien plus grand nombre, aux vaisseaux italiens, dont il connaissait la solide structure et le gréement propice aux rapides manœuvres. Vatacius dans sa colère ôta le commandement des forces navales à Manuel, pour le donner à l'arménien Isphrée, qui ajoutait à beaucoup d'incapacité beaucoup d'indolence et non moins de présomption. En outre, les contingents de la flotte se composaient de jeunes recrues, inexpérimentées encore des choses de la mer. Isphrée, avec trente trirèmes, se laissa battre si bien par les treize vaisseaux des Latins, que chacun de ces derniers captura un navire grec, avec armes et matelots. Malgré ces succès des armes latines, l'inconstant Asanès, se laissant persuader par les gens de son entourage, infectés de manichéisme, et par les émissaires de Vatacius, que le triomphe des Latins lui deviendrait funeste, fit

défection une fois encore, et rentra dans le camp des Grecs[1]. L'astucieux empereur de Nicée savait recourir à tous les moyens pour grossir les forces militaires de ses États ou affaiblir celles de ses adversaires. Avant de rattacher le roi des Bulgares à sa cause, il avait eu l'adresse d'entraîner des chevaliers de l'Hôpital, à qui des terres et des revenus avaient été attribués dans son empire, à lui prêter leurs services contre les Latins. A la nouvelle de ce crime, Grégoire intervint aussitôt pour arracher les Hospitaliers traîtres à la foi catholique, au traité impie qu'ils avaient osé conclure. On rapportait même que ce pacte criminel était loin d'être la seule noirceur commise par quelques traîtres de cet Ordre, et qu'un grand nombre des chevaliers de l'Hôpital s'étaient souillés de bien d'autres forfaits sans nom, foulant aux pieds toute religion, menant une vie voluptueuse, se livrant au brigandage, aux meurtres, aux rapines, captant et faussant les testaments, et, pour comble d'iniquité, se laissant atteindre par la contagion de l'hérésie. De là les sévères reproches adressés au Grand-Maître par le Souverain Pontife. Les maisons des Templiers et des autres Ordres de chevalerie religieuse, à la faveur de l'immunité ecclésiastique dont ils jouissaient, avaient donné asile à des scélérats reconnus, et leur avaient fourni le moyen de pratiquer impunément l'homicide ; Grégoire retira à ces maisons le droit d'asile[2].

Croisade de Palestine. Division chez les Musulmans.

30. L'année 1239 vit se lever tout ce que la France avait de guerriers aventureux, les uns se mettant en route pour aller combattre les Sarrasins de Syrie, les autres pour voler à la défense de l'empire de Constantinople. Mais le Pape, devant la puissance des schismatiques sans cesse grandissante, jugeant qu'il y avait urgence plus grande à secourir promptement Constantinople que la chrétienté de Syrie, s'était attaché dès les premiers jours de cette année à pousser les croisés contre les Grecs, et c'est ainsi que le prince d'Achaïe, qui avait fait vœu de partir pour la Terre-Sainte, reçut l'ordre de marcher contre l'empereur schismatique de Ni-

[1] GEORG. LOGOTH., *Hist. Constantinop.*, interpret. Leone Allatio
[2] GREGOR., *Epist.*, XI, 441, 449.

cée [1]. Il avait aussi décidé qu'une part des subsides en argent, recueillis pour l'expédition de Jérusalem, serait cédée à Baudouin II. Thibaut roi de Navarre, chef de la croisade qui devait partir pour la Palestine, et les autres barons qui avaient fait vœu de suivre ses étendards, virent cette mesure avec déplaisir et s'en plaignirent amèrement au Saint-Siége. Grégoire justifia sa prudente conduite en leur montrant qu'après la chute de l'empire latin, il serait bien difficile de faire face aux périls de la Terre-Sainte ; il les excita donc à persévérer dans leur généreux dessein de se mettre en route à la Saint-Jean [2]. Ce fut au mois d'août, qu'avec une puissante armée, le roi de Navarre prit la mer à Marseille, faisant voile vers la Syrie [3]. Richard de Cornouailles, avec une autre armée, ne devait partir du même port que l'année suivante pour rejoindre le roi de Navarre [4]. C'est sur Frédéric II que doit toujours retomber la responsabilité de tous les retards apportés au départ de la croisade, retards d'autant plus préjudiciables à la cause de la chrétienté qu'il s'était présenté des circonstances éminemment favorables de relever l'Église de Jérusalem. En 1238, le sultan d'Égypte, Lechemel, était mort ; en l'absence de son fils aîné Salath, son autre fils Hédel s'était emparé de la succession paternelle. A son tour, Johet, neveu de Saladin, profitant de l'éloignement des fils de Lechemel, s'était fait proclamer sultan à Damas. Lechemel, de son vivant, avait mis Salath à la tête des provinces orientales de son vaste empire, en l'associant à la puissance souveraine. Quand il apprit les événements qui avaient suivi la mort de son père, ce prince accourut de l'Orient et renversa l'usurpateur de Damas. Après cette victoire, il marchait vers l'Égypte contre son frère Hédel, lorsqu'il fut attaqué par le fils de Coradin, Anazar, qui avait, en ses jeunes années, été dépouillé de la souveraineté de Damas. L'armée de Salath fut mise en déroute, il fut pris lui-même, et Anazar, bien qu'uni au prisonnier par les liens du sang, le fit charger de fers et jeter au fond d'une étroite prison [5].

[1] Gregor., *Epist.*, xii, 168, 370. — [2] Gregor., *Epist.*, xii, 399.
[3] Richard. de S.-German., *Chron.*, ann. 1239.
[4] Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1240. — [5] Jordan., *Mg. Vatic.* signat. num. 1960.

Heureuse occasion perdue. Toujours le César Teuton.

31. Quelles circonstances plus favorables pouvait-on trouver que cette guerre intestine entre les princes musulmans, pour délivrer Jérusalem et relever la chrétienté de Palestine? Les barons chrétiens d'Orient y auraient peut-être suffi avec leurs seules forces, s'ils n'avaient été eux-mêmes divisés entre eux et n'avaient pris parti, qui pour un prince sarrasin, qui pour un autre, au gré de leurs rancunes personnelles ou de leurs intérêts privés. Assurément la présence de Frédéric eût assuré le résultat qu'empêchèrent les querelles de personnes. Mais Frédéric tenait à son plan d'annexer à l'empire la Haute-Italie, avant de tenter aucune entreprise d'agrandissement en Asie. Le Pape l'avait mis en demeure de partir dès cette année, et il n'était en cela que l'interprète des vœux de tous les croisés et surtout des barons de France ; faute par Frédéric de se mettre à la tête de la croisade, elle ne partirait elle-même qu'en 1239. L'empereur, sourd à toutes les instances, refusa de bouger[1]. L'année d'après le César teuton sera frappé d'anathème pour avoir été parjure à toutes ses promesses, compromettant ainsi l'expédition et trompant les espérances fondées sur elle par toute la chrétienté. Malgré cette fatale obstination, Grégoire avait assigné aux croisés un terme invariable pour leur départ ; il ne voulait pas leur permettre de s'exposer témérairement au péril et les laisser courir le risque d'être jetés dans les ports des infidèles. La trêve conclue entre la France et l'Angleterre était près d'expirer ; il exhorta Louis IX à la proroger pour cinq ans, afin que la jeunesse guerrière, de l'un et de l'autre royaume, pût librement s'enrôler sous les étendards de la croix ; pour le même motif, il écrivit à Henri III, ainsi qu'à sa mère Isabelle, depuis assez longtemps devenue comtesse de la Marche, par son second mariage[2] avec celui qui devait être son premier mari, si l'insolent caprice du roi Jean et la criminelle ambition de cette femme n'en eussent autrement disposé[3]. Henri III était menacé d'une guerre civile, dans la nécessité de réprimer la révolte immi-

[1] Gregor., *Epist.*, xii, 360.
[2] Gregor., *Epist.*, xii, 271 ; et *Regest.* post eamd. epist.
[3] Cf. tome XXVIII de cette Histoire, p. 107, 108.

nente de ses barons ; il ne pouvait guère songer à des guerres extérieures.

Troubles en Angleterre. Louis IX et Frédéric.

32. Il avait marié sa sœur Eléonore à Simon de Montfort, comte de Leicester, et le Pape, malgré l'opposition des Grands, avait donné à ce mariage la sanction de l'autorité Apostolique. De là un formidable soulèvement de presque toute la noblesse contre le roi. Le comte de Leicester, avait rassemblé un corps d'armée considérable avec lequel il se disposait à passer en Terre-Sainte ; Henri III supplia le Pape de retarder ce départ, afin que le comte demeurât à la garde du royaume pour apaiser les séditions. Grégoire se rendit à ce désir ; il enjoignit à Leicester, qui venait à Rome, de retourner sur l'heure au delà de la Manche ; il ordonna de même à Richard de Cornouailles, qui avait pris la Croix et qui dans le plan du Saint-Siége devait être dirigé sur Constantinople, de ne point quitter le sol anglais, et d'y concourir avec son beau-frère à l'apaisement des esprits[1]. Pendant que Grégoire travaillait à la pacification de l'Angleterre et au maintien de la concorde entre ce royaume et celui de France, Frédéric, soit qu'il caressât réellement un rêve de domination sur tout l'Occident, soit que les vertus de S. Louis lui fissent ombrage et qu'il voulût priver le vieux Grégoire IX et l'Eglise de cet appui certain, tentait de se rendre maître du roi de France par un guet-apens. Mais la prudence du saint roi déjoua ses calculs perfides. Espérant que Louis IX viendrait de bonne foi se mettre en ses mains sans défense, il l'avait fait prier de se rendre à Vaucouleurs, où il devait, prétendait-il, l'entretenir des plus graves intérêts du Christianisme[2]. Louis IX fut exact au rendez-vous, mais en compagnie de deux mille chevaliers choisis parmi la fleur de la noblesse et d'un nombreux corps de fantassins d'élite. Ayant appris cela, Frédéric fit savoir qu'il ne lui était pas possible de se rendre ni au lieu ni au jour déterminés[3]. Pour se con-

[1] GREGOR., *Epist.*, XI, 399, 400 ; XII, 41, 84. — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1238.

[2] Le trait nous paraît assez caractérisque et repose sur une assez grave autorité ; il n'en est pas même question dans les histoires modernes.

[3] NANG., *de Gest. S. Ludov.*, ann. 1238.

soler de cette déconvenue, l'opiniâtre Teuton tourna de nouveau sur l'Italie tous les piéges de sa duplicité diplomatique. A Viterbe, il avait favorisé les scélératesses du lucquois Bonacurse, lequel était parvenu à s'emparer dans cette ville de tous les pouvoirs d'un despote, avait tout mis à feu et à sang, et porté le massacre jusque dans le sanctuaire. Le Pontife déchaîna les foudres de l'Eglise contre le tyran jusqu'à la troisième génération et contre ses satellites ; mais les Viterbiens persistèrent dans leur défection, et Frédéric savait qu'ils seraient ses auxiliaires et lui ouvriraient leurs portes le jour où il tirerait l'épée contre la Papauté [1].

§ V. FRÉDÉRIC II SOLENNELLEMENT EXCOMMUNIÉ

33. L'insatiable César, qui disait : « J'ai juré, et le monde entier le sait déjà, de ne rien négliger pour réunir à l'empire toutes les provinces qui en ont été détachées, » fit à cette époque une tentative d'annexion touchant la Sardaigne, en vertu du droit immémorial de l'empire Romain sur cette île. Pour arriver à ses fins, Ubald étant mort après s'être réconcilié avec l'Eglise, il contraignit sa veuve Adelasie à prendre en mariage son fils naturel, Henri Enzio. Celui-ci, au mois d'octobre 1238, accompagné de sa femme, oublieux de ses serments envers le Saint-Siége, fit une descente en Sardaigne, s'empara de la principauté de Gallura et de l'île Torre ; bientôt, se proclamant fiduciaire de l'empire, il les détacha de l'obéissance à l'Eglise Romaine. Mais enfin il sera précipité de son trône usurpé, et nous le verrons expier son crime au fond des cachots [2]. Le premier point du programme de restauration de l'ancien empire Romain était toujours l'annexion du nord de la Péninsule italique. Or, les Milanais s'étant montrés cette année-là disposés à la paix pourvu que les conditions fussent honorables, l'empereur ne voulut entendre à autre chose qu'à la reddition [illegible] ans conditions, ce qui les mettait dans la nécessité de se défendre à

Annexion de la Sardaigne. Héroïsme des Milanais.

[1] GREGOR., *Epist.*, XII, 31.

[2] RICHARD. DE S.-GERMAN., in *Chron.*, et MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1238.

outrance[1]. Les propositions des Lombards étaient pourtant au bénéfice complet de l'empire, à l'annexion près. Mais Frédéric comptait d'autant plus sur ce dernier résultat comme chose certaine, qu'il avait maintenant sous la main, outre la puissante armée qui lui avait valu l'année précédente la grande victoire de Cortenuova, un renfort considérable que le roi Conrad venait de lui amener d'Allemagne au mois de juillet. Il exigeait donc que la Lombardie se livrât pieds et poings liés sans réserve aucune. A cet ultimatum, « Nous aimons mieux, » répondirent tous d'une voix les députés de la Ligue, « la mort sous nos boucliers par le glaive, la lance ou le javelot, que sous ta tyrannie par la corde, la famine ou l'incendie ! » Le Saint-Siége par son légat essaya d'amener Frédéric à se départir de tant de dureté ; il proposa les conditions auxquelles son père Henri avait autrefois fait la paix à Constance avec les villes lombardes. Le César teuton demeura inflexible, profondément irrité qu'il était de l'héroïque et longue résistance qu'il rencontrait devant Brescia, dont les défenseurs soutenaient sans faiblir les attaques furieuses des Germains et les feintes stratégiques des Sarrasins de la Pouille. La rage au cœur, il leva tout à coup le siége de Brescia pour marcher sur Milan, avec le dessein de n'y pas laisser pierre sur pierre[2].

Brescia résiste aux armes de Frédéric, Rome à son or.

34. Le siége de Brescia s'était prolongé depuis l'arrivée de Conrad au mois de juillet, avec les renforts d'Allemagne, jusqu'au jour de la Saint-Michel. Conrad assista au siége jusqu'à la fin. En s'éloignant de Brescia, Frédéric, pour assouvir sa rage et voiler la honte qu'il éprouvait de son échec, mit tout à feu et à sang dans les campagnes voisines ; puis il licencia une partie des troupes, renvoya son fils en Allemagne, et passa lui-même ses quartiers d'hiver en Insubrie. Pendant qu'il était retenu sous les murs de Brescia, au mois d'août, il avait envoyé au Pape, résidant alors dans sa ville d'Anagni l'archevêque de Palerme, l'évêque de Reggio, le juge Thaddée de

[1] MONAC. PATAV., in *Chron.*, I, ann. 1238.

[2] ANONYM., *Vit. Gregor.*, RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*, et MATTH. PARIS., *Hist. Angl.* ann. 1238. — Cf. GREGOR., *Epist.*, XIII, pag. 150, litt. apologet. contra Freder.

Suessa et Roger Porcastella, pour traiter du maintien de la concorde entre le sacerdoce et l'empire. Avec cette députation l'archevêque de Méssine au nom du Saint-Siége revint vers l'empereur pour lui exposer les volontés du Pontife. Mais l'astucieux César, pendant qu'il offrait le baiser de paix au Vicaire de Jésus-Christ, corrompait les Romains par ses largesses, afin de les pousser à la trahison[1]. Grégoire avait été contraint de se rendre dans son pays natal pour respirer un air plus salubre. Gilles Bretti et d'autres puissants Romains, vendus à l'étranger, voulurent profiter de cette absence pour soulever le peuple. Ils échouèrent heureusement dans leur criminelle entreprise, grâce à la vigilance et à l'énergie de Jean de Judicis, alors sénateur de la ville, qui courut au-devant de la sédition et l'étouffa sous les ruines des tours et des palais somptueux de ceux qui l'avaient excitée[2]. Après son retour à Rome, le Souverain Pontife put voir l'année 1239 se clore sur un événement des plus heureux. Les développements maritimes de Gênes et de Venise avaient engendré entre ces deux républiques rivales et mutuellement jalouses de leur prospérité, des discordes déjà fort anciennes et qui avaient toujours résisté à toutes les tentatives de conciliation. Grégoire IX, plus heureux que ses prédécesseurs, posa et fit accepter par les deux républiques les conditions d'une trêve de neuf années, et, pour ajouter un nouveau bienfait à l'inestimable bienfait de la paix qu'il leur avait fait conclure, le successeur de Pierre les admit l'une et l'autre sous le patronage du Saint-Siége[3].

Le tyran frappé d'excommunication. Ses principales victimes.

35. Frédéric a comblé la mesure des crimes. Il est demeuré sourd à toutes les paternelles remontrance de Grégoire. Le vieux Pontife essaie pour le convertir le suprême remède contre les rois prévaricateurs : en fulminant contre lui l'anathème, il le dépouille de sa dignité d'empereur, et met sous l'interdit tous les lieux où s'arrêteront ses pas. Un des crimes pour lesquels Frédéric est frappé de

[1] Monac. Patav. in *Chron.*, ann. 1238.
[2] Anonym., *Vit. Gregor.*, ann. 1238.
[3] Gregor., *Epist.*, xii, 325. — Bartholom., continuat. Caffari, *Annal. Genuens.* ann. 1238 ; *Rer. Italic.*, tom. VI, col. 479.

cette terrible sentence, est son dessein constant et manifeste de s'emparer de Rome et de dépouiller la Papauté du patrimoine de S. Pierre. Ce dessein, il en a maintes fois fait parade, et dans les lettres où il disait hautement que toute l'Italie était à lui par héritage, et dans celle qu'il adressait aux Romains, appelant Rome la capitale de son empire, d'où lui venait le nom d'empereur romain, se disant le protecteur de Rome et le bienfaiteur du peuple romain, ajoutant qu'il était tenu de défendre l'honneur des Romains, comme ils étaient à leur tour tenus de défendre l'honneur de l'empereur. Aucun doute n'est d'ailleurs permis à cet égard, en présence des séditions qu'il a si souvent excitées pour faire sortir le Pape de Rome ou pour l'en tenir éloigné ; on se souvient de Cencio et de Bretti corrompus par l'or impérial. Quant aux persécutions exercées par Frédéric contre les clercs, en Sicile surtout, elles n'ont pas à craindre la comparaison avec celles des plus sinistres tyrans de l'ancien empire romain. L'évêque de Catane, le précepteur des jeunes années de ce Néron, plus tard chancelier du royaume de Sicile, avait vu sa vieillesse proscrite et condamnée à ce comble de l'indigence où, n'ayant plus l'indispensable pour prolonger sa vie, il ne laissait même pas l'obole nécessaire pour payer la sépulture de son cadavre. L'évêque de Tarente et celui de Céphalœdis[1], avaient été ses intimes au point de boire à la même coupe ; ils furent dépouillés et proscrits. Les évêques d'Alipha et de Nafra moururent en exil et dans la plus extrême indigence. L'évêque de Calmi, après avoir vu pendre son frère, fut banni lui-même et connut toutes les tortures de la pauvreté. L'évêque de Sora fut contraint de chercher hors du royaume un abri contre la colère de ce bourreau couronné. Ces Franciscains eux-mêmes, dont la sainte vie excitait l'admiration des païens et des infidèles, ne trouvèrent point grâce devant le Néron du treizième siècle ; ils furent condamnés à périr dans les flammes du bûcher. Pour un léger soupçon, le doyen de Malte fut précipité dans les flots de la mer. Monvorio, archevêque de Naples, et Thomas, chantre de Messine, moururent dans les horreurs d'une

[1] Aujourd'hui Cefalu, dans la Sicile, n'ayant plus rien de grand que ses ruines et ses souvenirs.

longue détention. Nicolas, sous-diacre de Messine, expira dans les flammes comme les Franciscains. Bernard, secrétaire du Pape et diacre de Salerne, et mille autres clercs dont le martyrologe serait trop long, furent dépouillés et jetés en exil[1].

Politique anti-chrétienne du César teuton.

36. Les profanations des Eglises et les sacriléges étaient un des jeux quotidiens de la tyrannie de Frédéric. A Nucéria, d'où il avait chassé le christianisme pour le remplacer par le culte de Mahomet, il fit abattre une partie de la cathédrale pour se faire construire un palais sur cet emplacement, et ce fut dans le sol même qui portait précédemment le grand autel qu'il fit creuser la fosse d'aisance. Il n'y a pas exagération à dire que le christianisme avait été chassé de Nucéria : l'évêque et douze chrétiens seulement étaient tolérés dans cette ville autrefois une des plus florissantes Eglises d'Italie. Les Sarrasins d'ailleurs pouvaient verser impunément le sang des adorateurs de Jésus-Christ, tandis que si des catholiques, même dans le cas de légitime défense ou sans le vouloir, donnaient la mort à un musulman, le meurtrier payait cette imprudence de sa tête ; bien plus, lorsque le meurtrier ne pouvait être découvert, une peine sévère tombait sur ceux dont la maison se trouvait dans le voisinage du lieu ou l'on avait trouvé le cadavre. La haine de Frédéric contre l'Eglise ne laissait échapper aucune occasion de se montrer avec un sinistre éclat. Rappelé d'Orient par la guerre impie que ses généraux avaient déclarée au Pape, il détruisit Sora de fond en comble par le fer et le feu, pour la punir d'avoir embrassé le parti pontifical. Lorsque la paix eut été faite, il ne voulut point permettre, au mépris de son propre serment, que les églises de cette ville fussent relevées[2]. Contre le droit des gens, il empêchait d'arriver à Rome le neveu du sultan de Tunis, qui s'était rendu en Europe dans le but d'abjurer le mahométisme et de recevoir le baptême ; il avait fait pendre et il retenait prisonnier le citoyen romain Pierre Sarrasin, envoyé par le roi d'Angleterre en mission auprès du Saint-Siége. Le despote soupçonnait cet ambassadeur d'être venu dans la Péninsule pour y négocier avec le Pape

[1] Gregor., *Epist.*, xii, 221, 223, 224.
[2] Anonym., *Gest. Gregor.*, Mg. Vallic. bibl.

au nom de son maître une ligue contre lui. Les lettres de Grégoire et les démarches de l'évêque de Florence n'avaient pu obtenir de Frédéric qu'il mît fin à cette injuste détention[1]. Les impériaux occupaient et refusaient de rendre plusieurs terres du domaine de l'Église, entre autres Ferrare, Pigonaga, Bondeno, Massa, la Sardaigne[2]. Les églises, les monastères, tous les fiefs ecclésiastiques du royaume de Sicile avaient été envahis et pillés. Il n'est pas de vexations et d'exactions dont n'eussent été victimes les moines du Mont-Cassin, ainsi que les chevaliers de l'Hôpital et du Temple ; ces derniers avaient vu détruire leurs belles maisons de Barolo, dont on employa les pierres à la construction du palais de Nucéria. Nobles et roturiers, les veuves et les orphelins surtout, avaient à redouter la rapacité du tyran, dont les exactions de toute sorte ne purent assouvir l'insatiable avarice, et qui alla jusqu'à se faire faux-monnayeur. Combien les peuples souffraient de cette avarice, on le voit par l'exemple de Bénévent. Frédéric avait mis une garde aux portes de cette ville ; les habitants étaient rigoureusement séquestrés de tout commerce avec le dehors et ne pouvaient sortir de leurs murs pour se livrer à la culture de leurs terres qu'en payant chaque fois une onéreuse contribution. Ils expiaient leur fidélité envers le Saint-Siége.

Ses rapines, ses cruautés et ses sacriléges.

37. La persécution contre les seigneurs qui avaient pris parti pour l'Eglise dans la précédente guerre était vraiment atroce. Les oubliettes et le désespoir, l'exil et la misère étaient le partage de ceux que le glaive du bourreau, la corde, les noyades ou le bûcher n'avaient point fait périr. Il semblait que Frédéric voulût surpasser ce qu'il y a de plus inhumain et de plus repoussant dans l'histoire des monstres couronnés. On ne sait laquelle il faut détester le plus en lui de ces deux passions dégradantes, la soif de l'or ou la soif des immondes plaisirs. Ne le vit-on pas après avoir pris la vie du père de famille ordonner que la mère fût livrée aux tortures pour lui faire révéler le lieu qui cachait un trésor convoité, et

[1] Gregor., *Epist.*, XII, 129. — Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1239.

[2] Gregor., *Epist.*, XIII, pag. 149 et 150. — Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1239.

forcer ensuite la fille, humide encore du sang de ses parents, à subir les derniers outrages? Ne le vit-on pas également envahir à la tête de sa garde sarrasine les cellules des vierges vouées au Seigneur et, lorsqu'était accompli le pillage de leur monastère, profaner à loisir les choses et les personnes saintes[1] ? Qui s'étonnerait après cela que Frédéric ait mis tous les obstacles à la prédication dans ses domaines de la croisade contre les schismatiques et contre les Sarrasins? Le Pape avait dû maintes fois lui adresser de sévères remontrances à ce sujet. Il est vrai qu'avec son astuce ordinaire le César teuton, qui redoutait une rupture ouverte avec l'Eglise, avait essayé de donner le change et de faire retomber sur les prédicateurs la responsabilité des persécutions exercés contre eux ; mais la Chrétienté ne fut jamais dupe de ces mensonges et le Pape le fut moins que personne, comme l'atteste ce qu'il écrivait à l'archevêque de Reims[2]. Quand on considère par quels crimes et par combien de crimes est motivée la sentence de Grégoire contre Frédéric, on sent qu'elle avait pour but la défense de la civilisation plus peut-être que celle de la Foi, ou mieux que la cause de la civilisation et celle de la Foi sont inséparables. Aussi n'y eut-il dans tous les cœurs vraiment chrétiens qu'un même sentiment d'admiration pour la justice courageuse du vieux Pontife, lorsqu'on apprit que celui-ci relevait les sujets de Frédéric du serment qui les mettait à la merci de cet oppresseur de tous les droits. La sentence pontificale fut prononcée le dimanche des Rameaux de l'an 1239. Frédéric avait pressenti le coup, et, quelques jours auparavant, le 10 mars, dans le but de s'y soustraire en effrayant ses juges, il avait écrit aux cardinaux une lettre pleine de menaces et respirant la fureur, lettre qui ne parvint à Rome que dans le courant de la semaine sainte.

Récriminations et calomnies du tyran contre le Pape.

38. Le courage de Grégoire ne se démentit pas ; après avoir lu cette lettre, il confirma solennellement la condamnation de Frédéric le jour de Pâques, et, quelques jours plus tard, il donna l'ordre qu'elle fût promulguée dans tout l'univers catholique[3]. L'empereur

[1] ANONYM., *Gest. Gregor.*, Mg. Vallic. bibl.
[2] Ext. Frider. litt. apud GREGOR., *Epist.*, X, 252.— GREGOR., *Epist.*, XIII, pag. 150.
[3] Ext. apud PETR. E VINEIS, et apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1239. —

était à Padoue, lorsqu'il apprit que le Pape l'avait frappé d'excommunication et de déchéance. Il convoque aussitôt une diète dans le monastère de Sainte-Justine, s'assied sur le trône impérial pour la présider dans tout l'appareil de sa majesté, entasse les accusations et les récriminations contre Grégoire, plaide lui-même avec chaleur sa cause, et laisse enfin à l'éloquent Pierre des Vignes, son âme damnée, le soin de rallier ceux qui hésitent encore entre les deux partis. Pierre des Vignes fit à la cause de son maître une application habile de cette pensée d'Ovide, que si le coupable doit supporter avec résignation le châtiment qui l'atteint, l'innocent a le droit de se plaindre de l'injustice qui le frappe [1]. Pour donner quelque semblant de solidité à cette impudente apologie, l'empereur et ses familiers recoururent aux calomnies les plus noires, aux plus gratuites inventions. « Grégoire, disait Frédéric, cherche à se venger de ce que je n'ai pas voulu, malgré ses instances, consentir au mariage de mon fils naturel avec sa nièce. » Or, les instances pour arriver à ce mariage, c'était lui qui les avait multipliées par les archevêques de Messine et de Palerme, par le grand-maître des chevaliers teutoniques, par Pierre des Vignes et par d'autres messagers ; c'était lui qui avait cherché par tous les moyens cette alliance avec la famille du Pape, dans la croyance qu'elle assurerait l'impunité à ses déportements [2]. « Si ce n'est point, ajoutait Frédéric, à cause de mon refus d'unir mon fils naturel à sa nièce que Grégoire est irrité contre moi, c'est assurément parce qu'il veut soutenir à tout prix, la rébellion des Milanais contre l'autorité impériale [3]. » Il n'y a qu'à lire attentivement les documents pour ne pas conserver le moindre doute sur les efforts faits par le Pape, dans le but de défendre les droits de l'Empire contre les prétentions des Milanais. L'évêque d'Ostie et

GREGOR., *Epist.*, XIII, pag. 149. — RICHARD. et ABB. STAD., *Chron.*, ann. 1239. — MONAC. PATAV., *Chron.*, I.

[1] ROLAND. PATAV., *de reb. Marc. Trivis.*, IV. 10 ; apud SIGON., *de regn. Ital.*, XIII.

[2] Ext. apud GREGOR., *Epist.*, XIII. pag. 150.

[3] Ext. litt. Frider. apud PETR. DE VINEIS et MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1239.

le cardinal Thomas, du titre de Sainte-Sabine, avaient épuisé toutes les ressources, pour amener la conclusion d'une paix solide entre l'Empire et les Lombards. Si la paix ne se fit point, ce fut parce que Frédéric repoussa toutes les propositions avec une intolérable arrogance[1]. Lorsque le Souverain Pontife prit fait et cause pour les peuples du nord de la Péninsule, il y fut poussé par l'ambition de Frédéric lui-même, dont les lieutenants avaient envahi le domaine pontifical. Il suffit pour en demeurer convaincu de se souvenir à quelle date Grégoire de Monte-Longo fut envoyé comme légat en Lombardie.

Suite du réquisitoire. Impudentes accusations.

39. « Et puis, disait encore Frédéric, si le Pape s'élève avec tant d'acharnement contre moi, c'est qu'il porte envie à ma gloire ; les bienfaits inestimables dont j'ai comblé la Papauté, les travaux surhumains que j'ai accomplis pour elle, le courage qui m'a fait affronter tous les dangers et la mort sur mer et sur terre, le mérite d'avoir propagé partout et défendu la Foi, les victoires remportées sur les Sarrasins et les autres ennemis de l'Église, il récompense tout cela par des injures. Oui, le Pape voit d'un œil jaloux, que ce soient les hauts faits d'un laïque qui ont exalté l'Église à ce point ; il a formé le dessein d'obscurcir cette gloire, qui porte ombrage à son amour-propre. Quant à la gloire de Dieu, Grégoire, tout entier au soin d'amasser des richesses, n'en a jamais eu de souci. Il a soulevé contre moi Jean de Brienne, l'ancien roi de Jérusalem, il l'a gorgé de trésors extorqués aux fidèles par les prélats ; il m'a contraint à conclure la paix avec les Sarrasins pour retourner au plus tôt en Europe, où j'avais à défendre mon domaine envahi et ravagé par les Pontificaux. Ils sont les agresseurs, ils ont allumé l'incendie des discordes civiles ; et maintenant, ils osent m'accuser ! Je suis en état de légitime défense[2]. » Il est superflu, ce me semble, de répondre à ces récriminations mensongères ; on sait trop de quelle manière Frédéric avait défendu la cause et la gloire de l'Église et de Jésus-Christ

[1] GREGOR., *Epist.*, XIII, pag. 150. — Ext. apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1239.

[2] Ext. apud PETR. E VINEIS.

dans son expédition au-delà des mers. Frédéric eut l'impudence de réunir toutes ces calomnies comme en un faisceau et de les adresser aux princes de la chrétienté, pour les entraîner dans sa révolte contre l'Église. Grégoire écrivit aux princes à son tour, et la réplique fut écrasante pour son adversaire ; il n'eut qu'à retracer, et il le fit d'une main ferme, les rapports de Frédéric avec l'Église : elle l'a élevé, elle l'a défendu contre ses ennemis les plus acharnés, avec une maternelle sollicitude, elle l'a fait roi de Sicile, puis empereur des Romains ; et l'ingrat n'a répondu à tant de bienfaits que par la conduite la plus criminelle, les outrages les plus sanglants, l'expulsion des évêques, l'oppression des peuples, la protection accordée aux Sarrasins, le pillage des sanctuaires, les obstacles incessants mis au recrutement de la croisade, l'opposition à l'envoi de secours aux Latins de Constantinople, l'abandon de la Terre-Sainte sans défense, la violation des droits de l'Église, la main mise sur Ferrare, l'invasion de la Sardaigne, les manœuvres corruptrices pour fomenter parmi les Romains des séditions contre le Pape [1].

L'empereur arbore l'impiété. Son manifeste et ses actes.

40. Frédéric résolut dès lors de donner à sa révolte des proportions assez larges et de porter à l'autorité pontificale des coups assez rudes, pour amener l'asservissement du sacerdoce, ou mieux son extinction. Il pouvait déjà compter sur l'armée sarrasine qu'il avait à sa solde ; il était certain de pouvoir recruter, quand il le voudrait, des troupes fraîches chez les musulmans. Pour rallier à sa cause tous les ennemis de l'Église, il devint le promoteur et le chef d'une hérésie plus audacieuse que toutes celles qui avaient paru jusque-là ; elle n'avait eu du moins que de vagues et théoriques préludes à l'école de Paris [2]. Le principe fondamental de la secte était celui-ci : « L'homme ne doit croire à rien de surnaturel. » Pierre des Vignes fut chargé d'écrire le manifeste de ce positivisme destructeur de toute religion ; il le fit sous ce titre : *Les trois imposteurs, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet.* Le livre eut un grand retentissement dans toute l'Europe. Nous n'ignorons pas

[1] GREGOR., *Epist.*, XIII, pag. 150.
[2] THOM. CANTIPRAT., II, 48, num. 5. — Cf. tome XXVIII de cette histoire, p. 325.

qu'on a nié le fait, l'existence même du libelle, quant au temps dont il s'agit ; mais sur quelles preuves, d'après quelles autorités ? On se garde bien de nous le dire. Une simple négation, en présence des plus graves documents historiques, c'est peu, lors même que le but serait de justifier la guerre contre l'Église, de se donner un précurseur, de saluer en plein moyen-âge l'apparition de la libre pensée, d'autoriser enfin la spoliation et la servitude. Frédéric, dans les circonstances les plus solennelles, devant les princes et les grands assemblés, affecta de manifester hautement son adhésion à l'école naissante [1]. Le Pape, disait-il, n'avait aucun pouvoir de le frapper d'excommunication ; dans d'autres circonstances non moins solennelles, il protestait de la pureté de sa foi ; et, bien qu'il n'ajoutât aucune créance aux divins mystères, pour prouver l'inanité de l'interdit fulminé contre lui, il obligeait les ministres de l'autel à tolérer sa présence à la messe, et même à l'admettre au banquet eucharistique. Le Souverain Pontife dut signaler les hérésies et la conduite sacrilége du rebelle César à la réprobation des évêques, des rois et des princes de toute la chrétienté [2]. Frédéric s'était à ce point laissé corrompre par les flatteries de ses courtisans, il était à ce point aveuglé par les prédictions mensongères des devins et des astrologues, qu'il se croyait appelé à reconstituer l'empire romain dans sa grandeur et son éclat d'autrefois, à renverser Rome après avoir imposé le joug à la Papauté. Dans ce but, et profitant de l'absence de Grégoire, que les ardeurs de la canicule avaient obligé de se rendre en son palais d'Anagni, il avait fait restaurer à ses frais la tour de Pierre Frangipane ; mais, comme par une juste punition du ciel, cette forteresse s'écroula d'elle-même la veille de l'Assomption, écrasant sous ses ruines les Frédériciens, au moment même où ils vomissaient d'affreux blasphèmes contre l'image du Sauveur, qu'on porte processionnellement ce jour-là, de temps immémorial, par toutes les rues de la ville. Il s'empara du Mont-Cassin et de tous

[1] *Hist. Lantgrav. Thur.*, 50,

[2] Gregor., *Epist.*, xiii, pag. 150 et seq. — Ext. apud Matth. Paris., *Hist. Angl.* ann. 1239.

ses domaines, pilla le trésor de cette antique maison, dispersa les moines et livra leur monastère à une bande d'aventuriers, qui fit de cette religieuse demeure un repaire d'orgie.

§ VI. SANGLANTES REPRÉSAILLES DU CÉSAR IMPÉNITENT.

Iniques décrets lancés par Frédéric. Guerre en Italie.

41. Au mois de juin 1239, parut un édit qui expulsait du royaume de Sicile les Dominicains et les Franciscains de nationalité lombarde, prescrivant aux autres de se garder de toute offense à l'empereur. Il imposait aux évêchés l'obligation de venir en aide au fisc impérial dans la mesure de leurs richesses; enjoignait à tous les sujets siciliens, à l'exception des exclus et des suspects, en ce moment en résidence ou de passage dans les États pontificaux, de rentrer immédiatement dans le royaume, sous peine de la confiscation de leurs biens s'ils n'obéissaient pas; excluait du bénéfice de ce retour ceux de l'entourage du cardinal Thomas et de Jean de Capoue; dépouillait de tout bien et de toute dignité dans le royaume les clercs de nationalité étrangère; décrétait enfin qu'il ne serait permis à personne de se rendre à Rome ou d'en revenir sans une autorisation spéciale du grand justicier[1]. Inutile de dire à combien de persécutions ces ordonnances iniques servirent de prétexte; ne fallait-il pas allécher par l'appât d'une grosse solde les Sarrasins et les aventuriers de toute sorte dont on voulait se servir pour l'écrasement de la Papauté? Au mois de septembre commença l'invasion des États pontificaux par l'entrée dans la Marche d'Ancône d'Henri de Gallura, fils naturel de l'empereur. Grégoire envoya contre lui le cardinal Jean Colonna, et, rentrant d'Anagni à Rome, dont les habitants lui firent une magnifique réception, il lança l'anathème contre Henri et ses partisans. Depuis le mois de juin Frédéric en personne dirigeait la guerre contre les Insubres. En juillet, dans le diocèse de Bologne, il s'emparait de Plumacio qu'il livrait aux flammes, et vers le mi-

[1] RICHARD., *Chron.*, ann. 1239.

lieu du mois d'août, il incendiait Crepacove. A ce moment, appelé par les villes et les gouverneurs de Lombardie qui se sont déclarés pour sa cause, il fond tout à coup sur la plaine de Milan. Mais les Milanais, qui ont réuni leurs forces, se jettent en travers de sa route, retardent sa marche, dévastent au fur et à mesure, en septembre et en octobre, les territoires qu'il doit traverser, coupent le pont de Plaisance, et forcent l'ennemi à la retraite. Peu après le comte Simon de Theatino et les Parmesans volent au secours des Modenois, alliés de l'empereur, contre lesquels Bologne venait d'envoyer une puissante armée. Les Bolonais sont battus avec perte ; mais cet avantage est loin de compenser les pertes éprouvées par les impériaux dans la défaite de Plaisance. Là, Frédéric eut affaire à douze mille Milanais résolus, forts de la présence et des encouragements du légat Grégoire de Monte-Longo, et grâce aux habitants de Plaisance qui intervinrent dans le combat par un débordement artificiel du fleuve préparé de longue main.

Hésitations de l'épiscopat allemand. Partisans du Césarisme.

42. L'orgueilleux empereur, après avoir perdu beaucoup d'hommes et presque tout son matériel de campagne, dut se replier sur la Toscane en fugitif et gagner Pise, la vieille cité gibeline, faisant le serment, qu'il ne devait pas tenir, de retourner en Lombardie au mois de mai [1]. Albert archidiacre de Pavie et Philippe d'Assise,nonce apostolique en Germanie,avaient reçu mission d'amener les archevêques et leurs suffragants à promulguer la sentence prononcée contre Frédéric et à frapper d'anathème ses partisans. Mais les prélats allemands différèrent d'un jour à l'autre l'exécution des ordres du Pontife, et le suppliaient de ne point les contraindre à promulguer les censures décrétées contre leur Souverain [2]. Le patriarche d'Aquilée poussa plus loin que tout autre l'oubli de ses devoirs ; outre qu'il ne promulgua pas la sentence, il admit le César excommunié aux offices divins, au baiser de paix, à la table eucharistique. Grégoire condamna sévèrement cette conduite criminelle ; toutefois, eu égard à l'affection qu'il avait pour les rois Béla et Coloman, neveux du patriarche, il vou-

[1] Matth. Paris., *Hist. Angl.*, et Anonym., *Vit, Gregor.*, ann. 1239.
[2] Albert. Stad., *Chron.*, ann. 1239.

lut bien condescendre à ce que l'évêque de Castellano réconciliât avec l'Église le prélat courtisan, dès que celui-ci se soumettrait à faire le voyage de Rome pour se justifier [1]. Les chevaliers teutoniques avaient également embrassé la cause de Frédéric ; ils reçurent de justes remontrances, et furent menacés de se voir retirer tous leurs priviléges s'ils persistaient dans leur désobéissance au Saint-Siége [2]. Une autre défection scandaleuse fut celle d'Élie, général des Franciscains, à qui le Pape avait dû retirer l'administration de cet Ordre religieux, et qui, au lieu de reconnaître humblement la justice de la disgrâce qui le frappait, se jeta dans le parti des impériaux [3]. Il est vrai que des villes et des princes, d'abord favorables à Frédéric, prirent alors fait et cause pour l'Église contre lui. Ravenne fut de ce nombre, et les Vénitiens lui fournirent une puissante garnison pour sa défense, ce qui ne put l'empêcher de tomber au pouvoir de l'Allemand, le 22 août de l'année suivante [4]. Alors aussi Guécille de Camino et Albéric de Romano firent alliance et se rendirent maîtres de Trévise, d'où fut chassé Jacques de Mora qui en était le gouverneur au nom de Frédéric. Or Ezzelin, frère d'Albéric, était un des favoris les plus avancés dans les bonnes grâces du César. Il lui conseilla de garder en otage la fille d'Albéric, et lui-même envahit les terres ecclésiastiques de Trévise. L'évêque se plaignit au Saint-Siége. Le Pape chargea l'évêque de Castellano d'excommunier Ezzelin, s'il refusait de rendre les terres et châteaux usurpés, de le déclarer déchu du fief et des revenus qu'il tenait de l'évêque de Trévise [5]. Le favori de Frédéric ne tint aucun compte des ordres apostoliques, et le cours des événements montrera de quelles calamités sa révolte fut la source pour l'Italie.

La couronne impériale refusée par un prince français.

43. En présence de la situation difficile qui lui était faite par la coalition des ennemis de l'Église, le Souverain Pontife essaya

[1] GREGOR., *Epist.*, XIII, 18, 180.
[2] GREGOR., *Epist.*, XIII, 74.
[3] RICHARD., *Chron.*, ann. 1239.
[4] PARIS. DE CERETA., *Chron. Veron.*, ann. 1240.
[5] GREGOR., *Epist.*, XIII, 149 et 150. — MONAC. PATAV., *Chron.*, I, ann. 1239 et sq.

d'appeler des secours d'Occident. Jacques de Préneste fut chargé de cette mission. Quelque temps auparavant, le même cardinal ayant reçu l'ordre de se rendre en Provence pour y éteindre les derniers restes de l'hérésie albigeoise, les impériaux lui en avaient interdit l'accès. En cette circonstance, il n'emmena qu'un seul serviteur, et sous un déguisement de pèlerin, il parvint par les voies de terre jusqu'à Gênes, d'où un navire le porta sur les côtes de France. Le but ostensible de la légation de Jacques de Préneste était de faire promulguer en France la sentence prononcée contre Frédéric ; le but secret était de faire accepter la couronne impériale au comte Robert, frère du roi Louis IX, et d'arriver par une croisade à consommer la déchéance de Frédéric. La succession de ce dernier, ouverte par la sentence du Saint-Siége, avait été d'abord offerte au prince Abel, fils du roi de Danemark Waldemar II ; ce prince avait répondu qu'il ne disposait ni de ressources ni de forces suffisantes pour soutenir la lutte contre un adversaire aussi puissant. Elle fut offerte ensuite au duc Othon de Brunswick, fils d'un frère de cet empereur Othon IV dont le concile œcuménique de Latran avait consommé la déchéance au profit de Frédéric ; le duc Othon répondit qu'il ne voulait pas s'exposer à finir misérablement comme son oncle. L'offre faite au comte Robert n'eut pas un meilleur résultat, la reine-mère Blanche, malgré son attachement au Saint-Siége, n'ayant pas jugé prudent de lancer la France dans une aventure aussi périlleuse. Les États du royaume furent assemblés, et, sous l'inspiration de Blanche, ils déclarèrent qu'il convenait de garder une stricte neutralité. Le légat ne put donc obtenir en France aucun secours de troupes, comme Louis IX lui-même l'écrivit[1] à Frédéric l'année suivante[2]. Jacques de Préneste

[1] Ext. ex litt. apud PETR. E VINEIS. — RICHARD., *Chron.*, GUILL. NANG., *Gest. S. Ludov.*, et MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1239. — ALBERIC., *Chron.*, ann. 1241.

[2] Pure fable, tout ce que Matthieu Paris, ou plutôt l'interpolateur inconnu que le zèle pour l'hérésie et la haine contre l'Église ont poussé à corrompre les écrits du moine anglais, raconte au sujet de la réponse injurieuse des barons de France aux propositions du légat. Peut-on croire que le mépris de l'Église ait été à l'ordre du jour sous le règne d'un saint roi ? Est-il vraisem-

dut s'en tenir aux subsides considérables en argent que les Églises de France s'empressèrent de verser au denier de saint Pierre pour le support des charges de la guerre contre Frédéric. A cet égard le clergé d'Angleterre ne se montra pas moins généreux que celui de France, grâce à l'activité du cardinal-légat Othon et aux exhortations du roi Henri lui-même, comme le prouvent les plaintes amères de Frédéric auprès de ce dernier monarque [1].

Ambassadeur castillan. Demande insidieuse de Frédéric.

44. Quant aux rois espagnols, malgré leur dévouement incontestable à l'Église et leur soumission traditionnelle à la Papauté, ils ne purent guère, vu leurs guerres incessantes avec les Sarrasins, donner à la cause pontificale que l'appui platonique de leurs lettres de condoléance. Ferdinand de Castille y joignit l'envoi d'un diplomate habile, Guillaume, abbé de saint Faconde, qui partit de Burgos le 5 décembre 1239, pour tenter encore un coup les voies de conciliation entre les deux partis. Le choix de cet ambassadeur fut dû surtout à l'influence de la reine Bérangère, mère de Ferdinand. Le roi de Castille avait à vider avec l'empereur une affaire de famille. A son lit de mort, sa femme Béatrix l'avait conjuré d'envoyer en Italie leur fils Frédéric pour y recueillir l'héritage maternel. Ce vœu de la mourante n'avait pas encore été rempli pour des motifs divers. L'empereur s'était emparé des domaines de Béatrix, et pendant longtemps il avait refusé de les rendre au

blable que les français aient répondu par l'outrage à l'offre flatteuse de la couronne impériale ? Qui ne voit qu'elles sont inventées à plaisir ces paroles outrecuidantes prêtées aux barons : « Un roi des Francs, que la noblesse du sang et la gloire de ses ancêtres élève au trône des Clovis, est au-dessus de n'importe quel empereur, qui tient sa couronne d'une élection libre ; par conséquent il doit suffire à Robert, et c'est pour lui le comble de l'honneur, d'être le frère d'un si grand roi. » Tout aussi controuvée est l'ambassade que les Français auraient envoyée à la cour de Frédéric pour examiner quel fondement pouvaient avoir les accusations d'hérésie portées par le Pape contre ce prince, qui serait parvenu en feignant des sentiments et des dehors pieux à duper les ambassadeurs, à les convaincre de la pureté de sa foi et de l'injustice de Grégoire à son égard. Blanche et Louis IX n'auraient pas autorisé certainement cette enquête impie sur une sentence de l'Église, dont les décisions leur furent toujours sacrées.

[1] Ext. litt. Frider. apud Petr. e Vineis et Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1239 et sq.

prince espagnol, son homonyme et son neveu. Plus tard, à la suite des négociations menées par le Saint-Siége à la prière de la Cour de Castille, il s'était déclaré prêt à rendre ces biens, à la condition expresse que le jeune prince lui serait envoyé sans retard ; et, en effet l'année suivante, au mois d'avril, nous trouverons le fils de Béatrix à Fogia[1]. Mais Bérangère, qui s'était fait l'ange gardien de son petit-fils orphelin, avait été justement alarmée de la condition imposée par l'empereur : elle ne se dissimulait pas que ce monstre, pour couper court à toute revendication de l'héritage usurpé, n'hésiterait même pas à se débarrasser de l'héritier légitime. Elle voulut donc avant toutes choses faire sonder par l'abbé de Saint-Faconde un terrain plein de piéges et de périls, assurer du moins à son petit-fils, contre les chances qu'il allait courir, la vigilance tutélaire du Saint-Père.

L'anathème promulgué chez les nations catholiques.

45. Frédéric II était résolu à frapper des coups décisifs avant toute intervention efficace des puissances catholiques en faveur de la Papauté. Il ouvrit la campagne de 1240 avec une sorte de rage fiévreuse, qui fit bientôt de tout le domaine pontifical jusqu'à Viterbe un immense champ de bataille. Grégoire insista derechef auprès des évêques pour obtenir sans retard la promulgation des censures qui frappaient son adversaire ; l'empereur, espérait-il, cesserait d'opprimer le Siége apostolique devant la défection de la majeure partie de ses sujets. Mais les évêques allemands invoquèrent toutes sortes de prétextes pour ne pas obéir, et supplièrent même le Pontife de condescendre à des ouvertures de paix[2]. Toutefois la sentence d'excommunication fut solennellement publiée en France, en Danemark, en Angleterre. De là les vives plaintes de Frédéric auprès des monarques de ces pays, surtout auprès de l'insulaire. « Au mépris des liens du sang, écrivait-il à ce dernier, vous avez permis que mon nom fût cloué publiquement au pilori de l'ignominie ; vous avez même commis l'imprudence de laisser recueillir parmi vos sujets, puis d'envoyer à mon ennemi mortel, des sommes considérables ; vous avez entouré d'obstacles et de liens

[1] RICHARD., *Chron.*, ann. 1240.
[2] ALBERT. STAD., *Chron.*, ann. 1240.

le champion de votre propre cause, puisque je combats pour que le Pape ne puisse pas imposer aux rois le joug de la servitude[1]. » Henri ne se laissa pas prendre à ces arguties; il répliqua, de l'avis de son conseil, qu'à lui, plus qu'à tout autre prince de la chrétienté, incombait le devoir d'obéir sans hésitation aux ordres du Souverain Pontife, avec qui l'unissaient étroitement les liens de la vassalité. Cependant Grégoire, devant l'acharnement obstiné de Frédéric et les dangers de jour en jour plus grands qu'il suscitait à l'Église, ne pouvait que multiplier les efforts pour le renverser du trône et faire passer sur un autre front la couronne impériale. Il écrivit donc aux électeurs de choisir un nouvel empereur, pour mettre fin au despotisme intolérable sous lequel gémissait la république chrétienne. « Les Papes, répondirent la plupart des princes électeurs, n'ont pas le droit de dépouiller un empereur de la dignité dont l'a revêtu l'élection ; leur prérogative se borne à décorer des insignes impériaux le personnage élu[2]. »

La lutte s'accentue dans la Haute Italie.

46. C'était méconnaître à plaisir les droits des Papes : l'histoire, d'accord avec la raison, atteste par de nombreux exemples que le vicaire de Jésus-Christ a eu de tout temps le pouvoir de précipiter les tyrans du faîte de la dignité d'empereur ou de roi, lorsque leur gouvernement pervers met en péril le salut des âmes, ou qu'ils ont été parjures à la foi et traîtres aux serments solennels prêtés à l'Eglise le jour de leur couronnement. Il serait superflu de rappeler par combien de crimes Frédéric avait mis Grégoire dans la nécessité d'exercer ce pouvoir contre lui. Fréderic, de son côté, mettait tout en œuvre, flatteries, promesses, corruption, menaces, pour accroître le nombre de ses partisans. Selon la trempe de leur caractère, les uns se laissèrent circonvenir par les ruses de l'empereur, d'autres bravèrent tous les périls pour demeurer fidèles à l'Eglise. Toutes ses tentatives diplomatiques furent infructueuses auprès des belliqueux Florentins, qui faisaient une guerre désastreuse aux habitants efféminés de Sienne, ses alliés. Il fut plus heureux auprès des habitants d'Arezzo, qui se donnèrent à lui en haine de ceux de Pé-

[1] Recit. eas litt. MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1240.

[2] ALBERT. STAD., *Chron.*, eodem anno.

rouse[1]. L'évêque d'Arezzo, rassemblant des troupes en toute hâte, opposa la plus vive résistance au tyran, qui voulut se venger en le dépouillant de tous ses biens. Le Souverain Pontife prit le courageux évêque sous son patronage, ordonna au clergé d'Arezzo de pourvoir à ses besoins, et peu après, afin de l'élever d'autant plus que l'ennemi l'avait abaissé davantage, il lui donna le gouvernement de la Marche d'Ancône[2]. Cette province était alors en proie à toutes les fureurs d'Henri de Gallura, qui l'avait envahi l'année précédente. Frédéric donnait pour excuse à cette occupation armée d'un Etat pontifical ce mensonge, que le Pape lui faisait opposition en Lombardie pour l'empêcher d'y recouvrer les droits impériaux[3]. Toutes les places de la Marche d'Ancône, en état de repousser la violence, eurent la gloire de résister à l'envahisseur avec le plus grand courage. Dans le Picénum, les Récanates se distinguèrent entre tous par leur attachement inébranlable au Saint-Siége. Grégoire, pour les récompenser de leurs fidèles services, érigea en cathédrale leur Eglise de Saint-Flavien et transféra dans leur ville l'évêché d'Aussima, dont les habitants avaient lâchement embrassé la cause de l'empereur excommunié[4]. Les Récanates reconnaissants donnèrent cinq mille livres de leur monnaie pour doter la cathédrale et s'engagèrent à bâtir des demeures honorables à l'évêque et aux chanoines. La direction de toute cette affaire fut confiée au vertueux cardinal Sinibald, gouverneur du Picénum, lequel devait avant peu d'années monter sur le trône pontifical sous le nom d'Innocent IV[5].

Succès balancés. Foligno, Viterbe, Rome.

47. Au cœur de l'hiver, Frédéric résolut de se rendre de la Lombardie à Foligno, dont les habitants l'appelaient pour se livrer à sa domination. Le chemin le plus direct et le plus commode eût été par le territoire de Pérouse ; mais il redoutait la puissance de ce peuple que ni les menaces ni les promesses n'avaient pu flé-

[1] Anonym., *Vit. Gregor.*, ann. 1240.
[2] Gregor., *Epist.*, xiv, 181, 184.
[3] Anonym., *Vit. Gregor.*, ann. 1240.
[4] Gregor., *Epist.*, xiii, 235 ; xiv, 380.
[5] Gregor., *Epist.*, xiv, 109, 189.

chir, non plus que les habitants d'Assise, de Tuderte et de Spolète[1]. Il prit donc la route la plus longue par Castellano, Eugubio et Nocéria, qu'il savait entièrement à sa dévotion. Foligno le reçut en triomphe. Tous les efforts des armes pontificales se tournèrent aussitôt contre cette ville parjure. Mal fortifiée et mal approvisionnée, la place fut en quelques jours à bout de résistance. Frédéric était sur le point de fuir dans la Pouille, lorsque la trahison de Viterbe, entraînant avec elle dans le parti impérial Orta, Toscanella, Corneto, Sutri, Montefiascone et Montalto, changea tout-à-coup la face des choses[2]. Frédéric fit sonner bien haut ce succès obtenu en plein hiver, au mois de février ; succès pourtant qui n'était guère honorable, étant dû à de perfides intrigues et à la vénalité des populations. Ce que l'orgueilleux César se garde bien d'avouer dans ses lettres triomphales à son fils naturel Henri et au roi d'Angleterre, c'est que l'armée pontificale avait tenu tête héroïquement pendant trois mois à ses armées dans ce pays, et qu'il allait être contraint de chercher son salut dans la fuite, lorsque la forfaiture de Viterbe et des autres villes rétablit tout-à-coup ses affaires d'une façon inespérée. Quoi qu'il en soit, la cause Pontificale semblait toucher à sa ruine ; Rome elle-même semblait être sur le point de lui échapper, la majeure partie des Romains ayant suivi l'exemple contagieux de la défection. Frédéric crut qu'il n'avait qu'à étendre la main pour se saisir de son adversaire, un vieillard sans défense, abandonné, trahi et que ses troupes urgeaient de toutes parts. Il oubliait la promesse divine faite à Pierre, que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre la Papauté. L'intrépide Grégoire, inébranlable dans sa confiance en cette parole, ordonna des prières solennelles, fit porter dans toutes les rues de Rome le bois de la vraie croix et les reliques des princes des Apôtres, réunit ainsi tout le peuple dans la basilique de Saint-Pierre, et par un éloquent discours le ramena si complétement à la cause de l'Eglise, que toute l'assistance enflammée d'un saint zèle prit sur l'heure la croix con

[1] GREGOR., *Epist.*, XIV, 156.

[2] ANONYM., *Vit. Gregor.*; MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, et RICHARD. DE S.-GERMAN. *Chron.*, ann. 1240 ; namque perperam Parisius anno 1239.

tre l'oppresseur. Frédéric affecta d'abord le mépris pour cette croisade, « un ramas, écrivait-il à son fils Henri de Gallura, de mercenaires, de mendiants et de serfs. » Mais la fureur ne tarda pas à remplacer le dédain, lorsque la résistance et la valeur des Pontificaux lui eurent appris qu'il lui faudrait acheter chèrement et peut-être n'obtenir jamais la victoire qu'il avait cru tenir.

Pillage de la Sicile. Reddition de Bénévent. Provinces dévastées.

48. Il fit alors publier un édit barbare contre tous ceux qui avaient pris ou qui prendraient la croix pour la défense du Saint-Siége, et ceux qui tombèrent en son pouvoir subirent les plus atroces supplices. Il n'en dut pas moins renoncer à l'espérance de se rendre maître de Rome, et dès le mois de mars il se retira dans le royaume de Sicile, laissant à Simon de Theatino le commandement de l'armée de Viterbe, et à son fils Henri la direction des opérations militaires dans la Marche d'Ancône[1]. Furieux de son échec, il extorqua le plus d'argent qu'il put aux Eglises de son royaume, leva des troupes fraîches qu'il réunit à Capoue, et de la Pouille se jeta tout-à-coup sur Bénévent. Repoussé avec pertes par les courageux défenseurs de cette ville, il en fit ravager les alentours pendant tout l'été ; au mois d'août, quand il crut les Bénéventins abattus par la dévastation de leur territoire, il ordonna de reprendre le siége de la ville, qu'il soumit au blocus le plus rigoureux. La grande majorité des Bénéventins demeura inébranlable dans sa fidélité à la cause de Grégoire. Quelques traîtres ayant comploté d'ouvrir les portes aux impériaux, ils furent punis avec rigueur ; un édit sévère dépouilla leurs héritiers du droit de cité et de toute espérance de rentrer en possession de leurs biens confisqués au profit du trésor. Malheureusement le Pape ne put autrement venir en aide aux Bénéventins qu'en leur adressant de chaleureux éloges pour leur dévouement à l'Eglise et en confirmant leur édit contre les traîtres[2]. Après huit mois de la plus héroïque résistance, pendant lesquels l'hiver n'avait en rien ralenti l'activité des assiégeants, ne voyant arriver aucun secours, ils durent con-

[1] ANONYM., *Vit. Gregor.*; et RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1240.
[2] GREGOR., *Epist.*, XIV, 167.

sentir à se rendre, au mois d'avril 1241[1]. Frédéric avait laissé à ses capitaines la conduite des opérations contre Bénévent. Au mois de juin 1240, voyant que ces opérations traîneraient en longueur, il avait enrôlé une multitude innombrable de mercenaires de tous pays, avait passé six jours à San-Germano pour organiser cette armée nouvelle, était passé par Agni, dont il avait emmené avec lui le seigneur Pandolphe, et s'était emparé du pont et de l'île de Salarato, où il avait établi son camp, avec le projet d'envahir la Campanie et de la soumettre. Il trouva les Campaniens prêts à la défense, inaccessibles aux promesses, inébranlables aux menaces. Alors il change subitement de dessein, et se dirige vers la Marche d'Ancône par le Picénum qu'il met à feu et à sang. Il envahit la Romaniole, et au mois d'août il met le siége devant Faventia qu'il ne prendra que l'année suivante[2].

Continuation de la guerre impie. Ferrare, Venise, Alexandrie.

49. La guerre s'était faite et se poursuivait avec des chances diverses pour les deux partis. Au mois d'avril 1240, avec des contingents fournis par les Lombards et par les Vénitiens, le légat Grégoire de Monte-Longo avait mis le siége devant Ferrare. Elle avait été livrée aux impériaux par Salinguerra, parjure au serment de fidélité qu'il avait fait à l'Eglise Romaine sous Innocent III. Ferrare dut se rendre après avoir soutenu quatre mois de siége, et Salinguerra se remit à la discrétion du vainqueur. Le doge Jacques Teupulo le fit conduire à Venise. Il y fut, disent certains historiens, jeté dans les fers, traité rigoureusement à cause de sa félonie, et cette réclusion, au-dessus des forces d'un vieillard, le conduisit promptement à la tombe ; d'autres racontent au contraire qu'il fut simplement gardé à vue, que les grands et les nobles de Venise lui montrèrent les plus grands égards, et qu'il s'éteignit de vieillesse à l'âge de quatre-vingts ans passés. Il est certain que sa conduite déloyale envers le Saint-Siége avait porté une grave atteinte à sa réputation ; avant la prise de Ferrare par le légat, Paul Traversaria, prince de Ravenne, lui en avait publiquement jeté le reproche à la

[1] RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*, 1241.

[2] ANONYM., *Vit. Gregor.*, ann. 1240. — RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1240 et 1241.

face sans qu'il eût osé répliquer[1]. Les Vénitiens dans cette guerre firent le plus grand mal aux impériaux. Au mois d'août 1240, ils mirent en mer une puissante flotte, qui alla porter le ravage sur toute la côte du royaume de Sicile. Au mois de septembre, ils prennent, livrent au pillage et détruisent de fond en comble Termules, Vesta et d'autres places de la Pouille. Dans les eaux de Brindes, ne pouvant parvenir à s'emparer d'un navire qui revenait de la Terre-Sainte, ils le livrent aux flammes[2]. Les lettres dans lesquelles Frédéric accuse les Vénitiens de haute trahison sont un témoignage de la vigueur qu'ils déployèrent pour repousser sa tyrannie[3]. Il y eut aussi des exemples de princes de l'empire qui prirent fait et cause pour le Saint-Siége, entre autres le comte de Provence et l'archevêque d'Arles, qui n'hésitèrent pas à faire une guerre ouverte à l'empereur excommunié. Grégoire manda au légat Jacques de Préneste de leur venir en aide, au moyen de subsides recueillis dans les diocèses provençaux[4]. Les habitants d'Alexandrie de Piémont se déclarèrent à leur tour pour le Souverain Pontife, qui rendit à cette ville le siége épiscopal dont elle avait été dotée en mémoire de son fondateur le pape Alexandre III, et dont elle avait été dépouillée par Innocent III. Et comme les habitants d'Acqui, partisans obstinés des Teutons, causaient de grands dommages aux Alexandriotes, Grégoire leur signifia de s'abstenir par la suite de ces hostilités, Alexandrie étant sous la tutelle du Saint-Siége, et les menaça de priver leur ville de la prérogative épiscopale s'ils n'obéissaient sur l'heure et ne retournaient pas au giron de l'Eglise[5]. Malheureusement l'adhésion des Alexandriotes à la ligue lombarde fut de bien courte durée : cette année même, oubliant la signification de leur nom et la gloire de leur père, ils se livrèrent à Frédéric par l'entremise de son lieutenant le marquis

[1] MONAC. PATAV., *Chron.*, ann. 1240. — HIER. RUB., *Hist. Raven.*, VI. — ROLAND., *de reb. Marc. Tarvis.*, V, 1.
[2] RICHARD DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1240.
[3] Ext. apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1240.
[4] GREGOR., *Epist.*, XIII, 228.
[5] GREGOR., *Epist.*, XIV, 36, 37.

Manfred de Lancia, qu'ils nommèrent administrateur de leur cité[1].

§ VII. CONCILE EMPÊCHÉ PAR LE TYRAN.

Projet d'un concile œcuménique. Opposition de Frédéric.

50. Grégoire pensait avec raison que la réunion d'un concile œcuménique serait le moyen le plus sûr de mettre un terme à la persécution et d'apporter un prompt remède aux maux dont souffrait l'Eglise. Mais il fallait avant tout obtenir le libre accès de Rome pour les évêques de la chrétienté. Il fit dans ce but proposer à Frédéric une trêve. L'astucieux César, qui ne se souciait nullement de voir sa cause débattue, ses crimes et ses mensonges mis à jour devant ce redoutable tribunal, prétendit ne pouvoir consentir à une suspension d'armes, si ce n'est aux deux conditions inacceptables qu'il n'y aurait pas de concile en ce moment et que les Lombards seraient exclus de la trêve ; c'est-à-dire qu'il aurait profité de l'isolement des Lombards pour les réduire, ce qui lui rendrait plus facile l'écrasement de la Papauté dénuée de tout secours[2]. Malgré cette réponse déloyale, qui équivalait à un refus, Grégoire adressa une lettre encyclique à tous les prélats de la chrétienté, leur donnant rendez-vous à Rome aux fêtes de Pâques de

[1] BARTHOLOM., *Continuat. ad Annal. Genuens.*, ann. 1240.

[2] Encore un impudent mensonge à relever entre mille dans Matthieu Paris. La trêve, dit-il, avait été conclue; mais Grégoire ayant reçu de Jacques de Préneste la nouvelle que des subsides considérables allaient lui être envoyés de France et lui permettre de soutenir les charges de la guerre, il fit venir le cardinal Colonna et lui donna l'ordre de rompre le traité. Sur le refus de ce prélat, « Si vous ne le faites point, se serait écrié le Pape avec colère, je ne vous considère plus comme cardinal. » Et Colonna de répondre par cette vive riposte : « A mon tour je ne vous reconnaîtrai plus comme Pape. » Que ce récit est une calomnieuse invention, on le voit et par ce que Frédéric écrivit au roi d'Angleterre en cette circonstance, puisqu'il dit sans détours les deux conditions qu'il a mises à la conclusion de la trêve [1], et par la conduite même de l'empereur déchu qui multiplia pendant toute cette année les efforts pour arriver à l'occupation des Etats pontificaux, et qui au mois d'août même, date primitivement fixée pour le Concile, pressait activement le siége de Bénévent et de Faventia.

[1] Ext. apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1240.

l'an 1241 ; il invita les rois et les princes à venir eux-mêmes ou bien à se faire représenter au concile[1]. La nouvelle de cette indiction d'un concile général fut bientôt connue dans tout l'univers catholique ; elle plongea les peuples dans une solennelle attente, elle inspira surtout les plus vives craintes à Frédéric. Bourrelé du remords des crimes commis contre l'Eglise, il sentait que la future assemblée allait arracher à ses mains indignes le sceptre impérial. Il voulut à tout prix empêcher ce concours des évêques à Rome, et il fit répandre de toutes parts des lettres pleines de menaces contre ceux qui entreprendraient ce voyage. « Je leur barrerai la route par tous les moyens, disait-il, ce concile n'ayant pas d'autre but que celui d'organiser une vaste conjuration contre moi, et le Pape y recourant, non pour amener la paix entre nous, mais pour donner une recrudescence nouvelle à la guerre. »

L'invasion des Tartares ne peut ramener l'empereur au devoir.

51. Le 13 septembre, du camp devant Faventia, il adressait au roi d'Angleterre une lettre fort explicite à cet égard. « Puis-je permettre, écrivait-il, qu'au moment où la querelle entre le sacerdoce et l'empire est dans toute son effervescence, ma cause soit portée devant un tribunal suspect ? Le Pape, qui a repoussé vos ambassadeurs comme médiateurs de la paix, appelle au concile les princes de l'empire coupables de haute trahison ou corrompus par son or, tels que le comte de Provence, le doge de Venise, le marquis d'Este, le comte de Saint-Boniface, Albéric da Romano, Guicelle de Camino, Paul Traversaria et les autres. Prévenez donc publiquement les prélats d'Angleterre qu'il y va pour eux de la vie s'ils essaient de se rendre à Rome[2]. » Devant ces terribles menaces de Frédéric répandues par toute la chrétienté, beaucoup d'évêques hésitaient à se mettre en route ; au mois d'octobre Grégoire dut envoyer de nouvelles exhortations pour raffermir les timides[3]. Alors même qu'il s'opposait avec une inébranlable fermeté aux projets criminels de Frédéric, le Souverain Pontife n'avait pas de plus vif désir que celui de voir le rétablissement de la paix, sans que le coupable

[1] Gregor., *Regest.*, ann. 1240.
[2] Ext. apud Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1240.
[3] Gregor., *Epist.*, xiv, pag. 49.

empereur le payât de la perte de sa couronne. En 1241, un lamentable événement, l'invasion de l'Europe par les Tartares Mongols lui parut une occasion propice pour ramener le prévaricateur à son devoir. Il écrivait alors au duc de Carinthie qu'il était tout disposé à conclure la paix avec Frédéric, à la seule réserve que celui-ci ne se refuserait point à réparer les dommages qu'il avait causés à l'Eglise, afin que les forces de toute la chrétienté fussent employées au rétablissement du roi de Hongrie et à l'expulsion des barbares[1]. Mais l'empereur, enflé du succès de ses armes en Italie, vit de son côté dans cette invasion des Tartares une occasion superbe pour opprimer l'Eglise et se rendre maître du patrimoine pontifical sans être dérangé par l'intervention étrangère ; redoublant de fureur contre le vénérable Pontife, il alla, pour le rendre odieux, jusqu'à le montrer comme responsable de l'entrée des barbares en Europe[2]. Or, Matthieu Paris lui-même est contraint d'avouer que tout autre fut le sentiment du monde chrétien. L'opinion générale était que les Tartares avaient été déchaînés sur l'Europe par Frédéric pour la ruine de la chrétienté, soit qu'il voulût écraser l'Eglise avec leurs secours, soit que dans sa pensée le Pape dût abandonner le dessein de lui ravir l'empire devant la nécessité de réunir toutes les forces de l'Europe pour les opposer aux nouveaux ennemis, soit enfin qu'il vît là un moyen d'empêcher la croisade que, dans les premiers jours de février, le Pape avait ordonné de prêcher contre lui en Hongrie[3].

L'Europe trahie par l'ennemi de l'Église.

52. Ce qui donnait à ces graves soupçons sur Frédéric presque tout le poids d'une certitude, c'était, outre son impiété connue, qu'à ce moment même où les barbares étaient aux portes de l'Allemagne, il ne volait point à la défense de ses Etats menacés d'un si grand péril. Il se contentait d'envoyer par le monde des lettres déclamatoires pour exhorter les princes chrétiens à prendre les armes, et, pour sauver les apparences, il ajoutait une vague promesse d'aller se mettre à leur tête pour les guider au combat. En

[1] Gregor., *Epist.*, xiv, 91.
[2] Ext. ejus epist. in *Mg. Vall. bibl.*
[3] Matth Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1241. -- Gregor., *Epist.*, xiv, 217.

même temps, il donnait par ses actes le plus éclatant démenti à ses paroles. L'appel de Frédéric aux princes chrétiens se termine ainsi : « Donné en nous retirant après la prise et le sac de Faventia, le 3 juillet[1] ». Qui n'aurait pensé qu'il s'éloignait de Faventia pour marcher contre les Tartares ? Il n'en est rien cependant : de Faventia il va mettre le siége devant Fano ; ne pouvant s'en rendre maître assez vite à son gré, il ravage les environs ; puis il se dirige sur Spolète, qui est obligé de capituler ; il attaque ensuite Assise, et, comme il ne peut s'en emparer, il dévaste la campagne environnante[2]. Sur ces entrefaites arrive à son camp un ambassadeur du roi de Hongrie ; ce roi offre à l'empereur de se reconnaître son vassal, à la seule condition qu'il viendra lutter avec lui contre les barbares[3]. Occasion unique pour Frédéric d'acquérir la suzeraineté d'un vaste et riche royaume en allant à la défense de Béla ; il aima mieux gaspiller son temps à la prise de quelques places et de quelques cantons du patrimoine pontifical pour persécuter Grégoire. Il n'en écrivait pas moins aux princes qu'afin de pouvoir tourner ses aigles contre les envahisseurs, il se dirigeait vers Rome dans le but de faire la paix avec le Pape[4]. En réalité, lorsqu'après avoir passé le mois de juillet à prendre des places ou à dévaster la campagne des Etats pontificaux, il tourna ses étendards vers Rome, il y allait secrètement appelé par le cardinal Jean Colonna, qui avait eu la faiblesse de se laisser gagner à sa cause ; il y allait avec l'espoir de s'emparer de cette ville, et de dépouiller Grégoire de tout le patrimoine de l'Eglise, peut-être même de se saisir de sa personne et de le retenir prisonnier. C'est en cela que consistait son désir de faire la paix, comme nous l'apprend un auteur contemporain dont on ne peut suspecter le dire à cet égard, puisqu'il se montre en tous ses écrits un admirateur zélé de l'empereur[5].

[1] Ext. apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1241.
[2] RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1241.
[3] RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1241.
[4] Ext. in *Mg. Vallic. bibl.*
[5] RICHARD. DE S. GERMAN., *Chron.*, ann. 1241.

Au lieu de repousser les païens, il s'acharne sur les catholiques.

53. Les princes de l'empire auxquels Frédéric abandonnait tout le poids de la guerre contre les hordes asiatiques, ne pouvaient le supposer insensible à la ruine qui menaçait l'Allemagne ; ils redoublèrent d'instances et de supplications pour lui faire quitter la Péninsule. Rien ne put vaincre son opiniâtreté, qu'il colorait de différents prétextes. « Lorsque j'aurai assujetti l'Italie entière à ma puissance, leur disait-il, j'aurai une force irrésistible pour repousser les Tartares et j'en aurai promptement raison. Mais quitter en ce moment l'Italie, quand tout encore est en suspens, ce serait renoncer de gaîté de cœur aux fruits des victoires remportées : pendant que je serais tout entier occupé à l'expulsion des barbares, Grégoire, comme au temps où j'étais en Palestine pour le service de Jésus-Christ, ne laisserait pas échapper cette occasion de s'unir aux rebelles du sud et du nord de la Péninsule, et de me faire une guerre désastreuse[1]. » Frédéric oubliait donc tous ses devoirs pour persécuter la Papauté. Cet acharnement criminel ouvrit les yeux à quelques-uns de ses anciens partisans, qui se détachèrent de sa cause ; l'évêque d'Arezzo, gouverneur du Picénum, reçut le mandat de les absoudre. Le légat Grégoire de Monte-Longo eut mission de réconcilier avec l'Eglise le patriarche d'Aquilée, et le Pape lui manda de faire le voyage de Rome, si l'état de la Lombardie le lui permettait, afin de se concerter sur les nouvelles mesures à prendre[2]. Les maux causés par Frédéric à l'Eglise en 1241 sont innombrables et terribles. Au mois d'avril, Bénévent, après une héroïque résistance est obligé de se rendre à ses lieutenants ; il ordonne de raser les murs et les tours de cette ville, et de s'emparer des armes et des engins. Le même mois Faventia fait sa soumission à l'empereur lui-même ; ses habitants obtiennent grâce de la vie et des biens. Ils avaient tenu toute une année contre les impériaux, et ce long siége avait tellement épuisé le trésor de Frédéric, que celui-ci dut faire fabriquer de la monnaie de cuir, promettant de le racheter plus tard en monnaie de bon aloi[3]. L'His-

[1] Ext. in *Mg. Vallic. bibl.* — [2] GREGOR., *Epist.*, XIV, 198, 212, 252.
[3] RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*; et MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1241. — RICORDAN. MALASPIN., 130.

toire nous apprend comment le monarque sacrilége se créa de nouvelles ressources pécuniaires en extorquant les trésors des Églises. Au mois de juin, son digne ministre, André de Cicala, mande les évêques à Melfi, et les contraint de lui livrer l'or et l'argent, les ornements sacerdotaux et les pierres précieuses de leurs Eglises. Cicala porte à son maître le produit de cette rapine. La ressource étant insuffisante, à son retour, au mois de juillet, il exige dans tout le royaume la levée immédiate d'un certain nombre d'hommes d'armes, et il ordonne de lui apporter à San-Germano tous les trésors qui restent aux Eglises de sa juridiction. Ce pillage est rigoureusement exécuté dans toutes les provinces du royaume, depuis le port de Roseto jusqu'aux plus extrêmes limites, et le butin, entassé à Sainte-Marie de San-Germano, est mis sous la garde de douze seigneurs, les plus riches du pays. Au mois d'octobre, l'empereur se fait apporter tout ce butin à Fogia, et contraint les évêques à racheter en espèces sonnantes leurs vêtements sacrés, les vases et les tableaux. En ceci le témoignage de Richard de San-Germano est d'autant plus précieux qu'il a vu de ses yeux les énormités qu'il raconte [1].

Les chemins de Rome barrés par Frédéric.

54. Il nous reste à rapporter le plus lamentable épisode de cette lutte impie du César teuton contre l'Eglise. En 1239 Frédéric s'était plaint auprès de plusieurs princes dans ses lettres de ce qu'ayant sollicité des cardinaux la convocation d'un concile œcuménique, devant lequel il promettait de se justifier pleinement, il n'était pas fait droit à sa juste requête [2]. Mais, lorsque Grégoire avait répondu par la convocation de ce concile [3], le fourbe despote avait fait tous les efforts et recouru à toutes les manœuvres pour l'empêcher, sous le puéril prétexte que le moment lui paraissait inopportun. Le Souverain Pontife ne devait pas céder et ne céda pas aux menaces du tyran. Il s'appliqua au contraire à prendre les mesures les plus propres à rendre facile et sûr aux évêques le voyage de Rome. Les évêques de la Hongrie et des provinces voisines le firent supplier,

[1] RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1241.
[2] Ext. apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1239.
[3] Ext. apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1240.

par le roi Béla, de les dispenser de paraître au concile,les chemins étant infestés par les satellites de Frédéric. Grégoire répondit en leur indiquant un itinéraire qui leur permettait de ne point traverser les terres de l'empereur[1]. Mais les prélats de ces contrées eurent un motif plus puissant de ne pas obtempérer à l'invitation du Pape ; ce fut la nécessité de demeurer dans leurs diocèses pour repousser l'invasion des Tartares. Du côté de l'Occident, pour déjouer les piéges de l'empereur et assurer le voyage des évêques d'Angleterre, de France et d'Espagne, le Souverain Pontife, par l'intremise du légat Grégoire de Romanie et du patriarche de Jérusalem, qui se trouvait alors à Gênes, obtint de cette dernière cité l'équipement d'une flotte considérable[2]. Frédéric de son côté, pour fermer aux évêques la route par mer, avait fait armer à Pise et dans les ports de la Sicile une flotte plus considérable encore, dont il avait donné le commandement à son fils Henri de Gallura. Quand il sut que les prélats étaient réunis à Gênes, il essaya d'abord de les attirer dans ses filets par la ruse, en les faisant prier de prendre la route de terre à travers ses États : il avait, disait-il, le plus vif désir de les entretenir personnellement, afin de les convaincre de la justice de sa cause ; il leur promettait le plus honorable accueil. Les évêques, qui savaient à quoi s'en-tenir sur les promesses du César teuton, déclinèrent ses offres et se mirent en mer sur la flotte génoise. Celui-ci, furieux de voir sa proie lui échapper, envoya l'ordre à son fils, s'il parvenait à joindre la flotte génoise, de passer au fil de l'épée les légats et les évêques ou de les engloutir dans les flots.

Pise et Gênes Combat naval de la Mellora.

55. Les galères siciliennes étaient venues renforcer les vaisseaux de Pise depuis le mois de mars ; Henri tenait maintenant la mer avec des forces supérieures. Dès que la flotte génoise fut signalée, il lança les siens à l'abordage avec une irrésistible impétuosité. C'était le 3 du mois de mai, un vendredi, le jour où l'on célèbre l'invention de la Sainte Croix. Les Génois soutinrent d'abord la lutte avec avantage, et trois galères de Pise tombèrent en leur

[1] GREGOR., *Epist.*, XIV, pag. 51.
[2] GREGOR., *Epist.*, XIV, pag. 56, 59.

pouvoir. Mais la foule sans armes des évêques encombrait leurs vaisseaux, gênait leurs manœuvres et leurs mouvements, tandis qu'il n'y avait sur les navires impériaux que de vaillants et rudes marins livrés tout entiers à l'attaque ou à la défense. L'issue de la bataille ne fut pas longtemps en suspens. Les Génois écrasés y perdirent plus de vingt galères et le reste fut mis en fuite. Quelques évêques trouvèrent la mort dans le combat ou furent submergés par les flots. Un plus grand nombre, avec les légats Jacques de Préneste et le cardinal Othon, l'archevêque de Rouen, les abbés de Cîteaux et de Clairvaux, et les marins génois tombés aux mains de l'ennemi, furent emmenés à Pise, et de là dirigés par mer sur le royaume de Naples, jetés dans les cachots[1]. C'est là cette mémorable bataille maritime de la Mellora, au sujet de laquelle Frédéric écrivait aux rois et aux princes chrétiens une lettre triomphale, où il cherchait à se prévaloir du succès de ses armes pour démontrer la justice de sa cause, quand on aurait pu lui répondre avec le prophète qu'il se glorifiait dans sa malice parce qu'il était puissant dans son iniquité[2]. Quelques prélats purent échapper aux mains cruelles du tyran, et c'est par eux que Grégoire fut informé de ce grand désastre ; ce furent les archevêques d'Arles et de Tarragone, et les évêques d'Astorg, d'Aure, de Salamanque, de Porto en Portugal et de Placencia. Romieu, ambassadeur du comte de Provence, l'archevêque de Braga et l'évêque d'Annecy étaient également sortis saufs de cette affaire. L'archevêque de Compostelle n'avait dû peut-être son salut qu'à cette circonstance, qu'il avait été retenu en route et n'était arrivé à Gênes qu'après le départ de la flotte. La lettre adressée le 10 mai de Gênes au Pape, par les archevêques d'Arles et de Tarragone, permet encore de citer, parmi ceux qui avaient péri ou avaient été faits prisonniers, les archevêques de Bordeaux, d'Auch, de Besançon, et les évêques de Carcassonne, d'Agde, de Nîmes, d'Asti, de

[1] Richard. de S.-German., *Chron.*; et Albert. Stad., *Chron.*, ann. 1241. — Monac. Patav., *Chron.*, ii. — Ptolom. Lucens., *Annal.*, ann. 1242 ; et alii.

[2] Ext. in *Mg. bibl. Vallic ;* et apud Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1241. — *Psalm.* li, 3.

Pavie[1]. Le podestat Guillaume Surdo et les magistrats de Gênes, de leur côté, écrivirent à Grégoire une lettre qui reste comme un monument éternel de leur inébranlable attachement au Saint-Siége ; ils se déclarent prêts à tout pour faciliter une nouvelle réunion du Concile et pressent le Pape de ne point se laisser abattre et de s'élever au contraire avec plus d'énergie encore contre le tyran[2].

Les évêques prisonniers. Un roi de France

56. Le cœur de Grégoire demeurait à l'épreuve des revers. Si le découragement était à craindre, c'était chez les peuples catholiques, et surtout chez les peuples du nord de l'Italie, les Vénitiens, les Lombards, les Bolonais, exposés de plus près aux fureurs teutones. Aussi le courageux Pontife adressa-t-il aussitôt de toutes parts de vives exhortations à la persévérance[3]. La plume se refuse à décrire les traitements barbares qu'eurent à subir les prélats tombés aux mains des pirates et des satellites de Frédéric, dans la traversée de Pise à Naples, dans les cachots de cette ville, et plus tard dans ceux de Salerne, où André de Cicala les fit conduire sous la garde de Richard du Mont, gouverneur de la Campanie Heureuse ; il suffira de dire que Mathieu Paris, si hostile aux Papes, est obligé de déclarer que ceux qui périrent dans cette dure captivité moururent martyrs[4]. Le cœur généreux de Grégoire saignait de toutes les tortures héroïquement endurées par ses prélats captifs pour la cause de Jésus-Christ. Mais que pouvait-il autre chose que les visiter par ses encouragements, ses paroles de consolation, et la promesse de travailler activement au rétablissement de la concorde, afin d'obtenir leur élargissement? C'est par ces lettres du Pontife aux prisonniers d'André de Cicala que nous apprenons la présence parmi eux du légat Grégoire de Romanie et de l'abbé de Cluny[5]. Louis IX, douloureusement ému de la captivité des évêques français, fit demander à Frédéric leur dé-

[1] Ext. apud GREGOR., *Epist.*, XV, 55.
[2] Ext. apud GREGOR., *Epist.*, XV, 56.
[3] GREGOR., *Epist.*, XV, 48.
[4] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*; et RICHARD. DE S. GERMAN, *Chron.*, ann. 1241.
[5] GREGOR., *Epist.*, XV, 8, 109.

livrance par une ambassade. La réponse de l'empereur fut un refus. Alors le roi lui envoya le prieur de Cluny avec une lettre digne et ferme, qui se terminait par ces mots significatifs : « Le royaume de France est loin d'être assez dénué de forces pour qu'il vous permette de le fouler aux pieds. » Frédéric comprit sans peine, et devant la menace d'une guerre qui pouvait amener sa ruine, il fit taire son orgueil et remit aussitôt les évêques français en liberté [1]. Le désastre de la Mellora fut le signal de nouveaux désastres pour le Saint-Siége. Grégoire de Monte-Longo et les Milanais veulent s'opposer à l'invasion du territoire de Gênes par les Ticiniens ; ils sont complétement battus. Spolète est écrasée ; Intéramne tombe au pouvoir des impériaux ; Fano, Assise, Narni, Réate, payent de la dévastation de leur territoire leur inébranlable fidélité à la bonne cause. Au mois d'août, Frédéric s'empare de Tibur, détruit Albe par les flammes, dévaste Borgo-Novo, occupe Crypta-Ferrata avec une puissante garnison, porte le ravage et la mort jusque sous les murs de Rome [2]. La discorde entre le Pape et le cardinal Jean Colonna, du titre de Sainte-Praxède, mit le comble à tant de maux. L'attachement de ce cardinal au parti de Frédéric datait de loin ; il éclata cette année par une révolte ouverte. Au mois de janvier, Colonna passa dans le camp ennemi, après avoir fait fortifier la tour de Lagusta dans le territoire même de Rome, et les autres places qu'il possédait hors de la ville. Il quitta la Cour pontificale, se rendit à Préneste, s'empara des châteaux de Monticelli et de Ponte-Lucano, et fut bientôt à la tête d'une armée envoyée de Sicile par l'empereur. Grégoire créa sénateur Matthieu Ruffo, et l'envoya faire avec une puissante armée le siége de Lagusta [3].

[1] Ext. in *Mg. Vallicel.* — GUILL. NANG., *Gest. S. Ludov.*, ann. 1241.

[2] Cf. Frider. litt. in *Mg. Vallicel.* — RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1241.

[3] RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1241.

§ VIII. LE SUD ET LE NORD DE L'EUROPE

Situation de l'Espagne. Don Pedro de Portugal

57. Il n'y a peut-être pas d'aussi beau ni de plus étonnant spectacle dans l'histoire que celui de ce Pape presque centenaire déployant en toutes choses,au milieu des circonstances les plus difficiles, pendant un règne de quinze ans, la force et la fermeté de la jeunesse. On est déjà surpris en le voyant soutenir sans défaillance une longue et gigantesque lutte contre Frédéric ; on est contraint de l'admirer sans réserve en le trouvant partout et toujours, au milieu des crises les plus aiguës de cette interminable guerre, égal à sa mission, qui cependant embrasse tout l'univers catholique. En Espagne, Jacques d'Aragon, après avoir achevé la conquête des îles Baléares sur les Maures vers 1230, les avait cédées en fief à l'infant don Pedro de Portugal en échange du comté d'Urgel, que don Pedro avait reçu de sa femme en legs testamentaire. En 1233, le Souverain Pontife,ayant appris que le sultan de Tunis faisait de grands préparatifs pour reconquérir ces îles, prit don Pedro sous le patronage du Saint-Siége, exhorta les rois d'Aragon et de Navarre à le secourir contre l'ennemi commun, manda aux archevêques d'Auch et de Bordeaux de faire prêcher la croisade dans leurs diocèses et d'envoyer leurs contingents au roi d'Aragon ; il put se féliciter des exploits et des victoires de ce prince dans le royaume Sarrasin de Valence[1]. En 1234, les succès des armes chrétiennes contre les Maures ne se démentent pas. Le roi de Portugal, déjà victorieux, prépare contre eux une expédition nouvelle ; le Pape écrit aux Portugais de prendre la croix et de suivre les étendards de leur souverain contre les Infidèles. Ferdinand de Castille, de son côté, mène vigoureusement la campagne contre les Sarrasins et s'illustre par ses victoires et ses conquêtes[2]. Grégoire enjoint à l'archevêque de Tolède de pourvoir au rétablissement

[1] Gregor., *Epist.*, vii, 185, 263. — Surit., iii, 16, 17.

[2] Lud. Tuden., *Hist. Hispan.*, ann. 1234. — Roder. Tolet., ix, 15, 16. — Jos. Marian., xii, 17; et alii.

des anciens évêchés sur les territoires nouvellement conquis[1]. Dans cette guerre les chevaliers de Saint-Jacques rendent des services signalés à leur patrie, à la civilisation, au christianisme; ordre est donné aux évêques d'Espagne de les protéger dans leur personne et dans leurs biens[2]; la restitution du château de Toraf est assurée à cette milice, à la mort des sœurs du roi, et tout litige est clos à cet égard[3].

58. Le maintien de la paix entre les princes chrétiens d'Espagne était une affaire de haute importance pour la cause de la Foi. En avril 1234, Sanche de Navarre meurt, après avoir fait avec Jacques d'Aragon un traité en vertu duquel ces deux rois s'adoptaient mutuellement, le premier qui viendrait à mourir laissant à l'autre sa couronne. Or Jacques était à la fleur de l'âge et avait des héritiers, tandis que Sanche était vieux, maladif et sans enfants. Thibaut comte de Champagne, fils de Blanche sœur du roi défunt, à la nouvelle de la mort de son oncle, vole en Navarre pour recueillir la succession qui lui revenait de droit, et se fait couronner à Pampelune. Le roi d'Aragon court aux armes, et l'on est près d'en venir aux mains. Le Pape délègue aussitôt deux évêques et deux abbés pour prévenir cette guerre, avec mission, s'ils ne peuvent étouffer le différend, de faire porter l'affaire devant le Saint-Siége[4]. En 1235, Grégoire approuve le mariage de Jacques d'Aragon avec Joèle, fille d'André de Hongrie, et confirme la dot donnée à cette princesse[5]. Mais, d'autre part, Alphonse, fils de Jacques et d'Éléonore, dont le mariage avait été canoniquement dissous, obtint du Saint-Siége un diplôme de légitimation, qui lui donnait le droit de succéder à son père[6]. Des artisans de désordre menaçaient de troubler la paix en Aragon; Grégoire intervient pour assurer au

Navarre, Aragon et Castille.

[1] GREGOR., *Epist.*, VIII, 137.
[2] GREGOR., *Epist.*, VIII, 353.
[3] GREGOR., *Epist.*, VIII, 374, 509.
[4] GREGOR., *Epist.*, VIII, post epist. 213.
[5] GREGOR., *Epist.*, VIII, 185; IX, 18. — Surita, III, 19, se trompe lorsqu'il désigne cette princesse sous le nom de Violante; il la confond avec sa mère, qui était fille de Pierre d'Autun, empereur de Constantinople.
[6] GREGOR., *Epist.*, IX, 28.

roi le fidèle concours du clergé et des peuples. Guillaume, archevêque élu de Tarragone, forme le projet d'enlever aux Maures l'île d'Iviça, contiguë au royaume de Majorque ; de pressantes exhortations sont adressées de Rome aux fidèles de son diocèse pour les pousser à le suivre dans cette sainte expédition[1]. Et l'entreprise eut, en effet, un plein succès[2]. L'année 1236 est marquée par un éclatant progrès de la cause chrétienne en Espagne. Ferdinand de Castille, marchant de victoire en victoire, soumet en courant, l'Andalousie et va mettre le siége devant Cordoue, cette florissante cité dont un auteur contemporain dit qu'elle était alors la plus grande de l'univers après Rome, Constantinople et Hispalis[3]. Jacques d'Aragon, pour sa part, s'est jeté sur le royaume sarrasin de Valence, prend les villes, bat les ennemis en rase campagne et met tout en fuite devant ses étendards victorieux.

Prise de Cordoue. Rapides succès des armes chrétiennes.

59. Le roi maure Abenhut hésite entre ces deux incendies, ne sachant auquel des deux courir le plus tôt pour essayer d'en arrêter les ravages. Son armée, lasse de son indécision, le massacre à Alméria. Cet événement tragique plonge les Cordouans dans un tel désespoir qu'ils consentent à rendre leur ville, à la seule condition de pouvoir en sortir et s'en éloigner la vie sauve. Cette mémorable reddition de Cordoue eut lieu au mois de juin, la veille de la fête des apôtres Pierre et Paul. Plein de joie à la nouvelle de ces victoires, le Pape écrivit aussitôt aux évêques d'Espagne de redoubler de zèle dans la prédication de la croisade contre les Infidèles pour arriver à leur complète expulsion de la Péninsule[4]. Ferdinand, aussitôt après son entrée à Cordoue, purifia les temples de la souillure du mahométisme et restaura le culte de Jésus-Christ. Il y trouva les cloches que le roi de Cordoue Almanzor, faisant irruption dans la Galice, avait jadis enlevées à saint Jacques de Compostelle ; il les fit reporter à ce sanctuaire sur les épaules des prisonniers Sarrasins. La grande mosquée, cette splen-

[1] Gregor., *Epist.*, IX, 34, 36.
[2] Surit., III, 20.
[3] Richard. de S.-German., *Chron.*, ann. 1236.
[4] Gregor., *Epist.*, X, 214.

dide forêt de colonnes, n'aura qu'à recevoir un autel pour être une merveilleuse cathédrale. Ferdinand prit aussi les villes de Turgel, Sainte-Croix, Alhange, Montero, et d'autres que nous ne pouvons énumérer[1]. Aussi obtint-il aisément du Saint-Siége qu'une part des revenus écclésiastiques fût consacrée à la guerre sainte, pour mener à bonne fin l'entreprise séculaire de l'expulsion des Maures[2]. Les exhortations et les encouragements du Pape aux princes chrétiens d'Espagne portèrent des fruits abondants. En 1237, Jacques d'Aragon forme le projet d'enlever Valence, comme jadis le Cid Campador. Sur l'ordre du Pape, l'archevêque élu de Tarragone et l'évêque de Barcelone impriment à la prédication de la croisade une activité inconnue jusqu'à ce jour[3]. La prédication n'est pas moins active au nord des Pyrénées[4]. Pierre d'Amélie, archevêque de Narbonne, arrivera lui-même à la tête d'un puissant renfort, et le camp de Jacques recevra une colonne de croisés d'au-delà même de la Manche[5]. Quant au roi de Castille, il poursuivait avec le concours de son fils Alphonse ses succès de l'année précédente, et le Pape le récompensait par de nouveaux priviléges et de nouvelles faveurs[6].

Valence tombe au pouvoir du roi d'Aragon.

60. La croisade contre Valence avait eu pour prélude une prodigieuse victoire remportée sur les infidèles par le prince Bernard-Guillaume, oncle de Jacques d'Aragon. Bernard-Guillaume commandait la citadelle de Puy-Sainte-Marie, établie sur la frontière du royaume pour le défendre contre les incursions des Maures. Zaen, sultan de Valence, à la tête de cinquante mille hommes, mit le siége devant cette place et réduisit la garnison aux expédients désespérés. Confiant dans un triomphe qui semblait inévitable, il laissait son armée se relâcher d'une rigoureuse vigilance. Ce que voyant Bernard, il ranime les esprits abattus de la garni-

[1] Luc. Tudens., *Chron. rer. Hisp.*, ann. 1236. — Roder. Tolet., ix, 16 et 17. — Marian., xii, 17 et 18; et alii.
[2] Gregor., *Epist.*, x, 215.
[3] Gregor., *Epist.*, xi, 234.
[4] Gregor., *Epist.*, xi, 345 et 353.
[5] Surit., iii. — *Annal. Arag.*, 30.
[6] Gregor., *Epist.*, xi, 214, 215 et 249.

son, lui montre qu'il n'y a qu'une chance de salut, se frayer une route l'épée à la main à travers les ennemis, et tombe sur ces derniers à l'improviste avec une telle impétuosité, que ceux qui ne restent pas sous les premiers coups prennent la fuite, saisis d'une terreur panique, sans qu'il soit possible à leurs chefs de les rallier. Dès que Jacques eut réuni son armée et les troupes auxiliaires que la prédication de la croisade lui avait attirées de la France et de l'Angleterre, il fit à son tour irruption dans le royaume de Zaen, et,marchant de succès en succès, alla mettre le siége devant la capitale. Les défenseurs de Valence multiplièrent les sorties pour obliger les chrétiens à lever le siége ; mais ils furent toujours repoussés avec de grandes pertes. Une flotte vint de Tunis pour ravitailler la ville et lui amener du renfort. Elle fut complétement battue. La famine fit bientôt de tels ravages dans la ville, que Zaen, réduit aux abois, la rendit sans conditions. Cinquante mille Sarrasins en sortirent la vie sauve, et furent remplacés par des habitants catholiques, après que les temples eurent été solennellement rendus au vrai culte. Un évêque fut mis à la tête de cette Église ancienne et nouvelle[1]. Il fallait compléter cette éclatante victoire en achevant la conquête du royaume de Valence. Aussi Grégoire, dès le début de l'année 1238, fit-il prêcher activement la croisade dans ce but,en Catalogne,en France, en Ligurie[2]. Jacques mit le comble à sa gloire en faisant bâtir un grand nombre de sanctuaires sur le territoire nouvellement conquis et que le culte de Mahomet avait si longtemps souillé. Le Pape pour le récompenser de son zèle lui confirma le droit de patronage sur les Églises naissantes. Il prit également sa défense contre une ligue formée naguère par les Grands, qui aurait pu porter atteinte aux prérogatives de sa couronne. La reine Joèle, qui se faisait admirer par des qualités au-dessus de son sexe, fut aussi l'objet de faveurs spéciales de la part du Saint-Siége[3].

Une héroïne espagnole. Nouveaux succès.

61. Les Castillans de leur côté poussaient, avec une égale éner-

[1] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1238. — MARIAN., *de reb. Hispan.*, XII, 19.
[2] GREGOR., *Epist.*, XII, 363.
[3] GREGOR., *Epist.*, XI, 382; et XII, 364 et 365.

gie, la guerre contre les Infidèles. Entre mille autres exploits, citons pour sa rareté le trait de courage et de présence d'esprit de la femme du gouverneur d'Alvara. Le général sarrasin Alhamar, profitant de l'absence du chef et de la garnison qui étaient sortis pour fourrager, avait entouré cette citadelle ; il commande l'assaut. Notre héroïne court aux armes, se met à la tête des femmes et repousse avec vigueur les assaillants. Sur ces entrefaites retournent les fourrageurs, qui s'ouvrent un passage le fer à la main à travers les rangs ennemis, rentrent dans la place et forcent bientôt Alhamar à lever le siége et à battre en retraite[1]. La campagne de 1240 eut les plus heureux résultats pour les chrétiens. Hudiel, sultan de Murcie, à qui la puissance d'Alhamar portait ombrage, se mit sous la protection de Ferdinand de Castille ; Alphonse, fils de Ferdinand, se hâta d'occuper la citadelle de Murcie et d'y établir une forte garnison, pour ne pas donner à Hudiel le temps de changer de dessein. Dans le royaume de Valence, les Aragonais poussaient la guerre avec vigueur[2]. Zaen, sentant sa puissance s'effondrer de plus en plus, offrit à Jacques de lui donner la ville d'Alicante, à la condition de recevoir de lui en fief l'île de Minorque. Marché inacceptable, parce que, d'après les traités, Alicante conquise devait appartenir à la couronne de Castille[3]. En 1241, le roi de Portugal et son fils don Fernand, qui venaient de se réconcilier avec l'Église et d'être absous, après avoir longtemps persécuté les évêques et les clercs de leur royaume, équipent une flotte considérable et lèvent une florissante armée de terre pour marcher contre les Infidèles. Grégoire prodigue les encouragements à cette pieuse expédition[4].

Progrès de la religion au Nord. Funestes discordes.

62. Pendant que dans le Midi le zèle du Souverain Pontife assurait la chute et l'expulsion prochaine des Maures d'Espagne, il travaillait avec une ardeur non moins grande à la propagation et au triomphe de la Foi dans les contrées du Nord. L'Évangile avait

[1] MARIAN., *de reb. Hispan.*, XIII, 1.
[2] MARIAN., *de reb. Hispan.*, XIII, 2.
[3] SURIT., III, 37.
[4] GREGOR., *Epist.*, XIV, 222.

fait en peu de temps des progrès si rapides en Prusse, qu'il devenait urgent d'y fonder plusieurs épiscopats. En 1236, Grégoire donne mission au légat Guillaume, cet ancien évêque de Modène devenu l'apôtre de ces lointaines régions, de fixer les limites des diocèses nouveaux, et d'en confier le gouvernement à trois religieux Dominicains[1], lui laissant le pouvoir de transférer au besoin le siége de ces diocèses ou de les diviser en plusieurs[2]. André archevêque de Lunden avait créé trois archevêchés dans l'Estonie récemment convertie au Christianisme, et les chevaliers Porte-Croix s'en étaient emparés ; le Pape la lui fit rendre par l'intermédiaire du même légat Guillaume[3]. Il était à craindre que la Religion, dans ces pays où elle n'avait pas eu le temps encore de pousser de fortes et profondes racines, ne fût renversée, que la Foi ne pérît en sa fleur, si, après tant de travaux consacrés à répandre la semence évangélique, on laissait les Eglises naissantes en butte aux attaques des peuples voisins plongés encore dans les ténèbres de l'idolâtrie. Pour aller au-devant de ce péril, le Souverain Pontife donna le pouvoir à l'infatigable Guillaume de Modène de provoquer la croisade contre les païens du Nord, dans la province de Brême et dans les diocèses de Magdebourg, d'Havelberg, de Brandebourg, de Verden, de Minden, de Paderborn et dans la Gothlande[4]. Les peuples répondirent avec empressement à cet appel. Malheureusement les dissensions entre princes chrétiens firent aboutir cette sainte expédition à un lamentable désastre : vers la Saint-Maurice de l'an 1236, les païens de la Livonie battirent complétement les croisés, en firent un horrible carnage et forcèrent les restes de leur armée à se dissoudre[5]. Le funeste différend, cause de cette sanglante défaite, était né entre le roi de Danemark et les chevaliers Teutoniques à l'occasion de la ville de Ravel dans la Livonie. Les Danois avaient d'abord arraché cette ville aux mains des infidèles ; puis

1 Gregor., *Epist.*, x, 88.
2 Gregor., *Epist.*, ix, 369.
3 Gregor., *Epist.*, x, 19.
4 Gregor., *Epist.*, x, 389.
5 Albert. Stad., *Chron.*, ann. 1236.

elle était retombée sous le joug de ces derniers. Les chevaliers Teutoniques l'assiégèrent ensuite à l'insu du roi de Danemark, s'en rendirent maîtres et refusaient encore de la lui rendre, malgré ses pressantes réclamations fondées sur son droit de premier occupant. Pour mettre fin à cette discorde, Grégoire, gardien jaloux de l'équité, mande à Guillaume d'ordonner aux chevaliers de restituer Ravel à la couronne de Danemark, contre le remboursement des dépenses qu'ils avaient exposées pour en faire la conquête[1].

Le Pape maintient les intérêt de la justice et de la religion.

63. Dans le même but de pacification des princes chrétiens et d'observation de la justice, il donna mission encore au légat de contraindre les princes de la Pologne, et notamment Henri le Barbu, duc de Silésie, à réparer les torts et les dommages qu'ils avaient faits aux Eglises[2]. Cet Henri le Barbu se proposait l'assujettissement de toute la Pologne à sa puissance. Après avoir chassé Conrad, il régissait en souverain les principautés de Sandomir, de Cracovie et de Lublin comme tuteur de Boleslas le Pudique ; alors il tourna ses armes contre Vladislas Othon, duc de la Grande Pologne, et le réduisit à la seule possession de la ville de Gnesnen, dont il entreprit le siége avec une armée formidable. Mais la place fit une vigoureuse défense, et les sorties victorieuses des assiégés lui infligèrent des pertes assez sensibles pour le forcer à battre en retraite ; ce qui remit Vladislas Othon en possession de presque toute sa principauté. Ce fut à l'occasion de cette guerre qu'Henri causa aux Eglises et à l'archevêque de Gnesnen des dommages que le Saint-Siége voulait lui faire réparer[3]. Les princes polonais opposèrent une vive résistance aux injonctions pontificales. On est surpris de trouver cette obstination dans Henri le Barbu, le pieux mari de sainte Hedwige. Le litige était encore en suspens, lorsque le duc mourut, au mois de mars 1238, à Croma, sur les frontières de la Bohême[4]. C'est de son fils Henri que le Pape obtint la réparation due à l'archevêque de Gnesnen, en le menaçant de faire

[1] GREGOR., *Epist.*, x, 30.
[2] GREGOR., *Epist.*, x, 24 et 127-129.
[3] LONGIN., *Hist. Polon.*, VII, ann. 1236.
[4] LONGIN., *Hist. Polon.*, VIII, ann. 1238.

exhumer la dépouille mortelle de son père et de la faire jeter hors des lieux de repos bénis par l'Eglise[1]. Il dut également sévir pour la défense des droits ecclésiastiques contre le duc Conrad de Mazovie[2]. Après la défaite des croisés en Livonie, les païens des bords de la Baltique redoublèrent d'audace contre les Eglises naissantes voisines de leurs contrées. Les néophytes de l'Estonie et de la Prusse se défendaient avec courage contre ces attaques incessantes ; mais ils couraient le danger de succomber dans une lutte trop inégale. En 1240 leur situation était des plus critiques. Grégoire, pour leur procurer de prompts secours, donna l'ordre à l'archevêque de Lunden et à ses suffragants de faire prêcher une nouvelle croisade dans leur diocèse[3]. L'évêque de Prusse avait été pris par les païens et gémissait dans une dure captivité ; le Saint-Siége l'admit dans sa clientèle et prit son Eglise sous son patronage[4].

§ IX. SITUATION RELIGIEUSE ET POLITIQUE DE L'ORIENT

Croisade française en Syrie. Revers à Gaza

64. De l'Espagne jusqu'en Russie, du midi au nord de l'Europe, on trouve la sollicitude tutélaire de Grégoire partout présente ; elle se montre non moins active au-delà des mers, dans la Syrie et dans le Levant. Sur l'ordre du Saint-Siége, l'archevêque de Nicosie avait fait les plus louables efforts pour amener le clergé grec de Chypre à rentrer dans le giron de l'Eglise Romaine, après avoir abjuré tout ferment d'hérésie, frappant d'anathème les réfractaires. Les clercs schismatiques avaient demandé le temps de la réflexion, et la plupart d'entre eux, s'enfuyant en Arménie, après avoir pillé leurs Églises ou leurs monastères, avaient à leur tour lancé l'anathème contre quiconque obéirait à l'archevêque latin. Celui-ci ayant demandé des instructions au Pape, il lui fut enjoint

[1] GREGOR., *Epist.*, XI, 372 ; et XII, 127.
[2] GREGOR., *Epist.*, XII, 4.
[3] GREGOR., *Epist.*, XIV, 185.
[4] GREGOR., *Epist.*, XIV, 17.

de mettre des pasteurs selon Dieu à la tête des Eglises vacantes et que les mercenaires avaient désertées[1]. Vers le même temps, en cette année 1240, Grégoire faisait partir pour la Terre-Sainte l'évêque de Nantes, qu'il avait élevé au patriarcat de Jérusalem, à la place de l'évêque de Tusculum, qui était mort depuis son élection par le collége des chanoines de la Ville Sainte, et qu'il n'aurait pu d'ailleurs laisser s'éloigner de la Cour Pontificale, où ses services et sa présence étaient indispensables[2]. Le nouveau Patriarche fut nommé légat en Syrie et à l'armée chrétienne, sous la seule réserve de surseoir aux fonctions de cette dernière charge s'il arrivait qu'un légat *à latere* fût envoyé pour la remplir[3]. A ce moment étaient réunis en Syrie de nombreux croisés d'Europe qu'avaient amenés l'année précédente Thibault roi de Navarre, Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, Hugues IV de Bourgogne, avec d'autres hauts barons ; l'espérance conçue par les catholiques de relever leurs affaires en ces pays n'eût sans doute pas été vaine, si l'orgueil ou l'intérêt n'eût mis la division parmi les princes chrétiens. Le comte Pierre de Bretagne et d'autres, après avoir fait explorer les alentours de Damas, avaient fait une excursion victorieuse et en étaient revenus chargés d'un riche butin. Alors Amaury de Montfort, Henri comte de Bar, Richard de Chaumont et Anselme de Lisle, tous renommés par leur bravoure, laissant l'envie leur persuader que la gloire de Pierre jetait une ombre sur l'éclat de leurs noms jusqu'à ce qu'ils auraient accompli un semblable fait d'armes, se jetèrent sur la campagne de Gaza sans en donner avis au comte de Bretagne. Ils tombèrent dans une embuscade de l'ennemi, qui fit un grand carnage de leur troupe : quelques-uns des plus nobles furent seuls épargnés, et ce fut pour gémir dans une condition pire que la mort sur le champ de bataille : ils furent emmenés en servitude chez les Sarrasins[4].

65. Les Chrétiens étaient sous le coup de ce déplorable revers — Croisade anglaise Richard Plantagenet.

[1] GREGOR., *Epist.*, XIV, 19.
[2] GREGOR., *Epist.*, XIV, 54.
[3] GREGOR., *Epist.*, XIV, 94, 98.
[4] GUILL. NANG., *de Gest. S. Ludov.*, ann. 1239.

lorsqu'arriva le comte Richard de Cornouailles avec une imposante armée de pélerins d'Angleterre. Son arrivée ranima les courages les plus abattus. On tint conseil et l'on posa cette alternative aux Sarrasins : ou mettre en liberté les captifs de Gaza, ou courir les chances de la guerre. Les Sarrasins aimèrent mieux mettre les captifs en liberté[1]. Les lettres que le comte de Cornouailles écrivit en Europe montrent en quel triste état il trouva la Terre-Sainte. Les chefs étaient divisés par des haines profondes ou de déplorables rivalités ; quelques princes en leur aveuglement tournaient à la ruine des chrétiens les forces qu'ils auraient dû employer contre les Infidèles. Le roi de Navarre et le comte de Bretagne s'étaient retirés au moment même ou Richard allait débarquer, après avoir conclu avec Nazer une trêve pleine de réticences obscures et de périls à peine dissimulés. Il lui devenait donc bien difficile de relever les affaires de la Terre-Sainte, si fortement compromises, avec les seules forces dont il disposait. Il avait pourtant obtenu du sultan de Babylone un traité honorable, en vertu duquel les prisonniers faits de part et d'autre dans la précédente campagne engagée par les Français, recouvraient la liberté. Quelques terres étaient rendues aux anciens possesseurs. Il s'était attaché à fortifier et à restaurer les places ; notamment, une double ceinture de murs, solidement bâtis, avait été donnée à la ville d'Ascalon, qui par là devait être d'un grand secours aux chrétiens, soit pour leur propre défense, soit pour faire des incursions sur le territoire musulman. Cela fait, il avait pu regagner la Sicile après beaucoup d'ennuis et une périlleuse navigation. Là, pour surcroît de douleur, il avait appris que la discorde sévissait entre le Saint-Siége et l'empire, et que plusieurs prélats anglais gémissaient dans les fers. Aussi se rendait-il à Rome, pour essayer de rétablir la paix et pour travailler à la mise en liberté des captifs[2]. Il est donc évident que le retour de Richard de Cornouailles en Europe eut lieu en 1241, après la bataille de la Mellora, où furent pris les évêques qui se rendaient au Concile. Antérieurement, lorsque la nouvelle de la défaite de Gaza fut connue

[1] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1240.
[2] Ext. apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1241.

en Italie, Frédéric, afin de s'attirer quelque estime, écrivit aux sultans de Damas et de Babylone, leur demandant de traiter avec humanité les captifs, les nobles surtout ; faute par eux d'écouter favorablement sa requête, il les menaçait de passer en Orient avec toutes les forces de l'empire. Cette manœuvre eut pour résultat de lui concilier les Romains et d'autres, dont la foi chancelante cherchait un prétexte de défection à la cause Pontificale. Il n'est pas vrai du reste, comme l'insinuaient les ennemis de Grégoire, que celui ci ne s'émut en rien du sort des captifs : il permit de prendre cinq mille marcs sur les fonds destinés à secourir la Terre-Sainte pour les offrir aux Sarrasins comme rançon d'Amaury de Montfort[1] ; et, s'il n'y a pas de trace dans l'histoire de ce qu'il fit pour les compagnons d'infortune d'Amaury, cette mesure prise en faveur de l'un d'eux permet de croire qu'il ne fut pas insensible au malheureux sort des autres. Il y a là du moins un effort généreux ; tandis que dans la lettre de Frédéric aux sultans on ne peut trouver qu'une vaine bravade.

Constantinople. Mort d'Asanès. Hypocrisie de Vatacius.

66. Quant aux captifs, ils durent leur délivrance à l'intervention de Richard de Cornouailles ; ils l'eussent attendue en vain du passage de Frédéric en Syrie, puisque dans sa fureur contre la Papauté il ne voulait pas quitter l'Italie, même pour aller au secours de l'Allemagne contre les Tartares. Les chrétiens de Syrie éprouvés par tant de calamités durent un peu de repos et une lueur d'espérance à une conjoncture toute fortuite. Le sultan de Damas prit ombrage de la puissance du sultan de Babylone, et par l'entremise d'Hermann, grand-maître de la milice du Temple, il fit avec les chrétiens un traité d'alliance offensive, en vertu duquel les chrétiens ne pouvaient faire la paix avec le sultan de Babylone ou du Caire sans le consentement de leur allié de Damas, ni celui-ci à son tour avec le même sultan sans l'approbation des chrétiens ; pour obtenir cet engagement, le sultan de Damas rendait à ces derniers tout le territoire situé au-delà du Jourdain[2]. La situation n'était pas moins critique à Constantinople qu'en Terre-Sainte.

[1] GREGOR., *Epist.*, XIV, 209.
[2] Apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1240.

Vatacius avait dépouillé de toutes ses terres Geoffroy, grand-maître de la cavalerie impériale, à l'exception du château d'Asquili, dont la perte pouvait entraîner celle de Constantinople elle-même. Geoffroy n'avait pas les ressources nécessaires pour défendre cette importante citadelle ; de plus il aurait été obligé de se rendre en France pour entrer en possession des biens que lui avait légués son frère. Son absence aurait tout compromis. Grégoire lui permit de détourner pour la conservation d'Asquili une partie des contributions ecclésiastiques affectées à la défense de l'empire[1]. C'était en 1241. Cette année le jour de la Saint-Jean, Vatacius conclut une trêve de deux ans avec Constantinople ; le roi des Bulgares, Asanès et son fils l'acceptèrent pareillement. Asanès mourut quelques jours après.[2] Vatacius faisait depuis longtemps une guerre désastreuse aux Latins. L'année précédente, le Pape, persuadé que la ruine de l'empire Latin d'Orient entraînerait la ruine de la chrétienté de Syrie, avait fait prêcher en Hongrie la croisade contre les Grecs[3]. Vatacius effrayé recourut à la ruse pour gagner du temps ; il fit savoir à Béla qu'il avait un vif désir de mettre fin au schisme et d'assurer le retour de l'Eglise Grecque à l'Eglise Romaine. Le Souverain Pontife chargea Béla de faire sonder les Grecs, afin de voir s'il y avait quelques chances de succès pour une tentative nouvelle de réunion[4]. Cet examen prouva que Vatacius avait simplement pris le masque de la piété pour conjurer l'orage qui le menaçait, ou du moins pour avoir le temps de se préparer à la défense[5].

Une grande reine en Géorgie. Courage de son peuple.

67. Ce fut alors qu'un événement sans exemple depuis bien des siècles, une formidable invasion de Barbares, d'un côté retint les Hongrois dans leur royaume, et de l'autre mit Vatacius dans la nécessité de faire la paix avec l'empire de Constantinople. Il avait suffi de quelques années aux Tartares, sous la conduite du célèbre Gengis-Khan, pour se tailler un vaste empire en Asie, depuis les

[1] Gregor., *Epist.*, xv, 103.
[2] Alberic., *Chron.*, ann. 1241.
[3] Gregor., *Epist.*, xiv, 2.
[4] Gregor., *Epist.*, xiv, 221.
[5] Gregor., *Epist.*, xv, 103.

frontières de la Chine jusqu'au Caucase. En 1220 ils rencontrent un obstacle sérieux dans un petit peuple de montagnards, les Georgiens, qu'ils empêchent de marcher contre les musulmans comme ils en avaient formé le projet à la nouvelle de la prise de Damiette par les croisés, mais qui les repoussent avec perte. Le roi des Géorgiens périt dans la bataille ; sa sœur Russut ou Rusudès, qui lui succède, opposera pendant près de vingt ans une infranchissable barrière au débordement des Mongols en Europe. En dernier lieu, les envahisseurs, ayant eu d'abord l'avantage, avaient mis la Géorgie à feu et à sang ; alors Russut et son peuple avaient fait un héroïque effort, et les hordes barbares, décimées et mises en complète déroute, payaient chèrement le sang chrétien répandu jusqu'à ce jour par leurs armes. Mais la vaillante reine ne se dissimula point que des hordes plus nombreuses allaient venir bientôt, et que son peuple épuisé par les luttes antérieures ne pouvait désormais leur tenir tête. Elle fit donc appel aux chrétiens d'Europe. Hélas ! le Pape fut contraint de répondre qu'il était impossible de réunir une armée de croisés pour l'envoyer en Géorgie, parce que Frédéric avait soulevé contre l'Eglise une effroyable tempête et jeté la chrétienté dans une guerre intestine qui la déchirait encore. Pendant qu'en Allemagne et en Italie l'Eglise avait à se défendre contre les pseudo-chrétiens, elle avait à combattre les Maures en Espagne, et en Syrie les Sarrasins. Sur la proposition de réunir l'Eglise de Géorgie à l'Eglise Romaine, le Souverain Pontife félicitait la reine et le roi David son fils ; il leur envoyait des religieux de la famille de S. Dominique pour mener cette œuvre à bonne fin[1]. Les Géorgiens abandonnés à leur propres forces durent laisser passer le torrent dévastateur qu'ils ne pouvaient plus contenir en Asie. L'année suivante, en 1241, l'Europe apprit à connaître pour son malheur ces Barbares dont l'héroïsme de Russut et de son peuple lui avait épargné jusque-là les fureurs.

Portrait des Tartares. La Russie saccagée.

68. Ils s'appelaient Tartares, ou du fleuve de ce nom qui arrose l'extrême orient de la Scythie asiatique, ou bien de leur grand nombre, *tartar* en leur langue signifiant agglomération ou multi-

[1] GREGOR., *Epist.*, XIII, 198.

tude. On leur donnait aussi le nom de Mongols, tiré du pays dans lequel leur empire eut de faibles commencements pour s'élever ensuite au comble de la puissance. Enorgueillis de leurs continuelles victoires, ils se vantaient de marcher à la conquête de tout l'univers, déclarant qu'ils anéantiraient tous les peuples qui oseraient refuser de se soumettre à leur joug. Ils n'avaient ni culte, ni demeure fixe, et des chariots recouverts de peaux leur tenaient lieu de maisons. Leur barbarie allait jusqu'à faire ses délices des repas de chair humaine. Ils avaient pourtant un chef, obéi et vénéré parmi eux à l'égal d'un Dieu. Quoique de petite taille, ils étaient trapus et larges d'épaules, solides, avec des membres raides et forts, intrépides, hardis et bravant tous les périls sur un signe du chef. D'un aspect farouche sous leur vêtement de peau de bœuf, d'âne ou de cheval, ils faisaient entendre d'horribles clameurs. Pour toutes armes ils avaient des lames de fer brut. Ils lançaient les flèches avec une adresse incomparable. Au moyen d'outres artistement faites, ils traversaient impunément les fleuves les plus rapides et les marais. Leurs chevaux étaient sans pareils, les plus vites dans les cas urgents, les plus résistants à la fatigue ; et néanmoins, si le fourrage manquait, l'écorce et les feuilles d'arbres ou des racines d'herbes suffisaient à leur entretien [1]. Entrés en Russie sous la conduite d'un de leurs princes appelé Bathy, ils surprirent la vaste et florissante ville de Kief, capitale des Ruthènes, et la détruisirent de fond en comble. Toute la Russie fut mise à feu et à sang, les princes massacrés, les villes et les campagnes livrées au pillage ; puis les envahisseurs disparurent pour un temps, afin d'aller mettre en lieu sûr le butin immense qu'ils avaient fait. Ils reviennent bientôt et fondent comme une avalanche sur Sandomir, où s'était réfugiée toute la population d'alentour ; ils massacrent tout ce qui s'offre à leurs armes sans distinction de rang, d'âge ou de sexe ; chargés de dépouilles, il se préparent à rentrer en Russie. Vladimir, Palatin de Pologne, va les attendre au passage et fond sur eux avec une irrésistible impétuosité. Les Tartares sont d'abord mis en déroute et se jettent en fuyant dans les forêts voisines ;

[1] Apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1241.

mais, s'apercevant bientôt du petit nombre des Polonais, ils se formèrent en bataille et les écrasèrent[1]. Ce n'est point toutefois sans laisser le sol couvert de leurs morts.

La Pologne envahie. Courage et désastre des Polonais.

69. Aussi reviennent-ils en arrière pour se reformer et rassembler des troupes fraîches, avec lesquelles ils portent de nouveau le ravage en Pologne. Vladimir rassemble à la hâte tout ce qu'il peut de soldats, s'entoure de la fleur de la noblesse cracovienne, des restes de celle de Sandomir, accourt au devant des envahisseurs et se précipite sur eux dès qu'il les rencontre. L'avant-garde des Tartares est enfoncée et lâche pied ; mais, lorsque les chrétiens sont déjà las de frapper, les deux autres corps arrivent, fondent sur eux, tuent le plus grand nombre et mettent le reste en fuite. Ce désastre frappa les Polonais d'une telle terreur qu'ils s'enfuirent dans les autres pays et jusque dans les lieux les plus retirés; Boleslas le Pudique, duc de Cracovie et de Sandomir, emmenant sa mère et sa femme, se réfugia d'abord en Pannonie et puis en Moravie dans un monastère de Cisterciens. Les vainqueurs se jetèrent sur la Vratislavie, contrée riche et fort peuplée. Les habitants de cette province, après avoir rassemblé tout ce qu'ils avaient de plus précieux, mirent le feu à leur capitale et s'enfermèrent dans la citadelle. Près de succomber, ils durent leur salut et la déroute des Barbares à un saint dominicain appelé Czeslas. Battues de ce côté, les hordes tartares se répandirent sur le territoire de Legnitz, ayant appris que les Polonais s'y étaient réfugiés en grand nombre. Pendant ce temps le duc Henri, fils de sainte Hedwige, réunissait des troupes dans la Grande Pologne et en Silésie. Il fut bientôt à la tête d'une importante croisade et joignit dans les environs de Legnitz les Tartares, qui étaient encore cinq fois plus nombreux que son armée. Les Polonais n'hésitèrent pas néanmoins à l'attaque, rompirent les premiers rangs des ennemis et en vinrent à une mêlée corps à corps. Alors les sagittaires tartares enveloppèrent de toutes parts le gros de l'armée chrétienne et firent pleuvoir une telle grêle de flèches que le corps de réserve des Polonais ne pouvait porter du secours aux siens qu'à travers

[1] Longin., *Hist. Polon.*, eodem anno.

les plus grands dangers. Les croisés, non sans éprouver de grandes pertes, opérèrent cependant leur jonction, se jetèrent de nouveau sur les ennemis et en firent un grand carnage. Les Tartares se mettaient déjà en déroute, lorsqu'un guerrier sortant de leurs rangs et courant à toute bride entre les deux armées, cria d'une voix terrible en langue polonaise : « Fuyez ! fuyez ! » tout en excitant les siens dans leur langue à reprendre et à soutenir le combat avec vigueur. Effrayé de ce cri et le croyant poussé par une voix amie, le duc Miezlas, qui commandait l'arrière-garde, déserta le champ de bataille, et fut suivi du plus grand nombre de ses soldats. Henri, malgré cela, ne se laissa point abattre, et se jeta de nouveau sur les Tartares avec une impétuosité si grande qu'ils durent reculer. Mais leur corps de réserve, le plus nombreux de tous, vint à leur secours et prit à son tour l'offensive.

Les Tartares en Moravie. La Bohême menacée. Victoire des chrétiens

70. Les chrétiens reçurent le choc sans faiblir ; il s'en suivit une affreuse mêlée dans laquelle les Barbares éprouvèrent des pertes si considérables qu'ils étaient sur le point de prendre la fuite et d'abandonner la victoire à leurs adversaires. Ils furent alors ramenés au combat par une sorte de géant à la face hideuse avec sa barbe inculte affreusement hérissée, qui déploya sur leur front de bataille un large drapeau sur lequel était représentée la lettre grecque χ, et le brandit vigoureusement en faisant entendre des incantations sauvages. A partir de ce moment, les Tartares reprirent le dessus et firent dans les rangs des chrétiens un horrible carnage. Là périrent Boleslas, fils du margrave de Moravie, Pompo Hestern, grand maître des chevaliers Porte-Croix de Prusse, et les plus vaillants de la noblesse de Pologne, au milieu desquels tomba le duc Henri lui-même percé d'un coup de lance [1]. La Pologne ne pouvant plus fournir de butin, les Barbares se tournèrent contre la Moravie et, nul ne s'opposant à leurs fureurs, y promenèrent impunément le mas-

[1] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*; et GUILL. NANG., *Gest. S. Ludovic.*, ann. 1241. — ALBERT. STERO., *Annal.*, ann. 1241 ; apud CANIS., *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 266. — LONGIN., *Hist. Polon.*, VII. — BONFIN., *rerum Ungar. dec.* II, lib. 8. — MATTH. DE SARMAT., I. — CHROM., VIII. — *Vit. S. Edwig.*, 3; apud SUR., tom. V, die 15 octob.

sacre, le ravage et l'incendie. Venceslas, roi de Bohême, se défiant de ses forces, laissait ses troupes enfermées dans les places les mieux fortifiées. Il avait écrit aux princes des contrées voisines de réunir une armée assez puissante pour s'opposer au torrent de l'invasion, s'ils ne voulaient la voir bientôt porter la dévastation sur leur territoire. Plusieurs répondirent à cet appel, entre autres le Palatin de Saxe, qui écrivit en outre à son beau-père le duc de Brabant pour obtenir de lui des renforts. Celui-ci transmit la lettre de son beau-fils à l'évêque de Paris. L'archevêque de Cologne de son côté fit un chaleureux appel au roi et aux barons d'Angleterre. Bientôt il ne fut bruit par toute la chrétienté que des progrès alarmants de l'invasion et des maux inouïs qu'elle semait partout sur son passage. Les peuples étaient sous le coup d'une indicible terreur. Le roi de Bohême avec le secours des princes voisins fut assez heureux pour infliger aux Barbares une grande défaite, qui leur fit abandonner le dessein d'envahir ce royaume : apprenant alors que la Hongrie était en proie aux discordes intestines, Bathy dirigea de ce côté son armée qui s'élevait, dit-on, à plus de cinq cent mille hommes. A la nouvelle de ce danger, Béla avait envoyé le comte Palatin à la tête de vaillantes troupes, pour garder les défilés et barrer le passage à l'ennemi. Les uns pensaient que c'était une fausse alerte ; d'autres insinuaient qu'on avait répandu ce bruit alarmant afin de détourner de leur voyage les évêques près de partir pour le Concile.

Les armées hongroises exterminées. Férocité des vainqueurs.

71. Béla se rendit à Bude en toute hâte, et les Etats du royaume assemblés décrétèrent qu'il était du devoir de tous de se préparer à repousser vigoureusement l'invasion. Sur ces entrefaites, dans les premiers jours de mars, les Tartares font irruption à la frontière, battent et mettent en fuite le comte Palatin, poursuivent à travers la Pannonie leur course victorieuse, et massacrent la population, mais s'abstiennent de toute dévastation et de tout pillage sur un trajet de cinq journées de marche, de peur de manquer de vivres et de provisions au retour. Les Hongrois furent battus toutes les fois qu'ils tentèrent d'en venir aux mains. A la première nouvelle de cette invasion et de la défaite du comte Palatin, Grégoire dou-

loureusement ému écrivit à Béla pour l'exhorter à défendre vaillamment la cause chrétienne, et fit aussitôt prêcher en tous lieux la croisade [1]. Il écrivit dans le même sens à Coloman. Ces deux princes, se mettant à la tête d'une puissante armée, se portèrent au-devant de l'ennemi pour arrêter sa course victorieuse. Malheureusement ils commirent la faute d'enfermer leur armée dans un lieu trop étroit pour qu'elle pût se mouvoir à l'aise, et Bathy, profitant de l'avantage de la position, extermina la plus grande partie de leurs hommes et mit le reste en déroute. Coloman, roi des Ruthènes et duc de Sclavonie, un des princes les plus vertueux de son temps, trouva la mort en cette funeste rencontre, où périrent aussi plusieurs prélats, entre autres les archevêques de Strigon et de Colocz, et les évêques de Jaura, de Transylvanie et de Nitri. Le farouche vainqueur poursuivit les fuyards avec un tel acharnement que le sol était jonché de cadavres et arrosé de sang sur un parcours de deux jours de marche. Un grand nombre de ces fuyards se noya dans les marais du voisinage. Après leur victoire, les Tartares massacrèrent impitoyablemeut tous les Hongrois qui se rendirent ou qui tombèrent en leurs mains, après avoir eu le soin toutefois de les dépouiller de leurs habits qu'ils ne voulaient point souiller. Ils épargnaient les femmes qui leur paraissaient capables de les servir; mais les femmes tartares les tuaient par jalousie quand elles les trouvaient trop belles, ou leur coupaient le nez et les oreilles. Les jeunes captifs étaient livrés à la cruauté des enfants tartares, comme pour ménager à ceux-ci l'apprentissage de la férocité et leur donner la soif du sang humain. De courageux prêtres eurent la généreuse témérité de croire qu'ils pourraient fléchir le vainqueur en allant au-devant de lui la croix à la main et en habits sacerdotaux : ils furent impitoyablemcnt passés au fil de l'épée. Béla, avec sa femme et son fils Etienne, dut fuir en toute hâte et chercher un asile vers les bords de la mer. [2]

[1] Gregor., *Epist.*, xv, 79. — Albert. Stad., *Chron.*; et Guill. Nang., *Gest. S. Ludov.*, ann. 1241.

[2] Longin., *Hist. Polon.*; Albert. Stad., *Chron.*, et Thom. arch. Spalatin., *Chron. Salonitan. episc.*, ann. 1241.

72. Les Cumans, chassés de leur pays par les Barbares, avaient été accueillis avec générosité par les Hongrois. Beaucoup d'entr'eux néanmoins, plutôt que de quitter leur pays, s'étaient soumis au vainqueur, et Bathy leur avait fait grâce contre sa coutume, à la condition qu'ils s'enrôleraient dans ses troupes, parce qu'il avait compris sans doute qu'il en tirerait d'utiles renseignements sur les contrées, inconnues pour lui, qu'il se proposait d'envahir. Quoiqu'il en soit, la vue de nombreux Cumans dans les rangs ennemis accrédita chez les Hongrois l'opinion que leurs hôtes avaient appelé l'envahisseur. Il y eut une sédition orageuse, et Cuténès, prince des Cumans, y perdit la vie. Les Cumans qui purent échapper au massacre, cherchèrent un asile auprès de Bathy, avec lequel ils firent une étroite alliance ; ils se montrèrent depuis si acharnés à venger sur les Hongrois la mort de leur prince, que toutes les fois qu'ils frappaient l'un deux, ils lui criaient : « C'est Cuténès qui te fait cette blessure [1] ! » Jamais aucun peuple n'avait éprouvé des maux comparables à ceux qui désolèrent alors la Hongrie, foulée aux pieds de ses barbares conquérants. Le Souverain Pontife, brisé de douleur à la nouvelle d'un si terrible désastre, écrivit à Béla pour lui rendre moins amère la perte de son royaume, en faisant luire à ses yeux l'espérance de le recouvrer ; il se déclarait tout disposé dans ce but à faire la paix avec Frédéric [2]. C'était se faire illusion sur la perversité d'un prince qui allait montrer que le désir d'assouvir sa haine contre la papauté l'emportait dans son cœur sur le devoir même de veiller au salut de ses propres sujets. Grégoire IX a été pendant tout son Pontificat un admirable modèle de l'héroïsme chrétien dans les afflictions. Il eut à pleurer sur les calamités les plus grandes infligées à l'Eglise ; il vit les Tartares arracher à la couronne de la chrétienté deux de ses plus beaux fleurons, la Hongrie et la Pologne ; la mort ou la captivité des Pères qu'il avait appelés au Concile a mortellement frappé son cœur : la meilleure part du patrimoine pontifical est foulé aux pieds de Frédéric, dont l'impiété triomphante s'offre chaque jour

Nouvelles catastrophes. Mort de Grégoire IX.

[1] Longin., *Hist. Polon.*; et Albert. Stad., *Chron.*, ann. 1241.
[2] Gregor., *Epist.*, xv, 108.

en spectacle jusque sous les murs de Rome à la vieillesse attristée du chef de l'Eglise ; le fardeau de tant de travaux, d'épreuves et de douleurs si vaillamment supporté pendant quatorze ans et cinq mois fit enfin ployer les épaules de l'athlète presque centenaire et le coucha dans la tombe, le 21 août 1241[1].

Les Décrétales Raymond de Penafort. Notre-Dame de la Merci.

73. En reportant un coup d'œil sur le tableau de cette vie militante et dévouée, sur cette lutte incessante de quinze ans soutenue par un vieillard plus qu'octogénaire contre un ennemi qui joignait à l'orgueil du pouvoir toutes les ardeurs de la jeunesse et toutes les ruses de la politique, on estimera que Grégoire IX ne se montra pas inférieur à son glorieux homonyme Grégoire VII. On peut même sans exagération le regarder comme supérieur, soit à raison de son âge, car sous ce rapport il n'admet aucune comparaison, il constitue un phénomène à part dans l'histoire, soit à raison du caractère de son antagoniste et de son temps. Frédéric II n'était ni moins barbare ni moins obstiné que l'empereur franconien Henri IV ; mais il l'emportait de beaucoup sur lui par l'étendue de ses connaissances, la conception de son plan et la suite de ses idées. S'il n'avait pas les emportements de son prédécesseur, il était plus astucieux et plus perfide, et dès lors plus dangereux. Ce n'était pas assez pour lui d'asservir l'Église et d'annihiler la papauté ; il aspirait à détruire la religion. Dans les ténébreux calculs de sa politique et les flagrantes immoralités de sa vie, entrait un élément nouveau, le scepticisme. L'impiété régnait dans son esprit et ne s'étalait pas seulement dans ses actes. C'est ce qui grandit dans de larges proportions aux yeux de l'observateur le rôle du Pontife qui lui barra le chemin avec une invincible énergie. Grégoire nous apparaît comme le sauveur de la société chrétienne. Parmi les soins et les efforts qu'il déployait aux abords de l'arche sainte, pour en éloigner les profanateurs ou les démolisseurs, il trouvait encore le temps de travailler à l'organisation intime du christianisme, en perfectionnant le droit canon. Habile

[1] Richard. de S.-German., Albert. Stad., Bernard., in *Chron.*, ann. 1241. — Monac. Patav., *Chron.*, i. — Matth. Paris., *Hist. Angl.*; et West. Mon., *For. Hist.*, ann. 1241. — Rolandin., *de reb. Marc. Tarvis.*, v, 6.

à choisir les hommes, il appelait à sa cour un Dominicain espagnol, qui jusque-là n'avait enseigné que dans sa patrie la science canonique. Il le fit son chapelain et son pénitencier, mais dans la visible intention de surveiller par lui-même et de guider l'œuvre à laquelle il l'appliqua. L'homme était Raymond de Péñafort, et l'œuvre l'immmense collection des décrétales. Ce monument achevé dans trois ans et qui complète le décret de Gratien, servira de base aux décisions des tribunaux aussi bien qu'aux leçons de l'école. Pendant qu'il en disposait les matériaux, un autre fils de saint Dominique, Antoine de Padoue, s'éteignait tout à coup, quand à peine il semblait avoir atteint le milieu de sa féconde et brillante carrière. Nous avons dit en plus d'une occasion combien Grégoire favorisa les institutions monastiques, avant et pendant son pontificat. Il en est une dont il sanctionna la création, celle de Notre-Dame de la Merci pour la rédemption des captifs, concertée dans la ville de Barcelone entre le roi d'Aragon, ce vainqueur des Maures, Pierre Nolasque son ancien précepteur, et ce même Raymond de Péñafort, qui restera une des plus pures gloires du second cycle dominicain. Les Rédemptoristes d'Espagne allaient rivaliser sous une même inspiration avec les Trinitaires de France. Plusieurs millions de chrétiens leur devront dans la suite des siècles le recouvrement de leur liberté et la conservation de leur foi.

CHAPITRE II

SOMMAIRE.

PONTIFICAT D'INNOCENT IV. (1243-1254).

§ I. CÉLESTIN IV ET VACANCE DU SAINT-SIÉGE.

1. Condescendance intéressée du tyran. Courage des Romains. — 2. Promotion et mort de Célestin IV. Élection empêchée par Frédéric. — 3. Au lieu de les repousser, l'empereur excommunié rivalise avec les Tartares. — 4. Les provinces danubiennes ravagées. L'Allemagne menacée. — 5. Guerre entre l'Angleterre et la France. Bataille de Taillebourg. — 6. Restes du Manichéisme. Martyrs d'Avignonet. Frédéric devant Rome.

§ II. LE NOUVEAU PAPE EN FACE DE CÉSAR.

7. Election d'Innocent IV. Paix à rétablir. Colloque de Melfi. — 8. Récriminations de l'empereur. Réponses du Pape. — 9. Frédéric indigne fils de l'Eglise. Excommunication trop méritée. — 10. Les Lombards soutenus, Viterbe affranchie. — 11. Déroute de Frédéric. Sages mesures adoptées par Innocent. — 12. Entrée du Pape à Rome. Réconciliation momentanée. — 13. Hostilités renaissantes. Piéges tendus.

§ III. INNOCENT IV SE DÉROBE A LA TYRANNIE.

14. Dangers courus par Innocent. Son départ pour Gênes. — 15. Réception faite au Pape par sa patrie. Rage de César. — 16. Innocent se dirige vers

la France. Piété du roi. Indiction d'un concile. — 17. Marche des Tartares. État lamentable du Levant. — 18. Jérusalem démantelée. Les Korasmins lancés sur la Palestine. — 19. Les chrétiens abandonnent la Ville Sainte. Horrible guet-à-pens. — 20. Dernière bataille. Un héros chrétien. — 21. Situation précaire d'Ascalon et de Saint-Jean-d'Acre.

§ IV. PREMIER CONCILE OECUMÉNIQUE DE LYON.

22. Négociations du Pape en Bulgarie, chez les Tartares eux-mêmes. — 23. Ouverture du concile. Première session. — 24. Deuxième session. Discours du Pape. Procès de l'empereur. — 25. Sentence d'excommunication et de déposition. Autres mesures. — 26. Frédéric redouble de fureur. Un candidat à l'empire. — 27. Le landgrave Henri de Thuringe élu roi des Romains. — 28. Victoire signalée du protégé d'Innocent.

§ V. LE TYRAN SOUS LE POIDS DE L'ANATHÈME.

29. La puissance de Frédéric chancelle en Italie. — 30. Démarches hypocrites du tyran. Intervention inutile. — 31. Mort inopinée du roi Henri. Guillaume de Hollande son successeur. — 32. Projets criminels du tyran contre le Pape et la France. — 33. Heureuse diversion des Lombards. Fureurs du Teuton. — 34. Famille royale de France. Courage du Pape exilé. — 35. Troubles en Bohême. Guillaume couronné roi. — 36. Défaite de l'ex-empereur à Parme. Sa duplicité. — 37. Enzio son fils succombe de même. Mort tragique de Pierre des Vignes. — 38. Retour inespéré de fortune. Mort inattendue de Frédéric. — 39. Frédéric II mourut-il absous et repentant ?

§ VI. SOLLICITUDE UNIVERSELLE DU PAPE INNOCENT IV.

40. Paix entre l'Angleterre et l'Écosse. Révolution en Portugal. — 41. Succès des chrétiens en Espagne. Séville prise aux Maures. — 42. La Hongrie sauvée du joug par le Pape. — 43. La Norwége relevée, la Pologne protégée. — 44. La Prusse en butte aux incursions des Poméraniens. — 45. Le Pape vient au secours de la religion et des peuples. — 46. Daniel, duc de Russie, sacré roi. Les Russes se tournent vers Rome.

§ VII. DEUX INFUENCES OPPOSÉES EN ORIENT.

47. L'Orient ébranlé par la prédication catholique. — 48. Missionnaires en Tartarie. Orgueil du grand Khan. — 49. Dissensions en Palestine. La main de César. — 50. Intervention du Pape, noblesse de ses sentiments. — 51. Tentatives renouvelées pour amener les Musulmans à la foi chrétienne. — 52. Tout se dispose pour le retour du Pape en Italie. — 53. Ce retour est résolu ; il sera pacifique.

§ I. CÉLESTIN IV ET VACANCE DU SAINT-SIÉGE

Condescendance intéressée du tyran. Courage des Romains.

1. Dans le deuil de la chrétienté, Frédéric avait eu l'audace d'écrire : « Il est mort celui par qui la paix était exilée du monde, la discorde triomphait, la religion et la société penchaient vers leur ruine.... » Les événements ne tarderont pas à démontrer qu'il n'y avait pas d'autre ennemi de la paix que lui-même, puisqu'il ravivera bientôt la lutte contre l'Eglise avec une nouvelle fureur, sans reculer devant le parjure, oubliant l'engagement solennel pris sur le cercueil de Grégoire de quitter l'Italie pour marcher au secours de l'Allemagne contre les Tartares. Lorsque les derniers devoirs eurent été rendus au Pape défunt, les cardinaux se concertèrent pour lui donner un successeur. Ils n'étaient pas en nombre suffisant pour une élection canonique. Deux d'entre eux allèrent au nom de tous trouver l'empereur à son camp de Crypta-Ferrata ; ils obtinrent, non sans peine pour Jacques de Préneste et le cardinal diacre Othon, prisonniers à Salerne, comme pour les autres cardinaux absents, l'autorisation de venir à Rome exercer leur droit d'électeurs. Ce fut à la prière du comte Richard de Cornouailles que cette autorisation fut donnée, mais avec cette réserve que les deux captifs iraient reprendre leurs fers après le conclave, à moins qu'Othon ne fût élu. Réunis dans l'église des Sept-Trônes, au nombre de dix seulement, ils divisèrent leurs suffrages, et Galfrid, archevêque de Milan, obtint cinq voix contre trois données à Romain, évêque de Porto. La constitution apostolique veut qu'on regarde comme légitime celui des candidats sur lequel le sacré collége réunit ensuite les deux tiers des suffrages. Mais les cardinaux ne purent s'entendre, et la division au contraire ne fit que s'accentuer. Au mois de septembre, le cardinal Romain mourut pendant le conclave, et, comme l'empereur s'était prononcé pour Galfrid, la rumeur publique attribua au poison le soudain trépas de son compétiteur. Dans ces circonstances les Romains prirent et jetèrent dans les fers le cardinal Jean Colonna, bien connu par sa dévotion

à la cause de Frédéric, et détruisirent de fond en comble ses tours et ses forteresses[1]. Devant le dissentiment du sacré collége pour l'élection du Pape, Othon alla reprendre ses chaînes à Salerne, pour ne pas exposer les otages aux mauvais traitements des impériaux. Frédéric loua la loyauté et la force d'âme du cardinal, mais il ne l'en fit pas moins remettre dans sa prison, par cela même qu'il craignait son inflexible droiture ; il ne pouvait du reste lui pardonner d'avoir promulgué en Angleterre la sentence d'anathème dont l'avait frappé le Pape défunt. Jacques de Préneste imita la loyale conduite d'Othon[2].

Promotion et mort de Célestin IV. Élection empêchée par Frédéric.

2. Le choix de Galfrid par cinq cardinaux avait eu lieu le 20 ou le 21 septembre. L'archevêque renonça volontairement au bénéfice de cette élection, qui ne lui paraissait pas légitime. Il n'accepta la dignité papale que lorsque tous les suffrages se furent réunis pour le désigner, le 27 octobre après de longues contestations. Il prit à son avénement le nom de Célestin IV. Avant de monter sur le trône pontifical, il avait longtemps pratiqué les vertus ascétiques parmi les Cisterciens. Grégoire IX l'avait pris là pour le créer cardinal-prêtre du titre de Saint-Marc et puis évêque de Sabine. Il fut chancelier de l'Eglise Romaine. Le monde chrétien eut à peine le temps de sourire aux espérances que faisait concevoir sa promotion : il eut aussitôt après à pleurer sa mort, survenue le 17 ou le 18 novembre, non sans que la rumeur publique l'attribuât encore au poison. Il n'est pas vraisemblable d'ailleurs que le poison soit intervenu si fréquemment contre les Pontifes et les cardinaux ; dans ce dernier cas du moins il ne semble pas que l'opinion alors accréditée mérite créance. A peine peut-on rattacher un acte de quelque importance à ce règne trop éphémère d'une vingtaine de jours : c'est une Bulle à l'archevêque de Soissons en faveur du monastère de La Charité en Bourgogne[3]. La même année 1241, au

[1] Richard. de S.-German., *Chron.*; et Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1241. — West. Mon., *Flor. hist.*, ann. 1244.

[2] Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1241.

[3] Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1241. — Monac. Patav., *Chron.*, ii. — Anonym., *Mg. Vit. Cœlest.*, inter al. gest. Rom. Pont. — Stero., *Annal.*, ann. 1241. — Albert. Stad., Richard. de S.-German., *Chron.*; — Bernard., *Chron. Pont.*

mois de décembre, l'impératrice Isabelle, sœur de Henri d'Angleterre, meurt en mettant au monde un enfant mort-né. Frédéric ne fut pas seulement frappé dans ses affections de famille, il apprit à la même époque la perte de Saint-Jean-d'Acre, et bientôt après de tout le royaume de Jérusalem[1]. Après la mort de Célestin, l'empereur recourut à toutes les manœuvres pour faire monter sur le trône pontifical une de ses créatures. Des cardinaux, il retenait les uns en prison, mettait les autres en fuite, poursuivait de ses menaces ceux qu'il croyait hostiles à sa cause ; il en avait par de séduisantes promesses attiré quelques-uns dans son parti. C'est à peine s'il y eut jamais jusqu'à six ou sept cardinaux présents à Rome ; cette vacance du siége Apostolique ôta tout éclat et toute dignité à la Cour Romaine[2]. Et Frédéric eut l'impudence de reprocher insolemment aux cardinaux leurs divisions, dont il était l'auteur[3].

Au lieu de les repousser, l'empereur excommunié rivalise avec les Tartares.

3. Au mois de février 1242, il députait au Sacré-Collége le grand maître des chevaliers Teutoniques, récemment fait archevêque de Bari, et Roger Porcastella, cherchant à leur imposer les conditions de sa réconciliation avec l'Église. Ce qu'il voulait en son âme, c'était un refus, afin d'avoir un prétexte pour envahir le reste du patrimoine pontifical et mettre l'Église en servitude. Au mois de mai, les conditions léonines de la paix étant repoussées, André de Cicala, capitaine du royaume, rassemble une armée, se jette sur Réate, et, ne pouvant s'en emparer, ravage tout le territoire. Le duc de Spolète en fait autant contre Narni. Une armée impériale va de la Marche d'Ancône sur Ascolo, l'assiége et l'oblige à se rendre au mois de juin. Enflé de ces succès, Frédéric lui-même se met à la tête d'une puissante armée, au mois de juillet, et fait irruption contre Rome. Il ne peut toutefois s'en rendre maître, ravage les environs, et retourne dans son royaume de Sicile, au

Rom., — NICOL. TRIVET., *Annal.*, — NICOL. DE CURB., *Vit. Innoc.* IV. — ROLANDIN., *de reb. marc. Travis.*, V, 6. — PAPEBROC., *Catal. Pontif.*, ad tom. V. Actuum SS. — MARTEM., *Anecdot.*, eodem anno.

[1] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*; et RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1241.

[2] ALBERT. STAD., *Chron.*, et MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1242.

[3] Ext. litt. apud PETR. DE VIN., *Mg. Vall*

mois d'août[1]. Le patriarche d'Aquilée, oncle du roi Béla II, était allé trouver l'empereur, au commencement de l'année, pour le conjurer de marcher contre les Tartares, au secours de la Hongrie, dont on lui offrait la suzeraineté. Pendant six mois, il le suivit d'un camp à l'autre ; l'astucieux César l'ajournant de délai en délai, mais promettant toujours d'exaucer bientôt sa prière. Quand le malheureux solliciteur le vit retourner en Sicile, il comprit l'inanité de ses efforts et regagna tristement son diocèse. Les Tartares mettaient cruellement à profit la criminelle connivence de l'empereur. Bathy avait établi ses campements dans la fertile campagne de Strigon. Son général Caydan avec une partie de l'armée mit le siége devant cette ville, s'en empara, abreuva la terre de sang chrétien, et s'en retourna chargé de riches dépouilles. Il marche ensuite contre Albe-Royale ; la garnison et les habitants le repoussent, et l'obligent à porter ailleurs ses ravages.

Les provinces danubiennes ravagées. L'Allemagne menacée.

4. Béla II, entouré des évêques et de la noblesse, échappe à sa fureur. Le barbare pénètre en Illyrie, et se venge de la perte de sa proie en faisant massacrer une troupe de Hongrois sans armes. Il fait irruption en Croatie, arrive à Spalath, met les alentours à feu et à sang, se retire devant l'attitude des habitants résolus à vaincre ou à mourir, poursuit Béla jusqu'à Traguri, est repoussé par les défenseurs de cette ville, et opère enfin sa jonction avec Bathy. Les Tartares se ruent alors sur les Bosniaques, laissent partout de sanglantes traces de leur passage, entrent chez les Serbes et les Bulgares, et par une ruse cruelle permettent aux prisonniers chrétiens de rentrer dans leur patrie. Mais, pendant que ces infortunés retournent en se félicitant de leur liberté recouvrée, Caydan fond avec ses cavaliers sur leur troupe sans défense et les extermine jusqu'au dernier. Béla, averti de la retraite des Tartares, renaît à l'espérance et se remet peu à peu et sans bruit en possession de son royaume perdu. Hélas ! ses malheureux sujets avaient maintenant à lutter contre un fléau plus terrible peut-être que l'invasion : la famine sévissait au point que les survivants n'avaient pas hor-

[1] RICHARD. DE S.-GERMAM., *Chron.*, ann. 1242.

reur de se nourrir des cadavres des morts[1]. La Hongrie avait sans doute été le pays le plus rudement éprouvé par l'invasion des Tartares ; mais ils n'en portèrent pas moins de terribles ravages chez tous les peuples de l'orient et du centre de l'Europe. Une de leurs armées, sous les ordres de Baïdon, frère de Bathy et fils d'Hoccot, successeur de Gengis, pénétra même jusqu'en Allemagne. Baïdon voulant passer le Danube, et le duc d'Autriche lui rendant impossible le passage du pont, se jeta dans le fleuve avec ses cavaliers pour le traverser à la nage. Mais la violence des eaux eut raison de cette témérité, et le fils d'Hoccot périt englouti avec le plus grand nombre des siens[2].

Guerre entre l'Angleterre et la France. Bataille de Taillebourg

5. Pendant la funeste et trop longue vacance imposée par Frédéric au siége apostolique, en l'absence de cette autorité protectrice des Papes qui tant de fois avait empêché la guerre entre l'Angleterre et la France, ces deux royaumes se jetèrent dans une lutte sanglante. En 1241 Louis IX avait sommé le comte Hugues de la Marche, de reconnaître comme suzerain son frère Alphonse, le nouveau comte de Poitiers, pour ses terres du Poitou. Conquis par Philippe-Auguste, cet ancien patrimoine des Plantagenets garantissait la dot de Jeanne de Toulouse, femme d'Alphonse, et constituait un apanage royal. Hugues, sur le conseil de sa femme Isabelle, mère du monarque Anglais, mortellement jalouse de la reine Blanche, se tenant assuré du secours de Henri, refusait l'obéissance. Louis marcha contre le comte réfractaire avec une puissante armée et lui prit plusieurs places. Isabelle, furieuse de voir que son mari ne pouvait résister aux armes des Français, envoya des hommes affidés à la cour de France, avec mission apparente d'offrir au roi de riches présents et de gagner ses bonnes grâces, mais en réalité pour l'empoisonner. Le complot fut découvert, et les émissaires d'Isabelle furent saisis et jetés dans les fers. Le roi d'Angleterre était accouru au secours du comte de la Marche. Les armées se rencontrèrent à Taillebourg, non loin de Saintes. Le combat fut acharné, la mêlée horrible et l'issue de la journée longtemps

[1] GUILL. NANG., *Gest. S. Ludovic.*, ann. 1242. — LONGIN., *Hist. Polon.*, VII.
[2] HAITO, *Orient. histor.*, 31.

incertaine. Les Anglais furent enfin écrasés, et le roi d'Angleterre dut chercher le salut dans la fuite. Il s'était jeté dans Saintes avec le comte ; mais, ne se sentant pas en sûreté, ils en sortirent pendant la nuit. Les habitants se rendirent alors au vainqueur, qui mit une forte garnison dans la place. Louis IX avait en son pouvoir la plus grande partie des terres du comte, il pouvait le dépouiller entièrement ; il aima mieux lui pardonner[1]. Peu après le roi de France accordait au roi d'Angleterre une trêve de cinq ans. Tous les grands vassaux étaient soumis ; un seul, Raymond de Toulouse, appelait le châtiment pour l'appui notoire qu'il donnait à l'hérésie sans cesse renaissante. Le saint roi se préparait à marcher contre l'incorrigible fauteur du manichéisme, lorsque celui-ci, justement alarmé, s'enfuit auprès de l'empereur, résidant alors dans la ville d'Amalphi[2].

Restes du Manichéisme. Martyrs d'Avignonnet. Frédéric devant Rome.

6. Les hérétiques Albigeois ne reculaient devant aucun crime contre les catholiques. C'est à cette date que se place la mort admirable des martyrs d'Avignonet, près de Toulouse. Dans la nuit de l'Ascension, l'inquisiteur Guillaume Arnaldi avec deux de ses compagnons de l'ordre des frères prêcheurs, Etienne de Narbonne son collègue avec un autre religieux, Raymond de Carbonne, comme lui de l'ordre des frères mineurs, l'archidiacre Raymond de Toulouse, le prieur d'Avignonet, moine bénédictin de Cluse, Pierre Arnaldi, secrétaire de l'inquisition,et trois clercs toulousains furent cruellement martyrisés par les ennemis de la foi dans le préau même du château comtal, par les ordres d'Alfarès, un digne lieutenant du comte[3]. Ces terribles inquisiteurs, qu'on nous représente partout comme des bêtes féroces, reçurent la mort comme des agneaux, sans lancer un anathème, louant Dieu, bénissant les hommes, chantant le *Te Deum*, jusqu'à ce que la dernière voix s'éteignit sous le dernier coup de glaive. Il n'y a point lieu de s'étonner si Raymond se rendit à la cour de Frédéric II ; la haine contre l'Église

[1] Guill. Nang., *Gest. S. Ludov.*, ann. 1242. — Joinvill. *Hist. S. Louis*, pars I.

[2] Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1242.

[3] Bernard., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1242.

servait de trait d'union à ces deux natures impies. Frédéric voyait dans la vacance du Saint-Siége une superbe occasion d'opprimer l'Église et de réduire Rome en sa puissance. Il lève une puissante armée au retour du printemps, en 1243, part de Capoue au mois de mai, passe par San-Germano et par Agni, fait séjour à Flagella, traverse la Campanie, passe le Céparano et se jette sur les environs de Rome, dont il fait détruire de fond en comble quelques tours avancées, causant aux murailles tout le mal qu'il peut. Le siége dura deux mois. L'empereur donnait impudemment pour prétexte à son expédition cette calomnie, que l'ambition et les discordes des Romains avaient empêché jusques-là l'élection d'un nouveau Pontife. Les Romains rejetaient la faute sur les cardinaux, et se défendaient avec vigueur contre les attaques des assiégeants. Frédéric, irrité de ne pouvoir atteindre le but de ses désirs, ordonna par édit la destruction des domaines et des églises des cardinaux et le sac des villes pontificales. C'est ainsi qu'Albe fut livrée à la discrétion des Sarrasins, qui massacrèrent la population, pillèrent les églises, profanèrent les sanctuaires. Frédéric pourtant finit par se laisser fléchir ; il leva le siége et rentra dans son royaume[1]. Fatigué maintenant de cette situation sans issue qu'il avait faite, il résolut de ne plus mettre obstacle à l'élection ; pour la faciliter même, il remit en liberté les cardinaux Othon et Jacques de Préneste.

§ II. LE NOUVEAU PAPE EN FACE DE CÉSAR

Élection d'Innocent IV. Paix à rétablir. Colloque de Melfi.

7. Frédéric II avait pu prolonger pendant dix-neuf mois le veuvage de l'Eglise Romaine ; il n'osa pas résister plus longtemps aux pressantes prières des princes chrétiens. Les cardinaux, dès qu'il leur fut permis d'être en nombre, se hâtèrent de mettre un terme à la vacance du Saint-Siége. Le conclave se réunit dans la cathédrale d'Anagni. Tous les suffrages se portèrent sur le cardinal Sinibald, que ses liens de famille rattachaient à la noblesse de l'em-

[1] RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*; PTOL. LUCENS., *Annal.*; et MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1243.

pire ; il était de l'illustre maison génoise des Fiesqui, comtes de Lavania. Il fut proclamé sous le nom d'Innocent IV, le 25 juin 1243[1]. Les circonstances étaient critiques. De toutes les difficultés du moment, la plus grave était le rétablissement de la concorde entre le sacerdoce et l'empire. Quelle allait être la conduite de Frédéric ? Ce prince, qui connaissait la droiture incorruptible et la fermeté de caractère de l'élu d'Anagni, ne pouvait se dissimuler que les contempteurs de la justice trouveraient en lui un adversaire déterminé. Et pourtant, au lieu de profiter de l'avénement du nouveau Pontife pour se réconcilier sans arrière-pensée avec l'Église, l'indomptable Teuton n'y chercha qu'un moyen de donner le change au monde sur les menées souterraines de sa politique impie. Ce fut à Melfi qu'il apprit le résultat du conclave. La joie qu'il affecta d'en ressentir se traduisit publiquement en démonstrations trop bruyantes pour être sincères. Ses intentions perverses se trahissent déjà dans la lettre de félicitations qu'il écrivit à Innocent IV, et qu'il lui fit porter par une ambassade ayant à sa tête l'archevêque de Palerme, Bérard, qu'accompagnaient Girard de Marbourg, grand-maître des chevaliers Teutoniques, Ansald de Mare, amiral de Sicile, Roger Porcastrella, doyen de Messine, Pierre des Vignes et Taddée de Suessa. L'empereur, au moyen d'insinuations vagues, se pose en victime des persécutions de l'Eglise en ces derniers temps : elle qui l'avait d'abord nourri de son lait, n'a depuis eu pour lui que les injustes colères d'une marâtre. On voit par là que Frédéric entend n'avoir pas à s'humilier sous le pardon ; c'est au contraire une réparation qu'il prétend obtenir. Il se garde bien de le dire tout net ; mais on ne saurait se méprendre sur le sens qu'il cache dans un misérable jeu de mots sur le nom d'Innocent donné

[1] Nicol. de Curb., *Vit. Innoc.*, IV; apud Baluz., *Miscellan.*, tom. VII, pag. 353. — Frider., *Epist. ad ducem Brabant.*; apud Marten., *Collect. monum.*, tom. II, col. 1134. — Matth. Paris., *Hist Angl.*; et Guill. Nang., *Gest. S. Ludov.*, ann. 1243. — Dlugoch., *Hist Polon.*, vii. — Crantz., *Hist. Saxon.*, viii, 11. — Henr., Stero., *Annal.*; apud Canis., *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 267. — Albert. Stad., Rich. de S.-German., Monac. Patav., Nicol. Trivet., Rolandin., et alii in *Chron.*, ann. 1242 et 1243.

au nouveau Pape[1]. Celui-ci fit aussitôt partir pour Melfi, avec mission de travailler au rétablissement de la paix, Pierre, archevêque de Rouen, Nicolas, évêque de Reggio, et Guillaume, abbé de Saint-Faconde. L'abbé Guillaume était le même par qui Ferdinand de Castille avait tenté d'éteindre à son origine la discorde allumée entre Grégoire IX et Frédéric[2]. L'évêque Nicolas étant mort à Melfi, au cours de cette ambassade, fut remplacé par l'ancien évêque de Modène, Guillaume, qui venait de s'illustrer par ses légations en Germanie, et par son courageux apostolat chez les païens de la Baltique[3].

Récriminations de l'empereur. Réponses du Pape.

8. Innocent IV sentit d'autant plus la nécessité de poser nettement et dès le début les conditions de la paix, que l'empereur et ses émissaires mettaient le plus grand soin à le laisser dans l'ombre. Les envoyés pontificaux avaient ordre de réclamer d'abord la mise en liberté immédiate des prélats et des clercs encore retenus captifs, de tous les prisonniers, clercs ou laïques, faits à la bataille de Mellora ; on débattrait ensuite contradictoirement les voies et moyens par où Frédéric devait donner satisfaction sur chacun des griefs et sur tous ceux pour lesquels il avait été frappé d'anathème ; enfin, si l'empereur montrait que l'Eglise lui avait fait quelque tort, ce que le pape ne croyait pas, elle offrait de lui donner réparation légitime. Dans le cas où l'on n'arriverait pas à s'entendre sur les torts à réparer, le Souverain Pontife proposait de soumettre le différend à un concile universel de tous les princes chrétiens tant séculiers qu'ecclésiastiques[4]. Frédéric essaya d'échapper à cette mise en demeure si catégorique en multipliant les récriminations contre le Saint-Siége : il attendait l'accomplissement de la promesse qu'on lui avait faite de rappeler le légat de Lombardie ; il avait mis en liberté le cardinal Jacques de Préneste et d'autres

[1] FRIDER., *Epist. ad Innoc. IV*, in *Mg. Vallicell.* sign. B. XII. « Datum est vobis e cœlo *Innocentii* prædestinata sorte vocabulum, quod per vos *nocentia* subtrahi consultius innuat, et pie suadeat *innocentiam* conservari. »

[2] NICOL. DE CURB., *Vit. Innoc.*, ann. 1243.

[3] ANONYM., *Memorial. Potestat. Regiens.*; apud MURATOR., *Rer. Italic.*, tom. VIII, col 1112.

[4] INNOC., *Epist.*, I, 84.

évêques, tandis que les Pontificaux ne gardaient pas moins Salinguerra dans les fers ; on comblait de dignités l'archevêque de Mayence, ennemi public de l'empereur, et il y avait déni de justice contre ce rebelle ; l'évêque d'Avignon avait été nommé légat en haine du comte de Toulouse, ami de l'empire ; l'hérésie infestait impunément les villes Lombardes sans que le Saint-Siége tentât le moindre effort pour arrêter cette contagion ; le Pape lui-même avait affiché le plus grand mépris pour la majesté impériale en refusant d'admettre en sa présence les envoyés de l'empereur. Innocent IV répondit à toutes ces plaintes en les reprenant en détail, et n'eut pas de peine à montrer qu'elles étaient injustes et vaines, ou même mensongères. Frédéric insistait pour le rappel du légat de Lombardie, parce que le légat était le plus grand obstacle à ses vues de conquête. L'empereur cherchant par tous les moyens, même par la violence, à s'emparer des restes du patrimoine de S. Pierre, dont il avait usurpé la majeure part sous le pontificat de Grégoire, ne pourrait-on pas accuser à juste titre le Saint-Siége de trahison s'il retirait le légat avant la conclusion d'une paix solide entre l'empire et les Lombards ? Il exposerait ces derniers à des représailles imminentes, pour des torts subis et des outrages reçus à à l'occasion de leur fidélité à la cause de l'Eglise. Il n'est pas exact d'ailleurs que ce retrait du légat ait été promis par les cardinaux pendant la vacance du Siége Apostolique. Au cours des négociations qui avaient eu lieu touchant la mise en liberté de l'évêque de Préneste et des autres captifs, les délégués impériaux avaient, il est vrai, sollicité ce retrait au nom de leur maître ; mais à cela ils n'obtinrent une réponse que de la part de quelques cardinaux, qui promirent d'exaucer la demande de l'empereur autant que la chose serait en leur pouvoir lorsque le moment serait opportun. Il ne l'était certainement pas dans les circonstances présentes.

Frédéric indigne fils de l'Eglise. Excommunication trop méritée.

9. Frédéric fait sonner bien haut la mise en liberté de l'évêque de Préneste et de quelques autres ; ne devrait-il pas considérer plutôt combien peu il est digne du titre de fils de l'Eglise en retenant dans les fers les autres captifs? Il ne sert de rien qu'il appelle l'Eglise sa mère, s'il n'agit pas envers elle en bon fils, et

qu'il se vante de sa piété filiale, si aux paroles ne répondent pas les actions. En ce qui concerne la délivrance de Salinguerra, voici la première fois que l'empereur en fait parler au Saint-Siége. Vingt actes publics sont là pour attester que Salinguerra était vassal de l'Eglise Romaine pour la ville de Ferrare ; il a été pris les armes à la main à la tête des Ferrarais révoltés contre l'Eglise à son instigation. S'il était retenu prisonnier sur l'ordre du Pape, qui pourrait à bon droit faire au suzerain un crime du juste châtiment infligé au vassal rebelle et félon ? Mais le Saint-Siége n'est pour rien dans la détention de Salinguerra par les Grands de Venise , et ce n'est pas à lui qu'il faut demander la libération de ce prisonnier. Que l'empereur cependant montre quelque moyen par où le Pape pourrait contribuer à cette libération sans froisser la justice, et celui-ci est prêt à combler ses désirs à cet égard. Frédéric se plaint des honneurs accordés à l'archevêque de Mayence ; ils sont amplement justifiés par les éminentes qualités de ce prélat et par son inébranlable dévouement à la papauté, si bien qu'Innocent se propose d'y ajouter encore dans un avenir prochain. Le Pape toutefois a conscience de n'avoir refusé à personne justice contre l'archevêque, fermement résolu qu'il est de l'accorder pleine et entière à tous les ayants-droit. Il s'appliquerait d'ailleurs bien volontiers à rendre à Frédéric l'attachement de l'archevêque de Mayence et des autres amis de l'Eglise, si Frédéric de son côté voulait enfin rendre à l'Eglise et à ses amis, pour ne plus la violer, la paix qui leur est due. L'empereur prétend que l'évêque d'Avignon a été fait légat en haine de l'empire et par faveur pour le comte de Provence. Il l'a été uniquement contre les hérétiques et contre leurs fauteurs, à la demande des missionnaires Dominicains ; dans toute cette affaire, pas une allusion ni à l'empereur ni au comte de Provence. On ne peut pas rendre le Saint-Siége responsable de l'impunité dont jouissent les hérétiques de la Lombardie, pendant que ceux des autres pays sont l'objet de mesures sévères. Qui ne sait que l'Eglise Romaine, avant la discorde allumée entre elle et l'empire, combattait sans relâche l'hérésie en tous lieux, avec d'autant plus de succès dans le voisinage de Rome, que la pro-

ximité lui rendait plus facile l'exercice de son autorité? Mais depuis que Frédéric s'est fait le persécuteur du Saint-Siége, il l'enferme dans une sorte de blocus si étroit, que le Souverain Pontife est dans l'impossibilité de pourvoir comme il convient à la défense de la Foi catholique, au bonheur de la société, au salut des fidèles. Après cela, Frédéric peut-il faire un reproche au Pape de n'avoir point admis les ambassadeurs en sa présence, alors qu'il est sans exemple qu'un Pontife Romain ait sciemment accordé cette faveur à des excommuniés, tant qu'ils n'avaient pas obtenu le bénéfice de l'absolution selon les formes prescrites par les canons [1]?

Les Lombards soutenus, Viterbe affranchie.

10. Ce langage net et ferme, sobre d'ornements jusqu'à la nudité, qui laisse saillir en tout leur relief les nerfs d'une argumentation invincible, montrait au Protée teuton avec quel redoutable athlète il allait avoir à lutter. Innocent IV ne voulut même pas livrer à son adversaire la ressource de prétendre qu'on lui avait dénié la lutte corps à corps : il leva l'anathème qui pesait sur les ambassadeurs impériaux, afin qu'ils eussent la liberté d'être admis en sa présence et de débattre les conditions de la paix avec lui-même [2]. Grégoire de Montelongo, dont Frédéric ne demandait le rappel avec tant d'instance que parce qu'il remplissait trop vaillamment à son gré la difficile mission de légat dans le nord de l'Italie, fut confirmé dans ses pouvoirs, encouragé dans son œuvre, mis et tenu au courant des pourparlers ouverts avec l'empereur. Celui-ci, repoussant les bases strictement équitables proposées par le Saint-Siége, essayait d'en imposer d'autres que la dignité de l'Eglise et de ses alliés ne pouvait admettre. C'est pourquoi le Pape fit donner aux Lombards et aux Trévisans l'assurance que son intention inébranlable était de ne conclure aucune paix compromettante pour leur honneur ou leurs intérêts. Et, comme le patriarche d'Aquilée avait porté la guerre et le ravage dans la Marche de Trévise, il reprocha sévèrement à ce prélat d'avoir manqué à son devoir envers l'Eglise en attaquant ses alliés ; il donna l'ordre à Grégoire de Montelongo de le frapper des censures ecclésiastiques, s'il persistait

[1] Innoc., *Epist.*, I, 89.
[2] Innoc., *Epist.*, I, 93.

dans sa conduite déloyale[1]. A cause donc de l'entêtement criminel de Frédéric, l'Italie restait en proie à tous les maux des discordes civiles, aggravées de l'invasion étrangère. Le joug de l'empereur était lourd, et déçues étaient les espérances de paix qu'on avait fondées sur l'avénement d'un nouveau Pontife. Les défections se multiplièrent dans le camp impérial. Les marquis de Montferrat et de Malespina, Verceil, la Sardaigne retournèrent au Pape[2]. La confédération de Viterbe pour s'affranchir des impériaux s'adressa au cardinal Rainier, du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*. Dans le consistoire tenu à ce sujet, l'avis d'Innocent IV fut que l'heure n'avait pas encore sonné pour le Saint-Siége de recourir ouvertement aux armes séculières contre Frédéric ; sur cela, les cardinaux convinrent qu'il était inutile de discuter les propositions de Viterbe, puisque la guerre était l'unique moyen d'acquérir cette province ou tout au moins de la conserver après l'avoir recouvrée[3]. Cette attitude réservée du Pape et du consistoire n'affaiblit nullement la ferme résolution des Viterbiens de reconquérir leur indépendance. Le cardinal Rainier leur ménagea l'aide d'un corps de troupes romaines, qui fut secrètement introduit dans la ville au mois d'août. La garnison impériale et le gouverneur comte Simon de Théatino furent attaqués par surprise, forcés de se rendre et jetés dans les fers[4].

Déroute de Frédéric. Sages mesures adoptées par Innocent.

11. Il fallait s'attendre à de promptes et terribles représailles. Des envoyés de Rainier et des Viterbiens coururent à Anagni pour obtenir du Saint-Siége un subside qui leur permît de garder vingt-trois jours à leur solde cinq cents cavaliers et mille fantassins auxiliaires. Innocent IV, tout en rappelant que l'entreprise s'était faite contre son avis et en déclarant de nouveau que le Saint-Siége entendait n'être engagé à fournir aucun secours d'hommes ou d'argent pour la poursuivre, accorda deux mille cinq cents onces d'or pour la solde des troupes auxiliaires, afin qu'on pût les retenir un

[1] Innoc., *Epist.*, I, 127, 136, 212.
[2] Innoc., *Epist.*, I, 204 et 205.
[3] Innoc., *Epist.*, I, 67.
[4] Rich. de S.-German., *Chron.*; — Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1243.

mois si la nécessité l'exigeait[1]. Cette générosité privée du Souverain Pontife sauva Viterbe des redoutables effets de la colère impériale. Au mois de septembre, Frédéric en personne mit le siége devant la place. La défense fut aussi vaillante que l'attaque acharnée. L'orgueilleux et irascible Teuton qui d'abord avait fait entendre aux assiégés les plus formidables menaces dut en rabattre bientôt devant les pertes d'hommes et de machines que la lutte de chaque jour aggravait. Il fit dire aux Viterbiens qu'il était prêt à lever le siége, s'ils consentaient à remettre en liberté le comte Simon et la garnison prisonnière. On les lui renvoya sur l'heure sans exiger aucune garantie touchant l'accomplissement de sa promesse, pour lui montrer quel mépris on faisait de ses efforts. Aveuglé par la colère, il oublia sa parole pour s'attacher à ses desseins de vengeance avec un nouvel acharnement. Les assiégés organisèrent alors une sortie générale et mirent en complète déroute son armée; lui-même s'enfuit jusqu'à Pise, dévorant au fond du cœur sa rage avec sa honte[2]. Pendant ce temps la vigilance d'Innocent IV s'était fait sentir de toutes parts en Italie. Les habitants de Radicofano étaient loués de leur attachement inébranlable au Saint-Siége; ceux de Pérouse, encouragés dans leur fidélité, recevaient mandat de porter aide et secours à leurs malheureux frères d'Assise, écrasés par les ennemis. Une lettre pontificale s'efforçait d'adoucir la douleur des vaincus et de relever leur courage, en exemptant pour vingt années leur diocèse de toute contribution envers l'Eglise Romaine. Ordre était donné aux magistrats de Tuderte et d'Urbevetana de s'appliquer sans retard à la restauration des droits ecclésiastiques; les constitutions contraires à la dignité du clergé édictées par le préteur de Porto étaient rescindées; injonction était faite aux Parmesans de donner satisfaction au clergé de leur cathédrale, alors que d'autre part leur évêque venait d'être frappé de suspense comme dilapidateur des biens de son Eglise; l'anathème était fulminé contre Conrad préteur de Plaisance, qui avait porté de criminelles atteintes aux immunités ecclésiastiques; en-

[1] INNOC., *Epist.*, I, 167.
[2] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*; et RICH. E S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1243.

fin les Génois recevaient l'ordre de cesser leurs persécutions contre les clercs et de rendre le palais archiépiscopal dont ils s'étaient emparés[1].

Entrée du Pape à Rome. Réconciliation momentanée.

12. A la fin d'octobre, après avoir pourvu aux besoins les plus urgents de l'univers catholique, le Pape quittait Anagni pour se rendre à Rome. Les magistrats et le peuple lui firent un accueil triomphal comme n'en avait pas vu depuis longtemps la Ville Eternelle[2]. A cette époque, le farouche Ezzelin tyrannisait la Marche de Trévise, se souillait des crimes les plus odieux, persécutait la Religion et justifiait par actes et par paroles l'accusation d'hérésie portée contre lui par la rumeur publique. Le dominicain Roland de Crémone fut chargé d'informer par voie d'enquête contre ce contempteur de toutes les lois humaines et divines, de le citer ensuite au tribunal de l'Inquisition, en lieu sûr et en présence de tout le peuple, afin d'échapper aux atteintes de sa puissance formidable[3]. Innocent déploya la même vigueur contre les autres ennemis de l'Eglise. C'est ainsi qu'il exhortait les Narniens à persévérer dans leur courageuse résistance aux habitants d'Intéramne, dont les continuelles incursions leur causaient les plus grands maux, décrétant de l'avis du Sacré-Collége que ces derniers ne pourraient en aucun temps être admis au pardon qu'après avoir réparé tous les dommages causés aux fidèles de Narni[4]. Frédéric avait fomenté et favorisait secrètement cette révolte d'Intéramne contre l'Eglise. L'astucieux Teuton cherchait alors à glisser son influence dangereuse et sa funeste action dans Rome même par un moyen détourné : il avait attiré à Aquapendente Henri Frangipane et son fils Jacques ; grâce à la terreur qu'il inspirait, il leur avait extorqué la donation sous couleur d'échange, de la moitié du Colisée et du palais voisin avec les droits attachés à cette possession. Les Frangipani victimes de cette surprise invoquèrent, contre l'acte extorqué, l'autorité du Pape, qui le cassa[5]. Sur ces entrefaites, on put

[1] Innoc., *Epist.*, i, 4, 69, 70, 71, 151, 166, 251, 255, 256, 260, 261, 330, 354.
[2] Rich. de S.-German., *Chron.*, ann. 1243.
[3] Innoc., *Epist.*, i, 517.
[4] Innoc., *Epist.*, i, 617.
[5] Innoc., *Epist.*, i, 603, 619.

croire un moment que les longues et laborieuses négociations pour la paix entre le sacerdoce et l'empire avaient enfin abouti. Après l'insuccès de la première légation, à la fin de 1243, Innocent IV avait tenté par deux fois encore de fléchir l'esprit de l'empereur à des pensées de concorde, en lui envoyant le cardinal Othon, le même qui allait bientôt être promu évêque de Porto. Othon jouissait des bonnes grâces de ce prince, dont il s'était sans doute concilié l'amitié pendant qu'il était retenu prisonnier dans le royaume de Sicile[1]. En outre, les instances de l'empereur de Constantinople Baudouin, alors en Italie, et du comte Raymond de Toulouse, qui suivait la Cour impériale, avaient obtenu de Frédéric qu'il s'engageât sous serment solennel à la soumission envers le Souverain Pontife et à la réparation de tous les torts et outrages faits à l'Église avant et après le temps où il fut frappé d'anathème. Il donna plein pouvoir par diplôme public à Raymond de Toulouse, Pierre des Vignes et Thaddée de Suessa de prêter ce serment en son nom[2], et cette cérémonie eut lieu à Rome le jour de Pâques de l'an 1244.

13. Mais ce bon mouvement de Frédéric tint à peine quelques jours contre les inspirations de sa perversité naturelle. Le Pape ayant envoyé le chevalier du Temple Bonvoisin, son camérier secret, pour recevoir les terres pontificales, usurpées par l'empereur et par ses satellites, cet ambassadeur dut retourner à Rome sans avoir rien obtenu. Devant cette mauvaise foi manifeste, dès les derniers jours d'avril, Innocent écrivait à tous les princes catholiques pour faire éclater à leurs yeux l'équité de sa cause, et notamment au pieux landgrave de Thuringe, qui devait être plus tard opposé comme empereur à Frédéric déclaré déchu du trône impérial[3]. Le perfide Teuton ne renonça pas d'ailleurs à l'espérance d'attirer le Pontife dans ses piéges. Il fit demander par quelques-uns de ses familiers les plus habiles la main d'une des nièces du Pape pour son fils Conrad. Cette demande trompeuse, par où les impériaux cherchaient à gagner du temps, fut accueillie dès les premières ou-

Hostilités renaissantes. Piéges tendus.

[1] Nicol. de Curb., *Vit. Innoc.*, ann. 1243 et 1244.
[2] Ext. apud Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1244.
[3] Innoc., *Epist.*, i, 645.

vertures comme elle le méritait, par un refus préremptoire[1]. En même temps Innocent apprenait que Frédéric avait eu la pensée de l'attirer par ce moyen à une entrevue dans laquelle on se serait emparé de sa personne. Dès ce moment, il se tint sur ses gardes ; pour fortifier la cause du Saint-Siége et la mettre à l'abri de toute surprise, il proclama, le samedi dans l'octave de la Pentecôte, douze cardinaux[2]. De ce nombre était Octavien, procurateur de l'Eglise de Bologne, à la tête de laquelle fut mis Jacques, vice-chancelier de l'Eglise Romaine et neveu du Pape[3]. Jacques, que sa vocation avait poussé dès l'adolescence dans l'ordre des Frères Prêcheurs, se conduisit avec tant de zèle dans la charge qui venait de lui être confiée, qu'il rétablit promptement la paix dans Bologne, depuis longtemps en proie aux discordes civiles. Les anciennes divisions entre le sacerdoce et l'empire s'étant ranimées avec une force nouvelle, le 7 juin Innocent accompagné de tous les cardinaux se rendait à Tifernum, appelé depuis Castellana, espérant qu'en se rapprochant d'Interamne, où était l'empereur, il lui serait plus facile de renouer les négociations pour la paix[4]. Frédéric lui envoya dans cette ville deux de ses créatures, Pierre des Vignes et Gauthier de Sora, qui avaient mission d'endormir sa vigilance en faisant miroiter à ses yeux l'espoir du prompt rétablissement de la concorde. Le prudent vieillard éventa le piége, et, comprenant que le danger s'aggravait de jour en jour, il fit partir secrètement pour Gênes le franciscain Bojolo, avec mission d'obtenir quelques vaisseaux pour transporter la cour pontificale dans cette ville.

[1] NICOL. DE CURB., *Vit. Innoc.*, ann. 1244.

[2] NICOL. DE CURB., *Vit. Innoc.*, ann. 1244. Hinc constat Parisium, qui decem cardinales die SS. Trinitatis dictos scribit, minus accurate numerum et tempus definiisse ; et errasse Ciaconium, qui promotionem hanc cardinalium Lugduni factam constituit, Romæ enim tunc Pontifex agebat.

[3] INNOC., *Epist.*, I, 715, 740.

[4] INNOC., *Epist.*, I, 735.

§ III. INNOCENT IV SE DÉROBE A LA TYRANNIE.

14. Les Génois firent partir aussitôt vingt-deux galères sous le commandement de leur amiral, avec bon nombre de leurs patriciens, qui tous prétendaient à l'honneur d'être alliés ou consanguins de Sinibald, depuis que la Providence l'avait assis sur le trône de Saint Pierre. Chaque galère avait à son bord, outre les matelots, cent quatre rameurs et soixante guerriers d'élite. La flotte ne tarda pas à jeter l'ancre au port de Civita-Vecchia ; le Pape, immédiatement prévenu de son arrivée, se transportait le même jour, qui était le 27 juin, à Sutri, sous prétexte d'y vouloir célébrer solennellement le lendemain la fête des saints apôtres Pierre et Paul. Les émissaires de l'empereur sentirent qu'il fallait brusquer les événements sous peine de voir échapper leur proie, et trois cents mercenaires étrusques reçurent ordre de se tenir prêts à se saisir pendant la nuit du vieillard et des cardinaux sans défense. De leur côté, ils allèrent trouver le Pontife, et, jetant le masque, ils demandèrent impérieusement que l'anathème qui frappait leur maître fût levé tout d'abord, sans quoi celui-ci se considérerait comme dégagé de ses promesses. « Faites savoir à votre maître, répondit le courageux vieillard, que je ne consentirai jamais à faire un acte qui serait une violation manifeste de la justice et de la procédure légale ! » Les députés, après avoir épuisé toutes les violences de langage à la suite de toutes les hypocrisies, sortirent la menace à la bouche. Quelques instants plus tard on donnait avis au Pape du guet-apens préparé pour le milieu de la nuit. Celui-ci, profitant des premières ténèbres et suivi seulement de quelques familiers, non sans avoir fait prévenir les cardinaux du danger qui les menaçait, ayant ensuite échangé, pour n'être pas reconnu, sa robe de pape contre le vêtement qu'il portait autrefois, montait sur un coursier rapide ; à une heure après minuit il était à plus de trente-quatre milles loin de Sutri. A neuf heures, il arrivait à Civita-Vecchia, où Pierre de Capoue, suivi d'un seul compa-

Dangers courus par Innocent. Son départ pour Gênes.

gnon, parvenait à le rejoindre. Le même soir, avec sept cardinaux et une suite peu nombreuse, il prenait place sur la galère de l'amiral génois, et la flotte mettait immédiatement à la voile. C'était le mardi 28 juin. Dès qu'on fut en pleine mer s'éleva une effroyable tempête qui tint pendant trois jours et trois nuits les vaisseaux en danger incessant de naufrage. On était poussé sur les mêmes eaux qu'avaient sillonnées les évêques quand ils furent pris à la Mellora. Le vendredi soir l'ouragan jeta la flotte dans le port d'une île qui appartenait aux Pisans, et force fut d'y passer la nuit. On se trouvait en pays ennemi et tout était à craindre. Dès le lendemain matin, bien que la tempête fût encore dans toute sa rage, la flotte prenait le large sans bruit avant que les gens du port eussent eu l'éveil, gagnait les eaux de Gênes, réussissait à franchir cent vingt-quatre milles en une journée et s'abritait enfin à la nuit dans une rade assez garantie des vents. Là, il fallut faire relâche, la flotte ayant été trop rudement éprouvée pour être en état de tenir la mer en pleine tempête.

Réception faite au Pape par sa patrie. Rage de César.

15. Après deux jours de repos, on eut enfin la joie d'entrer dans le port de Gênes, le mardi 5 juillet. Innocent IV fut reçu dans sa ville natale, par ses proches et par ses concitoyens, au son des cloches, au chant des hymmes, au milieu des démonstrations d'une indicible allégresse[1]. Essayer de peindre la désappointement et la rage de Frédéric lorsqu'il apprit que le Pape avait déjoué ses piéges, serait chose impossible. Il avait formé le dessein de le réduire en son pouvoir, afin d'imposer à l'Eglise telles lois qu'il lui plairait; il voyait s'évanouir ses ambitieuses et perfides espérances. N'avait-il pas surtout à redouter maintenant que le Pontife ne soulevât pour sa perte les princes chrétiens indignés? Il tenta donc de parer le coup en adressant au roi d'Angleterre un récit mensonger du fait, dénaturé pour les besoins de la cause[2]. Sa colère se traduisit surtout en violentes menaces contre ses agents, qui avaient eu la maladresse de ne point fermer la fuite au Pape, et dont la né-

[1] NICOL. DE CURB., *Vit. Innoc.*; et MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*; et CONTINUAT. CAFFAR., *Annal. Genuens.*, ann. 1244.

[2] Ext. apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1244.

gligence avait, disait-il, laissé cette belle proie s'échapper de leurs mains. Il fit alors étroitement garder tous les passages qui conduisent d'Italie en France. Le cardinal Othon de Porto et quelques autres, s'aventurant à travers la Lombardie malgré le danger, parvinrent cependant à tromper la vigilance de ses satellites ; avec l'appui du marquis de Montferrat et des autres princes fidèles, ils rejoignirent à Gênes la Cour pontificale. Quelque solide qu'elle fût, la santé d'Innocent IV fut profondément ébranlée par les terribles secousses morales et physiques qu'il venait d'avoir à soutenir. Arrivé dans sa patrie, il fut atteint d'une maladie grave, et, pour retremper ses forces dans un air plus pur, il dut se faire transporter au monastère de Saint-André de Sexto, où il demeura jusqu'au 5 octobre. Bien que les Génois fussent près à tout pour le défendre, il était encore trop près de Frédéric pour se sentir en sûreté ; il n'eût point voulu d'ailleurs attirer sur ses concitoyens les coups d'une puissance aussi formidable que celle de son farouche persécuteur. Quand il avait quitté Castellana, sa résolution était de gagner la France, cette terre qui avait plusieurs fois été déjà si généreusement hospitalière envers la Papauté persécutée. Il décida de continuer son périlleux voyage jusqu'en ce royaume. Il se rendit donc à Voragine et de là au château de l'Etoile sur la frontière génoise, où la maladie le retint encore jusqu'au 22 octobre. Gênes lui avait donné une vaillante escorte, sous la protection de laquelle il arriva le 8 novembre devant Asti, en passant par Carrarre et Cortimille. Asti jusqu'à ce temps dévouée à l'empereur était encore chancelante entre sa cause et celle du Pape ; elle ferma d'abord ses portes au noble fugitif ; puis elle eut honte de cette conduite pusillanime : elle l'admit dans ses murs. Il en sortit pour se rendre à Suse, où le rejoignirent Othon de Tusculum et Hugues de Sainte-Sabine, qui venaient de Sutri par terre à travers les plus grands dangers[1].

[1] Nicolas de Curbio nous apprend qu'Othon et Hugues reçurent à Suse l'anneau cardinalice. L'anneau était donc encore à cette époque l'insigne du cardinalat. Peu de temps après, Innocent IV remplaça l'anneau par le chapeau rouge. — Le cardinal Hugues, du titre de Sainte-Sabine, qui était dominicain,

Innocent se dirige vers la France. Piété du roi. Indiction d'un concile.

16. C'était donc en plein mois de novembre, quand la saison est déjà rigoureuse dans ce pays de montagnes, qu'Innocent IV traversait les terres du comte de Savoie ; il est certain que vers le milieu de ce mois il fit séjour à Caméra, d'où il écrivit une lettre aux moines de Cîteaux, pour obtenir du roi de France par leur entremise qu'il fît bon accueil au Pontife Romain, vicaire de Jésus-Christ et père commun des fidèles, fuyant la tyrannie de l'empereur [1]. Enfin, après avoir franchi les Alpes, il visitait le monastère cistercien de Haute-Combe, et le 2 décembre il entrait à Lyon [2]. Lorsque la lettre pontificale parvint à Cîteaux, les moines de cet ordre célèbre étaient là réunis en grand nombre pour assister au chapître général qui devait avoir lieu le jour de la Saint-Michel. Louis IX, voulant profiter de cette solennité pour se recommander à leurs prières, entreprit le pèlerinage de Cîteaux en compagnie de sa mère la reine Blanche et de ses frères les comtes de Poitiers et d'Artois. Lorsque les nobles pèlerins furent en vue de l'abbaye, frappés de vénération pour ce lieu béni, ils mirent pied à terre. Les abbés et les moines vinrent processionnellement au devant d'eux, et, quand ils les eurent introduits dans le monastère, saisissant l'occasion propice, ils se jetèrent tous en larmes aux pieds du roi, le suppliant de recevoir avec amour le souverain Pontife qui se réfugiait auprès de lui, comme ses ancêtres avaient ouvert un généreux asile au pape Alexandre fuyant la tyrannie d'un autre Frédéric. Alors le saint roi, se jetant à son tour aux pieds de ces abbés vénérables, dont la tête avait blanchi dans les macérations, le travail et la prière, leur promit que le souverain Pontife trouverait en lui tout le dévouement qu'un père est en droit d'attendre d'un bon fils [3]. Dès qu'Innocent IV fut établi à Lyon comme dans un port où

est fort connu des érudits sous le nom de Hugues de San-Caro pour ses remarquables *Commentaires sur l'Ecriture Sainte,* et surtout pour son inestimable ouvrage des *Concordances.*

[1] INNOC., *Epist.*, II, 27.

[2] NICOL. DE CURB., *Vit. Innoc.*; et CONTINUAT. CAFFAR., *Annal. Genuens.*; et MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1244. — MONAC. PATAV., *Chron.*, II.

[3] *Vit. S. Ludov.*, apud SUR., tom. IV, die 25 augusti. — MATTH. PARIS., *Hist Angl.*; et GUILL. NANG., *de Gest. S. Ludov.*; et BERNARD., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1244; atque alii.

la tempête ne pouvait l'atteindre, il jugea que la réunion d'un Concile œcuménique était le remède le plus efficace qui se pût opposer aux grands maux dont souffrait la Chrétienté ; on y discuterait les moyens de relever les affaires de la Terre-Sainte, de chasser les Tartares, d'empêcher la ruine de l'empire de Constantinople par les schismatiques, de mettre un terme à la discorde entre l'Eglise et Frédéric. Il fixa donc le jour de la Saint-Jean-Baptiste de l'année 1245 pour cette assemblée solennelle des prélats, des rois et des princes[1]. C'est à Lyon qu'elle devait avoir lieu.

Marche des Tartares. État lamentable du Levant.

17. Les Tartares poussaient encore leurs incursions jusqu'au cœur de l'Europe, et les Hongrois, après en avoir délivré leur pays, ne parvenaient pas toujours à les arrêter sur leurs frontières. Quand ils se sentaient menacés à leur approche, saisis de terreur, ils jetaient vers le Pape le cri de détresse. C'est ainsi qu'en 1243 ils avaient fait appel à Innocent IV, qui avait aussitôt chargé le patriarche d'Aquilée de lever une croisade en Germanie et de leur venir en aide[2]. A Constantinople, les affaires des Latins allaient de mal en pis. Baudouin n'avait pu recevoir l'onction impériale qu'en 1243, c'est-à-dire quatre ans après la mort de Jean de Brienne. Peu de temps après son sacre, Baudouin investit Guillaume de Vérone, seigneur de Négrepont, des droits qu'avait sur le royaume de Thessalonique sa femme Hélène comme nièce du roi Démétrius et du marquis de Montferrat[3]. Investiture illusoire ! ce royaume était devenu depuis plusieurs années la proie des Grecs par la conquête qu'en avait faite Théodore Comnène, dont le fils Jean avait été plus tard dépouillé par Vatacius, empereur de Nicée[4]. La puissance de Vatacius devint si formidable à cette époque, que Baudouin se sentant incapable de tenir tête au péril, s'enfuit à la Cour de Frédéric dans l'espoir d'obtenir des secours. Cette protection non moins illusoire lui valut cependant de la part des Grecs une trêve d'une année ; et l'année d'après, il ne sut pas trouver d'autre

[1] Innoc., *Epist.*, ii, 1, 3, 4. — Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1245.
[2] Innoc., *Epist.*, i, 30.
[3] Inserta apud Innoc., *Epist.*, i, 636.
[4] Georg. Logoth., interpr. Leon. Allatio,

moyen de conserver sa couronne que celui d'unir en mariage sa fille catholique au schismatique Vatacius [1]. Innocent IV pourtant avait fait les plus généreux efforts pour retenir l'empire latin sur le penchant de sa ruine : il avait nommé le patriarche de Constantinople légat à l'armée chrétienne du Levant, et pressé les prélats sujets de Baudouin de recueillir des subsides pour soutenir la lutte [2]. Il lui semblait d'autant plus urgent de restaurer l'influence latine dans le Levant, qu'il semblait qu'on pût espérer en ce moment de relever les affaires des chrétiens en Terre-Sainte. Les discordes sanglantes des Sarrasins offraient une occasion des plus favorables. Malheureusement les chrétiens de Syrie avaient pris part à ces dissensions intestines et s'étaient divisés eux-mêmes : les uns, partisans de Frédéric, tenaient pour le sultan de Babylone, pendant que les autres, rompant la trêve conclue avec ce monarque par le comte Richard de Cornouailles, combattaient pour le sultan de Damas.

Jérusalem démantelée. Les Korasmins lancés sur la Palestine.

18. La restauration des murs et des ouvrages de défense de Jérusalem parut au pape une œuvre propre à rapproc[illegible] dans un même esprit les Latins de Syrie ; cette conciliation faite, l'heure serait venue de provoquer en Europe une grande levée de boucliers contre les Musulmans. Le nouveau Pontife n'estimait donc pas entièrement illusoire la cession faite à l'empereur lors de son pèlerinage, puisqu'il y fondait l'espoir de l'avenir en la rendant plus sûre dans le but, il nomma le patriarche de Jérusalem légat apostolique et l'exhorta, ainsi que les archevêques, les évêques, les Hospitaliers les Templiers, les grands du royaume, à s'employer activement au rétablissement des fortifications de la Ville Sainte, avec la promesse qu'il allait obtenir le concours pécuniaire de toute la Chrétienté à cette œuvre si méritoire [3]. Il y avait, peut-on dire, l'esprit de prophétie dans ces sages exhortations, et l'événement ne tarda pas à montrer quel tort immense on eut de ne pas les suivre. L'invasion des Tartares paraissait momentanément contenue en Europe, quoi-

[1] Matth. Paris., *Hist. Angl.*, 1243.
[2] Innoc., *Epist.*, i, 8, 22, 33.
[3] Innoc., *Epist.*, i, 12, 13, 53.

qu'à grand peine ; mais en Asie elle avait rompu toutes les digues et porté de toutes parts le ravage et la terreur. Elle était passée sur la Perse, engloutissant les villes et les armées, sans que rien pût arrêter sa course dévastatrice ; elle était arrivée jusqu'aux frontières des Korasmins, ces habitants du littoral du golfe Arabique convertis au mahométisme, et que les autres musulmans excluaient pourtant de la ligue, à cause de leur incorrigible férocité. Devant le danger qui les menaçait, pris de terreur panique, les Korasmins avaient abandonné leur antique patrie ; allant à la recherche de quelque autre contrée pour y planter leurs tentes. Cette recherche les conduisit chez le sultan de Babylone, un des plus implacables ennemis du nom chrétien. Ce souverain n'eut pas de peine à leur persuader d'entreprendre la conquête des territoires qu'il leur dit être très-fertiles, occupés en Syrie et en Palestine par les chrétiens. Ici la mauvaise foi des Musulmans se montre dans sa hideuse nudité, bien que Frédéric ait essayé d'atténuer dans une lettre ce qu'eut d'odieux la conduite de son allié de Babylone [1]. Les chrétiens qui suivaient les drapeaux des sultans de Damas et de Carak étaient campés du côté de Saint-Jean-d'Acre ; par conséquent, lorsqu'il déchaînait les Korasmins sur Jérusalem, le sultan de Babylone les poussait contre les chrétiens fidèles à la paix qu'il avait conclue avec Richard de Cornouailles. On se doutait si peu à Jérusalem du guet-apens ourdi sur les rives du Nil, que l'ennemi était devant la ville avant qu'on eût pu soupçonner qu'il était en route pour venir. Que pouvait-on faire sans murailles pour se défendre ? Frédéric, qui rejette sur autrui la responsabilité du désastre qui suivit, ne devait-il pas au contraire s'en accuser lui-même, pour avoir négligé, au mépris de ses promesses, de relever les remparts détruits par Coradin depuis le temps du siége de Damiette par Jean de Brienne ?

Les chrétiens abandonnent la Ville Sainte. Horrible guet-à pens.

19. Pourquoi, sourds aux prophétiques exhortations d'Innocent IV, les chrétiens d'Asie n'avaient-ils pas réuni leurs efforts pour rebâtir ces murailles protectrices ? Maintenant il n'y avait qu'un

[1] Ext. in Mg. Vall. bibl.

parti à prendre, celui de chercher un asile plus sûr, et l'on ne saurait faire un crime au patriarche, aux grands-maîtres de l'Hôpital et du Temple, à tous les habitants,de l'avoir pris en profitant de la nuit pour s'enfuir vers Jaffa. Les enfants, les infirmes, les vieillards, les femmes et les jeunes filles, incapables de soutenir les fatigues de cette fuite étaient demeurés dans la ville avec l'espoir que l'envahisseur aurait pitié de leur faiblesse ; ils furent tous impitoyablement massacrés, avec les guerriers valides en bien petit nombre qui avaient mieux aimé vendre chèrement leur vie qu'abandonner leurs demeures. Mais ce n'était point assez pour le farouche vainqueur. Il s'avisa d'un stratagème pour ramener dans ses filets la proie qui lui échappait. Par des émissaires musulmans, que les chrétiens croyaient encore leurs alliés, il fit parvenir aux fugitifs la trompeuse nouvelle que les quelques guerriers restés à Jérusalem avaient mis en fuite l'ennemi,et que les habitants auraient au moins le loisir d'y retourner en toute sécurité pour emporter les richesses qu'ils avaient abandonnées. Les chrétiens se laissèrent prendre à ce piége, malgré les remontrances du grand-maître du Temple, qui continua sa route sur Jaffa, dont on était à moitié chemin, et l'on revint joyeusement vers la ville. Les Barbares avaient élevé sur les édifices toutes les bannières chrétiennes qu'ils avaient pu trouver. A la vue de ces bannières, les chrétiens ne doutèrent plus de la déroute des envahisseurs, et chacun courut vers sa demeure pour y recueillir ce qu'il avait de plus précieux. Alors les Korasmins, qui s'étaient dissimulés jusque-là, se ruent sur cette multitude sans défense et en font un horrible carnage. Tous ceux qui peuvent éviter le fer se précipitent hors de la ville et se jettent dans la montagne voisine, espérant y retrouver, à la faveur de la nuit qui est proche, parmi les rochers et dans les cavernes, un refuge contre les bras des Barbares, las de frapper. Mais les Korasmins poursuivent impitoyablement leur chasse à l'homme dans un pays qu'ils ne connaissent pas, sur les indications des musulmans de la contrée, hier les alliés des chrétiens, et que le fanatisme a tout-à-coup changés en leurs pires ennemis. Le sang de près de sept mille victimes rougit le sol de Jérusalem et de ses environs. Les lieux

Saints, que les plus farouches sectateurs de Mahomet s'étaient contentés d'occuper sans les détruire, furent profanés, saccagés, ruinés au-delà de toute expression[1].

Dernière bataille. Un héros chrétien.

20. A la nouvelle de ce massacre et de ces profanations inouïes, tout ce qui restait de chrétiens en Terre-Sainte se leva pour venger la cause de l'humanité et de la religion. Ceux qui sont le plus près de Jérusalem se réunissent à l'envi sous l'étendard de la Croix. Le patriarche Robert enflamme leur courage par de brûlantes paroles entrecoupées de soupirs et de larmes. On court sus à l'ennemi. Il se fait une horrible mêlée où l'on combat de part et d'autre avec un égal acharnement. Les barbares tombent comme l'herbe sous la faulx, non sans faire éprouver aux croisés des pertes considérables. La lutte atroce se prolonge depuis l'aurore jusqu'au moment de la nuit, où les ténèbres empêchent de discerner un ami d'un adversaire. La bataille demeurait indécise ; mais l'un et l'autre parti sentait l'impossibilité de la reprendre le lendemain. Au jour, les Korasmins se retirèrent et les croisés rentrèrent à Jaffa. Le comte de Jaffa, parent des Brienne et portant fièrement leur nom, était tombé au pouvoir des Barbares. Ils l'amenèrent au pied des remparts de cette ville, et le pendirent par les bras à un gibet, espérant que la cruauté de ce supplice émouvrait les habitants de compassion pour leur seigneur et amènerait la reddition de la place. Mais le héros, s'élevant jusqu'à l'oubli de la douleur avec une force d'âme stoïque, exhortait ses concitoyens à se défendre vaillamment, à ne pas livrer aux Barbares pour rançon de sa vie la liberté de tant de chrétiens. Cette fermeté déjoua les projets des Korasmins. De colère, ils vendirent le comte à beaux deniers comptants au sultan d'Egypte, son plus mortel ennemi, qui, après avoir épuisé contre lui tous les raffinements de la cruauté, sans pouvoir lui arracher une plainte, fit enfin couper ses membres en menus morceaux. Saint Louis quelques années plus tard recueillit en

[1] Frider., *Epist. de dirept. Hieros.*, in Mg. Vall. bibl. — G. e Castro-Nov., *Epist. de Chorasmin.*; apud Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1244. — Robert. Patriarch., *Epist. ad Gall. et Angl. episc.*; apud Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann, 1244. — Guill. Nang., *de Gest. S. Ludov.*, eodem anno.

Egypte les glorieuses reliques de ce martyr, et les transporta à Saint-Jean-d'Acre, afin qu'elles y fussent conservées avec tous les honneurs qui leur étaient dùs. Depuis le premier combat, dont l'issue était demeurée incertaine, les croisés et les Korasmins se préparaient activement pour une nouvelle rencontre. Ceux-ci avaient reçu du sultan de Babylone un renfort de cinq mille hommes ; tous les chrétiens en état de combattre étaient accourus sous les ordres du patriarche Robert, et, grâce aux contingents des sultans de Carak et de Damas, ils pouvaient croire n'avoir pas trop à redouter la supériorité du nombre. La bataille s'engagea entre Ascalon et Jérusalem. Mais dès le début, au premier choc de l'ennemi, les musulmans de Carak et de Damas prirent lâchement la fuite ; cette odieuse défection laissait les chrétiens dans la nécessité de lutter dix contre un. Résolus jusqu'au dernier à vendre chèrement leur vie, les croisés soutinrent pendant quatre heures tout le poids de la mêlée. Lorsque l'ennemi resta maître du champ de bataille, il avait acheté la victoire de la perte de la moitié des siens ; mais des chevaliers du Temple et de l'Hôpital, qui avaient pris la part la plus active à cette grande hécatombe d'infidèles, une centaine à peine restaient debout[1].

Situation précaire d'Ascalon et de Saint-Jean-d'Acre.

21. Le patriarche, le grand-maître du Temple et les croisés en bien petit nombre qui n'avaient pu trouver la mort sur le lieu de la lutte, se replièrent derrière les murs d'Ascalon. De là le patriarche écrivit aussitôt au roi de Chypre et au prince d'Antioche des lettres arrosées de larmes, implorant du secours pour réprimer les attaques incessantes des ennemis et sauver les débris de la chrétienté de Jérusalem. Il n'était pas certain qu'Ascalon pût tenir jusqu'à l'arrivée d'un renfort qui se ferait peut-être attendre ; le grand-maître du Temple et les défenseurs de la place déterminèrent Robert à chercher un asile plus sûr à Saint-Jean-d'Acre. Les Korasmins vainqueurs s'étaient partagé déjà la majeure partie de la Terre-Sainte. Ils pressaient avec acharnement le siége d'Ascalon défendu par quelques chevaliers de l'Hôpital, qui faisaient savoir,

[1] G. DE CASTRO-NOV., *Epist. de Chorasmin.*; apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1244.

à la date du 22 novembre, qu'une plus longue résistance leur serait impossible, s'il ne leur arrivait pas un secours dans le plus bref délai. On annonçait d'autre part qu'une innombrable armée de Babyloniens campée auprès de Gazara était prête à marcher contre Saint-Jean-d'Acre. Telle était la situation déplorable dont une lettre du patriarche apporta le navrant tableau en Occident[1]. Le vœu fait vers cette époque par le jeune roi de France Louis IX de conduire, dès que les affaires de son royaume le lui permettraient, une croisade contre les Infidèles, donna l'espérance qu'il serait bientôt porté remède aux maux de la chrétienté de Syrie. Un autre moyen de préparer du secours à la Terre-Sainte était d'unir les princes catholiques dans une croisade contre les Grecs schismatiques pour la protection de l'empire latin de Constantinople, que ses ennemis battaient en brêche de toutes parts. C'est pourquoi, pendant que l'empereur Baudouin était en Italie travaillant de concert avec le comte de Toulouse, mais dans un autre but, à terminer entre Frédéric et le Saint-Siége les discordes qui empêchaient les Occidentaux de voler au secours de leurs frères d'Orient, Innocent IV exhortait le prince d'Achaïe à prendre en main la défense de cet empire[2]. Le Souverain Pontife était profondément affligé de ne pouvoir pas, à cause de l'obstination de Frédéric dans son hostilité contre l'Eglise, procurer sur l'heure des secours suffisants à la cause de la foi contre les schismatiques et les infidèles. Naguère encore, au commencement du carême de 1245, il s'était vu dans la nécessité de faire publier dans toute la France une nouvelle sentence d'excommunication contre le César rebelle, pour le punir des persécutions qu'il multipliait contre les parents du Pape et contre de hauts dignitaires ecclésiastiques[3]. Et néanmoins il ne cessait de travailler à fléchir l'esprit du prince vers des pensées de réconciliation, comme l'attestent deux lettres au patriarche d'Antioche dans lesquelles il se déclare prêt à lever

[1] ROBERT. PATRIARCH., *Epist. a l Gall. et Angl. episc.*; apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1244.
[2] INNOC., *Epist.*, I, 705.
[3] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1245.

les censures avant la réunion du concile, si Frédéric souscrit aux conditions si modérées qu'on lui propose[1].

§ IV. PREMIER CONCILE ŒCUMÉNIQUE DE LYON

Négociations du Pape en Bulgarie, chez les Tartares eux-mêmes.

22. Pendant ce temps le Saint-Siége, dans le but d'affaiblir le schisme grec, tentait de rattacher la Bulgarie à l'Eglise Romaine. Il renouait avec le jeune roi des Bulgares, Colmann, les pourparlers entamés à ce sujet avec son aïeul Calojean et son père Asanès[2]. Mais Colmann à peine âgé de dix-huit ans mourut tout à coup, et ce ne fut pas sans que l'opinion publique soupçonnât le poison d'être pour beaucoup dans cette fin prématurée. La couronne passait sur la tête d'un enfant en bas âge, et force était d'ajourner les négociations entreprises auprès de son prédécesseur. En apprenant les événements de Bulgarie, Vatacius s'était rendu sans retard à Philippes ; il y avait fait décider par un conseil de guerre, sur l'avis de Paléologue Andronic, que sans tenir compte des traités les Grecs feraient la guerre aux Bulgares, pour reprendre les places dont ceux-ci s'étaient emparés au détriment de l'empire d'Orient. Le siége fut mis aussitôt devant le château-fort de Serres, et le commandant bulgare Dragota l'ayant livré à l'ennemi, toute la contrée avoisinante et les forteresses du Rhodope ne tardèrent pas à faire leur soumission à Vatacius. Les Bulgares furent trop heureux d'obtenir du vainqueur la paix, avec la promesse qu'il se contenterait de ses récentes conquêtes et ne porterait pas ses armes plus avant. A cette même époque les mœurs dissolues et l'incapacité de Démétridus faisaient tomber Thessalonique au pouvoir des schismatiques. Il était donc grand temps que le concile de Lyon se réunît pour tenter de remédier à cette situation déplorable des affaires des Latins dans le Levant[3]. Innocent IV, en attendant le jour où l'Eglise pourrait mettre les armes séculières au service de

[1] INNOC., *Epist.*, II, 5, 6.
[2] INNOC., *Epist.*, II, 10.
[3] GEORG. LOGOTH., *Hist. Constantinop.*, ann. 1245; interprete Leone Allatio.

la cause de la civilisation, combattait la barbarie avec l'arme de la parole divine. Il envoya jusque chez les Tartares eux-mêmes une mission de Franciscains conduite par l'intrépide Jean de Planc-Carpio, qui assista l'année d'après au couronnement de Kuyn, successeur d'Octoday, et qui écrivit de son voyage une relation pleine d'intéressants détails. Kuyn n'était pas antipathique à la religion chrétienne que professaient des membres de sa famille, et dont il tolérait l'exercice régulier dans un oratoire à la porte même de sa tente. On aurait pu, ce semble, fonder sur de sérieux indices l'espérance de sa conversion. Mais les autres chefs étaient dans des sentiments tout contraires. L'empereur était d'ailleurs entraîné par l'élan national dans l'ornière de la politique de conquêtes inaugurée par Gengiskhan. A peine sur le trône, il dut réunir des forces considérables et proclamer la guerre contre les chrétiens, qui seuls avaient offert de sérieux obstacles aux progrès de l'empire tartare[1].

23. Ce fut donc au milieu de circonstances bien difficiles que se réunit le premier Concile œcuménique de Lyon. Le 26 juin 1245 se trouvèrent présents dans le réfectoire du monastère de Saint-Just deux cent-cinquante prélats, ayant à leur tête les patriarches d'Antioche, de Constantinople et d'Aquilée ; à leur suite prirent place les délégués des prélats qui n'avaient pu se rendre à l'appel du Souverain Pontife, les princes séculiers et les délégués des princes absents. Quelques évêques anglais s'étaient fait excuser pour des raisons légitimes ; aucun évêque hongrois n'avait pu quitter son diocèse, la plus grande partie de cette malheureuse contrée étant alors en proie aux incursions des Tartares ; de l'Allemagne déchirée par la lutte entre Frédéric et l'Eglise n'avaient pu arriver qu'un bien petit nombre de prélats ; la Sicile n'était représentée que par l'archevêque de Palerme, et encore cet archevêque ne s'était-il rendu au concile que comme fondé de pouvoirs de Frédéric en compagnie de Thaddée de Suessa ; la Terre-Sainte enfin n'eut au concile d'autre représentant que

Ouverture du concile Première session.

[1] Innoc., *Epist.*, II, 9, 11 et 12. — Vincent. Bellovac., *Specul. Hist.*, XXXI, 2, 32 e 33.

l'évêque de Beyrouth, parce que les malheureux événements survenus en ce pays avaient empêché l'appel du Souverain Pontife d'y parvenir, et ce fut accidentellement que l'évêque de Beyrouth, se trouvant en Europe comme ambassadeur de la chrétienté de Syrie, fit partie de la grande assemblée de Lyon. Parmi les princes il convient de citer l'empereur de Constantinople et le comte Raymond de Toulouse. La première session du concile eut lieu le 28 juin, la seconde le 5 juillet et la dernière le 18 du même mois[1]. Le patriarche de Constantinople fit un lamentable tableau de la décadence de son Eglise, qui n'avait plus que trois suffragants, quand elle en avait jadis compté jusqu'à trente, et du péril extrême où se trouvait l'empire latin réduit presque à sa capitale et pressé de tous côtés par d'irréconciliables ennemis. Huit archevêques et vingt évêques insistèrent ensuite pour que la canonisation d'Edmond de Cantorbéry fût décrétée par le Concile ; mais le Pape obtint que l'examen de cette cause serait différé à un autre temps, à cause des affaires urgentes et difficiles qu'avait à résoudre l'assemblée. Ce fut alors que Thaddée de Suessa, dont la connaissance approfondie de tous les arcanes de la politique et du droit, servie par une merveilleuse éloquence, faisait un des plus habiles diplomates de son temps, se leva pour disposer favorablement les esprits des Pères du concile à l'égard de Frédéric. L'orateur essaya d'éblouir l'auguste tribunal en faisant au nom de son maître les plus brillantes promesses : par lui l'Eglise grecque rentrerait au giron de l'Eglise romaine ; il opposerait ses puissantes armées aux Tartares, aux Korasmins, aux Musulmans, à tous les ennemis du nom chrétien ; la chrétienté de la Terre-Sainte touchait à sa ruine, il lui rendrait son antique splendeur dans une expédition dont il ferait tous les frais et dont il prendrait lui-même le commandement ;

[1] Nicol. de Curb. *Vita Innoc.*, 18. — Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1245. — Anonym. Erford., *Chron.*, ann. 1245. — Continuat. Malaterr., *Hist. Sicul.;* apud Murator., *de Reb. Italic.*, tom. V, pag. 605. — Albert. Stad., *Chron.*, ann. 1245. — Stero., *Annal.*; apud Canis., *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 267 ; et alii. — Errant Paul. Lang., Chron. Citiz, et Joan. Trith., qui hanc synodum in annum 1244, necnon Blond., dec. II, lib. 7, et Crantz., *Hist. Sax.*, VIII, 12, qui in annum 1246 contulere.

il rendrait d'ailleurs à l'Eglise romaine tous les biens dont il l'avait dépouillée et lui donnerait pleine satisfaction sur toutes choses.

Deuxième session. Discours du Pape Procès de l'empereur.

24. Frédéric, répliqua le Pape, fait des promesses en trop grand nombre et trop belles, pour qu'on ne voie pas qu'il trahirait celles-ci comme il en a trahi tant d'autres, et qu'il ne les fait que pour gagner du temps et obtenir qu'on éloigne la cognée prête à frapper la racine de sa puissance ! Si je me fiais à sa parole et qu'il la violât ensuite, ce qui arriverait assurément, qui donc m'aurait engagé sa foi de châtier le parjure ? — Mon maître, répondit Thaddée, donnera deux garants très-sûrs, les rois d'Angleterre et de France. — Je ne puis les accepter, reprit Innocent, dans la crainte que si Frédéric était infidèle à ses engagements, et le passé prouve que ce manque de foi ne serait que trop à craindre, l'équité n'obligeât le Saint-Siége à sévir contre ces rois, en sorte que l'Eglise se trouverait en lutte avec les trois plus puissants princes de la chrétienté ; et d'ailleurs Thaddée ne fournit aucune preuve qu'il ait des pleins pouvoirs pour terminer l'affaire par cet arrangement. Thaddée se tut, terrassé par cet argument sans réplique. Alors Gualtran, évêque de Beyrouth, fit lire par le dominicain Arnoulf une lettre dans laquelle le patriarche Robert faisait un lamentable tableau des désastres de la Terre-Sainte et qui arracha des larmes à toute l'assemblée[1]. Cette lecture faite, les Pères du concile s'ajournèrent au 5 juillet pour la seconde session. Innocent IV l'ouvrit par une émouvante application à l'Eglise de ces paroles de l'Ecriture : « O vous tous qui passez dans le chemin, arrêtez-vous et considérez s'il est une douleur comparable à ma douleur. » Le relâchement de la discipline et des mœurs, les invasions des Tartares, les attaques des schismatiques, les progrès de l'hérésie et la persécution de Frédéric étaient les cinq plaies profondes auxquelles il fallait donner un prompt remède. Thaddée essaya de nouveau une défense de son maître et prétendit mettre le Pape en contradiction avec ce qu'il venait de dire, au moyen de lettres antérieures. Le

[1] Ext. apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1244.

concile fit un minutieux examen de toute la correspondance échangée entre le Souverain Pontife et Frédéric ; il en résulta la preuve manifeste du parjure de ce prince. Thaddée, après avoir vainement recouru à tous les subterfuges sans pouvoir rien ôter de leur évidente véracité aux accusations portées contre son maître, finit par demander et obtint, avec l'aide des orateurs des rois de France et d'Angleterre, du délai jusqu'au 18 juillet, afin de se rendre auprès de Frédéric et de l'informer de toutes choses, ce qui le déterminerait sans doute à se présenter lui-même devant le concile. Thaddée revint seul, Frédéric ayant déclaré orgueilleusement qu'il était indigne d'un empereur de se soumettre à de telles réunions. Cette arrogance lui aliéna les esprits des Anglais et de tous ceux qui s'étaient montrés jusque-là disposés en sa faveur.

Sentence d'excommunication et de déposition.

25. Sur ces entrefaites, sa politique éprouvait un échec qui semblait de bien mauvais augure pour sa puissance. Il avait demandé en mariage la fille du duc d'Autriche ; cette vertueuse princesse avait répondu qu'elle ne consentirait à l'accepter pour mari qu'après qu'il se serait loyalement réconcilié avec l'Eglise. Dans la troisième session Thaddée, se sentant impuissant à disculper son maître, plaida le renvoi de la cause devant un nouveau concile, sous prétexte que l'absence de nombre de prélats et de princes ôtait à celui-ci le caractère d'assemblée vraiment œcuménique. Le Souverain Pontife n'eut pas de peine à établir que, si des évêques d'Allemagne et de Sicile n'étaient ni présents ni représentés, c'était par le fait de la violence criminelle de Frédéric lui-même ; il ne fallait pas permettre que la persécution tournât à l'avantage du persécuteur, et la sentence ne devait pas être plus longtemps différée. Elle fut longuement motivée sur un historique écrasant des forfaits du coupable ; elle prononçait sa déchéance comme empereur d'Allemagne et roi de Sicile ; les princes qui avaient le droit d'élire un empereur étaient chargés de nommer son successeur ; le Pape se réservait de pourvoir, en conseil des cardinaux, à la vacance de la couronne de Sicile[1]. Le concile de Lyon décréta vingt-

[1] INNOC., *Epist.*, II, 14 ; et apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1245. — ABB. STAD., *Chron.*, ann. 1245.

sept canons. Sans nous arrêter aux décrets qui visent des réformes intérieures, rappelons ceux qui touchent aux questions de politique générale. Les Pères édictèrent une levée de subsides d'argent en faveur de l'empire de Constantinople et de la Terre-Sainte par les moyens les plus sûrs et les plus prompts. Afin de pouvoir secourir au plus tôt cet empire et la chrétienté de Syrie, les évêques reçurent mission de prêcher et de faire prêcher activement la croisade dans leurs diocèses. Il fallait opposer une forte digue aux invasions des Tartares ; le concile ordonna de fortifier et de surveiller tous les passages par où de la Pologne, de la Russie et de la Pannonie ils pouvaient pénétrer plus avant en Europe, afin que pendant qu'ils seraient arrêtés à l'attaque de ces passages, le Saint-Siége prévenu pût appeler la chrétienté contre eux et faire face au danger commun. Lorsque Frédéric connut la décision du concile à son égard, le premier mouvement de colère l'entraîna presque jusqu'à la démence : après s'être répandu en invectives impies contre le Pape et le Synode, il fit apporter ses couronnes ornées de joyaux, et, plaçant la plus riche sur sa tête, protesta qu'il ne la perdrait pas sans avoir soutenu de sanglantes luttes pour la défendre.

Frédéric redouble de fureur. Un candidat à l'empire.

26. Ce fut le signal d'une recrudescence de persécutions. Quand son esprit eut retrouvé quelque calme, il ouvrit auprès des princes chrétiens contre le Pape et contre le clergé une campagne épistolaire où le venin de la calomnie déborde de chaque mot. Innocent IV n'eut pas de peine à briser ce réseau de mensonges ourdi autour de l'Eglise, comme lorsqu'il fait éclater aux yeux des Cisterciens la maturité de conseil avec laquelle fut portée cette sentence de déposition que Frédéric disait entachée de précipitation téméraire[1]. En recourant à d'odieuses insinuations contre ses juges, le César déchu ne réussit qu'à rendre plus manifeste aux yeux de tous la justice de sa condamnation. Plusieurs peuples profitèrent de la circonstance pour secouer le joug du tyran. Les habitants de la Marche de Trévise, dans un moment de terreur, inspirée par les armes victorieuses de Frédéric, qui les pressaient de toutes parts,

[1] Ext. apud Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1245.

avaient fait naguère leur soumission à l'Allemand par acte public ; ils demandèrent au Saint-Siége de rescinder cet acte, ce qui leur permettrait de revendiquer leur ancienne liberté. Cette légitime requête fut pleinement exaucée. Les Pisans sollicitèrent par l'entremise de leur archevêque leur réconciliation avec l'Eglise, qui les avait frappés d'anathème et d'interdit pour les punir de leur participation à la capture des évêques faits prisonniers à la Mellora, puis de l'envahissement des biens de l'Eglise de Lucques ; ils donnèrent réparation suffisante pour leur criminelle conduite, et furent absous[1]. D'autre part, les partisans du Saint-Siége s'affermirent de plus en plus dans leur fidélité. Ce fut par là que les habitants de Verceil méritèrent que le Pape les comblât de faveurs nouvelles[2]. Frédéric exaspéré redoubla de violence et de barbarie contre les clients de l'Eglise : à Cornéto, par exemple, le cruel Vitalis, digne exécuteur des ordres barbares d'un tel maître, fit pendre quarante-quatre des plus notables citoyens[3]. Aussitôt la déchéance de Frédéric prononcée par le concile, Innocent IV avait écrit aux princes électeurs pour les engager à nommer roi des Romains, avec la perspective de la couronne impériale, Henri landgrave de Thuringe, que recommandaient à leurs suffrages son attachement à la cause catholique et son zèle pour le bonheur des peuples[4]. Le roi de Bohême, les ducs de Bavière, de Brabant, de Brunswick et de Saxonie et les margraves de Misnie et de Brandebourg, ayant montré quelques velléités d'opposition à la nomination d'un nouveau roi, le Pape leur adressa de pressantes exhortations pour les rattacher au sentiment des autres princes d'Allemagne[5]. Il est à remarquer que le droit d'élire l'empereur, qui dans les premiers temps appartenait à tous les princes germains, fut réservé dans la suite à un petit nombre d'entre eux. En 1237, douze seulement avaient pris part à l'élection de Conrad, fils de Frédéric, comme roi des Romains[6].

[1] INNOC., *Epist.*, III, 56. — INNOC., *Epist.*, III, epist. cur. 1.
[2] INNOC., *Epist.*, II, 573.
[3] Legitur Corneti in vetusto Codic. Mg.
[4] INNOC., *Epist.*, III, epist. cur. 4.
[5] INNOC., *Epist.*, III, epist. cur. 5; et *Regest.*, post camd. epist.
[6] F. PIPPIN. BONON., *Chron.*, III, 2; apud MURATOR., *de rer. Italic.*, tom. I, col.

Le landgrave Henri de Thuringe élu roi des Romains.

27. Le concile de Lyon s'était arrêté au nombre de sept, dont quatre laïques, les ducs d'Autriche, de Bavière, de Saxe et de Brabant, trois ecclésiastiques, les archevêques de Cologne, de Mayence et de Salzbourg, ce dernier remplaçant celui de Trêves[1]. Parmi les séculiers, il n'y a d'opposants à l'élection du landgrave que les ducs de Bavière et de Brabant. Mais à la tête de la noblesse allemande on trouvait encore le roi de Bohême, les ducs de Lorraine, de Brunswick, de Souabe, de Limbourg, de Carinthie et de Saxonie, le comte de Galéja, le landgrave de Thuringe et les margraves de Misnie et de Brandebourg. A diverses époques tels ou tels d'entre eux s'étaient immiscés et s'immisceront encore, grâce à leur puissance, dans les élections d'empereur. Il importait de réduire autant que possible le nombre des partisans de Frédéric. Plusieurs des sept magnats qui s'étaient prononcés pour lui ne purent cependant être détachés de sa cause. Mais les autres barons, et notamment les électeurs ecclésiastiques, menèrent les chosés avec tant de vigueur que le 22 mai 1246, cinq jours après l'Ascension, au château de Hoheim, près d'Herbipolis, Henri landgrave de Thuringe fut salué roi des Romains[2]. L'évêque élu de Ferrare était présent à cette élection comme légat Apostolique en Allemagne, où il s'était rendu naguère avec les pouvoirs nécessaires pour préparer les Grands et le peuple à l'obéissance envers le roi qui serait choisi ; le Pape lui avait ménagé le concours des Dominicains et des Franciscains, qui jouissaient d'un grand crédit au-delà des Alpes[3]. L'archevêque de Mayence fit le premier parvenir à Lyon l'heureuse nouvelle de l'élection de Henri, et reçut d'Innocent IV, avec de chaleureux éloges pour le zèle qu'il avait déployé jusque-là, des exhortations à poursuivre l'œuvre en travaillant à

675. — Leo Urbevet., *Chron.*; apud Lam., *Delic.*, pag. 235. — Baluz., *Miscellan.*, tom. I, pag. 472.

[1] Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1245.

[2] Matth. Paris., *Hist. Angl.*; Albert. Stad.; Anonym. Efrord., *Chron.*; et Nicol. de Curb., *Vita. Innoc.*, ann. 1246. — Stero., in *Annal.*; apud Canis., *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 267. — Siffrid., *Epist.*, II. — Henric. rex Rom., *Epist. ad Mediolan.*; apud Hahan., *Collect.*, tom. I, pag. 248.

[3] Innoc., *Epist.*, III, epist. cur. 6, 7.

l'affermissement du nouveau monarque[1]. Bientôt arrrivèrent les ambassadeurs d'Henri, qui rapportèrent à leur maître des sommes considérables pour les frais de la guerre contre l'ennemi de l'Eglise, et l'autorisation de recevoir la croix pour ses troupes d'Allemagne des mains de l'archevêque de Mayence, et pour ses troupes d'Italie des mains du cardinal-évêque de Tusculum[2]. Il fallait frapper les suppôts de Frédéric d'une salutaire terreur : tous les dimanches et les jours de fête, lecture était donnée publiquement de l'anathème fulminé contre le prince déchu et contre ses partisans, comme aussi de la menace d'interdit contre les terres de ceux qui obéiraient au rebelle[3]. L'évêque élu de Ferrare, qui avait déjà reçu de grands pouvoirs au moment de partir pour sa légation, fut revêtu d'une autorité presque discrétionnaire, pour éviter tous retards dans l'application des moyens qui lui sembleraient le plus propres à faire triompher la bonne cause[4].

Victoire signalée du protégé d'Innocent.

28. Rien ne fut négligé pour affermir ou pour attirer les barons d'Allemagne dans le parti d'Henri ; de là les mesures de clémence prises à l'égard de l'archevêque de Magdebourg, et les actives démarches faites auprès du roi de Bohême[5]. Frédéric avait été grandement troublé à la nouvelle de l'élévation d'Henri de Thuringe ; pouvait-il ne pas se souvenir qu'avec l'appui du Saint-Siége il avait lui-même renversé Othon, dont le sort lui présageait celui qui maintenant pouvait l'atteindre ? Comprenant la nécessité d'agir sans retard, il donna l'ordre à son fils Conrad de marcher contre son compétiteur avec les troupes qu'il aurait pu recueillir au plus vite. La rencontre eut lieu près de Francfort. Henri avait convoqué une diète dans cette ville ; il s'y rendait à la tête d'une florissante armée. Conrad osa se porter sur sa route et lui barrer le passage. La mêlée fut terrible. Le fils de Frédéric entraîné dans la déroute des débris de son armée, laissa le champ de bataille jonché des

[1] INNOC., *Epist.*, III; epist. cur. 24.

[2] INNOC., *Epist.*, IV, epist. cur. 19, 25. — SIFFRID., *Epist.*, II. — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*; ALBERT. STAD., *Chron.*, ann. 1246.

[3] INNOC., *Epist.*, III, 348; et *Regest.* post eamd. epist.

[4] INNOC., *Epist.*, III, epist. cur. 15; et IV, epist. cur. 1, 2.

[5] INNOC., *Epist.*, III, epist. cur. 6, 16, 17, 20, 21, 24.

cadavres des siens ; les plus braves de ses compagnons, nobles, barons, chevaliers, préfets, demeurèrent au pouvoir du vainqueur[1]. Henri put croire que la guerre en Allemagne n'était pas loin de se terminer en sa faveur, et qu'il pouvait dès ce moment préparer son prochain passage en Italie ; aussi écrivit-il dès lors l'archevêque de Ravenne dans le but d'organiser fortement son parti au midi des Alpes[2]. L'Allemagne se déclarait ouvertement pour le nouvel empereur, les villes lui faisaient à l'envi leur soumission. Il est certain que Conrad eût été en peu de temps expulsé de la Germanie, si l'appui du duc de Bavière ne lui eût permis de tenir la campagne. Il ne voulait pas se souvenir, ce duc mauvais fils, que son père était tombé sous le poignard des satellites du Vieux de la Montagne à l'instigation de Frédéric ; et pourtant le Pape venait de rappeler à celui-ci ce forfait dans la sentence qui le dépouillait de la couronne. Pendant qu'Henri travaillait à s'affermir en Allemagne, Innocent IV cherchait par tous les moyens en son pouvoir à renverser la puissance de Frédéric en Italie. Deux légats avaient été envoyés en Sicile ; le clergé et le peuple de ce pays étaient prévenus que cette double légation avait pour but de les arracher à la tyrannie qui les écrasait et de les rendre à leur liberté d'autrefois[3]. Le soulèvement de la Sicile commença par une conjuration de palais, qui avait pour chef Théobald, et dans laquelle entrèrent la plupart des seigneurs et des grands dignitaires de la cour.

§ V. LE TYRAN SOUS LE POIDS DE L'ANATHÈME

La puissance de Frédéric chancelle en Italie.

29. Le complot était-il formé contre la vie de Frédéric, ou voulait-on simplement s'assurer de sa personne ? Frédéric, dans une lettre au roi d'Angleterre, prétend que les conjurés en voulaient à ses jours ; il accuse Innocent IV d'avoir été le fauteur de ce guet-apens

[1] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*; ANONYM., *Fragment. hist.*; ALBERT. STAD., et MONAC. PATAV., *Chron.*, ann. 1246.

[2] HENRIC. REX. ROM., *Epist. ad archiepisc. Ravennat.*; apud HIER. RUB., *Hist. Ravenn.*, VI.

[3] INNOC., *Epist.*, III, epist. cur. 8, 11, 22.

par l'entremise des Franciscains[1]. Les preuves les plus irrécusables se réunissent toutes pour établir que cette accusation est une calomnie gratuite : ni le Pape ni les Franciscains n'avaient été mis au courant du but caché de la conspiration, qui n'a jamais été dévoilé ; ils ne voulaient alors et ne voulurent jamais que l'affranchissement de la Sicile par une guerre ouverte et loyale contre le despote. Quoi qu'il en soit, Frédéric fut averti du danger par le comte de Caserte, et les coupables se dispersèrent, qui dans les états romains, qui dans les îles, ou même à l'étranger : Théobald s'enferma dans la citadelle de Capalbi. Frédéric, craignant une révolte générale, accourut dans le royaume et mit le siége devant la forteresse. Elle fut emportée et détruite de fond en comble ; Théobald fut fait prisonnier[2]. Pendant que ces troubles civils occupaient les armes de son redoutable adversaire, Innocent appelait contre lui les peuples italiens demeurés fidèles au Saint-Siége ; il soulevait la Toscane, Spolète et le Picénum, autrefois clients de l'Église Romaine, et qui gémissaient maintenant sous le joug de l'excommunié[3]. Frédéric sentait que de tous les griefs sur lesquels s'était fondée la sentence du concile, le plus terrible était l'accusation d'hérésie ; c'est pourquoi, tout en dirigeant les opérations de la guerre, il essaya de laver sa réputation de cette tache infamante par un moyen détourné, qui pût donner quelque crédit aux lettres dans lesquelles il plaidait son innocence à cet égard auprès des princes chrétiens[4]. Il s'avisa de se soumettre à une inquisition minutieuse de ses sentiments sur le symbole de la foi chrétienne et sur les autres mystères de la religion, faite par un tribunal composé de l'archevêque de Palerme, de l'évêque de Pavie, des abbés du Mont-Cassin, de Cava et de Casa-nova, des deux dominicains Roland et Nicolas. Il avait provoqué cette enquête, de l'avis de Pierre des Vignes et de ses plus habiles conseillers ; on devine ce que furent les réponses dont tous les termes avaient été pesés d'avance. Il de-

[1] Ext apud Petr. e Vin., *Epist.*; et Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1246.
[2] Continuat. Caffar., *Annal. Genuens.*, ann. 1246.
[3] Innoc., *Epist.*, III, 10, 15, 16.
[4] Ext. apud Petr. e Vin., *Epist.*, eodem anno.

manda et il obtint qu'on dressât de la chose un acte public. Cela fait, il nomma les juges enquêteurs eux-mêmes ses ambassadeurs à Lyon, pour y attester sous la foi du serment devant le Souverain Pontife que Frédéric, appelé à cet examen minutieux, adhérait fermement avec tous les chrétiens et sur toutes choses à la foi orthodoxe, et qu'il était entièrement pur de toute atteinte d'hérésie.

Démarches hypocrites du tyran Intervention inutile.

30. Ils n'osèrent pas décliner la mission qu'on leur avait imposée par surprise. Assez mal reçus d'abord à la Cour Pontificale, ils finirent par obtenir la liberté de s'expliquer devant trois cardinaux. Ceux-ci prononcèrent que cette disculpation de Frédéric était futile et vaine, les personnages qui avaient procédé à cet examen n'ayant reçu de qui de droit aucune autorité pour le faire. Sur quoi le Pape fit savoir à Frédéric que, s'il désirait purger régulièrement sa contumace et se soumettre à un sérieux examen, il devait comparaître en personne devant le Saint-Siége, sans bruit d'armes, suivi seulement d'un petit nombre de serviteurs ; à cette condition, on lui accorderait un sauf-conduit pour sa garantie personnelle et pour celle de sa suite. Frédéric se garda bien d'accepter ; dans son dépit de n'avoir pu prendre le Pontife à sa ruse, il se répandit en invectives et en calomnies contre le saint vieillard dans une lettre apologétique adressée au roi d'Angleterre[1]. Il ne tarda pas cependant à s'apercevoir qu'il faisait fausse route, que cette rébellion ouverte lui aliénait les esprits de plus en plus, et qu'il contribuait maladroitement au triomphe de l'Église contre lui-même. Il prit aussitôt le masque d'un hypocrite repentir et feignit le plus vif et le plus sincère désir de réconciliation avec le Saint-Siége. Le roi de France, dans l'entrevue qu'il avait eue à Cluny avec le Pape avant le concile et dans celle qu'il eut plus tard à Lyon[2], avait instamment sollicité le retour en grâce du

[1] Ext. apud PETR. E VIN., Mg. Vallic., *Epist.*, III; et apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1246.

[2] NICOL. DE CURB., *Vit. Innoc.*; NANG., *de reb. gest. D. Ludov.*; et ANONYM., *Chron. Cluniac.* (Mg. bibl. Vallicell.), ann. 1245. — RICORD. MALESPIN., *Hist. Flor.*, 137. — JOAN. VILLAN., VIII, 25.

grand coupable. Celui-ci le conjura d'intercéder de nouveau en sa faveur. Louis accepta cette mission délicate, la fin des discordes qui déchiraient le monde chrétien lui tenant d'autant plus à cœur qu'il avait pris la croix et que la pacification de l'Europe lui semblait indispensable au succès de l'expédition projetée en Terre-Sainte. Il écrivit donc au Pape en ce sens[1]. Innocent reconnut bien vite les artifices habituels de Frédéric, qui ne cherchait à ouvrir des négociations que pour gagner du temps et relever ses affaires. Il ne cacha pas au saint roi qu'après avoir épuisé toutes les voies de rapprochement, il restait peu d'espoir de réussir en cette circonstance ; toutefois il se déclarait prêt à faire encore cette tentative de réconciliation[2]. Il est à peine besoin de dire qu'elle ne fut pas moins infructueuse que tant d'autres. Frédéric comme toujours voulut rejeter sur le Pape la responsabilité de cet insuccès ; mais il en fut tout autrement, puisque l'année d'après Louis offrait au Saint-Siége de défendre sa cause les armes à la main.

Mort inopinée du roi Henri. Guillaume de Hollande son successeur.

31. En Allemagne, l'année 1246 avait été féconde en victoires pour Henri de Thuringe. L'hiver ralentit les hostilités, mais ne put les faire suspendre. Dans les premiers jours de 1247, l'élu d'Herbipolis conduisait pour la seconde fois une expédition en Bavière et en Souabe. L'excès des fatigues amena la maladie, et la maladie le contraignit à reprendre le chemin de la Thuringe ; il mourut inopinément au château de Warburg, le 16 février[3]. C'était une perte bien grande ; mais Innocent IV sentit qu'il ne fallait point la laisser se changer en désastre pour la bonne cause. Il fit aussitôt partir pour l'Allemagne comme légat un des hommes les plus considérables de son temps, le cardinal Pierre Capocio, avec mission de parer à toutes les éventualités dans l'intérêt de la religion et de l'empire. Il devait se concerter avec l'évêque de Bamberg, dont Henri avait

[1] Ext. apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1246.

[2] INNOC., *Epist.*, IV, 32.

[3] SIFFRID., *Epist.*, II. — MONAC. PATAV., *Chron.*, II. — *Hist. Lantgrav.*, 52. — GUILL. NANG., *de reb. Gest. S. Ludov.*; MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ANONYM. ERFORD., ALBERT. STAD., TRITHEM., *Chron.*, ann. 1246. — Addit. ad LAMB., *Annal. Colmar.*, anno. 1246 ; et alii.

fait son chancelier, et qui déployait de si grandes aptitudes dans cette haute situation politique, que le Pape estima qu'il fallait lui en assurer la possession à vie ; il chargea le légat de la lui faire confirmer par le prince que les électeurs appelleraient au trône demeuré vacant par la mort du landgrave[1]. Dès lors l'élection d'un nouveau roi des Romains ne se fit pas attendre, et, grâce à l'activité de Pierre Capocio, au commencement du mois de septembre le choix des électeurs avait désigné le comte Guillaume de Hollande, dont les grandes qualités, l'âge, les richesses, la puissance, la parenté ou l'amitié de la plupart des princes germains, faisaient le rival le plus dangereux qu'on pût opposer à Frédéric. La cérémonie du sacre eut lieu près de Cologne cinq jours après la Saint-Michel ; presque tous les grands reconnurent ce nouveau chef et lui prêtèrent serment de fidélité ; les seuls dissidents furent le duc de Saxonie et un bien petit nombre d'autres[2]. Innocent IV prit immédiatement toutes les mesures propres à faire sortir de l'élévation de Guillaume le triomphe de la cause catholique. De chaleureuses exhortations en faveur du successeur d'Henri de Thuringe furent adressées aux prélats, aux princes, aux peuples qui secouaient le joug de Conrad, notamment aux habitants de Cologne et de Mayence[3]. Il rétablit la paix entre l'archevêque de Mayence et le duc de Brabant[4]. Les Dominicains reçurent l'ordre de prêcher la croisade contre l'ennemi de l'Église, et le légat d'en presser le recrutement[5]. Il fut enjoint aux évêques de réunir leurs forces et de les joindre à l'armée du duc de Brabant[6]. Les ordres du Saint-Siége trouvèrent des récalcitrants : l'archevêque de Magdebourg, les évêques de Padoue et de Freisingen soutenaient avec un zèle criminel le parti des rebelles, et, pour lui donner plus de force, l'ar-

[1] INNOC., *Epist.*, v, 52 ; et epist. cur. 113.
[2] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ANONYM., *Fragment. hist.*; et ALBERT. STAD.; *Chron.*, ann. 1247.
[3] INNOC., *Epist.*, v, epist. cur. 22. — INNOC., *Epist.*, v, 17, 18.
[4] INNOC., *Epist.*, v, 14, 48, 51.
[5] INNOC., *Epist.*, v, 13, 19, 20.
[6] INNOC., *Epist.*, v, 380, 383.

chevêque de Magdebourg négociait le mariage de Frédéric avec la fille du duc de Saxonie.

Projets criminels du tyran contre le Pape et la France.

32. De là une formidable levée de boucliers pour Frédéric en Saxe, en Bavière, en Misnie, en Autriche, en Styrie, sous les ordres d'un habile et vaillant capitaine, Henri de Honursteim. Le Pape, pour mettre un frein à l'audace de ses adversaires, fut contraint de les placer sous le coup des censures ecclésiastiques[1]. Cependant Pierre Capocio, avec l'aide de l'archevêque de Cologne, avait pu recruter une imposante croisade. Il ouvrit résolûment la campagne contre Conrad et remporta de tels succès que le fils de Frédéric dut se retirer honteusement du cœur de l'Allemagne[2]. L'issue de la lutte en Germanie ne paraissait plus douteuse : la victoire livrait l'empire à Guillaume. Frédéric, qui accusait Innocent IV de tous ses revers, descendit aux plus basses inspirations de la vengeance et chargea Walter d'Ocra, un de ses familiers, de l'exécution de ses desseins homicides. Deux attentats à la vie du Pape ourdis par Walter furent providentiellement découverts[3]. Trompé de ce côté dans ses criminelles espérances, Frédéric recourut à d'autres artifices. Il partit de la Pouille, affectant les allures les plus inoffensives, et entra en Lombardie, disant qu'il était résolu à obéir de tous points aux ordres de son seigneur le Pape et de l'Église, pour rendre la paix au monde chrétien. Il gagna rapidement Turin, d'où il devait gagner ensuite Lyon et se représenter à la cour Pontificale. Il agissait ainsi, faisait-il publier, par égard pour le roi de France, pour mettre fin à des discordes qui étaient un obstacle à l'expédition que ce roi se proposait de faire en Terre-Sainte[4]. En réalité, et la puissante armée qu'il menait à sa suite en était la preuve évidente, son plan était aller en France écraser le Pape par un rapide coup de main, et d'envahir ensuite l'Allemagne pour y relever ses affaires. Il avait fomenté parmi la noblesse française une conjuration qui se-

[1] INNOC., *Epist.*, v, 382.

[2] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1247.

[3] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1247.

[4] CONTINUAT. CAFFAR., *Annal. Genuens.*, ann. 1247. — FRIDER., *Epist.*; apud PETR. E VIN. (Mg. bibl. Vall.).

proposait d'ôter au clergé tout pouvoir de juger en quelque matière que ce fût, et de prendre en mains la cause de ceux que frappait l'anathème, si la sentence du Saint-Siége paraissait injuste au conseil de la ligue. Les chefs de cette faction étaient le duc de Bourgogne, les comtes de Bretagne, d'Angoulême et de Saint-Pol[1]. Innocent IV enjoignit aux évêques de la Gaule de se réunir en concile, afin de pourvoir à la défense des droits ecclésiastiques contre cette ligue des Grands ; il ordonna au légat-évêque de Tusculum d'être présent à cette assemblée pour promulguer l'excommunication contre les conjurés et leurs adhérents[2]. Gilon, archevêque de Sens, fixa Étampes pour le lieu et le lendemain de l'octave de l'Assomption pour le jour de la réunion[3]. Sûr de l'appui de la ligue anti-cléricale, Frédéric partit de Turin avec son armée pour marcher sur Lyon.

Heureuse diversion des Lombards. Fureurs du Teuton.

33. Le comte Amédée de Savoie voulut tirer profit de son passage : il lui fit déclarer qu'il lui barrerait le chemin par son territoire, à moins qu'il ne lui rendît le château de Rivoli. Frédéric, qui avait hâte d'arriver pour que le parti catholique en France n'eût pas le temps de prendre l'éveil, restitua cette forteresse et fit alliance avec le comte. Mais le parti du Saint-Siége avait eu le temps d'agir en Italie, où Frédéric avait laissé son fils naturel Henri Enzio pour le représenter. Henri étant occupé au siége de Quinoriano, du côté de Brescia, avec l'armée de Crémone, les pontificaux, de concert avec les Parmesans exilés qui s'étaient réfugiés à Plaisance, saisirent l'occasion pour entrer à Parme le 15 juin. Le lendemain le gouverneur de cette ville était massacré, et chassés les partisans de Frédéric[4]. Aussitôt Grégoire de Monte-Longo avec les Milanais et ceux de Plaisance, et le comte de Saint-Boniface avec les Mantouans, accoururent pour prêter main-forte aux Pontificaux de Parme, et la place fut promptement en état d'opposer

[1] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1247.
[2] INNOC., *Epist.*, IV, epist. cur. 35, 36.
[3] MARTEN., *Collect.*, tom. VII, col. 132.
[4] CONTINUAT. CAFFAR., *Annal. Genuens.*, ann. 1247. — ROLANDIN., V, 21. — MONACH. PATAV., *Chron.*, I, eodem anno.

une longue résistance à l'ennemi. Cet événement terrifia l'empereur déchu : s'il quittait la Péninsule, les autres villes de la Lombardie et la Sicile elle-même ne suivraient-elles pas l'exemple qui venait de leur être donné? Renonçant à son dessein de porter la guerre en France, rongé par le dépit, écumant de colère, il rebroussa chemin, accrut en route son armée des contingents auxiliaires d'Ezzelin, et revint mettre le siége devant Parme, jurant qu'il ne s'éloignerait de là qu'après avoir fait de la ville un monceau de ruines. Dans ce but, il fit élever tout autour une ville nouvelle qu'en son aveugle jactance il fit appeler Victoria[1]. A Lyon, Innocent IV avait appris le soulèvement de Parme et le retour offensif de Frédéric contre cette ville. Il réunit aussitôt une troupe de quinze cents hommes, consacra quinze mille marcs à l'entretien de ces soldats et les fit partir sous la conduite du cardinal Octavien pour aller au secours des Parmesans et des autres villes lombardes. Arrivé au pied des Alpes, le cardinal trouva les passages fermés par les embuscades du comte Amédée devenu l'allié de Frédéric. Pendant près de trois mois il s'épuisa pour passer en vaines tentatives. Quand les quinze mille marcs touchèrent à leur fin, les soldats le quittèrent et rentrèrent dans leurs foyers. Lui-même, suivi de quelques serviteurs, il ne parvint en Lombardie qu'avec beaucoup de peine par des voies détournées et sous divers travestissements[2]. La France venait d'échapper,sinon aux dangers, du moins aux malheurs inséparables d'une invasion appelée par la ligue criminelle de quelques grands vassaux.

Famille royale de France. Courage du Pape exilé.

34. Le roi Louis IX, qui s'était jusque-là si gratuitement dévoué à la réconciliation de l'empereur avec l'Église, ne pouvait plus se méprendre sur les desseins pervers et sur l'incorrigible obstination de ce tyran. Il résolut donc de tourner contre lui ses armes et d'amener une armée en Italie pour rendre Rome et le patrimoine de Pierre au vicaire de Jésus-Christ. Cette offre combla de

[1] MONAC. PATAV., *Chron.*, I, ann. 1247. — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1247. — RICORD. MALESPIN., *Hist. Flor.*, 138. — JOV. VILL., *Chron.*, VI, 35.

[2] CONTINUAT. CAFFAR., *Annal. Genuens.*, ann. 1247. — NICOL. DE CURB., *Vita Innoc.*, 22.

joie Innocent IV ; il conjura néanmoins le saint monarque de ne conduire ou de n'envoyer une armée dans la Péninsule qu'après en avoir reçu spécialement la mission du Siége Apostolique. Il écrivit dans le même sens aux frères du roi, les comtes Robert d'Artois, Alphonse de Poitiers et Charles d'Anjou, qui faisaient la même offre généreuse ; et de plus à la reine Blanche leur mère, qui, montrant une ardeur guerrière au-dessus de son sexe, se déclarait prête à marcher à la tête de l'armée pour la défense du Pontife, à franchir les Alpes, à soutenir la lutte contre les adversaires de l'Église, à braver les fatigues des camps et les périls des combats[1]. Le tyran disposait de forces tellement formidables, qu'il semblait insuffisant de lui opposer les armes d'un seul royaume et nécessaire de l'écraser sous les troupes réunies de tout l'univers chrétien. Le Pape s'efforça de soulever contre lui tous les princes par des légats envoyés en Germanie, en Italie, en Espagne, en Norwège[2]. En Italie la légation était confiée au cardinal Octavien, de l'antique et noble famille des Ubaldini de Florence[3]. A la voix de ce prélat, les peuples se levaient de toutes parts pour briser le joug du tyran. Celui-ci recourut à ses ruses ordinaires. Il fit répandre de faux bruits de rapprochement entre l'Église et lui. Puis lorsque l'attente de la paix avait refroidi l'effervescence populaire et relâché toute vigilance, il survenait à l'improviste et raffermissait son joug. Innocent IV ne négligea rien pour dévoiler ces perfides manœuvres, contre lesquelles il protesta autant par ses actes en faveur des habitants de Ferrare et de ses partisans en Sicile, que par ses paroles au marquis d'Este[4]. Pendant qu'il disputait à l'ennemi le terrain pied à pied, soit en Italie soit en Allemagne, il cherchait du renfort dans les autres pays. De l'Espagne il ne lui fut possible de tirer que de bien faibles secours, parce que la guerre offensive ou défen-

[1] INNOC., *Epist.*, V, 125, 127.

[2] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1247.

[3] INNOC., *Epist.*, II, epist. cur. 82, 83, 84, 85 et 88. — HIER. RUB., *Hist. Raven.*, VI. — CAROL. SIGON., *de episc. Bonon.*, II; et alii recentiores.

[4] INNOC., *Epist.*, IV, 637, 677, 691, 696, 738, 855, 856, 897, 898, 899, 903, 904; V, 488.

sive contre les Maures absorbait toutes les bonnes volontés et toutes les ressources; mais les îles Britanniques et la France lui donnèrent des sommes considérables, et cet argent fut recueilli surtout parmi le clergé[1]. Frédéric redoublant d'acharnement contre les catholiques, les foudres de l'Église le frappèrent de nouveau[2], et les évêques d'Allemagne reçurent ordre de prêcher activement la croisade contre Conrad[3].

Troubles en Bohême Guillaume couronné roi.

35. L'évêque de Ratisbonne eut pour mandat de faire rentrer dans le devoir les Grands de Bohême, qui venaient de se déclarer pour Frédéric après avoir d'abord pris la croix contre lui. Les Ratisbonnais, qui par attachement au contumace avaient déjà chassé et laissé mourir dans l'exil et le dénuement leur précédent évêque Siffrid, bannirent également son successeur après lui avoir infligé les plus cruels outrages[4]. Mais le courageux prélat n'en déploya pas moins le plus grand zèle dans la mission qui lui avait été confiée. De là des troubles graves dans un pays dont le roi Wenceslas était tout dévoué à la cause du Souverain Pontife. Un grand nombre de barons, à leur tête Primislas lui-même, fils du roi, formèrent une puissante ligue. Wenceslas fut contraint d'abdiquer au profit de son fils rebelle. Pourtant tous les seigneurs n'avaient pas trahi la cause de la justice, et Primislas eut notamment à continuer la guerre contre Barson, qui refusait de le reconnaître. Il l'assiégeait dans un château-fort, lorsqu'une sortie des assiégés pendant la nuit mit son armée en complète déroute. Wenceslas, qui avait recruté de nouvelles troupes, releva sa fortune en profitant de cette victoire en peu de temps il avait recouvré son royaume, et les supplices l'avaient délivré des principaux instigateurs de la révolte de Primislas, qui se trouva trop heureux d'obtenir sa grâce et de sortir des cachots pour prendre en main le gouvernement de la Moravie. Désormais le parti de Frédéric était écrasé en Bohême[5]. Cepen-

[1] INNOC., *Epist.*, IV, epist. cur. 81, 109. — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, et WESTMONAST., *Flor. hist.*, ann. 1247.

[2] INNOC., *Epist.*, IV, epist. cur. 44; et *Regest.*, post eamd. epist.

[3] INNOC., *Epist.*, V, 809, 814.

[4] INNOC., *Epist.*, V, 832.

[5] LONGIN., *Hist. Pol.*, VII, ann. 1248.

dant Guillaume de Hollande, puissamment aidé par le légat Pierre Capocio et par l'archevêque de Cologne, avait pu réunir une florissante armée de croisés, avec laquelle il menait vivement le siége d'Aix-la-Chapelle. La place était des mieux fortifiées, abondamment pourvue de munitions et de vivres, et Conrad en avait confié la défense à des troupes d'élite. La résistance fut opiniâtre. Enfin, après plusieurs mois de persévérants efforts, les assiégeants emportèrent la ville d'assaut, et le jour de la Toussaint de l'année 1248 y fut célébré le sacre de Guillaume[1]. Devant les progrès alarmants de son compétiteur, Conrad voulut s'appuyer sur les hérétiques, dont il favorisa les prédications en Souabe et en Bavière. Les missionnaires catholiques affrontèrent résolûment cette lutte imprévue, qui, tournant à la confusion de ceux qui l'avaient engagée, eut pour résultat de faire multiplier les défections dans le camp des Frédériciens. Conrad, comme un exilé qui ne trouve nulle part où reposer sa tête, dut errer de la Souabe en Bavière et de la Bavière en Souabe[2].

Défaite de l'ex-empereur à Parme. Sa duplicité.

36. Frédéric pendant ce temps n'était pas plus heureux en Italie. Depuis six mois, avec toute son armée et les contingents auxiliaires d'Ezzelin, il s'épuisait en vains efforts au siége de Parme, autour de laquelle, l'année d'avant, il avait fait construire cette ville nouvelle qu'il avait appelée Victoria, dans sa confiance présomptueuse sur l'issue finale du siége. L'hiver de 1248 étant venu, il avait renvoyé pour le temps de la saison rigoureuse une partie de ses soldats dans leurs garnisons. Les Parmesans avertis profitèrent de cette circonstance pour exécuter une sortie de nuit, et, sous la conduite du légat Grégoire de Monte-Longo, firent irruption dans Victoria. C'était vers le milieu de février. Les Frédériciens surpris furent massacrés en grand nombre ; Frédéric lui-même ne dut son salut qu'à une fuite précipitée au milieu des débris de ses troupes dispersées. Il trouva un refuge à Crémone, après avoir laissé un

[1] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*; et ANONYM., *Fragment. hist.*, ann. 1248. — SIFFRID., *Epist.*, II. — Trithemius et novatores perperam hæc in annum 1249 differunt.

[2] INNOC., *Epist.*, V, 968.

butin immense aux mains du vainqueur, qui fit sur le champ de Victoria un vaste monceau de cendres[1]. Le trop fameux Thaddée de Suessa, celui-là même qui avait si éloquemment plaidé la cause de Frédéric devant le concile, périt dans le massacre de Victoria. Les Parmesans envoyèrent aussitôt la nouvelle de cet éclatant triomphe à Milan et aux villes Lombardes alliées, les appelant à Parme pour l'anéantissement des débris de l'armée du Teuton et la conquête des forteresses qu'il leur avait prises[2]. Frédéric pendant son séjour à Victoria n'avait cessé de dire et de faire répéter bien haut qu'il était prêt à fournir sur ses terres un passage libre et sûr au roi de France, qui se disposait à partir pour la Terre-Sainte. Dans le fond il n'avait réuni une armée aussi considérable que pour s'opposer à ce passage, et son projet était d'aller se cantonner en Sicile après la prise de Parme et d'entraver de tout son pouvoir la sainte expédition. La défaite de Victoria, qui était hors de toutes ses prévisions, porta un rude coup à ce secret programme. Bien qu'il fallût en rabattre il ne voulut pas l'abandonner entièrement. Après avoir réuni de nouvelles troupes, il alla faire d'Asti son quartier général. Il expédia de là des ambassadeurs à la Cour de France, mettant hypocritement sa terre, sa personne et son armée à la disposition du roi, pour protéger la marche de la croisade par l'Italie, avec prière d'obtenir d'Innocent la levée des censures qui le frappaient d'anathème et de déchéance. Ses artifices furent éventés et demeurèrent sans résultat. Il demeura tout l'hiver en Lombardie, ne laissant point passer de jour sans quelque attaque à main armée contre le territoire de Gênes ou contre les croisés qui se rendaient dans cette ville pour s'embarquer[3].

Enzio son fils succombe de même. Mort tragique de Pierre des Vignes.

37. Henri Enzio, le fils natural de Frédéric, tenait la campagne sur les rives du Pô ; une lettre de son père nous apprend que quelques jours après la prise de Victoria par les pontificaux, Henri

[1] MONAC. PATAV., *Chron.*, I. — RICORD. MALESP., *Hist. Flor.*, 138. — JOAN. VILLAN., VI, 35. — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1247 et 1248. — JORDAN., *Mg. Vat. bibl.* sign. num. 1960 ; et alii omnes.

[2] Ext. apud WESTMONAST., *Flor. hist.*, ann. 1248.

[3] CONTINUAT. CAFFAR., *Annal. Genuens.*, ann. 1248.

avait remporté un succès sur les Mantouans qui allaient au secours de Parme[1]. Peu de temps après il envahissait le territoire de Bologne avec les contingents de Crémone et de Reggio. Son armée fut taillée en pièces et presque entièrement détruite ; il tomba lui-même entre les mains des vainqueurs, qui le chargèrent de chaînes et le firent jeter au fond d'un étroit cachot[2]. En vain Frédéric employa-t-il les prières et la menace pour obtenir la délivrance de son fils[3] ; les Bolonais furent inflexibles, ou plutôt rendirent plus lourdes encore les chaînes de leur prisonnier. Cette persistance de l'adversité, présage d'une prochaine ruine, avait profondément troublé l'esprit de Frédéric, habitué depuis longtemps aux caresses d'une réussite insolente ; les souffrances de cette terrible maladie qui s'appelle le feu sacré achevèrent d'aigrir son caractère. Il devint soupçonneux, il ne vit en tout et partout que piéges tendus sous ses pas, ses plus fidèles familiers lui portèrent ombrage, comme s'ils se fussent changés tout à coup en ses pires ennemis. Pierre des Vignes, qui avait été le confident et le complice, souvent même l'instigateur de ses plus noires scéléralesses, devint suspect de trahison. Des envieux, profitant des dispositions d'esprit de leur maître, avaient ourdi cette trame contre le favori tout-puissant. Pierre des Vignes savait combien étaient près du supplice et de la mort les serviteurs qui avaient encouru la disgrâce de Frédéric. Injustement accusé de conspiration, il conspira désormais pour essayer de sauver sa tête. Son médecin, qui était de Capoue comme lui et dont il avait fait la fortune, entra dans ses vues ; ils convinrent d'employer le poison. Frédéric qui était sur ses gardes, fit expérimenter sur quelques malheureux prisonniers la potion qu'on avait voulu lui faire boire, et, comme ils succombèrent, il ordonna de pendre le médecin et de crever les yeux à Pierre des Vignes, ne faisant momentanément grâce de la vie à ce dernier que pour lui préparer une mort plus cruelle. Après l'avoir fait traîner la chaîne au cou par toute l'Italie, pour inspirer à tous

[1] Ext. apud PETR. E VIN., *Epist.*, in Mg. bibl. Vallic.
[2] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*; et MONAC. PATAV., *Chron.*, I, ann. 1249.
[3] Ext. apud PETR. E VIN., *Epist.*, in Mg. bibl. Vallic.

la crainte de sa vengeance, il allait le livrer aux Pisans, qui le détestaient assez pour ne lui épargner aucun genre de tortures, lorsque Pierre, informé du nouveau coup qui l'attendait, se brisa la tête de désespoir contre la colonne à laquelle on l'avait attaché. Cette fin tragique fut le couronnement mérité d'une vie que d'éminentes qualités auraient pu rendre une des plus belles et des plus glorieuses de cette époque, et qui ne fut qu'un tissu de perversités et de forfaits [1].

Retour inespéré de fortune. Mort inattendue de Frédéric.

38. Pendant ce temps Innocent IV poursuivait la lutte avec persévérance ; Capocio, maintenant légat dans la Pouille, avait soulevé les plus puissants de la noblesse indigène contre le tyran étranger. Frédéric recourut une fois encore à de feintes dispositions pour la paix, ajoutant aux promesses antérieures celle de se vouer jusqu'à la fin de ses jours à la guerre contre les Sarrasins en Terre-Sainte, pourvu que le Pape lui donnât comme successeur à l'empire Henri son fils préféré [2]. L'événement montra combien ce subit amour de conciliation était peu sincère. On apprit en Europe sur ces entrefaites l'issue lamentable de la première expédition de Saint Louis en Égypte. Insultant au deuil de toute la chrétienté, les Gibelins, partisans de César, firent des réjouissances publiques à cette occasion, notamment à Florence, où ils commandaient en maîtres [3]. Frédéric envoya au sultan des ambassadeurs dont la mission apparente était de solliciter la délivrance du roi, et qui avaient pour instructions secrètes d'obtenir qu'on le retînt dans les fers. Mais cette trame perfide aboutit à une déception : le roi venait d'être mis en liberté quand les ambassadeurs arrivèrent en Égypte, et Frédéric dut renoncer aux projets ambitieux qu'il avait formés contre la France [4]. Le désastre des armes catholiques à Mansourah avait eu son contre-coup funeste en Europe, en relevant la puissance de Frédéric quand elle touchait à la ruine. En peu de temps le roi Guillaume perdit presque tout le terrain qu'il avait

[1] Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1249.
[2] Matth. Paris., *Hist. Angl.*, eodem anno.
[3] Joan. Villan., vi, 37.
[4] Jonvil., *Hist. de S. Louis*, pag. 2.

gagné en Germanie, le légat Capocio fut contraint de sortir du royaume de Naples, et jusqu'en Provence Arles et Avignon se soumirent aux lois de l'excommunié, à qui Vatacius et les schismatiques grecs venaient d'envoyer des secours[1]. C'est dans l'enivrement de ce retour inespéré de la fortune que le doigt de Dieu attendait l'incorrigible criminel. Des Abbruzzes une dyssenterie aiguë l'avait contraint de regagner la Pouille pour changer d'air. La violence du mal le mit dans la nécessité de s'aliter à Florentiola dans la Capitanate. Le 12 décembre 1250, il se crut assez sûr d'un prochain rétablissement pour annoncer à son entourage qu'il quitterait le lit le lendemain, et le lendemain mardi il était mort[2]. Ce brusque dénouement accrédita fort l'accusation portée par la rumeur publique contre son fils naturel Manfred de l'avoir étouffé entre deux oreillers[3]. Quitta-t-il cette vie dans des sentiments de repentir sincère? On a dit que pendant sa dernière maladie, se sentant en danger de mort, il avait été régulièrement réconcilié avec l'Église par l'archevêque de Palerme[4]; d'autres ajoutent qu'après avoir reçu l'absolution de l'archevêque, il voulut être revêtu de la bure des Cisterciens, et fut si humblement contrit de ses crimes passés qu'il laissa l'ordre formel de priver son corps des pompes de la sépulture impériale, pour avoir été si longtemps insoumis et rebelle à l'Église romaine[5].

[1] Ext. iis de auxiliis Friderici litt. apud PETR. DE VIN., *Epist.*, ann. 1249. — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1250.

[2] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*; ALBERT. STAD., *Chron.*, et MONAC. PATAV., *Chron.*, I, ann. 1250. — RICORDAN. MALESPIN., *Hist. Florent.*, 143. — JOAN. VILL., VI, 42. — LONGIN., *Hist. Polon.*, VII, ann. 1250. — ANONYM., *Fragment. historic.*, ann. 1250. — SPINELL., *Ephemerid. Neapolit.*; apud MURATOR., *de reb. Italic.*, tom. VIII; aliique omnes.

[3] RICORDAN. MALESPIN., *Hist. Florent.*, 143. — SPINELL., *Ephemerid. Neapolit.*; apud MURATOR., *de reb. Italic.*, tom. VIII; aliique plures.

[4] ALBERT. STAD., *Chron.*, ann. 1250. — SIFFRID., *Epist.*, II. — Ex Crantz., NOVATOR. CENT., XIII, 7, colon. 688.

[5] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*; et GUILL. E PODIO-LAURENT., *Chron.*, 149, ann. 1250. — MANFRED., *Epist. ad Conrad. imperat.* occasione obitus Frider.; apud BALUZ., *Miscellan.*, tom. I, pag. 475. — BERNARD., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1250. — JORDAN., *Mg. bibl. Vat.* signat. num. 1960.

Frédéric II mourut-il absous et repentant ?

39. Le biographe d'Innocent IV laisse entendre que l'Eglise ne reconnut ni n'approuva ce repentir et cette absolution *in extremis*[1]. Quelques-uns ont voulu étayer la sincérité du repentir de Frédéric sur ses dispositions testamentaires. Mais ce testament lui-même est-il authentique ou supposé ? La question, après avoir soulevé les plus vifs débats entre les historiens, est demeurée pendante, et l'opinion que ce document fut l'œuvre frauduleuse des fils de Frédéric compte nombre de partisans[2]. Si l'on ne veut pas admettre que Frédéric mourut intestat, à quel testament faudra-t-il s'en tenir, alors que celui que rapportent les uns semblerait prouver chez le testateur le repentir sincère de sa rébellion contre l'Église, tandis que celui qu'on lit chez les autres le montre mourant dans les sentiments hostiles au Saint-Siége qui l'enivrèrent toujours depuis son élévation à l'empire[3] ? Assurément on devra s'arrêter à ce dernier texte, qui donne le partage de la succession de Frédéric tel que l'acceptèrent ses fils, tandis que l'autre est en contradiction formelle avec ce partage. Dans ce cas, tombe tout l'échafaudage du repentir sincère de Frédéric dans les derniers jours de sa vie, et non moins controuvées sont les exhortations si sages qu'il aurait laissées à son fils Conrad, après l'avoir désigné dans son testament comme son successeur à l'empire. Manfred fit faire à son père de magnifiques funérailles dans la cathédrale de Mont-Royal. Frédéric mourut à l'âge de 57 ans. Il était depuis cinquante ans roi de Sicile, depuis trente-huit ans roi de Jérusalem, et depuis trente-trois ans empereur, si l'on veut le considérer comme ayant porté ces trois couronnes jusqu'à sa mort. La seule gloire qu'on ne puisse lui contester, c'est d'avoir été en son temps un des hommes les plus versés dans les sciences naturelles et dans

[1] NICOL. DE CURB., *Vit. Innoc.*, ann. 1250.

[2] Apud SPONDAN., num. 20, ejusdem anni.

[3] Cf. BARON., *Annal. Eccles.*, tom. XI, ann. 1097, num. 82. aut in notis quæ extante ex eodem. 215. — PETR. DE VINEIS, et SUMMONTIUM, *Hist. Neap.*, tom. II, 8, a quo discrepant nonnulla apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1251 cum FRANCISC. PIPPIN., *Chron. Bonon.*, ann. 1251, apud MURATOR., *de reb. Italic.*, tom. IX, et ANONYM., *Chron. Sicul.*, eod. anno, apud MARTEN., *Anecdot.*, tom. III.

la connaissance des langues. On cite de lui un remarquable traité d'ornithologie. Quelques historiens signalent comme un présage de la chute imminente des Frédériciens, la fin tragique du gouverneur de Florence, Rainier de Mont-Merle, écrasé sous la chute fortuite du plafond de sa chambre à coucher la nuit même où son maître expirait à Florentiola [1].

§ VI. SOLLICITUDE UNIVERSELLE DU PAPE INNOCENT IV.

Paix entre l'Angleterre et l'Écosse. Révolution en Portugal.

40. Pendant qu'il soutenait contre Frédéric II cette lutte gigantesque, qui fera l'étonnement et l'admiration de la postérité la plus reculée, Innocent IV n'avait cessé d'étendre sa vigilante sollicitude à tous les points de l'univers catholique. En 1244, l'Angleterre et l'Ecosse étaient près d'en venir aux mains, Henri et les Anglais étaient en route pour envahir l'Ecosse, lorsqu'Alexandre, roi de ce dernier pays, entouré de cent mille fantassins, indépendamment d'une cavalerie nombreuse, se porta résolûment à la rencontre des envahisseurs, dont les forces n'étaient pas moins considérables. Les deux armées étaient en présence et des flots de sang allaient être répandus, lorsque des hommes sages firent entendre de part et d'autre des paroles de paix, à la suite desquelles l'un et l'autre des deux rois, renonçant à tenter la chance des batailles, reprit le chemin de sa capitale et licencia ses soldats. La paix conclue, l'observation des clauses qui l'établissaient fut jurée en présence du cardinal Othon, légat dans les Iles Britanniques, et les clauses ne tardèrent pas à recevoir l'éclatante sanction du Siége Apostolique [2]. Du côté de l'Espagne, après avoir adressé en 1245 les remontrances les plus sévères au roi Sanche, dont l'inertie et les mœurs dissolues exposaient le Portugal aux maux les plus grands [3], le Pape confia l'administration de ce royaume au prince Alphonse,

[1] ANONYM., Mg. de reb. Conradi et Manfredi, ann. 1250. — RICORDAN. MALESPIN., *Hist. Florent.*, 143. — JOAN. VILLAN., VI, 44.

[2] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1244.

[3] INNOC., *Epist.*, II, 189. — MARIAN., *de reb. Hispan.*, XIII, 4.

frère du roi, mais avec défense au régent d'usurper ce titre de roi, réservé à Sanche sans partage, et que celui-ci devait transmettre à ses fils s'il lui en naissait[1]. L'ambitieux Alphonse, allié aux plus puissantes familles de France par sa femme Mathilde, comtesse de Boulogne, capta si bien la faveur des Grands et du peuple, que Sanche s'enfuit de ses États et finit par se réfugier à la cour de Ferdinand de Castille. Là, après avoir répudié Mentia Lupa, cause de tous ses malheurs, il épousa la fille du Castillan, avec promesse de reconnaître à la Castille la suzeraineté sur le Portugal s'il recouvrait son royaume. Alphonse sut déjouer toutes ses tentatives. Le royal exilé devait vieillir sans gloire à Tolède, où il mourut treize ans après sa fuite du Portugal[2]. En 1246, après la fuite de son frère, le comte de Boulogne avait jeté le masque et levé tous les doutes sur son projet d'usurper la couronne, en réduisant par les armes villes et barons, demeurés fermes dans leur fidélité au monarque légitime.

Succès des chrétiens en Espagne. Séville prise aux Maures.

41. Au courant de cette guerre intestine, il s'empara de quelques places dont Sanche avait fait don à son beau-frère l'infant de Castille. Celui-ci porta plainte au Saint-Siége. Le Pape l'assura aussitôt de sa ferme volonté de conserver le sceptre du Portugal à Sanche et puis à ses enfants si Dieu le rendait père, et se fit auprès du régent l'avocat des droits méconnus du monarque exilé et de l'infant[3]. Ce prince méritait à tous les titres le bienveillant intérêt dont l'entourait le Souverain Pontife. Docile aux exhortations du nouvel évêque de Cordoue, que le Pape avait armé des pouvoirs spirituels les plus larges pour exciter les peuples à la croisade contre les Maures[4], Alphonse de Castille ne laissait aucun repos aux Infidèles. Cette année même, 1246, il leur avait enlevé plusieurs forteresses du territoire de Murcie, pendant que son père se rendait maître de la grande ville d'Oringis[5]. En 1248, après

[1] Innoc., *Epist.*, iii, epist. cur. 29.
[2] Marian., *de reb. Hispan.*, xiii, 4.
[3] Innoc., *Epist.*, iii, 593 et 594.
[4] Innoc., *Epist.*, iii, 409, 410. 412.
[5] Surit., *Annal.*, tom. III, 43. — Marian., *de reb. Hispan.*, xiii, 3. — Innoc., *Epist.*, iii, 1192.

seize mois de siége, Hispalis se rend aux Castillans. La capitulation portait que le roi Maure et les habitants, emportant leurs richesses mobilières où il leur plairait, s'en iraient en toute sûreté, et qu'à l'exception de quatre forteresses, tout le reste serait livré au vainqueur. Cent mille Maures de tout sexe et de tout âge quittèrent donc la contrée, les uns pour passer en Afrique, les autres pour se disperser dans différentes localités sarrasines d'Espagne. Ferdinand de Castille entra solennellement dans la ville conquise, où, dans la grande mosquée rendue au culte catholique, le nouvel archevêque de Tolède, Guttières, deuxième successeur de Rodrigue Ximénès, célébra l'office divin. Raymond Losana fut le premier élevé au siége archiépiscopal d'Hispalis après cette conquête[1]. Le Souverain Pontife exhorta chaleureusement la cour de Castille à doter les Églises fondées dans le territoire conquis sur les Infidèles, avec d'autant plus de raison que le clergé avait largement contribué de ses deniers aux dépenses de la guerre. Dans ces soins constants d'Innocent IV pour imprimer une sage direction à la politique générale, le malheureux royaume de Hongrie, si rudement éprouvé par les invasions des Tartares, eut une place privilégiée.

La Hongrie sauvée du joug par le Pape.

42. Au temps où ces barbares ravageaient la Pannonie, Béla II, roi de Hongrie, afin de pouvoir sauver les restes de son peuple, avait fait son royaume vassal de l'Empire, à la condition que dans un délai fixé Frédéric ou son fils Conrad accourrait au secours du pays à la tête d'une forte armée. La condition n'ayant pas été remplie, le roi n'était pas tenu aux devoirs de vassalité. Il était à craindre toutefois que Frédéric, sous prétexte d'exiger l'accomplissement de l'engagement pris, bien qu'il l'eût rendu nul et non avenu par sa propre conduite, n'entreprît d'assujettir la Hongrie à l'empire. Il pouvait sortir de là des guerres qu'il fallait conjurer. En 1245, Béla sollicita le Siége Apostolique de pourvoir à cette affaire. Le Souverain Pontife, de l'avis des cardinaux, décida que Frédéric ne pouvait prétendre à aucun droit de suzeraineté de l'Empire

[1] Anonym., *Chron. Mg.*, ann. 1248. — Mariana., *de reb. Hispan.*, xiii, 7.

sur la Hongrie, et parce qu'il avait violé le pacte en vertu duquel ce droit eût été créé, et parce que d'ailleurs il était strictement tenu, au même titre que tous les autres princes catholiques, de repousser les ennemis du nom chrétien, sans qu'il eût besoin d'être excité à prendre les armes et à fournir des secours par l'appât d'une récompense de cette nature[1]. La plupart de nos modernes politiciens s'étonnent de ce que la Papauté exerça pendant tant de siècles un gouvernement arbitraire, disent-ils, sur le gouvernement temporel des peuples. La durée et l'universalité de cette influence s'expliquent aisément par cette seule considération purement humaine qu'elle fut bienfaisante partout et toujours.

La Norwège relevée, la Pologne protégée.

43. En 1246 Haquin, roi de Norwège, qui sollicitait depuis deux ans l'envoi d'un légat dans son royaume, vit son désir exaucé par l'arrivée à sa cour du cardinal Guillaume, évêque de Sabine, dont la légation s'étendait aussi à la Suède[2]. Entre autres pouvoirs délégués à Guillaume était celui de sacrer Haquin au nom du Pape[3]. Cette imposante cérémonie eut lieu à la fin de juillet de l'année suivante, à Bergen[4]. Haquin était né d'une union illégitime ; mais il rachetait cette tache originelle par ses mérites et ses vertus. Innocent IV fit donc acte de justice en levant l'unique obstacle qui arrêtait ce prince sur les marches du trône[5]. Le roi de Norwège se montra digne de cette haute faveur apostolique. Il prit la croix[6], et voulut même, avant de partir pour cette lointaine expédition,

[1] Innoc., *Epist.*, III, 58. Cette décision du Saint-Siége prouve surabondamment la mauvaise foi de Matthieu Pâris écrivant que Frédéric, par l'envoi d'une armée des plus nombreuses, avait chassé les Tartares de la Hongrie, non sans de grands dangers et des dépenses considérables [1]. La vérité est, comme le dit le Franciscain Simon, ambassadeur du Pape chez les Tartares, que ceux-ci étaient sortis de la Hongrie et n'avaient pas porté plus loin le ravage à cause de la mort par le poison de leur empereur Octoday [2].

[1] Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1244.

[2] Sim. Minorit., *Epist. ad Innoc.*; apud Vincent. Bellovac., *Specul. Hist.*, XIII, 33 et 34.

[2] Innoc., *Epist.*, IV, 189; et epist. cur. 30.

[3] Innoc., *Epist.*, IV, epist. cur. 31.

[4] Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1247.

[5] Innoc. *Epist.*, IV, 221.

[6] Innoc., *Epist.*, IV, 222, 229 et 230. — Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1247.

dompter par les armes, pour les convertir à Jésus-Christ, les idolâtres qui habitaient aux portes de ses États[1]. Le souci constant d'arriver à la conversion des païens du nord de l'Europe, attira maintes fois l'attention d'Innocent IV sur les événements qui se passaient du côté de la Baltique et de la Russie. En 1244, une terrible guerre civile déchirait la Pologne. Conrad, duc de Mazovie, ayant enrôlé des hordes de Ruthènes et de Lithuaniens, avait fait irruption sur le duché de Cracovie, dont il voulait dépouiller son neveu Boleslas le Pudique. Il avait promené de toutes parts le ravage et la mort, mis tout en œuvre pour assujettir à son pouvoir les sujets de Boleslas terrifiés. Les menaces et les promesses demeurant impuissantes à détacher Prandothas, évêque de Cracovie, de sa fidélité à la cause du prince légitime, il dévasta par le fer et le feu les biens et les maisons de ce courageux prélat. Celui-ci répondit par l'anathème qu'il fit solennellement promulguer, et l'archevêque de Gnesnen assembla un synode qui renouvela les mêmes censures contre Conrad déclaré ennemi de l'Église[2]. Le Souverain Pontife, pour apaiser ces discordes intestines, envoya comme légat dans ces contrées Jacques, archidiacre de Liége, que ses éminentes vertus devaient élever plus tard au trône pontifical sous le nom d'Urbain IV.

La Prusse en butte aux incursions des Poméraniens

44. Le légat avait mission d'étendre sa sollicitude à la Prusse, qui n'était guère moins troublée que la Pologne. Le duc d'Autriche, enflammé d'un saint zèle pour la propagation de la foi, venait de faire de grands préparatifs pour une expédition en ce pays. Le Saint-Siége accorda libéralement à son armée les mêmes indulgences que le Concile œcuménique avait attribuées à ceux qui s'armeraient pour la délivrance de la Terre-Sainte[3]. Et, comme les Infidèles doivent moins être contraints au culte de Jésus-Christ par les armes, qu'être attirés par la parole divine, il envoya dans ces contrées une légion de missionnaires, que dirigeait le pieux

[1] Innoc., *Epist.*, iv, 227.
[2] Longin., *Hist. Polon.*, vii, ann. 1244. — Cromer., viii, atque ex ipso Novator., *Cent.* xiii, t. 9, col. 887.
[3] Innoc., *Epist.*, i, 710.

franciscain Dominique d'Aragon[1]. Swantopelk, après s'être déclaré indépendant en Poméranie et s'être fait élire duc, tourna ses armes contre les chevaliers Porte-Croix de la Prusse. Les païens Ruthènes harcelant la Pologne d'hostilités continuelles, Conrad de Mazovie avait envoyé ces chevaliers contre eux. Les Porte-Croix acquirent en peu de temps des ressources considérables et devinrent possesseurs de villes et de places fortes en grand nombre; les plus puissants d'entre les Ruthènes avaient été anéantis et le reste avait reçu le baptême. Swantopelk eut peur que le duché qu'il s'était créé ne lui fût enlevé par les conquérants de la Prusse. Il suborna les Ruthènes, mal affermis dans leur conversion de fraîche date, et les ramena sans peine à leurs superstitions d'autrefois ; puis, ayant fait massacrer à l'improviste par ces apostats tout ce qu'il y avait de Polonais et de Germains catholiques dans leur pays, il se fit proclamer leur duc et prince. Alors, à la tête des Poméraniens et des Ruthènes, il porta de toutes parts le ravage et l'incendie. Cela se passait en 1242. L'année d'après Guillaume de Modène, dont la légation dans ces contrées fut si glorieuse, ne parvenant pas à détourner Swantopelk de ses criminelles entreprises par la persuasion, unit aux forces de Théodoric, qui commandait pour les Porte-Croix en Prusse, les armes des ducs Casimir de Cujavie et Primislas de la Grande-Pologne. Swantopelk, après plusieurs défaites, dut craindre d'être expulsé de la Poméranie ; il demanda et obtint la paix par l'intermédiaire du légat. Il fut bientôt parjure à ses serments, et, en 1244, s'alliant aux païens de la Lithuanie, il fit irruption sur le territoire de Culm, que les chevaliers Teutoniques, au prix de leur sang, avaient conquis sur les Infidèles. Non content de dévaster cette florissante province à la manière des Vandales et des Huns, il anéantit le culte catholique et rétablit l'adoration des idoles[2].

Le Pape vient au secours de la religion et des peuples.

45. Dès qu'Innocent IV reçut la triste nouvelle que l'ambition de ce prince mettait la religion en péril du côté de la Prusse ; il excita, au commencement de 1245, les chevaliers Teutoniques et

[1] INNOC., *Epist.*, I, 571.
[2] LONGIN., *Hist. Polon.*, VII, ann. 1242-1244.

les croisés de la Pologne à repousser les attaques de ce farouche ennemi, qu'il essaya même de ramener à son devoir par la persuasion et de détacher de l'alliance avec les idolâtres. L'archevêque de Gnesnen et ses suffragants avaient mandat, au cas où Swantopelk foulerait aux pieds les sages avis du Saint-Siége, de le frapper d'anathème, et, s'il persistait après cela dans sa révolte contre l'Eglise, comme il l'avait fait huit ans auparavant, de soulever contre lui une croisade [1]. Après la tenue du concile de Lyon, les discordes qui menaçaient de ruiner la foi en Prusse duraient encore. Le duc Casimir de Cujavie avait parcouru la Poméranie à la tête d'une armée victorieuse, qui avait infligé une grande défaite à Swantopelk et aux Ruthènes [2]. Dans ces conjonctures difficiles, le Saint-Siége fit partir Opizon abbé de Messine comme légat pour le rétablissement de la paix entre les chevaliers Teutoniques et Swantopelk, mission dans laquelle l'abbé obtint un plein succès [3]. Innocent IV ne déployait pas moins de sollicitude pour la défense de l'Estonie contre les invasions des Barbares idolâtres. Le roi de Danemark avait pris les armes pour affranchir cette province des attaques continuelles et du joug des païens ; son zèle reçut de chaleureux éloges pour ce qui avait été fait et de précieux encouragements pour ce qui restait à faire. L'archevêque de Lunden et les évêques Danois eurent mission d'exciter les peuples à la croisade, et de veiller au maintien de l'ordre public pendant que le roi ferait campagne contre les Infidèles [4]. En Prusse et en Pologne, la paix rétablie par le légat Opizon ne fut que de bien courte durée. Les idolâtres obstinés multipliaient les incursions contre les provinces de Cracovie et de Sandomir, où ils portaient le ravage, la ruine et la mort. L'évêque de Cracovie et le clergé durent être chargés de prêcher la croisade et d'appeler les fidèles sous la bannière de Boleslas le Pudique. Ce prince avait au même

[1] INNOC., *Epist.*, II, 185, 287, 288.
[2] LONGIN., *Hist. Polon.*, VII, ann. 1245.
[3] INNOC., *Epist.*, III, 197, 202, 205, 208. — LONGIN., *Hist. Polon.*, VII, ann. 1246.
[4] INNOC., *Epist.*, II, 47, 344, 347.

moment à soutenir une lutte acharnée contre son oncle Conrad de Mazovie, enorgueilli de ses récentes conquêtes et qui ne projetait rien moins que l'asservissement de toute la Pologne à sa puissance. Enfin en 1247, la mort surprenant Conrad mit tout à coup un terme à ses projets ambitieux.

Daniel, duc de Russie, sacré roi. Les Russes se tournent vers Rome.

46. Ses fils se jetèrent aussitôt sur l'héritage paternel pour s'en disputer les lambeaux les armes à la main, et Boleslas fut en repos du côté d'un adversaire qui, violant les liens du sang, avait tant de fois soulevé contre lui les Barbares de la Lithuanie et de la Prusse [1]. Du reste, la Pologne était en feu sur tous les points. Swantopelk, qui fit aux chevaliers Teutoniques une longue guerre avec des chances diverses, ravageait la Cujavie avec le secours des néophytes Prussiens, pendant que les ducs de Cujavie et de Pologne soutenaient la cause des chevaliers. Ce fut dans ces circonstances que la légation pour ces contrées fut confiée à l'archidiacre Jacques de Liége, avec mission de faire accepter aux belligérants, par l'emploi des censures ecclésiastiques, s'il le fallait, une suspension d'armes jusqu'au jour où le Saint-Siége aurait instruit à fond tous leurs différends [2]. Pendant que l'abbé Opizon était légat en Pologne, il lui arriva une ambassade de Daniel, prince des Russes, qui offrait d'amener ses sujets à l'obéissance envers l'Église Romaine, et d'unir ses armes à celles des autres princes catholiques pour repousser les Tartares, si le représentant du Saint-Siége consentait à lui donner l'onction royale. Les Russes étaient encore en grand nombre attachés au schisme grec. Albert, archevêque de Prusse, d'Estonie et de Livonie, leur avait été envoyé une première fois comme légat, à la demande de Daniel et de quelques-uns des Grands pour jeter les bases de leur conversion à la foi catholique. Il avait laissé le célèbre missionnaire dominicain Alexis et l'un de ses compagnons à la cour du prince pour y faire des adeptes à l'Eglise latine. Cette mission avait porté ses fruits. En présence de la démarche actuelle de Daniel, Opizon n'hésita pas à

[1] Innoc., *Epist.*, iv, 354; ix, 250. — Longin., *Hist. Polon.*, vii; et Cromer., viii, ann. 1247.

[2] Innoc., *Epist.*, v, epist. cur. 25; 26, 27, 29.

lui conférer l'onction désirée[1]. Wasilic, prince de Laudemerie et frère de Daniel, abjura également le schisme, et ces deux princes furent l'objet de nombreuses et spéciales faveurs de la part du Saint-Siége[2]. Le franciscain Jean de Plano-Carpo, au retour de l'ambassade chez les Tartares du Nord dont l'avait chargé le Souverain Pontife, avait reçu d'Iéroslaw, duc de Susdalie, le serment d'abjurer aussi le schisme et de rentrer dans le giron de l'Eglise Romaine. Sa mort imprévue par le poison, à la suite d'un festin auquel l'avait convié la mère de l'empereur des Tartares, l'avait empêché d'accomplir son projet. Innocent IV écrivit à son fils Alexandre, et pour l'exhorter à se convertir à la foi catholique comme l'aurait fait son père s'il avait vécu, et pour obtenir de lui qu'il s'opposât aux invasions des Tartares. Le prince devait, lorsque quelqu'une de leurs irruptions serait imminente, prévenir du danger les chevaliers Teutoniques de la Livonie et les Hospitaliers de la Hongrie, qui avaient mission de repousser le premier choc des envahisseurs établis sur le territoire russe[3].

§ VII. DEUX INFLUENCES OPPOSÉES EN ORIENT.

47. Il convient d'ajouter que les Russes qui avaient fait leur soumission au Saint-Siége ne tardèrent pas à retourner au schisme grec. En 1249, le Pape envoyait de nouveau l'archevêque Albert à la cour de Daniel pour ramener ce prince dans la voie de l'union et de la vérité catholique ; mais le légat dut se retirer devant le mauvais accueil qui lui fut fait. A cette époque Innocent IV multipliait les efforts pour renouer les antiques liens entre l'Eglise grecque et l'Eglise romaine ; dans ce but il avait délégué le général des franciscains, Jean de Parme, auprès de l'empereur Vatacius et de son

L'Orient ébranlé par la prédication catholique.

[1] LONGIN., *Hist. Polon.*, VII, ann. 1246. — Apud VINCENT. BELLOVAC., *Specul. Hist.*, XXXI, 39. — INNOC., *Epist.*, III, 377, 416, 476, et *Regest* post eamd. epist., 478, 480, 483; et V, 188.

[2] INNOC., *Epist.*, V, 170, 174, 175, 187, 419.

[3] INNOC., *Epist.*, V, 952; et epist. cur. 42.

patriarche[1]. On pouvait en ce moment s'abandonner avec quelque raison à l'espérance de cette réconciliation. Un grand nombre de Cypriotes schismatiques venaient de faire leur soumission à la Papauté, qui les gratifia de nombreux priviléges, pour inspirer aux autres grecs le désir d'imiter leur exemple[2]. Sur un autre point, l'évêque dissident d'Albanie se rattacha pareillement à la chaire de Pierre avec tout son peuple et son clergé[3]. Les vastes contrées d'Unavic, voisines de la Hongrie, abjurèrent aussi le schisme, et le Pape chargea le provincial des dominicains de Hongrie de faire partir pour ces contrées des missionnaires pour affermir ces enfants prodigues dans leur conversion[4]. Cette sollicitude du bon Pasteur pour ramener au bercail les brebis égarées s'étendit jusqu'aux extrêmes contrées de l'Orient. Il dirigea jusques-là des légats enflammés du zèle de la propagation de la foi et versés dans la science des Ecritures. Tel était le franciscain Laurent, dont les fatigues et les sueurs apostoliques donnèrent à Jésus-Christ une glorieuse moisson[5] : trois patriarches Jacobites, dont un appelé Raban Ara et deux du nom d'Ignace, ainsi que Jean leur primat adressèrent au Pape une adhésion pleine et entière à sa suprématie[6] ; l'archevêque Nestorien de Nisibe entra sincèrement dans la même voie[7]. Tels encore Arcelin et ses compagnons, de l'Ordre de Saint-Dominique, traversant au péril de leur vie le territoire Sarrasin pour aller porter la parole pontificale aux Tartares campés au cœur de la Perse, sous le commandement de Bayothnoï, un de leurs vice-empereurs. Ces courageux envoyés d'Innocent IV avaient pour mission d'obtenir des Tartares qu'ils fussent désormais plus humains à l'égard des vaincus.

Missionnaires en Tartarie. Orgueil du grand Khan.

48. Bayothnoï, quand il eut appris leur arrivée, envoya de suite aux informations et leurs délégua son *égyp*, c'est-à-dire son prin-

[1] WADING., *Annal. Minorit.*, tom. I, ann. 1249.
[2] INNOC., *Epist.*, VIII, 19.
[3] INNOC., *Epist.*, VIII, 62.
[4] INNOC., *Epist.*, VIII, 61.
[5] INNOC., *Epist.*, IV, epist. cur. 130, 132; et V, epist. cur. 2, 3 et 5.
[6] Ext. litt. eorum apud INNOC., *Epist.*, IV, epist. cur. 119, 120, 122, 123.
[7] Ext. litt. ejus apud INNOC., *Epist.*, IV, epist. cur. 121.

cipal conseiller entouré de quelques courtisans. Dans l'entretien, qui eut lieu par interprètes, une vive discussion s'éleva dès les premiers mots au sujet du plus haut rang en dignité parmi les hommes, que les uns revendiquaient pour le Pape et les autres pour leur empereur. L'*égyp* déclarait qu'Ascelin et ses compagnons ne seraient introduits en présence de Bayothnoï, que s'ils consentaient à s'agenouiller trois fois devant lui, en signe d'adoration adressée dans son vicaire à leur empereur, qui était le fils de Dieu régnant sur la terre. Guichard de Crémone, qui avait longtemps vécu en Géorgie et chez les Arméniens, qui dès lors connaissait à fond les mœurs et les usages des Tartares, expliqua aux ambassadeurs pontificaux indignés que ce qu'on demandait d'eux n'avait aucun caractère d'idolâtrie ; mais la triple génuflexion était le signe de l'assujettissement prochain du Pape et de toute l'Eglise Romaine à l'empereur tartare. Ascelin et ses compagnons, après en avoir délibéré, furent unanimes qu'ils aimeraient mieux être frappés de mort que donner à Bayothnoï des marques de vénération de cette sorte, qui seraient un sujet de scandale pour les Géorgiens, les Arméniens, les Grecs, les Perses, les Turcs et les autres peuples d'Orient, qui de plus affermiraient les Tartares dans leur orgueilleuse espérance d'assujettir l'Eglise Romaine à leur domination. Sur cette réponse, Bayothnoï transporté de colère prononça contre eux une sentence capitale. La Providence voulut pourtant qu'il changeât cette détermination. La discussion s'engagea de nouveau, mais sans amener d'entente, Ascelin ne pouvant faire comprendre à ces esprits grossiers, étrangers à la doctrine de l'Evangile, la divine institution de la suzeraineté universelle de saint Pierre. Enfin, après avoir essuyé toutes sortes de mauvais traitements, l'ambassade obtint avec beaucoup de peine la permission de se retirer. Elle rapportait une lettre de Bayothnoï des plus arrogantes, qui devait se changer plus tard en un titre de gloire pour la religion chrétienne, lorsque les Tartares prirent le joug du Sauveur et se ployèrent à l'obéissance envers le Pontife Romain [1]. A leur retour

[1] VINCENT. BELLOVAC., *Specul. Hist.*, XXXI, 40.

en Syrie, les moines délégués y trouvèrent les affaires des Chrétiens en un bien lamentable état. Les Templiers et les Hospitaliers, dans l'espoir d'obtenir la délivrance de quelques-uns de leurs frères captifs chez les Infidèles, avaient envoyé une ambassade au sultan de Babylone, qui l'avait reçue avec mépris et renvoyée avec un refus laconique[1].

D sensions en Palestine. a main de César.

49. Des haines et des dissensions ayant surgi entre Sarrasins, les fidèles de la Terre-Sainte avaient un instant obtenu quelque répit. Mais le soudan d'Egypte, ayant appris que le sultan de Damas avait été fait prisonnier par son frère d'Alep, fit tout-à-coup irruption en Syrie et s'empara de Damas, de Calamel et de Maubeth. Parcourant ensuite la terre des Chrétiens, il ruina tous les ouvrages de défense élevés naguère par le roi de Navarre, le comte de Bretagne et Richard Plantagenet comte de Cornouailles, entre autres les fortifications de Tybériade et d'Ascalon. C'est alors que les Turcomans, ces nomades pleins de mépris pour les richesses, qui n'ont d'autres biens que leurs troupeaux et d'autres demeures que la tente, portèrent le ravage et la désolation sur le territoire d'Antioche. Les habitants de la province s'étaient imaginé dans leur suffisance qu'ils n'avaient qu'à paraître sans aucun ordre de bataille pour dissiper ces nomades indisciplinés ; ceux-ci qui marchaient avec discipline les battirent en plusieurs rencontres et devinrent la terreur du pays[2]. Dans le but de mettre fin à ces maux et de conjurer d'autres périls imminents, comme aussi pour préparer les voies à l'expédition de saint Louis, Innocent IV fit entamer des négociations de paix avec le sultan de Babylone. Pure calomnie ce qu'a écrit Albert de Stade, que le Pape dans sa haine contre Frédéric s'efforçait d'armer contre lui non seulement les Chrétiens, mais les Mahométans eux-mêmes ; il y a plus, et l'aveu est de Matthieu Pâris, dont on connaît les sentiments hostiles à la Papauté, on craignit fortement à cette époque que Frédéric n'appelât en Europe les Sarrasins d'Asie contre les défenseurs du Saint-

[1] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1246.
[2] JORDAN., *Mg. bibl. Vat.* signat. num. 1960.

Siége[1]. Cette crainte n'était pas sans fondement. Les chrétiens du royaume de Jérusalem étaient divisés en deux factions : les uns étaient pour Frédéric et son fils Conrad, les autres obéissaient au roi de Chypre Henri, qui avait Saint-Jean-d'Acre pour chef-lieu de ses possessions en cette contrée[2]. Cette division lamentable devait tout au moins inspirer la crainte que Frédéric, exaspéré de la défection de Saint-Jean-d'Acre et d'autres places, ne poussât contre les dissidents le sultan de Babylone, qui était fort de ses amis. Le Pape eût voulu lier le sultan par un engagement qui aurait conjuré le retour des maux que ce prince avait naguère infligés aux partisans du roi de Chypre, à la grande joie, peut-on dire, de Frédéric, qui venait de faire en ce même moment à l'ambassadeur babylonien l'accueil le plus magnifique. Le sultan répondit qu'il ne pouvait, vu ses liens d'amitié sincère avec Frédéric, traiter de quoi que ce fût avec les chrétiens sans son assentiment, qu'il allait donc le consulter par l'entremise de son ambassadeur en Sicile[3]. Cela dit, on apprendra sans étonnement que la démarche du Pape n'aboutit pas.

50. Un autre danger non moins redoutable menaçait de près la Chrétienté de Syrie : les Tartares avaient étendu jusque-là leurs victoires ; le royaume d'Arménie et la principauté d'Antioche n'avaient momentanément détourné l'invasion qu'en payant un tribut considérable[4]. Cette périlleuse situation des affaires d'Orient amena de la part d'Innocent IV un redoublement de zèle pour presser les préparatifs de la grande croisade qui s'organisait alors[5]. Incontestablement la cause capitale des maux de la Syrie était la conduite de Frédéric, qui, excommunié et déchu de l'empire, non seulement ne la secourait pas, mais en outre occasionnait la déperdition des forces et l'amoindrissement des états chrétiens par les dissensions

Intervention du Pape, noblesse de ses sentiments.

[1] ALBERT. STAD., *Chron.*; et MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1246.
[2] JORDAN., *Mg. bibl. Vat.*, signat. num. 1960.
[3] Ext. litt. soldani apud INNOC., *Epist.*, III, epist. cur. 29; apud ALBERT. STAD., *Chron.*, ann. 1246; et apud CRANTZ., *Metrop.*, VIII, 14.
[4] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1246. — VINCENT. BELLOVAC., *Specul. hist.*, XIII, 29.
[5] INNOC., *Epist.*, IV, 59, 232-234.

intestines. Le Souverain Pontife ne cessait de consoler par ses lettres les fidèles du royaume de Jérusalem dans l'affliction et de les exhorter à l'espérance d'un temps meilleur. Il les mettait surtout en garde contre les artifices de Frédéric, qui ne perdait pas une occasion de chercher à les détourner de la route du devoir[1]. Conrad, à cause de sa perfidie, avait été dépouillé des droits qu'il possédait au trône de Jérusalem par sa mère, et le Saint-Siége avait réuni ce royaume à celui de Chypre, dont le roi, délié du serment fait à Frédéric, était sous la tutelle Apostolique. C'est pourquoi le Pape exhortait Henri à prendre courageusement les armes pour arracher la Syrie aux ennemis de la Foi. « Ceux que la puissance élève au-dessus des peuples, lui écrivait-il, doivent, dans leur sollicitude inquiète pour leurs sujets, leur assurer avec un zèle prévoyant les bienfaits de la paix et de la concorde, en dirigeant leur état vers la prospérité. Alors le peuple, à qui le bien-être rend sa condition facile, oublie qu'il est sujet et se glorifie d'être en quelque sorte un roi dont le prince tient le sceptre[2]. Si donc, très-cher fils, votre esprit considère avec attention et médite comme il convient la pensée que vous portez le titre de roi de cette terre où Jésus-Christ a voulu naître, vivre et mourir pour la rédemption du genre humain, il vous paraîtra doux d'accepter le fardeau des labeurs, des soins et des soucis inhérents à la royauté pour tenter de rendre à des destinées meilleures cette terre sainte que nos péchés ont livrée aux profanations des Infidèles. Nous vous requérons pour cette entreprise d'autant plus volontiers et avec une entière confiance, que nous savons et connaissons combien elle doit être profitable à vos intérêts et à votre honneur, à l'exaltation de l'Eglise, au salut de tous les chrétiens. Qu'elle se lève donc, votre

[1] Innoc., *Epist.*, v, epist. cur. 1.

[2] Voilà comment, en plein moyen âge, la papauté comprenait l'obéissance des peuples et le pouvoir des rois. Ce n'est pas dans un temps comme le nôtre qu'on pourrait ne point remarquer cette noble expression d'une belle pensée. Si les historiens modernes ne l'eussent pas ignorée, s'il entrait dans leurs habitudes ou leurs aptitudes d'aller jusque là dans leurs investigations, peut-être se seraient-ils montrés moins injustes envers Innocent IV en particulier.

puissance, dans toute la plénitude de ses énergies, sûre de l'appui du Roi des rois. »

Tentatives renouvelées pour amener les Musulmans à la foi chrétienne.

51. Innocent IV ne se bornait pas à conjurer les princes chrétiens de prendre les armes pour la délivrance de la Terre-Sainte ; il travaillait aussi par la parole à changer ses ennemis en protecteurs, ne désespérant pas de les attirer à la Foi chrétienne. La tentative faite en ce sens auprès du soudan de Babylone ne fut pas un fait isolé ; vers la même époque, une ambassade de Dominicains portait des lettres pontificales à tous les sultans Sarrasins pour les appeler à connaître la lumière de l'Evangile. Les réponses de Salachin, d'Ismael et de David nous apprennent que les princes Sarrasins furent sourds à cet appel : Salachiu refusa même, tout en accordant l'établissement dans ses Etats de missions dominicaines pour satisfaire aux besoins spirituels de ses sujets chrétiens, de permettre aux ambassadeurs du Pape le passage pour se rendre chez les Tartares. Un autre sultan écrivait au Pontife que le Saint-Sépulcre avait été violé à son insu ; il se montrait très-affligé de ce forfait horrible, promettant de donner ses soins à la restauration du saint monument, dont il confiait les clefs à des mains sûres, afin qu'il ne fût ouvert qu'aux pèlerins ; il ajoutait que tous les chrétiens captifs dans ses États avaient été mis en liberté et s'engageait à observer religieusement la paix avec les nôtres[1]. On se rappelle comment les Korasmins avaient envahi la Terre-Sainte à l'instigation du soudan d'Egypte, pris et pillé Jérusalem, profané le Saint-Sépulcre, porté de toutes parts la dévastation, le meurtre et l'incendie, malgré les héroïques efforts du patriarche Robert, et la terreur jusque dans Saint-Jean-d'Acre, dont ils avaient fait le siége et ruiné les alentours. Fort heureusement pour les chrétiens il arriva que leurs farouches adversaires se montrèrent récalcitrants envers le sultan de Babylone, qui les priva dès lors de son appui. Entourés d'ennemis de toutes parts, les Korasmins ne tardèrent pas à sentir toutes les horreurs de la famine. Ceux en bien petit nombre qui ne succombèrent pas aux atteintes du terrible fléau, n'étaient que

[1] Ext. apud Innoc., *Epist.*, iv, epist. cur. 115, 117, 158.

les ombres d'eux-mêmes ; et ces restes affaiblis d'une innombrable armée furent exterminés jusqu'au dernier homme, tant était grande l'exécration que leur barbarie avait excitée chez tous les habitants de la contrée. Ce fut en 1247 que le nom des Korasmins fut à jamais effacé du livre des peuples [1].

Tout se dispose pour le retour du Pape en Italie.

52. Nous n'avons pu donner qu'une esquisse fort imparfaite du rôle civilisateur de la Papauté pendant ces huit premières années du règne d'Innocent IV, surtout pendant le séjour du Pape en France. La mort de Frédéric II, dont la tyrannie et les révoltes contre l'Eglise avaient tenu une si large et si triste place dans les fastes de la première moitié du treizième siècle, permettait maintenant au Souverain Pontife de rentrer en Italie et de relever les affaires du Saint-Siége persécuté. Guillaume de Hollande, à qui cette mort faisait de nouveau gagner sans coup férir plus de terrain que ne lui en eussent donné dix victoires, prit immédiatement les mesures propres à rendre l'événement profitable à son parti. Il voulut surtout porter un coup décisif à la puissance du plus redoutable suppôt de la tyrannie frédéricienne dans le nord de la Péninsule. Il était urgent d'ôter tous moyens de nuire à Ezzelin da Romano, à qui ses grands biens permettaient de fouler aux pieds les censures dont le Pape l'avait frappé comme suspect d'hérésie [2]. Guillaume le déclara déchu de tous ses biens présents et à venir, et il en transporta la possession à son frère Albéric da Romano, dont la fidélité au Saint-Siége, ainsi qu'au légitime roi des Romains, était demeurée toujours inébranlable [3]. Cette sentence royale fut plus tard confirmée par Innocent IV contre Ezzelin, dont rien ne pouvait vaincre l'obstination dans le crime [4]. Les familiers de la Cour de Frédéric avaient tout fait pour que la nouvelle de la mort du tyran fût divulguée le plus tard possible. Mais, dès qu'elle fut connue, ils assistèrent au réveil triomphant de la cause sacrée, au renversement de leurs criminelles espérances. Ce fut alors que

[1] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1247.
[2] INNOC., *Epist.*, V, epist. cur. 45.
[3] Ext. Diplom. apud INNOC., *Epist.*, XI, 624.
[4] INNOC., *Epist.*, XI, 624.

le Souverain Pontife résolut de quitter Lyon, où il avait trouvé un asile sûr contre les atteintes de la tyrannie de Frédéric, et de rentrer en Italie pour participer de plus près à l'entière défaite des ennemis du Saint-Siége. Toutefois, avant de se mettre en route, il fit sonder les intentions des Frédériciens, cherchant à profiter de leur indécision pour les attirer à l'obéissance envers l'Eglise, dont le triomphe semblait assuré. Il s'appliqua surtout à ramener au devoir les Siciliens, qui étaient clients du Siége Apostolique.

Ce retour est résolu ; il sera pacifique.

53. Dans ce but, il chargea le cardinal Pierre Capoccio, qu'il avait rappelé d'Allemagne, d'étudier avec le plus grand soin les dispositions des Grands et du peuple en Sicile : pouvait-on attendre d'eux une soumission spontanée, ou bien leur endurcissement dans la révolte nécessiterait-il l'emploi de la force et des armes? Il était important d'être fixé sur ce point : dans le premier cas, le Pape se mettrait en route pour Rome sans aucun appareil guerrier ; dans le cas contraire, il n'entrerait en Italie qu'entouré d'une puissante armée pour écraser dès l'abord la faction ennemie[1]. En 1247, lorsque Louis IX et la reine Blanche sa mère offraient au Saint-Siége le secours des armes françaises, Innocent IV avait répondu d'attendre qu'il les appelât expressément à son aide[2]. Il n'aurait pu accepter cette offre sans suivre l'armée de secours dans la Péninsule, et le moment de quitter la France ne lui semblait pas venu, parce qu'il avait besoin encore de toute sa liberté d'action pour mener à bonne fin les affaires les plus urgentes de la chrétienté, notamment l'impulsion considérable qu'il imprimait alors à la propagation de la Foi chez les nations infidèles, et l'active surveillance qu'il donnait aux préparatifs de la croisade en Terre-Sainte. Actuellement, en présence de la mort de Frédéric, qui faisait entrevoir la fin prochaine des persécutions contre l'Eglise, il n'y avait pas d'empêchement au retour du Souverain Pontife dans la Ville Eternelle. Et par conséquent, dans le cas où une armée serait indispensable pour protéger ce retour et

[1] INNOC., *Epist.*, VIII, epist. cur. 2.
[2] INNOC., *Epist.*, V, 125, 127.

terrasser du même coup les ennemis incorrigibles du Saint-Siége, Innocent IV n'avait qu'à rappeler à la couronne de France l'engagement spontané qu'elle avait pris en 1247. Son appel d'ailleurs eût au besoin trouvé de l'écho dans tous les autres Etats chrétiens, tant était grande l'indignation qu'avait soulevée la joie scandaleuse affichée récemment par les Frédériciens, au milieu de l'Europe en larmes, à la nouvelle de la malheureuse issue de la croisade d'Egypte. Frédéric, en se faisant le complice de cette joie indécente, par le parti qu'il avait voulu tirer d'un désastre qui plongeait dans le deuil tout l'univers catholique et par son alliance avec les schismatiques Grecs, s'était si profondement aliéné les princes et les peuples d'Occident que, si la vindicte divine ne l'eût atteint en le frappant de mort sur ces entrefaites, il serait certainement tombé sous les efforts de l'Europe coalisée, ramenant le Pape en Italie. Or les fils de Frédéric, Conrad surtout, n'étaient pas moins impopulaires que leur père. La situation était des plus nettes maintenant : Innocent IV, sur un mot, eût été suivi par tout l'Occident en armes.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

PONTIFICAT D'INNOCENT IV (1243-1254.)

Première croisade de Saint Louis.

§ I. PRÉPARATIFS ET DÉPART.

1. Grave maladie de Louis IX. Il prend la croix. — 2. Premier ban de la croisade. Pieux artifice du roi. — 3. Sages mesures prises par Louis avant de quitter la France. — 4. Délicatesse de conscience. Vœu renouvelé. — 5. Le vrai rôle du Pape. Le roi quitte Paris. — 6. Voyage de Louis IX. Aigues-Mortes et l'île de Chypre. — 7. Séjour prolongé dans cette île. Divers auxiliaires. — 8. Ambassade aux Mongols. L'impératrice de Constantinople.

§ II. PRISE DE DAMIETTE.

9. L'Égypte en vue. Délibération des croisés. — 10. Élan des chevaliers ; ils descendent à terre. — 11. Courage et piété de Louis. Bataille de Damiette. — 12. S. Louis entre à Damiette moins en triomphateur qu'en pèlerin. — 13. Partage des dépouilles. Droit féodal. — 14. Inaction des vainqueurs. Problème historique. — 15. Funestes désordres chez les croisés. Vengeance du Soudan. — 16. Rapports tentés par l'Égyptien avec le monarque français. — 17. Retour à la discipline. Second ban de la croisade.

§ III. VICTOIRES ET REVERS A MANSOURAH.

18. Le comte de Poitiers se rend en Orient. Celui de Toulouse reste et meurt. — 19. Les croisés entrent en campagne. Obstacle imprévu. — 20. Canal

§ I. PRÉPARATIFS ET DÉPART

Grave maladie de Louis IX. Il prend la croix.

1. Lorsque le concile de Lyon, entrant d'un consentement unanime dans les desseins du pape Innocent, avait acclamé la croisade, toutes les pensées et tous les vœux se portaient tacitement sur le roi de France, chacun le regardant comme le chef obligé de la sainte expédition. Louis IX n'avait pas attendu pour s'y dévouer le décret conciliaire ; c'était la constante aspiration de son cœur. Dans l'année même qui précéda la grande assemblée, cette intime aspiration s'était traduite par un acte solennel. Depuis la guerre d'Aquitaine, où sa valeur n'avait pas moins brillé que sa modération et sa prudence, la santé du roi déclinait de jour en jour. Au commencement de décembre, son état parut désespéré ; une dyssenterie persistante avait déjoué l'art des médecins, en épuisant les forces de la nature. Le mal s'était aggravé par suite des terribles nouvelles récemment apportées d'Orient et qui représentaient la Palestine comme anéantie sous les pieds des Korasmins. A bout de

courage et de ressources, on n'a plus d'espoir que dans le secours divin. Des courriers sont envoyés à toutes les Églises pour demander de solennelles supplications et d'abondantes aumônes[1]; l'abbaye de Saint-Denis expose sur les autels les précieux reliquaires qui renferment les corps saints : beaucoup d'autres imitent cet exemple. Les grands sont dans la consternation, et le peuple ne se montre pas moins alarmé ; ils confondent leurs prières et leurs larmes, sentant au même degré le malheur qui menace la patrie : la France entière est comme suspendue au souffle de son jeune monarque. Le 10 du même mois, le souffle tend à disparaître, il a presque cessé. La reine Blanche fait alors porter sur le lit de son fils la couronne d'épines, le bois sacré de la croix et les autres insignes de la Rédemption conservés dans la Sainte-Chapelle. « Seigneur, s'est-elle écriée, ce n'est pas à nous que la gloire est due ; glorifiez votre nom ; sauvez aujourd'hui ce royaume de France qui vous appartient, et cette couronne inséparable de celle que vous avez portée pour nous[2] ! » La mère désolée ayant un instant quitté la chambre, le roi semblait avoir rendu le dernier soupir ; si bien, raconte Joinville, que « l'une des dames qui le gardaient lui voulait traire le drap sur le visaige, et disait qu'il était mort. Ains une autre dame, qui était de l'autre côté dou lit, ne le souffrit mie, disant qu'il avait encore l'âme au corps. » Le malade avait entendu le discours de ces deux dames. Dieu vint à son secours et lui rendit la parole. « Sitost qu'il fut en état pour parler, il requist qu'on lui donnât la croix, et si fist-on. Lors la reyne sa mère oït dire que la parole lui estait revenue, elle en fist si grant joie comme elle pot plus. Et quand elle sut qu'il fut croisiez, elle mena aussi grant duel comme si elle le vist mort[3]. »

2. Cette douloureuse impression était celle de la reine et de la mère, confondant la France et son fils dans le même amour ; la femme chrétienne ne tardera pas à prendre le dessus, en donnant son adhésion et son concours à la croisade. Louis n'é- Premier ban de la croisade. Pieux artifice du roi.

[1] Guil. Nang., *de Gest. S. Lud.*, ann. 1244.
[2] Westmonast., *Flor. hist.*, eodem anno. — Innocent., *Epist.*, i, 716, 717.
[3] Joinville, *Hist. de S. Louis*, xxiv, 116.

tait pas à la veille d'accomplir son vœu ; longue fut sa convalescence, ou plutôt il ne guérit jamais entièrement de cette maladie, qui devait finir par l'emporter. C'est l'année suivante seulement qu'il put donner une vigoureuse impulsion à sa grande entreprise. Dans une assemblée générale des barons français convoqués à Paris le 16 octobre 1245, en présence du cardinal évêque de Tusculum, Odon de Châteauroux, légat en France, après une vive exhortation du roi, arborèrent la croix à son exemple les comtes Robert d'Artois, Alphonse de Poitiers, Charles d'Anjou, ses trois frères, les ducs de Bourgogne et de Brabant, Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, Pierre Mauclerc, duc de Bretagne avec son fils Jean, le vieux comte de la Marche, également avec son fils Hugues le Brun, Guillaume de Flandre, Hugues de Chatillon comte de Saint-Pol, Jean sire de Joinville, sénéchal de Champagne et futur historien de S. Louis, un cousin de Joinville, le comte de Sarrebruck, avec monseigneur Gobert d'Apremont son frère, Raoul de Coucy, Jean de Montfort, qui n'appartenait pas à la famille du héros de Toulouse, et beaucoup d'autres seigneurs ; en tête des dignitaires ecclésiastiques, les archevêques de Reims, de Tours, de Sens et de Bourges[1]. Ne trouvant pas le nombre suffisant, le monarque employa pour l'augmenter un pieux stratagème, qui ne manque ni d'esprit ni de gaieté. L'usage était alors que les rois, les princes, les hauts barons, fissent don pour la fête de Noël d'un vêtement complet aux gentilshommes attachés à leur service. De là vient que cette fête se nommait vulgairement le jour des robes neuves. Ce même jour était aussi l'un de ceux où nos rois tenaient cour plénière. Louis avait fait préparer une grande quantité de riches habits, et les seigneurs réunis durent assister avec lui à la messe qui se disait avant l'aurore dans la Sainte-Chapelle, récemment achevée. Quand le jour parut, chacun vit la croix rouge sur l'épaule de son voisin. Tous rirent aux larmes du bon tour que le roi leur avait joué[2]. Les larmes devinrent bientôt celles

[1] Guil. Nang., *de Gest. S. Lud.,* ann. 1245.

[2] M. Martin (Henri), dans sa fameuse Histoire de France, déclare bravement avoir lu ce trait dans Joinville, qui n'en dit pas un mot. Il va jusqu'à guille

de l'attendrissement et de l'enthousiasme. Pas un ne répudia le signe sacré. Louis fut proclamé le meilleur prédicateur de la croisade, un incomparable recruteur de soldats pèlerins, le plus habile pêcheur d'hommes[1].

Sages mesures prises par Louis avant de quitter la France.

3. Après cet heureux coup de filet, le doux monarque, alors âgé de trente ans, n'aspirait plus qu'à mener cette vaillante chevalerie française au delà des mers, pour délivrer enfin la Terre-Sainte et rétablir le royaume de Jérusalem. Mais que d'entraves encore ! Près de deux années devaient s'écouler avant le départ. Le roi de France ne pouvait voir d'un œil indifférent les sanglantes discordes qui ravageaient l'Allemagne et l'Italie. Le pieux chrétien eût voulu ramener Frédéric aux pieds du chef suprême de l'Eglise par une soumission sans-arrière pensée. Vaine espérance, qui devait se briser contre de sauvages passions compliquées de lamentables erreurs. Il est vrai que la France n'avait guère plus à redouter ce voisinage, depuis que le roi sáns coup férir avait rompu la coupable ligue des barons, en les jetant dans une noble et sainte entreprise. Restaient au dehors les anciennes rivalités et les revendications obstinées de l'Angleterre ; il les paralysa par une trève de cinq ans[2], accompagnée des plus sûres garanties sous la foi des serments les plus solennels, ne pouvant à l'heure présente négocier comme il l'eût désiré une paix définitive. A l'intérieur, il prenait toutes les précautions pour que le royaume eût le moins possible à souffrir de son absence, bien qu'il n'ignorât pas à quelle intelligente main, à quelle puissante tête, à quel dévouement maternel il allait le confier. Pour n'être plus à la merci des nations étrangères, il se donnait un port sur la Méditerranée dans ses nouvelles possessions du Languedoc. Narbonne s'isolait dans les terres, et son port n'était plus qu'un souvenir ; celui d'Agde n'avait jamais

meter certaines locutions du texte imaginaire, locutions inventées à plaisir et qui ne sont pas même de l'époque. Il ne paraît nullement se douter qu'il cite et déforme Matthieu Pâris. Cela prouve assez bien qu'il n'a lu ni l'un ni l'autre. L'historien nous donne ici la mesure exacte de son érudition : elle égale juste la valeur de ses idées et le sérieux de son style.

[1] *Marc.* I, 17.

[2] MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1245.

eu d'importance et n'admettait pas les vaisseaux de haut bord ; il créa de tous points Aigues-Mortes, qu'il mit en communication avec la mer vers la branche occidentale du Rhône par ce beau canal nommé le Grau-du-Roi. Et cependant il avait comme réuni la Provence à sa couronne ; Charles d'Anjou son plus jeune frère, venait d'épouser Béatrix la quatrième et dernière fille de Raymond Bérenger, sœur de la reine Marguerite ; les deux autres étaient mariées, Eléonore avec le roi d'Angleterre, Sancha avec Richard de Cornouailles. Le ministre provençal, Romieu de Villeneuve, un grand homme d'état sur un théâtre secondaire, fut l'auteur de cette union, après avoir été l'instigateur des précédentes, de celle en particulier de Marguerite avec Louis IX, pour lequel il professait une admiration sans bornes. Raymond Bérenger IV n'avait pas de fils ; en lui se termine la dynastie des comtes de Provence et de Barcelone. Il était mort au retour du concile de Lyon, léguant le comté à Béatrix et la régence à Villeneuve, son ami de tous les temps. Les prétendants ne manquaient pas à la belle et riche héritière : le fils du roi d'Aragon et Raymond VII de Toulouse étaient sur les rangs, secondés l'un et l'autre, le dernier surtout, par les sympathies des races méridionales. Le régent sut adroitement les écarter, dans la persuasion qu'il écartait aussi l'éventualité de désastreuses luttes, qui rappelleraient les premières années du siècle et n'auraient pas un autre dénoûment. Il comprenait que l'avenir de sa patrie était aux bords de la Seine, et non sur le double versant des Pyrénées.

Délicatesses de conscience. Vœu renouvelé.

4. C'est toujours la France qui grandissait par l'influence morale de son roi, plus encore que par les armes de son aïeul Philippe-Auguste. Louis mettait en même temps les pieds dans la Bourgogne en acquérant par des moyens pacifiques le comté de Mâcon. Avant son départ pour la Terre-Sainte, il envoya des Dominicains et des Franciscains dans tout son royaume, avec mission de s'enquérir des torts que pourraient avoir commis les agents de l'autorité royale, afin de les réparer tous jusqu'à la dernière obole. Ordre était donné aux baillis locaux d'aider de tout leur pouvoir à cette glorieuse enquête. Beaucoup d'autres seigneurs croisés imi-

tèrent l'exemple du saint roi[1]. Il ne faut pas oublier ces traits qui caractérisent une époque. Celui-ci ressort admirablement dans la narration de Joinville. Le bon seigneur avait réuni dans son château les hommes de sa dépendance, pour célébrer avec eux la fête de Pâques et la naissance de son second fils, « Jehan, sire d'Ancerville. » Les quatre jours suivants furent donnés à la joie, chacun des principaux hôtes traitant à son tour la brillante assemblée, notamment le sire de Vaucouleurs, frère du châtelain. Mais le vendredi, celui-ci leur adressa ces simples et touchantes paroles : « Seigneurs, je m'en vais outre-mer, et j'ignore si je reviendrai de ce pélerinage. Or avance si je vous ai méfait en aucune chose, je le défairai, comme c'est ma coutume à l'égard de quiconque penserait avoir à se plaindre de moi ou de mes gens. » Là-dessus il leur engagea ses terres pour gage de réparation, sortit du conseil, voulant les laisser libres, et, sans rien contester, satisfit ensuite à toutes les réclamations. « Et sachez, poursuit-il, qu'au jour où je partis de mon pays pour aller en Terre-Sainte, il ne me restait pas mille livres de revenu, car madame ma mère vivait encore[2]. » Cette fête de Pâques dont parle ici le naïf historien était celle de 1248. A celle de saint Jean de la même année devait avoir définitivement lieu le départ de la croisade. Louis appelait ce moment de tous ses vœux ; sa mère et son entourage le voyaient approcher avec douleur. Par un retour bien naturel de tendresse et de sollicitude maternelles, aidée par tous les grands de la cour, la reine Blanche essaya d'une dernière opposition : « Sire, dit l'évêque de Paris, ni l'état de votre royaume ni celui de votre santé ne vous permettent ce lointain et périlleux voyage. Lorsque vous en avez contracté l'engagement d'une manière si subite, vous étiez sous le coup d'une maladie qui ne vous laissait pas votre entière connaissance. Cet engagement dès lors ne vous oblige pas, et, si c'était nécessaire, le Pape vous délierait d'un tel serment. — Reste, mon fils, insistait la mère en versant des larmes, reste parmi nous, reste à ta mission royale. Je ne te conseille pas d'abandonner Jérusa-

1 GUIL. NANG., *de Gest. S. Lud.*; MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1248.
2 JOINV., *Hist. de S. Louis*, XXV, 112.

lem ; envoyons une armée qui soit un sûr garant de sa délivrance ; mais est-il donc besoin que tu la commandes en personne, quand tout se réunit pour t'en dissuader? » Le monarque sembla partager l'émotion commune. « Vous affirmez, répondit-il, que j'étais hors de moi-même lorsque je pris la croix ; je la dépose, selon votre sentiment. » Et soudain il l'arracha de son épaule. Cette action fit tressaillir de bonheur tous les assistants. Mais aussitôt avec autant de calme que de résolution, « Maintenant, ajouta-t-il, ma tête est saine, apparemment, et ma raison complète. Je requiers le seigneur évêque de me donner de nouveau la croix. Aucun aliment n'entrera dans ma bouche avant qu'elle me soit rendue. Celui-là le sait à qui rien n'est caché. » Tous alors s'écrièrent : « Dieu le veut ! Nous le voulons de même[1]. »

Le vrai rôle du Pape. Le roi quitte Paris.

5. Le magnanime élan et le vieux cri de la première croisade, quand un siècle et demi s'était écoulé, annonçaient la dernière. Le cardinal évêque de Tusculum, après l'avoir prêchée comme légat apostolique, devait y participer et l'accompagner au même titre. On a dit cependant que le pape Innocent IV, s'il n'osa directement l'empêcher, eût volontiers sacrifié la Palestine, le tombeau de Jésus-Christ et la cité sainte, pour tourner l'effort de la chrétienté contre son ennemi Frédéric d'Allemagne[2]. Ici les mensonges sont accumulés avec une audace qui soulève l'indignation ; et l'historien se doit à lui-même, comme il doit à la vérité, à la Religion, à l'Eglise, de les écraser sous le poids des faits. La légation en France, puis en Orient, un fait dont on ne saurait méconnaître ni l'existence ni la portée ; le décret du concile de Lyon, un autre fait éminemment historique et réellement primordial ; les lettres du Sou-

[1] MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1248.

[2] C'est encore Martin qui se fait le grand collecteur de l'école moderne. Après avoir condensé, selon la formule, les poisons connus, et reporté sur la victime tous les torts à peu près du tyran, il ajoute avec une complète assurance : « Innocent, qui bouleversait l'Europe pour susciter des ennemis à Frédéric, eût appelé les Tartares eux-mêmes au sein de la chrétienté, s'il eût cru pouvoir se servir d'eux contre l'empereur. » Pourquoi ne pas se contenter de l'ignorance ou du mensonge ? A quoi bon cette supposition ? Elle est maladroite et compromettante, en rappelant l'un des griefs les moins pardonnables pour lesquels l'empereur fut excommunié.

verain Pontife au roi Louis, à la reine Marguerite, à l'épiscopat français, un fait encore, mais qui prend les proportions d'un monument, puisque ces lettres nous restent dans les indiscutables archives de la Papauté. Réponse plus directe, sinon moins discutable, ce qui ne se peut pas : En Allemagne même, le cardinal diacre Pierre du titre de Saint-Georges au Voile d'or, prêchait en ce moment une croisade particulière contre l'empereur excommunié ; il reçut la défense expresse de commuer le vœu de marcher au secours de Jérusalem en celui de combattre sur place et de repousser la tyrannie du César teuton[1]. Le roi de France, ayant terminé ses préparatifs, appela les barons qui ne devaient pas le suivre en Terre-Sainte, et leur fit solennellement jurer qu'ils seraient fidèles à sa couronne et respecteraient les droits de ses enfants, s'il ne devait pas revoir son royaume. « J'étais là, dit Joinville, et le roi me demanda de jurer aussi ; ce que je ne voulus faire, n'étant pas son homme, » son vassal direct. Il le deviendra dans la suite ; pour le moment il était celui du comte de Champagne. Le vendredi 12 juin 1248, dans l'octave de la Pentecôte, Louis se rendit à l'abbaye royale de Saint-Denis, où le légat apostolique lui remit l'oriflamme, le bourdon et la panetière. Traversant ensuite Paris, pour s'acheminer vers Aigues-Mortes, il fut escorté par ce peuple qu'il aimait tant et dont il était l'idole. Son vêtement n'avait plus rien d'éclatant ou de riche ; plus de soie, ni de diamants, ni d'hermine. Les éperons d'acier remplaçaient les éperons d'or. Aucune dorure, aucune décoration sur ses armes ou son destrier. Ayant par humilité chrétienne dépouillé toutes les pompes de la royauté, quand il s'en allait combattre pour le Roi couronné d'épines, il n'en paraissait que plus grand et plus roi lui même ; il n'en était que plus cher au cœur de ses sujets. La douloureuse séparation eut lieu devant l'abbaye de Saint-Antoine, alors située hors des murs.[2]. Continuèrent leur route avec Louis la douce et vaillante reine Marguerite, sa sœur Béatrix, l'héritière de la Provence, les comtes d'Ar-

[1] INNOCENT. IV. *Epist.*, IV, 115; V, 5, 334, 612, 821, 1117-1120.

[2] GAUF. E BELLOL. *Vita S. Lud.*, cap. XXIV ; GUIL NANG., *de Gest. S. Lud.*, ann. 1248.

tois et d'Anjou, celui de Poitiers ne devant aller le rejoindre que l'année suivante.

Voyage de Louis IX. Aigues-Mortes et l'île de Chypre.

6. Sa mère l'accompagna jusqu'à Cluny, puis revint à la capitale. Avait-elle le pressentiment qu'elle l'embrassait pour la dernière fois sur la terre ? En passant à Lyon, le roi pélerin ne pouvait manquer de rendre ses devoirs au Pape ; il voulut même recevoir de lui l'absolution et la communion. Fortifié par ce singulier ennemi de la croisade, il se remit en chemin, suivant la rive gauche du Rhône. Sur ses pas était un château dont le seigneur nommé Roger, survivant d'un autre âge, sortait comme un vautour pour piller la contrée ; il le prit et le rasa. L'avant-garde de son armée, mal accueillie près d'Avignon, avait perdu quelques hommes en repoussant les attaques des habitants, toujours hostiles à la France et secrètement attachés à l'hérésie ; ses barons lui conseillèrent de s'en emparer, non seulement pour la punir de ces attaques déloyales, mais aussi pour venger par la même occasion la mort prématurée de son père, que les Avignonnais auraient empoisonné, disait-on, lors de sa dernière expédition contre le Manichéisme. Le roi ne céda pas à ce conseil. « Je ne venge plus d'autres injures, répondit-il, que celles de Jésus-Christ. » Et l'armée continua de marcher vers Aigues-Mortes. Trente-huit gros vaisseaux l'attendaient au port, sans compter les embarcations secondaires. C'était assez pour les troupes immédiatement commandées par Louis IX et relevant directement de la couronne. Les autres corps de croisés, au lieu de former une seule masse, suivaient chacun leur chemin : le rendez-vous commun était à l'île de Chypre. L'embarquement s'effectua le 28 août ; mais le départ fut retardé par des vents contraires. Peu de jours après, on déployait les voiles et la flotte gagnait la haute mer. Aucun incident mémorable pendant la traversée ; le 17 septembre, on débarquait à Limisso, l'une des principales villes et le port le plus important de Chypre. Il fallut attendre là que les divers[1] contingents, dont plusieurs éprouvèrent un retard considérable, fussent venus se réunir au

[1] Apud SURIUM, *Vita S. Lud.*, die XXV, Aug. c. 7 ; et CANISIUM, *Antiq. Lect.*, tom. I, p. 269 ; omnesque Biog.

corps principal. Quelques-uns marchaient par bien petites troupes, et n'en étaient que plus lents. Ainsi Joinville, qui ne menait à l'expédition que neuf chevaliers avec leurs servants d'armes, et son cousin le sire de Sarrebruck, à la tête d'un égal nombre, n'avaient pu fréter qu'un vaisseau, lequel eut à subir toute espèce de contretemps et d'obstacles. Le départ n'avait pas même été sans de pénibles lenteurs. Que de doux liens à rompre, que d'affaires à régler ! Le bon sénéchal de Champagne, retraçant la situation de tous en exposant la sienne, nous dit avec quels déchirements il s'était éloigné de sa jeune famille et de son antique manoir ; il n'osa pas tourner la tête, de peur que son cœur ne vînt à faillir. Sur terre ces braves guerriers allaient toujours droit devant eux ; mais quelles déviations, quelles étranges aventures dès qu'ils étaient lancés sur la mer ! Il débarqua cependant en Chypre. Il fut agréablement surpris à la vue des abondantes provisions entassées sur ce point par le roi de France. Les tonneaux superposés ressemblaient à de grandes maisons ; on voyait là des montagnes d'orge et de blé. Son enthousiasme se traduit par des expressions équivalentes[1].

Séjour prolongé dans cette île. Divers auxiliaires.

7. Tout grands qu'ils étaient, ces approvisionnem^ts suffirent à peine, tant se prolongea le retard. Il ne fut pas néanmoins inutile. Pendant l'automne et l'hiver qu'il fallut passer dans cette île, où régnait Henri II de Lusignan, Louis, par sa justice et sa mansuétude, parvint à réconcilier le prince d'Antioche et le roi d'Arménie, qui depuis si longtemps se faisaient la guerre, pour le malheur des chrétiens d'Orient. Il réconcilia de même les seigneurs cypriotes avec leur roi, quand l'empereur d'Allemagne n'avait su que fomenter entr'eux la discorde. Le légat apaisait d'autres dissensions, celles qui divisaient d'une manière plus désastreuse encore les Grecs et les Latins ; il rendait à l'Eglise des enfants égarés, sur qui pesait vainement l'anathème ; il baptisait enfin beaucoup de prisonniers musulmans, qui dans la captivité s'étaient instruits de la religion, et dont la divine grâce avait dissipé les ténèbres. Tous

[1] JOINV., *Hist. de S. Louis*, XXVII-XXIX, 119-130.

ces sujets de bonheur avaient une triste compensation dans le nombre des chevaliers qui moururent par l'influence du climat et les ennuis de l'attente. Il n'était bruit dans tout l'Orient que de l'arrivée de cette nouvelle croisade, et la terreur planait sur le monde musulman. Par le nombre elle n'égalait pas celles qu'avaient jadis amenées dans ces parages Godefroi de Bouillon, le roi de France Louis VII et Conrad II d'Allemagne, Richard Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste ; elle comptait environ deux mille huit cents chevaliers, et dès lors en tout une vingtaine de mille hommes, mais la renommée y suppléait par ses exagérations. Ce qu'elle ne pouvait exagérer, c'est leur vaillance, celle de leur chef en particulier, ni sa sagesse ni sa vertu. Le roi de Chypre, qui se disait aussi roi de Jérusalem, bien que ce titre lui fût disputé par l'empereur Frédéric, se joignit à l'expédition, dont le résultat avait pour lui tant d'importance. Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe, le seul qui demeurât en possession de l'héritage transmis à leurs descendants par les conquérants de Constantinople, vint plus tard se ranger sous les étendards de la France, son antique patrie. Avec lui rejoindra l'armée le duc de Bourgogne, qui avait passé l'hiver dans la Morée, puis encore Guillaume Longue-Epée, comte de Salisbury, marchant à la tête de mille Anglais. D'autres auxiliaires, bien innattendus ceux-là, trop puissants peut-être, offrirent de loin leur concours. Une ambassade des Tartares restés dans la Haute Asie, tandis que leurs congénères dévastaient l'Europe orientale, alla trouver Louis IX à Nicosie, lui proposant de combiner leur forces avec les siennes pour délivrer le tombeau de Jésus-Christ et confondre l'orgueil de l'Islamisme[1]. Le saint roi dut être d'autant plus étonné qu'il ne pouvait avoir oublié l'épouvante répandue jusqu'à Paris quand ces barbares foulaient aux pieds la Hongrie, la Pologne et les contrées environnantes. N'avait-il pas lui-même dit dans cette occasion à la reine Blanche, qui lui communiquait les alarmes de la cour : « Ma mère, s'ils viennent attaquer mon royaume, ou bien ils nous enverront au ciel, ou bien nous les précipiterons

[1] VINCENT. BELLOVAC., *Specul. hist.*, XXXI, 91, 93. — JOINV., *Hist. de S. Louis*, XXIX, 133-135.

dans l'enfer ? » Apprenant toutefois que des germes de christianisme apparaissaient chez ces nations, au milieu desquelles s'étaient engagés avec une héroïque audace plusieurs frères Mineurs et Prêcheurs, ces hardis pionniers de l'Évangile et de la science, il fit bon accueil aux envoyés de la Tartarie, en acceptant leurs riches présents, mais non directement leur dangereuse alliance.

Ambassade aux Mongols. L'impératrice de Constantinople.

8. Il leur promit d'expédier à son tour une ambassade à leur grand empereur, comme l'appelle Joinville. Les ambassadeurs furent trois Dominicains initiés aux langues orientales, et par leur long séjour dans le pays, et par leurs missions antérieures. Dans leur pensée comme dans celle du roi, c'est encore une course évangélique dont ils allaient s'acquitter chez les barbares ; ils étaient chargés d'offrir au grand Khan des objets pouvant éclairer son intelligence et seconder leur pieuse intention : dans le nombre, une tente de pourpre rehaussée d'or sur laquelle étaient représentés avec un art admirable les principaux mystères de la foi, tels que l'Annonciation de la Vierge, l'adoration des bergers, les scènes de la Passion. Long et périlleux était le voyage : les voyageurs ne reparurent pas avant deux ans[1]. A Nicosie, Louis reçut une visite moins splendide assurément, mais cent fois plus émouvante, celle de l'infortunée Marie, femme de Baudouin II, empereur de Constantinople. Sans aucun appareil et presque sans suite, elle venait implorer la valeur des barons français pour un empire qu'avait fondé la valeur de leurs pères ; et prompt devait être le secours s'ils ne voulaient trouver la capitale aux mains des Grecs ou réduite en cendres. Pour se présenter décemment au roi, l'impératrice dut accepter du pauvre sire de Joinville une robe convenable, sinon conforme à son rang. Louis l'accueillit avec autant de distinction que de bienveillance ; mais il eut la douleur de ne pouvoir immédiatement exaucer sa prière. C'est au retour de l'expédition jurée que les croisées seraient libres de la compléter en allant délivrer Constantinople. Généreux projet, décevante espérance ! Il était résolu que l'expédition, au lieu d'être dirigée sur les côtes de Syrie, le se-

[1] Thomas Cantiprat. ii, 54, num. 14. — Bern., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1250.

rait contre l'Egypte. On avait pour suivre cet ancien plan des raisons actuelles ; plus que jamais il était vrai de dire qu'aux bords du Nil, dans les palais du Caire, étaient gardées les clefs de Jérusalem. La domination exercée sur la Palestine par le sultan de Damas, toujours assez précaire, n'éxistait plus alors qu'à l'état de pure dénomination ou de vain protocole. Ce qu'il en restait de réel, le soudan d'Egypte pouvait l'anéantir d'un revers de main ; et justement il se disposait à cette exécution sommaire quand il en fut détourné par l'imminente invasion des croisés ; mais ce n'était que partie remise. Il fallait donc passer sur le corps du soudan pour arriver à la Terre Sainte. Si le détour entraînait un retard, les chrétiens à secourir pouvaient au moins attendre : Nous avons déjà dit que les Kora-mins, exterminés en partie par le désordre et la famine, avaient entièrement disparu sous le cimeterre de ce même Egyptien qui s'était servi d'eux pour le triomphe de sa barbare politique. Les Frédériciens seuls désolaient le pays, en luttant sans cesse, selon les secrètes instructions de leur chef absent, contre les chevaliers de l'Hôpital et du Temple. On pourrait mieux avoir raison de ces ennemis domestiques, après avoir terrassé les ennemis étrangers.

§ II. PRISE DE DAMIETTE

L'Égypte en vue. Délibération des croisés.

9. Louis et ses compagnons d'armes étaient impatients d'en venir aux mains avec ces derniers. Ils avaient espéré prendre la mer après les fêtes de Pâques ; au dernier moment, les moyens de transport sur lesquels ils comptaient et que leur avaient promis Gênes et Venise, n'étant pas encore arrivés, force leur fut de renvoyer le départ à la Pentecôte. Alors enfin , on put s'embarquer. La mer au loin était couverte de voiles; la flotte comptait environ dix-huit cents navires de toute grandeur : c'était un spectacle magnifique et terrible. Mais un grand coup de vent la dispersa dès le premier jour ; beaucoup de vaisseaux furent jetés sur la côte Syrienne, beau-

coup sur les îles éloignées : tous ne furent jamais réunis. N'ayant à peu près que le tiers de ses forces, le héros, mettant sa confiance en Dieu, dans ses droites intentions et sa bonne épée, cingla vers les bouches du Nil. Les croisés aperçurent Damiette et la terre d'Egypte dans la soirée du 3 juin 1249. C'était le vendredi dans l'octave de la Pentecôte, anniversaire exact du jour où le roi pèlerin avait quitté sa capitale. A cette vue, la joie guerrière, que l'antiquité nommait si bien *alacritas*, brilla sur tous les visages et palpita dans tous les cœurs. Ce généreux frisson n'était pas toutefois exempt d'une certaine crainte : le moment décisif approchait ; dans la lutte imminente, serait-ce les musulmans ou les chrétiens qui remporteraient la victoire? L'appréhension n'avait donc rien de personnel ; elle était toute pour la sainte cause et les intérêts sacrés confiés à la valeur de l'armée française. Sur un ordre aussitôt donné par le roi, les autres nefs entourèrent la sienne et le conseil fut assemblé. Quelques barons opinaient qu'il serait imprudent de tenter la descente avant d'avoir réuni toutes les forces des croisés ; qu'il fallait donc attendre l'arrivée, sans doute prochaine, des vaisseaux dispersés par la tempête. Aurait-on même la certitude du succès, dans une opération difficile et périlleuse, ajoutaient-ils, pouvait-on sans injustice dérober aux autres pèlerins, à des frères d'armes, la part d'honneur et de gloire qui leur revenait? Ni ces craintes ni ces scrupules n'eurent accès dans l'âme du pieux et vaillant monarque. « Sommes-nous venus de si loin, à travers tant de périls et de fatigues, s'écria-t-il, pour rester immobiles quand le champ s'ouvre devant nous? Comment les barbares interpréteraient-ils cette inaction ? Attendre ! mais c'est leur donner le temps de dissiper leur première frayeur et de compléter leurs moyens de défense ; c'est manquer une heureuse occasion et s'exposer à refroidir l'impétuosité française. Nous n'avons que trop attendu par suite des obstacles semés sur notre chemin. Attendre encore! et le pouvons-nous? Nous n'avons ici ni port ni rade qui nous mette à l'abri d'une attaque soudaine des Sarrasins ou d'une violente tempête comme celle de Limisso. Ce n'est point à la veille de combattre que les soldats de Jésus-Christ doivent s'ar-

rêter. Pour l'Eglise et la France, au nom de Dieu, livrons bataille aux Infidèles ! »

Élan des chevaliers ; ils descendent à terre.

10. Le discours du roi coupa court à toutes les hésitations, et la descente fut résolue pour le lendemain. Avant de regagner leurs galères respectives, les barons voulurent conseiller à Louis, dans l'intérêt même de la croisade, de ne point s'exposer au premier choc. Une telle prudence répugnait à son caractère ; il repoussa leur conseil, en déclarant que sa vie n'était pas plus précieuse que celle de ses frères. Tout fut bientôt en mouvement, et dans chaque navire on prenait les dernières dispositions pour le combat. Les chevaliers s'embrassaient dans un sublime enthousiasme ; ceux entre lesquels avait existé quelque sujet de division ou de haine étaient engagés à se réconcilier, à se pardonner les uns aux autres afin d'obtenir le pardon du ciel. Rangée en bon ordre, la flotte alla mouiller à mille pas de la côte. L'activité qui régnait parmi les chrétiens se manifestait d'une manière plus bruyante parmi les musulmans. Une cloche conservée dans la principale mosquée depuis que Jean de Brienne, forcé de lâcher sa glorieuse proie, s'était retiré de Damiette[1], avait annoncé l'apparition des chrétiens. En quelques heures l'armée du soudan, commandée par l'émir Fakhr-Eddin, eut couvert le rivage ; sa flotte barrait la bouche pélusiaque du Nil, sans dégarnir les autres points de défense. Quatre vaisseaux légers envoyés pour reconnaître les forces ennemies furent menés d'une rude façon ; un seul put regagner le fleuve, trois avaient sombré. Tout était prêt pour la bataille quand le jour parut ; rien cependant ne bougeait encore : les deux armées gardaient une effrayante immobilité. Le spectacle que la terre et la mer se donnaient l'une à l'autre avait quelque chose de saisissant, et les âmes les plus intrépides en étaient profondément émues. Il faisait beau contempler les troupes sarrasines, « moult belles gens à regarder, » déployées sur le rivage. « Le bruit qu'ils menaient de leurs cors et de leur nacaires estait espouvantable à escouter. » L'émir, que Joinville prend d'abord pour le soudan lui-même, portait une

[1] Cf. tom. XXVIII de cette histoire, p. 499, 500.

éblouissante armure d'or, lançant des jets de flammes sous les rayons du soleil. Aux deux extrémités de la flotte chrétienne se tenaient le roi de France et le comte de Jaffa ; au centre les ducs de Bretagne et de Bourgogne. Villehardouin de Morée, Henri de Chypre, Guillaume de Salisbury. Les gros navires ne pouvant approcher davantage, sur un signal donné, les chevaliers descendirent dans les chaloupes, qui soudain furent poussées avec une irrésistible vigueur. Sur celle que montait Joinville, accompagné de ses amis Erard de Brienne et le sire de Sarrebruck, eut lieu dans le court trajet une admirable scène : le bon sénéchal fit agenouiller devant lui Hugues de Vaucouleurs, son jeune parent, le frappa du plat de son épée et lui donna l'accolade fraternelle[1]. La cérémonie n'était pas plus tôt terminée que le nouveau chevalier, son noble parrain et ses compagnons armés de toutes pièces, étaient debout sur le rivage. D'autres chaloupes n'avaient pas été moins rapides : Baudouin de Reims et le comte de Jaffa, encore un Brienne, débarquaient en même temps.

11. Dès qu'ils eurent pris terre, avant qu'ils eussent déployé leurs pavillons, ils virent courir sur eux cette terrible cavalerie qui constitue la puissance des Orientaux. Enfonçant la pointe de leurs écus dans le sable, ainsi que la hampe de leurs lances, dont la pointe menaçait les assaillants, ils les attendaient de pied ferme derrière ce rempart improvisé. Les Sarrasins tournèrent bride, un seul excepté, que son cheval emporta dans la mortelle palissade ; mais ils avaient promptement reformé leurs rangs, pour mieux revenir à la charge. L'embarcation qui portait l'oriflamme avait cependant abordé, l'étendard de la France était arboré sur le sol africain. Le roi n'entendait pas en être séparé, même par une faible distance ; malgré le légat et le sire de Beaumont, qui me semble avoir eu la direction de la bataille, il quitta son vaisseau, se jeta dans une chaloupe, puis à la mer, où l'eau lui montait jusqu'aux épaules, et s'avança résolûment vers le bord, le heaume en tête, la lance au poing, le bouclier sur la poitrine. Beaucoup de chevaliers et de

Courage et piété de Louis. Bataille de Damiette.

[1] Joinv., *Hist. de S. Louis*, xxxiii, 154.

barons s'étaient précipités de même après lui. Dès qu'il eut pris terre, Louis fléchit le genou, moins pour prier qus pour bénir la divine puissance, qui l'avait ainsi conduit à son but. Se relevant ensuite et portant un regard sur la foule innombrable des ennemis fourmillant dans la plaine, sous des costumes divers, Turcs, Maures, Mamelucks, Arabes. « Qui sont ces gens-là? » demanda-t il d'un ton de bonhomie sublime. « Les ennemis de Dieu. — Ils sont les nôtres! » Et les Sarrasins le lui prouvaient à l'instant par une attaque furieuse et générale. L'impétueux tourbillon fait d'abord fléchir sur plusieurs points la ligne encore incertaine des guerriers chrétiens. Ce n'est qu'une surprise momentanée ; leur courage indomptable s'exaltant dans le péril, la supériorité de leur armure et le sentiment de leur mission leur donnent bientôt le dessus. Les attaques se renouvellent; elles sont toujours repoussées. D'un moment à l'autre, les Français gagnent du terrain, entraînés par l'héroïque exemple de leur roi. La flotte musulmane est également maltraitée par les intrépides marins de Provence et d'Italie. Pendant cette double action, la reine Marguerite, sa sœur Béatrix et plusieurs ecclésiastiques, qui se tenaient sur le même vaisseau, adressent au ciel de ferventes prières. Forcé de reculer, sur le point de subir un irréparable désastre, Fakhr-Eddin dépèche coup sur coup des messagers, plusieurs disent des colombes, au sultan Malek-al-Saleh-Nedym-Eddin, retenu en arrière par une grave maladie. Ne recevant pas de réponse, il suppose qu'il est mort, et, désertant le champ de bataille, il s'enfuit précipitamment vers le Caire avec les débris de sa flotte et de son armée. Dans sa précipitation, cet homme de guerre, oubliant sa valeur et perdant son sang-froid habituel dans une telle crise, n'avait pas même rompu le pont de bateaux qui joignait les deux rives du Nil et donnait accès à Damiette.

S. Louis entre à Damiette moins en triomphateur qu'en pèlerin.

12. Les croisés se bornèrent à le garder pour la nuit, qu'ils passèrent sur le champ de bataille, après avoir enlevé les morts et les blessés sarrasins dont il était jonché, pour y dresser leurs tentes victorieuses. Peu de chevaliers avaient succombé dans le combat ; les chroniqueurs ne nomment même que le vieux comte de la

Marche, Hugues-le-Barbu, ce premier époux et dernier mari de la reine Isabelle d'Angleterre, que nous avons vu batailler contre le roi Jean, le séducteur de sa fiancée, sous les drapeaux de Philippe-Auguste[1], puis contre son chef actuel Louis IX, sur les bords de la Charente[2]. Il avait voulu, supposait-on, mourir au service et sous les yeux de son généreux vainqueur, réparant par une telle mort son ancienne révolte, consacrant à la religion la fin d'une carrière tourmentée par tant de passions. Parmi leurs réjouissances, les chrétiens aperçurent au milieu de la nuit des torrents de fumée et de flammes qui montaient dans les airs, au-dessus de la ville qu'ils pensaient avoir servi de refuge à l'émir. Le mot de l'énigme leur fut révélé dès que le jour parut. Les habitants et la garnison de Damiette, désespérant d'être secourus, abandonnaient la place à la faveur des ténèbres, non sans emporter tout ce qu'ils pouvaient de leurs biens, et les fuyards livraient le reste aux flammes pour le dérober aux possesseurs du lendemain. Précaution plus barbare, ils avaient massacré les paisibles chrétiens, sans distinction d'âge ou de sexe, qui depuis longtemps habitaient la ville musulmane et faisaient partie de sa population. Aussitôt que l'état des choses fut connu, par quelques chevaliers envoyés à la découverte, l'armée s'ébranla, les enseignes furent déployées ; Louis, accompagné de sa femme et de ses belles-sœurs, entouré de ses frères, des principaux barons et des dignitaires ecclésiastiques, prit sans coup férir possession d'une ville que trente ans auparavant un autre héros n'avait pu soumettre que par des prodiges de patience et de valeur, après quinze mois de siége. On avait préalablement éteint l'incendie, déblayé les rues et les places principales, ouvert et réconcilié la grande mosquée, rendue pour la seconde fois au culte catholique et dédiée par le légat à la Vierge Marie, Mère de Dieu. Là se dirigea la marche triomphale ou mieux la religieuse procession. A l'aspect de ce monument reconquis, le roi de France et les barons à son exemple descendirent de cheval, pour se rendre nu-pieds et tête nue au nouveau sanctuaire. Le *Te Deum* avait déjà

[1] Cf. tom. XXVIII de cette histoire, p. 107 et suiv.
[2] Voir plus haut, même volume, chap. II, § 1, 5.

retenti la veille sur le lieu même de l'action, il fut encore chanté sous ces voûtes qui, la veille également, redisaient les paroles ou les louanges du faux prophète. Un autel était dressé, le légat célébra les saints mystères, assisté du patriarche de Jérusalem, des archevêques, des évêques et des religieux attachés à la croisade ; tous avec les pieux guerriers renvoyaient au Seigneur la gloire de ces heureuses prémices.

Partage des dépouilles. Droit féodal.

13. Tous les historiens sont d'accord sur l'année[1]. Quant au jour, aucun doute n'est possible : l'arrivée des chrétiens, devant Damiette ayant eu lieu le vendredi, la descente et la bataille le samedi, c'est bien le dimanche, fête de la Sainte Trinité, qu'ils témoignèrent solennement à Dieu leur reconnaissance. Ce tribut payé, Louis convoqua les hauts dignitaires ecclésiastiques et laïques en un grand conseil pour aviser au partage ou bien à l'emploi des richesses et des provisions tombées au pouvoir des croisés. Le patriarche donna le premier son avis en ces termes : « Il me paraît bon, Sire, que vous reteniez les froments, les orges et les riz, tous les approvisionnements de bouche, pour parer aux besoins de la ville et de l'armée. Quant aux objets d'autre nature, faites publier partout qu'ils doivent être déposés dans la maison du légat apostolique, sous peine d'excommunication. » Tous les seignenrs approuvèrent cette mesure. Elle n'eût cependant qu'un mince résultat et produisit de fâcheuses conséquences : la valeur des objets réunis ne monta pas au-delà de six mille livres. Cela fait, on manda le sire Jean de Valery, un prudhomme respecté de tous, moins pour sa remarquable bravoure que pour son austère probité. « Messire de Valery, lui dit le monarque, nous sommes convenus que le légat vous remettra les six mille livres dont il est dépositaire, et vous les distribuerez comme il vous semblera le mieux. — Sire, répondit le prudhomme, vous me faites un grand honneur, et je ne puis assez

[1] VINCENT. BELLOVAC., *Specul. hist.*, XXXI, 97, 98. — GAUF. E BELLOL., *Vita S. Lud.*, cap. XXV. — GUIL. NANG., *de Gestis Lud. reg. Franc*; MATTH. PAR., *Hist. Angl.*; ALBERT. STAD., *Chron.*; HENR. STERO., *Annal.*; BERN., *Chron. Rom. Pontif.* GUY. MELUN., *Epist.*, ann. 1249. — MONAC. PATAV., *Chron.*, lib. I. — JORDAN., *Ms. Vatic. bibl.*, sign. num. 1960.

vous en témoigner ma reconnaissance ; mais, s'il plaît à Dieu, je n'accepterai ni l'honneur ni la proposition que vous me faites. En les acceptant j'irais contre les bonnes coutumes et les anciennes lois de la Terre-Sainte. Elles portent, en effet, que, les cités des ennemis étant prises, le roi doit avoir le tiers des biens qu'on y trouve, les deux autres parts revenant aux pélerins. Ainsi fit Jean de Brienne, roi de Jérusalem, quand il se fut emparé de Damiette. Ainsi de tout temps avaient fait ses illustres prédécesseurs. Si, marchant sur leurs traces, vous accordez à l'armée les deux tiers des vivres réunis, j'accepte volontiers la délicate mission de les distribuer en toute justice[1]. » C'est précisement la tradition avec laquelle le sage roi voulait rompre ; elle avait assez causé de malheurs dans les croisades antérieures. On détruisait en quelques jours par ces imprévoyantes largesses les ressources de plusieurs mois. A l'extrême abondance, déjà si funeste aux grandes agglomérations sur une terre étrangère, à des armées entourées de piéges et d'ennemis, succédaient ces longues disettes, ces cruelles privations dans lesquelles nous les avons vues se démoraliser et se perdre. C'est sur les lois de la féodalité que reposait uniquement ce partage fait après chaque conquête ; les vassaux, répondant à l'appel de leur suzerain, accomplissaient à leur frais un service obligatoire, et ne pouvaient espérer d'autre indemnité, dans le voisinage de leurs terres ou de leurs châteaux, que celle de la victoire. En Orient, dans ces lointaines expéditions, ce n'est plus au droit féodal, c'est aux nécessités de la guerre qu'il fallait obéir.

Inaction des vainqueurs. Problème historique.

14. Dans cette dernière croisade, les seigneurs et les chevaliers étaient d'autant moins autorisés à réclamer des distributions accidentelles que la plupart recevaient un secours régulier de la munificence royale. Et cependant la prudence du roi fut pour beaucoup un sujet de mécontentements et de plaintes. Heureusement inspiré dans cette résolution, Louis se montra tout à coup irrésolu dans la direction de son entreprise. Selon certains auteurs, il aurait alors renouvelé la faute d'Annibal après Cannes. Deux partis se présen-

[1] JOINV., *Hist. de S. Louis*, XXXVI, 168, 169.

taient, demandant l'un et l'autre une prompte décision : ou marcher sur Alexandrie et soumettre cette importante ville, pour s'assurer la possession de tout le littoral égyptien, ou mieux se diriger immédiatement vers Le Caire, en longeant la rive orientale du Nil, pour frapper au cœur la puissance fatimite et terminer la guerre d'un seul coup. Dans ce premier moment de surprise et d'épouvante, on était en droit de tout espérer. A quoi tient le sort des empires! Rien ne fut même tenté. Pour quelles raisons? Il ne serait pas maintenant aisé de le dire, et non moins imprudent de condamner le roi. Dans sa connaissance imparfaite de la région qu'il fallait parcourir, craignait-il le débordement imminent du fleuve? Ne voulut-il pas éviter les désastres antérieurement subis par le roi de Jérusalem, Jean de Brienne, et causés par l'impétuosité du légat Pélage[1]? Le débordement commençait au solstice d'été pour finir à l'équinoxe de septembre ; absolument parlant, vu les distances, il avait le temps d'accomplir ce vigoureux coup de main, en supposant encore qu'il ne surgirait pas d'obstacle imprévu. Crut-il à l'insuffisance de ses troupes contre un ennemi dont il ignorait les ressources ou le désarroi? Les vaisseaux et les soldats dispersés par la tempête venaient cependant chaque jour rallier l'expédition. Les chevaliers de l'Hôpital et du Temple, qu'on accusait de négocier la paix, et qui d'abord avaient réellement douté du succès des armes chrétiennes en Égypte, les ayant appelées en Syrie, étaient attirés par ce succès même. Malgré ces secours, arrivés trop tard peut-être, le roi ne sortit pas de son inaction ; il attendait obstinément son frère, le comte de Poitiers, qui devait amener de France une seconde armée, l'arrière-ban de la croisade. Pour le moment et jusqu'à la fin de l'inondation, Louis avait consigné le corps expéditionnaire dans un vaste camp sur le bord du Nil, aux portes de Damiette. Qu'elle fût ou non forcée, cette longue inaction devint la cause des plus grands malheurs, en devenant l'occasion des plus graves désordres. Ce n'est pas toujours dans les hasards des combats que se perdent les nobles et saintes causes.

[1] Cf. tom. XXVIII de cette histoire, p. 498.

Les revers dont nous sommes étonnés, par défaut d'attention et de logique, remontent plus haut ou partent de plus bas : la défaite précède souvent la mêlée ; elle a d'ignobles origines.

Funestes désordres chez les croisés. Vengeance du Soudan.

15. Ces guerriers si magnifiques sur les champs de bataille, si pieux au pied des autels, se laissèrent vaincre par la corruption et la mollesse qu'enseigne l'oisiveté [1]. L'intempérance allait parfois jusqu'à l'orgie ; ils se donnaient des festins et s'adonnaient à des passions que la prudence aurait dû leur interdire sous un tel climat, autant que l'honneur et la conscience. La folie du jeu n'était pas le moindre de leurs excès, ni la moins dangereuse de leurs ivresses. Tous assurément n'avaient pas oublié de la sorte, ni surtout au même degré, ce qu'ils devaient à la Religion dont ils portaient les insignes ; le mal cependant n'avait que trop d'étendue. Le châtiment ne se fit pas attendre ; et ce n'était que les arrhes de la justice divine. Voyant l'étrange immobilité des chrétiens, les ennemis reprenaient courage. Plusieurs circulaient la nuit autour du camp, comme les bêtes féroces circulent au désert autour des caravanes, guettant leur proie. Parmi ces maraudeurs nocturnes se distinguaient les Arabes Bedouins. Ils ne se bornaient pas à frapper ou capturer les hommes qui s'aventuraient isolément hors des lignes ; ils entraient dans le camp, ils se glissaient dans les tentes : chaque tête de croisé valait un besant d'or. Les prisonniers étaient promenés dans les rues du Caire, avant d'être mis à mort, pour exciter le fanatisme et relever les cœurs abattus. Quoique toujours malade, le soudan, s'étant fait transporter à Mansourah, mettait tout en œuvre pour réunir et réorganiser les débris de son armée, appelant de nouvelles troupes, travaillant avec une fiévreuse activité, ne désespérant pas du salut de son empire, lui qui ne pouvait se dissimuler combien sa propre mort était imminente. Son premier soin, au lendemain du désastre, avait été d'exercer contre les fuyards les plus atroces vengeances. Un auteur dit avec raison qu'on s'étonne de voir ce moribond trouver encore des bourreaux, quand il n'avait plus de soldats. Dans ces exécutions sommaires il

[1] *Eccli.* XXXIII, 2.

eût désiré comprendre Fakhr-Eddin ; et le moins pardonnable, à ses yeux, des crimes de l'émir, peut-être n'était-ce pas la déroute de Damiette: le soudan voyait en lui l'héritier du trône qu'il allait abandonner pour descendre dans la tombe! N'osant frapper un tel coup, dans son état doublement précaire, il s'en dédommagea par des reproches amers et de cruels sarcasmes. Il en eût sans doute été puni soudain par le lacet ou le cimeterre, si la maladie n'avait désarmé l'indignation, en se chargeant visiblement de son œuvre, et dans un bref délai !

Rapports tentés par l'Égyptien avec le monarque français.

16. Durant quelques semaines encore et tant qu'il garda un souffle de vie, le soudan Nedjm-Eddin ne perdit rien ni de son orgueil ni de sa constance. Il veillait et pourvoyait à tout, étendu sur sa couche ; il s'efforçait par tous les moyens possibles de faire illusion aux ennemis, aux siens, à lui-même. Plus d'une fois il essaya de nouer une correspondance avec le roi des Frangi, sur un ton de courtoisie chevaleresque qui n'excluait pas l'ironie et finissait par la menace. Après l'avoir salué comme un étranger qu'il recevait dans ses états, prêt à lui faire les honneurs de l'Egypte, il lui demandait à quand le départ. Les croisés avaient emporté dans leurs navires non-seulement d'abondantes provisions, mais aussi de nombreux instruments d'agriculture pour cultiver le sol qu'ils auraient conquis. Chose nouvelle, nous le croyons, dans l'histoire des expéditions européennes en Orient ; précaution inutile, disait Nedjm-Eddin, puisqu'il fournirait à ses visiteurs toutes les choses nécessaires, selon les lois de l'hospitalité, pour tout le temps qu'ils l'honoreraient de leur présence. Dans un second message, il proposait au roi une bataille rangée, à jour fixe, sur un lieu déterminé, en quelque sorte un tournoi, qui déciderait de la prééminence des deux nations. D'après certains historiographes, ce musulman aurait reçu l'ordre de chevalerie de la main de Frédéric II, lors de sa ridicule expédition en Terre-Sainte. On est moins étonné de cette assertion en présence de sa conduite actuelle. Ce que Joinville affirme sans détour, avec une précision et des détails qui ne laissent aucun doute, c'est que les armes de l'empereur s'étalaient sur les enseignes égyptiennes à côté de celles du soudan, et marchaient

dès lors à l'encontre de l'étendard qui guidait les croisés. Est-il nécessaire de dire que Louis IX n'accepta pas des propositions insultantes ou peu sérieuses? Il répondit à son ennemi qu'il n'avait demandé conseil à personne pour venir en Égypte, qu'il n'en demanderait pas non plus pour la quitter, ayant le loisir de résoudre la question par lui-même ; qu'il n'entendait nullement fixer un jour ou déterminer un lieu pour la bataille, et qu'il ne faisait ni choix ni distinction quand il s'agissait de combattre les infidèles. Il concluait en déclarant qu'une sincère conversion au christianisme pouvait seule acheter la paix et les faire s'embrasser comme des frères. Fakhr-Eddin ne perdait pas le temps à des pourparlers ; ses troupes étant en meilleur ordre, il s'était rapproché des chrétiens, épiant le moment favorable pour les harceler ou les surprendre.

Retour à la discipline. Second ban de la croisade.

17. Il trouva leur camp mieux gardé. Les précédentes leçons n'avaient pas été stériles : un fossé large et profond, garni de solides palissades, entourait les pavillons chrétiens ; les chevaliers se tenaient sur leurs gardes et les rondes de nuit se faisaient à pied par détachements considérables, pour que le bruit des chevaux n'avertît pas les Bédouins du point qui resterait accessible à leurs clandestines attaques. Il était rigoureusement défendu de s'aventurer hors des retranchements, sous n'importe quel prétexte ; et le sire Jean de Beaumont tenait la main à l'observation de cette défense, ainsi que les barons qui gardaient la personne du roi, tous dignes de cet honneur par leur naissance et leur mérite. On les nommait les bons chevaliers ; les prix remportés dans les passes d'armes, tant en deçà qu'en delà des mers, leur avaient mérité ce titre. Les principaux étaient Geoffroy de Sargines, Matthieu de Montmorency[1], Philippe de Nanteuil, Imbert de Beaujeu, connétable de France. Eux seuls commandaient les sorties, quand elles devenaient nécessaires pour garantir la sécurité du camp et répri-

[1] « De Marly, » dit Joinville ; mais ce nom était porté par une branche de l'illustre famille. Nous avons vu ainsi désigné, d'après les historiens de l'époque, le Montmorency qui prit part à la croisade contre les Albigeois et leur livra la rude et sanglante bataille de Castelnaudary. Cf. tom. XXVIII de cette histoire, p. 369.

mer l'audace de la cavalerie sarrasine. Ces combats partiels et ces poursuites restreintes ne faisaient qu'irriter leur ardeur; vint enfin le moment de la satisfaire. Si le temps avait paru long aux pèlerins, on avait aussi compté les mois et les jours en France. Le comte de Poitiers ne se bornait pas à sommer de leur parole ceux qui s'étaient engagés comme lui sous l'étendard de la croix, il ne perdait aucune occasion et ne négligeait aucun moyen d'en augmenter le nombre. L'épiscopat tout entier, soutenu par son chef suprême, le secondait avec autant d'activité que de désintéressement. Dans toutes les églises retentissait la voix des prédicateurs munis de la délégation apostolique, et travaillant à la rénovation des chrétiens en même temps qu'au recrutement de la croisade. L'impulsion et le mouvement avaient passé le détroit ; l'Angleterre était agitée du même souffle. Les barons s'enrôlaient avec une telle ardeur, pour marcher sur les traces de la noblesse française et s'en aller rejoindre le comte de Salisbury, leur devancier dans la guerre sainte, que le roi fit opposition à leur départ, bien que lui-même eût tant de fois promis de les mener en Palestine[1]. Cette opposition ne réussit que trop : l'Angleterre n'aura plus sa croisade : des Anglais seuls iront batailler en Orient.

§ III. VICTOIRES ET REVERS A MANSOURAH

Le comte de Poitiers se rend en Orient. Celui de Toulouse reste et meurt.

18. Au port d'Aigues-Mortes, dans les derniers jours du mois de juin 1249, s'était embarqué le prince Alphonse à la tête d'une nombreuse et brillante chevalerie. Parmi les nouveaux croisés, remarquons Hugues, comte d'Angoulême et de la Marche, le fils de celui qui venait de succomber si noblement sur la plage égyptienne. Parmi les anciens ne figurait pas Raymond de Toulouse, malgré son engagement solennel. Ce manque de parole ne l'empêcha pas de venir saluer sur la rive française, avec une sincère

[1] Matth. Par., *Hist. Angl.*; — Bern., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1248, 1249.

émotion, son gendre Alphonse et sa fille Jeanne partant pour l'expédition qu'il eût dû partager. Ce prince versatile, tour à tour et presque à la fois préparant la guerre et demandant la paix, rebelle et courtisan, bravant les foudres de Rome et s'agenouillant devant le Pontife Romain, fauteur de l'hérésie et terreur des hérétiques, dont quatre-vingts en un jour étaient brûlés par son ordre dans la banlieue d'Agen, était à la veille de terminer sa problématique carrière et sa glorieuse dynastie ; nous maintenons cette qualification, en passant par-dessus la tête de son père. Raymond VII, le dernier des comtes de Toulouse, s'éteignait à Millau le 26 septembre de cette même année, dans les sentiments qui conviennent au chrétien en face de la mort, entouré des évêques et des grands de la région[1], qui semblaient mener le deuil d'une puissance écroulée. Le 20 novembre, après une lente et pénible traversée, le renfort conduit par le comte de Poitiers débarquait à Damiette, juste au moment où s'achevaient des prières publiques ordonnées et présidées par le légat, en vue d'obtenir cette heureuse arrivée. Tout dès lors parut revêtir un nouvel aspect, reprendre une vie nouvelle. Le roi tint aussitôt un conseil général sur la question déjà débattue, non de l'opportunité de l'action, mais du but vers lequel il fallait la diriger. Beaucoup encore, et des plus expérimentés, opinaient pour Alexandrie. La jeunesse votait pour le Caire. Le plus impétueux était le comte Robert d'Artois, dont l'humeur turbulente et le caractère emporté avaient déjà suscité bien des plaintes. C'est à son occasion que Guillaume de Salisbury, réclamant en vain la réparation d'une injure, disait un jour à Louis IX : « Puisque vous ne pouvez faire justice, vous n'êtes plus roi. »

19. La jeunesse eut raison ; le sage monarque se rangea de son côté. On laissa dans la ville la reine Marguerite, sa sœur et ses belles-sœurs, avec une forte garnison sous le commandement d'Olivier de Termes, le fils de ce terrible seigneur Albigeois, ou plutôt mécréant de la pire espèce, qui s'était défendu dans son château contre Simon de Monfort et n'avait jamais entièrement

Les croisés entrent en campagne. Obstacle imprévu.

[1] GUIL. E POD. LAUR., *Chron.*, cap. XLVIII.

subi la conquête[1]. C'est avec Louis IX qu'Olivier de Termes avait traité, et seulement dans l'année qui précéda la croisade, en 1247. En héritant du courage de son père, il devait avoir des sentiments opposés, du moment où le saint roi lui donnait cette preuve de confiance. Le Nil était rentré dans son lit depuis un mois environ, et l'armée chrétienne pensait bien n'avoir à faire qu'aux ennemis quand elle se mit en marche. Elle ne comptait alors guère moins de quatre mille chevaliers, ce qui donnait au total plus de cinquante mille hommes. L'espoir animait tous les cœurs ; mais les chances n'étaient plus les mêmes. Le temps perdu par les chrétiens, les musulmans l'avaient mis à profit, sous un chef habile, infatigable et courageux, comme Fakhr-Eddin. Le soudan venait de succomber à sa maladie le 16 novembre ; et cet événement, qu'on tint plusieurs jours caché pour en éviter les funestes conséquences, loin de nuire à la cause du Croissant, la servait d'une manière incontestable, en concentrant tous les pouvoirs dans la personne de l'émir, en mettant dans sa main une armée redoutable. Sans jamais s'éloigner des bords du Nil, que remontait une flotille, les croisés allèrent d'abord camper à Pharescour le 7 décembre, puis à Scharmesah dans la même semaine. Jusque-là nul n'avait essayé de leur barrer le chemin. Un corps peu considérable de cavalerie s'étant enfin déployé devant eux fut bientôt mis en déroute ; une partie resta sur le terrain, l'autre périt dans le fleuve. N'ayant plus le débordement à redouter, les pèlerins ne prévoyaient pas un obstacle de même nature ; ils avaient compté sans les nombreux canaux qui sillonnent la plaine, en se détachant du grand cours. C'est sur une digue construite par eux-mêmes au point de dérivation, qu'ils franchirent le premier. Le 20 décembre, ils arrivaient à celui d'Achmoum, beaucoup plus profond et plus large, qui défend les abords de Mansourah, la Massoure de nos vieux historiens. Ils résolurent néanmoins de se créer un passage par un semblable travail, bien que l'armée sarrasine se tînt sur l'autre rive pour les en empêcher.

[1] Cf. tom. XXVIII de cette histoire, p. 347, 349.

20. Après avoir dressé leurs tentes à l'endroit même où Brienne avait campé, ils se mirent immédiatement à l'œuvre. Ce qu'ils bravèrent de dangers et supportèrent de fatigues pour atteindre leur but, est chose à peine croyable; leur obstination l'est encore moins, tant l'entreprise paraissait irréalisable. Il s'agissait d'arrêter un cours d'eau que Joinville estime l'équivalent de la Seine à Paris; et, complication étrange, ce n'était plus au point de dérivation, mais assez loin en aval, contre la force acquise, sous la pression d'une masse impossible à refouler, qu'une armée en campagne, pour qui le temps est si précieux, la pénurie de moyens si grande, l'élan si momentané, commença ce gigantesque ouvrage. La présence d'un ennemi combattant pour sa religion, ses foyers et son empire, mieux pourvu de tout, guidé par des chefs habiles et se recrutant dans le pays, achevait de le rendre impossible. Rien ne dissipa d'abord l'illusion, ni n'ébranla les courages : les nobles chevaliers prenaient part au travail comme les simples soldats et les servants d'armes; ils se faisaient terrassiers pour s'ouvrir un nouveau champ de bataille. La bataille vint les trouver sur le bord même qu'ils occupaient. Sans trop dégarnir ses puissantes lignes, Fakhr-Eddin envoya des troupes aguerries passer le Nil entre Damiette et l'armée chrétienne. Celle-ci fut prise à dos et vigoureusement attaquée à l'improviste; les cavaliers sarrasins pénétrèrent jusque dans ses retranchements, on se battit aux abords des tentes, et ce n'est que par des prodiges de valeur, avec de sensibles pertes, qu'on parvint à les repousser. Le roi prit des dispositions contre leurs attaques subséquentes : Robert d'Artois était chargé de protéger les travaux; le futur roi de Sicile, Charles d'Anjou, défendait la partie du camp qui regardait Babylone ou le Caire; Alphonse de Poitiers et les hommes de Champagne, celle que menaçaient les nouveaux assaillants : Louis de France était partout. Dans les escarmouches presque journalières, soutenus avec une indomptable énergie et renouvelées avec une singulière audace, habituellement l'avantage restait aux chrétiens[1]. Par une victoire plus importante, dont le prin-

Canal d'Achmoum. Position tournée.

[1] Joinv., *Hist. de S. Louis*, xli, xlii, 196, 202.

cipal honneur revint au comte d'Anjou, ils repoitèrent une bonne fois en arrière cette cavalerie que nul échec ne semblait déconcerter et qui toujours flottait à l'horizon comme un perpétuel orage. Leur position est facile à dessiner : dans ce grand triangle qu'on nomme le Delta, elle formait un petit triangle ayant pour côtés le Nil, l'Achmoum et cette même cavalerie qui par terre l'isolait de Damiette.

Entreprise impossible. ...ué découvert.

21. L'attention et les efforts se concentraient sur la chaussée qu'il fallait construire, mais sans qu'il fût permis de prévoir une solution ou d'espérer une réussite; les périls augmentaient dans la même proportion que les difficultés. A mesure que d'un côté du canal, on entassait les matériaux de barrage, en démolissant même les vaisseaux pour les faire servir de charpente à cette malheureuse construction, de l'autre on élargissait le lit par des cavités immenses, si bien qu'en un jour se trouvait anéanti le travail d'une semaine entière. Les croisés avaient bâti sous la direction de Jocelin de Cornaut, maître ingénieur, des tours de bois flanquées d'ailes étendues, mais qui ne mettaient qu'imparfaitement à l'abri les ouvriers et les hommes de guerre ; car les Sarrasins avaient aussi leurs tours et leurs engins meurtriers. S'ils rivalisaient par les projectiles ordinaires, il en était un qui, sans être au fond plus redoutable, leur donnait une incontestable supériorité par ses fantastiques apparences. C'est le feu grégeois. Les chrétiens ne dominaient pas leur épouvante quand ils voyaient pendant la nuit ces globes enflammés, de la grosseur d'un tonneau, dit Joinville, traînant une queue flamboyante, venir sur eux comme un dragon infernal, projeter sur le camp une sinistre clarté, imiter le bruit du tonnerre, semer la destruction et la mort. Le saint roi lui-même, ce vrai chevalier sans peur, parce qu'il était aussi sans reproches, tombait à genoux quand il entendait ce bruit et disait en versant des larmes : « Beau Sire Dieu, gardez-moi mes gens[1]! » Rien de tout cela cependant n'ébranlait sa constance, ni celle de ses vaillants chevaliers. Mais les tours croulèrent dans les flammes, et la chaussée n'avançait

[1] C'est le vrai texte de Joinville, selon les manuscrits et les meilleures éditions. Je ne comprends ni pourquoi ni comment les historiens modernes, non

pas. Après cinquante jours d'inutiles fatigues et d'un travail surhumain, force était de reconnaître qu'on ne passerait pas de ce côté. Que faire? Le conseil royal fut réuni pour examiner la question et résoudre le problème. Conclure au découragement, se décider à la retraite? C'est ce qui ne pouvait entrer dans la pensée des Français de ces anciens âges. Il fallait marcher en avant, serait-ce à travers l'impossible. Un moyen plus sérieux, quoique moins héroïque, auquel on aurait dû songer plus tôt, s'offrit pour sortir de cette impasse. Le connétable dit au roi qu'un arabe leur montrerait un gué dans le canal à peu de distance, pourvu qu'on lui remît deux cents besants d'or. Louis versa la somme ; ce n'était pas le moment de marchander : l'arabe tint parole. Sans retard et sans hésitation, les ordres sont donnés, les dispositions prises : l'armée se met en mouvement pendant la nuit.

Désobéissance et témérité de Robert d'Artois.

22. Robert d'Artois commande l'avant-garde. Pour modérer son impétuosité, aux chevaliers de sa province sont adjoints ceux de l'Hôpital et du Temple, avec le petit groupe d'Anglais qui suit la bannière de Salisbury. Encore n'est-ce pas sans regret et sans appréhension que le roi, cédant aux vives instances du jeune homme, lui remet ce commandement ; il lui fait même jurer sur l'Évangile que de l'autre côté du canal, il attendra le corps de bataille pour marcher à l'ennemi. Vaines précautions, correctifs inutiles, Robert disperse en abordant un fort détachement de cavalerie musulmane envoyé par l'émir en observation. Il ne résiste pas au désir de le poursuivre et de compléter ce premier succès. Les deux Grands-Maîtres essaient de le retenir, en lui disant que cette fuite est apparemment une ruse de guerre, qu'il doit obéir aux ordres du roi, agir avec prudence, respecter son propre serment ; il s'élance dans la plaine, entraînant tout après lui, et ses conseillers eux-mêmes, qui ne sauraient l'abandonner à son héroïque exaltation. Il entre dans le camp où les cavaliers sarrasins vont chercher un asile. A son tour Fakhr-Eddin est surpris ; quittant ses ablutions matinales, il monte à che-

seulement Martin, mais Michaud lui-même, font dire à S. Louis : « Gardez-moi *et* mes gens. » En dénaturant la prière et la langue, ils amoindrissent le héros. Etait-ce leur intention ?

val sans armes défensives, presque sans vêtement, et tâche de rallier ses troupes. Il n'en peut venir à bout, tant la panique est soudaine, irrésistible l'élan des croisés. Il résiste à la tête de quelques rares compagnons et tombe percé de mille coups. Son armée se précipite vers Mansourah dans un indescriptible désordre ; le camp reste au pouvoir de Robert, qui triomphe dans son imprudence. Au moins était-ce alors le moment de s'arrêter pour attendre l'armée royale. A de nouvelles représentations, il répondit par des emportements et des sarcasmes, reprochant à Salisbury son flegme britannique, jetant à la face des Ordres religieux la calomnie déjà répandue, qu'ils prolongeaient la guerre par un calcul d'intérêt ou d'ambition. « Jeune homme, répliqua Guillaume de Sonnac, le Maître du Temple, vous allez voir l'étendue de notre égoïsme! Avancez ; haut la sainte bannière ! » N'entendant pas un mot de la discussion, un vieux baron sourd, Foucaud de Merle, le précepteur du comte Robert, criait à tue-tête : « Or à eux, or à eux ! » et la poursuite fut continuée. Les croisés entrèrent à Mansourah, dont les portes étaient ouvertes pour accueillir les fuyards ; la majeure partie poussa même plus loin sur le chemin du Caire, toujours entraînée par ces derniers ; d'autres occupèrent la ville.

Robert meurt en héros.

23. La consternation régnait parmi les Sarrasins, lorsque par le contre-coup du désastre, comme on le voit souvent chez les peuples dont le sort n'est pas fini, surgit un homme extraordinaire, capable de remplacer l'habile et courageux émir qui venait de succomber sous les armes chrétiennes. C'était Bibars el-Bondokdari, qui n'occupait jusque-là qu'un rang secondaire dans la milice des Mamelouks. Son sang-froid et son audace le portèrent immédiatement au premier. Autour de ses congénères, qui ne s'étaient pas un instant débandés, il rallia les Sarrasins et les Arabes, leur montrant le petit nombre de leurs vainqueurs, et bientôt il se vit à la tête d'une puissante armée, revenue de sa surprise et brûlant de venger son honneur. Il jette dans Mansourah une troupe suffisante pour avoir raison des occupants improvisés, surtout avec le concours de la population indigène. Les portes sont refermées, quand à peine Robert et ses compagnons viennent de les franchir pour join-

dre les retardataires. Les chevaliers chrétiens, au nombre d'environ quinze cents, sont pris comme des lions dans une fosse. Ils tentent vainement de sortir ; ils ne peuvent s'arracher à leur conquête. Un combat affreux, qui ne durera pas moins de cinq heures, s'engage dans les rues et les maisons. Combat inégal, lutte fatale ! ils sont accablés, non par la valeur mais par la masse des ennemis et par les projectiles de tout genre qui leur sont lancés du haut des toits. N'ayant plus d'espérance, ils ont résolu de vendre chèrement leur vie et d'honorer leurs funérailles par les lamentations et les larmes de leurs meurtriers. Tous les dissentiments disparaissent : Français, Anglais, chevaliers de l'Hôpital et du Temple, se donnent fraternellement la main, ils ne rivalisent que de dévouement et de courage. Là tombent le géant Guillaume de Salisbury, dont la mère célèbrera la mort à la façon des mères spartiates, disons mieux, des mères chrétiennes ; Robert de Vair, son porte-étendard, qui s'enveloppe dans les plis de la bannière anglaise, comme d'un linceul sacré ; Raoul de Coucy, fils du célèbre Enguerrand, qui s'est fait un sanglant mausolée des cadavres entassés par son glaive. Robert d'Artois expire le dernier[1], après avoir racheté sa faute par des prodiges de vaillance. Le maître des Hospitaliers, couvert de blessures, reste debout au milieu des siens couchés sur le sol ; les ennemis s'en emparent. Celui des Templiers se dérobe comme par miracle, un œil crevé, le visage en sang, laissant sur le champ de bataille deux cent quatre-vingts chevaliers de son ordre, ainsi que lui-même le racontait peu après à Joinville.

24. Pendant que s'accomplissait cette horrible tragédie, Bibars déployait parallèlement à l'Achmoum une armée de beaucoup plus nombreuse que celle des chrétiens. Ceux-ci venaient d'atteindre la rive désirée, moins le duc et les chevaliers de Bourgogne laissés à la garde du camp et formant le corps de réserve. Le passage ne s'était pas effectué sans une certaine confusion ni sans quelques pertes, tant avait excité d'empressement et causé d'inquiétude la

Héroïsme et foi de Louis IX.

[1] Guil. Nang., *de Gest. S. Ludov. Reg. Franc.*, ann. 1250. Joinville dit la même chose. Matthieu Pâris fait mourir Robert au passage du fleuve. Le moine de Saint-Alban n'y regarde pas de si près en composant sa chronique.

subite disparition du comte Robert avec sa troupe d'élite. Si les retranchements enlevés aux Sarrasins, ainsi que leurs provisions et leurs machines, attestaient ses exploits, n'étaient-ils pas aussi son héritage? Déjà circulaient des bruits alarmants ou même sinistres : le prince demeurait retenu dans les murs de Mansourah, hors d'état de se défendre, sur le point de succomber, mort peut-être. Il fallait le secourir ou le venger. Le duc de Bretagne, Guy de Malvoisin, le sénéchal de Joinville et beaucoup d'autres chevaliers, sans autorisation comme sans ordre, se précipitent à travers les lignes ennemies, qui s'ouvrent et s'éparpillent pour les envelopper. Ce n'est plus une bataille générale, ayant un plan, une ordonnance quelconque, et présentant dès lors un fil conducteur à qui veut la retracer ; ce n'est plus même une mêlée compacte : c'est le déchaînement de plusieurs tourbillons simultanés, épars dans la vaste arène. Les clameurs des combattants, le cliquetis des armes, le hennissement des chevaux rendent plus formidable, en se croisant de loin, la formidable voix de la guerre. Dans ce bruit confus, on distingue à peine le cri des nations acharnées à leur perte réciproque : « Montjoie saint-Denis ! — Islam, Islam ! » s'entrechoquent comme les épées et les lances. Partout se poursuit l'action, la position ne se dessine nulle part. A qui restera la victoire? On ne peut rien prévoir ni même rien distinguer. L'œil ne saurait embrasser l'ensemble de cette multiple scène. Avançant sur un point, les Français reculent sur un autre. Mauclerc et Malvoisin sont parvenus jusqu'aux remparts de la ville, mais n'ont aucun moyen de les escalader ; ils en ébranlent vainement les portes avec la fureur du désespoir, entendant les suprêmes appels de leurs frères. Les bataillons ennemis, semblables à la marée montante, les ramènent au point de départ. Ils chancellent commes des hommes ivres, leur armure est faussée, le sang coule de leurs blessures, leur main ne tient qu'un tronçon d'épée. Ce spectacle, à chaque instant renouvelé, fait tressaillir les prudhommes, les bons chevaliers du roi. Le courage va l'emporter sur la prudence.

Première bataille de Mansourah.

25. Louis s'était placé sur une élévation, ayant à la tête un heaume étincelant d'or, une longue et large épée d'Allemagne à la

main. Sa présence est annoncée par le son des trompettes et des timbales. Il devient pour les groupes séparés de son armée un signe d'espérance, un centre de ralliement. Joinville, qui ne s'était pas épargné dans cette aventure, et que les ennemis n'avaient pas épargné non plus, invoquait tout à l'heure « Monseigneur saint Jacques », au fort du danger ; il croit maintenant le voir apparaître et s'écrie dans son admiration : « Oncques si bel homme armé ne vis[1]. » D'un regard attristé, le roi mesure le danger de la situation. Ce n'est pas la bataille dont sa grande âme avait rêvé. Ne pouvant y remettre l'ordre, il veut en diminuer les hasards, en assurer la base, l'adosser à l'Achmoum, afin de n'être pas tourné par la cavalerie musulmane, et de rester en communication avec le duc de Bourgogne. C'est l'avis du prudhomme Jean de Valery. L'oriflamme prend cette direction, ainsi que la maison royale. Ce mouvement de recul, dicté par la sagesse, est mal interprété : les Sarrasins y voient un commencement de retraite, les Français une marque d'infériorité, l'éloignement d'un secours nécessaire. Les uns sont encouragés, les autres s'ébranlent. Montmorency, Sargines, Nanteuil, Beaujeu lui-même se précipitent à la fois et se jettent au milieu des ennemis, dont ils font un grand carnage. Le roi les a suivis, et bientôt les précède. Isolé des siens, il est enveloppé par des cavaliers arabes, qui comptent bien l'emmener prisonnier. Mais le lion tient les chasseurs à distance : comme son bisaïeul Louis VII sur les bords du Méandre, c'est lui qui les abat ou les met en fuite. Vers le soir, la victoire n'était plus douteuse. Bibars-el-Bondokdari se replie, les Français restent maîtres du terrain et du camp des infidèles. Pour y chercher le repos après tant de périls et de fatigues, ils sont obligés d'en expulser les Bédouins pillards, à qui les dépouilles de leurs coréligionnaires ne sont pas moins bonnes que celles des chrétiens. C'était bien une victoire que ceux-ci venaient de remporter dans cette journée terrible ; mais à quel prix ne l'avaient-ils pas achetée ? Quels vides lamentables dans leurs rangs !

[1] Joinv., *Hist. de S. Louis*, xlvii, 228. S. Jacques fut constamment le grand guerrier des croisades espagnoles, auxquelles les chevaliers français vinrent si souvent en aide. De là l'invocation du pieux croisé.

Que d'hommes et quels hommes gisaient parmi les ennemis sur le champ de bataille ! Plus nombreux encore étaient ceux que leurs blessures mettaient hors de combat. Un voile de deuil couvrait ce triomphe, tandis que les Musulmans se réjouissaient presque dans leur défaite. Aux félicitations accoutumées le saint roi ne répondit que par des larmes. Comme on voulait lui laisser un espoir sur le comte d'Artois son frère, il leva les yeux au ciel en disant : « Oui l'espérance ! Je sais qu'il est maintenant en paradis. » Et les barons mêlèrent leurs larmes à celles de leur roi. Dans la nuit même, quand le repos et le sommeil leur étaient si nécessaires, ils eurent à défendre le camp contre une attaque soudaine des Sarrasins, qui voulaient surtout ressaisir leurs machines : ils parvinrent à les repousser. Le lendemain était le jour des Cendres ; la cérémonie se fit comme dans la patrie, et tous ces fiers guerriers, les blessés eux-même auxquels restait la force de se mouvoir, allèrent s'agenouiller aux pieds de leurs prêtres, pour recevoir au front ce touchant symbole de la religion et de la mort dans leur immortelle alliance.

Seconde bataille, mieux concertée.

26. Ce pieux devoir accompli, ils n'oublient pas ceux que la situation leur impose[1]: ils jettent sur l'Achmoum un pont de bateaux, qui permet à l'infanterie de venir les joindre. Jamais renfort plus opportun ; une seconde bataille était imminente. Ce n'est pas cependant le jeudi qu'elle fut engagée ; mais, dans la matinée du vendredi, Bibars disposa son armée dans la plaine, appuyant son aile gauche au Nil et sa droite à l'Achmoum, de telle sorte que les Français se trouvaient de nouveau placés dans un triangle, comme ils l'étaient naguère de l'autre côté du canal. L'ordre de bataille des Musulmans accusait une véritable tactique : cavalerie en avant, infanterie au centre, et non loin de Mansourah, corps de réserve considérable, qui paraissait une autre armée. Le roi de France avait eu le temps cette fois de prendre ses dispositions, et ne les avait pas négligées. Ses troupes étaient rangées sur les retranchements mêmes du camp : à l'aile droite, sur la rive du Nil, commandait Charles d'Anjou ; à l'aile gauche, sur les bords

[1] GUIL. NANG., *de Gest. S. Ludov.* — ANONYM., *Vita S. Lud.*, part. II. — GAUFR. DE BELLOL. ann. 1250.

de l'Achmoum, Alphonse de Poitiers. Dans l'intervalle, en partant du premier, s'échelonnaient les barons de Chrypre et de Palestine ayant à leur tête Gui d'Ibelin et Baudouin son frère ; Gauthier de Châtillon, avec un corps « plein de prudhommes et bonne chevalerie ; » Guillaume de Sonnac, avec les héroïques débris de sa milice et de lui-même ; Gui de Malvoisin, Guillaume de Flandre ; entre les deux, Joinville et les quelques Champenois restés encore debout, mais n'ayant ni haubert ni heaume, à cause des meurtrissures et des plaies reçues dans le combat précédent. Monté sur un cheval arabe, Bibars s'éloigna des siens et passa la contre-inspection de cette ligne, pour en observer les inégalités et baser là-dessus son plan d'attaque. Elle commença vers le milieu du jour, au son bruyant des cors et des nacaires, avec une rare impétuosité, qui n'excluait cependant pas la prudence. Le comte d'Anjou surpassa l'une par son élan et se montra dénué de l'autre. Non content de repousser un assaut furieux, il saute par dessus la palissade et se jette parmi les Sarrasins, qui cèdent au premier abord et l'enveloppent ensuite. Inévitablement il allait périr dans cette prison vivante, comme son frère Robert dans les murs de Mansourah, si le roi lui-même, averti de ce danger, n'était venu faire brèche à grands coups d'épée, obligeant les ennemis à lâcher leur proie, sauvant son jeune frère au péril de sa propre vie. Le feu grégeois, qu'on lançait avec des arbalètes portatives et ne constituait pas seulement la grosse artillerie, avait brûlé la crinière de son cheval[1], et son armure était hérissée de flèches. « Bien vit-on alors, dit Joinville, que Dieu dont il était l'ami le couvrait d'une protection spéciale. »

27. Les deux Ibelin et Châtillon ne se laissent pas entamer ; empêchés d'assister à l'autre bataille, leurs corps sont intacts : ils repoussent victorieusement les charges réitérées des Mamelouks eux-mêmes. Il ne pouvait en être ainsi des Templiers ; en vain s'abritent-ils derrière les machines, dont ils se font un rempart : le feu les consume. Ces vaillants d'Israël opposent alors au fer comme au

Victoire chèrement payée. Ruineux triomphe.

[1] Joinv., *Hist. de S. Louis*, LV, 272.

feu une dernière muraille, leur poitrine non encore cicatrisée. Sonnac perd là son autre œil, et bientôt la vie ; mais les ennemis reculent. Ils étaient encore plus rudement accueillis sur la gauche des soldats du Temple. Ce devait être un homme de fer que ce Guy de Malvoisin ; et les guerriers rangés sous sa bannière, presque tous ses parents ou ses alliés, unis comme un clan d'Ecosse, se montraient dignes de marcher sous un tel chef. Aux blessures déjà reçues s'ajoutent de nouvelles blessures : cela ne fait que stimuler son ardeur et rendre son épée plus redoutable. Moins ardents, mais non moins solides sont les Flamands qui combattent à côté de lui sous les ordres de leur duc Guillaume. Eux aussi sortent du camp et poursuivent leurs avantages, sans toutefois se débander, toujours sûrs d'eux-mêmes, abattant les Sarrasins et revenant chargés de leurs dépouilles. Le comte de Poitiers, n'ayant plus de cavalerie, ne peut tenir tête à celle qui lui livre des assauts furieux ; ses chevaliers succombent, il reste au pouvoir des ennemis, qui l'entraînent avec des acclamations de triompe. A cette vue, les ouvriers qui suivaient l'armée, les bouchers, les marchands, les vivandières, se font une arme de tout ce qui leur tombe sous la main et se précipitent comme un torrent irrésistible : le comte est promptement délivré. C'est la récompense de ses vertus et de sa bonté pour le peuple. Signalons enfin un héros dont la piété égale la vaillance, Jocerant de Brancion. Admirablement équipés et montés à leur départ de France, les survivants de sa compagnie luttent à pied, lui seul est à cheval, en butte à tous les projectiles. Près de lui combat son fils : il met en déroute les ennemis du nom chrétien. C'est sa dernière victoire. Il avait pris part à trente combats, remportant toujours le prix de la vaillance. Epuisé de sang, se soutenant à peine, il rentre dans sa tente pour mourir. Joinville rapporte qu'un jour dans sa patrie, Jocerant était venu le trouver, lui disant : « Les Allemands pillent une église ; veux-tu que nous allions les chasser? » L'exécution ne se fit pas attendre. Tombant alors à genoux devant l'autel, le chevalier adresse à Dieu cette prière : « Quand finiront, Seigneur, ces luttes fratricides entre tes adorateurs? Accorde-moi la grâce de donner ma vie en combattant

contre les Infidèles[1]. » Le héros chrétien était exaucé. Devant de pareils hommes, pour la seconde fois Bibars se vit dans la nécessité d'ordonner la retraite, sans s'éloigner pourtant comme s'il méditait une troisième bataille.

§ IV. CAPTIVITÉ DE SAINT LOUIS

Terrible épidémie. Affreuse mortalité.

28. Il n'en avait pas besoin. A quiconque l'eût encore félicité de cette journée, Louis IX aurait pu répondre comme Pyrrhus, dirions-nous s'il ne nous répugnait d'accoler ces deux noms : « Une autre victoire du même genre, et nous sommes perdus ! » Cette parole ne tomba pas de ses lèvres par la raison que la pensée n'entrait nullement dans son esprit. Son unique pensée fut de remercier Dieu de cette double victoire[2], puis d'aller droit devant lui. Il fallait reprendre le chemin de Damiette, on le pouvait en ce moment, renoncer à tout espoir de continuer l'expédition, obtenir une paix honorable, s'en retourner en Occident, opinent d'un commun accord les grands philosophes et les profonds historiens de notre époque, ne se doutant pas qu'ils substituent leurs étroites idées et leurs sentiments égoïstes aux larges convictions, aux sublimes dévouements du treizième siècle. Louis resta ; pas un de ses barons, pas un servant d'armes ne soupçonna qu'il se trompait dans cette détermination. On devait naturellement attendre la guérison des blessés et poursuivre la conquête. Dieu, dans ses impénétrables desseins, ne voulut pas réaliser cette magnanime espérance. Au lieu de guérir, les plaies s'envenimèrent, une affreuse épidémie se déclara. Tout change de face. Un mystère de douleur pèse sur nous, accablante devient notre tâche tant la narration s'imprègne de la réalité, torture notre raison et notre âme : force nous est de l'abréger. Aus-

[1] Joinv., *Hist. de S. Louis*, LV, 275, 279.

[2] Rien de moins clair ou même de plus embrouillé que le récit de ces deux batailles dans les auteurs du temps, si ce n'est peut-être ce qu'en ont dit les écrivains modernes. Pour y mettre un peu d'ordre et de jour, nous n'avons épargné ni les patientes recherches ni les sérieuses confrontations. Une page est souvent un long labeur.

sitôt après la bataille, on avait jeté dans l'Achmoum les corps dispersés sur la rive, sans distinction de chrétiens ou de musulmans. Bientôt ils remontèrent à la surface, arrêtés par le pont de bateaux et s'étendant à plus d'un jet d'arbalète. La putréfaction empoisonna l'air et le remplit de miasmes délétères. Pour détruire ce foyer pestilentiel, on se hâta de donner aux uns une sépulture incomplète et de rejeter les autres par dessus le pont pour les envoyer à la dérive : double travail qui précipita les ravages de l'épidémie. A cette première cause s'adjoignit le commencement des chaleurs sur ces plages orientales si funestes aux Européens. Ajoutons à cela leur nourriture habituelle : ils étaient condamnés à manger exclusivement presque le barbeau glouton du Nil, gorgé de la chair pourrie des cadavres. Le scorbut et la dyssenterie sévirent de concert sur cette malheureuse armée, déjà si réduite par la guerre. Il est aisé de reconnaître ces deux terribles maladies à la description détaillée que nous en a laissée Joinville, et dont nous ne relèverons qu'un double trait. Le rapide amaigrissement des jambes en amenait l'extrême débilité ; elles n'étaient bientôt plus couvertes que d'une peau desséchée, noirâtre et terreuse, signe certain d'un sang appauvri. L'horrible tuméfaction des gencives en empêchait le renouvellement par l'impossibilité d'une manducation réelle et concourait à le décomposer[1].

Le roi malade. La disette dans l'armée.

22. Le nombre des victimes augmentait de jour en jour ; à peine si les prêtres, qui furent admirables de dévouement et payèrent largement leur dette, suffisaient à l'administration des mourants ; les bras valides manquaient, aux moments de recrudescence, pour l'ensevelissement des morts. Et cependant pas un blasphème, pas un cri de désespoir, pas une amère récrimination : le trépas ne s'annonçait que par des prières. Au même degré, les croisades antérieures n'avaient rien offert de pareil. Un homme dominait cette lugubre scène de son front calme et serein, portant en lui le génie de la France et celui de la Religion : c'était le roi. Il visitait les malades, leur prodiguait ses soins, ranimait leur courage, les aidait

[1] Joinv., *Hist. de S. Louis*, LVIII, 291.

à mourir en chrétiens. Après avoir reçu les secours et les consolations du prêtre, un chevalier s'écriait : « Je ne veux pas quitter ce monde sans avoir vu le roi ! » Le roi lui-même fut atteint, et ses longues prédispositions à la maladie en aggravaient singulièrement les atteintes. Quand on ne le vit plus sortir de son pavillon, l'affliction et la crainte se répandirent dans tout le camp ; on oubliait les douleurs physiques dans les angoisses de l'âme et du cœur. Lui ne perdit jamais confiance, se tenant toujours en présence de Dieu [1]. Sur sa propre couche il se montrait encore plus grand qu'il ne s'était montré devant la couche des autres. Une crise le sauva. L'armée parut sauvée par là-même. Hélas! elle n'était qu'au début de ses inénarrables souffrances. L'épidémie continuait, et déjà commençait la disette. On manqua d'approvisionnements, juste à la fin du carême, que les soldats de la Croix restés valides avaient religieusemeut observé ; ils allaient subir la famine, après s'être imposé l'abstinence. Les envois réguliers que la garnison de Damiette leur faisait par le Nil cessèrent tout à coup. Une cruelle incertitude aggravait une situation si désolante par elle-même. Que se passait-il donc? D'où venait cette épreuve, qui menaçait bien d'être la dernière ? Quelques jours auparavant, de bruyantes et joyeuses acclamations montaient du camp des Infidèles, contrastant avec le deuil des chrétiens. Elles annonçaient un changement de règne. Malek-el-Moadham, l'héritier légitime de Nedjm-Eddin, prenait possession du trône de son père. Il arrivait de Damas, où celui-ci le tenait relégué par un sentiment de défiance et de jalousie naturel aux despotes. Le peuple l'accueillait sans arrière-pensée, avec les démonstrations d'une joie sincère ; les ambitieux émirs dissimulaient leur désappointement. Ils aspiraient à demeurer maîtres de l'Egypte. Le jeune soudan ne l'ignorait pas. Pour déjouer leurs intrigues, il voulut signaler son avénement par une mesure décisive contre les ennemis étrangers.

Cause de la disette. Vaines négociations.

30. Ayant fait démonter une partie de ses galères, il ordonna de les transporter dans le grand courant au-dessous d'Achmoum, rom-

[1] Guil. Carnot., *de Vita et Mirac. S. Ludov.* — Anonym., apud Suri. tom. IV, die 25ª Aug.

pant ainsi toute communication entre Damiette et l'armée chrétienne. Les convois étaient enlevés, les équipages mis à mort ou réduits en esclavage. Un vaisseau flamand, échappé du désastre, révéla seul aux croisés l'imminence du péril et l'horreur de la situation. Il fallait boire le calice jusqu'à la lie. Le roi n'hésita plus : il envoya des parlementaires proposer une trêve au Soudan. Une commission fut nommée de part et d'autre pour en arrêter les conditions. Les Français consentaient à restituer Damiette pourvu qu'on leur cédât Jérusalem, à quitter l'Egypte sans rien emporter pour se rendre immédiatement en Palestine. Cet arrangement fut agréé par les deux souverains. Le musulman demanda des otages pour en garantir l'exécution. Louis offrit l'un de ses frères, ou même tous les deux, si le Soudan ne croyait pas à la parole d'un roi de France. Malek-el-Moadham, malgré son intelligence, n'était pas en état par son éducation de comprendre un tel langage ; il exigea que le roi lui-même fût livré. A cette insolente demande, Philippe de Montfort et Geoffroi de Sargines ne purent modérer leur indignation. « Les Français n'ont pas coutume, s'écrièrent-ils, de livrer leur monarque en gage. Nous mourrons tous jusqu'au dernier ; nous ne nous couvrirons pas de cette honte ! » Et le colloque fut rompu. Dès qu'il apprit cette fatale solution, Louis blâma l'intempestive fierté de ses commissaires ; il voulait absolument se livrer, exposant de grand cœur sa vie, comme le Divin Maître, pour le salut des siens : les barons lui résistèrent. Il ne restait plus alors d'autre parti que de battre en retraite sur Damiette ; ce qui désormais constituait une véritable impossibilité. On commença par faire passer l'armée d'une rive à l'autre de l'Achmoum, avec toutes les précautions commandées par les circonstances ; mais on ne put cacher ce mouvement aux avant-postes de l'ennemi. Les Sarrasins accoururent dans le but d'arrêter ce passage ou de précipiter l'arrière-garde dans le canal. Gauthier de Châtillon, Erard et Jean de Valery, Geoffroi de Hussembourg et quelques autres chevaliers repoussèrent d'abord leurs attaques. Ce n'était pas assez ; ils allaient succomber sous le nombre, lorsque le comte d'Anjou repassa le pont et vint à la rescousse. Il confirma la réputation qu'il

s'était acquise dans les précédents combats, se montrant dès lors ce qu'il sera toujours depuis, l'un des plus vaillants guerriers du siècle. En dépit de ce succès, on ne pouvait tarder à se remettre en marche.

31. Toutes les susceptibilités de l'honneur durent faire silence devant l'impérieuse nécessité. La position n'était pas tenable ; ce n'est plus une armée qui cédait, c'est un long convoi de malades auxquels il fallait chercher un abri. Les plus faibles sont embarqués dans de petits navires qui peuvent espérer, grâce à l'habileté des marins, se dérober aux galères musulmanes, quoique le danger soit assez grand de ce côté. Les autres suivront la route de terre, cent fois plus pénible et plus périlleuse, avec ce qui reste de combattants. Tous ont conjuré le roi d'adopter la première, de se jeter dans une embarcation mieux gréée, montée par des hommes d'élite. Il a résolu de partager le sort de ses compagnons d'armes : il veut mourir avec eux plutôt que vivre sans eux. Les historiens arabes s'accordent à lui rendre ce glorieux témoignage, confirmant le récit unanime de nos historiens. Tant d'émotions et de secousses avaient ramené sa maladie. Se soutenant à peine, ne pouvant ni manier l'épée ni supporter la cotte de mailles, il était hissé sur un petit palefroi, dont les brusques allures lui causaient de vives douleurs. Ayant à ses côtés son fidèle Sargines et quelques chevaliers de sa maison, il prit place à l'arrière-garde, toujours commandée par Châtillon. Aussitôt après le passage, Louis avait donné l'ordre à l'ingénieur de rompre les cordes du pont. Par une incompréhensible négligence ou par une mystérieuse fatalité, dans la précipitation et le trouble, cet ordre ne fut pas exécuté. Les ennemis passèrent, envahirent le camp et tombèrent sur les chrétiens, qui n'étaient qu'à peu de distance et lorsqu'on n'avait pas encore embarqué tous les malades. La nuit, dont les ténèbres auraient dû favoriser leur départ, augmenta le désordre, rendit le combat plus affreux, si tant est qu'on puisse désigner de ce nom une pareille scène. Gauthier de Châtillon et les siens parvinrent à couvrir un peu la retraite. Si parfois les Sarrasins faisaient une trouée, menaçant la personne du roi, Sargines et ses compagnons les repous-

Retraite impossible et désastreuse.

saient à grands coups d'épée. Quant aux malheureux entassés sur la rive, ils furent tous impitoyablement massacrés. Aux premières lueurs de l'aurore, les croisés se virent entourés au loin par la cavalerie musulmane ; ils n'avançaient plus qu'avec une lenteur désespérante et des difficultés inouïes. Mais enfin, c'était toujours renoncer à leur entreprise,revenir au point de départ.Or, cette idée si simple, cette résolution forcée n'entrait pas dans la tête de Guy Du Châtel, évêque de Soissons. « Puisqu'il en est ainsi, dit-il, continuez votre route : moi, je m'en vais avec Dieu ! » Et, revenant en arrière, il se jette au milieu des Musulmans, comme s'il eût voulu les combattre seul ; leurs flèches et leurs cimeterres l'envoient promptement en paradis.

Le roi tombe au pouvoir des Sarrasins.

32. La vaillante troupe qui servait d'escorte au roi, cheminait le long du fleuve. Cela ne pouvait durer longtemps ; elle fut contrainte à s'arrêter dans un village, nommé Kiarceh par les uns, Minieh par les autres. Là, il fallut descendre Louis de cheval et le déposer dans une maison, sur une grossière couche, où chacun s'attendait à le voir bientôt mourir. Sa poitrine n'exhalait plus qu'un léger souffle ; sa tête reposait sur les genoux d'une humble femme de Paris engagée dans la croisade, et qui semblaitêtre venue pour recevoir le dernier soupir de son roi. Le repos et les soins le ranimèrent. Sa vie n'était pas moins en péril. Des quatre mille chevaliers, la fleur de la noblesse française, qui, cinq mois auparavant, partaientavec lui pour cette campagne,dont la conquête d'un empire était le but, mais circonscrite dans l'espace de dix lieues, il n'en restait pas plus de cinq cents capables de porter les armes. Ils luttaient, un contre vingt, dans une suprême hécatombe, pour la gloire de la Religion, l'honneur de la France, la vie d'un homme seul, le gardien de ces choses saintes ! Le péril approchait rapidement ; on se bat aux portes de la maison hospitalière. Philippe de Montfort aperçoit l'un des émirs qui faisaient partie de la conférence pour la trêve avortée. Il lui propose, avec le consentement du roi, d'accepter maintenant cette trêve, aux conditions posées par le Soudan. L'émir incline vers ce moyen de terminer la sanglante bataille. En ce moment, saisi d'une folle épouvante, le héraut Marcel

accourt et se met à crier de toutes ses forces : « Sires chevaliers, cessez de vous battre, rendez-vous tous, le roi l'ordonne ; ne le faites pas tuer ! » Tous obéirent et remirent leurs armes en frémissant, excepté l'héroïque Gauthier de Châtillon, qui ne voulut rien écouter ni rien entendre. Il mourut en combattant, après avoir amplement vengé d'avance son trépas ; et le Sarrasin qui tira de son doigt glacé l'anneau d'or qui distingue la chevalerie, légua comme un honneur à sa famille cette dépouille du plus vaillant des chrétiens. Voyant les chevaliers se rendre, l'émir dit à Monfort : « Il n'y a pas de trêve avec des prisonniers. » Pendant que cela se passait sur terre, le fleuve présentait un tableau sur lequel on n'ose arrêter les yeux. Résumons les narrations antiques. A part le vaisseau qui portait le légat, tous furent capturés ou coulés bas par la flotte musulmane, et dans chacun ce fut une atroce boucherie. Pour la masse, on l'exterminait sans pitié, sans prononcer une parole. Les chevaliers furent placés dans l'alternative de la mort ou de l'apostasie. Un bien petit nombre parurent renier leur religion pour prolonger leur misérable existence ; la plupart expirèrent en martyrs. On en réserva quelques-uns dans l'espoir d'une riche rançon. Joinville fut dans cette catégorie privilégiée. Un inconnu touché de cette infortune prétendit qu'il était le cousin du roi. C'était une garantie plus sûre. Il fut donc enchaîné, quoique malade, et dirigé sur Mansourah. Qu'arrivait-il au roi lui-même ? On lui mettait également les fers aux pieds, malgré son extrême faiblesse. Ses nobles compagnons eurent le même sort, et tous furent conduits dans la même ville, théâtre récent de tant de malheurs.

La reine Marguerite. Ses terreurs et son héroïsme.

33. Les croisés restés à Damiette apprirent dans la soirée la destruction de l'armée expéditionnaire et la captivité du roi. Il est aisé de comprendre dans quelles anxiétés ils avaient passé les dernières semaines, depuis surtout que les communications étaient absolument interrompues ; mais, à la nouvelle du désastre, ils furent plongés dans la consternation et la stupeur. Aucun doute possible, aucun espoir permis ; ils la tenaient de quelques hommes échappés au dénouement fatal. L'impression qu'en ressentit la reine Marguerite fit craindre qu'elle n'y survivrait pas. Ni la fermeté de son

caractère, ni la noblesse de ses sentiments ne pouvaient calmer ses alarmes ou diminuer le danger ; car, après tout, elle était femme, épouse, mère, et de plus dans un état avancé de grossesse. Dès ce moment, elle fut sujette à d'effrayantes hallucinations : elle voyait les ennemis déjà maîtres de la ville, ou le roi gisant sur le sol percé de mille glaives. Sitôt qu'elle fermait les yeux, la douleur cédant un instant à la nature, elle se réveillait en sursaut, poussant des cris d'alarme et disant que sa chambre était pleine de Sarrasins. Près d'elle se tenait constamment un vieux chevalier, non moins intrépide que loyal, en dépit de ses quatre-vingts ans. Il avait beau faire, il ne parvenait pas toujours à la rassurer. Les terreurs imaginaires ne sont-elles pas les plus obstinées ? Peu à peu cependant l'héroïne reparaît parmi ces implacables fantômes. Etant seule avec son écuyer, en pleine possession d'elle-même, « Sire chevalier, lui dit-elle, promettez-moi sur l'honneur de m'octroyer la grâce que je vais vous demander. » Le noble vieillard engage sa parole. « Je vous requiers donc, poursuit la reine, par la foi que vous m'avez baillée, de me couper la tête, dans le cas où les Sarrasins entreront dans la ville, pour que je ne tombe pas vivante en leurs mains. — Ainsi l'avais-je pensé moi-même, répondit le bon chevalier, soyez sans crainte ; votre fidèle écuyer saura remplir son devoir [1]. » Trouverait-on dans l'antiquité grecque ou romaine un trait de mœurs aussi naïvement sublime [2] ? Nous ne le pensons pas. Le suicide, commandé par l'union conjugale, ou bien inspiré par la virginale pudeur, n'implique ni ce dévouement, ni cette délicatesse. Trois jours après, Marguerite mettait au monde un fils qu'on nomma Jean Tristan, à raison des tristes circonstances dans lesquelles il était né. Ce jour-là même, elle apprend que les Pisans et les Génois songent à prendre la fuite, avec les autres marins de l'Italie ; elle mande par devers elle leurs principaux chefs et leur parle en ces termes : « Au nom de Dieu, par la

[1] JOINV., *Hist. de S. Louis*, LXXVIII, 397, 399.

[2] « Héroïsme celtique ! » s'écrie Martin, oubliant qu'il parle d'une héroïne provençale. Héroïsme qui n'a de patrie, dirons-nous, que la religion, cette grande patrie des âmes. C'est ici l'exaltation d'un sentiment chrétien.

pitié que vous devez à vos frères, pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'abandonnez pas cette ville. En trahissant la Religion, vous infligeriez à votre patrie une honte dont elle ne se laverait jamais ; vous prononceriez la mort du roi et l'entière destruction de l'armée chrétienne. Voyez ce pauvre enfant : pitié pour lui, pitié pour sa mère ! » Et les sanglots étouffent sa voix. Les Italiens se montrent peu sensibles ; l'or seul a le pouvoir de les toucher. « Nous n'avons plus de vivres, » murmurèrent-ils. « Les vivres ne vous manqueront pas, » répond la reine ; et sans hésiter elle s'engage à les nourrir sur la caisse royale.

34. Grâce à cette générosité, Damiette gardait toute sa garnison et demeurait au pouvoir des chrétiens. Les Musulmans essayèrent de la surprendre, ayant revêtu l'armure des prisonniers ou des morts pour donner le change ; ils étaient dénoncés par leur longue barbe et leur teint cuivré. Voyant les murailles gardées par de nombreux soldats, ils n'osèrent employer la force où la ruse échouait. Ailleurs on avait recours à la violence. C'est dans un insultant appareil que le roi captif et malade s'était vu conduire à Mansourah. De nombreuses embarcations escortaient la galère sultane qui portait le héros tombé. Sur les deux bords du fleuve marchaient de front les milices égyptiennes enivrées de leur succès, célébrant leur propre esclavage, incapables de respecter le malheur, poussant ces barbares acclamations dont parle le poète. En arrivant, Louis eut pour prison la demeure d'un des principaux ministres du Soudan. Enchaîné par la maladie, tremblant la fièvre, entouré d'impassibles gardiens dont il ignorait la langue, il n'en avait pas moins ses fers. Mais son calme aussi demeurait toujours le même. Les autres prisonniers étaient renfermés dans une espèce de citadelle à demi-ruinée, dont les faibles murailles se trouvaient doublées d'une seconde enceinte de Mamelouks. Dans la même galère que Joinville étaient venus les comtes Jean de Soissons, Pierre de Bretagne, Imbert de Beaujeu, Guillaume de Flandres, avec les braves chevaliers Baudouin et Guy d'Ibelin. La citadelle avait également reçu le comte de Bourgogne et les deux frères du roi. Celui-ci gardait un silence plein de grandeur et de dignité, qui mécon-

Situation des prisonniers. Magnanimité du roi.

tentait fort ses nouveaux maîtres, en irritant leurs impatients calculs. Il ne leur adressait pas une demande, quoique dénué de tout; il ne faisait pas entendre une plainte, malgré les plus mauvais traitements. Ne parlant jamais aux hommes, il s'entretenait uniquement avec Dieu. Sa prière était continuelle, invincible sa résignation, inaltérable sa patience. Les sectateurs de Mahomet ne comprenaient pas comment un monarque si puissant auparavant et, maintenant plongé dans une telle infortune, pouvait adorer avec tant de ferveur, prier avec tant de confiance le Dieu qui semblait l'avoir abandonné. A leur surprise se mêlait une sincère et profonde admiration. Par ce même sentiment peut-être, peut-être aussi dans un but intéressé, le jeune Soudan parut changer de conduite envers son prisonnier : il lui fait d'abord envoyer cinquante habits d'une splendeur toute orientale, pour lui-même et les principaux des siens, il l'engage ensuite à sa table ; Louis refuse le présent et l'invitation. La seule chose qu'il accepte, c'est le secours des médecins arabes, alors si renommés, que le Soudan met à sa disposition, et qui réellement enraient la maladie. Le vainqueur n'entend pas s'exposer à perdre le fruit de sa victoire, en laissant le prisonnier mourir dans ses mains ; la rançon disparaîtrait avec l'homme.

§ V. SAINT LOUIS RECOUVRE LA LIBERTÉ

Avances et- igueurs nu tiles. Bases d'un traité.

35. Le roi n'abordant jamais cette question, lui-même la soulève : il brisera les chaînes des captifs et les renverra dans leur patrie, s'ils lui rendent Damiette, ainsi que toutes les places occupées par les chrétiens dans la Palestine et la Syrie. Louis répond qu'il peut bien disposer de sa propre conquête, mais qu'il n'a nul droit sur les conquêtes d'autrui. Tous les barons, interrogés à part, font la même réponse. Devant un pareil refus, le Soudan s'emporte : il menace le roi, tantôt de le livrer aux plus cruelles tortures, tantôt de le donner en spectacle à tout l'Orient, pour la honte de la France et du christianisme, tantôt enfin de l'expédier avec ses chaînes au calife de Bagdad, qui lui ferait trancher la tête après l'avoir

abreuvé d'humiliations. « Je suis en ton pouvoir par une permission divine, dit le chevalier chrétien sans s'émouvoir de ces menaces, fais de moi ce que tu voudras. Ce qui ne te sera jamais possible, c'est de m'arracher un acte injuste ou déloyal. » Louis ne tremblait pas pour lui-même. Mais il ne pouvait songer au sort de ses compagnons sans éprouver de mortelles angoisses. Pour eux, les mauvais traitements n'avaient guère discontinué. Les massacres recommencèrent ; on les abattait par coupes réglées, en leur proposant toujours d'embrasser le mahométisme. Tous à peu près sans exception, se montrèrent dignes de leur naissance, de leur religion et de leur roi. C'étaient les moins riches naturellement que le cimeterre choisissait ; l'intérêt plaidait la cause des autres. Docile à cette voix, ne comptant plus sur l'intimidation, pressé d'autre part par les menées séditieuses et la révolte imminente des émirs, Malek-el-Moadham se borne à demander la reddition de Damiette et le paiement d'un million de besants d'or. Louis ne se récrie pas sur l'énormité de la somme. « Le million rachètera mon armée, répondit-il sans hésitation aucune, mais non sans restriction, si madame la reine y consent ; la ville sera ma rançon : on ne met pas à prix la liberté d'un roi de France. » En apprenant ces heureuses dispositions et ces fières paroles, « Grand et libéral est ce Frangi, remarque le Soudan, allez lui dire qu'il vient de donner un à-compte de deux cent mille besants ; il n'en doit plus que huit cent mille ! » Il porta même l'attention jusqu'à faire demander le consentement de la reine, et les bases du traité furent posées. On stipulait une trêve de dix ans entre le souverain de l'Egypte et les chrétiens de Syrie ; le roi serait libre de se transporter en cette dernière contrée avec ceux des siens qui désireraient l'y suivre, aussitôt les conditions remplies ; en prenant possession de Damiette, l'Egyptien aurait la garde momentanée des machines et des provisions, ainsi que le soin des malades ; des deux côtés on rendrait immédiatement les prisonniers de guerre ; enfin, la moitié de la rançon devait être payée comptant, l'autre quand le roi serait à Saint-Jean-d'Acre.

Palais du Soudan. Conjuration des émirs.

36. Tout étant ainsi réglé, quatre galères de la plus grande di-

mension descendirent le fleuve, emportant la majeure partie des prisonniers, pour les remettre, aussitôt après l'exécution des clauses stipulées, aux vaisseaux chrétiens qui stationnaient non loin de l'embouchure. Elles s'arrêtèrent devant une place forte nommée Farikshour, où le Soudan les avait précédées. Il s'était fait construire dans un îlot du Nil un palais vraiment splendide, mais en bois et seulement pour la circonstance, voulant éblouir les étrangers par cette sorte d'improvisation. Le faste plus qu'oriental dont il y déployait les insolentes richesses, ne pouvait avoir d'autre but. De toutes les provinces placées sous sa dépendance lui venaient chaque jour les plus viles adulations et les louanges les plus emphatiques. Le délégué du gouverneur de Damas déclarait ses victoires incomparables et lui promettait l'empire de l'univers. Moins enthousiaste se montrait celui du calife de Bagdad ; mais sa présence rehaussait le triomphe. N'avait elle pas aussi pour objet d'en étudier la physionomie ou d'en prévenir les conséquences ? Sous ces brillants dehors grondait une conspiration formidable. Le mécontentement des Mamelouks augmentait de jour en jour. Ce nouveau maître, qu'ils n'avaient pas reçu sans irritation et sans défiance, semblait les exciter à plaisir : il ne leur épargnait ni les humiliations ni les injustices, prodiguant à de jeunes Syriens les récompenses méritées par les vieux défenseurs de l'Egypte. Il ne prenait aucun soin de dissimuler ses intentions, qui n'allaient à rien moins qu'à se débarrasser de cette remuante et dangereuse milice. Aux griefs réels s'ajoutaient les suppositions gratuites ou les torts singulièrement exagérés. La plupart des émirs, le fameux Bibars à leur tête, entraient dans la conjuration et disposaient tout pour la révolte. Ils prétendaient savoir quels étaient ceux qu'on destinait à la mort, le genre de supplice, le moment marqué pour l'exécution ; ils racontaient que dans une orgie nocturne, le Soudan abattait les flambeaux éclairant la salle du festin, en disant, à chaque coup de cimeterre, qu'il abattrait ainsi la tête des Mamelouks ; légende renouvelée de celle de Tarquin. Une femme, l'ancienne sultane Chegger-Eddour, tenait dans sa main tous les fils de cette trame et les faisait jouer à son gré. S'élevant au-dessus de la tradition

musulmane, dominant d'instinct le milieu conventionnel de servilisme et d'abjection, où son existence avait jusque-là végété, elle aspirait au trône ; elle entendait y faire asseoir avec elle ce même Bibars-Bondokdari, mais comme le docile instrument de sa puissance. Pour la première fois depuis l'anéantissement moral de la femme par l'Islamisme, ce rêve ambitieux allait s'accomplir.

37. On était au 1er mai 1250 ; le 3 devaient être ouvertes aux Egyptiens les portes de Damiette, et versés dans le trésor du Soudan les quatre cent mille besants promis. Celui-ci célébrait d'avance une fête qui semblait rajeunir sa dynastie dans les abondantes libations d'un repas somptueux. Les plus hauts personnages manifestaient les mêmes sentiments avec un enthousiasme sincère ou simulé, rangés autour de sa table. Tout à coup, les conjurés, dont plusieurs convives, au signal donné par Bibars, se dressent ou se précipitent dans la salle, le glaive au poing ; leur chef donne l'exemple, et porte le premier coup, que le Soudan pare et détourne avec la main. Blessé, ne pouvant opposer aucune résistance, il se jette dans une tour qui n'est pas éloignée. On le somme de descendre, il se garde bien d'obéir ; du haut de ce précaire asile il essaie de parlementer, demande des explications, s'abaisse à la prière : impuissants efforts, sa voix se perd dans le tumulte. Le délégué de Bagdad veut intervenir ; les Mamelouks le forcent à rentrer dans sa tente. Des traits enflammés sont lancés contre la tour ; elle est de bois comme tout le reste de l'édifice, et bientôt le feu grégeois en aura raison. Les flammes montent ; près d'être consumé, le malheureux jeune homme se précipite, espérant tomber dans le Nil. Il tombe au milieu des épées nues. Il ne sait pas mourir, ce dernier rejeton de la race ayoubite, cet indigne descendant de Saladin, pas plus du reste qu'il n'a su régner. Il implore de nouveau la pitié des rebelles, protestant qu'il leur abandonne ses états, qu'il renonce à la couronne ; mille coups répondent à ses honteuses supplications et le plongent dans l'éternel silence. Or, ce tragique dénouement avait lieu devant la galère où se trouvait Joinville, le narrateur de ces événements. A la veille même de leur délivrance, les prisonniers étaient ainsi plus incer-

Le Soudan mis à mort par les Mameloucks.

tains que jamais du sort auquel ils devaient s'attendre. En quelques instants, ils sortirent de cette cruelle incertitude et se virent sur le point de périr. Les assassins envahirent leurs galères comme pour les exterminer, mais se bornèrent à les renfermer dans la cale. L'un d'eux se présente devant le roi, les mains sanglantes. « Que me donneras-tu, lui dit-il, pour t'avoir délivré d'un mortel ennemi, qui méditait ta perte et la nôtre ? » Louis ne répondit rien. L'homme qu'il avait en face était Octaï, dont les croisés connaissaient la réputation et ne pouvaient ignorer le courage. « Fais-moi chevalier, insista l'émir, je ne te demande pas d'autre récompense. — Fais-toi chrétien, expie tes crimes, répliqua le royal captif, et sur l'heure, je t'armerai chevalier. »

Les émirs devant le roi. Nouvelles alarmes.

38. Frappé d'un tel héroïsme, Octaï resta muet. Il alla rejoindre ensuite les autres émirs, qui bientôt se rendirent eux-mêmes auprès de ce monarque supérieur à tous les revers, inaccessible à toute crainte. Leur aspect n'avait rien de rassurant : son attitude leur imposa la plus entière déférence. Se trouvant en présence d'un roi, ils voulurent excuser ou même justifier leur conduite : ils n'avaient fait, à les entendre, que punir un tyran. La justification laissait bien quelque doute dans leur âme ; car ils finirent par demander l'oubli du passé. Pour l'avenir, ils s'engageaient à respecter sans modifications d'aucune sorte le traité conclu. Ces hommes si jaloux de leur pouvoir et qui s'attribuaient exclusivement la récente victoire, se prosternèrent ensuite devant leur prisonnier, lui donnant tous les témoignages de la vénération la plus profonde, comme subjugués par la triple majesté du malheur, du courage et de la vertu. Dans leurs délibérations particulières, plusieurs osèrent émettre l'idée de nommer Soudan d'Egygte, le roi des Frangi[1] ; mais, se connaissant eux-mêmes, ils en furent détournés par la peur de subir son prestige ou sa puissance plus qu'ils ne le voulaient. Un tel maître, pensèrent-ils, nous amènerait au christia-

[1] Michaud prétend que cette idée ne vint jamais à l'esprit d'aucun émir, par la belle raison que les historiens arabes n'en disent rien. Que fait-il des autres, de Joinville en particulier, dont le récit détaillé ne permet un doute qu'à la condition d'accuser le loyal écrivain d'un effronté mensonge ?

nisme ou se débarrasserait de nous. Ces délibérations ne manquèrent pas d'être orageuses, ainsi qu'il arrive toujours à la suite des révoltes populaires. Le sort des croisés y fut plus d'une fois mis en balance. Les uns voulaient, pour l'honneur même de l'islamisme, que le traité fût loyalement exécuté ; les autres opinaient pour une solution immédiate et sommaire, le plus sûr moyen de supprimer à jamais les invasions européennes. Le second avis eut un moment le dessus ; et les galères, au lieu de continuer leur chemin, remontèrent vers Babylone. Il est plus aisé de se représenter que de peindre le désespoir des captifs, lorsqu'ils virent cette manœuvre. Persuadés qu'on allait les massacrer, qu'il leur restait peu d'instants à vivre, chevaliers et chrétiens, ils se hâtèrent de prendre leurs dispositions pour bien mourir. Un religieux trinitaire, qui se trouvait au milieu d'eux, ne pouvant suffire à les confesser tous, quelques-uns se confessèrent à leurs compagnons d'armes[1], mûs par la même inspiration qui jettera Bayard, à son heure dernière, aux pieds de son écuyer. Ces confessions hasardées et ces téméraires absolutions furent soudain interrompues ; les galères avaient changé de direction et redescendaient le fleuve. Etait-ce l'honneur musulman ou l'intérêt personnel qui venait de leur imprimer un mouvement contraire ? Les deux probablement à la fois. Gratuite et stupide serait la barbarie : c'est à leur détriment immédiat que les émirs se couvriraient d'une honte ineffaçable. Les morts ne paient pas de rançon. Tenir enchaînés des malades, dans l'espoir de l'augmenter, n'était-ce pas vouloir la perdre ? Et puis, qui serait là pour recueillir cette rançon à longue et problématique échéance ? Ne valait-il pas mieux accepter celle qui leur était maintenant assurée ?

39. Une autre difficulté surgit, qui menaça de tout remettre en question, la conclusion de la trêve et la vie même des prisonniers. La soupçonneuse défiance des Mamelouks en était la cause : il fallait

Damiette ouverte aux Mamelouks.

[1] Joinville entendit gravement la confession de Gui d'Ibelin, le maréchal de Chypre, et lui donna telle absolution qu'il pouvait. Tout disparut de sa mémoire, ajoute-t-il, sitôt la cérémonie terminée. *Hist. de S. Louis*, LXX, 355.

déterminer l'ordre dans lequel seraient remplies les conditions stipulées, pour éviter toute surprise. Ils entendaient que le roi s'engageât comme eux par un serment entremêlé de malédictions étranges contre celui qui le trahirait. Par respect pour lui-même et pour la Religion, Louis refusa de le prononcer. Toutes les instances furent inutiles, celles des chrétiens, sans en excepter les évêques, aussi bien que celles des musulmans. Ceux-ci durent se contenter de sa parole royale ; ils subissaient une fois de plus le mystérieux ascendant de ce grand caractère. Sur le champ, il donna l'ordre à Sargines d'aller annoncer à la garnison le traité qui venait d'avoir lieu : elle devait cesser toute résistance et restituer Damiette aux Egyptiens. Ce n'est pas sans peine que le fidèle serviteur obtint l'adhésion d'Olivier de Termes, qui se préparait à lutter jusqu'au dernier homme, au dernier morceau de pain. Ne voulant pas être témoin de la reddition, Olivier se jeta dans un navire pour regagner directement la France. Nous verrons qu'il abandonna ce projet. Les ducs de Bourgogne et de Bretagne, les comtes de Flandre et de Soissons, qu'un même sentiment animait, furent sourds à toutes les prières : ils exécutèrent leur résolution. Mauclerc ne devait pas revoir sa patrie ; il mourut dans la traversée, moins de maladie que de douleur. Sargines fit embarquer aussi la reine Marguerite, la comtesse de Poitiers, Jeanne de Toulouse, la comtesse d'Anjou, Béatrix de Provence, et Mahaut de Brabant, la jeune veuve de Robert d'Artois, à la veille de lui donner un héritier posthume. Les princesses devaient aller attendre Louis à Saint-Jean-d'Acre. Gardienne du trésor, la reine s'en était dessaisie pour le paiement de la rançon. Les portes de la ville étant ouvertes, les Mamelouks et les autres milices égyptiennes y firent irruption avec un emportement qui méconnaissait toutes les lois de la discipline. Celles de leur prophète ne furent pas mieux respectées ; ils défoncèrent les tonneaux de vin et tombèrent dans un état d'ivresse furieuse. Tous les malades chrétiens, aux soins desquels ils devaient pourvoir en vertu d'une clause spéciale, et que protégeaient d'ailleurs les droits de l'humanité, sont impitoyablement massacrés par ces hordes barbares. Après cette hideuse boucherie, elles entassent avec les cadavres le reste des provisions

et des machines qu'ils devaient également garder ; ils y mettent ensuite le feu, qui brûle trois jours durant, au risque d'incendier la ville. Pendant ce temps, on délivre les chevaliers, qui descendent à terre et vont joindre le roi, que la plupart n'avaient vu depuis la dernière bataille.

Liberté rendue au roi. Son extrême délicatesse

40. Louis s'achemine alors vers le rivage de la mer, où l'attend une galère génoise. Il est escorté d'une foule immense de Sarrasins, dont l'admiration peut aisément dégénérer en violence, tant elle le voit partir avec regret. Sitôt qu'il a mis le pied sur le navire, avec le comte d'Anjou son frère, Philippe de Nemours et le Sénéchal de Joinville, une centaine d'arbalétriers remontent instantanément sur le pont et tendent leurs arbalètes. A cette vue, les équivoques spectateurs se dispersent « comme des brebis à l'approche du loup. » Ce qui venait de se passer à Damiette affranchissait directement le roi de tout engagement ; mais ce n'est pas lui qui s'autoriserait jamais d'une telle compensation, prélevée par les excès d'une vile soldatesque. Il avait d'ailleurs été contraint de laisser le comte de Poitiers en otage pour garantir le paiement. Quand on eut réuni les faibles ressources des seigneurs présents, aux deniers restés dans la caisse royale, soixante mille besants manquaient pour parfaire la somme exigée. Le prieur du Temple, qui remplaçait le grand-maître Guillaume de Sonnac, l'une des immortelles victimes de cette guerre, pouvait seul fournir cet argent. Il demeura sourd à la requête, donnant pour raison que leur trésorier n'était qu'un simple dépositaire, comme si cet argent, fruit de la générosité des chrétiens, pouvait avoir une meilleure destination. Par l'ordre du souverain, Joinville se rend à la galère où le prétendu dépôt est renfermé. Il demande d'abord, il commande ensuite qu'on ouvre le « bahut » scellé devant lui. Les prétextes s'accumulent : nul n'a le droit ni la possibilité de toucher à la caisse de l'Ordre ; les clefs sont égarées. S'emparant d'une hache qui lui tombe sous la main, « Voici la clef du roi, » s'écrie Joinville prêt à frapper. Etonné de cette énergie chez un homme encore malade, mais fort de son droit, le Templier n'oppose plus de résistance et livre le complément demandé. Au retour des com-

missaires chargés de verser la somme totale entre les mains des émirs, Louis apprend qu'une erreur de dix mille livres a été commise au détriment de ces derniers. Sa délicate probité s'en alarme ; il fait réparer aussitôt une fraude inconsciente, et qu'absolvaient tant d'autres considérations. En donnant aux chrétiens, en léguant aux infidèles cette grande leçon de justice et d'honneur, dont une victoire n'eût pas égalé le résultat, il s'éloigna de l'Egypte [1], mais non sans un immense regret, qui pèsera toujours sur son âme ; il laissait sur cette terre de malheur plus de dix mille hommes engagés dans la croisade et non encore libérés, appartenant à la classe du peuple ou de la bourgeoisie, sauf environ deux cents chevaliers. On peut évaluer sans exagération à trente mille le nombre des guerriers moissonnés par la guerre, les maladies et la disette. Restaient suspendues aux créneaux des murailles du Caire, comme un lugubre et sanglant trophée, les têtes des plus nobles enfants de France. Le roi n'oubliera ni les vivants ni les morts.

Séjour de Louis IX en Palestine.

41. C'est le 8 mai seulement qu'il avait pu mettre à la voile, et le 14 il débarquait dans le port de Ptolémaïs. Les chrétiens de la Palestine, malgré tous ses revers, l'accueillaient avec des transports d'amour et de reconnaissance. Plusieurs de ses vaillants compagnons, ne désespérant pas de la cause sacrée, vinrent le joindre ou déjà le précédaient sur cette côte hospitalière. Peu de jours après son arrivée, il reçut deux lettres, l'une de l'empereur Frédéric, l'autre de la reine Blanche sa mère. Le Teuton prodiguait au roi, « cet invincible champion du christianisme, » qu'il croyait encore dans les fers, tous les témoignages de la plus ardente sympathie. Ces fers injurieux et sacriléges, il allait les briser, disait-il. — Beaucoup pensèrent, dit expressément Joinville, que son intention était plutôt de les river, par une entente secrète avec les ennemis du nom chrétien. La Régente suppliait son fils, de revenir immédia-

[1] Anonym., *Vita S. Ludov.*, apud Suri. tom. IV, die 25 Aug. — Guil. Carnot., *Vita et Mirac. S. Ludov.* — Gaufr. e Bellol. — Bernard., *Chron. Rom. Pont.*; — Guil. Nang., *de Gest. S. Ludov.*; — Matth. Par., *Hist. Angl.*, ann. 1250. — Monac. Pad., *Chron.*, lib. II. — Guil. e Pod. Laur., *Chron.*, cap. xlix. — Jordan., *Ms. Vatic.*, num. 1960, et aliis.

tement en France, de ne point s'attarder en Asie. Louis assemble le conseil et pose la question de la manière la plus impartiale, laissant à chacun une entière liberté d'opinion, se gardant bien d'émettre la sienne. Guy de Malvoisin, qui dut le premier prendre la parole, n'hésita pas à se prononcer pour le retour immédiat du roi dans son royaume, lui cependant qu'on ne pouvait accuser ni de marchander son sang, ni de ménager sa fortune ; mais il veut qu'on aille préparer une expédition mieux concertée et n'entend nullement abandonner la Terre-Sainte. Dans le même sens, opinent les comtes de Poitiers et d'Anjou. L'adhésion des autres membres, pour la plupart du moins, ne paraît pas douteuse. Quand vient le tour du comte de Jaffa, il refuse de donner son opinion, ne voulant pas plaider une cause personnelle ; ce qui prouve déjà qu'il est d'un avis opposé. Joinville, dont tous les intérêts sont dans la patrie, ne peut encourir un semblable reproche ; il déclare sans détour que les croisés ne sauraient repartir dans de telles circonstances. Ce retour précipité leur est surtout interdit par la position de leurs frères d'armes demeurés prisonniers en Egypte. En peignant cette position, il arrache des larmes à tous les auditeurs, après avoir essuyé leurs improbations et leurs murmures. Le roi n'avait pas besoin de ce plaidoyer. Dans une seconde réunion, il annonce son ferme dessein de rester en Palestine et de prendre à sa charge ceux qui consentiront à rester avec lui. Ses deux frères partent, de son plein consentement : Guy de Malvoisin reste, et plusieurs autres barons imitent ce généreux exemple. Dans les rangs de cette troupe dévouée, signalons Olivier de Termes. Dès ce moment, et pendant les quatre années qu'il doit passer sur ces rivages, le roi ne cesse de travailler à la restauration des places qui sont encore au pouvoir des chrétiens : Saint-Jean-d'Acre, Sidon, Césarée, Jaffa, Ascalon, dans la Palestine proprement dite ; Tyr, Beyrouth, Antioche, Tripoli, Tortose, Laodicée, dans la Syrie maritime. Il n'a plus en quelque sorte d'armée ; sept cents chevaliers à peine marchent sous ses étendards dans les périodes les plus heureuses : et son action domine les États d'Orient. La guerre éclate entre le Caire et Damas, qui, repoussant le joug d'une femme, se donne au sultan

d'Alep : il est recherché par les parties belligérantes, et profite de cette occasion pour délivrer tous les captifs, se faire restituer les enfants européens initiés au mahométisme et rapporter les têtes dont se glorifiait l'orgueil musulman. Il continue de traiter avec les Tartares, il convertit un nombre considérable de Sarrasins, il imprime une salutaire terreur au Vieux de la Montagne, en lui commandant le respect. D'autres en feront justice : l'égyptien Bibars pour les possessions de l'anti-Liban ; les Mongols, pour celles qui se trouvent disséminées dans la Perse septentrionale.

CHAPITRE IV

SOMMAIRE.

PONTIFICAT D'INNOCENT IV (1243-1254).

§ I. LE PAPE SE DISPOSE A QUITTER LYON.

1. Lettres d'Innocent IV au cardinal Pierre, aux Siciliens. — 2. A l'archevêque de Palerme, aux princes allemands. — 3. Projets matrimoniaux. Sinistres aventures. — 4. Innocent écrit aux Souabes. Christian de Mayence déposé. — 5. Reconnaissance du Pape envers Lyon et la reine Blanche. — 6. Le trône de France. Le roi d'Angleterre. — 7. Alphonse de Castille. Mort de S. Ferdinand. — 8. Un fils de roi archevêque de Tolède.

§ II. SÉJOUR DANS LA HAUTE-ITALIE.

9. Départ et voyage d'Innocent IV. — 10. Encore l'hérésie manichéenne. Deux vaillants dominicains. — 11. Ezzelin da Romano. Vigueur pontificale. — 12. Le tyran Manfred. Son astuce et ses fureurs. — 13. Ambassade du Lithuanien Mendog. — 14. Rodolphe de Habsbourg. Heureux prélude. — 15. Les Siciliens opprimés par les Teutons, secourus par le Pape. — 16. Arrivée de Conrad dans son royaume. Les florins d'or. — 17. Deux légats dans la Haute-Italie. Ste Rose de Viterbe.

§ III. ÉTAT GÉNÉRAL DE L'EUROPE.

18. Ezzelin contumace redouble de fureur. — 19. Lugubre tableau. Hérésie et tyrannie. — 20. Le glorieux martyr Pierre de Vérone. — 21. Guillaume de Hollande. Diète de Francfort. — 22. Justice pontificale. Etats du Nord.

§ I. LE PAPE SE DISPOSE A QUITTER LYON.

1. Lyon avait servi d'asile et de citadelle à la papauté contre la plus perfide des tyrannies. Quand la mort du tyran, que son entourage tint quelque temps cachée, ne fut plus un mystère, même pour les peuples étrangers, le Pape se mit en disposition de quitter la Gaule pour revenir en Italie. Mais, avant son départ, il écrivit plusieurs lettres, soit aux Allemands soit aux Siciliens, dans le but de ramener à l'Eglise ceux des Frédériciens dont il n'ignorait pas les hésitations et les angoisses; d'autres avaient pour objet de louer et d'affermir les hommes qui s'étaient montrés toujours fidèles à la bonne cause. Voici celle qu'il adressait au cardinal diacre du titre de Saint-Georges au Voile d'or, qui naguère remplissait les fonctions de légat en Germanie : « Dès que nous avons su par votre message que l'ex-empereur Frédéric était entré dans la voie de toute chair mortelle, nous n'avons pas eu d'autre pensée que de retourner au plus tôt dans notre ville de Rome, comme nous le désirions depuis longtemps, ainsi que nos vénérables frères. Il nous importe cependant avant cela de savoir dans quelles dispositions se trouve le royaume de Sicile. Les esprits appellent-ils en général l'heure de la réconciliation avec le Saint-Siége, qui sera pour eux l'heure de l'affranchissement et de la paix? En est-il qui se préparent, sous une malheureuse inspiration, à nous susciter de nouveaux obstacles? On ne saurait agir en ce point avec trop de prudence; nous vous prions donc et vous ordonnons, par ce rescrit apostolique de recueillir tous les renseignements qui peuvent nous guider dans nos démarches ultérieures et de nous les communiquer sans retard. Inutile serait une escorte armée, dans le cas d'une soumission volontaire ; mais, si les choses tournaient à la révolte, nous serions dans la pénible nécessité de la réprimer par les armes[1]. » Voulant prévenir un tel malheur, le Pontife adresse une lettre générale

Lettres d'Innocent IV au cardinal Pierre, aux Siciliens.

[1] INNOCENT. IV. *Epist.*, VIII, 2.

à tous les Siciliens sans exception, ecclésisastiques et séculiers [1]. Un certain nombre d'évêques, méconnaissant leur devoir, avaient déserté la cause de l'Eglise, et s'étaient rangés parmi les césariens; il tâche de les ramener par ses paternelles exhortations. L'archevêque de Palerme, un Frédéricien obstiné, méritait une leçon plus sévère; la voici :

A l'archevêque de Palerme, aux princes allemands.

2. « Votre âge nous inspire une profonde compassion, mêlée d'un respect sincère pour vos cheveux blancs; nous craignons qu'ils ne soient entraînés à l'abîme par l'obstination ou le désespoir. Votre conscience doit vous le dire, à moins que les ténèbres accumulées des péchés commis n'en aient éteint la dernière étincelle; vous avez bien gravement offensé Dieu et scandalisé l'Eglise. Nous vous en conjurons, repassez vos années dans l'amertume de votre cœur, expiez vos iniquités par l'abondance de vos larmes. Puissent les prévarications être effacées par la miséricorde infinie. Pour nous, la pitié que nous ressentons est telle qu'il nous sera doux d'être désarmé, d'abandonner la rigueur de la discipline devant les signes éclatants du repentir. Nous voulons indiquer une voie sûre pour arriver au pardon : secondez maintenant la justice avec la même ardeur et la même persévérance que vous mettiez à servir l'iniquité. Notre vénérable frère, l'archevêque de Bari, a mission de rétablir les affaires du royaume et de l'Eglise; donnez-lui votre concours, joignez votre influence à la sienne. Ce n'est plus à l'indulgence alors que vous aurez droit, c'est encore à la reconnaissance [2]. » Innocent écrivait dans le même sens à l'archevêque de Salerne [3], et recommandait aux grands comme aux prélats un zélé missionnaire, le dominicain Roger de Lucanie. C'est ainsi qu'il tâchait de rompre les plans de Manfred, qui s'arrogeait l'administration de la Sicile, se prétendant le vice-roi de Conrad, mais n'aspirant au fond qu'à la puissance royale et l'exercant déjà. Il écrivait aux évêques d'Allemagne, à l'archevêque de Cologne en particulier [4], pour leur en-

[1] INNOCENT. *Epist.*, VIII, 1.
[2] INNOCENT. *Epist.*, VIII, 73.
[3] INNOCENT. *Epist.*, VIII, 72, 44, 70, 50, 52, 57.
[4] INNOCENT. *Epist.*, VIII, 11. 19, 21.

joindre sous peine d'excommunication d'empêcher par tous les moyens qu'on vînt en aide à cet intrigant. Pour les enlever au parti de Conrad et les amener à celui de Guillaume, il leur envoya son chapelain, maître Jacques archidiacre de Laon, auquel il adjoignit un teuton appartenant à la maison de Prusse et nommé Théodoric, qui, par sa connaissance de la langue et ses relations de famille, seconderait puissamment sa mission : elle ne se bornait pas aux seigneurs ecclésiastiques ; les délégués devaient s'adresser également aux barons séculiers de l'empire. Les margraves de Brandebourg et de Misnie, les ducs de Saxe et de Bavière recevaient en même temps des lettres pontificales leur traçant la voie du retour, les sommant d'y marcher sans hésitation, avec un noble courage. L'évêque de Constance était désigné pour absoudre ceux qui avaient encouru l'anathème.

Projets matrimoniaux. Sinistres aventures.

3. En vue de resserrer le faisceau, Innocent engageait le duc de Saxe à donner sa fille en mariage au roi des Romains, le futur empereur Guillaume ; il engageait aussi la duchesse d'Autriche à prendre pour époux Florent, frère de ce même Guillaume. Ces propositions matrimoniales n'aboutirent pas ; nous savons que ce dernier épousa la fille d'Othon, l'ancien prétendant à l'empire, empereur même pendant quelques mois. Ce fut le 25 janvier de l'année suivante, 1252, dans la ville de Brunswick, apanage de la princesse. La fête se termina par un violent incendie, où les deux époux faillirent périr, et qui consuma le palais avec toutes les richesses et tous les ornements déployés à cette occasion [1]. Le compétiteur de Guillaume courait un danger non moins grand vers cette même époque. « Conrad passait la Noël à Ratisbonne, après avoir dévasté par le fer et le feu les possessions de l'évêque et des principaux administrateurs de cette ville. Or, dans la nuit des SS. Innocents, comme il reposait dans un monastère, des hommes armés envahirent tout à coup ses appartements. Ils étaient informés que le prince avait seulement avec lui quatre compagnons ; deux ayant succombé dans la lutte et les trois autres étant leurs

[1] ABB. STAD., *Chron.*, ann. 1251.

prisonniers, ils crurent le tenir lui-même, mort ou vivant. Mais un cinquième était survenu dans la soirée ; ce qui trompa leur compte et déjoua leurs projets : caché sous les couvertures, Conrad fut oublié par les assassins[1]. » Le chroniqueur ajoute qu'on soupçonna l'Abbé d'avoir été leur complice, et son abbaye fut saccagée. L'évêque, sur qui plana le même soupçon, dut se condamner à l'exil, pour échapper à la vengeance de ses diocésains, partisans déclarés de Conrad. Le 15 février de la même année, Innocent écrivait directement à Guillaume de Hollande, élu roi des Romains, pour lui signifier combien il désirait lui donner l'onction impériale, pour le mettre en défiance contre les rumeurs opposées, pour l'exciter enfin à redoubler de zèle et de dévouement envers l'Eglise[2]. Bientôt après, le Jeudi Saint, au milieu d'une grande assemblée d'évêques, il le confirme une fois de plus dans son titre de roi, renouvelant aussi l'anathème contre son rival. Par ordre apostolique, le cardinal Hugo n'épargnait ni démarches ni sollicitations en faveur de Guillaume. Le Dominicain frère Eyka, dont l'éloquence égalait la piété, recevait en même temps l'ordre d'aller en Germanie prêcher une sorte de croisade pour le bien de la Religion et l'unité de l'empire.

Innocent écrit aux Souabes. Christian de Mayence déposé.

4. Voulant détacher les Souabes du parti de Conrad, le Pape informait les seigneurs de cette province que jamais l'Eglise Romaine ne le reconnaîtrait pour empereur, pas même pour leur chef légitime. « Hérode étant mort, ce tyran qui dans l'extermination des fidèles cherchait l'âme du Christ, voilà que par droit d'héritage un autre, Archelaüs, aspire à continuer sa tyrannie. C'est donc encore un devoir pour l'Eglise de parer, comme une courageuse mère, aux dangers qui menacent ses enfants, d'étendre la main, de déployer sa vigilance pour arrêter les desseins de ceux qui conspirent contre le Seigneur et son Christ[3]. » Dans ces graves circonstances, pendant que les esprits étaient agités par la plus ardente compétition, l'archevêque de Mayence Christian, d'autres disent Conrad,

[1] Henr. Stero., *Annal.*, apud Canisi., *Antiq. Lect.*, tom. I, p. 270.
[2] Innocent. *Epist.*, viii, 15.
[3] Innocent. *Epist.*, viii, 66, 67.

perdait son siége, pour avoir montré, dans l'exercice de ses fonctions et la défense de ses droits, une négligence systématique, une irrémédiable incurie[1]. Quant au légat, il était cardinal prêtre, du titre de Sainte-Sabine, homme également distingué par la culture de son esprit, l'aménité de son caractère, l'éclat de sa piété. Il sortait de la famille dominicaine, et déjà il avait rempli d'importantes légations, une en particulier dans le diocèse de Tarentaise pour y relever les mœurs et ramener la discipline. Parmi les cardinaux l'histoire générale elle-même ne saurait oublier un autre saint, ancien légat dans la Suède et la Norwège, qui s'éteignait dans le courant de cette année. C'était Guillaume, évêque de la Sabine. « Encore plein de vigueur et de santé, raconte un historien de l'époque, il vit en songe le cardinal Othon, décédé depuis peu, siégeant dans un immense concile. Or, comme il se présentait à cette assemblée, nul ne se leva pour lui faire place, si ce n'est le même Othon, qui lui dit d'une voix claire et bienveillante : Ami, montez plus haut ; je vous ai réservé votre siége. — Ils étaient réellement unis sur terre par une étroite amitié. Guillaume se réveilla profondément ému, avec cette pensée que dans trois jours il quitterait ce bas monde. Sans perdre de temps, il alla trouver le Pape et prit congé de lui, tel qu'un hôte prêt à repartir pour toujours. Il fit à chacun de ses collègues et de ses amis une semblable visite. Tous lui témoignaient leur étonnement, quelques-uns le plaisantèrent sur ses craintes séniles. Il entra dans sa maison, mit ordre à tout, et le lendemain il avait cessé de vivre[2].

Reconnaissance du Pape envers Lyon et la reine Blanche.

5. Sur le point de quitter Lyon, le Pape voulut exprimer aux habitants l'admiration et la reconnaissance dont il était pénétré pour leur piété sincère, leur constante générosité, leur courage inébranlable. Il en gardera le souvenir à jamais gravé dans son cœur ; l'Eglise Romaine n'oubliera pas celle de Lyon : la lettre pontificale reste dans les archives de la papauté comme un titre de noblesse,

[1] SERRARI., *Rer. Mogunt.*, lib. V, ex Ms.

[2] MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1251. — UGHELL., *Ital. Sac.*, tom. I, col. 198.

un diplôme d'honneur pour la ville de S. Pothin et de S. Irénée[1]. Innocent ne s'en tint pas là ; par une encyclique, il recommandait à tous les prélats comme à tous les princes du monde chrétien, non seulement la ville elle-même mais encore ceux de ses enfants qui se trouveraient dans leurs provinces respectives : ils doivent les protéger, les honorer et les secourir, pour payer la dette du Père commun des fidèles[2]. Apprenant que le Pape allait retourner en Italie, la reine Blanche, qui, pendant l'absence de son fils, alors en Palestine, tenait d'une main si souple et si ferme les rênes du gouvernement, envoya des ambassadeurs au Pontife, mettant d'abord à sa disposition les forces du royaume pour le ramener en toute sécurité, lui signifiant ensuite combien elle aurait de bonheur à lui rendre ses hommages, à rècevoir sa bénédiction avant le départ. Quoique relevant à peine d'une grave maladie, elle allait se rendre à Lyon, quand elle reçut cette lettre : « Il est connu de nous, il n'est ignoré de personne, cet inaltérable dévouement que vous portez à l'Église de Dieu ; ni les insinuations les plus perfides, ni les plus accablants revers n'en ont jamais terni la gloire ou diminué la vigueur. Il surmonte tous les obstacles, il refleurit dans l'adversité. Les actes le proclament, et ces témoignages non équivoques se renouvellent chaque jour. Il est inscrit en caractères ineffaçables dans les annales de la papauté ; il ne peut s'effacer de notre mémoire. Au besoin, des attentions toujours nouvelles ranimeraient en nous le souvenir des anciens bienfaits. Nous en avons encore la preuve dans cette ambassade, fidèle interprète de vos généreux et nobles sentiments. Vous n'avez donc pas voulu que l'Eglise Romaine s'éloignât de vos états, de ce royaume qui l'emporte par sa foi sur tous les royaumes du monde, sans qu'il vous fût donné de la saluer au départ, d'embrasser cette douce mère, d'obtenir sa bénédiction. Malgré votre récente maladie, quand vous n'avez pas encore pleinement recouvré vos forces, vous ne reculez pas devant la pensée d'un long et pénible voyage. A la débilité du

[1] INNOCENT. *Epist.*, VIII, 317, 320, 412.
[2] INNOCENT. *Epist.*, VIII, 316.

corps supplée l'énergie de l'âme ; c'est que vous voyez Jésus-Christ dans son indigne Vicaire.

Le trône de France. Le roi d'Angleterre.

6. « Béni soit Dieu, loué soit à jamais son saint nom ! cette foi qui brilla de tout temps sur le trône de France, il la conserve donc intacte et même agrandie dans votre cœur de mère et de chrétienne, dans vos glorieux enfants, dans celui surtout qui porte la couronne et tient l'épée de ses illustres aïeux. Nous vous remerçions des offres de service et de secours que vous a dictées votre magnificence royale. Daigne vous en récompenser le Souverain Rémunérateur des âmes saintes ! N'en doutez pas, bien chère fille, de notre côté nous n'aurions pas moins désiré vous voir, nous vous eussions épargné les fatigues du voyage, si le temps nous l'avait permis, si les urgentes nécessités de l'Eglise Romaine et les affaires générales du monde chrétien ne nous rappelaient immédiatement à Rome. Ne tentez pas de venir, je vous en conjure. Unis dans le Seigneur, sachons nous imposer ce sacrifice. Vous n'êtes pas en droit d'exposer votre convalescence, je n'ose dire votre vie : elle appartient à tous, elle est le salut d'un royaume, l'espoir de la Religion, le rempart des libertés ecclésiastiques. Daigne le Seigneur augmenter chaque jour, avec votre zèle pour sa gloire, la prospérité de vos états et le bonheur de votre famille ! C'est mon vœu le plus ardent, inspiré par l'affection la plus sincère[1]. » Le même désir de visiter le Pape à Lyon, avant son retour en Italie, lui fut témoigné par le roi d'Angleterre, Henri III ; la réponse fut aussi la même, et basée sur le même motif. Innocent décerne au prince les plus grands éloges concernant sa piété, sa clémence, l'intégrité de sa foi, son obéissance envers l'Eglise, et tant d'autres qualités qui sont la force et l'ornement de la dignité royale. Il eût également désiré le voir, soit pour leur satisfaction réciproque, soit pour conférer avec lui sur les intérêts et la situation de la république chrétienne. S'il est maintenant privé de ce bonheur, il espère bien l'avoir dans la suite, dans un temps même assez rapproché. Henri viendra le voir à Rome, en partant pour l'expédition d'outre-mer,

[1] INNOCENT. *Epist.*, cur. LX.

ou quand il rentrera vainqueur dans son royaume[1]. Cette lettre ne permet donc pas de douter que le roi d'Angleterre n'eût récemment arboré la croix. En vue de l'expédition sans doute, il voulut obtenir d'Innocent la dîme des revenus du royaume d'Ecosse, que le lien féodal rattachait à sa couronne ; et par la même occasion il demandait que son vassal ne pût recevoir l'onction royale sans le consentement du suzerain. Avec tous les ménagements possibles, mais ne voulant pas absolument porter atteinte aux droits essentiels de la royauté, le Pape repoussa l'une et l'autre demande[2].

Alphonse de Castille. Mort de S. Ferdinand.

7. Connaissant le projet formé par Henri d'aller combattre les Infidèles au-delà des mers, le prince Alphonse, héritier de Castille et de Léon, le fit prier de venir le joindre, au lieu de s'unir aux Francs, promettant de lui fournir en abondance toutes les choses nécessaires pour une telle expédition[3]. Dans le fait, il avait alors rassemblé sur les côtes de la Cantabrie une nombreuse et puissante flotte, qui devait le transporter sur le sol africain. C'était la pensée de son illustre père, qui marchant sur les traces de Scipion, voulait attaquer les Maures chez eux pour en délivrer l'Espagne. Trois ans auparavant, il leur avait enlevé Séville nommée jusqu'alors Hispalis. Déjà le nom moderne, à peine déformé, se trouve dans l'historien contemporain Pâris[4]. Cette capitale n'était tombée au pouvoir des chrétiens qu'au bout d'un long siége de douze mois, par des prodiges de constance et de valeur ; la riche province dont elle est la capitale avait eu le même sort ; les bannières de la Castille, déployées sur le détroit, menaçaient encore de ce côté l'Afrique. Le monarque anglais reçut avec joie les ouvertures du prince espagnol ; un malheureux événement en empêcha les suites. « Cette proposition nous avait donné la joie, dit l'historien d'Angleterre, elle nous promettait l'honneur ; la mort imprévue de Ferdinand détruisit ces espérances. Le roi de Castille et de Léon disparaissait

[1] INNOCENT. *Epist.*, VIII, 68.
[2] INNOCENT. *Epist.*, VIII, 474.
[3] MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1251.
[4] Il la nomme Sibella. Qui ne reconnaît Séville ?

dans le courant de la même année 1251. Ce fut un deuil pour toutes les nations chrétiennes ; mais il laissait de vaillants fils, capables de continuer son œuvre, et ne mourait pas ainsi tout entier. » Les historiens d'Espagne, notamment Mariana, renvoient cette mort à l'année suivante. « Le III des calendes de Juin, 29 mai, descendait dans la tombe ce modèle des rois et des conquérants, ce grand homme dont les vertus, la justice, la piété, la munificence, la modération, égalaient les qualités naturelles, et qui mérita les honneurs de la sainteté. Alphonse, l'héritier de son sceptre le fut aussi de ses vertus, au moins dans les premières années[1]. »

Un fils de roi archevêque de Tolède.

8. La sœur de celui-ci, appelée Bérengère comme son aïeule, avait embrassé l'état religieux, sans abandonner le culte de la famille : elle construisit un magnifique tombeau pour cette aïeule vénérée, et la translation solennelle du corps, avec de précieuses iudulgences pour quiconque assisterait à la cérémonie, fut autorisée par le Pape, qui était alors Innocent III, en considération des glorieux services que Ferdinand rendait à la catholicité, d'après les inspirations de sa mère. Rappelons en passant que cette mère chrétienne était la sœur aînée de la mère de Saint-Louis. Le siége primatial de Tolède, devenu vacant par la mort de Paschase, successeur immédiat du grand Rodrigue, fut occupé par un fils du roi Don Sanche, qui, dédaignant les splendeurs de la cour, était entré dans la carrière ecclésiastique. Innocent approuva l'élection, d'ailleurs parfaitement régulière et spontanée, recommanda le nouvel archevêque à ceux dont il allait être le pasteur, et conjura le roi lui-même d'accorder à son fils une protection spéciale, ses secours et ses conseils dans l'exercice d'une aussi délicate fonction. D'autres lettres, encore datées de Lyon, et directement adressées au primat de Tolède, pour l'encourager et le soutenir, attestent la sollicitude du Pontife à l'égard d'une grande nation et d'une noble famille[2]. Il écrivait en même temps au sultan de Maroc, toujours Miramolin, ce qui nous paraît dès lors un titre ou bien un nom de dynastie, le

[1] MARIANA., *de Reb. Hisp.*, XIII, 8. — SURIT., *Annal.*, III, 48.
[2] INNOCENT. *Epist.*, VI, 400.

priant et le sommant même de pourvoir à la sécurité des chrétiens résidant sur les frontières de ses états et participant aux charges publiques. Dans le cas où le Musulman ne ferait pas droit à sa réclamation, l'évêque du Maroc avait ordre d'empêcher ses diocésains de porter les armes et de servir dans les troupes d'un persécuteur[1].

§ II. SÉJOUR DANS LA HAUTE-ITALIE.

Départ et voyage d'Innocent IV.

9. Ce fut le mercredi de Pâques 1251 que le Pontife sortit de Lyon, accompagné par le Sacré-Collége, par l'archevêque élu, les plus éminents personnages et presque toute la population de la vieille et catholique cité. Comme au départ d'un père, il y eut la suprême bénédiction, des gémissements et des larmes. Peu de jours après, l'exilé, revenant dans sa patrie, dont il était éloigné depuis bientôt sept ans, franchissait heureusement les Alpes. A son arrivée, l'Insubrie se leva, dit un historien de l'époque, pour l'accueillir et l'embrasser[2]. Le moine chroniqueur de Padoue me paraît avoir lu S. Jérôme parlant du retour de S. Hilaire dans les Gaules, après les combats, les fatigues et les privations de l'exil. C'est entre deux haies vivantes, d'où partaient sans interruption les applaudissements du triomphe et les cris du bonheur, qu'il parvint à Gênes. Il y séjourna pendant un mois environ, jusqu'au X des calendes de juillet. Nous le savons par les lettres datées de cette ville. Signalons en particulier celle qu'il adressait au roi et à la reine d'Aragon, pour récompenser dans leurs enfants le zèle catholique et l'héréditaire piété dont ils donnaient l'exemple ; une à l'abbé de Westminster de Londres, autorisant la solennelle translation des reliques de S. Edouard ; une autre à deux prélats distingués, l'archevêque de Vienne et l'évêque de Grenoble, leur enjoignant d'aller demander au comte de Savoie réparation des dommages causés et des injures faites à l'Eglise Romaine par cet obstiné

[1] INNOCENT. *Epist.*, VIII, 435, 436.
[2] MONAC. PAD., *Chron.*, lib. I, ann. 1251.

partisan de l'empereur teuton [1]. Revenant aux traditions de sa famille, le comtese soumit ; et ce qui le prouve, c'est l'acte par lequel l'année suivante Innocent le confirmait dans ses droits. Le Pontife se mit à l'œuvre dès les premiers jours pour ramener à l'obéissance les villes de la Haute-Italie que le tyran en avait détachées, Crémone, Turin, Alexandrie, Verceil, Padoue, Asti, Lucques et Modène. Pour achever ce travail de réconciliation, il désigna le cardinal Octavien, du titre de Sainte Marie *in Viâ Latâ*. De Gênes il se rendit à Milan, qui dut recourir aux armes pour réduire Lodi. Passant ensuite par Brixia, Mantoue, Ferrare, Faënza, il arrivait le 5 novembre à Pérouse, où son séjour fut marqué par la nomination de trois cardinaux évêques, parmi lesquels un ancien archevêque de Strigon dans la Hongrie.

Encore l'hérésie manichéenne. Deux vaillants Dominicains.

10. Les contrées que le Pape venait de parcourir étaient infectées de manichéisme ; l'erreur avait pullulé sous la domination germanique : il fallut sans retard, en avisant au rétablissement de l'ordre, pouvoir à la restauration des croyances et des mœurs. Le Pontife chargea de cette difficile et périlleuse mission deux courageux Dominicains, aussi recommandables par leur instruction que par leur piété, Vivian de Bergame et Pierre de Vérone. Celui-ci n'allait pas tarder à cueillir la palme du martyre en scellant de son sang son zèle pour la foi. « Dans son ineffable miséricorde, leur écrivait Innocent, le Seigneur a jeté du haut de son trône un regard de compassion et d'amour sur son Eglise si longtemps persécutée. Avec le persécuteur ont disparu les funestes discordes dont il était l'artisan. L'Italie respire et le bien nous devient plus aisé. Celui qui commande aux tempêtes a calmé les vents et les flots ; une grande tranquillité s'est faite [2]. Voici le moment, non du repos, mais de l'action et du zèle. Ce n'est pas assez de témoigner à Dieu notre reconnaissance, d'immoler en son honneur un pacifique holocauste ; sa protection nous impose un autre devoir : à nous maintenant de mettre la main à l'œuvre et de procurer par tous les moyens le triomphe de la foi. Votre sollicitude embrasse, il est vrai, toutes

[1] INNOCENT. *Epist.*, VIII, 501 ; cur. LXXIV.
[2] GALVANC. FLAM., *Manip. Flor.*, tom. X.

les parties du monde catholique ; c'est à l'Italie cependant qu'elle doit avant tout s'appliquer. Elle est la portion choisie de l'héritage, elle étale à nos yeux ses récents malheurs et ses plaies saignantes ; nulle part l'hérésie n'a fait peut-être autant de dégâts : elle poursuit encore ses ravages. Tant que vivait le tyran, qui, loin de la combattre, en était le protecteur, impossible d'arrêter la marche de l'épidémie. Puisque la liberté nous est heureusement rendue, sachons répondre à l'appel céleste. Plus d'hésitation ni de retard, plus de ménagements ni de demi-mesures ; procédons à la complète extirpation du mal. En vertu de notre pouvoir Apostolique, nous vous enjoignons, très-vénérés pères, d'attaquer l'hérésie dans son foyer et de vous rendre personnellement à Crémone. Pendant que vous agirez sur ce point, nous enverrons d'autres ouvriers évangéliques, animés du même amour pour la Religion, aux principales cités lombardes. N'épargnez aucun soin, ne reculez devant aucun obstacle ; la contagion doit être anéantie. Si la prédication demeurait impuissante, si le glaive spirituel n'obtenait pas le résultat espéré, éludé par la ruse ou repoussé par l'obstination, recourez au bras séculier. Si, contrairement à nos prévisions, les administrations publiques vous refusaient leur appui, nous saurions les contraindre à remplir leur devoir, serait-ce en déchaînant une croisade[1]. Commencez néanmoins par vous adresser à l'évêque diocésain ; concertez avec lui les mesures à prendre ; et nous espérons que votre mission s'accomplira sans le concours des armes, pour la gloire du Seigneur et le bien de la société chrétienne[2]. »

Ezzelin da Romano. Vigueur pontificale.

11. Au nord-est de l'Italie, dans la Marche Trévisane, exerçait alors ses fureurs Ezzelin III surnommé le Féroce, « un boucher plutôt qu'un tyran, » selon l'expression d'un auteur de l'époque. Il s'était montré le digne allié de Frédéric II, Gibelin implacable, ennemi juré de la Papauté, comme son père et son grand-père, du moment où celui ci eut trahi la ligue lombarde et la liberté de sa patrie, pour se ranger sous les étendards de Barberousse. Sous la

[1] Innocent III et Grégoire IX ne tenaient pas un autre langage.
[2] INNOCENT. *Epist.*, VIII, 521.

sanglante domination d'Ezzelin, le manichéisme semblait avoir éteint la religion dans cette malheureuse province ; « le flambeau de la Foi n'y brillait plus, la prédication était muette, muette aussi la confession des péchés. » Innocent le somma de comparaître par devant le Siége Apostolique, pour y purger le crime d'hérésie et rendre compte de ses autres crimes. N'ayant plus l'appui de l'étranger, le despote envoya ses orateurs, mais refusa de se présenter lui-même. L'accusation n'était pas de celles que peut discuter un délégué ou réfuter une parole vénale : les orateurs ne furent point écoutés. L'évêque de Trévise et le prieur des Dominicains de Mantoue eurent ordre de signifier au brigand couronné qu'il serait frappé d'excommunication et traité comme hérétique, si, dans le délai de deux mois environ, avant les calendes d'août, il n'était venu faire sa soumission au Souverain Pontife[1]. Ce délai passé, dans toutes les villes, bourgs et châteaux de la Marche Trévisane, dans tout le patriarcat d'Aquilée, défense serait faite d'avoir aucun rapport avec l'ennemi public de l'Eglise ; tous devaient se lever contre lui, sous peine d'encourir la même excommunication comme fauteurs ou complices de son impiété. Extrême était la mesure ; le mal ne l'était pas moins. Qui donc pouvait alors avoir raison de pareils monstres, en dehors du Pontife Romain ? Etant encore à Gênes, Innocent avait écrit aux habitants de Naples et de Capoue des lettres vraiment admirables, les remerciant du courageux dévouement qu'ils ne cessaient de prouver au Saint-Siége, les confirmant dans leurs anciens droits, leur accordant de nouveaux priviléges, ranimant ainsi la sainte cause de la religion et de la nationalité. Sous la même impulsion, plusieurs autres villes, qui s'étaient déclarées pour l'étranger ou qui subissaient le joug de l'empire, brisaient leurs fers et demandaient à se replacer sous la protection de la puissance apostolique.

Le tyran Manfred. Sa astuce et ses fureurs.

12. Le mouvement était si prononcé que Manfred lui-même et les seigneurs allemands restés dans la Pouille et la Campanie, témoignèrent le désir de faire leur soumission. Le Pape leur envoya

[1] INNOCENT. *Epist.*, VIII, 77 et seq.

le cardinal Pierre, du titre de Saint-Georges au Voile-d'Or, pour régler les conditions d'une telle alliance. Il consentait à donner en fief la principauté de Tarente au fils de l'empereur qui n'avait cessé de persécuter l'église, et qui lui-même s'était jusque-là montré le docile agent ou le continuateur obstiné de la politique paternelle ; un autre teuton, dont le caractère et les antécédents n'offraient pas de meilleures garanties, devait recevoir au même titre le comté d'Andria : c'était le marquis de Frimborch. L'un et l'autre, avant d'être investis, feraient hommage et jureraient obéissance au Pontife Romain. Cette réserve si simple, inhérente à de pareils contrats, basée d'ailleurs sur les anciens rapports du royaume sicilien avec le Saint-Siége, fut insolemment repoussée par Manfred. Il avait déjà préparé la guerre contre les cités hostiles à la domination impériale, notamment contre Naples et Capoue; s'il avait ensuite fait des propositions concilantes, c'est qu'il ne se sentait pas encore assez fort pour attaquer la ligue campanienne : ses préparatifs étant maintenant plus avancés et ses troupes plus nombreuses, il rompait les négociations sous prétexte de répudier la vassalité. Il se mit aussitôt en campagne, à la façon de ses prédécesseurs[1]. Les villes secondaires se soumirent ou furent emportées; mais ses efforts échouèrent devant la courageuse résistance des Napolitains. Après un long siége, il fut contraint à se retirer, pour aller dans une autre région continuer ses fureurs impies et son existence aventureuse.

Ambassade du Lithuanien Mendog.

13. La Lombardie n'était pas exempte de perturbations : sur ce point opposé de la Péninsule, Innocent ne parvenait pas toujours à réaliser ses pacifiques desseins. Des révoltes partielles et d'implacables obstinations affligeaient son cœur et répandaient un nuage sur son triomphe. Pendant son séjour de deux mois à Milan, une douce compensation lui vint d'une contrée lointaine. Le chef des idolâtres Lithuaniens, que les uns nomment Mendog, d'autres Lindov, que d'autres encore latinisent en écrivant Mindanus, envoya des ambassadeurs au Pape, annonçant qu'il voulait

[1] ANONYM., *de Gest. Manfr.* Ms. — MONAC. PAT., *Chron.*, ann. 1251.

abjurer ses erreurs et se placer sous la tutelle apostolique. En retour de sa soumission, il demandait seulement le titre de roi, comme il en avait l'autorité réelle. Innocent lui répondit avec autant d'empressement que de joie, félicita le prince de sa magnanime résolution et lui concéda la dignité royale[1]. Il écrivit directement à l'évêque de Culm pour le charger de procéder en son nom à la cérémonie du couronnement, et de donner un évêque aux Lithuaniens pour activer et régulariser parmi ces rudes néophytes l'établissement de la religion[2]. Ceci dépassait un peu les intimes désirs du Barbare. Plusieurs historiens ont insinué qu'il se fût contenté d'être roi, nommé par celui qui distribuait alors les couronnes;[3] mais Dieu poursuit, à travers les passions et les industries humaines, l'accomplissement de ses miséricordieux desseins. A Pérouse, Innocent confiait au cardinal-diacre Octavien, du titre de Sainte-Marie in *Via lata*, la légation de l'Insubrie, de l'Emilie et du patriarcat d'Aquilée, en vue de compléter l'œuvre de réorganisation commencée par lui-même.

14. Nous ne voulons pas quitter cette année 1251 sans rapporter un trait de charité chrétienne qui doit avoir son retentissement dans l'avenir. L'un des principaux seigneurs d'Allemagne, encore plus distingué par sa piété que par sa naissance, Rodolphe de Habsbourg, dont le père et le grand-père avaient guerroyé dans la Palestine, chevauchait accompagné d'un servant d'armes par de rudes chemins, non loin ds son antique manoir. Il rencontra sur ses pas un prêtre qui s'en allait à pied porter le Saint Viatique, précédé de son clerc. Le noble baron dit à l'ecclésiastique : « Comment n'êtes-vous pas à cheval pour faire une si longue excursion et quand vous êtes chargé d'un si précieux fardeau? — La modicité de ma prébende, lui fut-il répondu, ne me permet ni d'acheter ni d'entretenir une monture. — Voici mon cheval à moi, reprit le comte, sautant immédiatement à terre ; il vous appartient désormais, servez-vous-en pour l'honneur de Dieu. » Touché de cet

Rodolphe Hasbourg Heureux p lude.

[1] Innocent. *Epist.*, IX, 1.
[2] Innocent. *Epist.*, IX, 3.
[3] Inter quos Longin., *Hist. Pol.*, lib. VII.

exemple, son compagnon cède également à celui du prêtre le cheval qu'il montait. Rodolphe, à son retour, passe devant la cellule d'une pieuse recluse, comme il en existait alors dans toutes les parties de la chrétienté. « Seigneur comte, lui dit la sainte femme, vous avez aujourd'hui rendu gloire à Dieu par l'abandon de votre magnifique cheval. Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité ; il vous rendra gloire avant que trénte années se soient écoulées, et dans la mesure de sa puissance[1]. » Or vingt-deux ans après Rodolphe de Habsbourg était empereur d'Allemagne. Que d'événements, de personnages et de compétitions ont à défiler sous nos yeux dans ce court intervalle !

Les Siciliens opprimés par les Teutons, secourus par le Pape.

15. L'année 1252 nous offre le douloureux spectacle des deux grands partis qui depuis si longtemps déchiraient l'Italie et la Germanie, ce double théâtre des mêmes passions rivales, se disputant avec un redoublement de fureur l'immense héritage que leur abandonnait la mort récente de Frédéric II. Le joug intolérable dont il avait constamment accablé son royaume de Sicile, loin d'être allégé par cette mort, s'était aggravé d'une manière effrayante, sous la domination incertaine et disputée de ceux qui prétendaient à la succession royale. Partout régnaient la dévastation et la terreur ; mais, si les populations subissaient tous les maux d'une servitude qui passe de main en main, où chaque jour amène un nouveau maître, les Eglises avaient plus spécialement à souffrir d'une pareille situation : elles se voyaient arracher, en vertu des lois existantes, les derniers lambeaux de leurs libertés et de leurs biens. Le Pape alors, comme suzerain du royaume et chef de la catholicité, lance une circulaire qui rescinde les iniques décrets, les dispositions arbitraires, la tyrannique législation de Frédéric et de ses prédécesseurs. Il ordonne que les villes, les maisons des champs, les institutions religieuses, toutes les possessions soient restaurées et rendues à leurs légitimes possesseurs ; que l'ordre hiérarchique, les élections et les immunités, la sécurité des personnes, le droit de propriété, la liberté du commerce reprennent leur ancienne vigueur.

[1] SERRARI., *Rerum. Mogunt.* lib. V.

Il menace des foudres de l'Eglise quiconque s'opposerait, n'importe sous quelle forme et par quels moyens, à cette complète restauration de la vie religieuse et sociale. Bénévent, sa ville de prédilection dans ces contrées, l'une des résidences pontificales, est pour lui l'objet d'une particulière sollicitude ; et non seulement pour cette raison, mais encore parce qu'elle avait spécialement ressenti les désastreux effets de la barbarie teutonique[1]. Deux hommes s'étaient distingués par leur dévouement national et leur invariable attachement à la cause du Pape : le romain Henri Frangipani, de cette puissante famille qui n'avait pas toujours suivi les mêmes traditions ou donné les mêmes exemples ; et le vénitien Marc Ziani, fils de l'ancien doge Pierre. Au premier le Pontife concéda la principauté de Tarente, au second le comté de Leccé dans le royaume de Sicile, avec tous les droits inhérents à ces possessions[2].

Arrivée de Conrad dans son royaume. Les florins d'or.

16. Il est vrai qu'elles étaient encore entre les mains des usurpateurs étrangers et qu'il fallait les conquérir par les armes. Manfred les avait reçues de Frédéric, à titre fiduciaire ; il ne semblait pas sur le point de s'en dessaisir, puisqu'il tentait d'y joindre les cités indépendantes de la Campanie. Il fut cependant obligé de lever le siége de Naples, qui durait déjà depuis un an, et de se retirer dans la Pouille, après s'être vengé de son échec par d'épouvantables ravages dans les terres des Napolitains. Son frère Conrad arrivait d'Allemagne par la voie de mer, venant prendre possession du royaume de Sicile, dont il était le légitime héritier. Manfred alla le recevoir à Siponte, où le prince teuton débarqua, suivi d'une nombreuse et puissante escorte. Tout le pays reconnut ses lois, moins les trois villes importantes de Capoue, Naples et Nucérie. L'entrevue des deux frères parut d'abord expansive et cordiale ; le roi se montra reconnaissant de la situation générale dans laquelle il trouvait ses états ; mais bientôt les nuages s'élevèrent, ou le fond de son âme se dévoila : il ne négligea pas une occasion de ruiner la puissance et de contester les droits d'un auxiliaire qui lui tenait de trop près pour ne pas devenir un émule. La

[1] INNOCENT. *Epist.*, IX, 9.
[2] INNOCENT. *Epist.*, IX, 43.

guerre ouverte ne tardera pas à recommencer ; elle sévissait déjà dans la Toscane avec tous les excès et toutes les barbaries des luttes intestines[1]. L'empereur mort, Pise et Sienne soutenaient toujours les intérêts de l'empire, sous l'étendard gibelin ; Florence et Lucques ne montraient pas moins d'ardeur, sous les bannières guelfes, pour la cause de la Papauté. Grâces à l'état actuel des choses, cette cause était sur le point de prévaloir, et la cité florentine touchait à l'apogée de sa puissance. A cette occasion et comme souvenir des victoires remportées, sont frappés les florins d'or, qui resteront pendant des siècles, par la pureté du métal et la beauté de l'empreinte, le principal moyen de transaction, le type monétaire de l'Occident[2]. Ils iront sur les côtes barbaresques exercer un ascendant moral et ne seront pas étrangers aux progrès de la civilisation chrétienne : l'émir de Tunis ouvrira ses portes aux négociants européens munis de cette clef brillante, et leur permettra d'élever un temple à Jésus-Christ dans les murs jaloux de sa capitale.

Deux légats dans la Haute-Italie Ste Rose de Viterbe.

17. Pour ramener les dissidents et rétablir la paix dans la Haute-Italie, le Pape avait nommé deux légats, dignes l'un et l'autre de toute sa confiance, le cardinal évêque d'Albano et Guillaume, cardinal-diacre, du titre de Saint-Eustache, avec plein pouvoir d'absoudre ou de punir les coupables, selon qu'ils les trouveraient contumaces ou repentants. Plusieurs villes firent leur soumission et recouvrèrent les bonnes grâces du Saint-Siége. Lodi, qui s'était longtemps signalée par son obstination à suivre le parti des persécuteurs de l'Eglise, et que Grégoire IX pour cette raison avait dépouillée de son siége épiscopal, obtint d'Innocent sa complète réhabilitation et le relèvement de ce siége. L'antique cité d'Adria, fut dotée d'un nouvel évêché, juste récompense du dévouement qu'elle témoignait et des services qu'elle avait rendus à la cause pontificale[3]. Dans le même temps, Viterbe sollicitait la canonisation d'une noble et pieuse vierge nommée Rose, dont les vertus semblaient avoir réalisé ce nom par leur doux parfum, dont les

[1] Anonym., *de Reb. Conrad. et Monfr.* ann. 1252.
[2] Ricord., *Hist. Florent.*, cap. CLI-CLII. — Joan. Villan., *Istor. Fiorent.*, cap. LIV.
[3] Innocent. *Epist.*, X, 7, 8.

miracles, chaque jour renouvelés à son tombeau, perpétuaient après sa mort la protection et la gloire qu'elle n'avait cessé pendant sa courte vie de donner à ses compatriotes, parmi les funestes séductions de l'erreur et les constants dangers de la guerre civile. Rose n'avait que dix-huit ans quand elle fut transplantée dans le jardin céleste. C'était au commencement de cette même année, peu de mois après la mort de Frédéric II, dont elle avait courageusement combattu la tyrannie et prophétisé la chute. Elle appartenait au tiers-ordre des Franciscains, et c'est au prieur des Dominicains de Viterbe que le Pape confia le soin d'instruire le procès de sa canonisation, ne voulant pas, malgré l'éclat exceptionnel de la jeune cliente, négliger les précautions adoptées et suivies par Alexandre III. Alors fut également introduite la cause de l'illustre et saint évêque de Cracovie, l'étonnant thaumaturge Stanislas. Quoique les évêques de Pologne eussent envoyé déjà le consciencieux exposé des vertus héroïques du martyr et de ses nombreux miracles, Innocent ne crut pas pouvoir se dispenser d'expédier en Pologne un délégué pontifical[1], soit pour recueillir les témoignages, soit pour compulser les documents, dans une décision de cette importance.

§ III. ÉTAT GÉNÉRAL DE L'EUROPE.

18. Tandis qu'il s'occupait des intérêts purement spirituels, il ne négligeait ni ce que nous nommerions la question italienne, ni les acheminements de l'hérésie, ni la sécurité des nations chrétiennes. Ezzelin da Romano, ce féroce tyran de la Marche Trévisane et des cités environnantes, sommé de comparaître au tribunal du Vicaire de Jésus-Christ, s'était bien gardé de se rendre. Innocent eut à désigner un patriarche d'Aquilée dans le moment même où ce refus le mettait en demeure de montrer par les faits, et non plus par les menaces ou les discours, son autorité pontificale ; il nomma Grégoire de Montelongo, dont il n'ignorait ni les vertus ecclésiasti-

Ezzelin contumace redouble de fureur.

[1] INNOCENT. *Epist.*, x, 39, 281.

ques ni la haute instruction, ni l'invincible énergie contre le manichéisme et le césarisme[1]. L'élu fut chargé d'intimer au podestat une dernière sommation. Pour couper court à tous les prétextes et le pousser dans ses derniers retranchements, il le laissa libre d'indiquer le lieu qui lui paraîtrait garantir le mieux sa sûreté personnelle, la liberté de ses défenseurs et l'indépendance de ses juges. Voulait-il la Lombardie, la Marche Trévisane, les états Vénitiens, l'Allemagne même ? A lui de se prononcer, mais sans retard et sans subterfuge. Ezzelin ne comprit pas ou feignit de ne pas comprendre la magnanimité du Pontife Romain ; il n'en redoutait que la justice. Une conspiration, imaginaire ou vraie, lui servit de raison pour se précipiter dans des fureurs telles qu'on n'ose guère plus le comparer à Néron, de peur d'éclipser ce type traditionnel et classique. Voici ce que dit un contemporain, parmi beaucoup d'autres, et nous adoucissons les teintes du tableau : « A Vérone, le foyer prétendu de la conspiration, à Vicence, à Padoue, dans toutes les Marches environnantes, le sang coulait à flots, et de préférence le plus généreux et le plus pur ; le meurtre était organisé sur une large échelle : partout le deuil, l'épouvante, la désolation, l'image multiple et diverse de la mort. Dans les villes et les campagnes on rencontrait des malheureux horriblement déformés et mutilés, gisant au milieu des cadavres, pour être bientôt jetés sans distinction dans les flammes du bûcher. Des plus riches demeures, la nuit et le jour, on entendait parfois les cris déchirants des victimes, implorant en vain la pitié des bourreaux.

Lugubre tableau. Hérésie et tyrannie.

19. « Pas d'autres plaintes que celles arrachées par les tourments ne frappaient les oreilles ; la terreur ne laissait d'expression qu'à la douleur physique : tout sentiment était muet. La délation prenait la place de la sympathie ; on voyait les membres d'une même famille se livrer réciproquement à la mort, chacun dans le but égoïste de sauver sa propre vie. Turpitude inutile, le dénonciateur subissait bientôt le sort du dénoncé. Ce que les tourments avaient d'horrible dépassent toute imagination. Chose encore plus révoltante,

[1] Monac. Pat., *Chron.*, lib. I. — Muratori., *Rer. Ital.*, tom. XV, ann. 1252.

un monstre couvert de sang était entouré d'obséquiosités et de flatteries ; la perversion de la nature humaine en précédait la destruction. Impossible de vivre sous la tyrannie d'Ezzelin, impossible de s'y dérober ; le monstre avait pris ses mesures : de toutes parts veillaient ses implacables séides. Des fosses étaient creusées et dissimulées comme pour les bêtes fauves, alors qu'il eût amplement suffi des murailles et des citadelles qui formaient au loin une enceinte continue. Quiconque tentait de fuir était par là même coupable ; la mutilation ou la mort devenait son châtiment immédiat, selon le caprice irresponsable des agents subalternes[1]. » Sous la protection d'un pareil tyran et de plusieurs autres, qui tous recevaient le mot d'ordre de Frédéric, quelques-uns après avoir été ses adversaires, l'hérésie ne connaissait plus de frein. Le mot d'ordre donné par le Teuton à ses partisans, surtout dans la Péninsule, était de lâcher contre le Pontife Romain tous les hérétiques sans distinction et les Sarrasins eux-mêmes tolérés dans le Midi. Il n'en exceptait pas les sectes les plus hideuses. Par calcul ou par instinct, il existe une intime alliance entre l'hérésie et la tyrannie. Corrompre les peuples pour mieux les dominer, c'est une variante, ou plutôt un perfectionnement de l'antique axiome : *Divide, et impera*. Les guerres intestines qui ravageaient la Toscane et la Lombardie ne favorisaient guère moins les progrès du Manichéisme. Pour arrêter cette fatale contagion, le Pape envoyait incessamment de zélés missionnaires, de prudents et fermes inquisiteurs, disons le mot sans crainte, puisqu'il rend à lui seul toute une situation, une nécessité religieuse et sociale.

Le glorieux martyr Pierre de Vérone.

20. Nous avons déjà vu que l'année précédente il avait spécialement désigné pour une telle mission le célèbre Dominicain Pierre de Vérone. Dans l'accomplissement de son devoir, dans l'exercice de son ministère, ce fervent religieux s'était attiré la haine implacable des sectaires qu'il voulait ramener à Dieu. Tout lui présageait une mort sanglante ; il ne pouvait ignorer les desseins de ses ennemis ; n'avait-il pas assez souvent entendu leurs menaces ? Loin

[1] MONAC. PAT., loco citato.

d'en être ralenti, son zèle apostolique en était de plus en plus stimulé. Lisons une page contemporaine : « L'an du salut 1252 et le dernier samedi de la septuagésime, le vaillant athlète du Christ venait de quitter son monastère pour se rendre à Milan où l'attendaient les puissances adverses ; il aspirait à prévenir l'heure du combat. Or, comme il était en route, sur lui se précipita soudain un féroce sectaire, soudoyé par les chefs de l'hérésie. C'est quarante livres qu'ils avaient acheté cette fois le sang du juste. L'agneau se trouvait en butte à la rage du loup ; le prêtre allait devenir une victime : il n'essaya pas d'échapper à la mort. Le sicaire frappe à plusieurs reprises cette tête sacrée. Pierre tombe et gît à terre couvert de sang. Un frère de son Ordre qui l'accompagnait ne cessait de crier et d'appeler au secours pendant cette exécution atroce ; le manichéen se tournant alors contre lui, mit un terme à ses plaintes en lui portant plusieurs coups mortels. Des catholiques étaient cependant accourus et s'emparèrent du meurtrier, qui tentait vainement de prendre la fuite. Le saint à demi-mort implorait sa grâce, à l'exemple du Sauveur sur la croix ; il redisait aussi la grande parole : « Je remets, Seigneur, mon âme entre vos mains. » Puis on l'entendait encore, au milieu des angoisses du trépas, réciter le symbole qu'il opposait, étant enfant, aux instances d'un oncle, hérétique acharné, qui voulait l'entraîner dans son parti. L'acte de foi s'acheva dans la vision bienheureuse. » Un autre écrivain du temps appelle Pierre de Vérone « Vierge, docteur et martyr, » ornant son front d'une triple couronne. Le glorieux exemple, donné par cet invincible champion de la Foi sera généreusement imité par ses frères en religion, les disciples de S. Dominique : ils ne laisseront à l'hérésie ni trève ni repos, qu'elle n'ait disparu de ces contrées. Aussi le même historiographe compare-t-il Pierre à Samson, qui dans sa mort extermina plus d'ennemis de son peuple qu'il n'en avait terrassé pendant sa vie. Telle était l'espérance du martyr. Parlant devant un nombreux auditoire dans une église de Milan, il disait naguère : « Je n'ignore pas que les hérétiques ont résolu ma mort ; je sais où se trouve déposée la somme destinée pour récompense à mon meurtrier. Qu'ils agis-

sent à leur guise ; ils verront bientôt que ma tombe leur sera plus fatale que ma parole et mon action[1]. » Mentionnons encore dans la même année une sainte mort, celle d'une vierge nommée Jutta, que l'Allemagne catholique unira toujours à son incomparable Elisabeth, par la raison qu'étant la suivante et l'amie de la pieuse souveraine, elle fut l'émule de ses vertus, la confidence de ses nobles inspirations et l'instrument de sa charité.

21. L'empereur désigné, Guillaume de Hollande, poursuivait alors avec ardeur le but que lui marquait la pensée pontificale. Pour venir à bout des oppositions qui l'entravaient, il tint à Francfort une diète générale, dans laquelle il fut décrété, du consentement unanime des hauts barons ses partisans, que tout feudataire, n'ayant pas rempli son devoir de vassal après un an révolu depuis le couronnement du prince, serait dépouillé de son fief et traité comme rebelle[2]. Innocent sanctionna de sa suprême autorité une décision qui touchait aux intérêts de l'empire, en l'acheminant vers l'unité[3]. La mesure prise atteignait directement Conrad, le compétiteur de Guillaume, et, même dans ce sens, avec cette extention, elle était approuvée par le Pape. Matthieu Pâris se trompe donc, ou veut tromper peut-être, quand il prétend que, fatigué de la lutte, désespérant du succès, le prince batave se retirait alors dans sa patrie, et semblait abandonner un pouvoir accepté sous de malheureux auspices[4]. Il est vrai que la fortune des partis demeurait toujours indécise, que les revers étaient partagés aussi bien que les avantages ; mais il y a loin de là, comme tous les monuments l'attestent, au découragement, à la désertion presque dont parle le chroniqueur anglais. La présence à la diète de Francfort des archevêques de Mayence et de Cologne, ces deux chefs de l'épiscopat allemand, le concours des puissants évêques de Liége, de Strasbourg et de Spire, l'adhésion armée de quelques grands seigneurs, tels que celui de Brunswick en particulier, le

Guillaume de Hollande. Diète de Francfort.

[1] CANTIPRAT., lib, I, tom. V, num. 2. — BERN., *Chron. Rom. Pont.*, — Apud SUR., tom. II, die 29e April.

[2] TRITHEM., *Chron. Sponheim.*, ann. 1253.

[3] INNOCENT. *Epist.*, x, 252.

[4] MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1252.

zèle des catholiques sincèrement attachés parmi ces péripéties à la direction pontificale, ne sont pas précisément les signes d'une cause perdue. Innocent d'ailleurs lui restait, avec sa constance inébranlable et son calme souverain. L'archevêque de Trèves, dont on n'ignorait pas les intimes propensions pour le parti de Conrad, fut accusé d'avoir, par son ordre ou sa connivence, procuré le grave échec que les troupes de Guillaume éprouvèrent cette année dans la ville de Coblentz, qui dépendait de sa province ecclésiastique. Immédiatement le Pape écrivit à son légat en Germanie, le cardinal Hugues [1], pour lui commander d'ouvrir là-dessus une rigoureuse enquête, et d'obtenir par tous les moyens de droit une complète réparation, si la culpabilité de l'archevêque se trouvait constatée. Dans le cas où celui-ci fermerait l'oreille aux admonitions du légat, ordre lui serait intimé de comparaître en personne au tribunal apostolique dans l'espace de deux mois ; et, faute par lui de venir à Rome répondre à l'accusation et justifier sa conduite, il devait être suspendu de ses fonctions et dépouillé de son pouvoir temporel.

Justice pontificale Etats du Nord.

22. La sévérité déployée contre les dignitaires ecclésiastiques dont la vie ne répondait pas à leur vocation, le Pape l'exerçait également contre leurs oppresseurs. L'évêque de Constance venait de tomber aux mains d'un seigneur laïque, Walter de Clivigen, qui le tenait dans une étroite prison, pour le rançonner et piller le diocèse. Le chef suprême de la catholicité, se sentant lui-même atteint par l'injustice et le sacrilége, frappait le coupable d'excommunication, le menaçait dans son repaire, le contraignait à lâcher sa proie [2]. Un tyran plus redoutable, le danois Abel, après avoir envahi le trône en mettant à mort son pieux frère Eric, bouleversait les Églises, pillant leurs trésors et les livrant à ses créatures. Celui-là n'échappait pas non plus aux revendications indignées du Pontife ; il était réduit à subir la loi, qui, de Rome s'étendait à l'univers. Le despotisme, un instant comprimé, ne tardait pas à renaître, se persuadant avoir mieux organisé ses plans, dissimulé

[1] INNOCENT. *Epist.*, x, 269.
[2] INNOCENT. *Epist.*, x, 9.

ses manœuvres et conjuré la punition ; mais l'incorrigible despote tombait sous le coup des Allemands, avant la fin de cette même année. Autant l'Église était persécutée dans le Danemark, autant elle était libre et respectée dans les deux royaumes voisins, la Suède et la Norwège. Le roi Waldemar, d'origine danoise, secondé par le duc Suédois Birger, rendait heureux le premier de ces royaumes, en y faisant régner avec lui l'ordre, la religion, l'abondance et la paix [1]. Haquin VI, en Norwège, ne montrait ni moins de sagesse, ni moins d'habileté. Marchant sur les traces de ses plus illustres aïeux, il se disposait à partir pour la Terre-Sainte, dès qu'il aurait assuré pour le temps de son pélerinage la tranquillité de ses états. Le Souverain Pontife écrivait aux évêques de ces lointaines contrées, nommément à ceux d'Upsal et de Bergen, pour les engager à soutenir par leur autorité spirituelle et leur dévouement le plus absolu, ces monarques si dignes de commander à des peuples chrétiens [2].

Barons français. Intégrité du royaume

23. Celui qu'on pouvait regarder comme leur modèle, le roi de France Louis IX, prolongeait son séjour en Palestine, et de là ne cessait d'adresser les plus pressants appels aux souverains d'Occident, à celui d'Angleterre en particulier, qui semblait toujours promettre de marcher à son secours, et ne tenait jamais sa promesse. Pour vaincre ses tergiversations, son pieux suzerain, s'il faut en croire Matthieu Pâris, offrait de lui rendre la Normandie, conquise par la politique et les armes de Philippe-Auguste. Cette cession, dont l'idée seule atteste le dévouement du héros chrétien et son abnégation personnelle, ne dépassait-elle pas le pouvoir royal ? Les pairs de France et les autres barons n'hésitèrent nullement à l'affirmer [3]. Etait-il sage, ou même possible de revenir sur un traité depuis si longtemps conclu, préparé par tant de victoires, sanctionné par les événements postérieurs, monument de prudence et de courage ? Pouvait-on d'ailleurs porter une aussi grave atteinte à l'intégrité de la monarchie, la modifier et l'amoindrir dans les

[1] INNOCENT. *Epist.*, x, 486.
[2] INNOCENT. *Epist.*, x, 297, 232.
[3] MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1252.

conditions mêmes de son existence, sans leur consentement ? Ils répugnaient à le croire, ils n'épargneraient rien pour l'empêcher. Le roi d'Angleterre n'avait-il pas antérieurement fait vœu d'aller à la conquête du Saint-Sépulcre, d'arborer l'étendard de la croix ? Lié par sa conscience, le devait-il être encore par son intérêt ? Serait-il alors plus digne ou moins irrésolu, quand il s'agissait d'une expédition sainte ? Ils ne lui laissèrent pas ignorer que pour entrer en Normandie, il lui faudrait passer à travers les lances et sur le corps des chevaliers français. Le peuple lui-même resterait-il inactif dans une telle conjoncture ?

Croisade anglaise jamais réalisée.

24. Henri III ne ressemblait pas assez à son oncle Richard pour tenter l'aventure et se mesurer avec ses belliqueux voisins ; il ne parlait que de la croisade en Palestine. Prenant au sérieux l'engagement et les protestations de l'Anglais, le Pape stimulait par tous les moyens un zèle qui n'existait hélas ! que dans sa bienveillante persuasion. Il donnait mission aux évêques de Chichester et de Londres d'assurer la paix, la justice et lés lois dans le royaume, pendant que le roi serait absent pour le service de la cause chrétienne ; il leur remettait le pouvoir de fulminer l'excommunication et l'interdit, n'importe le rang ou la dignité des coupables, contre tous ceux qui tenteraient d'envahir les droits ou les domaines royaux, d'opprimer les sujets et de troubler la paix publique. Non content de ces précautions, Innocent ordonnait des prières solennelles pour le succès des croisés dans toutes les parties de la domination britannique. Avec les instructions les plus détaillées à cet égard, les évêques d'Angleterre, d'Irlande et d'Aquitaine recevaient l'injonction d'exciter encore l'ardeur des chrétiens, de lever les derniers obstacles, de presser le départ, de mettre sous les yeux des retardataires les châtiments auxquels ils seraient exposés, s'ils allaient faire échouer l'expédition sainte [1]. En Orient, cette expédition était appelée par tous les vœux, l'objet des suprêmes espérances : elle ne devait jamais y parvenir. Ce que le roi de France déployait alors de ressources et d'héroïsme pour suppléer

[1] INNOCENT. *Epist.*, x, 214, 582, 588.

aux secours qui n'arrivaient pas, appartient au récit de la croisade elle-même accomplie par ce dernier héritier de Godefroi de Bouillon; à plus tard la mort de son incomparable mère, survenue dans cette année 1252.

Castille et Léon. S Ferdinand, Alphonse X.

25. En Espagne, venait également de mourir, dans toute la force de l'âge, Ferdinand III le Saint, non moins illustre par ses victoires que par ses vertus, un digne cousin du héros français. Il laissait la couronne de Castille et de Léon, avec ses glorieux exemples, à son fils Alphonse X, surnommé le Sage, comme disent invariablement les historiens, alors qu'il faudrait dire le Savant, selon l'étymologie du mot espagnol et le caractère du jeune monarque. Il composa un traité d'astronomie, connu sous le nom de Tablettes Alphonsines ; un traité de législation, semé de remarquables principes, tels que celui-ci : « Le despote arrache l'arbre, le roi l'émonde. » Il était chroniqueur et grammairien, poète même à ses moments, très-fier de sa science et de ses idées, au point d'oser dire : « Si Dieu m'avait admis dans son conseil quand il créa le monde, j'aurais eu de bonnes modifications à lui suggérer. » Il eût mieux fait de bien gouverner son royaume, et surtout de ne pas aspirer à l'empire germanique. Il épuisera les trésors de l'un, il en augmentera les charges, il en altérera les monnaies, pour ne jamais arriver à s'emparer de l'autre. Les barons allemands se moqueront de ses prétentions, en les entretenant comme une précieuse ressource. Il ne se montrera le digne fils du héros chrétien que dans la guerre contre les Maures. Non content de lutter avec eux, comme son père et ses ancètres, sur le continent européen, dès le commencement de son règne, il forma le dessein de porter la guerre en Afrique, leur ancienne patrie, l'incessante pépinière de leurs armées. Il savait l'histoire de Scipion, qui, pour arracher des flancs de Rome le vautour carthaginois, s'en alla menacer son aire. Le hardi dessein fut approuvé par Innocent, ainsi que l'atteste sa correspondance : les évêques de Carthagène et de Zamora reçurent mission d'adjoindre aux troupes expéditionnaires un nombre suffisant de religieux et de clercs pour le service spirituel de cette nouvelle croisade, qui malheureusement, comme tant d'autres

mieux concertées et plus grandioses[1], devait rester à l'état de projet.

§ IV. ACTION SOCIALE DU POUVOIR SPIRITUEL

Discipline ecclésiastique et religieuse.

26. Seconder les expéditions guerrières, dans l'intérêt même de la Religion, n'était ni le seul ni le principal désir de la Papauté. Le maintien ou le rétablissement de la discipline ecclésiastique demeurait le premier de tous, par la raison que le grand mobile du bien consiste dans les énergies du sacerdoce. Un évêque espagnol, celui d'Urgel, inspirait les plus vives craintes ; sur lui planaien de funestes soupçons : deux saints, Raymond de Peñafort, l'une des gloires, comme nous l'avons déjà dit, de la famille dominicaine, et le prieur des Franciscains en Aragon furent chargés par le Pape d'examiner la conduite du prélat, de la réformer ou de la punir. A Burgos, dans la Castille, existait un évêque d'un caractère tout opposé, gouvernant son Eglise avec autant de zèle que de modération, donnant l'exemple de toutes les vertus : le Pape l'introduisait dans le Sacré-Collége[2] ; c'est le cardinal Gilles, du titre des Saints-Côme et Damien. L'ambition menaçait déjà d'envahir, par des voies souterraines et détournées, les deux Ordres religieux appelés à la restauration du monde. Leurs chefs respectifs dénoncent le péril au Chef suprême de l'Eglise, et demandent son intervention. Celui-ci s'empresse de répondre : « Vous nous informez que parmi vos subordonnés, quelques-uns, élus ou désignés pour évêques, se laissent imposer les mains, acceptent les dignités ecclésiastiques, sans avoir obtenu la permission de leurs supérieurs, sans même avoir pris soin de les en instruire. C'est un abus qui tourne au préjudice de la Religion, un scandale pour votre institut : ce Siége Apostolique vous doit et se doit à lui-même d'y mettre immédiatement un terme, si nous ne voulons pas laisser altérer la source pure de la prédication et de l'humilité. Défense est donc faite à tout re-

[1] Innocent. *Epist.*, x, 157, 172, 173, 377.
[2] Innocent. *Epist.*, ix, 187.

ligieux de votre Ordre de consentir, sous n'importe quel prétexte, à de semblables promotions. Nous défendons également à tout archevêque, serait-il investi des fonctions de légat, d'approuver ces candidatures subreptices, et d'y concourir par l'onction sacrée. En cela, comme dans tout le reste, les vœux émis lient à jamais chaque membre de votre Ordre ; nul ne peut les violer sans se rendre coupable de désobéissance, et s'exposer par là même aux châtiments qui doivent sanctionner la loi [1].

Prodiges de la grâce. Monstruosités de l'ambition.

27. Les exemples de cette nature alarmaient d'autant plus qu'ils étaient encore rares, et frappaient comme une nouveauté. L'esprit des saints Patriarches subsistait dans toute sa vigueur ; il était de la dernière importance de n'en point tolérer l'amoindrissement. Nous avons déjà vu quels prodiges de rénovation opéraient dans la société chrétienne les disciples de Dominique et de François. Pour aider au succès de leur œuvre, Dieu permettait de temps en temps des prodiges d'un autre genre. Dans cette même année 1252, on vit en Angleterre un enfant de deux ans accomplir les guérisons les plus miraculeuses, par le simple signe de la croix. Cette puissance extraordinaire acquit bientôt les proportions d'un événement public. On se précipitait en foule vers l'humble maison de cet enfant du peuple, et les guérisons, soit par leur éclat, soit par leur nombre, défiaient toute incrédulité. L'historien qui les rapporte [2], Matthieu Pàris, semble demander grâce pour son récit ; mais l'enseignement de la théologie catholique et celui de Saint Paul pouvaient rassurer un narrateur qui ne se montra pas toujours aussi timide. Remué par le travail intérieur, cette mystérieuse puissance que la vraie philosophie ne méconnaît pas, sans pouvoir en donner la notion scientifique, et qui, pour nous chrétiens, se résume dans le mot de grâce, le siècle marchait à travers mille déchirements vers le but inconnu que doit atteindre chaque siècle. Aux deux extrémités de l'empire romain, la guerre exerçait ses ravages, les compétitions suivaient leur cours. Depuis qu'il était rentré dans le royaume de Sicile, Conrad poursuivait les errements et l'atroce

[1] INNOCENT. *Epist.*, x, 20.
[2] MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1252.

politique de son père Frédéric II. Ses mercenaires dévastaient avec une rage toujours croissante la Terre-de-Labour, la Campanie, la Pouille, toutes les provinces continentales de ce malheureux royaume, et celles qui n'en dépendaient nullement, faisant partie du domaine de l'Eglise, mais qui se trouvaient à portée de ces oiseaux de proie.

La Sicile ravagée par un tyran. Appel à la France.

28. Aquin, San-Germano, la plupart des cités environnantes, avaient subi le joug. Bénévent n'était guère plus qu'un monceau de ruines. Dans le courant de cette même année 1253, Capoue elle-même avait succombé, malgré la plus héroïque résistance, qui sembla rappeler les temps d'Annibal. Naples seule restait encore debout sous le double étendard de l'indépendance nationale et de la Papauté ; mais serrée de près par mer et par terre, privée de tout secours, battue par de puissantes machines, minée sur plusieurs points, elle fut réduite à se rendre, non sans avoir stipulé d'honorables conditions. Le barbare vainqueur les méconnut à peu près toutes : beaucoup de Napolitains furent exilés, et les murailles détruites de fond en comble. Ceux qui fuyaient leur patrie, reçurent le plus bienveillant accueil à Rome, ou dans les états pontificaux [1]. Innocent pourvut généreusement à leur subsistance, pour tout le temps que durerait leur exil. Les mêmes mesures étaient prises en faveur des autres cités sur qui pesait une égale infortune, celle de Bénévent en particulier [2]. Recueillir les épaves du naufrage, ce n'était assez ni pour la charité du Pontife, ni pour la prudence du Suzerain. Ne pouvant espérer, dans une telle situation, délivrer son peuple et revendiquer ses droits par ses seules forces, il recourut à l'étranger, si toutefois on peut donner ce nom à la France, quand il s'agissait d'un royaume conquis par ses enfants et d'une injustice commise envers l'Eglise Romaine. C'est alors déjà qu'il eut la pensée d'appeler à la royauté des Deux-Siciles un frère de Louis IX, Charles comte d'Anjou, par l'apanage qu'il tenait de son père, et bientôt après comte de Provence, du chef de sa femme Béatrix, sœur de la reine Marguerite. Il avait suivi son frère en Orient ; fait prison-

[1] ANONYM., *de Reb. Conrad et Manfr.* — *Chron. Caven.*, ann. 1253.
[2] INNOCENT. *Epist.*, XI, 303, 327.

nier comme lui dans de fatales circonstances que nous avons retracées ; il venait de recouvrer sa liberté et de rentrer en Europe. Innocent lui dépêcha son secrétaire, Albert, investi pour l'occasion du titre de légat apostolique, et muni d'une lettre qui rend à notre nation, aussi bien qu'à nos rois, un glorieux témoignage[1]. C'est un monument qu'il faudrait ajouter à la série déjà longue alors de ceux que la reconnaissance et l'autorité pontificales ont dressés dans la suite des temps en l'honneur de la France. Ni l'espace ni le temps ne nous le permettent.

Couronne royale offerte à Charles d'Anjou.

29. On alla jusqu'à stipuler dans le plus grand détail les conditions et les réserves que le prince devait accepter en ceignant la couronne des Deux-Siciles. La première était que jamais cette couronne ne se trouverait unie sur la même tête ou dans la même famille avec le diadème impérial, qu'elle relèverait toujours du Saint-Siége, auquel l'avait jadis inféodé, Robert Guiscard. En signe de dépendance et comme garantie de fidélité, le nouveau monarque s'engageait pour lui-même et ses successeurs à payer annuellement une legère redevance de mille marcs d'argent au Suzerain, en lui faisant don d'une haquenée blanche. Dès que le royaume serait conquis, car ce que le Pape proposait, c'était bien une conquête, tous les exilés devaient être immédiatement rappelés et rétablis dans leurs fonctions et leurs biens légitimes. La ville de Bénévent, qui n'était pas comprise dans la cession, serait néanmoins relevée de ses ruines, aux frais et par les soins du roi vassal. Toutes les immunités ecclésiastiques, le libre fonctionnement de la hiérarchie, les appels à Rome, l'intégrité des pouvoirs spirituels, l'absolue liberté des présentations et des élections, étaient l'objet des clauses les plus formelles, comme le point capital du traité. Tout semblait prévu par la sagesse du Pontife et l'habileté de son représentant ; une chose empêcha la conclusion de l'affaire, ou mieux la réalisation du projet, du moins pour cette année : c'est l'état de la France. Son pieux roi n'était pas encore de retour ; il sollicitait l'envoi d'une puissante croisade pour l'accomplissement

[1] INNOCENT. *Epist.*, x, 39, 40, 53.

de ses généreux desseins. Pouvait-on songer à diriger vers un autre but les forces de son royaume ? On ne le pouvait pas non plus sans l'exposer aux attaques des nations voisines, spécialement aux revendications des Anglais, si bien qu'on dût même renoncer à la croisade. Matthieu Pâris, dont les prédilections et les sympathies sont également suspectes, ne veut pas que Charles d'Anjou soit le premier des princes étrangers, à qui le Pape ait offert le royaume de Sicile [1]. Cette proposition aurait d'abord été faite à Richard, frère du roi d'Angleterre, et par le même légat Albert. Après mûre délibération, le prince Anglais aurait refusé, soit par un sentiment de délicatesse envers la maison de Souabe, à laquelle le rattachaient des liens de parenté, soit par crainte des armes victorieuses de Conrad.

Lutte dans le Nord. Hollande et Belgique

30. Pendant que celui-ci triomphait en Sicile, son compétiteur se relevait au nord de la Germanie. C'est au Pape surtout que Guillaume devait un heureux retour de fortune. Stimulé par le danger qui menaçait de près l'Eglise Romaine, Innocent envoyait au loin comme légat le cardinal évêque Hugues, pour susciter des adversaires à l'usurpateur; il excitait le zèle des prélats et l'éloquence des moines, Dominicains et Franciscains, comme pour une nouvelle croisade. Plusieurs vaillants barons s'élancèrent dans la lice où les appelaient ces voix autorisées [2]. A leur tête parut Henri, duc de Lorraine et de Brabant, un homme dont le courage n'était enflammé que par le pur amour de la Religion. Le Pontife lui-même lui rendait ce témoignage en excitant sa noble ardeur. Les habitants de cette riche contrée, qui déjà portait le nom de Belgique, obéissant d'instinct à la comtesse de Flandre, avaient attaqué par mer et par terre Guillaume de Hollande dans ses états paternels. Avec le secours des auxiliaires qu'il devait à l'influence de la Papauté, le prince remporta sur ses ennemis une victoire décisive. Beaucoup périrent les armes à la main, pas moins de vingt mille, au rapport des chroniqueurs les plus dignes de foi ; beaucoup aussi furent faits prisonniers, et durent payer une rançon qui

[1] MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1253.
[2] INNOCENT. *Epist.*, x, 634, 790, 447, 448, 465, 793; xi, 490.

remplit momentanément les coffres du prétendant impérial [1]. Sur la politique téméraire et passionnée de la comtesse retomba l'odieux de ces malheurs. La défaite des Belges était divinement prophétisée. Un saint personnage, appartenant à leur nation, priait pour eux, trois jours avant la bataille. « Laisse-moi, lui répondit Dieu, humilier les superbes. » Rien ne manquait à l'humiliation, et rien ne l'égalait, si ce n'est peut-être l'orgueil insensé du vainqueur. Guillaume sembla se retourner contre la France. Pour quelle raison ou sous quel prétexte, les historiens ne le disent pas ; mais les grands du royaume saisirent cette occasion pour presser le retour de Louis IX dans sa patrie ; ce qui n'aura lieu que l'année suivante.

Canonisation du S. martyr Pierre de Vérone.

31. La pensée d'Innocent ne s'absorbait ni dans les intérêts d'un seul peuple, ni dans un seul genre d'intérêt. La législation ecclésiastique était augmentée par lui, d'un grand nombre de sages dispositions et de nouvelles décrétales. Nous pouvons en juger par une lettre qu'il écrivait à l'archevêque de Bologne, où se trouve formellement exprimée son intention d'enrichir le code, si considérable déjà, de ses plus illustres prédécesseurs [2]. Les lois qu'il édicte, doivent être enseignées dans les écoles et suivies dans les jugements. C'est une mission qu'il confie spécialement au chef légitime de la grande université bolonaise. D'autres soins qui se rattachent d'une manière non moins directe aux devoirs de la Papauté, l'occupent en même temps. Il procède à la canonisation du glorieux martyr Pierre de Vérone, mort à peine depuis un an. Les prodiges qui se multiplient sur la tombe du héros chrétien, absolvent le Pape de toute précipitation. La bulle est datée de Pérouse ; elle provoque les applaudissements et la joie de toutes les cités italiennes, en même temps que de tous les Ordres religieux ; elle avait été provoquée par leurs instantes prières. Nous y lisons le récit détaillé d'un grand nombre de miracles dûs au contact de la dépouille mortelle du saint, ou de la terre même imprégnée de son sang. L'époque de sa mort coïncidant avec les solennités pascales, Innocent

[1] ALBERT. STAD., *Chron.*, ann. 1253. — CANTIPRAT., II, 2, num. 4.

[2] INNOCENT. *Epist.*, XI, 117.

décida que la fête serait célébrée le 29 avril, en l'imposant à la catholicité toute entière [1]. Après la cérémonie de cette canonisation, le Pontife prit le chemin d'Assise, où l'attendait une âme supérieure prête à quitter la vie ; nous voulons parler de sainte Claire Peu de jours auparavant, elle avait entendu dans une vision céleste, qu'elle ne mourrait pas sans avoir été visitée par le Seigneur et ses disciples. Or, sa maladie faisait de rapides progrès, tout annonçait l'approche de sa dernière heure. C'est alors que le Vicaire de Jésus-Christ, le représentant de Dieu sur la terre, vint accompagné de plusieurs cardinaux visiter dans son humble cellule la grande servante de Dieu.

Pieuse mort et glorieuses funérailles de Ste Claire.

32. Il lui donna la bénédiction apostolique et l'anneau pastoral à baiser. C'était trop pour la sœur et l'émule du séraphique patriarche : elle voulut baiser les pieds du Pontife, comme Madeleine les pieds du Sauveur. Cette âme angélique implora la rémission de tous ses péchés, se déclarant indigne d'une semblable grâce. « Plût à Dieu que telle fût ma dernière absolution ! » Soupira le Pape, en s'empressant de répondre à son désir. Ce jour-là même, Claire avait reçu la visite de son Dieu, la sainte communion en viatique. Levant les yeux et les mains vers le ciel, elle répandit de douces larmes, disant aux sœurs qui l'entouraient : « Louez le Seigneur, mes bien chères filles ; il a daigné m'accorder aujourd'hui, deux bienfaits qui surpassent tous les trésors des cieux et de la terre : le bonheur de le recevoir lui-même et de voir son représentant. » L'historien poursuit en ces termes : « Au lendemain de la fête de Saint-Laurent, la très-pure vierge, laissant là le temple de son corps, s'envola sur les ailes de la prière et de l'amour aux demeures éternelles. En apprenant sa mort, la Curie Romaine est saisie d'une vive et douce émotion ; elle se rend à Saint-Damien, le Pontife à sa tête. Obéissant à la même impulsion, la cité tout entière prend le même chemin. On allait procéder à la cérémonie des funérailles ; déjà commençait l'Office des Morts, quand le Pape fit observer que mieux vaudrait chanter celui du Commun des Vier-

[1] Thom. Lentin., *Vita S. Petr. Veron.*, apud Suri. tom. II, die 29e April.

ges ; si bien qu'il paraissait préluder à la canonisation, avant même que le corps fût inhumé. Le cardinal évêque d'Ostie, chef du Sacré-Collége, ayant déclaré qu'il fallait en pareille matière procéder avec plus de maturité, on continua la cérémonie funèbre. Ce même cardinal prononça devant le Pontife, les prélats et le peuple réunis, un touchant discours sur les vanités du monde, prenant pour modèle et pour confirmation celle qui les avait toutes méprisées. On ne jugea ni sûr ni convenable de laisser le corps saint dans un lieu si loin de la ville. Il fut donc résolu qu'on le porterait, et cette fois parmi les chants de fête, dans l'appareil d'un triomphe, au son des instruments, dans l'église de Saint-Grégoire, où d'abord avait reposé le corps du bienheureux père François, comme s'il devait initier à la tombe, la sainte dont il fut l'initiateur dans la vie [1].

Deux chefs d'ordre, Jean et Hélie

33. Peu de jours après, la pieuse Agnès, sœur de Claire, et par la nature et par la religion, venait la joindre dans la crypte sacrée, ou plutôt la suivait dans les régions célestes. Presqu'en même temps, disparaissait de ce monde un illustre serviteur de Dieu, le maître général de l'Ordre de Saint-Dominique, nommé Jean. Il s'était dépouillé de l'épiscopat pour rentrer dans la solitude. Nous ne pouvons pas dire qu'il eût rejeté les richesses et les honneurs : évêque, il donnait tous ses revenus aux pauvres de Jésus-Christ, à Jésus-Christ lui-même, qu'il voyait en eux ; il n'avait jamais eu ni voiture ni cheval à son service ; il allait à pied, comme les apôtres et les hommes apostoliques, visiter son troupeau ; un âne portait son modeste bagage, ses livres et ses ornements épiscopaux [2]. Tels sont ceux que l'antiquité chrétienne nommait les Pasteurs des peuples. Bien différent était frère Hélie, le premier successeur de Saint François au généralat de son Ordre. Poussé par l'orgueil et l'ambition, il avait abandonné sa résidence et son habit monastiques, pour embrasser le parti de Frédéric, quand Rome venait d'a-

[1] Dom. Colm., *Chron.*, apud Suri. tom. IX, die 12e Aug. — Matth. Par., *Hist. Angl.* — Bern., *Chron. Rom. Pont.*, et alii ann. 1253.

[2] Cantiprat., ii, 57, num. 55. — Colvener. in Notis.

nathématiser ce violent persécuteur de l'Eglise[1]. Mais la maladie dont l'apostat devait mourir, l'éclaira d'une vive lumière : il reconnut et bénit la main qui le frappait : à sa dernière heure, il reçut le pardon pontifical dans les sentiments d'un repentir sincère. François avait prédit les égarements et le retour de son disciple. Avec ces morts édifiantes et dignes d'immortels souvenirs, coïncide la canonisation de Stanislas, l'évêque martyr de Cracovie, l'une des plus pures gloires de la Pologne.

S. Stanislas de Pologne. Miraculeuse vision.

34. Depuis longtemps les Polonais désiraient voir consacrer, par l'autorité légitime, le culte qu'ils rendaient dans leur admiration et leur reconnaissance, à cet illustre bienfaiteur de la patrie ; rien ne leur coûtait pour atteindre ce but. Le cardinal Jean de Gaëte, du titre de Saint-Laurent *in Lucina*, chargé d'instruire la cause, d'entendre les témoins, de recueillir les preuves, semblait avoir préparé tous les éléments d'une heureuse solution ; il s'était hâté de l'annoncer à la nation catholique, quand de nouvelles difficultés remirent tout en question. Elles étaient suscitées par l'un des membres les plus considérables du Sacré-Collége, Réginald d'Ostie, ouvertement hostile à cette canonisation. Conséquent avec lui-même. toujours partisan d'une sage lenteur, ce nouveau Fabius agissait encore ici comme dans les obsèques de la vierge Claire. Dieu changea ses dispositions, se servant pour cela d'une grave infirmité, que tout présageait devoir être mortelle. Le cardinal n'en doutait pas, et telle était la sentence des médecins. Il gisait dans sa chambre solitaire, n'attendant plus que la mort, qui semblait imminente. Tout à coup le bienheureux Stanislas, raconte l'historien de la Pologne, apparut au mourant, avec les insignes de l'épiscopat et dans les splendeurs d'une clarté céleste. « Me reconnais-tu ? » demanda le saint. Saisi de crainte et de stupeur, pouvant à peine articuler une parole, « Non, je ne vous reconnais pas, répondit le malade, mais, je vous en supplie, dites-moi sans tarder qui vous êtes. — Je suis Stanislas, cet ancien évêque de Cracovie qui, pour l'honneur de l'Eglise et la défense de la vérité, reçus la couronne du martyre

[1] WADDING. *Annal. Minor.*, tom. II, num. 30 et seq.

sous le roi Boleslas ; tu t'es constitué mon adversaire, n'ayant étudié ni ma vie ni ma mort, ignorant les miracles que Dieu n'a cessé d'opérer par mon indigne entremise. — Pardonnez à mon erreur, pardonnez à mon ignorance, ô généreux martyr, ô saint pontife ! Autant je me suis montré l'adversaire de votre canonisation, autant et plus encore j'en serai le protecteur, si la vie m'est rendue. — Eh bien, pour qu'il ne te soit plus permis de douter du bonheur et de la gloire que je dois à la miséricorde infinie, quitte sur l'heure ton grabat, te voilà plein de force ; ne t'oppose plus à ma canonisation. Elle n'ajoutera rien à ma félicité, puisque je possède la vision intuitive ; mais elle procurera le salut des fidèles et la gloire de Dieu[1]. »

Le martyr canonisé. Nouveaux miracles

35. Réginald n'eut aucune peine à contracter l'engagement demandé. Resté seul, il appelle les serviteurs de sa maison cardinalice et leur ordonne de lui préparer un cheval. Tous se persuadent qu'il délire, ce qui ne les empêche pas d'obéir ; mais, le voyant ensuite passer, sans secours et sans retard, de sa couche à sa monture, ils ne revenaient pas de leur étonnement. Impossible néanmoins de nier le miracle. Parmi leurs transports de joie, le cardinal guéri s'achemina vers la résidence papale. Instruit de son arrivée, quand d'un moment à l'autre il attendait la nouvelle de sa mort, le Pape vient à sa rencontre, se jette dans ses bras et l'accable de questions. Réginald lui raconte la mystérieuse entrevue, et conclut en le suppliant d'oublier sa conduite antérieure et de procéder immédiatement à la cérémonie qui sera la glorification d'un saint, le bonheur d'un peuple, l'honneur de la Religion, le triomphe de l'Église catholique. Innocent était déjà décidé ; la bulle de canonisation, rappelant les miracles et résumant les vertus du saint évêque polonais, s'adresse à toutes les Églises du monde. Ce monument est conservé dans les archives de la papauté[2]. Au moment même où le Souverain Pontife allait proclamer le jugement solennel dans la basilique d'Assise, la résurrection d'un mort eut lieu devant l'immense foule réunie pour cette occasion. Les fêtes se re-

[1] Longin., *Hist. Polon.*, lib. VII. — Cromer., *de Reb. Gest. Polon.*, lib. IX.
Innocent. *Epist.*, xi, 198. — *Bullar.* tom. I, Inn. IV.

nouvelèrent dans la cathédrale de Cracovie, et non seulement s'étendirent à la Pologne entière, mais encore furent imitées par les Hongrois et les nations voisines. Ce qui rendait les honneurs plus éclatants et les prières plus ferventes, c'est la terreur qu'inspirait alors à ces nations l'approche des Tartares. Le bruit lointain de cette formidable invasion avait retenti jusqu'à Rome. Sans perdre un instant, le Pape envoyait un légat aux peuples menacés[1], avec une encyclique dont la teneur atteste hautement et sa vigilance pastorale et la supériorité de son coup d'œil.

§ V. LA PAPAUTÉ VEILLE SUR LE MONDE

Invasion des Tartares. Lettre du Pape aux chrétiens du Nord.

36. Il exhorte les Polonais, les Russes, les Hongrois, les Serbes, les Poméraniens, les habitants de la Bohême et de la Moravie, à lutter avec courage contre ces nouveaux ennemis de la chrétienté. C'est une croisade qu'il leur impose, en leur accordant tous les avantages spirituels attachés à la croisade en Palestine. « Notre très-cher fils, l'illustre roi de Russie, leur écrit-il, placé comme il est aux avant-postes du christianisme, nous a récemment informé que les Tartares se disposent à compléter l'extermination des malheureux qui par la fuite se sont dérobés à leurs coups, si Dieu ne détourne cet orage. C'est à vous qu'il appartient dans un tel péril d'être les instruments de sa miséricorde. Si vous n'organisez sans retard une vigoureuse résistance, en concertant vos efforts, vous serez les premières victimes de l'invasion projetée par ces barbares. Ils passeraient sur vous, profitant de vos divisions intestines ou de votre fatale incurie, pour pénétrer au cœur du monde chrétien. Dans une semblable guerre, vous devez sans doute préparer les moyens et les armes que la valeur sait employer et que suggère la prudence humaine ; mais ce n'est pas assez, ce n'est pas même ce qu'il y a de plus important et de plus nécessaire : il faut avant tout arborer l'étendard de la croix, il faut que tous vous reconnaissent

[1] Longin., *Hist. Polon.*, ubi supra.

pour les défenseurs de la Religion, et les soldats de Jésus-Christ. N'attendez pas le son de la trompette, l'appel de vos chefs, le signal de la bataille ; c'est dans votre cœur et dans votre raison qu'il doit avoir déjà retenti. Sentinelle avancée occupant le sommet de la citadelle sainte, non content de vous signaler le danger, nous envoyons à votre aide, comme interprète de notre pensée, comme inspirateur de votre courage, un légat dont les lumières et les vertus méritent absolument votre soumission et votre confiance. « Que chacun donc prenne sa croix [1], » lève bien haut cette bannière du salut, marche dans la glorieuse carrière, où tant de héros l'ont précédé, où le précède encore Celui qui donna son sang pour la rédemption des hommes [2]..... »

37. Innocent donna mission au même légat d'affranchir la Pologne de toute dépendance ou suzeraineté, vu qu'elle s'était déclarée vassale de l'Eglise Romaine dès le temps de sa conversion à l'Evangile [3]. De ces généreux convertis il avait déjà fait d'intrépides missionnaires, en leur enjoignant de travailler à la conversion des peuples voisins restés dans les ténèbres de l'idolâtrie. Prévenant les désirs du Pontife, le roi de Lithuanie lui demandait alors de mettre un archevêque à la tête des Eglises de sa nation. Le choix de ce dignitaire ecclésiastique et le soin de l'introniser furent laissés par le Pape à l'archevêque de Prusse et de Livonie. Les Dominicains continuaient par ses ordres leur ministère évangélique chez les Cumans, et parvenaient à dompter ce peuple à demi-sauvage. De la mer Baltique au Pont-Euxin, le sacerdoce travaillait les populations répandus dans ces vastes contrées, et contre les brabaries de l'Orient formait une barrière, sans aucun appareil de fortifications ou de retranchements, à la civilisation européenne. Un autre légat, le cardinal évêque de Préneste, était envoyé dans le même but chez les Slaves, chrétiens à la vérité, mais facilement entraînés à des excès condamnés par le christianisme. L'éminent prélat avait reçu le pouvoir d'édifier et de détruire, de planter et

Missionnaires catholiques. Œuvres de paix.

[1] INNOCENT. *Epist.*, x, cur. 25.
[2] *Luc.* IX, 23.
[3] INNOCENT. *Epist.*, x, 693.

de déraciner, selon les inspirations de sa conscience, sous l'œil même de Dieu. Ces mesures contre les ennemis du dehors et ces précautions contre le désordre du dedans étaient d'autant plus sages que dans ce moment une guerre atroce existait entre la Bohême et la Hongrie. Innocent écrivait à chacun des deux princes, pour ramener entre eux l'entente et la paix [1]. La puissance du roi de Bohême, naguère agrandie par l'annexion des duchés d'Autriche et de Styrie, lui permettait de soutenir cette lutte contre le roi de Hongrie, Bela II, dont les Cumans étaient cependant les terribles auxiliaires. Seul le chef suprême de la catholicité pouvait mettre un terme aux dévastations qu'une telle guerre entraînait pour les peuples chrétiens, pour les Moraves en particulier, premier objet du litige. On devine aisément ce que l'Eglise avait à souffrir de perturbations et de violences parmi les horreurs que nous signalons en passant.

Un tyran en Danemark. Un pire en Bavière.

38. Celle du Danemark n'était pas plus heureuse, quoique pour des motifs différents. Oubliant les traditions de sa famille, le successeur des Canut et des Waldemar s'ingérait dans le gouvernement des diocèses et foulait aux pieds les droits constitutifs de la hiérarchie ecclésiastique. Il nommait directement à toutes les dignités, rançonnait les Églises, détruisait leurs immunités. La primatiale du royaume, ce siége illustré par les Eskille et les Absalon, subissait d'une manière spéciale les exactions et la tyrannie du féroce Danois. Le chapitre, il est vrai, se défendait avec un rare courage ; mais il eût infailliblement succombé sans la prompte et vigoureuse intervention du Pontife Romain [2]. Il venait d'appeler à ce siége l'évêque de Rotchild et l'y maintenait à l'encontre de toutes les oppositions. En même temps, il déposait l'intrus d'Halberstadt, l'ambitieux et cupide Ludolphe, qu'il contraignait par le glaive de l'excommunication à quitter un pouvoir usurpé. Dieu lui-même frappait Othon de Bavière, un digne rejeton de la race des Wittelsbach, incendiaire, pillard, partisan exalté du césarisme, ennemi déclaré de la Papauté, tyran de la pire espèce. Comme il se sentait

[1] INNOCENT. *Epist.*, X, 787, 529, 616, 618, cur. 16.
[2] INNOCENT. *Epist.*, XI, 120, 121.

appuyé par le prétendant Conrad, dont il était le beau-père, rien ne semblait devoir l'arrêter dans la voie de l'iniquité. Il se riait des larmes du peuple et des menaces de la Religion, bravant les foudres pontificales, que l'évêque de Freisingen avait plus d'une fois lancées sur sa tête, au nom du pape Innocent. Un Dominicain célèbre dans toute l'Allemagne, frère Berthold de Landtzhut, n'avait pas abandonné le coupable, ni désespéré de le convertir ; il y perdait son zèle et son éloquence. Comme il s'épuisait en vains efforts, un étrange auxiliaire vint se présenter à lui ; c'était un homme de la campagne, simple et sans instruction, qui n'ayant pas obtenu de parler au prince, recourut au prédicateur. Cet homme racontait qu'étant en prières, la veille de Saint-Michel, il s'était vu transporter devant le tribunal de Dieu, et que, sur les instances et les plaintes des saints, le Souverain Juge avait porté contre Othon la sentence de mort. Lui-même, ajoutait-il, subirait un pareil châtiment, s'il ne dénonçait au condamné la divine sentence. Or, la veille de Saint-André, le duc de Bavière avait passé la soirée dans une orgie sacrilége, avec ses dignes amis et quelques membres de sa famille, quand il expira tout à coup sans confession et sans prêtre, sans avoir pu donner un signe de repentir, frappé de la réprobation éternelle, objet de pitié pour les chrétiens et de terreur pour ses complices[1].

Juifs en France Croisade anglaise toujours en projet.

39. La même année fut signalée dans le royaume de France par l'exil des banquiers Juifs, qui non-seulement soutiraient aux populations leurs dernières ressources, mais leur inoculaient les erreurs et les haines dont ils étaient imbus. On n'usa d'indulgence qu'envers les laboureurs et les artisans. Les musulmans eux-mêmes reprochaient au pieux roi Louis IX, dans leurs colloques avec ce prince, de tolérer parmi ses sujets la race maudite des meurtriers de son Dieu. C'est de la Palestine que partit le décret d'expulsion dont les Juifs furent atteints en France[2]. Le Pape l'approuva ou peut-être le devança, avec les restrictions et dans la mesure que nous avons signalées, par une lettre à l'archevêque de Vienne[3]. La

[1] *Chron. August.*, ann. 1253.
[2] MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, eod. anno.
[3] INNOCENT. *Epist.*, XI, 160.

question d'Orient, de Constantinople et de la Syrie, était loin de sommeiller dans les esprits occidentaux. Le feu des croisades, spécialement le désir de délivrer le tombeau de Jésus-Christ, se rallumait alors en Angleterre. Henri III parlait toujours de marcher à la tête de son peuple vers ces champs de l'Idumée, où son oncle, Richard Cœur-de-Lion, et son frère, Richard Plantagenet, duc de Cornouailles, avaient moissonné tant de lauriers. Sans prétendre égaler leur gloire, celle du premier surtout, il annonçait une expédition moins stérile. Innocent l'encourageait par ses exhortations, s'engageant à prendre sous la protection du Siége Apostolique la reine Eléonore, le jeune héritier de la couronne Edouard, la famille royale tout entière, les états anglais, en y comprenant la Gascogne et l'Aquitaine, plus menacées à cause de leur éloignement, l'incertaine possession de l'Irlande et le remuant pays des Gallois[1]. Le Pontife approuvait et sanctionnait les mesures prises par l'épiscopat anglais pour sauvegarder les libertés ecclésiastiques et civiles, rétablies depuis quelques années et consignées dans les chartes royales. L'excommunication était fulminée contre tous ceux qui tenteraient de les détruire, de les ébranler ou de les amoindrir par un moyen quelconque, par actes ou par conseils, d'une manière directe ou détournée. L'approbation pontificale figurait au bas de la délibération décrétée par un concile national dans l'abbaye de Wetsminster, en présence du roi lui-même, de son frère Richard, du comte de Norfolk, maréchal d'Angleterre, du comte de Warwich, des plus hauts barons et des principaux ministres de la couronne.

Espoir encore déçu. Saints anglais

40. Séduit par les flatteurs, Henri III ne tarda pas à se repentir d'avoir donné sa signature, lisons-nous dans Matthieu Pâris. Sous l'impulsions des sycophantes, avec leur concours d'autant plus actif qu'il était plus funeste, il ne négligea rien pour éluder son serment[2]. Mais les évêques ne montrèrent ni moins de résolution ni moins d'activité pour maintenir leur œuvre. Ils comptaient des saints dans leurs rangs. Le plus illustre, Richard de Chichester, mourait dans le courant de cette même année 1253, après avoir glorieusement servi,

[1] INNOCENT. *Epist.*, XI, 169.
[2] MATTH., *Hist. Angl.*, ann. 1253.

dans les diverses phases de sa longue existence, la religion et la patrie. Son éducation cléricale avait commencé sous Edmond, archevêque de Cantorbéry, qui vint mourir en France, à Pontigny, l'asile du glorieux martyr S. Thomas, et mérita lui-même les honneurs de la sainteté. Après avoir été le disciple, puis le conseiller et l'ami du grand archevêque, il était devenu l'un de ses plus zélés collaborateurs. En travaillant au bonheur de son peuple, il n'oubliait jamais la captivité de Jérusalem ; il prêchait encore la croisade, quand la mort l'enleva sans lui causer ni regret ni surprise. Thaumaturge pendant sa vie, il le fut surtout du fond de la tombe, ou plutôt des hauteurs du ciel. Le nombre toujours croissant de ses miracles, joint à l'impérissable souvenir de ses vertus, émut l'Eglise Romaine, qui l'éleva sur les autels[1]. Cette gloire suprême devait recevoir une consécration qui semble la rehausser encore : la calomnie haineuse et systématique des Centuriateurs de Magdebourg. Un condisciple de Richard à l'école primatiale, Thomas, archidiacre de Northumbrie, s'éteignait en même temps, laissant une réputation moins éclatante, à la vérité, mais tout aussi pure de thaumaturge et de saint. Ajoutons à ces hommes si remarquables l'évêque Robert de Lincoln, un digne successeur de S. Hugues, en qui parut revivre Thomas de Cantorbéry. Robert ne devait pas attendre, pour être retourné contre la Religion dont il fut le héros, que le protestantisme allemand eût dressé sa puissante machine de guerre[2] ; c'est Matthieu Pâris, son biographe et son apologiste, qui s'est lui-même chargé de ce beau travail. Sans rien retrancher à l'éloge, il attribue à l'évêque mourant une diatribe envenimée contre le pape Innocent et son entourage[3]. Ceci n'est qu'une invention de l'historien dont les dispositions à l'égard de Rome nous sont assez connues.

41. Si la mémoire du Pape avait besoin d'être vengée, elle le serait abondamment par les hommages de ses contemporains et les actes de toute sa vie. Rien de ce qui touche aux intérêts supérieurs

Espagne Alphonse X. Ses conquêtes.

[1] Suri., tom. II, die 3e April.
[2] Cent. Magd., tom. XIII, col 1136.
[3] Matth. Par., *Hist. Angl.*, ann. 1253.

de la société chrétienne ne le laissait indifférent. Le roi de Castille et de Léon, Alphonse X, continuait à préparer sur le littoral cantabrique l'expédition projetée d'une descente sur le sol africain. C'était une pensée qu'il devait à son père, le vaillant et pieux Ferdinand. Pendant qu'il organisait sa flotte, il s'adressait au Pontife Romain pour obtenir que des missionnaires fussent chargés de prêcher dans toute la Péninsule la guerre sainte contre les ennemis de la Croix. Innocent fit aussitôt droit à cette demande ; les provinciaux espagnols des Dominicains et des Franciscains reçurent l'ordre de prêcher par eux-mêmes, ou par ceux des leurs qu'ils jugeraient les plus aptes à remplir ce ministère sacré. Il fallait procurer les ressources nécessaires en même temps qu'enrôler les guerriers, et les aumônes recueillies devaient être déposées dans des mains sûres, à l'abri de tout soupçon. Innocent alla même jusqu'à concéder dans ce but le tiers des dîmes ecclésiastiques pour l'espace de trois ans [1]. Malgré sa persévérance, les faveurs spirituelles et les secours matériels, Alphonse, nous l'avons dit, ne devait jamais batailler en Afrique ; l'Espagne sera le théâtre de ses exploits ; il marquera de glorieuses étapes dans les progrès de la conquête nationale. En 1257, l'émir de Grenade, Alhamar, renouvelle avec lui le traité d'alliance et de soumission qui le rattachait à la Castille sous Ferdinand. Secondé par ce puissant auxiliaire, il emporte coup sur coup les places fortes de Xérès et de la Niebla. C'est au siége de cette dernière ville que les mahométans auraient pour la première fois, au rapport de quelques historiens, fait usage du canon ; ce qui reculerait de plus d'un siècle la date communément assignée à cette invention. La mésintelligence s'étant mise entre les Castillans et les Grenadins, Alhamar se tourne contre Alphonse, qui marche contre le vassal révolté et lui fait subir une entière défaite près d'Alcala-Réal en 1262. A la suite de cette victoire le roi s'empare de Murcie et soumet au tribut le royaume de Grenade [2]. Dans la seconde moitié de sa vie, les divisions intestines parmi les grands de ses états et les membres même de la famille royale lui causeront des chagrins

[1] INNOCENT. *Epist.*, X, 355, 356.
[2] MARIANA, *de Reb. Hisp.*, XIII, 9.

que nous aurons à signaler en passant, dans l'intérêt général de l'histoire.

Navarre. Thibaut Ier. Appel du Pape en faveur de Louis IX.

42. Avant la fin de l'année 1253, le Portugal était de nouveau déclaré dépendant de la suzeraineté du Saint-Siége et spécialement placé sous sa protection ; la Navarre perdait son roi Thibaut, fondateur de la dynastie de Champagne au delà des Pyrénées. On n'oublia ni ses poésies, ni sa valeur, ni ses usurpations sur les droits de l'Église, qu'il sut néanmoins réparer à l'approche de la mort. Lorsqu'il hérita du trône, Thibaut II son fils était un enfant, pour lequel la reine-mère Marguerite obtint la tutelle du Pape et l'amitié du roi d'Aragon, Jacques ou Jayme 1er, vainqueur des Maures en vingt batailles rangées. Le chef suprême de l'Eglise n'oubliait pas, quoi qu'en aient dit les historiens modernes, le grand athlète de la religion, Louis IX, qui soutenait en Orient avec tant de sagesse, de vigueur et de magnanimité les intérêts du christianisme en face du monde musulman, et qui préparait à la France dans ces lointaines contrées un rôle splendide rarement compris par ses successeurs, stupidement abandonné par leurs remplaçants à l'heure présente. Innocent excitait la chevalerie française à s'armer de nouveau pour rétablir la croisade et marcher au secours de son roi. « L'Eglise verse encore d'intarissables larmes, écrivait-il, sa douleur augmente de jour en jour, elle est plongée dans l'amertume, voyant aux mains des étrangers son plus vénérable sanctuaire. Quel espoir reste-t-il de le soustraire à leurs profanations, de le rendre à sa destination première, si les chrétiens ne tentent un dernier et généreux effort pour venir en aide à notre fils bien-aimé, l'illustre roi de France, ce pieux héros qui porte seul le poids de la lutte ?.... Levez-vous donc, intrépides guerriers ; mettez résolûment la main à l'œuvre ; armez-vous du glaive de la justice, prenez le casque de la foi, élancez-vous dans la carrière, déployez l'étendard du salut. Et vous, ministres de la parole sainte, disciples de Dominique et de François, allez partout susciter des légions qui renouvellent à nos yeux les antiques merveilles. Délivrez le tombeau de Jésus-Christ, arborez la croix au sommet du calvaire [1]..... »

[1] INNOCENT. *Epist.*, XI, cur. 1.

Propagande chrétienne et civilisatrice.

43. Ce n'est pas seulement dans un but spécial, à des peuples éclairés par les pures lumières de l'Evangile, que le Pape envoyait les prédicateurs appartenant aux nouveaux Ordres religieux ; il les expédiait, comme les pionniers du christianisme et de la civilisation, aux nations païennes, à toutes les hétérodoxies, aux Sarrasins, aux Bulgares, aux Cumans, aux Ethiopiens, aux Scythes, aux Ruthéniens, aux Tartares, aux Nestoriens de la petite et de la grande Arménie, aux Géorgiens, aux Jacobites, aux Indiens eux-mêmes[1], embrassant le monde entier dans les célestes ardeurs de son prosélytisme et les inépuisables effusions de son amour paternel. Lorsque Louis IX se rendit en Palestine, après les malheurs inouïs qu'il avait essuyés sur les bords du Nil, les Tartares venaient de ravager cette province comme la plupart des contrées de l'Asie occidentale. Ils campaient toujours au Nord, prêts à renouveler leurs incursions ou bien à se précipiter sur l'Europe. Les prévenir en leur déclarant la guerre, le roi chevalier ne le pouvait pas, n'ayant plus même l'ombre d'une armée ; le saint conçut alors l'espérance et forma le dessein de travailler à leur conversion : c'était un autre genre de victoire. Parmi ceux qui s'étaient partagé l'immense héritage de Gengis-Kan, cet Alexandre barbare, plus étonnant peut-être que le premier, il en était un dont les sentiments et les dispositions semblaient moins hostiles au christianisme. Les chroniqueurs et les documents contemporains le nomment Sattachus. Il accueillit sans répugnance les missionnaires qui lui furent envoyés par le monarque français pendant son séjour en Terre Sainte. Il écouta leurs enseignements et se montra capable de les comprendre. Qu'il ait embrassé la Religion avec une grande partie de son peuple guerrier, qu'il ait reçu le baptême, courbé le front sous le joug de l'Évangile, adorant ce qu'il brûlait et brûlant ce qu'il adorait comme un autre Sicambre, c'est ce dont on ne saurait douter. Nous avons la lettre par laquelle Innocent le félicite avec effusion et se félicite lui-même d'un si merveilleux changement.

Lettre d'Innocent IV à l'un des chefs tartares

44. « Nous bénissons et louons Dieu le Père, créateur de l'uni-

[1] Wadding., *Annal. Minor.*, tom. II.

vers, des choses visibles aussi bien que des choses invisibles, et Dieu le fils co-éternel au père, rédempteur et sauveur de tous les hommes, pour les biens dont il vous a comblé dans son infinie miséricorde, en vous appelant des ténèbres de l'erreur aux immortelles et vivifiantes splendeurs de la vérité. Avec nous se réjouissent tous les fidèles adorateurs du Christ Jésus, les chœurs angéliques, la société des élus, l'humanité tout entière. » Il ne faudrait pas voir dans ce début une simple formule puisée dans la tradition et consacrée par l'usage. Là se trouvent implicitement condamnées les principales aberrations du monde oriental, les idées de Zoroastre et de Manès sur les deux principes, ou le dualisme persan. Nous y voyons poindre aussi l'unité de l'Eglise, sa puissance universelle, la gratuité du don divin, les glorieuses destinées de la Religion. « Réjouissez-vous, très-cher fils, continue le Pontife, ne cessez de témoigner à Dieu votre reconnaissance. C'est à vous surtout qu'il appartient de vous livrer sans restriction et sans partage aux transports de la joie. Pour nous, qui tenons ici-bas, malgré notre insuffisance et notre indignité, la place du prince des Apôtres, et qui possédons comme lui le pouvoir de lier et de délier sur la terre ce qui doit l'être au ciel, nous sommes désormais votre père, et bien plus que ne saurait l'être un père selon la chair. Notre affection pour vous est désormais éternelle, puisque nous avons pour mission de vous engendrer à la vie qui ne doit pas finir. Daigne le Seigneur vous prodiguer ses bénédictions spirituelles et temporelles. Pour qu'il en soit ainsi, croissez de jour en jour dans la divine grâce ; persévérez, nous vous en conjurons, dans la foi, l'espérance et la charité ; rendez gloire par vos paroles et vos actions à Celui qui vous a fait participant de sa gloire ; étudiez ses commandements, scrutez sa loi sainte, afin de mieux l'accomplir. Que votre lumière brille aux yeux des peuples que vous gouvernez ; entraînez-les dans le royaume où vous êtes heureusement entré. Si nous ne vous avons pas répondu plus tôt, très excellent prince, c'est que votre chapelain, en abordant la Sicile, sur le point d'arriver à sa destination, était tombé dans les mains d'un persécuteur nommé Conrad, qui se prétendait le chef de l'empire romain comme son père, le schis-

matique Frédéric. Il n'a pu sortir de prison et reprendre sa route, qu'après la mort du tyran, n'ayant plus ni les présents ni les lettres dont vous l'aviez chargé[1]. »

Aux Turcs, aux Géorgiens. Les Grecs à Rome

45. Comme trait caractéristique des Césars teutons, cette dernière observation consignée dans la réponse pontificale, jette une vive clarté sur la lutte entre le sacerdoce et l'empire. Innocent envoyait des Dominicains chez les Turcs, aussi bien que chez les Tartares ; lui-même écrivait au Sultan pour lui recommander ces hardis missionnaires, et l'exhorter à reconnaître la vérité du dogme chrétien. Sa lettre est empreinte d'une élévation et d'une générosité qui devaient singulièrement frapper les âmes en qui le sensualisme musulman n'avait pas éteint le flambeau de la raison naturelle. Le dévouement des prédicateurs, leur courage à subir toutes les privations, à braver la mort même pour le triomphe d'une doctrine et le bien de l'humanité, n'en étaient-ils pas le plus magnifique commentaire ? Ce que les nouveaux Ordres religieux accomplirent dans le treizième siècle, celui même de leur naissance, d'incursions et de travaux au sein de toutes les barbaries, jusqu'aux portes de la Chine et de l'Inde, mériterait une étude à part, à laquelle la science ne serait pas moins intéressée que la religion. Cette échappée de vue sur l'histoire de la géographie, nous ne pouvons que la signaler, en passant, dans l'histoire générale de l'Église. En se rendant chez les Mongols, les voyageurs apostoliques traversaient la Géorgie, depuis longtemps chrétienne et sympathique aux croisés d'Occident. Le Pape n'omit pas de recommander ses missionnaires aux prélats de cette lointaine chrétienté[2]. Ce n'est pas même une simple prière, c'est un ordre formel qu'il leur transmet ; le catholicisme semble donc avoir poussé là de profondes racines, malgré les tourmentes si souvent déchaînées du schisme et de l'hérésie[3]. La race et l'action inquiètes des Grecs s'étendaient jusqu'aux extrémités de la mer Noire ; il ne se pouvait pas que les

[1] INNOCENT. *Epist.*, XII, cur. 10.

[2] INNOCENT. *Epist.*, X, 29; XI, 495, 501.

[3] Matthieu Pâris le dit expressément dans son histoire d'Angleterre, où se trouvent tant d'excursions en pays étranger.

populations voisines fussent restées à l'abri de la contagion. En ce moment toutefois il se produisait dans l'Église Grecque un léger mouvement de retour, un ébranlement d'heureux augure. Pendant que les religieux latins partaient du centre pour agrandir au loin la sphère du christianisme, plusieurs Grecs haut placés dans leur hiérarchie accouraient vers ce même centre, abjuraient leurs erreurs, et ne revenaient dans leur patrie qu'après avoir pleinement vu la lumière et s'être réconciliés avec le Pontife Romain.

§ VI. RETOUR DE S. LOUIS EN FRANCE

Le grand missionnaire en Orient.

46. On eût pu croire que ces âmes d'élite, ces personnages distingués, seraient les prémices de leur nation. Ils emportaient à leur retour une consultation dogmatique, disciplinaire, liturgique même, qui n'omettait aucun détail et pouvait dissiper toutes les préventions : elle demeura sans effet sur la masse, elle n'eut pas de meilleurs résultats que tant d'autres tentatives dont nous avons antérieurement parlé. C'est une pièce conservée dans les archives de la Religion, que les érudits seuls peuvent consulter avec fruit, pour ce qui concerne spécialement le célibat ecclésiastique, le ministère de la confession, le culte de l'Eucharistie, la présence réelle, les pouvoirs de l'épiscopat, l'existence du purgatoire, et plusieurs autres points qui ne servent pas moins à démontrer l'antiquité de l'enseignement catholique. Les Grecs se montraient encore plus obstinés que les Musulmans ; dans les guerres intestines existent toujours des aveuglements et des fureurs que n'offrent pas les guerres étrangères. Le plus grand missionnaire en Orient, c'était le roi de France : ses héroïques vertus, sa résignation, son courage inébranlable, son inépuisable générosité parlaient mieux au cœur des Infidèles que n'eussent fait les plus éloquents discours. Pas un schismatique ne fut entraîné par l'exemple du prince. Beaucoup de Sarrasins, au contraire, venaient le trouver et recevaient le baptême, après avoir été suffisamment instruits sur la religion.

Comme ils rompaient du coup les liens de la famille et de la nationalité, Louis pourvoyait à leur subsistance[1]. Quelques-uns le suivirent en Occident, sacrifiant leur patrie terrestre, afin de ne pas s'exposer à perdre la céleste patrie dont il leur avait ouvert l'accès. Que devait être un homme qui triomphait ainsi du fanatisme musulman? Voilà plus d'un demi-siècle que des prêtres organisés et dévoués, venant à la suite d'armées victorieuses, arrosent de leurs sueurs, parfois même de leur sang, toujours de leur parole, ce littoral africain où fleurit jadis le christianisme; combien d'adultes ont-ils convertis? Malgré le succès de sa mission au sein de la défaite, le roi dut s'arracher à cette terre sacrée qu'il eût voulu conquérir et dont il retarda seulement la ruine.

Blanche de Castille. Sa piété, ses œuvres.

47. Un événement plus fort que sa volonté, la mort de la reine Blanche sa mère, le contraignit enfin à repartir sans avoir réalisé ses desseins, ni visité le Saint-Sépulcre. Cette mort datait des derniers jours de 1252, mais ne lui fut annoncée qu'assez avant dans l'année suivante. A soixante-cinq ans, n'ayant encore rien perdu de sa force intellectuelle et de son énergie morale, Blanche tomba gravement malade à Melun. Son impression fut peut-être plus grave que sa maladie. Elle se fit aussitôt transporter à Paris, manda l'abbesse du couvent cistercien qu'elle-même avait fondé récemment à Pontoise, reçut de ses mains l'habit religieux, et prit toutes ses dispositions avec une admirable sérénité pour paraître devant le Souverain Juge[2]. Elle avait deux fois gouverné la France, pendant la minorité de son fils d'abord, et depuis le départ de la croisade en second lieu. On peut même dire qu'aussitôt après la mort de Philippe-Auguste son inspiration avait constamment prévalu dans les affaires générales du royaume, comme dans la direction personnelle du roi. C'est un de ces rares génies dont les peuples gardent pieusement la mémoire. Elle ne cessa d'agir avec l'habileté d'un homme d'état, la délicatesse d'une sainte, la fermeté d'un héros. La France lui dut quarante ans de paix intérieure, de prépondérance au-dehors, de justice administrative, de prospérité fon-

[1] GAUFR. E BELLOL., *Vita S. Ludov.*, cap. XXVII, XXVIII.
[2] MATTH. PAR., *Hist. Angl.* — GUIL. NANG., *de Gest. S. Ludov.*, ann. 1252.

dée sur le droit. Avec elle régnait la conscience catholique. L'Église et l'humanité lui doivent cet incomparable bienfait, cette impulsion sublime, cet idéal de la royauté qui plane sur tous les siècles et qui se nomme Louis IX. Dans sa première régence, en réprimant la turbulence des grands, en disciplinant la société féodale, elle avait assuré la couronne sur la tête de l'enfant royal et garanti sa mission future, dont elle avait préparé tous les éléments par le noble travail de l'éducation maternelle. Quand elle porta de nouveau le poids du gouvernement, elle ne déploya ni moins de vigueur ni moins de sagesse.

La Régente en face des Pastoureaux.

48. Un an après le départ de son second fils, en 1249, le comte de Toulouse, Raymond VII étant mort, elle ajouta pacifiquement cette vaste et riche province au domaine royal, en ménageant l'investiture à ce même fils le comte Alphonse de Poitiers, dont Jeanne, l'unique héritière de Raymond, était la femme. L'un et l'autre revenaient alors de l'expédition d'Egypte, comme pour prendre possession de leur nouvelle grandeur. Dans les dernières convulsions de l'empire teutonique et les suprêmes efforts de Frédéric II sous les justes anathèmes de la papauté, la reine Blanche sut tenir les frontières de ses états à l'abri des colères et des entraînements du géant qui succombait. Une révolte populaire, celle des Pastoureaux, parut mettre en défaut sa prévoyance, et mit le comble à sa réputation. Le mouvement commença par une sorte d'exaltation mystique qui n'offrait rien d'alarmant. Au souffle des croisades semblait se mêler l'esprit des Ordres religieux, l'âme de S. Dominique fondue avec celle de S. François. Un mystérieux personnage, d'un âge avancé, d'un aspect vénérable, se disant inspiré du ciel, doué d'une éloquence naturelle qui n'excluait pas l'instruction, parcourait les campagnes et gagnait à lui les hommes du peuple, principalement les bergers. Nul ne savait quel était cet étrange prédicateur sans initiation au sacerdoce, sans caractère officiel, sans autorisation épiscopale. Lui se déclarait envoyé par la Sainte Vierge dans le but de délivrer la Terre Sainte et de venger le bon roi Louis. — Dieu donne aux humbles, aux pauvres pastoureaux, déclarait-il avec une impertubable assurance, ce dont l'orgueil des che-

valiers n'a pas été jugé digne. A nous de conquérir l'Orient ! — Un tel langage ne pouvait demeurer sans écho chez une nation chevaleresque et chrétienne jusqu'en ses dernières profondeurs. De la Flandre, leur berceau, les bandes firent leur entrée en France par la Picardie, la vieille patrie de Pierre l'Ermite. Amiens les accueillit avec transport. Les Pastoureaux n'étaient pas alors moins de trente mille, et présentaient déjà l'aspect d'une armée turbulente, indisciplinée, dangereuse. Leurs rangs s'ouvraient aux vagabonds, aux bannis, aux échappés des guerres étrangères, aux débris épars de toutes les hérésies. En gardant leur nom, ils perdaient leur caractère, ou peut-être le laissaient imprudemment éclater. Ils étaient plus de cent mille quand ils arrivèrent à Paris. Cinq cents bannières, aux emblèmes religieux, flottaient sur ces têtes exaltées et tumultueuses. Ne voyant que leur premier élan, la régente ne les repoussa pas de sa capitale ; elle voulut même avoir un entretien avec le chef, qu'elle combla de dons et de prévenances. « Quel est ton nom ? » lui demanda-t-elle en terminant. « On m'appelle le Maître de Hongrie, » ce fut toute la réponse.

Caractère de l'insurrection Son chef, sa fin.

49. Dès le lendemain Blanche dut regretter amèrement sa condescendance, quand elle apprit que cet homme, fort de sa protection, avait poussé l'orgueil jusqu'à prêcher, mitre en tête, revêtu des autres ornements épiscopaux, dans l'église Saint-Eustache, et débité mille insanités ; que les séides auxquels il commandait s'étaient ensuite répandus dans la ville, massacrant les clercs qu'ils trouvaient sur leur passage. Les écoliers auraient eu le même sort, si les sénéchaux n'eussent pris de vigoureuses et promptes mesures. En s'attaquant ouvertement à la Religion, les perturbateurs aspiraient à détruire la science. Après leur expulsion, ils envahirent Orléans, où les mêmes scènes impies et sanglantes eurent lieu, malgré la résistance de l'évêque et celle des professeurs. A Bourges, la classe moyenne se déclara contre l'imposteur ; sa prédication, que devait appuyer le pouvoir des miracles, comme il l'avait promis, fut pour le peuple lui-même une éclatante déception. On expulsa le faux thaumaturge avec ses partisans ; les milices royales, que la régente désillusionnée lança contre eux, les mirent en complète déroute, et

le chef de l'insurrection trouva la mort aux portes de la ville. Divisés en trois corps, toujours formidables, les Pastoureaux prirent par différents chemins la direction du Midi, semant partout la destruction et l'épouvante. Le triple torrent, n'ayant plus cependant l'impulsion de sa source, fondait à mesure qu'il avançait. La justice accomplissait son œuvre, et les populations revenaient de leur engouement ou de leur terreur. Quand les uns arrivèrent en Provence, les autres en Languedoc, d'autres encore dans la Guienne, où commandait le comte de Leicester, le troisième fils du fameux Simon de Montfort, ce n'était plus une lutte, mais bien un ensevelissement. On vit tout à coup disparaître les débris épars d'une révolution qui venait d'ébranler la France entière, tout cet empire chrétien qui s'étendait de l'Escaut jusqu'à la Garonne. « Jamais, dit l'historien Matthieu Pâris, au sentiment des hommes sages, un tel fléau ne s'était déchaîné contre l'Eglise, depuis les temps de Mahomet.[1] » Les opinions les plus singulières eurent cours sur ce mystérieux personnage qui se nommait le Maître de Hongrie. On le soupçonnait fort d'avoir porté dans sa jeunesse l'habit religieux, du moins à titre de novice : c'était un apostat de l'ordre de Cîteaux ; il aurait puisé dans la suite « aux sources empoisonnées de Tolède, » en allant se faire initier aux sciences occultes des Arabes et des Juifs. D'après une autre conjecture, il aurait dans son adolescence, quarante ans auparavant, été le promoteur de cette croisade d'enfants dont l'issue fut si lamentable. Plusieurs le regardèrent comme l'agent secret du Soudan d'Egypte ; d'autres, avec plus de raison, comme un affilié des Manichéens hongrois et bulgares, qui tentaient par lui de venger les malheurs et de rétablir la fortune des Albigeois. Dans les deux hypothèses, la grande régente avait bien mérité du monde chrétien, en sauvant une fois de plus le royaume de France.

Douleur et résignation de S. Louis à la mort de sa mère.

50. C'est à Jaffa, pendant qu'il relevait cet ancien boulevard de la Palestine, abattu par les Sarrasins, que Louis IX reçut en 1253 la nouvelle des derniers bienfaits et de la pieuse mort de sa mère.

[1] Matth. Par., *Hist. Angl.*, ann. 1251.

Tous les historiens s'accordent à nous le représenter dans ce cruel moment, ainsi que dans les champs de bataille, comme le modèle des héros et des saints. Le légat du Saint-Siége, Odon de Châteauroux, cardinal évêque de Tusculum, se rendit auprès du monarque, avec l'archevêque de Tyr, l'un des conseillers intimes de Louis, et Geoffroi de Beaulieu, son confesseur et son biographe. A l'air de ses visiteurs, le prince comprit qu'ils venaient lui communiquer une importante et triste nouvelle. Avant de recevoir cette communication, il les mena de sa chambre à la chapelle attenante où résidait la divine Eucharistie. Ayant fermé la porte, il s'assit en face de l'autel, et les dignitaires ecclésiastiques avec lui. Le cardinal alors remit sous les yeux du prince toutes les faveurs dont Dieu l'avait comblé dès sa plus tendre enfance, et par dessus tout en lui donnant une mère à laquelle il était redevable de si nobles sentiments et d'une si pieuse éducation, une mère qui, dans l'administration et le gouvernement de ses états, avait déployé tant de dévouement et de sagesse. Ayant un moment gardé le silence, le prélat ne retint plus ses larmes et ses sanglots, quand il ajouta que cette illustre reine venait de mourir. Le religieux monarque poussa lui-même un cri déchirant, et, fondant en larmes, il s'agenouilla devant l'autel, les mains jointes « Seigneur mon Dieu, dit-il, je vous rends grâces de m'avoir accordé cette mère bien-aimée, cette reine incomparable, pour le temps jugé convenable par votre providence et votre bonté. Vous me dérobez donc maintenant sa présence corporelle. Il est vrai, Seigneur, que je la chérissais plus que toutes les créatures, comme elle le méritait si bien ; mais, puisque tel à été votre bon plaisir de l'appeler à votre gloire, béni soit à jamais le nom du Seigneur ! [1] » Rejetant les consolations humaines, sans en excepter celles des prélats les plus distingués, Louis voulut rester seul avec son aumônier et pria longtemps pour l'âme de sa mère. C'est un devoir qu'il n'omettra plus jusqu'à la fin de sa vie ; chaque jour, moins les dimanches et les fêtes solennelles, il fera célébrer la messe des morts en sa présence.

[1] GAUFR. E BELLOL., *Vita S. Ludov.*, cap. XXVII, XXVIII.

Départ du roi. Son attachement à la Terre-Sainte

51. Alphonse de Poitiers et Charles d'Anjou, ses deux frères, prirent les rênes du gouvernement ; ses deux fils aînés, qu'il avait laissés à la garde de Blanche en même temps que ses états, n'étaient pas encore en âge de gouverner en son nom. Mais Alphonse ne pouvait plus remplir lui-même un tel devoir, par suite des infirmités contractées dans la malheureuse expédition d'Egypte, Charles en était distrait par ses vues ambitieuses et ses intérêts personnels. La situation du royaume empirait de jour en jour ; force était au roi de retourner en Europe, s'il ne voulait compromettre l'honneur de sa maison et le bonheur de ses peuples. Les plus pressants appels et les prières les plus touchantes lui parvenaient incessamment de l'autre côté des mers. Il prolongea cependant d'une année son séjour en Palestine, relevant les murs de Sidon et de plusieurs autres places après ceux de Jaffa, travaillant sans relâche à ranimer le courage des chrétiens, à dissiper les préjugés des Infidèles. Ce ne fut pas sans un profond déchirement de cœur qu'il abandonna cette terre arrosée du sang d'un Dieu, et qu'il eût voulu racheter de son propre sang. Louis partit de Saint-Jean-d'Acre avec la reine Marguerite et ses derniers enfants peu de jours après la Pâques de l'année 1254, laissant un corps nombreux de chevaliers à la garde de la Terre-Sainte, ou de ce qui restait encore du royaume de Jérusalem. Il obtint du légat apostolique, qui demeura lui-même avec ces hommes dévoués, l'autorisation de conserver dans sa galère royale l'auguste sacrement des autels, ainsi que le droit pour ses chapelains d'y célébrer les saints mystères. Par ses soins et sous sa direction, un magnifique oratoire, composé de bois précieux, revêtu de riches étoffes d'or et de soie, avait préalablement été construit à l'endroit le plus convenable du navire [1]. Non seulement le pieux monarque se proposait en cela de satisfaire à sa dévotion personnelle, mais il voulait de plus pourvoir aux besoins spirituels des infirmes et des mourants, sans oublier les hommes valides, matelots et soldats, trop souvent éloignés des

[1] GUIL. NANG., *de Gest. S. Lud.* — MATTH. PAR., *Hist. Angl.* — BERNARD., *Chron. Rom. Pontif.*, ann. 1254. — GAUFR. E BELLOL., *Vita S. Lud.*, cap. XXIX, et alii.

pratiques religieuses, souvent déshérités de toute instruction concernant leurs intérêts éternels. Il ordonna que des exhortations régulières leur fussent adressées dans chaque vaisseau par les prêtres faisant partie du pèlerinage.

Périlleuse traversée. Confiance du saint.

52. Comme à l'égard des Sarrasins, lui-même devint un zélé missionnaire, et le plus heureux de tous. Que d'âmes égarées, n'ayant presque plus une étincelle de christianisme, ne ramena-t-il pas dans la voie du salut! Rien n'échappait à sa sollicitude ; il était partout en même temps, mettant la main aux soins des malades, veillant aux obsèques des morts « En vue de l'île de Chypre, raconte Geoffroi de Beaulieu, la galère royale alla donner contre une roche cachée par les flots, ou sur un banc de sable qui s'étendait au loin dans la mer. Un cri d'épouvante s'éleva de toutes parts ; on crut la carène entièrement défoncée et la mort imminente. Les passagers se lamentaient dans une étrange confusion, les marins eux-mêmes jugeaient la situation désespérée. Tous conjuraient le roi de passer sur un autre navire ; il se garda bien d'obéir à leurs supplications. « Si je quitte cette nef, dit-il, les cinq ou six cents personnes qu'elle transporte, et qui comme moi tiennent à la vie, à la famille, au pays natal, descendront sur les côtes de Chypre, et peut-être n'auront plus jamais l'espoir ou le moyen de revenir en France. J'aime mieux m'exposer avec les miens au danger du naufrage que me sauver sans eux. Nous sommes tous sous la main divine. » Autour de lui se pressaient ses enfants et leur mère, s'abritant sous sa protection ou voulant mourir avec lui. Le saint recourut à la prière et se prosterna devant l'autel, demandant au Dieu de l'Eucharistie de venir au secours de son peuple. Or nous devons penser, ajoute l'intime biographe, que le vaisseau fut délivré du péril par ses prières et ses mérites. Nous ne saurions autrement expliquer sa conservation [1]. Il rompit aussitôt l'obstacle et reprit la mer sans aucune lésion. » L'historien Joinville entre dans de plus grand détails, non moins édifiants que dramatiques, mais auxquels nous ne pouvons nous arrêter. Il parle aussi d'une hor-

[1] Gaufr. e Belloc., *Vita S. Lud.*, cap. xxx.

rible tempête que la flotte essuya quelques jours après, et qui parut devoir engloutir cette même galère royale déjà si rudement éprouvée. Ce fut de nouveau pour le monarque l'occasion de manifester sa résignation et sa piété, son zèle pour le salut de ses frères, sa puissante intercession auprès de Dieu. Il semblait dominer l'orage et commander aux éléments, comme un être d'une nature supérieure. Le péril extrême étant passé, il exhorta les nautoniers à purifier leurs consciences par la confession, en allant se jeter aux pieds des prêtres. « Pour faciliter l'accomplissement de ce devoir, moi-même, disait-il, je mettrai la main à l'œuvre, au gouvernail, aux rames, aux cordages, partout où besoin sera. »

Arrivée de Louis en France, à Paris.

53. Après dix semaines d'une traversée laborieuse et tourmentée, le navire portant le pavillon royal entra dans le port d'Hyères en Provence. Il y avait six ans révolus que Louis IX s'était éloigné de son royaume, si cher cependant à ce grand cœur. Il se porta sans retard vers le Rhône, parmi les transports de reconnaissance et de joie d'un peuple qui n'appartenait réellement à la couronne de France que depuis environ trente ans ; il passa le fleuve, entra dans le Languedoc, rétablit à Beaucaire les anciens droits de cette industrieuse cité, à Nîmes ensuite, à Narbonne enfin le consulat aboli dans les derniers temps par son frère Alphonse, l'héritier de Raymond VII. Pressé de revenir au cœur de ses états, il franchit les Cévennes, traversa le Gévaudan, l'Auvergne, le Berry, une partie de la Champagne et de l'Orléanais. Le 7 septembre, il fit son entrée à Paris avec une pompe qui répondait faiblement au bonheur de ses sujets, à leur incroyable enthousiasme, et contrastait visiblement avec la tristesse peinte sur son visage. Tous ceux qui l'approchaient eurent la même impression. A peine un léger sourire, imposé plutôt que spontané. « Ni les fêtes populaires, ni les discours flatteurs, ni les instruments de musique, comme parle Matthieu Pàris, ne pouvaient dissiper ce sombre nuage. Par moments il laissait échapper de profonds soupirs, tenait constamment ses yeux baissés vers la terre. L'humiliation se joignait à la douleur. Il attribuait à ses fautes personnelles les récents malheurs que le christianisme venait d'éprouver en Orient. Dans son exces-

sive modestie, le héros se regardait comme coupable, n'ayant pas été victorieux, quand il subissait les conséquences des prévarications d'autrui. La situation politique, morale et religieuse de l'Occident à son retour n'était pas faite pour alléger les chagrins et cicatriser les blessures qu'il rapportait de sa malheureuse expédition. Il alla déposer à Saint-Denis l'oriflamme, le bourdon et la panetière, mais non la croix, qu'il garda constamment sur son épaule, ne se tenant pas pour libéré de son vœu d'affranchir la Terre-Sainte, prêt à recommencer dans un temps meilleur et de meilleures conditions la croisade échouée.

Bonheur du royaume. Respect des étrangers.

54. Parmi ses invincibles aspirations pour le bien général de la chrétienté, sa présence fut pour le royaume une source de paix, une garantie de justice, un gage de sécurité, de respect et de gloire. Les ennemis du dehors furent immédiatement contenus et renoncèrent à leur dessein d'envahir la France. Le prétendant impérial, Guillaume de Hollande, ne menaça plus nos fontières du Nord. Au mois de mai de cette même année 1254, il périssait dans une bataille contre ses turbulents voisins les Frisons. Le roi d'Angleterre, Henri III, qui se tenait dans ses possessions de Guienne comme dans un poste avancé pour nous attaquer au Midi, ne songea plus qu'à rentrer dans son île. Redoutant les périls et les fatigues de la mer dans une saison orageuse, il demanda même à son suzerain la permission de passer à travers ses états pour gagner un port plus rapproché des côtes britanniques ; ce que Louis se garda bien de lui refuser. Bien plus, il vint à sa rencontre, l'accueillit avec les plus grands honneurs, lui témoigna la plus entière confiance. Dans un de leurs intimes entretiens, qui roulait sur l'expédition orientale, après avoir rappelé les dangers et les revers subis, le roi pèlerin prononça ces remarquables paroles : « Si tout semble avoir tourné contre moi, je vous en rends grâces, Dieu tout puissant ! En m'accordant la résignation dans l'infortune vous avez plus fait pour votre indigne serviteur que vous n'eussiez pu faire en lui soumettant l'univers. » Le même historien[1] observe que, depuis son retour

[1] MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1254. — INNOCENT. *Epist.*, XI, 360.

d'Asie, le pieux monarque se montra comme transformé dans ses sentiments et sa conduite. Jamais il n'avait cessé de pratiquer la vertu ; désormais il avançait à pleines voiles dans la sainteté proprement dite. « Autant l'or l'emporte sur l'argent, autant sa vie présente l'emportait sur sa vie passée. » Joinville parle dans le même sens, et presque dans les mêmes termes. Louis foulait aux pieds tout faste royal, le luxe et les délices ; ni vêtements somptueux, ni riches armures, ni mets recherchés. Derrière sa table étaient chaque jour rangés des pauvres appelés par lui ; il leur renvoyait d'une manière invariable tout ce qu'on lui présentait de plus délicat, et les congédiait avec une abondante aumône. Le frugal repas se terminait toujours par la prière, à laquelle présidaient ou prenaient part des prêtres tels que Vincent de Beauvais, l'encyclopédie vivante du treizième siècle, Thomas d'Aquin, le maître de la divine science, l'incarnation de la théologie.

Traités de Louis IX avec la Navarre, l'Aragon, l'Angleterre.

55. Non content d'édifier la cour par de tels exemples, Louis ne cessait d'employer tous les moyens en son pouvoir pour étendre au royaume entier cette même influence. Pendant son éloignement, malgré la vigilance de sa mère, et surtout depuis la mort de celle-ci, les représentants de l'autorité royale outrepassaient de plus en plus leurs droits, opprimant dans une égale proportion le peuple et l'Église. Il se hâta d'opposer une barrière à ces funestes exagérations, en faisant contrôler la magistrature ordinaire par des délégués supérieurs, qui rappellent les *Missi Dominici* de Charlemagne. Le pape Innocent, se référant à la Constitution d'Honorius, réclamait avec énergie l'indépendance du pouvoir spirituel et les justes libertés de l'Église, il menaçait de recourir à l'excommunication. Animé des mêmes sentiments, le prince désarma la main pontificale, et prévint ses coups en les rendant inutiles, en réprimant l'usurpation et corrigeant les abus. Il désarmait également ses adversaires politiques par sa prudence et sa bonté. Les liens qui si longtemps avaient uni la maison de France à celle de Champagne, et que de récentes dissensions avaient malheureusement relâchés, il les resserra par le mariage de sa fille Isabelle avec Thibaud II, qui venait, l'année précédente, de succéder au fameux

trouvère Thibaud sur le trône de Navarre. Plus tard il traitait avec le roi Jayme d'Aragon, qui renonçait à son ancienne suzeraineté sur les provinces du midi de la France, moins la seigneurie de Montpellier, pour laquelle même il se déclarait feudataire de Louis IX. Celui-ci par contre abandonnait la domination, depuis longtemps plus nominale que réelle, des rois Francs sur la Catalogne et le Roussillon. Un mariage entre le fils puîné du suzerain et la fille du puissant vassal scellait encore en 1258 ce traité favorable aux deux couronnes[1]. Moins heureux parut pour l'honneur et l'intégrité de la France celui que le pieux monarque conclut en 1259 avec Henri III d'Angleterre. Par un sentiment de délicatesse exagérée, il sacrifiait une partie des conquêtes de son aïeul Philippe-Auguste, mais en établissant les autres sur de plus solides fondements. Si l'Anglais, comme beau-frère de Louis, ayant épousé la sœur de la reine Marguerite, acquérait certains droits sur des enclaves telles que le Périgord, le Limousin, la Saintonge méridionale, l'Agenais et le Quercy, dont il devait toujours hommage, il se dépouillait absolument de ses traditionnelles prétentions sur la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou et la portion attenante de la Saintonge[2]. Les barons français, après avoir réclamé contre les concessions faites, ouvrirent bientôt les yeux, reconnurent la sagesse du monarque et louèrent son désintéressement.

§ VII. DERNIERS BIENFAITS D'INNOCENT IV.

Louis pacificateur. Conrad de Souabe perturbateur.

56. Cette admiration s'étendait à toutes les nations voisines ; l'intervention de Louis était sollicitée de toutes parts : il faisait régner la concorde ou la rétablissait, non seulement dans l'intérieur, mais aux frontières mêmes du royaume qu'il gouvernait. Il réconciliait coup sur coup le duc de Bretagne avec le roi de Navarre, dont la parenté n'avait pas arrêté les divisions, le comte de Châlons avec son fils le comte de Bourgogne, les Bourguignons encore avec les

[1] SURIT., *de Rep. Hisp.*, III, 49, 60.
[2] GUIL. NANG., *de Gest S. Ludov.* — MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1254, 125

Lorrains, le comte de Luxembourg avec celui de Bar, et beaucoup d'autres que nous ne pouvons énumérer. Ce qui ne laissait aucun espoir de pacification, c'était la lutte déjà plus que séculaire entre l'empire et la papauté ; celle-là portait sur le terrain des principes, non sur de simples intérêts. A l'ancienne querelle s'ajoutait l'ardente compétition des deux prétendants à la couronne impériale. Tandis que Guillaume de Hollande guerroyait au Nord sans résultat appréciable, toujours en butte aux mêmes hostilités, Conrad de Souabe, animé de l'esprit de ses aïeux, mêlant la ruse à la violence, venait à bout de ses ennemis ; sa domination s'étendait désormais à toute la Sicile : rien ne pouvait d'abord lui résister. Les armes matérielles et les foudres de l'Eglise semblaient devoir rester également impuissantes contre ce digne continuateur de Frédéric II : il brisait les unes et détournait ou dédaignait les autres[1]. Son jeune frère Henri, qui pouvait réclamer dans la suite une large part dans l'héritage paternel, avait naguère été victime d'une mort lugubre et prématurée. Commencée par le poison, d'après l'opinion commune, l'œuvre fatale s'était terminée par la strangulation ; et beaucoup regardaient Conrad comme le complice ou le promoteur de ce meurtre. Son frère illégitime, Manfred, investi de la principauté de Tarente, l'avait puissamment secondé dans son ambition et sa conquête ; à lui revenait une grande partie du succès. Conrad se l'était attaché dès le principe, en le comblant d'honneurs, en lui prodiguant les témoignages peut-être exagérés d'une sympathie fraternelle ; mais, quand il eut mis à profit ses talents et sa valeur dans une assez large mesure, il changea graduellement de conduite à son égard. Pas une occasion ne fut perdue, pas un moyen négligé pour miner la puissance et détruire la position de ce frère dans lequel il prévoyait un rival, sinon un maître. Sans enlever à Manfred sa principauté, Conrad mit la main sur le gouvernement de la province. Il en détacha même d'importantes cités, telles que le Mont-Saint-Ange, qui en était le boulevard, et Brindes qui la mettait en communication avec l'Orient et formait sa princi-

[1] INNOCENT. *Epist.*, XI, cur. 6.

pale richesse [1]. Il alla jusqu'à porter atteinte à l'essence du pouvoir souverain, en s'arrogeant l'administration de la justice.

Dernières agitations. Mort lamentable de Conrad.

57. Le prince avait une cour, d'habiles ministres, des serviteurs dévoués : le soupçonneux despote les exila tous, avec leurs familles, sans aucun ménagement, sans distinction d'âge ou de sexe. Ils se réfugièrent auprès de l'empereur grec Vatacius, beau-frère du prince de Tarente. Le roi somma l'empereur de les expulser immédiatement, comme s'ils mettaient en péril sa couronne. Manfred ressentait douloureusement chacun de ces coups, les blessures s'ajoutaient aux blessures ; mais il était dans la nécessité de dissimuler sa douleur, pour mieux conjurer sa ruine. S'il continuait à servir le tyran, c'était pour attendre le moment de la vengeance. En attendant, tombaient les dernières places qui restaient au pouvoir soit de l'Eglise Romaine, soit des Guelfes italiens. Une fois maître du royaume sicilien et de la Péninsule méridionale, Conrad reporta ses yeux et ses pensées vers l'empire teutonique. Il réunit une grande armée dans le but de passer en Allemagne, d'écraser son compétiteur et de subjuguer définitivement l'Eglise, réalisant ainsi le programme de ses pères et le sien, quand une maladie dont la gravité ne trompa personne ni lui-même, vint tout-à-coup l'arrêter au début de ses triomphes. Il mourut, en effet, dans la fleur et la force de la jeunesse, n'ayant que vingt-six ans, le 21 mai 1254 [2]. D'après tous les historiens, il succombait absorbé par une irrémédiable tristesse. Les accusations dont il se savait l'objet, notamment le meurtre de son frère, l'excommunication qui pesait sur lui, l'opinion publique dont il n'ignorait pas les intimes réprobations et les implacables arrêts, la conscience enfin de ses perfidies et de ses crimes avaient raison de son corps en même temps que de son âme. Plusieurs ont écrit que le poison aurait ajouté son action délétère à celle de toutes ces causes réunies ; et l'on soupçonna Manfred d'avoir vengé par là tant d'humiliations et d'injustices ac-

[1] Anonym., *de Reb. Conradi et Manfredi.*, Ms.

[2] Henr. Stero., *Annal.*, apud Canis., *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 273. — Monac. Pat., *Chron.*, lib. II. — Ricord., *Hist. Florent.*, cap. cxlvi. — Joan. Villan., *Istor. fiorent.*, vi, 44, et alii.

cumulées. En butte au désespoir, le mourant exhalait les malédictions et les blasphèmes, sans exprimer un véritable repentir ; il expira sans absolution sacerdotale ou pontificale[1]. Conrad ne laissait qu'un fils, âgé de deux ans à peine, nommé Conradin ou le jeune Conrad, célèbre dans l'histoire beaucoup plus par sa mort que par sa naissance. Eclairé par le sentiment paternel et ne craignant pas de se contredire lui-même, dans l'expression de ses dernières volontés, le roi léguait la tutelle de son enfant au Pape dont il n'avait pas reçu le pardon.

Son fils Conradin. Tutelle du Pape.

58. Innocent IV ne recula pas devant cette difficile et périlleuse mission. Conradin devint son pupille comme Frédéric II avait, un demi-siècle auparavant et dans les mêmes circonstances, été celui d'Innocent III. Le Pontife ne rencontra ni plus de secours ni moins d'obstacles. Un seigneur allemand, le margrave Berthold de Honebruch, s'étant assuré l'adhésion de ses compatriotes avec l'argent de l'état, et la faveur des deux derniers monarques par sa constante application à les servir dans leurs iniques et sanglants caprices, arguait du même testament pour saisir l'administration du royaume, à titre de régent ou de bailli, qui semblait emporter d'une manière directe le titre de tuteur. Cela n'empêcha pas l'astucieux ministre, lorsqu'il eut déjà mis la main sur tous les ressorts du pouvoir, d'envoyer des ambassadeurs à Rome pour obtenir d'Innocent qu'il prît sous sa direction le royal pupille. Ne se trompant nullement sur le sens et la valeur de cette démarche, Innocent répondit qu'il avait le droit, comme suzerain de la Sicile, et le devoir ainsi que la volonté, comme pasteur suprême de l'Eglise, de sauvegarder la position du jeune roi, si bien qu'il la retrouvât intacte quand il arriverait à l'âge de puberté, quand il devrait gouverner par lui-même. Il lui restitua d'abord par lettre pontificale la couronne de Jérusalem, que son grand-père avait

[1] On voulut cependant lui donner la sépulture ecclésiastique, avec la pompe accoutumée pour les souverains ; mais le feu prit au catafalque sur lequel on avait déposé son corps dans la cathédrale de Messine : tout fut réduit en cendres, l'Église seule resta debout, quoique gravement endommagée. Un poète du temps a dit : « Funere Conradus caruit tumuloque ; rebelli...»

acquise en épousant la fille du roi chevalier Jean de Brienne, et que son père avait ensuite perdue par ses prévarications et sa révolte insensée contre le Saint-Siége. Il lui restituait aussi dans le même acte solennel le duché de Souabe, le nom et l'héritage de ses aïeux, compromis dans la même révolte. La restitution était complétée en thèse générale par la réintégration de tous les droits que l'enfant pouvait prétendre soit en Germanie, soit en Sicile[1]. Pour appuyer cette grave détermination, Innocent nomma légat dans ce dernier royaume, avec les pouvoirs les plus étendus, Guillaume, cardinal diacre de Saint-Eustache, en lui promettant, soit en son nom soit en celui du Sacré-Collége, l'appui le plus constant et les secours les plus efficaces[2]. Le légat avait pour mission, non seulement de réprimer l'audace des rebelles et d'encourager la fidélité des bons par les moyens inhérents à son caractère ecclésiastique, mais aussi de recourir, s'il le fallait, aux armes temporelles, de consacrer à la levée des troupes, ainsi qu'à leur entretien, les revenus de la couronne et dans une juste proportion ceux même du clergé.

Opiniâtre rapacité des Teutons. Intrigues de Manfred.

59. La seule annonce de cette légation et des préparatifs qui l'accompagnaient fut le signal d'un heureux ébranlement dans toute la Sicile. Ceux qui gémissaient depuis si longtemps sous la domination étrangère, sous le joug odieux des Teutons, sentirent renaître leur courage, tendirent les mains aux délégués pontificaux, saluèrent avec transport leur prochaine délivrance. Le régent usurpateur Berthold comprit bientôt qu'il n'était pas de force à lutter contre un tel mouvement. Imposant silence à son amour-propre, sans renoncer à son ambition, il résolut d'abandonner pour le moment une charge qui menaçait de l'écraser. Il ne se borna pas à se démettre ; avec les autres seigneurs allemands implantés dans la Sicile et qui la dévoraient comme des oiseaux de proie, il déféra la régence au prince de Tarente, mais en gardant par devers lui ce qui restait du trésor royal. Echapper à l'autorité de l'Eglise, empêcher par tous les moyens possibles que l'Italie ne fût gouver-

[1] INNOCENT. *Epist.*, XII, cur. 15.
[2] INNOCENT. *Epist.*, XII, cur. 11, 12, 33.

née par des Italiens, ne rentrât en possession d'elle-même, c'était le but des conspirateurs étrangers. Ils firent valoir les plus belles considérations pour persuader le prince, qui ne demandait pas mieux que d'être persuadé : Manfred ne désirait pas autre chose, et nul ne l'ignorait. Tous lui prêtèrent hommage, Berthold le premier; tous lui jurèrent obéissance, pendant la minorité du jeune roi. Si Conradin mourait dans l'intervalle ou plus tard sans postérité, le royaume passerait à son oncle en vertu du pacte présent. Cette clause radiait d'un trait la suzeraineté pontificale et réalisait les longues espérances de Manfred. Nous le verrons anticiper les conditions posées, s'emparer de la couronne, en accréditant le faux bruit de la mort de son neveu. Ses propres richesses, à défaut du trésor royal détenu par le bailli démissionaire, furent immédiatement prodiguées pour étendre et consolider l'usurpation. De son côté, le Pape ne négligea rien pour l'arrêter à l'origine. Malgré son âge et ses infirmités, il n'hésita pas à s'éloigner de Rome ; Anagni lui paraissait un point d'observation commandé par les circonstances : il se transporta sur ce poste avancé. Dans la principale église de cette ville, devant le peuple réuni, il publia le plus sévère monitoire contre les conspirateurs, le margrave Berthold et le prince Manfred en tête. C'était le jour de l'Assomption, et le Pontife déclara solennellement que, s'ils n'avaient fait leur complète soumission à l'Eglise avant la Nativité de la Sainte Vierge, il frapperait leurs possessions d'interdit et leurs personnes d'excommunication, dans cette même église, avec la même solennité.

L'usurpateur frappé d'anathême. Son hypocrisie.

60. Ils ne tinrent aucun compte de cette menace ; elle fut ponctuellement exécutée. Pour la défense de la justice et l'accomplissement de ses devoirs, Innocent ne reculait pas devant la puissance, moins encore devant la fureur. De plus hautes têtes avaient ployé sous sa parole ; ses arrêts n'avaient-ils pas été récemment confirmés par celui dont il était le représentant et le mandataire? Sans perdre un instant, il écrivit à Guillaume de Hollande, l'empereur de son choix, non seulement pour lui communiquer la terrible sentence, mais aussi pour lui demander, ou plutôt pour lui

commander d'en assurer l'exécution dans les provinces germaniques, en dépouillant de leurs droits et de leurs biens, même héréditaires, les envahisseurs du royaume sicilien[1]. Il écrivit également à l'évêque de Spire, dans le but d'étendre l'exécution au domaine spirituel. Le mouvement en faveur de l'Eglise s'accentuait de plus en plus dans toutes les parties de la Sicile, principalement dans la Pouille, la Calabre et la Campanie. Les défections se multipliaient ; sentant sa position compromise, s'il continuait à lutter, Manfred se tourna lui-même vers le Souverain Pontife. Après avoir imploré son pardon et celui de ses partisans, il le conjura de prendre en main la cause de son pupille. L'intérêt de l'enfant royal, disait-il, était son unique mobile ; et cet intérêt, comme celui du royaume, il ne pouvait le sauvegarder que sous la protection et l'autorité du Saint Père. Il priait celui-ci d'entrer dans les états du jeune Conradin, de visiter au moins les provinces napolitaines, où l'attendait l'accueil le plus empressé, la soumission la moins équivoque, sauf les droits toujours reconnus, ajoutait-il sans insistance, du prince et du roi. Cette réserve aurait dû donner l'éveil au Pape ; elle rentrait dans la diplomatie de tous les tyrans vis-à-vis de la puissance ecclésiastique, dans la diplomatie surtout des Césars teutons. Innocent se départit de sa prudence ordinaire, affaibli peut-être par la maladie, ou comptant dominer les difficultés par sa présence. Après avoir accordé, par une lettre directe et personnelle, la plus généreuse absolution à Manfred, l'histoire dirait la plus imprudente ; après l'avoir confirmé dans ses fonctions de régent, mais comme vicaire du Saint-Siége, il s'avança jusqu'à Ceprano, sur la frontière, au pied du Mont-Cassin[2]. Le prince était venu le recevoir dans cette ville, et le conduisit jusqu'au pont du Garigliano, marchand à pied et tenant la bride de la haquenée pontificale, à la façon des têtes couronnées.

Innocent à Capoue. Manfred démasqué.

61. Innocent se rendit à Capoue, dont les sympathies et le dévouement pour l'Eglise Romaine s'étaient affirmés dans les combats et persistaient après la défaite. Les ambassadeurs des cités les

[1] INNOCENT. *Epist.*, XII, cur. 41, 42.

[2] ANONYM., *de Reb. Manfredi.*, ann. 1254.

plus importantes du continent accoururent pour lui rendre hommage et faire leur soumission. A toutes fut alors adressée une circulaire qui leur garantissait ou leur restituait leurs anciens droits, leurs bonnes coutumes, leurs légitimes libertés, en les engageant à suivre cet exemple[1]. Les ennemis antérieurs de la papauté rivalisaient d'empressement et de zèle avec ses plus fidèles serviteurs. Jusque-là tout succédait au gré du Pontife ; mais le mauvais état de sa santé le força de suspendre son voyage et de séjourner à Théano. Les dispositions du prince semblèrent avoir changé dans ce court intervalle, et probablement à cause de ce succès. Disons plutôt qu'il cessa de se contraindre. Un jour que le margrave Berthold et plusieurs seigneurs italiens se rendaient à la cour pontificale en pompeux appareil, accompagnés d'une imposante escorte, ils rencontrèrent sur leur chemin le prince de Tarente avec une partie de son armée. Cette dernière troupe, sans consulter le chef, dont elle connaissait trop bien les intentions, se jeta sur la première, qui ne s'attendait à rien de pareil, lui tua plusieurs hommes, parmi lesquels l'un des plus considérables et des plus zélés partisans du Pape. Le masque était violemment déchiré et le visage de Manfred en pleine lumière. Il s'enfuit à Nucéria, dont Frédéric II avait fait, à l'occasion et dans les circonstances rapportées plus haut, non seulement un repaire de Mahométans, mais encore un fort détaché du Mahométisme, au cœur même de la Chrétienté. Les portes lui furent spontanément ouvertes ; il entra dans le palais, et du balcon d'une fenêtre il harangua, comme un vulgaire tribun, le peuple entassé sur la place. La comédie eut le succès qu'elle eut à toutes les époques et qu'elle aura toujours : il protesta de son innocence, de son dévouement au roi, de son affection surtout pour la cité qui lui donnait asile et pour les généreux habitants à qui sa famille l'avait concédée ; les acclamations populaires ratifièrent chacune des paroles de l'orateur. On jura de soutenir sa cause et de marcher sous ses étendards. Les serments réciproques furent échangés en deux langues diverses et sanctionnés par deux religions opposées.

[1] INNOCENT. *Epist.*, XII, 244, 276, 284, 337, 353.

Innocent à Naples. Ses chagrins, sa mort.

62. Dans le premier élan d'enthousiasme, les trésors réunis à Nucéria par le second fondateur de cette ville et son successeur immédiat passèrent aux mains du prince. Il les prodigua pour gagner des partisans et lever de nouvelles troupes. La fascination de l'or sema la désertion dans l'armée pontificale, que commandait le marquis Othon, un homme de tête et de cœur, sous les ordres du légat apostolique, qui fut loin de montrer les mêmes qualités. Apprenant à Troja, sa résidence provisoire, que l'armée diminuée venait de subir un échec, peu décisif en lui-même, et que l'ennemi s'était emparé de Foggia, il prit soudain la fuite au milieu de la nuit, abandonnant ses bagages et trahissant sa mission. Il prit le chemin de Naples, mais avec une telle précipitation qu'il rejoignit Berthold, dépêché par lui la veille vers le pape Innocent, qui, malgré ses souffrances, s'était depuis quelques jours transporté dans cette capitale. A leur arrivée, ils le trouvèrent mort. L'épouvante causée par la défaite s'ajoutant à l'affliction d'une aussi grande perte, tout sembla d'abord perdu. Les cardinaux et les autres membres de la curie romaine ne songeaient qu'à partir pour retourner en Campanie. Ce fut uniquement sur les reproches, les conseils, les encouragements et les instances du Margrave, qu'ils consentirent à rester, afin de procéder à l'élection d'un nouveau pontife, avec le calme, la promptitude et la dignité qu'exige un pareil office et qu'imposait la situation. Les historiens diffèrent sur le jour, quelques-uns même sur l'année de la mort d'Innocent IV. Matthieu Pâris et Henri Stéro sont ceux qui déterminent la date de la manière la plus assurée : l'un porte le 8 décembre, l'autre le 7 [1]. L'encyclique d'Alexandre IV, successeur d'Innocent, tranche cette légère divergence et donne raison au dernier. « Après que le pape Innocent, de très-heureuse mémoire, eut expiré le 7 des ides de décembre dans le royaume de Sicile, à Naples, passant de l'étroite et ténébreuse prison du corps à l'immense et lumineux palais du ciel, pour aller recevoir la récompense de ses mérites, le repos éternel après les incessants labeurs qu'il avait soutenus avec tant de cou-

[1] MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1254. — HENR. STERO., *Annal.*, apud CANIS *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 274.

rage, pour l'honneur, le bien et la liberté de l'Eglise ; quand eurent été célébrées ses funérailles selon sa dignité, les cardinaux se réunirent pour procéder sans retard à l'élection de son successeur[1]. »

63. Nous reviendrons à cette encyclique ; disons auparavant que les préjugés et les passions ont vivement discuté cette heureuse mémoire d'Innocent IV, ce qui prouve déjà l'importance de son pontificat ; et faisons-nous une juste idée, autant que possible, de la valeur des attaques dirigées contre lui. Ce pontife, n'hésite pas à dire Thomas de Catimpré, fut atteint par la vengeance céleste et subitement frappé de paralysie, au point de perdre la parole, pour avoir retiré les priviléges des Dominicains et des Franciscains. — Le grand historien de ce dernier Ordre, auquel lui-même appartenait, Wadding, réduit à néant cette insinuation dans ses Annales. Il importe de le citer textuellement, et pour plus d'une raison : « Ce pape défendit aux Ordres religieux, en vertu de la sainte obéissance, d'ouvrir aux paroissiens d'autrui leurs églises ou leurs oratoires pour les offices divins, les jours de dimanches et de fêtes ; d'entendre les confessions de ces mêmes fidèles sans la permission de leurs légitimes pasteurs ; de prêcher, soit d'une manière régulière, soit par accident, à l'occasion d'une solennité, dans leurs propres sanctuaires, pendant la durée de l'office paroissial ; d'annoncer la parole évangélique, pour n'importe quel motif, dans les autres églises, à moins d'être spontanément invités ou librement autorisés par le titulaire ; jamais, quand l'évêque diocésain, ou quelqu'autre à sa place, doit prêcher dans la même cité, surtout dans la cathédrale. S'il arrivait que les religieux eussent le droit, pour un cas particulier et dans les conditions requises, d'ensevelir chez eux un mort qui n'aurait pas été de leur juridiction, ils devraient s'empresser d'acquitter, sans attendre un avis préalable, dans huit jours au plus tard, la part canonique de cette sépulture, entre les mains des prélats ou du prêtre à qui cette portion revient. Quiconque méconnaîtrait ces défenses, encourrait par le seul fait les censures ecclésiastiques[2]. » Un esprit impartial

Sa conduite envers les Ordres religieux

[1] ALEXAND., *Epist.*, I, 2.
[2] LUC. WADDING., *Annal. Minor.*, eodem anno.

peut-il trouver là quelque chose de répréhensible, ou même d'étonnant ? De telles dispositions ne sont-elles pas la loi commune ? Si les Ordres religieux forment dans la milice sacrée de vaillants et précieux auxiliaires, le clergé diocésain et paroissial n'en constitue-t-il pas les cadres permanents ? Le Pontife n'a voulu que mettre ces derniers hors d'atteinte, sans en porter aucune aux premiers.

Vérité rétablie. Légende calomnieuse.

64. Du reste, son affection pour les disciples de saint Dominique et de saint François, ne saurait être l'objet d'un doute. Constamment il les avait employés dans les plus importantes missions [1]. Selon les tendances qui se manifestent à chaque époque, un gouvernement éclairé doit agir ou réagir sur les forces combinées dont il dispose, pour en sauvegarder l'application, l'équilibre et l'intégrité. S'il est permis de louer Grégoire IX d'avoir accordé les priviléges dont nous parlons, puis Alexandre IV de les avoir rétablis, le Pape intermédiaire, Innocent, n'est nullement blâmable de les avoir momentanément restreints en vue de maintenir intacte la constitution même de l'Eglise. Quant à ce que dit l'historien cité sur le caractère subit et foudroyant du mal auquel le Pape succomba, sur le mutisme en particulier dont il aurait été frappé à sa dernière heure, tous les documents contemporains, toutes les dépositions des témoins oculaires s'accordent à le démentir. Nous avons remarqué la marche progressive de la maladie, et jusqu'au dernier soupir, le mourant ne cessa d'adresser à son entourage les plus pieuses exhortations, à Dieu les plus ferventes prières. Matthieu Pâris, quand il s'agit d'un pape, ne pouvait rester en arrière d'un auteur d'ordinaire plus bienveillant ; il a sa légende calomnieuse, il en a même deux. C'est d'abord un évêque, Robert de Lincoln, mort excommunié, et privé partant de la sépulture ecclésiastique, qui serait revenu trouver Innocent dans le sommeil et l'aurait frappé de sa crosse ; d'où le mal dont celui-ci mourut. Le moine anglais raconte ensuite avec autant de raison et non moins de sérieux la vision nocturne d'un cardinal qu'il ne nomme pas, « pour ne point le com-

[1] THOM. CATIMPRAT. II, 10, num. 21.

promettre, ajoute-t-il. Dans la semaine même où décéda le Pontife, ce haut dignitaire romain se vit en songe transporté dans le ciel. Le Seigneur était assis sur son trône, ou mieux sur son tribunal. A sa droite se tenait debout la bienheureuse Vierge sa mère ; à sa gauche, une vénérable matrone à l'aspect imposant et majestueux, portant dans ses bras un édicule, au frontispice duquel rayonnait en lettres d'or ce mot *Ecclesia*. Devant le Souverain Juge, était agenouillé, les mains jointes, le malheureux pape Innocent, demandant grâce, et non justice. — Justice, et non grâce, répondit aussitôt la vénérable matrone. Trois chefs d'accusation s'élèvent contre lui : cette Eglise que vous avez faite libre et reine en la fondant par votre sang, il en a fait la dernière des servantes ; elle était le salut des pécheurs, et la voilà devenue l'asile des tabellions ; elle reposait sur la foi, l'innocence et l'équité, il a miné cette triple base. »

65. L'auteur reconnaît incidemment que la vision pourrait n'être que fantastique ; mais le trait empoisonné n'en est pas moins décoché contre le Pape. Or, pour résumer son pontificat, on n'aurait pas de meilleur programme que le contre-pied des accusations énumérées. Et d'abord, il aurait asservi l'Eglise, celui qui combattit toujours pour ses libertés, en Allemagne, en France, en Italie, en Espagne, en Orient, contre tous les genres de despotisme, et notamment contre des ennemis tels que Frédéric et Conrad? Il aurait spéculé sur les revenus ecclésiastiques, celui qui les sacrifiait en toute occasion jusqu'à l'impopularité, jusqu'à l'imprudence, pour subvenir aux besoins de la Chrétienté dans toutes les parties du monde? Il aurait enfin compromis les intérêts de la foi, délaissé la cause de la justice, secondé la dépravation des mœurs, ce Pontife que nous avons vu constamment en lutte contre les idôlatries du Nord, l'hérésie manichéenne, le sensualisme musulman, la décadence monastique, les abus du pouvoir, les excès populaires? On ne s'étonnera pas que les Centuriateurs de Magdebourg soient tombés sur la fable de Matthieu Pâris comme sur une proie, malgré

Autres calomnies réfutées. Éloge vrai.

[1] MONAC. PAD., *Chon.*, lib. II.

le mysticisme exagéré dont elle est empreinte; mais en l'adoptant, en l'exploitant contre l'Eglise, ils n'en augmentent ni la signification, ni la portée. Tous les autres documents de l'époque concourent à nous montrer Innocent IV comme un saint dans la vie et dans la mort. Nous y voyons qu'il laissa des regrets universels au sein du catholicisme et que des guérisons extraordinaires eurent lieu sur son tombeau. Sa dépouille mortelle fut déposée dans la cathédrale de Naples. Quelques années plus tard, fut gravée sur la pierre sépulcrale une inscription contre laquelle viennent se briser toutes les calomnies contemporaines ou posthumes[1].

[1] Voici cette épitaphe : « Innocentio IV Pontifici maximo de omni Christiana republica optime merito, qui Natali S. Joannis Baptistæ an MCCXLIII Pontifex renuntiatus, die Apostolorum principi sacra coronatus : cum purpureo primus pileo cardinales exornasset, Neapolim a Conrado eversam statui pristino restituendam curasset innumerisque aliis præclare et prope divine gestis, Pontificatum suum quam maxime illustrem reddidisset, anno MCCLIV decessit.

« Annibal de Capua archiep. Neapolitanus in sanctissimi viri memoriam abolitum vetustate epigramma restituit. »

CHAPITRE V

SOMMAIRE.

PONTIFICAT D'ALEXANDRE IV (1254-1261)

§ I. PREMIERS ACTES DE CE PONTIFICAT.

1. Election d'Alexandre IV. Sa première encyclique. — 2. Le nord et le midi de la péninsule italique. — 3. Manfred toujours en lutte avec l'Église. — 4. Edmond d'Angleterre appelé vainement au trône de Sicile. — 5. Ezzelin combattu. Usurpations réprimées. — 6. Discipline ecclésiastique. Repenties instituées. — 7. Canonisation de Ste Claire. Bulle. — 8. Fin de la bulle. Stigmates de S. François.

§ II. LES ÉTATS CHRÉTIENS A CETTE ÉPOQUE.

9. Obstination des Manichéens. Zèle de Louis IX pour la foi. — 10. Compétitions. Armagh et Tuam. Bourges et Bordeaux. — 11. Alphonse III de Portugal. Alphonse X de Castille. — 12. Un successeur de Rodrigues Ximénès. — 13. Le polonais Boleslas. Le lithuanien Mendog. — 14. Le roi de Bohême, Othocar. Le légat Jacques de Troyes. — 15. La Palestine aux abois. Suprême appel du Pape. — 16. Empire d'Orient. Vatacius frappé d'une maladie mortelle. — 17. Causes de cette maladie. Un nouvel Ambroise.

§ III. LE PONTIFE DOMINE LA SITUATION.

18. Guillaume de Hollande tué par les Frisons. — 19. La persécution au Nord. Vigueur pontificale. — 20. Moyens de persuasion. Influence d'un martyr. — 21. Mot sublime de Louis IX. S. Richard de Chichester. — 22. Perpétuelles tergiversations du roi d'Angleterre. — 23. Manfred au Sud. Ezzelin au Nord.

§ IV. EMPIRE ROMAIN ET PEUPLES DU NORD.

§ V. ENNEMIS DE L'ÉGLISE ET DE LA RELIGION.

§ VI. DIFFICULTÉS ET PÉRILS.

§ VII. FIN D'ALEXANDRE IV.

§ VIII. CHUTE DE L'EMPIRE LATIN D'ORIENT.

§ IX. L'OCCIDENT ÉBRANLÉ.

§ I. PREMIERS ACTES DE CE PONTIFICAT.

Election d'Alexandre IV. Sa première encyclique.

1. Treize jours seulement d'interpontificat, et les cardinaux réunis à Naples portèrent leurs suffrages sur Raynald ou Réginald, évêque d'Ostie, chef du Sacré-Collége. Il appartenait à la noble famille des comtes de Ségni, comme les deux grands papes Innocent III et Grégoire IX [1]. Né dans la ville d'Anagni, domaine héréditaire et séjour habituel de ses pères, il y reçut un canonicat dès son entrée dans la carrière ecclésiastique, et le garda longtemps [2] ; ce qui prouve déjà, vu sa condition sociale, à quel point il poussait l'abnégation et la modestie. On pouvait cependant lui prédire de plus hautes destinées, soit à raison de ses qualités et de ses vertus, soit quand il fut l'objet d'une guérison miraculeuse par l'intervention de l'illustre martyr saint Stanislas de Cracovie. Matthieu Pâris lui-même, cet incorrigible détracteur des Pontifes Romains, ne refuse pas à celui-ci quelques éloges, sans oublier toutefois de les mitiger et de les restreindre. L'esquisse qu'il en a tracé peint moins le modèle que le peintre. « Innocent IV étant mort, on lui donna pour successeur un homme de nature assez bienveillante et de sincère piété, adonné à l'oraison, rigide dans sa conduite, austère et mortifié, mais accessible à la flatterie, enclin aux suggestions de l'avarice. C'était l'évêque d'Ostie, neveu du pape Gré-

[1] ALEXAND., *Epist.*, III, 778.
[2] ALEXAND., *Epist.*, IV, 234.

goire, qui l'avait promu à l'épiscopat. Il reçut le nom d'Alexandre. Aussitôt après son élection, il écrivit à tous les prélats du monde catholique, leur demandant humblement de prier pour lui, si bien que le Seigneur lui donnât de gouverner dignement son Église, d'être en réalité le successeur de Pierre et le vicaire de Jésus-Christ[1]. » L'historien parle de l'encyclique où le Pontife élu rend hommage à la sainteté de son prédécesseur. Cet éloge suit un grave et solennel préambule sur les tristes conditions de l'existence humaine, que semble rappeler douloureusement au Pontife étonné le contre-coup de son élévation même. Il continue : « Quand, après après avoir invoqué l'Esprit-Saint, on eut émis les votes, il se trouva qu'ils étaient en notre faveur, ou plutôt à notre désavantage ; l'obéissance nous convient mieux que le commandement, surtout le commandement suprême. Mettant alors en regard l'étendue de notre faiblesse et la pesanteur du fardeau, l'éclat de la distinction et la profondeur de notre indignité, nous fûmes saisi d'une crainte indicible ; un tremblement soudain s'empara de notre corps, le sang se glaça dans nos veines. Nous ne voulions pas accepter le souverain pontificat, nous implorions la pitié de nos frères : ils restent sourds à notre voix, insensibles à nos larmes... Pour ne point paraître lutter contre Dieu, pour n'être pas une occasion de scandale ou de schisme, force nous est de céder... » Vient ensuite le touchant appel adressé par Alexandre à tous ceux dont il est devenu le chef et le serviteur.

Le nord et le midi de la péninsule italique

2. Comptant sur ces prières fraternelles, mais sans en attendre le résultat, il se mit à l'œuvre dès le premier jour avec un courage qui ne se démentira plus jusqu'au dernier ; et cette œuvre, dans la pensée comme dans l'exécution, était bien celle de son prédécesseur : on eût dit que le gouvernail de la barque de Pierre n'avait pas changé de main. Il commença par témoigner sa reconnaissance aux intrépides champions de l'Eglise en Italie. L'abbaye du Mont-Cassin, qui, sauf quelques rares défaillances, s'était constamment montrée le boulevard religieux de la politique pontificale, vit

[1] MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1254.

aussitôt confirmer les droits et les priviléges qu'elle tenait de l'empereur Henri VI et de la reine Constance [1]. Les Génois, dont la fidélité n'avait pas été prouvée d'une manière moins généreuse, reçurent les plus amples immunités dans les Etats Romains, le duché de Spolète, la Marche d'Ancône, l'Etrurie et la Sicile [2]. Il est vrai qu'à l'autre extrémité de la Péninsule, les concessions accordées devaient subir un point d'arrêt, l'autorité légitime s'y trouvant ébranlée par l'usurpation et la violence. Après sa victoire de Foggia, Manfred s'était hâté d'étendre ses conquêtes, exploitant avec habileté l'ambition de ses auxiliaires et la terreur de ses ennemis. S'il n'avait rien osé tenter du côté de Naples, pour empêcher l'élection ou s'emparer du nouveau Pontife, il s'était jeté sur l'Apulie, ravageant les campagnes, enlevant les cités, ou les réduisant en cendres quand elles essayaient de lui résister. Jean-le-More, son ancien partisan, devenu celui du Pape, tombait alors sous le fer des Sarrasins, probablement ses congénères. Restait le margave Berthold, en qui s'était opérée la même conversion. Alexandre le nomma grand Sénéchal du royaume de Sicile, dignité que le Teuton avait eue déjà sous Conrad; pour l'attacher de plus en plus à la cause pontificale, il combla d'honneurs ses deux frères, Otthon et Ludovic. Non content d'appeler à lui ces hommes de guerre, il remplaça le légat Guillaume de Saint-Eustache, évidemment inférieur à sa position, par le cardinal diacre Octavien, du titre de Sainte-Marie *in Via-Lata*, dont le caractère parut doué d'une toute autre énergie [3]. A celui-ci fut adjoint un frère Mineur appelé Ruffin, aussi recommandable par son habileté dans les affaires, que par son dévouement à la religion. Octavien et Berthold se concertèrent pour lever une armée capable de tenir tête à Manfred, dans le cas où ce dernier n'écouterait ni la prudence, ni la justice.

Manfred toujours en lutte avec l'Eglise.

3. Pour éviter l'effusion du sang, si c'était possible, deux Italiens de haute distinction, parents même du prince, Thomas comte d'A-

[1] Alexand., *Epist.*, I, 8.
[2] Alexand., *Epist.*, I, 51.
[3] Anonym., *Rer. Sicil.*, num. 17 et seq.

cerra et Riczard de Filangéri, s'entremirent d'abord, soit de leur propre mouvement, soit à l'instigation et sur les instances de plusieurs cardinaux. Ils demandaient simplement au Prince d'envoyer, comme tous les autres souverains, une ambassade au nouveau successeur de saint Pierre ; Manfred repoussa leur proposition, ne voulant pas aliéner son indépendance, qu'il dissimulait sous l'apparente royauté de son neveu Conradin. Après cela, ce fut un évêque qui vint le sommer, au nom du Pape, d'avoir à comparaître devant lui dans la prochaine fête de la Purification, pour rendre compte et des meurtres qu'il avait commis et des attentats contre l'Eglise Romaine. Le révolté n'obéit à cette sommation que par une lettre dans laquelle il se disculpait très-bien, dit son obséquieux historiographe, très-mal disent tous les autres documents contemporains. Toujours est-il qu'il refusait de se soumettre. Il ne parut céder qu'aux représentations d'un ancien ami, maître Jourdain, l'un des notaires apostoliques ; mais, pendant que ses délégués traitaient cauteleusement de l'union et de la paix auprès du Souverain Pontife, lui s'emparait violemment d'une place pontificale, et menaçait par cet audacieux coup de main, la sécurité du Pontife lui-même. Aucun avertissement, aucune raison n'eût pu lui faire lâcher prise ; il y fut contraint par la nouvelle d'un grave échec subi par son armée aux environs de Brindes. Dès lors, il se porta de ce côté, dans l'espoir de réparer cette défaite. Ne l'ayant pu que par d'inutiles dévastations, il menaça la Calabre. Le moine Ruffin avait tout disposé sur ce point, avec le concours des habitants de Messine, pour tenir tête à l'envahisseur. Le margrave Berthold, commandant les troupes du Pape, s'avançait en même temps pour lui barrer le passage, quand il se disposait à gagner Nucéria. Manfred rompit le cercle qu'il voyait se former autour de lui, passa sur le corps de ses adversaires, et de nouveau fut accueilli dans la cité sarrasine. Vainement on résolut de l'assiéger, l'épidémie décimait les troupes pontificales, la fidélité de Berthold chancelait, une trahison semblait imminente. Le légat Octavien, démentant les plus belles espérances, entra dans la voie des accommodements; il finit par traiter avec le prince rebelle, mais à des condi-

tions que celui-ci n'aurait pu jamais obtenir sans une victoire décisive.

Edmond d'Angleterre appelé vainement au trône de Sicile.

4. Il ne s'agissait plus ni de réparation, ni de rétractation : le fils illégitime de Frédéric restait, sous prétexte de régence, le maître absolu du royaume et du roi, complétement libre d'exploiter la Sicile à son gré, de s'asseoir même sur le trône, dès qu'il jugerait le moment venu. Les droits de l'Eglise ne figuraient au traité que d'une manière illusoire ; au fond ils étaient annihilés, comme ceux des seigneurs territoriaux et des populations italiennes. A titre de Suzerain, pas plus qu'à celui de Pontife, Alexandre ne pouvait accepter cet accord désastreux, cette convention léonine ; il s'y déroba par un acte de suprême autorité, par un moyen extrême, il est vrai, mais que la situation rendait nécessaire. A l'exemple de son prédécesseur Innocent, il se tourna vers l'Angleterre qui, dans les derniers temps surtout, avait donné tant de preuves de dévouement à la papauté. Il offrit la couronne des Deux-Siciles au jeune prince Edmond, l'un des fils d'Henri III, pour éloigner à jamais une race de persécuteurs et de schismatiques. La proposition fut agréée par le monarque anglais, et les négociations ne semblaient rencontrer aucun obstacle. Nous n'avons pas à rappeler les conditions[1] ; elles étaient à peu près celles qu'avaient auparavant acceptées le frère du roi, Richard de Cornouailles : elles ne devaient pas mieux aboutir, le dénouement sera le même. C'est à l'âge de quinze ans que le candidat royal prendrait possession de son trône ; mais, dans la pensée d'Alexandre et selon les termes du traité, l'Angleterre allait immédiatement diriger par mer vers les côtes de la péninsule italique, une armée capable d'y rétablir la paix et d'en expulser les constants ennemis de l'Eglise[2]. Or cette armée, toujours attendue, ne quittera jamais les rivages britanniques, tant à cause des troubles intérieurs que des irrésolutions du monarque. C'est quand tout espoir aura disparu, que le Pape tournera de nouveau les yeux et portera son choix sur le frère du roi de France, Charles d'Anjou, comme nous le verrons dans la suite. Si l'Italie su-

[1] Ext. Lib. *Privileg. Rom. Eccl.*, tom. II, pag. 113.
[2] *Chron. Vallicel.*, Ms signat. XII, pag. 57.

bissait au Midi les insolents caprices et les insatiables rapacités de la domination étrangère, elle était au Nord déchirée par de cruelles dissensions et par une tyrannie plus révoltante encore d'un Italien.

Ezzelin combattu. Usurpations réprimées.

5. Bravant les foudres de Rome, la réprobation du monde entier, les sourdes menaces et les gémissements des populations affolées, Ezzelin da Romano poursuivait le cours de ses attentats ; il multipliait de jour en jour le nombre de ses victimes, protégeait les plus infâmes hérésies, n'épargnait pas même les membres de sa famille. Soupçonneux comme tous les tyrans, il voyait partout des conspirations et des piéges ; celui dont il voulait se débarrasser était un traître ou bien un conspirateur [1] : pas d'autre variante dans les accusations qui servaient de prétexte à sa barbarie. On n'osait plus lutter contre le monstre ; son frère Albéric, catholique sincère, semblait-il homme de cœur et de main, osa seul entreprendre de relever l'honneur de son sang et de délivrer sa patrie. Le Pape lui prodigua les encouragements et le mit à la tète d'une croisade intérieure. Il nomma de plus pour légat dans les provinces ravagées, l'Insubrie, la Romaniole, la Marche de Trévise et l'Emilie, un vaillant et sage prélat, Philippe archevêque élu de Ravenne. Il écrivit en même temps à tous les évêques de ces malheureuses contrées pour les engager à soutenir de tout leur pouvoir cette nécessaire et périlleuse mission [2]. La lutte engagée sera semée de dramatiques incidents, offrira de terribles péripéties, mais finira par la chute du monstre, par l'affranchissement du peuple chrétien et le triomphe de la foi catholique. La discorde venait d'éclater à Milan et menaçait de ruine cette puissante cité qui semblait porter en elle-même la gloire et la liberté de l'Italie. Alexandre intervient encore par un prélat non moins distingué, l'évêque de Bologne, qui saura commander aux passions déchaînées, à force de prudence et de vertu. Les habitants de Bergame, qui s'étaient jetés dans le parti de Frédéric, témoignaient à la même époque un vif repentir et se prosternaient

[1] Monac. Patav., *Chron.*, lib. II.
[2] Alexand., *Epist.*, II, 7.

aux pieds du Saint-Siége : ils étaient réconciliés et réhabilités par la magnanimité du Pontife. Les Mantouans envahissaient les possessions de ce même Siége, étendaient leur domination et leur rapacité sur les peuples voisins ; par des lettres empreintes d'une vigueur toute apostolique, Alexandre les obligeait à rentrer dans les bornes du devoir et dans les limites de leur puissance, en les menaçant d'excommunication s'ils les franchissaient de nouveau [1].

6. La discipline ecclésiastique n'appelait pas moins son zèle et son attention. Les évêques élus furent astreints à se faire sacrer avant le terme de six mois, et d'exercer aussitôt leur charge pastorale, de peur qu'un plus long interrègne ne tournât au préjudice du troupeau. Il veillait avec la même sollicitude au choix des candidats, voulant, selon les anciennes traditions, que les plus dignes fussent seuls préposés au gouvernement des Eglises, mais sachant aussi contraindre à recevoir le fardeau ceux qui le repoussaient par un excès de crainte ou de modestie. Le frère Mineur Albert, que sa culture intellectuelle et son éminente piété venaient d'appeler au siége épiscopal de Trévise, déclinait cette dignité, s'obstinait à rester dans sa cellule ; le chef suprême de l'épiscopat prononça d'une voix impérative la parole sacrée : *Ascende superius*, le jugeant d'autant plus digne de cet honneur qu'il s'en déclarait indigne [2]. Le désordre des mœurs, qui suit toujours le relâchement de la discipline, s'était depuis quelque temps glissé dans la Corse et la Sardaigne ; à l'archevêque de Cagliari fut donné le titre de légat avec mission spéciale de tout réformer sur le modèle du christianisme le plus pur. Dans la ville même de Rome pullulaient les femmes perdues. Il est vrai qu'alors la dépravation ne s'alliait pas à l'incrédulité ; quoique profondément endormie, la conscience n'était pas morte : beaucoup de ces infortunées manifestaient le désir de briser leurs liens, d'échapper à leur dégradant esclavage. Emu de pitié, touché de miséricorde, comme le bon Pasteur, Alexandre leur fit donner un asile, réunit les brebis égarées à la Minerve

Discipline ecclésiastique Repenties instituées.

[1] ALEXAND., *Epist.*, I, 401, 539.
[2] ALEXAND., *Epist.*, I, 292, 558, 598.

d'abord, puis à l'église de Saint-Pancrace[1]. Il poursuivait éminemment la lutte contre la corruption en plaçant la virginité sur les autels, en canonisant la bienheureuse Claire, l'imitatrice et l'émule de saint François, quand deux ans à peine s'étaient écoulés depuis la mort de l'illustre vierge.

Canonisation de Ste Claire. Bulle.

7. Le Pontife résume sa vie dans l'acte même de canonisation. « Dès son enfance, dit-il, elle méprisait le monde et le foulait aux pieds pour s'élancer aux réalités supérieures ; elle gardait intact l'inappréciable trésor de la chasteté, se livrait sans interruption à l'exercice de la prière, édifiait le prochain et rivalisait avec les anges autant par sa charité que par sa modestie. Cette précoce saintete ne pouvait échapper aux regards de son entourage et parvint aux oreilles de François. Il exhorta la jeune vierge à rompre absolument avec le siècle pour s'attacher uniquement à Jésus-Christ. De semblables conseils répondaient trop bien à ses intimes aspirations pour qu'elle ne s'y montrât pas docile. Elle vendit ses biens, selon le mot de l'Évangile, aussitôt qu'elle en eut la possibilité, donna tout aux pauvres, et plus pauvre qu'eux alors, se retira dans une Église champêtre, le vrai sanctuaire de la pauvreté, où le grand serviteur de Dieu l'admit à la vie religieuse, En vain ses parents voulurent l'en arracher ; elle étreignait l'autel avec une force invincible : on dut l'abandonner à sa sublime vocation. De là, le saint patriarche la transféra dans l'église de Saint-Damien, qui devint le berceau de l'Ordre auquel elle donna son nom, admirable complément de la création franciscaine. » Les sœurs que la providence lui destinait formèrent avant peu de temps une nombreuse famille, qui devait se propager dans toutes les régions du monde catholique. Voici par quels traits le Pontife nous peint cette glorieuse mère au milieu de ses enfants : « Son corps était sur la terre, son âme habitait déjà le ciel ; modèle de patience, de douceur et d'humilité, elle faisait régner autour d'elle la plus parfaite harmonie, la charité la plus tendre ; elle gagnait tous les cœurs par l'aménité de son caractère et la suavité de ses discours.

[1] Ibid. 651, 721.

Sévère pour elle seule, elle était pour les autres d'une intarissable bonté. La terre nue, ou simplement recouverte de sarments, lui servait de couche, un tronc noueux lui servait d'oreiller. Quoique toujours valétudinaire, mais d'autant plus forte par l'esprit, elle n'avait qu'une vile et grossière tunique. Sous son vêtement extérieur, plutôt fait pour mortifier une chair délicate que pour la garantir, elle portait un rude cilice. Son jeûne était perpétuel ; trois jours dans la semaine, les lundi, mercredi et vendredi, elle ne prenait d'aliments d'aucune sorte.

8. « Durant plusieurs années, ne pouvant plus quitter son lit de douleur, elle obligeait ses compagnes à la mettre sur son séant, à l'étayer en quelque sorte, afin de pouvoir travailler de ses mains et de ne pas rester oisive, quoiqu'infirme et souffrante. Elle confectionnait alors pour les Églises pauvres les corporaux et les autres linges servant à la célébration des saints mystères. Jamais elle ne consentit à recevoir un bien, une propriété quelconque, au nom même de sa communauté. Ce n'est pas seulement la pauvreté personnelle qu'elle entendait avoir embrassée, c'est de plus la pauvreté collective ; notre prédécesseur Grégoire IX, d'heureuse mémoire, ne parvint pas à lui faire accepter qu'il dôtat convenablement son monastère[1]. » Après avoir rappelé les héroïques vertus, la bulle de canonisation rappelle aussi les éclatants miracles de la sainte, et justifie par là le décret solennel porté par le Souverain Pontife, avec l'approbation de ses frères les cardinaux, aux applaudissements de l'Eglise catholique. S'étant entouré des mêmes précautions par une seconde encyclique,il consacra le souvenir des stigmates de saint François, moins pour rehausser l'honneur du grand patriarche, que pour ranimer la piété des chrétiens envers les mystères de la Rédemption et leur amour pour le divin Rédempteur. Il confirme le miracle autant par son témoignage, que par son autorité. Dans sa première jeunesse, il avait vu le Saint,quand celui-ci tendait vers la fin de sa carrière, illuminé déjà des splendenrs de l'immortalité. Il retrace les merveilleuses empreintes avec

Fin de la bulle. Stigmates de S François.

[1] Extat in Bullar. ALEXAND. IV.

une précision et des détails que peut seul donner un témoin oculaire. Il en fait ressortir le caractère divin d'une manière tellement lucide que le doute n'est plus permis, ni la vérité contestable aux yeux de la saine raison. Son style s'élève jusqu'au lyrisme quand il recommande aux religieux franciscains ce mont Alverne où le prodige s'était accompli. « Heureuse terre, visitée par les Séraphins, imprégnée des larmes et du sang d'une Grande Victime! C'est là que l'étendard du salut, déployé par la main des anges, a dernièrement brillé sur l'Occident, comme il rayonna jadis sur les plages orientales. De quels ardents soupirs, de quelles prières enflammées, de quelle sublime immolation n'a-t-elle pas été le théâtre ? Elle est devenue le second piédestal de la Croix, un nouveau calvaire. Quel est le chrétien, quel est le prêtre qui ne se sentirait transporté d'amour, en approchant de la montagne sainte, en se retrempant par la méditation à ce céleste foyer [1] ? »

§ II. LES ÉTATS CHRÉTIENS A CETTE EPOQUE.

Obstination des Manichéens. Zèle de Louis IX pour la foi.

9. Alexandre ne se bornait pas à rouvrir ainsi la source mystique qui répandait sur la terre la lumière et la vie ; il travaillait à dissiper par d'autres moyens, par de sages et rigoureuses mesures, les ténèbres de l'erreur. Le Manichéisme fermentait encore sur plusieurs points de la Péninsule italique, principalement au Nord, dans la Ligurie et l'Insubrie. Le Pape renouvelait contre les Vaudois et les Cathaéens réfractaires, les décrets portés et la procédure établie par le Concile œcuménique de Latran [2]. Les Albigeois subsistaient également en France, à l'état de sourde conspiration et de société secrète, espérant relever un jour leur drapeau, réparer et venger leurs désastres. A la demande du saint roi Louis IX, le Pape leur appliqua les mêmes mesures, et réorganisa dans ce but les tribunaux de la Foi. Ni l'un ni l'autre ne pouvaient dès lors échapper aux calomnies historiques dirigées contre Innocent III,

[1] Ext. apud WADDING., *Ann. Minor.*, num. 9.
[2] ALEXAND., *Epist.*, I, 245.

l'âme du célèbre concile, et contre ses successeurs immédiats. Ce dont on n'a pas tenu compte, ce qu'on paraît même avoir ignoré, c'est la prudence et la douceur d'Alexandre IV dans l'application des canons. En nommant pour cet office, le Provincial des Dominicains de Paris, et le Gardien des Franciscains de cette même ville, il leur permet, ou plutôt il leur enjoint d'accorder aux hérétiques un temps d'indulgence et de pardon, qui pourra s'étendre jusqu'à quarante jours. Dans cet intervalle, tous sont admis à faire librement leur rétractation, à se réconcilier avec l'Eglise ; les obstinés seuls auront ensuite à redouter ses investigations et son jugement. Encore le Pontife ne veut-il pas que les dénonciations ou les témoignages soient reçus sans examen contradictoire, les inquisiteurs étant assistés et contrôlés par deux personnages en dehors du tribunal, à l'abri de tout soupçon, complétement indépendants par leur position et leur caractère. Le châtiment enfin ne doit être prononcé, pas même la détention préventive, sans le concours et l'assentiment de l'évêque diocésain [1]. Ces garanties, sauvegardant les droits de la justice et ceux de l'accusé, le Pape les avait également accordées en Italie. Remarquons à cette occasion les éloges qu'il décernait au roi de France, et les immunités dont il l'honorait. « La pourpre royale, dit-il, est aujourd'hui rehaussée par l'éclat de la sainteté. Ce royaume est vraiment sublime. Par la générosité, le courage, les hauts faits, la grandeur d'âme, l'amour du bien, le zèle pour la religion, il s'élève incomparablement au-dessus de tous les autres. Illustre par ses souvenirs et ses gloires passées, il l'est beaucoup plus encore par ses présents exploits. Notre bien-aimé fils, le roi de France, met au-dessus de tous les trésors humains et de toutes les distinctions terrestres, les intérêts spirituels de sa famille et de son peuple. N'aspirant qu'au salut éternel, il n'en procure que mieux le bonheur de ses sujets et l'honneur de sa couronne : il est grand roi parce qu'il est fervent chrésien. En preuve de notre bienveillance spéciale, en vertu de notre suprême autorité, nous arrêtons que nul dignitaire ecclésiastique,

[1] ALEXAND., *Epist.*, I, 752.

ayant la juridiction ordinaire ou même extraordinaire, nul légat, nul représentant du Saint-Siége, ne pourra désormais lancer l'interdit ou l'excommunication contre le roi Louis, notre chère fille la reine Marguerite et leurs légitimes successeurs, sans un ordre direct du Souverain Pontife. Est déclaré nul, tout acte qui dérogerait à cette concession apostolique. » Alexandre l'étendra plus tard au frère de saint Louis, Charles d'Anjou, comte de Provence et roi de Sicile, moins en considération du noble sang qui coule dans les veines du héros que des sentiments qui brillent dans son âme.

Compétitions. Armagh et Tuam

10. Il ne suffisait pas de combattre les erreurs qui sapent les fondements de l'Eglise, il fallait aussi maintenir la hiérarchie qui garantit la liberté de son action, en y faisant régner l'ordre et la paix. Une contestation se poursuivait devant le Saint-Siége entre l'archevêque d'Armagh et celui de Tuam concernant la primatie de l'Irlande. Tranchant enfin ce long débat, Alexandre rendit la sentence suivante : « Le conseil de nos frères, entendu, de par notre autorité apostolique, nous déclarons que l'archevêque d'Armagh et ses successeurs doivent porter le titre de primat d'Irlande, sans en excepter la province de Tuam ; qu'ils peuvent se faire précéder de la croix en passant dans cette province, n'importe pour quel motif, ou dans quelle occasion ; qu'ils auront le droit de la visiter tous les cinq ans, et que vingt-sept jours leur sont accordés pour cette visite[1]. » Pareille contestation avait naguère existé entre l'archevêque de Bourges et celui de Bordeaux concernant l'Aquitaine. Grégoire IX s'était prononcé en faveur du premier, mais en accordant cinquante jours pour la visite primatiale. Un incident était survenu : cette visite pouvait-elle subir une interruption dans un cas de maladie, pour être ensuite reprise de manière à compter la durée déterminée ? Le cardinal diacre Octavien, remplissant les fonctions de légat en Sicile, eut mission de terminer ce différend. Il décida que si l'archevêque de Bourges ou l'un de ses principaux assesseurs tombait malade en visitant la province de Bordeaux, les

[1] ALEXAND., *Epist.*, I, 712.

jours de suspension forcée ne seraient pas comptés dans le nombre des cinquante, mais qu'ils ne compteraient pas non plus pour l'indemnité dont était redevable l'Eglise visitée[1]. Cette question de préséance ou de subordination, nous l'avons vue se produire à d'autres époques et dans d'autres pays : en Palestine, entre Antioche et Jérusalem ; en Gaule, entre Dol et Tours ; en Espagne, entre Tolède et Braga.

11. Une question bien différente agitait maintenant le Portugal. Avant d'en occuper le trône, Alphonse III avait légitimement épousé la fille du comte de Boulogne ; il l'avait ensuite répudiée de fait, sourd aux plus vives remontrances, n'écoutant que ses passions. La reine outragée, ne trouvant pas une protection suffisante dans l'épiscopat lusitanien, eut elle aussi recours au Souverain Pontife, non pour être rétablie dans ses droits, à l'exemple de notre Ingelburge[2], mais pour obtenir une complète séparation, sa fierté n'admettant pas qu'une telle injure fût réparable. Elle demandait en outre que sa dot lui fût restituée. Alexandre ne déploya dans cette querelle matrimoniale ni moins de résolution ni moins de persévérance que son immortel prédécesseur Innocent III. Il écrivit aussitôt à l'archevêque de Compostelle : « Nous sommes les débiteurs de tous, quiconque réclame justice doit avoir accès auprès de nous ; il ne nous est pas loisible de lui fermer notre oreille ou notre cœur. En vertu donc de notre pouvoir et de notre devoir apostoliques, nous vous déléguons à l'effet d'instruire cette cause ; nous vous ordonnons de citer le roi sur qui pèse une si grave accusation à comparaître devant le Saint-Siége dans l'espace de quatre mois, pour justifier sa conduite ou subir notre jugement[3]. » La péninsule hispanique, humiliée dans sa religion et scandalisée dans ses mœurs par Alphonse de Portugal, était alors relevée, comme puissance chrétienne, par Alphonse de Castille et de Léon. Celui-ci recevait du même Pontife de glorieux encouragements ; il s'entendait nommer par lui le zélateur

Alphonse III de Portugal. Alphonse X de Castille.

[1] ALEXAND., *Epist.*, I, 334.
[2] Cf. tom. XXVIII de cette histoire p 25 et suiv.
[3] ALEXAND., *Epist.*, I, 716, 400.

de la foi catholique. Marchant sur les traces de son aïeul et de son père, il préparait une descente armée sur le sol africain. Sans perdre de vue cette expédition, il poursuivait le cours de leurs conquêtes dans l'Andalousie ; il arrachait aux Musulmans Carthagène et plusieurs places environnantes. Les mosquées étaient remplacées par de splendides cathédrales, quand on ne les jugeait pas dignes d'une semblable destination. Pour les évêchés à fonder et les diocèse à délimiter dans les provinces conquises ou dans celles qui le seraient, soit en Espagne, soit en Afrique, le Pape déléguait un prélat qui rappelle de loin Rodrigues Ximenés, le grand archevêque de Tolède, le vainqueur réel de Tolosa.

Un successeur de Rodrigues Ximénès.

12. C'était Loup, un nom déjà célèbre dans les annales du christianisme et qui mérite d'y briller une seconde fois ; il avait le titre et la consécration d'évêque du Maroc. Pour la prédication de la croisade, sa mission s'étendait aux deux côtés des Pyrénées [1], comme cela s'était pratiqué dans toutes les grandes circonstances. La guerre contre les ennemis de la foi n'absorbait pas le roi de Castille et de Léon au point de lui faire oublier la science et les lettres. Il dotait richement et consolidait par là l'université de Salamanque, dont on peut le considérer comme le second fondateur [2]. Ses malheureuses prétentions à l'empire d'Allemagne, en le détournant parfois des soins qu'il devait aux destinées militantes de sa patrie, l'amoindriront dans l'estime de ses contemporains et voileront en partie sa gloire aux yeux de la postérité. Il n'en est pas de même du désir qu'il avait de porter l'étendard de la croix avec celui de l'Espagne catholique chez les Maures africains, les éternels ennemis de l'un et de l'autre, quoique ce désir ne dût pas mieux se réaliser. Le christianisme ne parut alors en Afrique que par de hardis pionniers, de généreux missionnaires et d'invincibles martyrs. Il attendra plus de six siècles avant de prendre pied sur ce sol ingrat comme institution régulière ; et même en ces derniers temps avec quelles déplorables restrictions, à travers quels obstacles suscités par les mœurs de ses enfants dégénérés et les mesquines idées

[1] ALEXAND., *Epist.*, I, 397, 703, 726.

[2] ALEXAND., *Epist.*, I, 692.

d'une politique à moitié païenne ! S'il ne pouvait pas encore franchir le détroit et s'étendre au Midi, rompant les barrières du Mahométisme, il se propageait au Nord et s'organisait avec une puissance toujours croissante, en refoulant devant lui les ténèbres et les abjections d'une idolâtrie qui ne nous est pas inconnue.

Le polonais Boleslas. Le lithuanien Mindog.

13. Un prince magnanime, Boleslas, duc de Sandomir et de Cracovie, l'agrandissait et le consolidait dans ses états [1]. Il était secondé, ou peut-être inspiré dans son œuvre par sa sœur Salomé, qui venait d'embrasser la vie religieuse, après avoir perdu son mari Coloman, roi de Gàlacie. Leur intention était de réparer de la sorte le crime de leur aïeul Boleslas, cet ancien roi de Pologne que nous avons vu tremper ses mains dans le sang de S. Stanislas, l'illustre archevêque de Cracovie ; puis d'honorer de plus en plus le glorieux martyr, proclamé déjà Patron du royaume ; d'obtenir enfin par son intercession le salut de leur père et de leur mère, en même temps que leur propre salut, avec celui de la reine, fille de Béla II, le pieux et vaillant roi de Hongrie. Nous lisons l'expression de ces nobles sentiments dans le Diplôme même que le prince fit délivrer à l'évêque Prandothas, voulant ainsi reconnaître, ajoute-t-il, son dévouement pour la famille royale et son zèle pour la religion. A cette même époque, le chef de la Lithuanie, récemment converti au christianisme et décoré du titre de roi, sollicitait auprès du Pape ce même titre pour son fils. Ne doutant pas d'une conversion qui s'annonçait par les plus énergiques protestations d'amour envers l'Eglise, non content d'accorder la faveur demandée, Alexandre donnait au Lithuanien l'autorisation et presque la mission d'étendre ses domaines dans les provinces septentrionales de la Russie, pour y porter du même coup la lumière de l'Evangile [2]. Au lieu d'obéir à cette direction, le nouveau roi laissa tomber le masque dont il s'était couvert pour escalader le trône, et porta ses armes contre les chrétiens. La Pologne et la Prusse furent envahies, les campagnes ravagées, les villes livrées aux flammes, entr'autres Lublin. Les peuples idolâtres des environs étaient accourus se ranger sous

[1] Alexand., *Epist.*, II, 109.
[2] Alexand., *Epist.*, II, 220.

les étendards de l'apostat. C'était le moment ou jamais de déployer celui de la guerre sainte. La trompette sacrée retentit aussitôt, par l'ordre du Souverain Pontife, dans les états chrétiens du Nord, la Pologne, qui se trouvait la plus directement menacée, la Bohême, la Moravie, l'Autriche [1]. Les prélats de ces diverses contrées rivalisèrent d'ardeur, dans cette situation critique, pour venger ou prévenir les attentats des barbares contre la Religion et la société. A leur tête se distinguèrent les évêques de Culm et de Riga, qui ressentaient les malheurs publics comme une injure personnelle, ou qui du moins aspiraient à dégager leur responsabilité.

Le roi de Bohême, Othocar. Le légat Jacques de Troyes.

14. L'un et l'autre étaient victimes de la duplicité de Mendog ; c'est le nom que la plupart des historiens donnent au perfide roi de Lithuanie ; il avait paru se convertir à leur instigation, et par leur entremise il avait obtenu le diadème royal. Le prieur des Franciscains de Bohême, frère Bartholomé, religieux qui possédait une grande réputation d'éloquence, et dès lors un immense crédit, eut directement mission de prêcher la croisade, et le roi de ce même pays, le fameux Othocar, en fut le principal exécuteur [2]. Avant d'entrer en campagne, il conclut une trêve avec Béla de Hongrie. Accompagné de Brunon, évêque de Prague, il marcha deux fois contre les Infidèles coalisés et leur infligea les plus terribles défaites. L'épée de ce héros chrétien ouvrit au sein de ces régions assises dans l'ombre de la mort une voie lumineuse par où passa la vérité, grâce à des missionnaires d'un autre genre. L'évêque de Riga reçut la dignité d'archevêque, afin de pourvoir à l'organisation d'une nouvelle chrétienté. C'est ainsi que la Prusse orientale, la Livonie, l'Estonie et la Carélie formèrent des diocèses réguliers et furent mises en communication avec l'autorité centrale de l'Eglise, avec le foyer même de la vie. La guerre entre le paganisme septentrional et la civilisation chrétienne existait depuis onze ans dans la Poméranie, avec un acharnement que rien ne semblait

[1] MICHOV., *Hist. Polon.*, III, 54. — GUAGN. VERON., *Hist. Duc. Lithuan.*, ann. 1255.

[2] DUBRAV., *Hist. Bohem.*, lib. I.

épuiser, ni la durée ni les désastres. Swantopelk, duc des Poméraniens, avait précédé Mendog, le pseudo-roi de Lithuanie ; il le dépassait par la grandeur du caractère. Ecoutons maintenant Longin, l'historien de la Pologne : « En ce temps Jacques de Troyes, archidiacre de Liége, qui devait monter au trône pontifical sous le nom d'Urbain IV, se rendit comme nonce et légat aux extrémités de la Prusse ; il eut le bonheur d'arrêter la longue et sanglante lutte entre Swantopelk et les croisés. En leur imposant des conditions équitables, il établit une paix qui se perpétua sans altération, fidèlement observée de part et d'autre[1]. » Par quels moyens ce nonce apostolique parvint-il à calmer de telles fureurs, à terminer ainsi cette guerre nationale et religieuse? L'historien ne le dit pas; force nous est d'imiter son silence. Après cet étonnant succès, l'archidiacre reçut une légation plus difficile encore, et, dans un sens, beaucoup plus importante, celle de Jérusalem. Le Pape lui manda qu'il l'envoyait aux chrétientés orientales, avec juridiction sur les armées de secours qui pourraient débarquer en Syrie. « Dans le cas cependant, ajoutait Alexandre, où nous jugerions la présence d'un autre légat *à latere* nécessaire à cette mission, votre mandat cesserait dès son arrivée, et vous y renonceriez par respect pour le Saint-Siége[2]. »

La Palestine aux abois. Suprême appel du Pape

15. En effet, un autre légat fut nommé pour des considérations faciles à comprendre, le patriarche même de Jérusalem. A cette occasion, le Pape écrivait aux Orientaux pour ranimer leurs espérances et relever leur courage abattu. Mais quel point d'appui la Palestine pouvait-elle désormais offrir à la réaction chrétienne? Les tronçons épars du royaume latin se débattaient dans les suprêmes angoisses. Un moment arrêtés, mais au fond secondés dans leur œuvre de destruction par la trombe des Turcomans et des Mongols, les Sarrasins avaient repris toute leur confiance. Ils n'ignoraient pas la situation de leurs ennemis, le désarroi de leurs troupes, la désunion de leurs chefs, le dénûment de leurs places. Ils savaient à quoi s'en tenir sur les secours accidentels qui seraient encore en-

[1] LONGIN., *Hist. Polon.*, lib. VII.
[2] ALEXAND., *Epist.*, I, 110, 767.

voyés par l'Europe. Aussi ne voulaient-ils plus entendre parler ni de paix ni de trêve. Dans une telle extrémité, les prélats catholiques et les derniers chevaliers de l'Orient estimèrent que le christianisme ne pouvait désormais être maintenu dans ces contrées que par une armée permanente, recrutée chez toutes les nations et régulièrement soldée. Alexandre adopta cette proposition, et soudain écrivit à tous les monarques, moins pour avoir les soldats, que pour obtenir l'argent nécessaire. Il s'adressa même au roi de Castille et de Léon, bien que celui-ci n'épargnât ni ses ressources ni son sang contre les mêmes adversaires auxquels il fallait résister en Syrie. Le langage du Pape nous révèle son amour paternel. « Ils ont un cœur de pierre, et non de chair, ils se séparent de la famille humaine, ceux qui demeurent sourds aux cris de détresse poussés par l'Orient chrétien ! Nos frères vivant auprès du tombeau de Jésus-Christ, sans pouvoir l'arracher à l'injurieuse domination des Infidèles, tendent vers nous leurs mains. Ne point leur venir en aide, ce n'est pas de l'insensibilité, c'est de la trahison et de l'apostasie. Que manque-t-il donc à leur infortune pour nous émouvoir, pour déchirer les entrailles des vrais enfants de Dieu? Attendrons-nous que son héritage soit devenu la proie de ses irréconciliables ennemis, et que le Mahométisme, ayant complétement triomphé sur le théâtre même de notre rédemption, déborde sur nous comme un torrent dévastateur? Serions-nous destinés à voir cette ignominie suprême? Serait-ce là le fruit des actions accomplies et du sang versé par tant de héros, par les conquérants et les défenseurs de la Terre-Sainte[1]? »

Empire d'Orient. Vatacius frappé d'une maladie mortelle.

16. Non content de faire appel aux princes séculiers, dans toutes les parties du monde catholique, il obtint du clergé, des ordres religieux eux-mêmes, le vingtième de leurs revenus pour l'établissement et l'entretien de cette milice permanente, en donnant l'exemple de la générosité, qui fut suivi par le Sacré-Collége. On ne comprend plus dès lors comment Matthieu Pâris, ou son interpolateur peut-être, par cela seul que ces mesures et ces sacrifices n'a-

[1] ALEXAND., *Epist.*, I, 344.

boutirent pas au succès, a pu dire qu'Alexandre IV abandonna la voie de ses prédécesseurs et les intérêts de la Palestine. Est-ce, par hasard, à cause de la sollicitude qu'il montrait en même temps pour l'empire latin de Constantinople ? Il pressait en réalité la formation et l'envoi d'une armée de secours, devenue plus que jamais nécessaire. Dans une lettre à l'archevêque d'Argos, ainsi qu'aux autres évêques du Levant, il les exhorte à porter leurs regards vers le Bosphore, bien qu'il ne se dissimule pas les dangers et les malheurs qui pèsent sur le Péloponèse, auquel il donne déjà le nom de Morée. Il confirme au patriarche de Constantinople le titre de légat, que celui-ci tenait d'Innocent IV[1]. Un événement eût paru seconder les efforts du Pape et relever les affaires des Latins, si leur empire en Orient n'eût porté le germe de sa décomposition dans sa constitution même ; c'est la mort de Vatacius ou Vatacès, son ennemi le plus terrible. Depuis que Jean Ducas, car c'était là son vrai nom, qui nous révèle celui de sa famille, avait remplacé sur le trône de Nicée le fondateur même de ce trône, Théodore Lascaris son beau-père, nous l'avons vu lutter contre les Occidentaux avec un acharnement infatigable, pendant un règne de trente-deux ans. Après une dernière expédition, il regagnait sa capitale, quand il fut atteint d'un mal subit, qui déconcerta la science. Il demeura trois jours comme mort, revint ensuite, mais pour retomber dans la même léthargie[2]. N'attendant plus rien de la part des hommes, il tourna ses pensées vers Dieu et se fit transporter à Smyrne, où se trouvait un Christ que les Schismatiques entouraient d'une vénération extraordinaire. L'image sacrée n'opéra pas sa guérison. Il fallait un miracle, et les miracles réels peuvent-ils exister en dehors de l'Eglise catholique ? Le mal avait éclaté subitement, à la vérité ; les causes en étaient anciennes : elles gisaient dans la profonde immoralité de l'empereur. Après la mort d'Irène, la fille de Lascaris, il avait épousé, dans l'intérêt de sa politique, une princesse allemande, parente de Frédéric II.

17. Cette seconde femme abreuvée d'humiliations, n'arrêta ni ne

Causes de cette maladie. Un nouvel Ambroise.

[1] ALEXAND., *Epist.*, II, 29, 162.

[2] GEORG. LOGOTH., *Hist. Constantinop.*, ann. 1255, Leone Allatio interprete.

voila même les scandaleux désordres de la cour impériale. Au premier rang de celles qui lui disputaient le cœur de son mari, figurait avec ostentation une de ses suivantes, la sicilienne Marchésina. Cette courtisane éclipsait l'impératrice par son faste, aussi bien que par son insolence et son orgueil; elle portait publiquement les brodequins de pourpre, la couronne d'or, tous les insignes de la puissance souveraine. Dans ce scandaleux appareil, elle voulut un jour entrer dans l'église d'un monastère situé sur les pentes des monts Emathiens et dédié à S. Grégoire le Thaumaturge. Le supérieur était Nicéphore Blemmyda, grec catholique, aussi renommé par l'étendue de son instruction que par la sainteté de sa vie. Nouvel Ambroise, il la repoussa du lieu saint, dont il fit immédiatement fermer les portes, pour continuer devant les fidèles seuls la célébration des divins mystères[1]. Le coup était d'autant plus hardi qu'il frappait la grandeur usurpée d'une femme, et d'une femme impudique. Celle-ci revint à son esclave couronné, prétendant qu'on avait insulté sa majesté même ; et les sycophantes ne manquaient pas pour conseiller une prompte vengeance. L'empereur se souvint alors qu'il était chrétien ; sa réponse mérite d'être citée comme celle de Théodose : « Pourquoi cherchez-vous à m'irriter contre le Seigneur et son Christ ? Si je n'avais pas scandalisé l'empire par mes honteuses iniquités, je ne subirais pas maintenant une pareille injure[2]. » Ce ne fut là qu'un éclair ; retiré dans ses jardins de Smyrne, demandant vainement aux splendeurs perfectionnées de la nature un soulagement que sa fausse religion et l'art impuissant de la médecine n'avaient pu lui donner, il expira dans le désespoir le III des calendes de novembre 1255.

§ III. LE PONTIFE DOMINE LA SITUATION

Guillaume de Hollande tué par les Frisons.

18. Au commencement de l'année suivante, 1256, un autre em-

[1] Blemmyda raconte lui-même le fait dans une lettre justificative qu'il adresse aux prélats orientaux, conservée *Cod. Vatic.* signat. v. num 1764.

[2] GREGORAS, *Hist.*, lib. II, versus finem.

pereur, Guillaume de Hollande, tombait dans les embûches et sous les coups des Frisons, quand il venait de remporter sur eux une complète victoire. Il fut entraîné, n'ayant avec lui qu'une faible escorte, puis enveloppé par les ennemis, qui brûlaient de venger leur défaite, dans un lieu marécageux et couvert de roseaux, où toute défense lui devint impossible, et presque tout mouvement. Matthieu Pâris ajoute qu'il passait alors sur un étang glacé, et que le poids de son armure, joint à celui de son cheval bardé de fer, brisa la glace. Il eut beau déchirer les flancs de son généreux coursier pour le faire s'élancer hors du piége ; il ne put y parvenir. Les siens l'abandonnèrent, n'osant tenter la même voie, et les Frisons, plus familiarisés avec de tels obstables, le mirent à mort, sans écouter ni ses prières ni ses promesses. Henri Stéro rapporte que Guillaume, chevauchant auparavant dans ce pays devenu, croyait-il, sa conquête, avait rencontré sur ses pas un magnifique tombeau de marbre. Or, comme il en admirait la grandeur et la beauté, il demanda pour quel personnage ce monument était érigé. « Nous tenons de nos pères, lui répondit un de ses prisonniers, que ce tombeau, d'après un ancien oracle, doit renfermer le roi des Romains[1]. » La mort du dernier prétendant à l'empire jetait dans la perturbation et la stupeur, non seulement les états germaniques, mais encore le monde chrétien tout entier. L'incertitude était immédiate et la division imminente : tout présageait que les malheurs dont on sortait à peine allaient recommencer. A la première nouvelle de ce triste événement, Alexandre se hâta d'écrire aux princes électeurs pour leur recommander avec les plus vives instances un choix qui correspondît aux nécessités de la situation, en garantissant le bonheur de l'empire et l'honneur de l'Eglise. Il leur enjoignait en particulier, sous la menace même des foudres pontificales, de ne point songer à la race maudite de Frédéric, à cette lignée de persécuteurs et de despotes. C'est le jeune Conradin, ce dernier rejeton de la maison de Souabe, qu'il ne veut pas accepter comme futur empereur. La lettre du Pape à l'archevêque de Mayence traite

[1] HENR. STERO., *Annal.*, apud CANIS., tom. I, pag. 276.

la question sous tous les aspects ; elle rappelle d'une manière frappante et complète à certains égards, quoique dans un autre style, la fameuse consultation d'Innocent III sur le même sujet[1]. La jonction de la Sicile avec l'Allemagne, l'amoindrissement de la papauté, l'assujettissement de l'Eglise, l'anéantissement progressif du pouvoir spirituel ne sont pas les seules préoccupations d'Alexandre ; il entend, à l'exemple de son illustre prédécesseur, que la constitution de l'empire ne soit pas altérée, que, d'électif qu'il était, il ne devienne pas héréditaire dans une famille quelconque, moins encore dans une famille de tyrans[2].

La persécution au Nord. Vigueur pontificale.

19. Ce qu'il admet en France comme base de la royauté, en Angleterre, en Danemark, en Espagne, partout ailleurs, il le repousse de la Germanie comme une fatale innovation. Avant qu'on procédât à l'examen de cette affaire capitale, le Nord était agité par de sinistres rumeurs ; l'archevêque de Mayence, Gérard Ier, pour avoir voulu se mêler aux querelles de son oncle, le comte d'Eberstein, et de plusieurs autres barons, ennemis des Brunswick, était arraché de son siége et jeté dans les fers. En Silésie le duc Boleslas se rendait coupable du même sacrilége, sans prétexte aucun, sans provocation d'aucune sorte, envers Thomas évêque de Wratislas. Le Pape écrivait aussitôt à l'archevêque de Gnesnen : « Nous apprenons que le duc de Silésie vient d'attenter à la liberté de notre vénérable frère l'évêque de Wratislas pendant que celui-ci se trouvait au monastère de Gorca, situé dans son diocèse. Ne respectant ni la sainteté du prélat, ni son auguste caractère, ni ses cheveux blancs, il l'a fait enlever de sa cellule par une froide nuit, pour l'enfermer dans une prison plus froide encore, où le vieillard est resté presque nu. Sur nous retombe cette cruelle injure. Si le duc avait à se plaindre de lui, que ne s'adressait-il au chef de l'Eglise? Comment a-t-il osé porter une main impie sur l'oint du Seigneur? Pense-t-il que le glaive de Pierre soit rouillé dans le fourreau, qu'il ne puisse plus être dégaîné pour frapper une tête criminelle, si haut qu'elle soit placée? Ni le bras du Seigneur n'est raccourci,

[1] Cf. tom. XXVIII de cette histoire, p. 85 et suiv.

[2] ALEXAND., *Epist.*, II, 353.

ni l'Église n'a rien perdu de sa puissance... L'admonition toutefois devant précéder le châtiment, nous vous ordonnons par ces lettres apostoliques, nous vous enjoignons de la part de Dieu d'aller droit à ce prince cupide et rebelle, pour lui commander de rendre immédiatement à la liberté le saint évêque, ainsi que les deux chanoines et les autres clercs qui partagent sa captivité. Commandez-lui de même de restituer intégralement ce qu'il leur a ravi, de réparer le tort fait à leur Église. Si, pour son malheur, il nous refusait en cela l'obéissance, n'hésitez pas : chaque dimanche, devant les fidèles assemblés, au son lugubre des cloches, cierges allumés, partout où besoin sera dans votre conviction pastorale, frappez-le d'excommunication, lui, ses conseillers et ses complices, frappez aussi d'interdit tous les lieux qu'ils habiteront, celui notamment où seront détenues les victimes ; dépouillez le duc de tous ses droits sans exception, s'il vient à s'obstiner dans son crime, jusqu'à ce que pleine satisfaction soit donnée [1]. »

20. Le vaillant archevêque n'avait pas attendu cet ordre pontifical : l'excommunication et l'interdit étaient déjà fulminés ; plus tard on aura recours à la croisade. C'est par une telle vigueur que les pures croyances et les nobles sentiments se maintiennent et se propagent. La religion florissait dans la Livonie, le Brandebourg et la Pologne ; les idolâtres du Nord tendaient à se convertir, moins par la crainte des armes que par l'attrait de la persuasion et l'exemple de la vertu. Ce dernier moyen est celui qu'Alexandre préfère. « La conversion ne s'impose pas, elle se persuade,» dit-il après S. Augustin et presque dans les mêmes termes. « Dieu n'aime pas la coaction et déteste la violence, il accepte le don spontanment offert [2], » ajoute-t-il avec la sainte Ecriture. Dans sa pensée, les armes ne doivent être employées que pour protéger le royaume de Jésus-Christ, pour repousser les injustes attaques, pour assurer aux missionnaires de la vérité leur libre action, la possibilité d'accomplir leur œuvre. S'il encourageait et soutenait les croisés dans la lutte contre le paganisme, il voulait surtout des

Moyens de persuasion. Influence d'un martyr.

[1] Alexand., *Epist.*, II, 477.
[2] II, *Corinth.*, IX, 7.

prédicateurs instruits et zélés pour faire briller aux yeux des païens la lumière de l'Évangile. Le glorieux tombeau de S. Stanislas en était un foyer permanent dans ces contrées septentrionales. Les pèlerins y venaient de loin, et toujours en plus grand nombre, solliciter la protection du martyr, se ranimer au contact de ses reliques, baiser avec amour les traces de son sang, écouter en quelque sorte sa parole, dont la puissance avait grandi dans la mort La Pologne voyait se renouveler les prodiges qui s'opéraient depuis longtemps en Angleterre ; la cathédrale de Cracovie n'était pas moins fréquentée que celle de Cantorbéry : les conversions éclatantes s'y multipliaient à l'égal des guérisons miraculeuses[1]. Pour seconder et sanctionner cette pieuse ardeur, le Souverain Pontife autorisa la translation des ossements sacrés dans un plus magnifique monument érigé par les soins des ecclésiastiques et des fidèles, avec l'autorisation et le concours du prince Boleslas[2]. Sauf quelques défaillances, promptement réparées, ce prince marchait à la tête de la civilisation chrétienne, aux portes mêmes de la barbarie, comme Louis IX en France, au sein de la chrétienté, avec cette différence néanmoins que ce dernier monarque ne faillira jamais.

Mot sublime de Louis IX. S. Richard de Chichester.

21. A cette même époque, Louis donnait un exemple de foi qui mériterait d'être inscrit en lettres d'or au frontispice de la Sainte-Chapelle. On célébrait les divins mystères dans l'oratoire de son palais royal. Après la consécration se renouvelait un miracle qui l'année précédente s'était produit à Douai, comme l'attestent de concert la tradition la mieux établie et les historiens les plus graves, dont un, témoin oculaire[3]. Après la consécration, parut à la place de l'hostie un enfant d'une ravissante beauté, visible pour tous les assistants. Le roi n'étant pas du nombre, on courut l'avertir pour qu'il eût le bonheur de contempler ce merveilleux spectacle, ce vivant argument de la présence réelle. « Qu'ils s'y ren-

[1] Cantiprat., ii, 57, num. 2. — Crantz., *Saxon.*, viii, 21, 22. — Serrar, *Hist. Mogunt.*, lib. V.

[2] Alexand., *Epist.*, ii, 95, 175, 109.

[3] Cantiprat., ii, 40; — Colven., in notis ad hoc caput.

dent, répondit-il, ceux dont la foi chancelle ; pour moi, chaque jour avec les yeux de l'âme, je contemple mon Dieu présent dans l'Eucharistie[1] ! » Même réponse dans une même occasion, plus solennelle peut-être, fut faite par Simon de Monfort, pendant la guerre contre les Albigeois. Joinville déclare avoir entendu raconter le fait par son saint et royal ami. A partirde 1254, eurent lieu dans l'université de Paris des querelles qui méritent une étude spéciale. Nous les réservons pour les rattacher à l'histoire des doctrines théologiques qui s'agitaient alors avec tant d'éclat, et dont elles forment un bruyant épisode. En ce même temps, l'Angleterre était profondément remuée par des causes diverses. Richard, évêque de Chichester, un disciple du célèbre S. Edmond, archevêque de Cantorbéry, ce maître consommé dans l'art de la prière, avait lui-même laissé la réputation d'un saint. De nombreux miracles, dont trois résurrections, s'opéraient à son tombeau, devenu le but d'un constant pèlerinage. Sa mort datait à peine de deux ans, et déjà les évêques d'Angleterre, avec le concours des barons et du roi, étaient en instance auprès du Souverain Pontife pour demander sa canonisation[2]. Alexandre ne se rendit pas immédiatement à ces désirs ; il se borna d'abord à faire instruire la cause, avec cette sage lenteur et ces minutieuses précautions qui constituent, non seulement la garantie de la piété, mais encore l'une des grandes forces du pontificat romain. C'est Urbain IV qui, sept ans plus tard, devait prononcer la sentence définitive et placer Richard sur les autels.

Perpétuelles tergiversations du roi d'Angleterre.

22. En donnant une première satisfaction au monarque anglais, le pape Alexandre réclamait de lui l'accomplissement de ses promesses. Henri III ne cessait d'annoncer qu'il irait en Palestine à la tête d'une puissante armée ; il avait aussi contracté l'engagement de conquérir la Sicile et d'en prendre possession au nom de son fils Edmond : rien ne se réalisait, tout lui faisait obstacle, l'humeur inquiète et belliqueuse de ses barons, les troubles incessants de l'Aquitaine et de la Gascogne. Le sous-diacre Rostan, chapelain du

[1] JOAN. VILLAN., *Istor. Fiorent.*, VI, 66.
[2] MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1256.

Pape, lui fut délégué, soit pour l'aider à vaincre les résistances, soit pour lui rappeler ses devoirs [1]. La faiblesse de son caractère paralysait toujours les succès partiels obtenus par une heureuse intervention : il ne réalisa jamais ni l'une ni l'autre des deux entreprises qui pouvaient le relever aux yeux de ses sujets et faire l'honneur de son règne. Chaque fois que le Pape insistait, il opposait un nouveau prétexte et demandait un nouveau délai. Comme, sur la foi de ses promesses réitérées, Alexandre avait repoussé les avances des Impériaux et manqué l'occasion d'une paix acceptable ; comme de plus il avait épuisé le trésor pontifical, ou même contracté d'onéreuses dettes pour lever des troupes et les équiper, il laissa poindre une menace d'anathème ; le mot d'excommunication fut prononcé ; les foudres apostoliques grondaient sourdement dans quelques-unes de ses lettres. Tout lointain qu'il était, ce bruit jeta l'alarme en Angleterre ; le roi surtout en conçut une profonde terreur. Henri III était un fidèle serviteur de l'Église, pourvu qu'elle n'exigeât pas un acte de résolution et d'énergie. Il parut néanmoins se réveiller en cette circonstance. Louis IX, son suzerain, devant alors tenir une cour plénière, Henri lui dépêcha des ambassadeurs chargés de demander le libre passage à travers la France pour l'armée qu'il destinait à l'Italie. Initiés aux secrètes intentions de leur maître, les délégués anglais n'effleurèrent pas même cet objet ; ils se renfermèrent dans leur éternelle réclamation touchant les torts prétendus faits à Jean-sans-Terre. Les barons français repoussèrent comme toujours cette prétention posthume, tandis qu'ils offraient spontanément les plus loyales garanties pour l'expédition en Sicile dont on ne leur parlait même pas.

Manfred au Sud. Ezzelin au Nord.

23. Un moment arrêté par cette expédition imaginaire, mais bientôt rassuré par ces interminables lenteurs, Manfred avait repris le cours de ses conquêtes et de ses barbaries. Les villes restées fidèles au Saint-Siége tombaient en son pouvoir les unes après les autres. Ayant d'abord secoué le joug, Naples et Capoue le subissaient encore. La Campanie heureuse était réduite à l'état de désert.

[1] ALEXAND., *Epist.*, II, 460, 462.

Otrante, comblée des bienfaits de la papauté, expiait dans l'esclavage ses prospérités passées et son attachement à l'Église. Des deux côtés du détroit régnaient les mêmes désastres. La Capitanate et l'Apulie râlaient sous le pied du vainqueur. Les armées pontificales, par l'impéritie de leurs chefs, l'infériorité de leur nombre ou le défaut de leur organisation, succombaient tour à tour devant les milices aguerries et les auxiliaires soudoyés de la puissance germanique. L'étendard romain ne flottait désormais que sur de rares citadelles isolées au sein de l'invasion. Les cités importantes demeuraient submergées ; Brindes et Bari partageaient le sort de Naples et de Capoue. Messine elle-même, cet ancien foyer de l'indépendance nationale contre la domination des étrangers, à bout d'héroïsme et de ressources, n'espérant plus aucun secours, avait ouvert ses portes et livré ses remparts aux Teutons. Dans ces capitulations successives, dans ces dérisoires traités, le nom de Conradin tendait chaque jour à disparaître. Manfred n'était plus un régent, il envahissait la dignité royale et n'usait de son pouvoir comme de ses triomphes que pour spolier et persécuter. Les sanctuaires les plus vénérés ne pouvaient échapper à ses rapines [1]. On supposerait aisément qu'un tel despote, si digne de continuer Henri VI et Frédéric II, n'avait pas de rival à son époque. On se tromperait ; Ezzelin da Romano, l'affreux tyran de Trévise, était son contemporain. Mais l'évêque élu de Ravenne, chargé de tenir tête à celui-ci comme légat apostolique, se montrait dans l'exécution de son mandat un tout autre homme que le cardinal Octavien. Mettant toute son espérance dans le secours du ciel, dont il soutenait la cause contre le pire des excommuniés, il ne négligeait nullement les moyens humains pour le combattre ; il commença par donner à la croisade une plus vigoureuse impulsion.

24. Ezzelin concentrait ses efforts sur Mantoue, qui venait de se soustraire à sa tyrannie. Crédule comme tous ceux qui n'ont plus la foi, il s'adonnait aux conseils des astrologues, et même ajoute un historien, aux pratiques de la magie. Ces étranges conseillers

Mantoue et Padoue se dérobent au tyran.

[1] Anonym., *de Reb. Manfr.* — Matth. Par., *Hist. Angl.*, ann. 1256. — Cf. Ugol. Empor., *Delic. erudit.*

ne manquèrent pas de lui promettre la victoire, qu'ils lisaient d'avance dans les constellations. Saisissant le moment opportun, il alla mettre le siége devant la ville, mais sans pouvoir l'emporter. Les astrologues n'avaient pas lu dans les étoiles que Padoue tombait alors entre les mains des croisés, et que le gouverneur gibelin de cette place se dérobait par la fuite au châtiment mérité. Le tyran reçut la nouvelle du désastre tandis qu'il ravageait les campagnes des Mantouans, à défaut de leur ville. Sa stupéfaction égale sa fureur ; il court à Vérone, où les Padouans habitaient au nombre d'environ dix mille, dans une entière sécurité, sous la protection de la loi commune. Les accusant de trahison et de complicité dans la capitulation de leur patrie, dont ils étaient absents, il les fit indistinctement jeter dans les prisons, où la plupart périrent par la faim ou les tortures. Quant à ceux qui s'étaient enfuis, trompant l'activité de ses satellites, il ordonna qu'on leur coupât les pieds et les mains, à mesure qu'on les rencontrerait. Le sanglant édit fut exécuté à la lettre ; les campagnes retentissaient au loin des gémissements et des cris des Padouans mutilés. Le monstre ne songea plus qu'à reprendre leur ville, n'importe à quel prix et par quels moyens. Il alla jusqu'à vouloir détourner le fleuve, secondé dans cette folle entreprise par les Italiens qui marchaient sous ses étendards réprouvés, notamment par les habitants de Vicence ; mais les croisés dirigés par le légat n'eurent aucune peine à l'en empêcher. Ils en eurent beaucoup plus à défendre Padoue, vu que leur nombre était bien inférieur à celui des troupes assiégeantes ; leur valeur y suppléa : Padoue resta sous la domination pontificale [1]. A ce résultat avaient puissamment concouru les Vénitiens ; pour leur en témoigner sa reconnaissance, Alexandre étendit sur leurs possessions d'Orient et chez leurs subordonnés des bords de l'Adriatique, la juridiction, les priviléges et les honneurs de leur patriarche, résidant encore alors à Grado. La récompense n'était pas purement spirituelle ou simplement honorifique : elle avait en même temps

[1] MONAC. PATAV., *Chron.*, lib. II.

pour effet d'agrandir et de consolider la puissance temporelle et les intérêts commerciaux de Venise[1].

Ordre du Carmel-Servites de Marie.

25. Les intérêts supérieurs de la chrétienté dominaient toujours dans le cœur du Pontife. Plusieurs Ordres religieux attirèrent d'abord son attention. Celui du Carmel, déchu de sa première observance, et cependant approuvé dans cette forme mitigée par le pape Innocent IV, tentait un généreux effort pour remonter à sa hauteur et se retremper dans ses origines ; Alexandre se hâta d'approuver ce mouvement réformateur et le sanctionna par une Bulle apostolique. Il existait alors et déjà depuis plus de vingt ans une famille religieuse que nous n'avons pas encore mentionnée, mais que l'histoire ne peut laisser inaperçue comme trait caractéristique et distinctif du treizième siècle, ni comme bien spécial participant à la rénovation générale dont les premières années de ce siècle nous offrent le magnifique tableau. C'est la congrégation des Servites de Marie. Quoique moins retentissante au dehors que celles des Franciscains et des Dominicains, peut-être n'était-elle pas moins importante en elle-même, par la raison qu'elle mettait en relief l'action dominante de la Sainte Vierge dans l'œuvre du salut, en se dévouant à son service. Louer la Mère de Dieu, proclamer sa gloire, invoquer sa protection, tel était leur unique but. Florence fut le berceau de cette pieuse congrégation ; la date réelle de sa naissance est le jour de l'Assomption 1233. Sept nobles et riches Florentins, appartenant à la célèbre confrérie des *Laudesi*, ainsi nommés à cause de leur application et de leur zèle à célébrer les louanges de la Reine du ciel, eurent en ce jour une vision où cette auguste Reine les pressa de quitter le monde, pour se consacrer plus spécialement à son culte, et par là même à la pratique de toutes les vertus qui sont l'âme de la vie monastique. Se levant aussitôt, ils sollicitèrent de l'évêque la permission de se retirer et de se réunir dans un lieu solitaire, en rapport avec leur pieux dessein. Ils s'arrêtèrent d'abord dans une maison située hors des murs de la ville, mais qui n'en était pas éloignée. Cette solitude ne leur

[1] ALEXAND., *Epist.*, II, 334.

paraissant pas assez profonde, ils la quittèrent au bout d'un an et gagnèrent le Monte-Senario. C'est là, dans un agréable vallon que leur avait concédé l'évêque, qu'ils fondèrent réellement leur institut, en adoptant la règle de S. Augustin, d'après les conseils du cardinal Galfrid Castelleoni, qui vint les visiter quand il se rendait à sa légation de Lombardie, et qui devait ensuite simplement passer par la chaire de S. Pierre, sous le nom de Célestin IV. Ne pouvant donner la biographie de ces hommes, faute de temps, faute de documents et d'espace, inscrivons-les du moins ici comme ils sont inscrits dans le plus ancien monument de leur Ordre : Bonfils Monaldi, Jean Manetti, Benoît de l'Antella, Barthélemy Amidéi, Ricover Lippi, Gérard Sostegni et Alexi Falconiéri. Dans une seconde vision, la Sainte Vierge leur présentait l'habit qu'ils devaient adopter, et dont chaque pièce était portée par l'un des anges qui formaient son escorte. C'était le jour de l'Annonciation 1239. L'ordre se propagea dès lors avec une puissance merveilleuse. Quinze ans après, en 1256, Alexandre lui donnait son approbation apostolique[1]. Il approuvait aussi, dans cette deuxième année de son pontificat, les ermites de S. Guillaume et ceux de Jean-le-Bon, unis ou séparés. Il accordait aux Trinitaires le droit de tenir tous les ans leurs chapitres généraux dans leur premier monastère, celui de Cerf-Froid au diocèse de Meaux.

Jérusalem, Antioche, Constantinople.

26. Ces pieuses sollicitudes ne faisaient pas oublier au Pontife ce que nous appellerions la question d'Orient, mais envisagée sous un aspect plus profond et plus vaste. Il tâchait de ranimer le zèle des chrétiens occidentaux en faveur de la Terre-Sainte, chaque jour plus menacée et touchant visiblement à la dernière catastrophe[2]. La désolation qui pesait sur Jérusalem, tant de fois conquise et ravagée, s'étendait jusqu'à l'église du Saint-Sépulcre ; le culte divin était comme abandonné. Le Pape donna l'ordre au patriarche d'en relever les splendeurs, en augmentant le nombre des cha-

[1] ALEXAND., *Epist.*, II, 75, 207.

[2] ALBERT. STAD., *Chron.*, sub fine. Ici se termine cette intéressante chronique, et nous abandonne un auteur qu'on ne peut lire sans l'aimer, sauf quelques défaillances.

moines qui desservaient cet auguste sanctuaire. Au vaillant Robert, ce héros d'Ascalon, avait succédé l'année précédente Jacques de Verdun, qu'animait un même zèle, sinon une égale intrépidité. Ne pouvant rebâtir les murailles écroulées de la Ville Sainte, Alexandre pourvut à l'achèvement des remparts de Jaffa, le dernier boulevard de la Palestine. Il rend au comte de Jaffa l'un des héros de la dernière croisade probablement le fils de celui qui s'était immortalisé dans la guerre contre les Korasmins, ce témoignage, que pour commencer les travaux il avait non seulement dépensé toute sa fortune, mais contracté de plus des dettes écrasantes, avec la généreuse témérité d'un chevalier français. Disons que la famille de ce comte tenait par des liens assez étroits à celle des Joinville. Antioche n'était guère en meilleur état ; la principauté se trouvait à peu près réduite à la ville même. Les Turcomans et les autres ennemis du nom chrétien avaient rasé toutes les autres places, une seule exceptée. Le découragement et la pénurie régnaient dans cette capitale sans royaume. C'est au Pontife Romain qu'elle dut encore de ne point succomber[1]. Constantinople ne rompt pas la lugubre monotonie de ce tableau, et ne s'impose pas moins à sa sollicitude. En la secourant de tout son pouvoir, il ose dans une telle situation rappeler les Grecs à l'unité catholique. Dans ce but il nomme pour légat l'évêque d'Urbevetana, qui part avec des instructions spéciales et se rend auprès de Théodore II Lascaris, empereur de Nicée, fils et successeur de Vatacius. Le légat rappelle au prince les négociations jadis entamées avec Calojean Comnène. On traitera sur cette donnée, on fera même des concessions, pourvu qu'elles n'altèrent ni l'essence du dogme, ni la cohésion de la chrétienté, ni la suprématie du Pape, qui doit en rester l'unique chef. Le prince n'est pas homme à comprendre de telles propositions, son entourage y répugne, les événements sont loin de les seconder.

Théodore II Lascaris. Sa faible politique.

27. Bien que dans un sens il aimât les lettres, le beau langage surtout, Théodore n'aspirait pas précisément à la lumière ; il appar-

[1] ALEXAND., *Epist.*, II, 67, 142, 325.

tenait à cette classe de gouvernants qui redoutent les esprit élevés et les caractères fermes. Le patriarche grec étant mort en même temps que Vatacius, force était d'en avoir un autre pour procéder au couronnement du nouvel empereur. La voix publique désignait le savant et pieux Blemmyda. On ne pouvait guère se dispenser de l'appeler à la chaire patriarcale ; cet homme supérieur se hâta de refuser, et nulle insistance ne fut faite pour vaincre sa modestie : les courtisans avaient leur candidat [1]. C'était un autre moine, assez ignorant à leur gré, vivant dans un lointain monastère, et qui se rendit au premier appel. Il n'était pas même dans les ordres ; mais, sur l'injonction du souverain, les prélats de l'Église byzantine lui firent en huit jours parcourir tous les degrés de la hiérarchie : il se vit tout à coup, sans préparation et sans délai, sous-diacre, prêtre, évêque, patriarche. Voilà le théologien avec lequel il fallait débattre la grande question de l'unité ; elle fut immédiatement engloutie dans un flot d'ignorance par l'orgueil et les préjugés : le légat n'eut qu'à reprendre le chemin de Rome. L'empereur s'éloignait de son côté ; Michel, prince d'Epire et d'Etolie, ayant appris la mort de Vatacius, s'était jeté sur les provinces occidentales de l'empire ; et le roi de Bulgarie, un autre Michel, quoique beau-frère de Théodore, se jetait avec non moins de rapacité sur la proie. A la nouvelle de cette invasion, l'empereur réunit à la hâte une armée, franchit l'Hellespont et se porte à la rencontre des Bulgares jusque sous les murs d'Andrinople. Son arrivée soudaine les surprend ; ils éprouvent une sérieuse défaite, et n'obtiennent la paix qu'en restituant toutes les places dont ils s'étaient emparés [2]. Ce que Théodore avait réalisé de ce côté par la force il le réalisa de l'autre par la ruse, mais pour un temps seulement. Obligé de repasser en Asie, où l'empire était menacé par les barbares, il livrait à l'Épirien Michel ses provinces d'Europe. Celui-ci formait une coalition avec le chef des Albaniens, Manfred de Sicile, et même Villehardouin d'Achaïe ; ce qui lui permit une plus longue et plus dangereuse

[1] Georg. Logoth. *Hist. Constantinop.*, Leone Allat. interpret.
[2] Gregor., *Hist. Rom*, lib. III.

guerre, dont n'aura raison, et par l'astuce encore, que le successeur de Lascaris, Michel Paléologue.

§ IV. EMPIRE ROMAIN ET PEUPLES DU NORD.

28. L'année 1257 nous présente au début le spectacle d'une double élection, qui n'a pas lieu de nous étonner quand il s'agit de l'empire ; cela se reproduit périodiquement depuis un siècle environ ; c'est une maladie chronique. Cette fois néanmoins, nous rencontrons une chose nouvelle : les deux élus sont des princes étrangers. Par une tendance naturelle et traditionnelle, les esprits étaient tournés vers le jeune Conradin, le dernier descendant de Barberousse, le petit-fils de Frédéric II ; mais le pape Alexandre avait déclaré d'avance que cet enfant ne pouvait être nommé, soit à raison même de son âge, qui ne lui permettait pas d'exercer une telle fonction, soit à cause de son origine, dans le sens que nous avons plusieurs fois expliqué. Les électeurs avaient accepté cette réserve du Saint-Siége. L'octave de l'Epiphanie était le jour choisi pour le congrès, et Francfort, le lieu déterminé par cette réunion solennelle : on ne devait pas laisser expirer après la mort de Guillaume, le délai d'un an, au delà duquel, conformément à la tradition constante qui régissait la succession à l'empire, la vacance ne devait pas se prolonger. Les deux compétiteurs, Richard de Cornouailles, frère du roi d'Anglèterre, et le roi de Castille Alphonse, étaient en désaccord même sur le but de la réunion : d'après Richard, elle devait, avant toutes choses, nommer le nouveau roi ; Alphonse au contraire voulait qu'elle désignât tout d'abord les princes qui auraient le droit de prendre part à l'élection. Au rendez-vous arrivèrent les premiers le duc de Saxe et l'archevêque de Trêves. Plus tard, au cours des débats devant le Saint-Siége entre les deux rivaux, le roi de Castille prétendit, malgré les énergiques dénégations du comte de Cornouailles, que le plénipotentiaire du roi de Bavière était là dès le premier moment, et que le duc de Saxe agissait en même temps et pour lui-même et comme mandataire du margrave

Deux étrangers aspirant au même trône.

de Brandebourg. L'archevêque de Cologne avait reçu pouvoir, quand il voterait pour son propre compte, de voter aussi pour l'archevêque de Mayence, alors prisonnier chez le duc de Brunswick.

Division des électeurs. Double élection.

29. Lorsqu'il arriva devant Francfort, Louis, comte Palatin du Rhin, voulut leur en faire ouvrir les portes. Mais les Alphonsistes s'y opposèrent, alléguant que ces deux princes étaient suivis de forces armées redoutables dans le but de faire violence aux autres électeurs ; on ne pouvait consentir à leur entrée dans la ville, qu'après qu'ils auraient licencié la majeure partie de leurs troupes. L'irritation rendait toute entente impossible. L'archevêque de Cologne, tant en son nom qu'en celui de son collègue de Mayence, et le comte Palatin, profitèrent de cet état de choses pour élire Richard de Cornouailles. Ils avaient, disaient-ils, l'impérieux devoir d'agir de la sorte, puisqu'on était aux derniers jours du délai. A leur dire, les autres princes avaient perdu leur droit électoral en cette circonstance : ceux-ci, comme le duc de Saxe et l'archevêque de Trêves, parce qu'ils avaient refusé d'ouvrir les portes de Francfort pour la tenue du congrès ; ceux-là, comme le roi de Bohême et le margrave de Brandebourg, parce qu'ils n'avaient paru au rendez-vous, ni par personne, ni par plénipotentiaire. Alphonse répliquait à cela qu'il ne saurait appartenir à la minorité de contraindre la majorité des électeurs à faire l'élection en un tout autre jour que le dernier du délai traditionnel d'un an. A l'archevêque de Trêves, qui était dans Francfort, adhéraient le roi de Bohême, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg ; il y avait donc là quatre suffrages sur sept. La majorité laissa passer l'élection de Richard sans se prononcer elle-même. Puis à l'expiration du délai d'un an, l'archevêque fit appel au comte Palatin et à ses collègues de Cologne et de Mayence, ce dernier étant sorti de prison sur ces entrefaites. Ces princes ne s'étant pas rendus, le congrès réuni dans le palais de Francfort élut Alphonse de Castille [1]. Les archevêques de Cologne et de Mayence, le comte Pala-

[1] URBAN. IV, *Epist.*; in *Cod. Vallic. Mg.*, signat. num. 49, pag. 9. — STERO., *Annal.*, ann. 1257; apud CANIS., *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 276.

tin et son frère Henri duc de Bavière, n'en persistèrent pas moins dans leur première décision. A peine leur choix eut-il été fait, qu'ils envoyèrent en Angleterre une brillante ambassade pour conjurer Richard d'accepter la couronne. L'offre était séduisante, mais la fin tragique des trois derniers rois, Conrad de Souabe, le landgrave de Thuringe, Henri, Guillaume de Hollande, donnait à réfléchir ; en outre, l'état des affaires anglaises semblait exiger la présence du frère du roi.

Richard de Cornouailles couronné roi

30. Le roi lui-même insista vivement et entraîna l'acceptation. « Puissent, s'écria Richard, la mort me frapper subitement et m'être réservées les flammes éternelles, si l'ambition ou la cupidité sont du moindre poids dans ma détermination ! Le seul mobile qui me pousse, c'est le désir de rendre le royaume d'Allemagne à son antique splendeur, c'est de gouverner ceux qui m'ont élu en toute équité, dignement, avec la modération la plus grande[1]. » Il partit pour l'Allemagne dans ces excellentes dispositions, et peu de temps après, le jour de l'Ascension, l'archevêque de Cologne lui donnait l'onction royale à Aix-la-Chapelle. Toutefois, avant de se mettre en route, il avait pris la précaution d'envoyer en Allemagne des hommes sûrs, pour sonder les dispositions du pays. Sur quoi l'archevêque de Cologne, Gerhard I, avec une imposante escorte de barons, s'était rendu lui-même à Londres, et toute cette brillante noblesse avait prêté serment de fidélité au prince anglais. Richard les avait reçus avec une rare magnificence, offrant à Gerhard une mitre d'un admirable travail, coûverte de lames d'or et constellée de pierres précieuses. Ce ne fut qu'après toutes ces assurances d'un bon accueil qu'il fit voile vers le continent sur une flotte puissante chargée de tous ses trésors. Il était arrivé en Germanie après une heureuse navigation, et sa marche jusqu'à Aix-la-Chapelle avait été un continuel triomphe. L'historien Matthieu Pâris a poussé l'attachement à la cause du prince, son compatriote, jusqu'à la partialité : il affirme que Richard, ni par les ambassadeurs allemands en Angleterre, ni par ses envoyés en Allemagne, n'avait entendu

[1] MATTH PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1257.

faire même la plus petite allusion à l'élection d'Alphonse de Castille. Voilà qui est contre toute vraisemblance. Pouvait-il être ignoré des Anglais que la noblesse allemande était en discorde ouverte? Richard, qui n'avait reçu l'adhésion que d'un certain nombre de barons, pouvait-il se faire illusion sur les sentiments hostiles des autres? Ce qu'il y a tout lieu de croire, c'est que, par une manœuvre politique facile à comprendre, avant que la nouvelle de l'élection d'Alphonse eût acquis une grande publicité, il se hâta de se faire conférer l'onction royale, pour fermer à son rival le chemin du trône. Tel est d'ailleurs le sentiment d'un contemporain, l'auteur de la chronique de Padoue[1].

Alphonse de Castille. Troubles en Germanie.

31. Et de fait, cette circonstance du sacre à Aix-la-Chapelle avait amené à Richard la soumission de presque toutes les provinces de l'empire. Alphonse toutefois acceptait l'offre de la couronne allemande, que lui avaient faite les princes réunis à Francfort, le jour des Rameaux; il était un compétiteur redoutable, et n'avait d'autre tort que d'être absent. Allié des rois de France, de Navarre et d'Aragon, fort des promesses de ses amis d'outre-Rhin, il faisait sonner haut son droit et sa puissance; il se préparait à déchaîner sur la Germanie, pour en expulser son concurrent, toutes les forces de l'Espagne et de la France. Chacun des deux rivaux, comprenant que de l'adhésion du Saint-Siége dépendait le triomphe ou la ruine de sa cause, faisait par ses ambassadeurs ou par ceux de ses partisans, les plus actives démarches auprès de la Cour Pontificale. Mais, de l'avis du Sacré-Collége, Alexandre IV, pour éloigner autant que possible les maux d'une conflagration européenne, ajournait le moment de se prononcer. Il n'y avait pas que cette source de troubles en Germanie. A cette même époque, l'Eglise de Salzbourg, une des plus anciennes et des plus florissantes de ce pays, était en proie au fléau du schisme. Philippe, duc de Carinthie, avait été élu archevêque de Salzbourg en 1248. Six mois après son élection, sur son refus d'embrasser l'état ecclésiastique, il avait été frappé de suspense, et six mois plus tard encore,

[1] MONAC. PATAV., *Chron.*, II, ann. 1257.

comme il s'obstinait dans ce refus, sa déposition avait été prononcée. Le collége des chanoines, mis en demeure de pourvoir à la vacance du siége archiépiscopal, avait alors d'un accord unanime appelé à ce siége Ulric, évêque de Secowen. Cette élection était ratifiée par Alexandre IV [1]. Philippe devenu intrus fit appel à la force, et le schisme déchira la province. Pour mettre fin à ces déplorables désordres, le Souverain Pontife ordonna de contraindre le rebelle, en le frappant des censures ecclésiastiques, à rendre au légitime pasteur de Salzbourg, les places et les biens de cette Eglise [2]. L'affaire semblait toucher à un dénouement pacifique, quand tout à coup Philippe, secouru par le roi de Bohême et le duc d'Autriche, met de fortes garnisons à Salzbourg et dans toutes les places de la province, puis exile les opposants. Le duc d'Autriche, à la tête de l'élite de ses guerriers, avec ceux de la Bohême et de la Moravie, envahit la Bavière. Heureusement le duc Henri, avec le secours de Louis, comte Palatin du Rhin, inflige à l'envahisseur une sanglante défaite et met en fuite tout ce qu'il ne passe pas au fil de l'épée [3].

32. Sur un autre point, Boleslas le Cruel, duc de Silésie, qui s'était traîtreusement emparé de Thomas, évêque de Wratislas, on l'a vu naguère, le retenait toujours dans une dure captivité. Le Pape donna l'ordre aux archevêques de Guesnen et de Magdebourg de prêcher la croisade contre le tyran, qui foulait aux pieds les remontrances et les censures de l'Eglise [4]. Pour conjurer le péril qui le menaçait, Boleslas remit en liberté son prisonnier, mais seulement au prix d'une exhorbitante rançon de deux mille marcs. Mis en goût de butin illicite, Boleslas conçoit alors le dessein de dépouiller son propre frère du duché de Glogov. Pour l'attirer à une entrevue et s'emparer de sa personne, il prend le masque d'une vive affection. Mais le duc de Glogov, averti du piége qu'on lui tend, se met en devoir de répondre à la ruse par la ruse. Il prend

Silésie, Bohême, Lithuanie

[1] ALEXAND., *Epist.*, III, 619.
[2] ALEXAND., *Epist.*, III, 625.
[3] STERO., *Annal.*, ann. 1257 ; apud CANIS., *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 277.
[4] Ext. Pontif. litt. apud LONGIN., *Hist. Polon.*, VII, ann. 1275.

l'élite de ses troupes, en laisse une part en embuscade dans les forêts d'alentour, et s'avance avec le reste vers Boleslas, qui, pour ne pas donner l'éveil à son frère et le faire tomber plus facilement dans ses piéges, était descendu dans la plaine presque sans escorte, après avoir caché ses satellites, armés jusqu'aux dents, derrière les murs et dans les tours du château voisin. La troupe du duc de Glogov n'eut pas de peine à faire prisonnier le traître Boleslas, qui, pour obtenir sa délivrance, dut rendre gorge des deux mille marcs qu'il avait extorqués à l'évêque. Pendant que les chrétiens dissipaient ainsi leurs forces dans des querelles intestines, les idôlâtres de la Lithuanie redoublaient d'audace et de cruauté dans leurs attaques contre les Eglises du Nord. Emu de ce déplorable état de choses, le Pape donna mission à un célèbre franciscain de Bohême appelé Barthélemy de prêcher la croisade dans son pays natal, en Autriche, en Pologne, en Moravie, avec le concours de l'épiscopat et du clergé de ces contrées. La parole ardente de ce prédicateur, que ses mérites avaient rendu populaire dans toute l'Europe centrale, et les efforts de l'archevêque de Guesnen enflammèrent tous les cœurs d'un zèle pieux. Casimir, duc de Cujavie, et la plupart des seigneurs polonais, autrichiens et moraves s'enrôlèrent sous la bannière de la Croix[1].

Daniel de Russie. Danemark et Norwége.

33. La sollicitude du Souverain Pontife pour la Chrétienté du Nord, ne se borna pas à ces levées de boucliers contre les idôlâtres de la Lithuanie ; il s'appliqua pareillement à faire rentrer dans le devoir le roi de Russie, Daniel. Ce prince s'était converti à la foi romaine, on ne saurait l'avoir oublié, il avait reçu le baptême, le Saint-Siége lui avait accordé l'insigne faveur de l'onction royale ; et plus tard, il était tombé dans une honteuse apostasie. Alexandre adressa au prince rebelle de salutaires remontrances, le prévenant que, s'il les repoussait, les évêques d'Olmutz et de Wratislas étaient chargés de le contraindre à l'obéissance, en déchaînant contre lui les foudres de l'Eglise et les armes des croisés[2]. A l'autre extrémité de la Baltique, en Danemark, les désordres de la

[1] ALEXAND., *Epist.*, III, 6, 308, 310, 311.
[2] ALEXAND., *Epist.*, III, 110.

guerre civile avaient porté les atteintes les plus graves aux libertés ecclésiastiques, et la tyrannie de quelques grands vassaux avait pris une force trop grande pour que l'autorité royale suffît à la réprimer. L'année précédente, l'épiscopat danois s'était réuni en concile à Weile, sous la présidence de l'archevêque Jacques de Lund, et avait décrété les mesures les plus propres à remédier aux dangers de la situation. Le Pape corrobora ces mesures en y mettant le sceau de la confirmation Apostolique[1]. A ce moment, un autre grand péril menaçait les peuples de ces malheureuses contrées : la guerre entre les rois de Danemark et de Norwège. Déjà quelques engagements avaient eu lieu sur mer. Les esprits surexcités se montraient résolus à pousser la lutte jusqu'à leur mutuelle extermination. Animés du zèle que tout bon pasteur doit avoir pour le salut de son troupeau, les évêques des deux royaumes déployèrent pour ramener la paix une telle activité, que les hostilités cessèrent avant qu'on eût à déplorer trop de sang humain répandu[2].

34. Un peu plus loin encore, en Ecosse, le roi Alexandre III, facilement circonvenu par les mauvais conseillers à cause de sa jeunesse, avait porté de graves atteintes aux libertés ecclésiastiques, en chassant de son siége Gamelin, archevêque de Saint-André ; le Pape ne négligea rien pour obtenir prompte réparation de cette injustice, et à cet effet nomma Godefroy légat en Ecosse[3]. Or cette même année, le roi d'Ecosse reçut de ses sujets un non moindre outrage que celui qu'il avait infligé à Gamelin. Les grands, jaloux des étrangers qui avaient été appelés aux plus hautes dignités de l'Etat et de la Cour, formèrent une conjuration, surprirent leur souverain dans son palais, et le chargèrent de chaînes. Un historien donne une autre cause à ce complot. Pendant la minorité d'Alexandre III, le royaume avait été fort mal administré ; le jeune roi devenu majeur résolut de punir les injustices com-

Alexandre III roi d'Écosse.

[1] Alexand., *Epist.*, iii, 674. — Anonym., *Chron. Dan.*, ann. 1256; apud Cl. Ludewig., *Reliq.*, tom. IX, pag. 79.
[2] Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1257.
[3] Alexand., *Epist.*, iii, 640 ; et *Regest.*, post. eamd. epist.

mises, cita les administrateurs coupables, et comme ils ne comparurent pas, les déclara ennemis publics. Ceux-ci, qui disposaient des trésors de la famille Cuménia, et que leur nombre et leur puissance rendaient redoutables, se mirent sous la conduite de Walter, avec le dessein d'échapper par un crime plus grand au juste châtiment de leur crime. Leurs satellites purent se saisir de la personne du roi au château de Kynross, et le menèrent à Sterling où il fut jeté dans une étroite prison. Dès lors, les chefs de la conspiration, n'ayant plus rien à craindre de l'entremise de l'autorité royale, s'emparèrent des rênes du gouvernement. Mais Walter, le chef de la ligue, périt tragiquement, victime d'une basse intrigue ; il fut empoisonné par sa femme, qui s'était éprise d'un aventurier sans nom, et qui fut obligée de renoncer à tous ses biens et de fuir en Angleterre. Privés de leur chef, les autres conjurés recourant à la clémence de leur roi achetèrent le pardon en le remettant en liberté [1].

Henri III et son fils Edmond oublient leurs serments.

35. En même temps, le Saint-Siége et l'Angleterre passaient par une série d'actives négociations. Edmond, le second fils du roi Henri, que l'Eglise avait investi de droits récents à la couronne de Sicile, envoyait une brillante ambassade à la Cour Pontificale, dans le but de se faire confirmer cette donation, à des conditions qu'il lui fût plus facile de remplir ; il était sous le coup des peines ecclésiastiques les plus sévères, parce qu'il n'avait pu mener à bonne fin, dans les délais qu'il avait acceptés, son engagement de délivrer de la tyrannie de Manfred le royaume qui lui avait été donné. Le Pape, prolongeant les délais accordés, envoya successivement en Angleterre, plusieurs légats pour obtenir une prompte intervention des armes anglaises en Italie, entre autres, un de ses prélats domestiques, du nom d'Arlet, et Rustan archevêque de Messine. Henri se borna à faire paraître Edmond habillé à la Sicilienne devant une assemblée solennelle des barons, leur exposant qu'il avait juré de délivrer la Sicile de la tyrannie de Manfred, les conjurant de vouer leurs armes et leurs biens à cette entreprise, pour assu-

[1] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1257. — BOET., *Hist. Scotor.*, XIII.

rer à son fils une couronne dont la conquête serait non moins avantageuse aux Siciliens que glorieuse à l'Angleterre. Ce semblant de résolution ne pouvait suffire en une aussi pressante affaire. D'après Matthieu Pâris, une autre cause avait largement contribué à l'insuccès de l'appel fait à la noblesse d'Outre-Manche : le légat Rustan aurait abusé de sa mission pour détourner à son profit la plus grande part de l'argent qu'il venait de recueillir ; le Pape l'aurait même rappelé pour le faire comparaître devant son tribunal sous la grave accusation de concussion, et l'aurait dépouillé de toute dignité. Quoiqu'il en soit, il est certain que plus tard Rustan, ayant renoncé aux richesses de ce monde, embrassa la pauvreté évangélique et prit la bure franciscaine [1].

Chimériques projets du roi d'Angleterre. Succès réels de Manfred.

36. Matthieu Pâris, fidèle à son système de dénigrement et de calomnies contre la Papauté, paraît avoir grossi de beaucoup les torts, et même dénaturé la conduite du légat, pour donner quelque apparence de justice, que dis-je ? pour glorifier la conduite coupable de certains prélats anglais, qui refusaient, malgré les ordres formels du Saint-Siége, de laisser prélever dans leurs diocèses le décime de guerre destiné à l'expédition de Sicile. C'est ainsi qu'il exalte la résistance obstinée de l'archevêque d'York, l'orgueilleux Sewal, qu'Alexandre IV dut frapper d'excommunication majeure [2]. Hâtons-nous de dire que les revers et la maladie eurent raison de cette obstination criminelle, et que Sewal demanda humblement le pardon qui lui fut généreusement accordé. Il fut donc impossible au roi d'Angleterre d'organiser cette expédition de Sicile tant de fois promise : il avait à soutenir une lutte acharnée contre le comte de Galles, Léolin, à qui s'étaient alliés nombre de puissants barons et qui avait défait l'armée royale ; il préparait à son frère Richard les voies au trône impérial d'Allemagne ; il nourrissait le dessein de recouvrer, sur le continent les provinces perdues par Jean-Sans-Terre, et son espérance d'avoir le dessus contre les Français, se fondait sur le concours du roi d'Ecosse, dont il

[1] *Lib. privileg. Rom. Eccl.*, tom. II, pag. 162. — ALEXAND., *Epist.*, III, 761. — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1257.

[2] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1257.

avait fait son gendre, et sur celui de Richard qui revendiquait le Poitou et dont l'avénement à la couronne impériale lui semblait certain. Mais les Français étaient sur leurs gardes : ils avaient pris du côté de la Normandie toutes les précautions contre une invasion étrangère, et le vivant souvenir de la glorieuse victoire de Bouvines, remportée sur l'empereur Othon et le roi Jean coalisés, entretenait dans tous les cœurs un entrain qu'il eût été téméraire d'affronter. On sait qu'Henri n'osa même pas tenter cette périlleuse aventure. Et pendant que, perdant le temps à ces chimériques projets, il différait toujours l'envoi de ses troupes en Sicile, Manfred étendait et affermissait de plus en plus sa tyrannique domination, asservissant les peuples ou par la crainte ou par la violence. Toutefois, à ce moment encore, il n'avait pu réduire les habitants d'Aquilée, et le Souverain Pontife les récompensait de leur fidélité inébranlable en transportant dans leur ville le siége épiscopal de l'antique Amiterne ; il érigeait en cathédrale la magnifique église qu'ils élevaient sous le vocable des Saints Maxime et Georges. Le Diplôme qui leur confère ce privilége est du 10 des calendes de mars de l'année 1257 ; il porte, au-dessous de la signature d'Alexandre évêque de l'Eglise Catholique, celles des cardinaux Odon évêque de Tusculum, Étienne évêque de Préneste, frère Jean cardinal-prêtre du titre de Saint-Laurent, Richard cardinal-diacre de Saint-Ange, Octavien de Sainte Marie *in Via-Lata*, et Pierre de Saint-Georges au Voile d'or. Il est daté du palais de Latran, et délivré par main de maître Rolland vice-chancelier de la sainte Eglise Romaine [1].

§ V. ENNEMIS DE L'EGLISE ET DE LA RELIGION

Les Gibelins dans la Haute Italie.

37. La puissance des ennemis de l'Eglise reçut de terribles échecs dans le nord de l'Italie. Les habitants de Brescia, après avoir remis en liberté tous les partisans du Saint-Siége qu'ils avaient rete-

[1] ALEXAND., *Epist.*, III, 28 et 587. — FERDIN. UGHEL., *Ital. sacr.*, tom. I.

nus dans les fers, rentrèrent dans le devoir par les soins du légat Apostolique, le dominicain Heimerard, un des plus habiles diplomates de son temps[1]. Les habitants de Pavie et ceux de Plaisance secouèrent le joug intolérable de Palavicini, dont l'oppression pesait aussi durement sur les Insubres que celle d'Ezzelin sur les peuples de la Marche Trévisane. Quelques places furent enlevées à Ezzelin lui-même, de celles qu'occupaient ses satellites sur le territoire de Padoue. Ces succès furent diminués par la défection d'Albéric, qui, après avoir été un temps en hostilités ouvertes avec son frère Ezzelin, finit par s'allier à ce despote, entraînant dans son parti les Trévisans[2]. Ce fut vers cette époque que Thibaut de Champagne, roi de Navarre, sollicita du Saint-Siége la faveur de l'onction royale. Le Souverain Pontife accueillit favorablement cette pieuse requête, et le privilége de sacrer les rois de Navarre fut donné aux évêques de Pampelune[3].

38. Pendant que ces événements de nature diverse se passaient en Europe, l'Asie servait de théâtre à des changements de la plus haute importance. Les Sarrasins devinrent tributaires des Tartares qu'Ayton roi d'Arménie avait appelés à son aide contre les Musulmans, et qui formèrent même le projet d'imposer leur joug aux Chrétiens. En cette conjoncture critique, les chevaliers du Temple et de l'Hôpital furent assez heureux pour commander le respect et l'hésitation à l'orgueilleux conquérant par la noble réponse qu'ils firent à ses ambassadeurs : « Dites à votre maître que, si nous nous sommes voués au service de Dieu, ce n'est point pour vivre dans les délices, mais bien pour tout sacrifier, serait-ce la vie elle-même, à la cause de Jésus Christ, qui a daigné souffrir, sur cette terre où nous combattons, le supplice de la Croix pour la rédemption du genre humain. Qu'ils viennent donc, vos farouches guerriers vomis par l'enfer! Ils trouveront les serviteurs de Jésus-Christ prêts au combat pour la défense de la Foi chrétienne. » Et pourtant, il n'y eut pas jusqu'à la fanatique secte des Assassins qui ne dût courber la

Noble attitude des Templiers et des Hospitaliers en face des Tartares.

[1] MONAC. PADUAN., *Chron.*, II. — PTOLEM. LUC., *Hist. E*[illegible]., XXII, 15.
[2] ROLANDIN., *Hist. Tarvisin.*, XI, 1, 4.
[3] ALEXAND., *Epist.*, III, 688.

tête sous la loi du vainqueur. Leur forteresse de Tigado, dans les montagnes de la Phénicie, malgré sa réputation d'imprenable, dut enfin se rendre aux troupes d'Haolon, frère de l'empereur Mango-Khan, quelques historiens disent après avoir soutenu pendant vingt-sept années un siége de toutes les minutes, dont les récit les plus vraisemblables réduisent la durée à trois ans [1]. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Vieux de la Montagne et son abominable secte disparurent alors et pour toujours de la face du monde.

Les Turcs subjugués. Les Grecs se dérobent.

39. Les Tartares étendirent fort loin leurs conquêtes. Ils soumirent au tribut les Turcs, limitrophes de l'empire grec en Asie. Michel Paléologue, qui avait fui chez les Turcs pour se soustraire aux menaces de l'empereur Théodore, fut placé par ses hôtes à la tête d'une aile de leur armée, et dans le commencement de la bataille remporta des avantages signalés sur les envahisseurs. Il touchait au moment de les mettre en complète déroute, lorsque la trahison du général persan, Ampachurès, leur livra la victoire contre leur propre attente. Michel et le général turc Gélarpax, poursuivis avec les débris de leur armée pendant plusieurs jours, ne trouvèrent un asile sûr que derrière les remparts de Castamone. L'empereur Théodore, effrayé de ces progrès des Tartares, accourut avec une armée à la frontière orientale de ses États. Ce fut là que le sultan d'Icone, Azatin ou Aladin, chercha un refuge dans le camp des Grecs, où il fut accueilli avec les plus grands honneurs. L'empereur toutefois, en congédiant le souverain fugitif, ne lui accorda pour rentrer sur ses terres qu'une petite armée de quatre cents hommes sous le commandement d'Isaac Ducas, plus connu sous le surnom de Murzufle [2]. Il est certain que ce sultan d'Icone avait formé vers ce temps le dessein de se convertir à la foi catholique; il avait envoyé même une ambassade au Pape, qui lui adressa une lettre pleine des meilleurs encouragements [3]. Mais les revers de la guerre ne lui laissèrent pas le loisir de mûrir cette généreuse

[1] Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1257. — Marin. Sanut., l. III p. xiii, 7. — Ayton., *Hist. Orient.*, 24. — Jacob. Vitriac., *Hist. Orient.*, 14.

[2] Georg. Logoth., *Hist. Constantinop.*, ann. 1257; interpr. Leon. Allat. — *Annal. Turc.*, 1. — Ayton., *Hist. Orient.*, tom. XVII. — Niceph. Gregor., iii.

[3] *Mg. bibl. Vat.*, signat. num. 3977, pag. 81.

pensée. Incapable de résister aux Tartares, de l'avis même des Grands de son entourage, il fit la paix avec eux et se reconnut leur tributaire. L'alliance d'Azatin et de son fils Méleck avec les Grecs schismatiques fut aussi un obstacle considérable à la conversion des Turcs à la vraie Foi.

Guerre civile en Italie. Victoires d'Ezzelin.

40. Il n'y a peut-être pas dans l'Histoire d'année comparable à l'année 1258 pour les maux et les troubles de toute sorte qui se produisirent simultanément dans les différentes contrées de l'univers. En Italie, aux portes mêmes du Saint-Siége, les désordres étaient au comble. Chez les Insubres et dans la Marche Trévisane, Ezzelin da Romano et son frère Albéric ne connaissaient plus de frein à leur tyrannie ; près de là, Génois et Pisans, Guelfes et Gibelins, se faisaient une guerre d'extermination ; dans le Sud, l'usurpateur Manfred était maître du royaume de Sicile vassal de l'Eglise; et dans le patrimoine même de Saint-Pierre, les Romains s'étaient jetés dans toutes horreurs de la guerre civile. Alexandre fulmina de nouveau l'anathème contre Ezzelin et Albéric, affranchit leurs sujets de l'obligation de leur être fidèles, déclara libres tous leurs serfs, dont le nombre était considérable, à la condition qu'ils adhéreraient à la cause de l'Église et qu'ils y persévèreraient [1]. Les habitants de Brescia, fidèles au Saint-Siége, craignant de voir la faction adverse livrer leur ville à Ezzelin, profitèrent d'une nuit d'orage pour prendre les armes, fondre sur leurs ennemis et les jeter dans les fers. Le légat, le marquis d'Este, le comte de Saint-Boniface, entourés de l'élite des citoyens de Mantoue, accoururent au milieu d'eux et ne se retirèrent qu'après avoir organisé toutes choses pour les mettre à l'abri d'un coup de main ou d'une seconde guerre. Les da Romano, qui avaient eu l'espoir, en s'emparant de Brescia, d'achever l'asservissement de l'Insubrie, durent renoncer à cette orgueilleuse prétention. Trois mois après, Ezzelin essuyait une grave défaite. Il entretenait à sa solde, sur le territoire de Bassiano, une forte troupe d'Allemands. Le marquis d'Este, à la tête des Mantouans, fit tout-à-coup irruption sur ces mercenaires,

[1] ALEXAND., *Epist.*, IV, 170.

les surprit et les passa tous au fil de l'épée. La lutte se poursuivait avec des chances diverses. Une sédition ayant surgi à Crême, qui avait longtemps obéi aux Milanais, la faction des ennemis du Saint-Siége triompha, chassa ses partisans, appela Palavicini avec les Crémonais et leur livra la ville. Crémone, enhardie par cet avantage, se mit à menacer la république de Brescia, et, grâce aux conseils d'Ezzelin, lui prit plusieurs places fortes. Le légat marcha contre l'ennemi ; le combat eut lieu dans les premiers jours de septembre à Torricelle. Il fut terrible ; mais les Brescians succombèrent, les débris de leur armée furent réduits à chercher leur salut dans la fuite ; le légat, archevêque élu de Ravenne, Cassodaca évêque élu de Vérone, le podestat de Mantoue, celui de Brescia, le brave Simon de Fojano, de Reggio, et d'autres nobles hommes tombèrent au pouvoir du vainqueur. Ezzelin sut mettre à profit cette éclatante victoire : il poursuivit les débris de l'armée pontificale ; il entra dans Brescia sur les talons des fuyards. Ceux qui étaient demeurés à la garde de la ville ne lui opposant aucune résistance, il s'y établit aussitôt en maître, et tous les habitants courbèrent la tête sous sa loi [1].

Sédition à Rome. Les Brancaleone.

41. Déjà l'année précédente des troubles graves éclatant à Rome avaient obligé le Vicaire de Jésus-Christ à sortir de la Ville Éternelle ; il avait gagné Assise et de là Viterbe. La sédition dont il éludait les attentats avait été soulevée par un obscur artisan, qui avait rendu le sénateur odieux au peuple en l'accusant d'être l'instrument des patriciens. Les rebelles, ayant forcé les portes de la prison dans laquelle était retenu Brancaleone, un des chefs de la faction manfrédienne, brisent ses liens, le saluent sénateur et lui prêtent serment de fidélité. Brancaleone, altéré de vengeance contre tous ceux qu'il rendait responsables de son emprisonnement, chasse de Rome ou fait pendre les Annibaliens et tous ses adversaires. Le Pape fulmine l'anathème contre le tyran et ses satellites. Ceux-ci foulent aux pieds les censures ecclésiastiques et redoublent de fureur. C'est dans ces conjonctures qne le Souverain

[1] ROLANDIN., *Hist. Tarvisan.*, 4. — MONAC. PATAV., *Chron.*, II, ann. 1258. — HIERON. RUB., *Hist. Ravenn.*, VI.

Pontife et les cardinaux s'étaient refugiés à Viterbe. La rage du tyran n'était pas satisfaite : de gré ou de force,il leva une armée et marcha contre Anagni, patrie d'Alexandre, annonçant hautement son dessein de la détruire de fond en comble. Emu des supplications de ses compatriotes, Alexandre, pour sauver sa ville natale, fit proposer la paix à Brancaleone, qui l'accepta dans l'espoir d'affermir sa puissance, que l'amitié de Manfred rendait déjà si redoutable. Il ne jouit pas longtemps du fruit de ses crimes : il mourut en 1258. La populace, pour l'honorer de ce qu'il avait fait tomber les têtes des plus puissants, détacha sa tête du trônc, et l'ayant mise dans un vase de prix et placée sur une colonne de marbre, en fit l'objet d'une vénération impie. Elle persista du reste dans sa révolte, et, malgré les remontrances du Saint-Siége, au mépris de l'autorité Apostolique, elle se donna pour sénateur un autre Brancaleone, oncle de celui qui venait de mourir[1].

Manfred usurpe la couronne de Sicile.

42. Le séjour d'Alexandre à Viterbe ne fut que de trois mois, après lesquels c'est Anagni qui reçut la Cour Pontificale et qui la garda deux ans environ. Bien qu'assailli de tous côtés par la tempête des discordes civiles, Alexandre n'en fit pas moins les plus généreux efforts pour faire cesser la guerre désastreuse que se faisaient les républiques de Gênes et de Pise. Toute l'Italie d'ailleurs était en feu. Placia, Aydonna et San-Giovanne furent les trois dernières places du sud de l'Italie qui résistèrent à l'usurpation de Manfred. Elles prises, le tyran se trouvait maître de l'île de Sicile, de la principauté de Tarente, de la Pouille et la Campanie. Jusque-là, pour mieux tromper les peuples par des apparences de justice, il avait prétendu défendre au péril de sa vie les droits de son neveu Conradin, l'honneur et l'intégrité du royaume. A ce moment, il jeta le masque. C'était pour lui-même, pour se mettre en possession du sceptre que tout avait été fait. Sans le déclarer encore ouvertement, il fit répandre le bruit que Conradin était mort en Allemagne. Les Grands, se laissant tromper aux apparences de vérité dont il sut entourer cette fausse nouvelle,

[1] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1258.

lui offrirent d'eux-mêmes pour la plupart ce sceptre qu'il ambitionnait. Le couronnement solennel eut lieu le 11 août 1258 dans la cathédrale de Palerme[1]. Lorsque Conradin, sa mère et son oncle le duc de Bavière essayèrent de réagir contre l'usurpateur, il était trop tard[2]. En outre, les difficultés politiques et les troubles suscités en Occident par les prétentions rivales de Richard de Cornouailles et d'Alphonse de Castille à la couronne impériale, facilitèrent grandement les progrès de Manfred[3]. On sait enfin grâce à quel concours de circonstances il put échapper aux dangers de l'intervention anglaise. Comment du sein de ces maux eux-mêmes pouvait sortir quelque soulagement pour l'Église et pour les peuples, c'était le secret de Dieu.

Défaite d'un tyran Il succombe à ses blessures.

43. Ezzelin, une fois maître de Brescia, en avait exclu Palavicini et les Crémonais, dont l'alliance lui avait assuré la victoire. Il se fit ainsi de ses alliés de la veille ses plus mortels ennemis du lendemain. Pour venger l'outrage qui leur était fait, ils s'unirent au marquis d'Este et aux Mantouans ; et Boson de Dovaria mit tout en œuvre pour faire entrer les Milanais dans cette ligue. Ceux-ci étaient indécis encore, lorsqu'Ezzelin marcha sur leur ville, avec l'espoir de s'en emparer grâce aux intelligences qu'il s'était ménagées. Le général de l'armée Milanaise, qui tenait la campagne à tout événement, se replie aussitôt sur la ville, rallie tous les esprits, marche ensuite à la rencontre de l'ennemi et le met en fuite. Pendant ce temps, les Crémonais et les Mantouans avaient opéré leur jonction. Ils attendent le fugitif au pont de l'Adua. Ezzelin fait de vains efforts pour enlever ce pont ; repoussé, blessé, il longe le fleuve et parvient à le passer à gué. Palavicini et Boson de Dovaria avec les Crémonais, le marquis d'Este avec les Mantouans et les contingents de Ferrare rivalisent d'ardeur pour atteindre l'ennemi. Le combat se rétablit. L'armée d'Ezzelin ne le peut soutenir long-

[1] ALEXAND., *Epist.*, V, post epist. 173. — ANONYM., *de reb. Sicul.*, ann. 1258. — URBAN. IV, in *Cod. Vallic.*, sign. lit. C, num. 49, pag. 154. — RICORD. MALESP., *Hist. Florent.*, 148. — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1258.

[2] MATTH. SPINEL., e Juvenation in *Annal. Mg.*, ann. 1256.

[3] ROLANDIN., *Hist. Tarvisan.*, XI, 2.

temps ; ce qu'il en reste cherche le salut dans une fuite précipitée, laissant le champ de bataille couvert de cadavres et les bagages au pouvoir du vainqueur. Mais le plus beau trophée de cette journée, ce fut Ezzelin lui-même, Ezzelin captif. Fait prisonnier le 15 septembre 1259, il fut conduit par les Crémonais à Juccino, où il mourut dans l'impénitence le 26 du même mois[1]. Plus cruel peut-être que Néron lui-même, il eut avec cela tant de grandes qualités qu'on voudrait pouvoir douter de sa scélératesse: il est au premier rang des capitaines de son temps pour la bravoure et pour la science des choses de la guerre, au premier rang aussi des hommes d'Etat pour la connaissance profonde des ressorts de la politique.

Mouvement réparateur. Complices de Manfred

44. La nouvelle de cette mort terrible, qui avait tous les caractères d'un châtiment providentiel, se répandit avec une étonnante rapidité. Albéric qui opprimait Trévise, trembla pour son injuste puissance et pour sa vie ; il s'enfuit de la ville. Les Vénitiens n'eurent qu'à paraître pour s'en emparer et faire rentrer ceux que le tyran avait chassés. Les exilés de Vicence rentrèrent également dans leur patrie. Vérone appela dans ses murs le comte de Saint-Boniface et mit tous ses soins à cicatriser les plaies que lui avait faites la tyrannie. L'Eglise put croire à sa prochaine délivrance. Le Souverain Pontife se mit aussitôt en devoir de tirer de la mort d'Ezzelin les avantages qu'elle pouvait produire pour la politique du Saint-Siége. Palavicini, Boson de Doveria et les Crémonais, en s'alliant contre Ezzelin au marquis d'Este, aux Milanais et aux Mantouans, n'avaient pas entendu se séparer du parti de Manfred ; bien plus, une des clauses du traité était que le marquis d'Este et les siens regarderaient Manfred comme roi légitime de Sicile et s'emploieraient de tout leur pouvoir à le réconcilier avec le Pape. Celui-ci ne pouvait admettre une telle condition. Il déclara formellement qu'on ne pouvait être l'ami de l'Eglise Romaine qu'en rompant tout pacte avec l'usurpateur du trône de Sicile[2]. Quelques-

[1] Monac. Patav., *Chron.*, ii. — Bonif., *Hist. Tarvis.*, v. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxii, 15. — Anonym., *de reb. Sicul.*, ann. 1259. — Rolandin., *Hist. Tarvis.*, xi, 3. — Anonym., *Chron. Veronens.*, ann. 1259.

[2] Alexand., *Epist.*, v, 231.

uns, entre autres les habitants de Pavie, obéirent à cette injonction et furent réconciliés[1]. Mais Palavicini n'avait travaillé au renversement d'Ezzelin que dans l'espoir de succéder à sa puissance. Il s'empara de Brescia par trahison, et se montra bientôt le digne continuateur du tyran dont il avait préparé la ruine. Non content de fouler aux pieds les ordres du Vicaire de Jésus-Christ, qui lui commandait de mettre en liberté l'archevêque de Ravenne, légat du Saint-Siége, il fit resserrer les chaînes dont l'impie Ezzelin avait chargé ce prélat. Heureusement, l'archevêque put s'échapper de sa prison au moyen d'une corde, et, sautant sur un cheval qu'on lui avait tenu prêt non loin de là, se réfugier en lieu sûr à Padoue[2].

§ VI. DIFFICULTÉS ET PÉRILS

Les Tartares menacent de nouveau l'Occident.

45. Il semblait que les désordres civils ne fussent pas assez pour la punition de l'Occident ; une nouvelle invasion des Tartares menaçait l'Europe. Cette fois les envahisseurs essayèrent de préparer le succès de leur entreprise par les voies diplomatiques : ils envoyèrent une ambassade à Béla, roi de Hongrie, dans le but d'obtenir son alliance et de s'en servir pour l'asservissement de l'Europe entière à leur empire. On lui proposait de marier son fils à la fille du roi des Tartares ou le fils de ce dernier à sa fille, de prendre part avec son armée à la conquête du reste de l'Occident, et de lui abandonner le cinquième du butin qui serait fait. Au cas où il repousserait ces offres, on le menaçait d'une guerre d'extermination. Béla, qui se souvenait des maux qu'une première invasion avait infligés à son royaume, se hâta de recourir au Saint-Siége, implorant de prompts secours, se plaignant de l'abandon où il avait été laissé sous Grégoire IX, et faisant remarquer combien il lui serait facile de prévenir le danger en acceptant les offres qui lui

[1] Alexand., *Epist.*, v, 59.
[2] Monac. Patav., *Chron.*, iii, ann. 1259.

étaient faites. Alexandre, après avoir montré par quels événements Grégoire IX, son prédécesseur, avait été empêché de secourir la Hongrie, adresse à Béla, dans sa réponse, les plus éloquentes remontrances pour le détourner de toute alliance avec les Tartares, et promet de recourir à tous les moyens de lui venir en aide[1]. Hâtons-nous de dire que les Tartares s'en tinrent aux menaces et que l'Occident en fut quitte pour la peur. Heureusement du reste, car les peuples chrétiens, occupés à des discordes intestines ou à des querelles de voisinage, n'étaient guère en état de se défendre.

46. La mort, en cette année 1259, frappa des coups terribles dans les maisons royales. Elle prit, entre autres, à Louis IX son fils aîné, aux Danois leur roi Christophe, aux Grecs leur empereur Théodore II Lascaris. Théodore avait porté quatre ans seulement la couronne que lui avait léguée son père Vatacius. Il la laissait à son fils Jean, qui n'avait pas atteint encore sa huitième année. Les tuteurs désignés du jeune prince étaient le patriarche Arsène et Muzalon, homme de naissance obscure que les bonnes grâces et les faveurs de l'empereur défunt avaient élevé aux plus hautes dignités de la Cour. Muzalon, qui redoutait la jalousie des Grands, offrit d'abdiquer ; on ne voulut point le lui permettre. Et pourtant, neuf jours après la mort de son maître, ils le faisaient massacrer avec ses deux frères. La régence fut donnée à Michel Paléologue, que recommandaient ses mérites et de brillants services rendus à l'Etat. Un tel choix était commandé par les circonstances. En Asie, il était à craindre qu'une invasion des Tartares ne passât sur le ventre des Turcs, qui touchaient à la frontière ; en Europe, l'empereur détrôné Baudouin, nourrissait des projets de guerre, et le tyran d'Epire Michel, déjà redoutable, l'était devenu plus encore par le mariage de ses deux filles, Hélène avec Manfred et Anne avec Guillaume de Villehardouin, prince du Péloponèse. L'ambitieux Paléologue avait maintenant un pied sur les marches du trône. Idole de l'armée, il ne tarda pas à se faire proclamer empe-

Morts royales. Usurpation de l'empire grec.

[1] ALEXAND., *Epist.*, V, 191.

reur par elle. Le Sénat ratifia cette élévation, et le patriarche, tuteur du jeune fils de Théodore, eut la faiblesse de la consacrer en donnant à l'usurpateur l'onction sainte. Il y mit sans doute cette restriction que Michel rendrait la couronne à l'orphelin, lorsque celui-ci serait majeur. Restriction dérisoire ! Michel ne reculera devant rien, pas même devant le crime, pour garder un pouvoir dont la possession a été le but de toutes ses pensées[1].

Implacable orgueil de Manfred. Sarrasins auxiliaires.

47. Manfred était maître des Deux-Siciles ; le seul nom du tyran répandait partout la terreur dans le patrimoine de l'Eglise; le Saint-Siége n'avait plus à compter sur les promesses de secours faites par l'Angleterre: Alexandre comprit qu'il fallait se résigner à la paix avec le vainqueur. Comment prévoir que celui-ci repousserait une occasion aussi favorable de légitimer son usurpation par un traité solennel ? Il semblait devoir être d'autant moins rebelle à des propositions conciliantes en Italie, que dès l'année précédente Jean Lascaris le sollicitait de porter ses armes en Grèce contre Paléologue[2]. Las des guerres passées, touché des maux sans nombre que les Sarrasins à la solde de Manfred causaient à la Religion chrétienne, plein de compassion pour les Siciliens qui avaient été dépouillés de leurs biens et chassés de leur patrie pour avoir défendu la cause de l'Eglise, le Souverain Pontife fit faire des ouvertures à Marino Capucio, l'un des conseillers du tyran ; il proposait de traiter sur ces deux bases : le rappel des exilés, qui seraient rétablis dans leurs biens, et l'expulsion des Sarrasins comme ennemis de la Religion. A quoi Manfred, qui mettait dans les Sarrasins toute son espérance, répondit qu'au lieu de les chasser de son armée, il allait en prendre un nombre double à son service. Et c'est ce qu'il fit aussitôt. Le 26 mai 1260, il en arriva d'Afrique à Tarente une multitude si considérable, que leurs tentes couvraient la campagne de Bari et d'Hydronte. Quinze jours après, ces hordes africaines, jetées sur la Campanie, y promenaient avec elles le massacre, la dévastation et le sacrilége. En même temps, au mois de septembre, Manfred lui-

[1] LOGOTH., *Hist. Constantinop.*, ann. 1259; Leon. Allat. interprete. — NICEPH. GREGOR., III. — PACHYMER, *Hist. Græc.*, II.

[2] MATTH. SPINEL., *Annal. My.*, ann. 1259.

même, à la tête d'une puissante armée, fondait sur l'Emilie et le Picénum, suscitait partout les plus graves désordres. Il s'était déclaré le chef de la faction gibeline, avec l'espoir que ce secours lui livrerait la domination de toute l'Italie, et précédemment il avait mis à feu et à sang la Toscane par la défaite des Guelfes, alliés de l'Eglise. Les habitants de Sienne, traqués et battus par Florence, s'étaient jetés dans le parti du tyran, qui avait envoyé à leur secours son lieutenant le comte Fordano.

Alarmante situation de la cause pontificale.

48. Vers la fin d'août, les Florentins, unis aux habitants de Lucques, n'en dirigèrent pas moins contre Sienne une formidable expédition, et portèrent le ravage jusque sous les murs de cette ville, où ils s'étaient ménagé des intelligences sur lesquelles ils comptaient pour leur en ouvrir les portes. Ils furent cruellement décus de leur attente : le lieutenant de Manfred sut déjouer le complot et gagner les Guelfes de Sienne qui en faisaient partie. En même temps il avait eu l'adresse d'introduire dans le camp ennemi des Gibelins, dont la trahison pendant le combat, le jour où il l'engagerait, devait lui faciliter la victoire. L'événement justifia cet habile calcul. Le 4 septembre, la bataille fut livrée, et la défection des Gibelins mit dans le désordre et le désarroi les rangs de l'armée de Florence. Sur trente mille combattants, les Florentins et les Lucquois eurent plus de dix mille morts et laissèrent aux mains de l'ennemi, selon les uns, onze mille, et, selon d'autres, quinze mille prisonniers. Il est certain que le coup fut terrible, et que la République de Florence, ne pouvant s'en relever, dut aller au-devant du joug et se courber sans réserve sous la loi du vainqueur[1]. La fortune n'était pas aussi favorable en tous lieux à la faction de Manfred. Dans la Marche de Trévise, son allié l'usurpateur Albéric, frère d'Ezzelin, après s'être souillé de tous les crimes, touchait enfin à l'heure de l'expiation. Cet homme que nous avons vu si fidèle au Pape, si plein de zèle pour la religion et d'amour pour sa patrie, semblait avoir changé

[1] ANONYM., *Chron. Senens.*, ann. 1260 ; *Rer. Italic.*, tom. XV. — GUILL. NANG., *Gest. S. Ludov.*, ann. 1260. — RICORD. *Hist. Flor.*, 167. — JOAN. VILLAN., *Istor. fiorent.*, VI, 8 et 59. — PTOLEM., LUCENS., *Hist. Eccl.*, XXII, 17.

de nature en changeant de drapeau. Les citoyens de Padoue, de Vicence et de Trévise le tenaient étroitement bloqué depuis quatre mois dans le fort de Sanzenone. Il leur fut alors livré par les siens, en même temps que sa femme, ses six garçons et ses deux filles. Il fut traîné dans les rues de Trévise, coupé en morceaux, réduit en cendres. La colère du vainqueur n'épargna même ni sa femme ni ses enfants.

Lassitude en Germanie. Primislas de Bohême.

49. L'Allemagne n'était pas moins lasse que l'Italie de guerres intestines ; on résolut de porter remède à ce mal en déposant à la fois Alphonse et Richard, dont les factions déchiraient le royaume. Ni l'un ni l'autre n'avait pu réunir tous les suffrages, ni l'un ni l'autre n'était né en Germanie. Toutes les espérances se tournèrent vers Primislas, roi de Bohême. Mais ce prince refusa l'honneur qui lui était offert, déclarant avec arrogance devant ses familiers que sa couronne ne tarderait pas à devenir plus puissante que le sceptre impérial[1]. Primislas n'avait pas encore reçu l'onction royale, et l'archevêque de Mayence, Werner, successeur de Gérard, dont l'Eglise avait le privilége du sacre des rois de Bohême, n'avait pas encore été confirmé dans son titre par l'autorité Apostolique[2]. Il pria le Pape de désigner d'autres prélats pour procéder à son couronnement. Alexandre IV, se rendant à ses désirs, désigna les évêques de Prague et d'Olmutz, sous l'expresse réserve que cette exception à la règle ordinaire laisserait entier le droit de l'Eglise mogontine[3]. Longin se trompe, on le voit, lorsqu'il accuse Primislas d'avoir par ambition rejeté le titre de duc pour usurper celui de roi. Il est mieux renseigné lorsqu'il nous apprend que ce monarque, pour vivre dans une union illégitime avec la sœur de Béla de Hongrie, répudia sa femme et la fit enfermer dans un monastère, sous le prétexte qu'elle avait fait vœu avant son mariage de garder toujours la virginité[4]. Ce fut du reste un prince de mœurs fort répréhensibles. Tout marié, il avait eu d'une concu-

[1] LONGIN., *Hist. Polon.*, VII. — DUBRAV., *Hist. Bohem.*, XVII.
[2] SERAR., *de Mogunti reb.*, V.
[3] ALEX., *Epist.*, VI, 259.
[4] LONGIN., *Hist Polon.*, VII.

bine un fils du nom de Nicolas et deux filles, dont la légitimation fut une des grandes sollicitude de sa vie. Il fit à ce sujet de pressantes démarches auprès du chef de la Chrétienté. Le Souverain Pontife se rendit à ces prières dans une certaine mesure : il permit à Nicolas de remplir les grandes fonctions publiques, et l'admit avec ses sœurs au rang princier ; mais il les déclara inhabiles à recueillir la succession du trône[1].

Les chrétiens et les païens du nord.

50. Le Saint-Siége était obligé d'user de grands ménagements diplomatiques au centre de l'Europe, dont les affaires se trouvaient dans un état déplorable. En Prusse les chrétiens continuaient une lutte incessante avec les Infidèles. Les chevaliers Teutoniques s'étaient solidement retranchés sur le mont Saint-Georges, et de là faisaient de fréquentes excursions contre les païens. Ceux-ci, ayant réuni toutes leurs forces contre deux armées de croisés qui avaient envahi la Courlande, les détruisirent et forcèrent par la famine quelques citadelles à capituler. Peu de temps après toutefois les chrétiens purent prendre leur revanche et tenir en échec les vainqueurs. Le Pape intervint par lettres Apostoliques, exhortant les chevaliers Teutoniques à ne rien négliger pour organiser la défense des Eglises de ce pays, prenant leurs conquêtes sous le patronage du Saint-Siége, et leur donnant les deux tiers de la Curonie et de la Courlande[2]. Malgré ces sages mesures, les chrétiens du Nord n'étaient pas au bout de leurs cruelles épreuves. En cette même année 1260, Mendog, le prince apostat de Lithuanie, déchaîna un déluge d'idolâtres sur leur territoire. La Mazovie, qui voulut faire quelque résistance, fut ravagée, et la ville de Plocen, abandonnée par ses habitants, réduite en cendres. Les Barbares tournèrent ensuite leurs fureurs contre la Prusse et firent un horrible massacre de tous les catholiques dont ils purent se saisir. Plusieurs villes récemment construites furent démolies de fond en comble. Les défenseurs de la Croix, contraints de se tenir enfermés dans les forteresses, abandonnaient à Mandog tout le bétail qu'il put emmener, tout le butin qu'il put emporter en Lithuanie. Le farou-

[1] Alex., *Epist.*, vi, 125.
[2] Alex., *Epist.*, 28, 35 et 64.

che vainqueur, pour n'avoir pas l'embarras d'une multitude de captifs à conduire en servitude, n'avait fait grâce de la vie à personne.

Fatales divisions. Les Tartares reparaissent.

51. Il semble que tant de calamités venues du dehors auraient dû assurer la concorde entre princes chrétiens ; il n'en était rien, hélas ! En 1260, nous trouvons la Bohême et la Hongrie engagées dans une guerre d'extermination, où périt la fleur des guerriers de l'un et de l'autre royaume. A ce prix seulement la Bohême obtint une sanglante victoire. Béla de Hongrie avait antérieurement forcé la Bohême à lui faire cession de la Styrie. Le Bohémien en gardait au cœur une rancune profonde, prétendant que cette province et l'Autriche devaient lui appartenir. Il porta son camp sur la rive du Marchin, dont l'autre rive fut aussitôt occupée par l'armée d'Etienne-le-Jeune. Les Hongrois, après une grande défaite, furent encore battus en plusieurs rencontres. Ils consentirent à faire la paix et à restituer la Styrie[1]. Les deux peuples furent surtout poussés à la paix par la peur des Tartares,qui toujours étaient à leurs portes. Ces terribles Barbares avaient envahi déjà la Pologne, y mettant tout à feu et à sang. La ville et la citadelle de Sandomir étant tombées en leur pouvoir, ils réservèrent parmi les prisonniers les femmes les plus belles et les adolescents pour les condammer à une servitude plus funeste que la mort ; tout le reste fut poussé comme un troupeau vers le fleuve le plus voisin et contraint à s'y noyer. Avec l'aide des Ruthènes, ils dévastèrent tout le pays, et ne quittèrent la Pologne que lorsqu'ils furent gorgés de butin.La rumeur publique accusait Casimir duc de Cujavie d'avoir appelé cette terrible invasion. Cela lui valut l'inimitié des autres magnats de Pologne, qui lui infligèrent de grands dommages[2]. Bien que les accusations contre Casimir semblent n'être pas dénuées de tout fondement, la cause la plus puissante de l'invasion de la Hongrie fut évidemment le mouvement général qui poussa,vers cette époque,

[1] Stero., *Annal.*, ann. 1260; apud Canis., *Antiq. Lection.*, tom. I, pag. 289. Dubrav., *Hist. Bohem.*, xvii. — Monac. Patav., *Chron.*, iii, ann. 1260. — Antonin., p. iii, tit, xix, c. 7, § 6.

[2] Longin., *Hist. Polon.*, vii.

les Tartares à de nouvelles conquêtes sur tous les points. C'est en Asie surtout que ce mouvement s'accuse avec le plus de vigueur.

52. En 1259, Haolon, frère et lieutenant de l'empereur des Tartares, Mango-Khan, s'est emparé de Bagdad, dont le Kalife a été mis à mort. Après un an de repos, Haolon mande au roi de la grande Arménie, Ayton, de réunir ses troupes et de le rejoindre à Rohaïe en Mésopotamie. Ayton accourt avec deux mille cavaliers et quarante mille fantassins. Le Tartare avait, disait-il, le dessein de conquérir la Terre-Sainte et de la rendre aux chrétiens. L'Arménien lui fit remarquer que le sultan d'Alep était maître de toute la Syrie, dont la Terre-Sainte n'est qu'une province ; qu'il fallait donc s'emparer d'Alep avant tout ; que la prise de cette ville rendrait facile la conquête de toute la contrée. Ce conseil fut suivi. Les Tartares mirent le siége devant Alep, alléchés d'ailleurs par les richesses qu'on y disait accumulées. Cette populeuse cité, bien fortifiée et bien défendue, avait la réputation d'être inexpugnable. Et pourtant Haolon eut assez de neuf jours pour s'en rendre maître. Jamais peut-être dans aucune ville prise le vainqueur n'avait fait un butin aussi considérable. Toutefois il fallait prendre encore la citadelle qui s'élevait au centre de la capitale. Elle fut réduite onze jours après, au moyen des mines. Le sultan Melknaser avait pris la fuite avec sa famille, et s'était réfugié à Damas. Le vainqueur, s'attachant à sa poursuite, prit en courant Harenc, Haman, Calamel, brisa toutes les forces musulmanes qui tentèrent de lui barrer le chemin, et vint l'assiéger dans son nouveau refuge. Damas ne résista que quelques jours. En apprenant que la ville, avec sa femme et ses fils, venaient de tomber au pouvoir de l'ennemi, Melknaser, incapable d'une résolution virile, alla se jeter aux pieds d'Haolon; il espérait qu'on lui rendrait sa femme et ses enfants, qu'on lui laisserait même quelque lambeau de ses Etats. Mais le Tartare, qui entendait demeurer seul et souverain maître en Syrie, l'envoya captif en Perse avec sa famille. Le conseil du roi d'Arménie avait produit les meilleurs résultats; Haolon lui en témoigna sa reconnaissance par de riches présents et par la concession de plusieurs terres conquises. Le prince d'Antioche, gendre du roi, eut une

Ils attaquent la Syrie. Prise d'Alep et de Damas.

large part à ces munificences ; le vainqueur ordonna qu'on lui rendît la libre et paisible possession de toutes les terres de la principauté d'Antioche qui venaient d'être reprises aux Sarrasins.

§ VII. FIN D'ALEXANDRE IV

Les Tartares d'Asie protégent les chrétiens

53. Toutes les mesures que commandait la situation ayant été prises en Syrie, Haolon était prêt à se transporter en Palestine pour la purger de la domination des Infidèles et la rendre aux chrétiens, lorsque, à la troisième étape, il fut rejoint par un courrier qui apportait la nouvelle de la mort de son frère Mango-Khan. Le trône était vacant, et l'on demandait le retour immédiat d'Haolon pour le proclamer successeur à l'empire. Haolon, mis en demeure par ces circonstances imprévues de tourner sa marche vers le centre de l'Asie, ne voulut pas cependant renoncer entièrement à son premier projet : il laissa pour le représenter en Syrie son lieutenant Guiboga avec dix milles Tartares, lui confirmant la mission expresse de ne rien négliger pour s'emparer de la Terre-Sainte, afin d'y rétablir la puissance des légitimes possesseurs[1]. Que Haolon ait été l'ami et le protecteur des chrétiens, qu'il ait eu le sentiment très-net de l'excellence de notre religion, qu'il ait conçu le projet de se convertir à Jésus-Christ, auquel il rapportait les nombreuses victoires remportées sur les Infidèles, et même qu'il ait envoyé une ambassade en Europe pour solliciter du Pape la faveur du baptême, cela résulte de sûrs documents historiques, et surtout d'une lettre manuscrite[2] qui lui fut adressée par un pape dont l'Histoire n'a pas conservé le nom. Quant à Guiboga, les premiers actes de son gouvernement en Syrie ne laissent aucun doute sur ses dispositions bienveillantes envers le christianisme. Il se vantait d'être de la race des rois mages qui vinrent d'Orient à Bethléem adorer le Sauveur à sa naissance ; tous ses

[1] Sanut., III, part. XIII, 7. — Ayton., *Hist. Orient.*, I, 28, 29. — Joan. Villan., VI, 61.

[2] Biblioth. Monast. Vallicell. Ms.

efforts dès le début tendirent à la délivrance de la Terre-Sainte pour la restituer aux adorateurs de la Croix. Un événement malheureux, et dont toute la responsabilité doit retomber avec les justes sévérités de l'Histoire sur quelques chrétiens criminels qui le provoquèrent, fit tout-à-coup de cet ami l'ennemi des Latins, ou tout au moins le spectateur indifférent de leur ruine. Ce fait, presque insignifiant en-lui-même, mais qui empêcha peut-être le salut de la Chrétienté de Palestine, ne saurait être passé sous silence.

La cause chrétienne compromise par d'indignes chrétiens.

54. Sur le territoire de Belfort, dans la province de Sidon, étaient plusieurs villages sarrasins dont les habitants étaient tributaires des Tartares. Une bande de Sidoniens et de Belfortais, avides de richesses mal acquises, envahirent un jour ces villages sans défense, pillèrent tout, massacrèrent un grand nombre des habitants, emmenèrent le reste captif avec tout le bétail. Un neveu de Guiboga, qui demeurait dans le voisinage, se mit avec quelques cavaliers à la poursuite des pillards, dans le seul but de leur ordonner au nom de son oncle d'abandonner leur butin. Ceux-ci, outre qu'ils se refusèrent à toute restitution, se jetèrent sur les Tartares et tuèrent le neveu de Guiboga et quelques hommes de son escorte. A cette nouvelle, Guiboga marcha contre Sidon à la tête de ses troupes, la prit, rasa la plus grande partie des murailles et fit passer au fil de l'épée les chrétiens qui s'étaient réfugiés dans l'île. Depuis ce moment, le gouverneur tartare ne fit plus rien pour recouvrer la Terre-Sainte ; Tartares et chrétiens furent désormais suspects les uns aux autres[1]. Les assiégeants toutefois durent renoncer à s'emparer de la citadelle du port. Mais l'attitude définitivement hostile des Tartares remplit de terreur toute la Chrétienté de Syrie. Les habitants de Saint-Jean-d'Acre, en prévision d'une agression imminente, détruisirent tous les jardins sous les murs de la ville et les villas qui embellissaient les environs[2]. Des messagers furent aussitôt expédiés en Occident pour solliciter des secours. Leur présence est signalée en Angleterre[3],

[1] AYTON., *Hist. Orient.*, I, 30, 32.
[2] MARIN. SANUT., III, 5, pag. 12.
[3] WESTMON., *Flor. Hist.*, ann. 1260.

et le Souverain-Pontife fit en cette occasion un pressant appel aux barons français. Le dimanche de la Passion, devant une assemblée de l'épiscopat et de la noblesse réunie à Paris, le roi Louis ut la lettre Apostolique montrant les Tartares vainqueurs des Sarrasins, maîtres de toute la Syrie musulmane, et menaçant de ruine Saint-Jean-d'Acre et toute la colonie chrétienne[1]. Les princes occidentaux, empêchés par leurs querelles intestines, paraissent n'avoir rien fait ou presque rien pour envoyer du secours à leurs frères de Palestine. Mais il semble aussi que Guiboga, se contentant de ne pas donner suite aux plans de conquête de la Terre-Sainte dont son maître l'avait chargé, ne poussa pas les représailles au-delà de son expédition contre les Sidoniens. Il est certain en tous cas qu'il demeura fidèle à l'alliance avec le roi d'Arménie et le prince d'Antioche.

Michel Paléologue. Ligue formée contre lui.

55. L'horizon politique n'était pas moins sombre du côté de la Grèce. Ange-Michel, tyran d'Epire et d'Etolie, poursuivait avec ardeur contre Paléologue la guerre qu'il avait commencée contre l'empereur Théodore, et pendant laquelle ce dernier était mort. Il s'était assuré le concours de Manfred, tyran de Sicile et de Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe, en les mariant avec ses filles ; grâce à ce concours, il avait agrandi considérablement sa principauté. Paélologue envoya contre lui son meilleur général, le Sébastocrator, dont les succès mirent en péril la puissance du tyran d'Epire. Ange-Michel, Manfred et Guillaume conclurent alors une nouvelle alliance dont le but était la conquête de toutes les provinces de l'empire grec d'Europe, dont ils firent trois parts avant tout événement, chacun s'attribuant dès lors celle que lui assigna le sort. Les quatre cents chevaliers à la lourde armure envoyés par Manfred furent un embarras pour les opérations des alliés, et fournirent au Sébastocrator, d'après les conseils de Paléologue, un ingénieux moyen d'affaiblir peu à peu l'ennemi. Ses troupes étaient de beaucoup inférieures en nombre ; mais elles étaient armées à la légère. Il lui devint facile, par conséquent, d'oc-

[1] NANG., *Gest. S. Ludov.*, eodem anno.

cuper toujours les hauteurs, d'éviter toute bataille décisive, et de fatiguer ses adversaires par de continuelles attaques contre les convois qui portaient les vivres au camp des alliés ou contre les fourrageurs. Une ruse nouvelle acheva sa victoire. Un de ses agents les plus habiles parvint à se faire accueillir nuitamment dans le camp ennemi en se donnant pour transfuge. Il eut l'adresse d'obtenir un entretien secret avec Ange-Michel, et lui persuada que Manfred et Guillaume avaient fait l'offre au Sébastocrator de conclure la paix avec Paléologue et de détourner leurs armes contre leur beau-père, si l'on consentait, — et l'on allait y consentir le lendemain même — à leur payer une certaine somme d'argent et à leur assurer la possession de certains territoires. Ange-Michel eut d'autant moins la pensée d'un pareil stratagème que l'ambition et la cupidité de ses deux gendres lui étaient bien connues. Dès qu'il fut instruit, il appela ses fidèles, en aussi grand nombre qu'il put et que le temps le permit, leur fit connaître la situation en quelques mots, et prit la fuite avant le jour : à mesure que la nouvelle de ce départ précipité se murmurait de l'un à l'autre dans l'armée des Epirotes, saisis de frayeur, ils se mettaient eux-mêmes à fuir en tous sens par groupes, accélérant leur course pour rejoindre et dépasser ceux qui les avaient précédés d'abord.

56. Le jour venu, les Siciliens et les Achaïens s'éveillent et apprennent la fuite des Epirotes ; cette fuite les plonge d'autant plus dans la stupéfaction qu'ils peuvent moins la comprendre. Ange-Michel et son fils Nicéphore avaient cru à une trahison de Manfred et de Guillaume ; les soldats de Manfred et de Guillaume eurent bientôt la conviction que les Epirotes les avaient trahis. Penser au combat et à la résistance leur parut une insigne folie ; leur nombre était grandement réduit, et la garnison de Prilape, qu'ils étaient venus attaquer et que les impériaux étaient venus secourir, était maintenant pour eux un nouveau danger. Il ne virent à cette situation critique d'autre issue qu'une fuite précipitée. Un bien petit nombre y trouvèrent le salut ; la plupart y trouvèrent la mort ; le reste, avec ses capitaines et Jean lui-même, fils naturel de Michel, coururent se livrer au Sébastocrator, et firent serment de soumission à

Ligue rompue. Constantinople assiégée.

Paléologue. Guillaume de Villehardouin s'était caché dans une meule de paille. Un soldat le découvrit, le reconnut à la longueur démesurée de ses dents antérieures ; il fut mené à l'empereur, chargé de chaînes, avec les plus nobles de ses compagnons. Les quatre ou cinq cents chevaliers de Manfred se laissèrent faire prisonniers par quatre chevaliers ennemis. A la nouvelle de cet événement, toute la contrée se soumit aux impériaux, toutes les places fortes ouvrirent leurs portes [1]. Cette éclatante victoire du Sébastocrator portait un coup terrible, irréparable peut-être, à l'influence latine en Grèce. Paléologue en conçut l'orgueilleuse espérance de s'emparer de Constantinople, et dès lors il fit de la prise de cette ville l'objectif de tous ses efforts et de toutes ses ruses. Dès le printemps, il vint mettre le siége devant Galata, aux portes de la capitale. Mais la place assiégée tint bon. Pendant ce temps un de ses parents, Asélès, qui était aussi l'un des plus puissants seigneurs de Constantinople, cherchait à lui en ouvrir les portes par trahison. Baudouin était sur ses gardes. Quand il sut qu'Asélès avait promis de faire entrer l'ennemi la nuit d'après, il fit apporter dans son palais les clefs de la ville. Trompé dans sons attente, Paléologue battit en retraite. Baudoin fit demander la paix. Mais Paléologue ne voulut accorder qu'une trêve d'un an, parce qu'il voyait que la ruine de l'empire latin était imminente.

Revers et courage des chrétiens dans le Nord.

57. La lutte entre les Chrétiens et les Infidèles continuait toujours plus acharnée dans le nord de l'Europe. La campagne de 1261 fut désastreuse pour les soldats de la Croix, et les meilleures places fortes de la Prusse tombèrent au pouvoir des païens. Les plus vaillants guerriers de la Pologne, de la Germanie et de la Prusse s'étaient réunis pour tirer vengeance des revers que l'apostat Mendog, roi de Lithuanie, avait précédemment infligés aux armes chrétiennes. Le jour de la Purification de la Vierge, l'armée des croisés s'ébranla contre l'ennemi. Le froid sévissait encore dans toute sa rigueur ; la glace favorisait la marche à travers les cours d'eau, les étangs et les marais dont le pays est couvert. Le premier

[1] GEORG. LOGOTH., *Hist. Constantinop.*, LEONE ALLAT. interpr., ann. 1260.

élan fut irrésistible ; le fer et la flamme eurent raison de tous les obstacles. Les Barbares, se défiant de leurs forces, s'étaient retirés à l'intérieur. Pour pénétrer au cœur du pays, les Chrétiens résolurent de laisser les chars et la majeure partie de leurs bagages avec un corps de troupes suffisant pour les garder. L'ennemi, prévenu de cette manœuvre par ses espions, réunit toutes ses troupes, gagne par un mouvement tournant le lieu où les croisés avaient laissé leurs bagages, et s'empare du camp sans grands efforts. Des fuyards rejoignent la croisade dans sa marche en avant, et la mettent au courant de ce qui se passe. On fait demi-tour sur le champ, on revient, on fond sur les Barbares tout occupés du pillages du camp. Le combat s'engage de nouveau, âpre, implacable. Au début, la mort décime les rangs de l'armée de Mendog. Puis, le sort des armes trahit les Chrétiens : ils sont taillés en pièces ou misen fuite. Après la victoire, les Infidèles consultent le sort, et trois fois le hasard désigne un chrétien originaire de Magdebourg. On le prend, on le conduit au bûcher lié sur un cheval, on en fait un auto-da-fé aux idoles. Le comte de Barbog ne fut pas plus heureux. Brûlant de zèle pour la Foi, il était accouru en Prusse pour porter secours aux Chrétiens vaincus. Les débuts de l'expédition furent prospères. Mais il voulut tenter les chances d'une bataille décisive. La fortune des combats le trahit ; son armée fut taillée en pièces, il tomba lui-même au pouvoir de l'ennemi. Enflés d'orgueil à la suite de ces succès, les Barbares étendirent au loin les effets de leur victoire. Plusieurs places fortes furent réduites, moins par les armes que par la famine, et le nom chrétien parut avoir été anéanti pour toujours dans ces contrées. Les fidèles de Jésus-Christ montrèrent dans ces terribles épreuves une constance au-dessus de l'héroïsme. Ceux qui furent assiégés dans Garteutein, malgré les atroces tortures de la famine, ne se rendirent qu'après avoir « perdu leurs dents[1]. »

Les Tartares battus en Hongrie. Mort d'Alexandre IV.

58. Brisé de douleur aux tristes nouvelles qui lui arrivaient de tous les points de l'univers, se sentant écrasé sous le fardeau des

[1] Longin., *Hist. Polon.*, VII.

affaires, le Souverain Pontife avait voulu partager ses peines avec ses collaborateurs dans l'épiscopat ; la célébration d'un concile œcuménique, qui devait se réunir à Rome, avait été fixée aux quinzième jour après Pâques. Mais, comme les bruits d'une invasion imminente des Tartares prenaient chaque jour plus de consistance, la grande assemblée fut remise à plus tard, afin qu'elle ne fût pas un empêchement aux préparatifs de défense contre eux. Ce n'était du reste pas un faux bruit : au milieu de l'universelle terreur qui les précédait, ils firent irruption sur la Hongrie. La fortune fut enfin favorable aux armes chrétiennes : cinquante-deux mille Barbares demeurèrent sur le champ de bataille, et le reste fut mis en complète déroute. Les Tartares avaient fait proposer au roi de Hongrie de marier sa fille à l'héritier de leur empire et de faire alliance avec eux pour la conquête de l'univers catholique ; ils lui faisaient entendre les plus terribles menaces s'il rejetait leurs propositions. Soutenu par les exhortations du Saint-Siége et plein de confiance dans les secours divins, le roi osa mépriser leurs offres et leurs menaces ; le triomphe le plus complet fut la récompense de cette constance héroïque. Il y avait tout lieu de craindre que les Tartares, pour venger l'affront reçu, ne fissent contre les Etats chrétiens une irruption plus terrible que toutes les autres. Alexandre revint à l'idée d'un concile œcuménique, dans lequel on décrèterait la levée de boucliers et toutes les mesures propres à conjurer les dangers d'une nouvelle invasion. L'octave de la fête des apôtres Pierre et Paul fut fixée comme date, et Viterbe choisie comme lieu de cette réunion solennelle. D'ici là, injonction fut faite de tenir des synodes provinciaux pour préparer les voies et moyens d'une entente unanime entre tous les peuples de la Chrétienté en faveur de la Terre-Sainte, de la Hongrie et de la Pologne, comme de tout autre pays qui pourrait être menacé par les Infidèles. Ce fut le couronnement de ce pontificat si bien rempli, de six années et demi à peine. Alexandre s'endormit dans le Seigneur à Viterbe dans les derniers jours du mois de mai 1261, en la fête de S. Urbain pape et martyr. Il fut enseveli dans la cathédrale de Saint-Laurent [1]. Il y eut mal-

[1] Siebo., *Annal.*, ann. 1261. — Westmon., *Flor. Hist.*, ann. 1261. — Nang.,

heureusement, dans les circonstances critiques où l'on se trouvait, un interpontificat de trois mois et demi, à cause des divisions entre les huit cardinaux du Conclave.

PONTIFICAT D'URBAIN IV (1261-1264).

§ VIII. CHUTE DE L'EMPIRE LATIN D'ORIENT.

59. Au moment où Alexandre IV mourut, Jacques de Troyes, patriarche de Jérusalem, suivait depuis quelque temps la Cour Pontificale, implorant du secours pour la Terre-Sainte et traitant les affaires de son Eglise. Jacques, parti de la condition la plus humble, s'était élevé aux plus hautes dignités ecclésiastiques par ses talents et ses vertus. Sa famille dut être bien obscure, puisque l'Histoire n'en a pu retrouver le nom. Le sien même varie : Jacques, Hyacinthe, Pantaléon. Il paraîtrait que le père exerçait la misérable profession de savetier [1]. On ne sait pas davantage comment Jacques, encore enfant, fut envoyé à Paris et put y faire les études les plus complètes. Il est de fait qu'il se produisit avec tant d'éclat, d'abord dans les arts libéraux, ensuite dans le droit canon, qu'il obtint le titre de docteur dans l'une et l'autre de ces deux facultés. Alors il aborda l'étude de la théologie, dont sa vaste intelligence ne tarda pas à pénétrer les secrets les plus ardus. Quand il revint en Champagne, dans son pays natal, il avait déjà une grande réputation de science, de sagesse et de vie exemplaire. Le vertueux évêque de Laon sut agréger à son clergé cette précieuse recrue. Jacques passa successivement dans cette Eglise par les degrés inférieurs de la hiérarchie sacerdotale et devint enfin archidiacre, après avoir été chargé par le Pape de deux légations importantes, qui l'avaient fait connaître comme diplomate éminent. Il remplit

Antécédents de Jacques Pantaléon.

Gest. S. Ludov., ann. 1261. — THEODOR. VALLIC., *Vit. Urban.*, ann. 1261. — LONGIN., *Hist. Polon.*, VII. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXII, 16, 17.

[1] « Sutor veteramentarius, » dit un historien.

la première en Poméranie, en Livonie, en Prusse, où il rendit des services signalés à la pacification, à l'affermissement des Eglises naissantes et à la propagation de la Foi. Dans la seconde, où il avait pour mission de ramener au devoir les fauteurs de révoltes contre l'empereur élu Guillaume, il fut fait prisonnier et jeté dans les fers par les satellites d'un puissant baron. Après sa délivrance, il rentre à Laon et reprend ses fonctions d'archidiacre. Il fut ensuite investi de la même dignité dans l'Eglise plus importante de Liège, où son administration et sa piété laisseront un souvenir impérissable. Le siége épiscopal de Verdun étant devenu vacant, il est appelé à la tête de ce diocèse, et ses mérites ne tardent pas à lui faire une réputation universelle. La Chrétienté de Syrie demande et obtient sa promotion au patriarcat de Jérusalem. Pèlerins et habitants du pays, tout le monde le chérit bientôt comme un père vénéré.

Il est élu pape sous le nom d'Urbain IV. Ses sentiments.

60. Les besoins de la Terre-Sainte et les affaires de son Eglise le mirent dans la nécessité sur ces entrefaites de faire un voyage en Europe. Le vaisseau qui le portait le conduisit à Venise. De là il rejoignit la Cour pontificale à Anagni. Alexandre et les cardinaux lui firent l'accueil le plus honorable. Quelque temps après, ses affaires n'étant pas encore terminées, il suivait à Viterbe la Cour Pontificale, et assistait à la mort d'Alexandre IV. Environ trois mois et demi après, le 29 août 1261, le conclave, pour mettre fin à ses divisions, l'obligeait d'accepter le Souverain Pontificat sous le nom d'Urbain IV, et son sacre avait lieu le 4 septembre [1]. Guillaume, évêque d'Agen, fut son successeur au patriarcat de Jérusalem. Une intelligence et un cœur comme ceux d'Urbain IV ne pouvaient pas se faire illusion sur les amers soucis inséparables de la plus haute dignité en ce monde. La lettre encyclique dans laquelle il annonce son avénement aux prélats et aux princes de l'univers [2], et

[1] Anonym., *de reb. Sicul.*, ann. 1261. — Monac. Patav., *Chron.*, ii. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxii, 23. — Longin., *Hist. Polon.*, vii. — Theod. Vallic., *Vit. Urban. IV*; apud Masson., v. — Gregor. decan., apud Masson., v. — Antonin., iii part. tit. xix, 13.

[2] Urban., *Epist.*, i, 1.

surtout la lettre plus intime qu'il écrivait en cette circonstance à sa sœur Agnès, religieuse de Saint-François au monastère de Pérouse, sont pleines de sentences profondes à ce sujet [1]. Il sentit le besoin de chercher un point d'appui, une source de consolations dans l'amitié de S. Louis. Il ne pouvait d'ailleurs demeurer étranger à l'un des plus nobles sentiments d'une âme bien née, à l'amour de la patrie ; il chérissait d'autant plus la France, qu'elle avait été si souvent absente pour lui. Qui donc s'étonnerait de lui voir porter ses premiers regards de Souverain Pontife vers cette terre de prédilection ? Dès les premiers jours de son règne, pressé par le souvenir et l'amour du pays natal, « natalis soli non immemores, » dit-il lui-même, il ouvre l'inépuisable trésor des indulgences au saint roi Louis, à l'héritier présomptif du trône, au roi et à la reine de Navarre, au jeune comte d'Artois Robert le fils posthume du malheureux héros de Mansourah [2].

Il lutte contre l'impie et sanguinaire Manfred.

61. La main du Vicaire de Jésus-Chist, rayonnante de bénédictions pour les hommes de bonne volonté, est chargée d'anathèmes contre les pervers. A peine sur le trône pontifical, Urbain dut exercer ce ministère de sévérité en Italie même, contre Manfred, qui avait jeté sur la Campanie une armée de Sarrasins. En même temps qu'il fulminait les censures ecclésiastiques, il levait une croisade pour l'opposer aux armées du tyran, et dès ce moment il ouvrait les pourparlers diplomatiques qui devaient amener la cession de la Sicile à Charles d'Anjou [3]. Les peuples d'ailleurs étaient las de la tyrannie de Manfred. L'Histoire nous en a conservé une preuve significative. A la nouvelle de l'élection d'un nouveau Pontife, les Napolitains, le 3 septembre 1261, envoyèrent à l'usurpateur une ambassade pour le conjurer de faire la paix avec le Saint-Siége, et d'en obtenir la levée de l'interdit qui privait la ville des bienfaits de la religion. Manfred répondit qu'il fallait rejeter la responsabilité de la guerre sur l'Eglise, qui cherchait à le dépouil-

[1] Marin. Ebul., *Formular.*, pag. 32. — Wading., ann. 1261.
[2] Urban., *Epist.*, I, 21, 22, 26, 27, 29, 30, 31, 33 et 34.
[3] Contin. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1261. — Bernard. Guid., *Chron. Rom. Pont.* ann. 1261. — Longin., *Hist. Polon.*, ann. 1261.

ler de sa couronne. « Mais, puisque mes bonnes gens de Naples, ajouta-t-il, désirent la fin de l'interdit, je vais envoyer trois cents Sarrasins qui mettront bon ordre à tout cela. Ils contraindront les prêtres à rendre au peuple les cérémonies du culte, et les réfractaires, tant réguliers que séculiers, seront pris et condamnés aux galères. » C'eût été un forfait exécrable ; les ambassadeurs terrifiés supplièrent le tyran de ne point envoyer ses satellites, et de ne point mettre la ville dans la nécessité de leur fermer ses portes. Cette réponse alluma le courroux du tyran ; craignant que Naples poussée à bout n'essayât de recouvrer la liberté, il envoya Joffred pour la contenir dans l'obéissance[1]. Pendant ce temps, le comte de Flandre à la tête d'une croisade établissait son camp, le 5 septembre, sur les frontières de la Campanie, en vue de l'armée de Manfred. Celui-ci, voulant prévenir l'attaque, déchaîna les Sarrasins contre les lignes pontificales. Les croisés de leur côté se portèrent à la rencontre des Infidèles avec un tel élan, que c'en était fait de ces derniers s'ils n'eussent été dégagés à temps par les Siciliens. Manfred, sentant mollir l'assurance de ses troupes et grandir celle de l'ennemi, se décida, le 12 septembre, à battre en retraite ; il se retira dans le territoire de Naples, dont il fit garder tous les abords. Malgré ces mesures défensives, la marche en avant du comte de Flandre victorieux pouvait amener la conquête de la Sicile et la chute du tyran. Les agents de Manfred à Rome profitèrent de l'absence du Souverain Pontife pour y exciter des troubles graves ; et les rebelles ayant fait demander au Sicilien l'envoi d'une armée, celui-ci déclara publiquement que ses secours ne feraient pas défaut aux Romains. Cette situation mit l'armée pontificale dans la nécessité d'opérer une prompte diversion contre les rebelles de Rome, et de renoncer à l'occasion favorable qui se présentait d'envahir la Sicile[2].

Le César grec Alexis. Ses stratagèmes.

62. Pendant que ces troubles funestes agitaient l'Italie, un événement considérable se passait en Orient, je veux dire la chute de

[1] MATTH. SPINEL., *Hist. Mg.*, ann. 1261.

[2] SUMMON., *Hist. Neap.*, ann. 1261. — MONAC. PATAV., *Chron.*, III. — BERNARD., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1261.

cet éphémère empire latin de Constantinople, que les exploits d'un Baudouin avaient établi et qui finissait sous un autre Baudouin. Les Latins avaient usé déjà leurs forces à repousser les continuelles invasions des Grecs sur leur territoire. L'armée de Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe et du Péloponèse, avait été taillée en pièces, lui-même fait prisonnier, comme on l'a vu naguère, et Paléologue ne lui avait rendu la liberté qu'en se faisant livrer plusieurs places fortes à titre de rançon. Le succès avait enhardi les schismatiques. Alexis Stratégopoulos, à qui revenait une grande part de la gloire d'avoir défait les troupes coalisés d'Ange-Michel d'Epire, de Manfred de Sicile et de Villehardouin d'Achaïe, avait été fait César. Paléologue, pour lui fournir l'occasion de s'illustrer sous ce nouveau titre, lui donna l'ordre d'envahir le territoire de Constantinople, à l'expiration de la trêve, et de tenter une entreprise contre les Latins. Par une fatale coïncidence, l'élite des guerriers latins était alors occupée, sous les ordres du patriarche Justinien, au siége de Daphnusia, sur les bords de la Mer Noire. La capitale était à peu près vide de troupes fidèles, et pleine de Grecs qui brûlaient du désir de se soustraire à la domination des Occidentaux. Le césar Alexis, saisissant une occasion propice de s'aboucher avec quelques Grecs de Constantinople, s'enquiert avec soin de l'état de la place, les invite à partager ses prochains succès, fait sonner bien haut à leurs oreilles de magnifiques garanties, s'ils veulent l'aider à recouvrer la capitale de l'empire ; en secouant le joug des Latins, ils se montreront dignes de la gloire de leurs ancêtres. Cet habile discours appuyé sur de séduisantes promesses entraîne les Grecs dans les voies de la trahison ; ils s'engagent à massacrer pendant la nuit les sentinelles ; ils ouvriront ensuite aux gens d'Alexis une porte de la ville. Ils indiquent une basse poterne ouverte déjà, par où cinquante soldats en armes pourront faire irruption pour les aider au massacre des gardes de nuit.

Prise de Constantinople. Fin de l'empire latin.

63. Ce complot ne réussit que trop bien. Une nuit, les habitants de Constantinople réveillés en sursaut, apprirent qu'Alexis et son armée étaient déjà maîtres de la ville. Il ne restait plus qu'à recou-

rir aux moyens extrêmes de salut. Un grand nombre se jetèrent dans les monastères, et revêtirent le froc dans l'espoir d'être épargnés par les vainqueurs, grâce à ce travestissement. Les femmes se réfugiaient dans les caves, les galetas, les cachettes de toute sorte. L'empereur Baudouin s'enferma précipitamment dans le grand palais impérial. Cependant l'armée latine, n'ayant pas réussi dans son entreprise contre Daphnusia, retournait vers Constantinople, ne sachant rien de ce qui venait d'arriver. Elle était près d'entrer dans la ville, elle se félicitait d'un retour qui s'était opéré sans obstacles, lorsqu'elle vit les quartiers des Latins, le long du littoral, et celui des Vénitiens principalement, tout en flammes. On réunit à la hâte tout ce qu'on peut de bateaux, dont l'un va recueillir dans son palais Baudouin à moitié mort, et l'on s'éloigne aussitôt, le désespoir dans l'âme, de cette capitale de l'Orient, que la domination latine avait tenue pendant cinquante-huit années. C'était le 25 juillet 1261. L'empire latin d'Orient n'était plus [1] ! Tous les efforts pour le relever demeurèrent stériles [2]. Les conséquences désastreuses de cet événement considérable ne pouvaient échapper aux esprits clairvoyants. L'histoire nous a conservé un exemple de cette perspicacité. Un noble grec, du nom de Théodore, apprit en Asie, où le retenait une maladie fort grave, la chute de Constantinople et de l'empire latin. Cette triste nouvelle le fit soupirer amèrement, et, comme on lui demandait la cause de sa douleur, il répondit qu'à ses yeux cet événement était l'avant-coureur des plus grands maux pour la Religion, de la ruine des Chrétientés de Syrie et de la fin de l'empire grec lui-même. « Ne voyez-vous pas, dit-il, que les empereurs, en transportant leur siége à Constantinople, vont livrer l'Asie à ses seules forces pour se défendre contre les Sarrasins, que ceux-ci, petit à petit, y soumettront tout à leur puissance, et qu'une fois maîtres de l'Asie, ils passeront en Europe et y assoieront pour longtemps leur domination ? » Et

[1] Logoth., *Hist. Constantinop.*, ann. 1261 ; Leon. Allat., interpret. — Monac. Patav., *Chron.*, III.
[2] Urban., *Epist.*, I, 129 et 131-133.

poussant encore un profond soupir, il se retourna vers le mur et rendit l'âme[1].

64. Ces paroles, qui furent plus tard regardées comme une prophétie, n'ont rien qui doive surprendre ; il suffisait pour les prononcer de considérer attentivement l'état politique du monde à cette époque. Paléologue, lui, ne regardait pas si loin dans l'avenir, tout entier à la joie du triomphe présent. Il était à Météorios lorsqu'il apprit qu'Alexis venait d'entrer dans Constantinople avec son armée. Il lève aussitôt des troupes fraîches, et fait force de marches vers le Bosphore, craignant que les Latins, revenant de Daphnusia et rentrant dans leur capitale, ne parviennent à reprendre la place aux siens, grâce à la supériorité du nombre. Il n'en fut rien, puisque les Latins n'avaient songé qu'à la fuite. Après avoir franchi les hauteurs de Calano, et posé son camp près d'Achyras, il reçut les insignes impériaux de Baudouin. Il fit alors les préparatifs d'une entrée magnifique, alla camper près de Blachernée le 13 août, et le lendemain eut lieu cette entrée triomphale. Quelques jours après, le rit schismatique était rétabli dans la capitale. Arsène occupait le siége patriarcal, dont les événements venaient de chasser le patriarche orthodoxe Justinien. Le vainqueur eut peur de sa propre victoire, ou plutôt d'avoir vaincu pour un autre. Jean, l'héritier légitime de l'empire grec, touchait à l'adolescence et donnait des signes non équivoques de rares qualités et d'une forte trempe de caractère : il y avait à craindre de ce côté de sérieuses compétitions. La seule pensée que ce jeune prince pourrait un jour lui ravir la couronne, entraîna Paléologue jusqu'à la perpétration d'un crime affreux : Jean eut les yeux brûlés au fer rouge. De ses deux sœurs, l'une, Théodora, fut fiancée à un Latin de médiocre noblesse que le hasard avait amené à Constantinople et l'autre, Irène, fut livrée au comte de Vintimille, de la province de Gênes en Italie, pour qu'il en fît sa femme. En les mariant à des Grecs, il eût craint qu'on ne fût tenté de faire revivre les droits des Lascaris au trône. Théodore Lascaris, à son lit de mort, avait

Entrée de Paléologue dans la capitale. Atroce jalousie.

[1] Apud Sansouv., *de reb. Turc.*, pars. II.

mis son fils Jean sous la tutelle du patriarche Arsène. Informé du forfait qui venait d'être commis, le patriarche fulmina l'anathème contre le criminel empereur. Paléologue feignit de se soumettre ; en réalité il méditait l'expulsion d'Arsène.

L'empereur est humilié dans son triomphe. Sort des Latins.

65. Il ne manqua pas de conseillers complaisants pour l'aider à l'accomplissement de ses secrets desseins. Un conciliabule est convoqué dans le palais impérial ; le prélat refuse d'y paraître. Le feu de la persécution le montre sous un jour nouveau. On lui fait un crime d'avoir admis à la célébration du culte divin et fait participer aux sacrements le prince turc Azatinès, qui résidait alors à Constantinople. Chassé de ses Etats par les Tartares, lorsqu'ils conquirent la Perse et les contrées voisines, il avait cherché un refuge auprès de l'empereur. Or l'accusation portée contre Arsène était d'autant plus injuste et odieuse, que le baptême du noble exilé et son attachement à la religion chrétienne étaient de notoriété publique. Tous les autres griefs formulés contre le patriarche étaient de même valeur. Il n'en fut pas moins jeté en exil, et Paléologue donna le siége patriarcal à Germain, évêque d'Andrinople, connu depuis longtemps pour être une de ses créatures. Les fumées de la prospérité avaient enivré l'empereur. Il rêvait d'étendre plus au loin le cercle de sa puissance. Il comptait sur l'habileté du César Alexis, qui venait de lui donner Constantinople et qu'il avait récompensé par de riches présents et par un magnifique triomphe. Une armée nombreuse fut réunie, et la campagne ouverte contre Ange-Michel d'Epire. Cette fois, la fortune des armes trahit Alexis ; outre qu'il perdit son armée, il tomba lui-même au pouvoir de l'ennemi, et ce général qui avait conquis à Paléologue l'empire de Constantinople, fut réduit à la plus dure captivité. Du reste, l'empereur dut bientôt faire trêve à l'esprit de conquête, pour s'appliquer à la pacification de ses propres Etats. Il avait cru se délivrer de toute compétition en privant de la vue Jean Lascaris ; il n'en fut rien. Un faux Jean parut dans les campagnes de Nicée, se fit saluer empereur par les Tricaniotes et les Zygites, et résista pendant longtemps, avec des chances presque égales, aux meilleurs généraux de l'empire. Les Tricaniotes et les Zygites ne

déposèrent les armes que lorsque le faux Jean, prévoyant sa défaite prochaine et craignant de tomber aux mains du vainqueur, eut cherché un asile en Perse sous la conduite de quelques fidèles qu'avait enrichis sa révolte et qui, comme lui, redoutaient une fin tragique[1]. D'autre part, une fois maître de Constantinople, les Grecs en avaient expulsé tous les habitants de race latine, de crainte qu'instruits par l'exemple d'autrui, ils n'en vinssent un jour à livrer la place par trahison. La multitude des bannis était grande ; on leur permit de se fixer sur la rive opposée du Bosphore près de Galata. Les Pisans, les Vénitiens et les Génois acceptèrent presque tous, à la condition d'y établir un port franc et d'y vivre, les Pisans sous la juridiction d'un consul, les Vénitiens d'un bailli et les Génois d'un podestat, selon les coutumes de la mère-patrie. L'empereur y consentit, et l'on prétend que ce fut en considération des Génois, à qui il avait promis la concession d'un port franc s'ils l'aidaient à reprendre Constantinople, bien qu'il eût reconquis cette ville sans leur concours. On sait que ce port devint en peu de temps un des marchés les plus considérables du monde, tant à cause de sa situation privilégiée que des immunités dont il jouissait[2]. Guillaume de Nangis va plus loin : il affirme que les Génois, par haine contre les Vénitiens, aidèrent secrètement les Grecs à s'emparer de Constantinople. Il est de fait, que les funestes divisions des Génois et des Vénitiens devaient précipiter la ruine de la Chrétienté de Syrie, et que mêmes rivalités jalouses firent avorter dès l'année suivante les préparatifs de guerre en France et dans la république de Venise, grâce auxquels Baudouin aurait peut-être recouvré son sceptre perdu[3].

§ IX. L'OCCIDENT ÉBRANLÉ.

66. Le monde chrétien était dans une situation politique des plus déplorables. Outre que l'influence latine avait succombé en

Trois compétiteurs en Allemagne. Un usurpateur en Sicile.

[1] Pachym., *Hist. Græc.*, iii, ann. 1261 et ssq.
[2] Greg. Logoth., *Hist. Constantinop.*, iv.
[3] Guill. Nang., *Gest. S. Ludov.*, ann. 1261.

Orient sous les coups de Paléologue, Manfred opprimait la Sicile, employant tous les moyens, l'habileté, la ruse, le fer et la flamme, pour réduire le reste du patrimoine de l'Eglise ; trois compétiteurs, Alphonse de Castille, Richard de Cornouailles et Conradin, dont les factions déchiraient l'Allemagne et le nord de l'Italie, se disputaient la couronne impériale. Alphonse de Castille pressait le Pape de lui conférer l'onction désirée ; Urbain répondit que la controverse pendante entre Richard et lui était encore trop obscure pour qu'il fût permis de prendre une telle décision sans s'exposer à blesser la stricte équité [1]. L'Allemagne était lasse de ces tiraillements interminables entre Alphonse et Richard ; quelques barons pensèrent que le meilleur moyen de rétablir la paix serait d'annuler l'élection de l'un et de l'autre, et d'élire Conradin, de la race de Frédéric II par Conrad. C'était une complication nouvelle. Il y avait là une injure et un grave danger pour l'Eglise. Le roi de Bohême crut devoir prévenir le Saint-Siége de ces agissements. Urbain, suivant la politique de son prédécesseur, exhorta le roi de Bohême à ne jamais consentir à l'élévation de Conradin. Il donna des instructions en ce sens aux archevêques de Trèves, de Cologne et de Mayence, puis chargea ce dernier de signifier aux coélecteurs que tout appui donné au descendant de Frédéric les exposerait aux foudres de l'Eglise [2]. Conradin déçu de ses espérances, touchant le diadème impérial, aurait pu se rejeter sur ses droits au trône de Sicile, dont Manfred l'avait dépouillé en accréditant le bruit de sa mort. L'usurpateur, en prévision de ce danger, voulut se ménager des alliances. Il se tourna vers le roi d'Aragon, lui proposa le mariage de sa fille avec l'infant d'Aragon, et le conjura de le réconcilier lui-même avec le Saint-Siége. Le roi Jacques, séduit par ces propositions, fit des ouvertures, au sujet de la réconciliation de Manfred, offrant de se rendre lui-même à Rome pour conclure cette paix. Le Pape répondit qu'il ne consentirait jamais à la paix avec cet usurpateur ; il lui rappelait tous les griefs de

[1] URBAN., *Epist.*, I, 91. — *Mg. Vallic.*, signat. lit. C, num. 49, pag. 1.
[2] URBAN., *Epist.*, I, 101, 102.

l'Eglise, et l'exhortait à rejeter toute alliance avec cet impie[1].

Admirable conduite de S. Louis

67. Au moment où Jacques d'Aragon pressait le mariage de son fils avec la fille de Manfred, dans l'espoir ambitieux de faire entrer dans sa maison des droits à la couronne de Sicile qui pourraient être invoqués plus tard, il était sur le point d'unir sa fille Isabelle au dauphin de France Philippe. Les préparatifs étaient faits pour la prochaine célébration des fiançailles à Clermont d'Auvergne. Les clauses du traité entre les deux royaumes étaient arrêtées : Jacques cédait au roi de France tout ce qu'il possédait et tous ses droits à Carcassonne, à Béziers et à Milhau ; Louis IX renonçait en faveur de l'Aragon à tout droit sur le Roussillon et sur la Catalogne. Au cours des négociations, le saint monarque fut instruit de l'alliance nouée entre Jacques et Manfred, l'un des plus mortels ennemis de l'Eglise. Aussitôt, indigné de cette conduite ingrate et coupable à l'égard du Saint-Siége, il rompit toutes ces négociations avec l'Aragon et contremanda tout ce qui avait été fait[2]. Cette éclatante rupture de tout pacte avec l'impiété, lui valut les remerciements et les chaleureuses félicitations du Souverain Pontife[3]. Ce magnifique trait de saint Louis décida Urbain à transporter à Charles d'Anjou, frère du roi, les droits au trône de Sicile. Edmond d'Angleterre, à qui Alexandre IV avait accordé l'investiture de ce royaume, était déchu de son droit, son père, le roi Henri n'ayant pas tenu les conditions du pacte conclu avec le Saint-Siége. Urbain chargea son protonotaire Albert de traiter cette affaire auprès du comte Charles, à la Cour de France ; les scrupules de la conscience délicate de saint Louis devaient en retarder la conclusion[4].

La Syrie chrétienne piétinée par les Tartares et les Sarrasins

68. L'année 1266 s'ouvrit sous les plus tristes auspices : la guerre était partout. Le Souverain Pontife, écrasé déjà sous le fardeau de tant de soucis, apprit tout à coup qu'un nouveau danger menaçait

[1] URBAN., *Epist.*, I, 92. — *Mg. Vallic.*, signat. lit. C, num. 49, pag. 3.
[2] GUILL. NANG., *Gest. S. Ludov.*, ann. 1262.
[3] *Ms. Vallic.* signat. lit. C, num. 49, pag. 2.
[4] URBAN., *Epist.*, II, 8. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccles.*, XXII, 25. — *Mg. Vallic.*, signat. lit. C, num. 49, pag. 142.

la Chrétienté de Syrie, dont le salut était si compromis déjà. Le 14 avril, Bondocdari, sultan de Babylone, était arrivé sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, à la tête de trente mille cavaliers. Le lendemain, il avait porté le ravage jusqu'aux portes de la ville, brûlant les jardins et mettant la ville en grand danger. En avril encore, les Sarrasins avaient détruit le monastère de Bethléem [1]. Pénétré de la plus vive douleur, le Vicaire de Jésus-Christ conjura saint Louis de porter du secours à la Terre-Sainte dans cette suprême conjoncture [2]. Les messagers arrivaient coup sur coup, parmi lesquels le dominicain Guillaume de Tripoli, bientôt après évêque de Bethléem. Ils donnaient des détails navrants sur l'état auquel était réduite la Terre-Sainte. Ils suppliaient le Pape d'obtenir quelques secours, et pour l'entretien des troupes, et pour les travaux de défense à compléter dans les forteresses qui avaient à redouter les attaques imminentes de l'ennemi. Ce fut encore au roi de France que s'adressa le Souverain Pontife pour le presser de recueillir la contribution destinée à la guerre sainte [3]. Il écrivit dans le même sens au roi de Navarre [4]. La Palestine eut à souffrir non-seulement des Sarrasins, mais aussi des incursions des Tartares. Ceux-ci, l'année d'avant, n'avaient forcé les Musulmans à lever le siége d'Antioche et favorisé les Arméniens, que parce qu'il s'agissait d'un peuple qui s'était constitué leur tributaire [5]. Mais les Latins qui n'avaient pas courbé la tête sous leur joug étaient avec eux en hostilités continuelles. Ainsi Tartares et Sarrasins, bien qu'ennemis irréconciliables, travaillaient avec un égal acharnement à la ruine de la Terre-Sainte. Cette situation déplorable se compliqua bientôt d'une guerre intestine entre les Génois et les Vénitiens. Ceux-ci, armant une flotte considérable, attaquèrent Tyr, où les Génois entretenaient un commerce florissant. Les habitants de Saint-Jean-d'Acre se portèrent au secours des assiégés et purent

[1] SANUT., III, pag. 12, c. 6.
[2] URBAN., *Epist.*, II, 206. — *Mg. Vallic.*, signat. lit. C, num. 49, pag. 5.
[3] URBAN., *Epist.*, I, 45 et 76.
[4] *Regest.*, I, post epist. 76.
[5] SANUT., III, pag. 12, c. 6.

faire suspendre la lutte [1]. Cette rivalité de Gênes et de Venise précipitait également la ruine des derniers débris de l'empire latin d'Orient. Ni les prières, ni les menaces du Pape ne pouvaient détacher les Génois de leur alliance avec Paléologue contre les Vénitiens [2].

69. La croisade, pour venir en aide tant à Baudouin et aux Latins du Levant qu'aux Chrétiens de Syrie, se recrutait avec une lenteur désespérante, malgré l'activité déployée par le Saint-Siége [3] ; le prélèvement du décime de guerre était laborieux. Toutefois, les grands préparatifs qui se faisaient en Occident ne laissaient pas que d'inspirer à Paléologue des craintes sérieuses. Il changea tout à coup de tactique, ralentit les hostilités contre Guillaume de Villehardouin, du côté de l'Achaïe, et parut renoncer à ses visées de conquête sur l'île de Chypre. Il devint plus pressant dans ses sollicitations auprès du Souverain Pontife pour obtenir la réconciliation de l'Eglise Grecque avec l'Eglise Romaine [4]. On sait que ces velléités de soumission à la primauté de Rome venaient toujours aux empereurs grecs dans les moments où les menaçait quelque grande croisade des Occidentaux. A ce titre, les avances actuelles de Paléologue pouvaient paraître suspectes. Urbain répondit cependant qu'il était heureux de pouvoir reprendre les négociations relatives à cette importante affaire, et que, s'il les avait suspendues, c'était uniquement parce que la guerre que les Grecs faisaient à Villehardouin lui donnait à croire que Paléologue avait renoncé à son projet d'abjurer le schisme [5]. Urbain ne se dissimulait pas que le meilleur moyen de rétablir les affaires des chrétiens en Orient eût été la pacification de l'Occident, dont les divisions empêchaient d'organiser des secours efficaces contre les Schismatiques et contre les Infidèles.

La marche des Grecs enrayée. Leurs feintes avances.

[1] SANUT., III, pag. 12, c. 6.
[2] URBAN., *Epist.*, II, 44, 92, 93; et III, 5 et 6.
[3] URBAN., *Epist.*, II, 1, 26 et 94. — *Mg. Vallic.*, signat. lit. C, num. 49, pag. 145. — WESTMON. *flor. Hist.*, ann. 1263.
[4] THEODOR. VALLICOL., *Vit. Urban.*; apud MASSON., V.
[5] URBAN., *Epist.*, II, 158.

L'Allemagne toujours divisée L'Italie dévastée.

70. Animé de cette conviction, il essaya d'apaiser la querelle née entre Alphonse de Castille et Richard de Cornouailles au sujet de la couronne impériale, en accordant à l'un et à l'autre le titre de roi des Romains [1]. Cette décision parut à Richard et à ses conseillers l'indice d'une préférence d'Urbain pour Alphonse, et le Souverain Pontife dut s'appliquer avec une paternelle douceur à détruire ce soupçon dans son esprit [2]. Comme la guerre semblait de nouveau près d'éclater entre les deux prétendants, des légats furent envoyés, l'un en Espagne et l'autre en Angleterre, avec mission de conjurer ce danger [3]. En même temps, l'appel de la cause pendante devant le tribunal du Saint-Siége fut fixée au 24 avril 1263. Les avocats des deux rivaux comparurent, les débats contradictoires eurent lieu et le Pape en adressa un résumé impartial à chaque partie [4]. Les troubles d'Angleterre dans lesquels était impliqué Richard, empêchèrent le Saint-Siége de terminer l'affaire. Alphonse était d'ailleurs fort occupé lui-même contre les Maures, et se couvrait de gloire au service de la cause de Jésus-Christ [5]. Le Pape avait l'œil toujours ouvert sur les visées ambitieuses de Manfred, qui, non content d'avoir usurpé la domination en Sicile, rêvait encore d'étendre son pouvoir sur toute l'Italie. Il avait même envahi avec des forces considérables la Marche d'Ancône et d'autres territoires du domaine de l'Eglise. Urbain voulut d'abord essayer de le réprimer par les voies légales. L'année d'avant, il l'avait assigné à comparaître à jour fixe devant le tribuual du Saint-Siége pour y répondre de ses crimes et s'en laver s'il le pouvait. Mais le fourbe tyran gagna d'abord du temps, sous prétexte qu'il entendait comparaître en personne, et non point par un plénipotentiaire, comme cela se pratiquait d'habitude ; puis il refusa de se soumettre aux conditions qui lui étaient imposées, au cas où il persisterait à se présenter lui-même. La guerre reprit avec un nouvel achar-

[1] URBAN., *Epist.*, II, 220. — *Mg. Vallican.*, signat. lit. C, num. 49, pag. 2.
[2] URBAN., *Epist.*, II, 221. — *Mg. Vallic.*, signat. lit. C, num. 49, pag. 12.
[3] URBAN., *Epist.*, II, 212.
[4] *Mg. Vallic.*, signat. lit. C, num. 49, pag. 9.
[5] MARIAN., *de reb. Hispanic.*, XIII, 15.

nement. Le Picénum fut attaqué, le patrimoine de Saint-Pierre envahi, Jean Marério, général en chef de ses armées, essaya de se joindre aux Gibelins de la Toscane et aux Allemands commandés par Pierre de Vico, afin de tenter un coup de main sur Urbevetana, où se trouvait le Pape avec la Cour pontificale. Heureusement, les croisés déjouèrent cet audacieux dessein ; Jean Marério et les siens furent mis en complète déroute. Mais les Guelfes alliés du Saint-Siége étaient moins heureux ; ils étaient battus sur tous les points, et de toutes parts les peuples faisaient défection[1].

Charles d'Anjou, roi de Sicile. Mort d'Urbain IV.

71. La cause de l'Église semblait tellement désespérée, que le Pontife, pressé par le danger, fit appel aux secours du dehors. Un synode des cardinaux, des archevêques et des évêques fut réuni, et, d'un commun avis, l'investiture du royaume de Sicile fut donnée à Charles d'Anjou, à condition d'en faire la conquête sur Manfred et de délivrer l'Église de ses ennemis. L'Angleterre, en toute autre circonstance, aurait pu soulever quelques difficultés ; mais Henri était en ce moment entouré de séditions et de révoltes ; il ne lui en coûta guère de renoncer à toute prétention sur la Sicile, puisqu'il avait à se défendre dans ses propres États. A la tête de cette rébellion des Grands d'Angleterre était Simon de Montfort-Leicester. Le Pape, touché du sort du roi d'Angleterre, conjura S. Louis d'intervenir ; mais les Grands révoltés refusèrent de se soumettre à la sentence arbitrale de ce monarque, après l'avoir néanmoins accepté pour arbitre[2]. Les choses paraissaient devoir prendre une face nouvelle en Italie, où les Romains avaient facilité l'accès du trône de Sicile à Charles d'Anjou en l'élisant sénateur de leur ville. Lorsque Manfred se vit menacé de si près, il s'unit à Pierre de Vico et tenta un dernier effort contre le domaine de l'Eglise, dans le but surtout de s'emparer de la personne même du Pape. Un corps de Provençaux était arrivé déjà pour représenter Charles d'Anjou; Urbain fit un appel désespéré aux fidèles d'Italie. Les tentatives de Manfred purent être déjouées jusqu'à la venue en Italie de Charles lui-même. D'autre part, la situation de l'Angleterre et de l'Espagne

[1] Theod., Vallic., *Vit. Urban.*; apud Masson., v.
[2] Nang., *Gest. S. Ludov.*, ann. 1263.

ne permettait ni à Richard ni au roi de Castille de donner de l'activité à leur lutte. Urbain IV put donc appliquer les dernières pensées de son règne, qui devait être trop court, aux trois plus grandes affaires du temps : dans le nord et à l'est de l'Europe, soutenir l'œuvre de la propagation de la foi et contenir les Tartares toujours prêts à de nouvelles invasions ; en Grèce, s'il n'était pas possible de relever l'empire latin, travailler activemant à la réunion de l'Église Grecque à l'Église Romaine ; en Syrie, opposer une résistance suprême aux Sarrasins et aux Tartares. Les Eglises naissantes des bords de la Baltique furent soutenues contre les idolâtres, grâce au concours armé du roi de Bohême, que leur ménagea le Saint-Siége. Le roi de Hongrie fut opposé aux Tartares de la Russie. Les négociations avec Paléologue pour la réunion des deux Églises furent reprises et poussées avec vigueur. Enfin Urbain IV mit tout en œuvre pour sauver les derniers restes de la Chrétienté de Syrie et de Palestine contre Bondocdari, sultan de Babylone, que sa victoire sur les Tartares d'Asie rendait plus redoutable. Au milieu des circonstances les plus difficiles peut-être qui se fussent jamais vues, Urbain IV s'était montré dans un règne si court, un des plus grands Pontifes dont l'Histoire ait gardé le souvenir. Il mourut à Pérouse le 2 octobre 1264. C'est à lui que l'Église doit la fête du Saint-Sacrement, dont nous aurons à parler dans la suite.

CHAPITRE VI

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE CLÉMENT IV (1265-1268.)

§ I. CHARLES D'ANJOU ROI DE SICILE.

1. Antécédents de Clément IV dans le monde et la religion. — 2. Son élection confirmée. Son humilité profonde. Lettre à son neveu. — 3. Sa rigide abnégation. Son dévouement à l'Église. — 4. Charles d'Anjou se rend en Italie. — 5. Prudence du Pape. Stratagèmes de Manfred. — 6. Croisade française. Charles couronné roi. — 7. Le roi de Sicile entre en campagne. — 8. Bataille de Bénévent. Mort du despote.

§ II. ÉTATS EUROPÉENS GUIDÉS PAR L'ÉGLISE.

9. Retour des peuples italiens au Saint-Siége. — 10. Périls en Espagne vaillamment conjurés. — 11. Légations en Danemark, en Angleterre. — 12. Henri III et les barons anglais. Bataille décisive. — 13. Recrudescence inattendue. Heureuse solution. — 14. Russes, Polonais, Lithuaniens.

§ III. EXTINCTION SANGLANTE DE LA DYNASTIE DE SOUABE.

15. Le petit-fils de Frédéric II descend en Italie. — 16. Sentence d'excommunication. Charles en Toscane. — 17. La trahison envahit la Sicile et Rome. — 18. La guerre civile partout. Guelfes et Gibelins. — 19. Insurrection en Sicile. Déchéance de Conradin. — 20. Voyage de l'usurpateur à travers l'Italie. — 21. Les armées ennemies en présence. — 22. Bataille de Tagliacozzo. Victoire du roi Charles. — 23. Il en ternit l'éclat, il en compromet les suites.

§ IV. MORT DE CLÉMENT IV. INTERPONTIFICAT.

24. Compétition prolongée. Instances des Allemands — 25. Othocar de Bohême. Mort de Clément IV. — 26. Vacance du Saint-Siége. Les Sarrasins d'Italie écrasés par le roi Charles. — 27. Victoire des Guelfes en Etrurie. Vues sur l'Orient. — 28. Portrait du roi de Sicile. — 29. Alarmes de Paléologue. Ses projets de conversion. — 30. Année calamiteuse. Princes et peuples frappés.

§ V. CROISADE DE TUNIS.

31. Gouvernement de Louis IX. Son idéal politique. — 32. Son impartialité. Son zèle pour la justice. — 33. Établissements de S. Louis. Pragmatique sanction. — 34. S. Louis arbore de nouveau la croix. — 35. Ses principaux auxiliaires. Départ retardé. — 36. Direction de la croisade. Pourquoi Tunis? — 37. Arrivée à Carthage. Attitude du bey. — 38. Épidémie terrible. Le roi frappé. — 39. Instructions qu'il donne à son fils. — 40. Suite de ce sublime testament. — 41. Sa vaillante et sainte mort. — 42. Fin de la croisade et des croisades. — 43. Indignes petits-fils du grand Montfort.

§ I. CHARLES D'ANJOU ROI DE SICILE

Antécédents de Clément IV dans le monde et la religion.

1. La mort d'Urbain IV, après un règne de trois ans, laissait la Chrétienté dans un bien triste état. La tyrannie de Manfred déchirait l'Italie, dont la plus grosse part était séparée de l'Église, privée de l'exercice du culte, foulée aux pieds par les Sarrasins. Deux factions irréconciliables, celle de Richard et celle d'Alphonse, élus l'un et l'autre rois des Romains, se disputaient l'Allemagne. Les troubles et les discordes intestines les plus graves menaçaient de ruine le Danemark. La Hongrie et la Pologne terrifiées voyaient suspendue sur leurs têtes, comme une autre épée de Damoclès, une nouvelle irruption des Tartares. L'Angleterre se desséchait dans le deuil et les larmes à cause de la captivité de son roi, que des rebelles tenaient durement emprisonné. Les Maures gagnaient de nouveau du terrain en Espagne. L'empire de Constantinople était détruit par les schismatiques jusqu'en ses fondements, et les restes des Latins ou souffraient ou craignaient des calamités de jour en jour plus irréparables. Les affaires des Chrétiens en Terre-Sainte périclitaient

plus que jamais. Dans ces conjonctures critiques, cinq jours après la mort d'Urbain, le 8 octobre 1264, les suffrages du conclave se portèrent sur le cardinal Gui Foulquois, évêque de Sabine, né à Saint-Gilles en Languedoc. C'est donc un français qui sur la chaire de Pierre allait remplacer un français. Gui avait fait d'abord grande figure dans la vie séculière, à la cour de S. Louis, comme juriste éminent, ce qui lui avait valu la confiance et l'amitié de ce prince, qui l'avait mis au nombre de ses conseillers intimes. Engagé dans les liens du mariage, il avait été à l'abri de tout reproche comme époux et comme père chrétien. Devenu veuf, il entra dans le sacerdoce ; en peu de temps ses mérites et ses vertus le firent nommer évêque d'Annecy et l'élevèrent ensuite au siége archiépiscopal de Narbonne. Dans cette haute situation il se concilia si bien l'amour et l'admiration de tous, que son prédécesseur Urbain IV le fit cardinal-évêque de Sabine et le choisit bientôt comme légat en Angleterre, lui confiant l'importante mission de rétablir la paix entre le roi et le comte de Montfort-Leicester. Comme il n'avait pu trouver encore le moyen de passer dans les Iles Britanniques, il était en France lorsque les suffrages du conclave l'appelèrent au Souverain Pontificat [1]. Gui devait beaucoup de son inébranlable fermeté dans les voies de la vertu aux nobles exemples de son père, qui avait lui-même renoncé aux avantages du siècle pour embrasser l'austère vie des Chartreux, et qui mourut en odeur de sainteté [2]. Les cardinaux, après avoir fixé leur choix sur celui d'entre eux que tant de de précieuses qualités leur désignaient comme l'élu de Dieu, tinrent secret leur vote, afin de ne pas entraver la légation de Gui en Angleterre, et convinrent que, jusqu'à son retour, le Saint-Siége serait administré par leur collége comme vacant. Cet état de choses dura cinq mois environ.

Son élection confirmée. Son humilité profonde. Lettre à son neveu.

2. Dès que le légat eut rejoint la Cour Pontificale à Pérouse, le Sacré-Collége se réunit le 5 février 1865, et ratifia l'élection du

[1] Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxii, 29 et 30. — Jordan., *Mg. bibl. Vat.* signat. num. 1960. — Bernard., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1265. — Mart. Polon., iii, *in Clement. IV.* — Clement., *Epist.*, ii, 158 ; et iii, 31.

[2] Clement., *Epist.*, iv, epist. cur. 10.

8 octobre de l'année précédente. Le secret de cette première élection n'avait pas été si bien gardé, que Gui n'en eût été instruit avant de rentrer dans la Péninsule. Il y rentra néanmoins, mais sans pompe et sans bruit, avec la ferme résolution de repousser la dignité suprême dont on l'allait investir. Les pieux scrupules que lui suggérait une rare modestie ne se laissèrent vaincre qu'après quatre jours d'énergique résistance aux supplications et aux larmes des cardinaux[1]. Il se soumit enfin avec tristesse au lourd fardeau que lui imposait la divine Providence ; il fut couronné au milieu de la joie de tous le dimanche 22 février sous le nom de Clément IV. Dès lors, prenant humblement mais résolûment en mains les rênes de l'Église, il annonça son avénement au monde catholique, qui répondit de tous les points par de chaleureuses félicitations[2]. Clément IV, qui avait fui les honneurs et les richesses avec autant de soin que tant d'autres mettent à les rechercher, ne voulut pas permettre que son élévation tournât en rien au profit même de ses parents les plus proches. L'Histoire ne saurait trop mettre en lumière l'admirable lettre qu'il adressait à son neveu Pierre Gros de Saint-Gilles, lequel n'avait pas fait mystère des ambitieuses espérances qu'il fondait sur la haute protection de son oncle. « Pendant que mon élévation met tous les cœurs dans l'allégresse, lui écrivait-il, moi seul je considère sans aucune illusion l'énormité du fardeau qu'elle m'impose ; si bien que ce qui est pour les autres un sujet de joie, est pour moi un sujet de craintes et de larmes. Quel fruit dois-tu retirer de cette confidence ? Je désire par là, sache-le bien, t'inspirer une humilité plus grande. De ce qui est pour moi le plus vif stimulant à l'humilité, les miens ne doivent point faire un motif d'orgueil, alors surtout que les honneurs momentanés de ce monde passent comme la rosée du matin. Il convient que ni toi, ni ton frère, ni aucun des nôtres vous ne veniez à la Cour Pontificale sans un ordre exprès ; si quelqu'un de vous prenait sur lui

[1] LONGIN., *Hist. Polon.*, VII, ann. 1265. — JOANN. IPER., *Chron. S. Bertin.*, ann. 1265. — PTOLEM., LUC., *Hist. Eccl.*, XXII, 30 ; et alii omnes.

[2] CLEMENT., *Epist.*, I, 1. *Regest.* post camd. epist. II, 7, 10, 12, 82. — Ext. litt. Bel. Ungar. reg. in *lib. priv. Rom. Eccl.*, tom. II, pag. 162.

d'enfreindre ma volonté sur ce point, je me verrais contraint de le renvoyer avec la honte d'avoir été frustré dans ses espérances.

3. « En ce qui concerne ta sœur, ne cherche point à la marier à cause de moi dans un rang au-dessus du sien ; ce serait me déplaire, et par conséquent lui aliéner mon secours. Donne sa main au fils d'un simple chevalier, et je suis prêt à te faire pour sa dot une subvention de trois cents livres tournois d'argent ; mais, si tu vises plus haut, ne compte même pas sur un denier de ma bourse. Ce que je te dis là doit rester sous le sceau du secret le plus strict ; ta mère et toi devez seuls le connaître. J'ajoute que ma volonté ferme est qu'aucune personne de mon sang ne tire vanité de mon élévation ; et que Mabile et Cécile aient les mêmes maris qu'elles auraient eus si j'étais demeuré simple clerc. Va voir Gilia, dis-lui qu'elle reste où elle est, près de Suse, menant une conduite irréprochable et gardant le respect de l'honnêteté jusque dans les apparences ; qu'elle se garde bien d'intercéder pour qui que ce soit. Des requêtes de cette nature seraient inutiles à ceux pour qui on les ferait, et dommageables à ceux qui les auraient faites. Surtout, s'il se trouvait quelqu'un qui offrît des présents pour un pareil motif, qu'elle les repousse ; les accepter, ce serait vouloir perdre mes bonnes grâces [1]. » Tout l'homme est dans cette admirable lettre. Il l'écrivit au commencement de son pontificat ; mais il ne faillit pas une seule minute jusqu'à sa mort aux nobles sentiments qu'elle exprime. Ses deux filles étant nubiles, aux prétendants qui se présentèrent il annonça sans détour qu'il entendait tirer leur dot de son seul patrimoine, qui n'était pas des plus riches. Ces prétendants, qu'avait alléchés l'espoir d'une grosse fortune puisée dans le trésor pontifical, et qui se virent déçus dans leur attente ambitieuse, se retirèrent un à un, et les deux saintes filles, qui n'avaient du reste aucun attachement aux choses du siècle, consacrèrent avec bonheur à Jésus-Christ leur virginité [2]. L'homme qui régissait sa famille et ses affaires privées avec cet ordre inflexible

Sa rigide abnégation. Son dévouement à l'Église.

[1] CLEMENT., *Epist.*, II, 548.
[2] S. ANTONIN., pars III, tit. XX. cap. 1, § 11.

et cette probité rigide, ne devait-il pas, même à ne le juger qu'au point de vue purement humain, déployer dans le gouvernement du monde chrétien une sagesse féconde ? Le premier souci de Clément fut de travailler à délivrer l'Eglise et les peuples de la tyrannie de Manfred ; il pourrait ensuite se consacrer plus librement à la guérison des autres maux de la Chrétienté. Urbain IV, dans le but d'écraser Manfred, avait formé le dessein de faire passer la couronne de Sicile sur la tête de Charles, comte d'Anjou et de Provence. Peu de temps avant son sacre et alors qu'il se qualifiait encore d'évêque de Sabine, Clément avait écrit à Charles, pour l'exhorter à soutenir de son argent le représentant que le comte avait envoyé à Rome pour la gouverner en son nom [1].

Charles d'Anjou se rend en Italie.

4. Après avoir accepté la tiare, le nouveau Pape confirma le cardinal Simon dans la charge de légat en France, charge qui lui avait été confiée sous le précédent Pontificat, et lui donna le pouvoir de commuer l'engagement des barons et des soldats français d'aller combattre dans la Syrie en celui de s'enrôler dans l'expédition de Sicile, à ce moment la plus urgente [2]. Il pressait en même temps le roi Louis de ne pas marchander les secours à son frère, pour une entreprise à laquelle étaient intéressés l'honneur de la France, la paix de l'Italie, la sécurité de l'Eglise, le salut de l'empire de Constantinople, la délivrance de la Terre-Sainte [3]. Charles d'Anjou aborda l'œuvre avec la plus grande ardeur. Manfred, après avoir préposé Palavicini à la garde de tous les passages des Alpes, et confié aux vaisseaux de Pise le soin d'écumer la mer et d'intercepter le littoral à l'Angevin, s'efforçait d'obstruer les bouches du Tibre avec des roches et des barrages ; la mer elle-même gonflée de tempêtes semblait être de la conjuration formée par les ennemis du Saint-Siége. Le cœur de Charles ne s'émut d'aucun danger : « Le courage, répétait-il souvent, corrige et

[1] GUIL. EPISC. SABIN., *epist. ad Carol. Andegav. comit.*; e Trecens. Cod., apud PP. MARTEN. et DURAND., *Anecdot.*, tom. II.

[2] CLEMENT., *Epist.*, I, epist. cur. 1.

[3] CLEMENT., *Epist.*, I, epist. cur. 2. — *Mg. Vallic.*, signat. litt. c, num 49, pag. 14.

dompte la fortune. » Sa flotte traversa tous les obstacles, et quatre jours avant la Pentecôte il entrait à Rome, dont les citoyens, au milieu d'un enthousiasme indescriptible, l'investissaient de la dignité de sénateur [1]. Un instant il sembla qu'un désaccord allait naître entre le Pape et le champion de sa cause. Le comte avait cru pouvoir loger plusieurs barons de sa suite dans le palais de Latran. Il y avait là une atteinte aux prérogatives du Souverain Pontife. Clément n'hésita pas à blâmer l'infraction commise, au risque de froisser l'amour-propre des Français [2]. Mais le frère de S. Louis répara sur l'heure sa faute et coupa court à tout gérme de mésintelligence, par une entière soumission aux volontés pontificales. Quelques jours après, par l'ordre du Pape [3], les cardinaux Annibal de la basilique des douze Apôtres, Richard de Saint-Ange, Jean de Saint-Nicolas, et Jacques de Sainte-Marie-*in-Cosmedin* lui donnaient à Saint-Jean de Latran l'investiture solennelle de l'étendard et du sceptre de Sicile [4]. Ce fut avec joie que le Souverain Pontife revêtit de l'approbation Apostolique la Constitution jurée par le nouveau roi, auquel il se hâta d'accorder le pouvoir d'entrer en armes dans le royaume pour l'arracher aux mains de Manfred. Il y avait tout lieu d'espérer que la grande majorité des Siciliens ferait défection au tyran pour se ranger sous les lois du frère de S. Louis.

5. On régla donc toutes choses pour les cérémonies du sacre ; le jour de l'Epiphanie de l'année 1266 fut fixé ; comme il eût été difficile ou même dangereux, et pour le roi de se rendre à Pérouse, et pour Clément d'aller à Rome, le cardinal évêque d'Albano fut désigné pour remplacer le Pape en cette circonstance avec l'assistance de quatre autres cardinaux [5]. Exaspéré de voir que l'Eglise opposait à sa tyrannie un prince légitime, Manfred mit tout en

Prudence du Pape. Stratagèmes de Manfred.

[1] Anonym., *de reb. Sicul.*; Guill. Nang., *de Gest. S. Ludov.*; Masson., *in Ludov.*, ix; et alii, ann. 1265. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxii, 31. — Ricord. Malespin., *Hist. Flor.*, 179. — Joan. Vill., vii, 3. — Clement., *Epist.*, ii, 18.

[2] Clement., *Epist.*, ii, 21.

[3] Clement., *Epist.*, ii, 73.

[4] Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxii, 30. — Jordan., *Ms. bibl. Vat.*, sign. num. 1960. — *Lib. privil. Rom. Eccl.*. tom. III, pag. 19.

[5] Clement., *Epist.*, i, epist. cur. 26; et ii, 32, 73, 77, 126.

œuvre pour la réduire aux dernières extrémités. Le trésor pontifical épuisé par les récentes guerres était à sec ; bien plus, il était si profondément obéré qu'il avait fallu cautionner les emprunts en engageant jusqu'à cent mille livres des revenus des Eglises de Rome elle-même. Toutefois la probité rigide de Clément IV aima mieux souffrir toutes les angoisses d'un extrême dénûment, que recourir à des mesures d'exaction pour relever ses finances; il aima mieux, disons-nous, tendre la main que la souiller, et rien n'est touchant comme les lettres qu'il écrivit à cette occasion au roi de France[1]. Manfred ne se dissimulait pas combien il était nécessaire à sa cause de frapper un coup décisif, avant que son compétiteur eût reçu des secours qui ne pouvaient se faire attendre ; il était pour lui de la dernière urgence d'agir vigoureusement et en toute hâte, avant que Charles fût en mesure d'envahir la Sicile, de prendre les devants et de les chasser de Rome. Pour cela il avait en main des forces redoutables, dont il pouvait appuyer les mouvements sur les forteresses qu'il possédait en territoire romain. Il porta ses troupes aux abords de la ville, persuadé que Charles d'Anjou, dont la bravoure allait jusqu'à la témérité, sortirait des remparts et viendrait à sa rencontre. L'issue d'un engagement général dans de pareilles conditions n'était pas douteuse. Clément, dont l'active vigilance vit poindre cet immense danger, s'empressa d'écrire aux cardinaux pour obtenir du roi par leur entremise qu'il sût résister aux entraînements de son ardeur belliqueuse qui pouvait tout perdre, et ne pas accepter la lutte avant l'arrivée des secours. Cette prudence conjura le péril ; Manfred, s'apercevant qu'il tenterait inutilement d'attirer son rival dans ses piéges, se replia sur la Sicile citérieure[2]. La croisade contre l'usurpateur avait été activement prêchée en France par les archevêques de Bourges, de Narbonne et de Sens et par l'évêque d'Autun[3].

Croisade française. Charles couronné roi.

6. Docile à l'appel du Saint-Siége, la noblesse française s'était levée et se préparait à pénétrer en Italie. Mais Palavicini, qui

[1] CLEMENT., *Epist.*, II, 43, 52, 66, 67, 102, 108, 109.
[2] CLEMENT., *Epist.*, II, 42, 44, 74.
[3] CLEMENT., *Epist.*, I, epist. cur. 25; II, 97, 100.

commandait pour Manfred sur la frontière des Alpes, et les Gibelins lombards étaient debout, faisant bonne garde pour barrer aux croisés tous les passages. Le Pape aussitôt, pour paralyser les efforts de l'ennemi, leur opposa des troupes enrôlées dans les provinces voisines par les soins de l'archevêque de Cozenza et plus tard du cardinal Simon [1]. Cependant l'intervention française avait profondément remué l'Italie ; en relevant le courage et les espérances des pontificaux elle mettait le désarroi parmi les partisans de Manfred ; plusieurs désirèrent passer dans le camp de l'Eglise. Les Pisans sollicitèrent l'intercession de Charles auprès du Pape ; celui-ci répondit qu'il ne pourrait les absoudre qu'après qu'ils auraient purgé leur territoire des Manfrédiens. Ce fut à ce moment qu'un grand nombre de Florentins, la cité de Brescia, les patriciens romains Annibal et Pierre de Vico, les Récanates, les Fulginates et les Ariminiens rentrèrent en grâce avec le Saint-Siége. Geoffroi de Beaumont fut envoyé comme légat à Milan pour mettre fin aux discordes civiles qu'avait suscitées Palavicini entraînant dans son parti les magistrats de cette ville, si longtemps le glorieux boulevard de l'indépendance italienne. Malheureusement l'extrême pénurie du trésor pontifical ne permettait à Clément IV qu'une intervention diplomatique dans les troubles de la Lombardie ; il se vit contraint de répondre par un refus à la demande de secours que lui avait adressée le marquis de Montferrat [2]. Du moins il ne négligeait aucun moyen en son pouvoir pour rendre à la cause de la Papauté le plus grand prestige possible. Le 29 mai 1265 [3] Charles d'Anjou avait reçu l'investiture du royaume de Sicile ; le 6 janvier 1266, jour de l'Epiphanie, il fut sacré solennellement avec sa femme Béatrix [4]. Les cérémonies du couronnement furent l'occasion de

[1] Clement., *Epist.*, i. 6, 160-163, 167, 169; ii, 54.
[2] Clement., *Epist.*, i, *Epist.*, 18, 84, 142, 159, 165. epist. cur. 7 et 12; ii, 49, 84, 92, 93, 95, 115.
[3] Calmet. in *Chronologia* male habet die 28 junii.
[4] Bernard., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1265. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxii, 31. — Summont., *Hist. Neap.*, ii. — *Lib. Cens.* Ms. Vat., pag. 307. — *Formul. Mar. Ebul.*, pag. 65, num. 499.

brillantes fêtes publiques à Rome[1]. A peine Charles eût-il reçu l'onction royale que des esprits impatients voulurent le pousser à fondre sans retard sur l'ennemi; mais le roi fut d'avis qu'il valait mieux prolonger les préparatifs et ne rien omettre, afin de terminer plus promptement la lutte. Alors ces conseillers malencontreux s'adressèrent au Pape avec l'arrière pensée que quelques abus commis contre les droits de l'Eglise par des lieutenants du prince détermineraient le Saint-Siége à précipiter l'expédition.

Le roi de Sicile entre en campagne.

7. Le sage Pontife, tout en réprimandant le roi sur sa tolérance à l'égard des lieutenants prévaricateurs, s'en remit à sa prudence quant à l'époque de l'entrée en campagne, lui prodiguant les meilleurs conseils pour préparer le succès de l'entreprise. En même temps il confiait la légation de Sicile à Rodolphe, cardinal-évêque d'Albano, avec mission de susciter la croisade de la noblesse et des peuples du royaume contre Manfred[2]. Celui-ci, pendant que le légat travaillait à soulever la Sicile et que Charles organisait une puissante armée, écrivit au Pape une lettre impie et pleine de menaces. Clément répondit par une lettre courageuse, où il montre que le juste, inaccessible à toute crainte, ne se départ jamais, comme dit l'Ecriture, de la calme et forte assurance du lion[3]. Charles, qui n'avait plus d'argent et qui ne devait plus en attendre, ni de ses amis ni du trésor pontifical épuisé, ne pouvait pas, pour subvenir à l'entretien de ses troupes, différer son entrée en campagne, il avait avant tout à conquérir sur l'ennemi, à la pointe de l'épée, la solde et les vivres de ses soldats. Il traverse alors la Campanie et se présente tout-à-coup à la frontière du royaume de Sicile. Manfred, qui cependant avait dû prévoir de longue date cette éventualité, est comme pris de vertige; il ne sait où s'opposer à l'invasion, où lui préparer des obstacles, où lui résister. Réfugié derrière le Vulturne, il va et vient comme un insensé, de Capoue à Cépran et de Cépran à Bénévent; il gaspille si bien son temps en ces courses folles, au lieu d'organiser la résistance à Cépran,

[1] ANONYM., *de reb. Sicul.*, ann. 1265.
[2] CLEMENT., *Epist.*, II, 53, 133, 136. 137.
[3] CLEMENT., *Epist.*, II, 53. — *Ms. arch. Vat.* sign. num. 32, pag. 21.

que les ennemis y trouvent libre le passage du fleuve, pénètrent au cœur du royaume sans coup férir et s'emparent de Coccha et de San-Germano, dont les garnisons Sarrasines sont exterminées. Les Français paraissent avoir dû beaucoup de ce premier succès au concours du comte de Caserte, qui se vengeait en passant à l'ennemi des relations incestueuses de Manfred avec sa femme[1]. Charles, allant à marches forcées, par des chemins souvent impraticables, n'atteignit l'armée de Manfred qu'en vue de Bénévent. On tint conseil et les avis se partagèrent : les uns opinaient pour qu'on donnât aux troupes un jour de repos, les autres alléguaient que ce temps de répit enhardirait l'ennemi. Alors le connétable Gilon déclara hautement que, quelle que dût être la décision des autres, il allait immédiatement engager le combat avec Robert et les Flamands : « J'ai, ajouta-t-il, la plus entière confiance en Dieu, Souverain maître de l'Eglise, dont nous sommes les défenseurs. »

Bataille de Bénévent. Mort du despote.

8. Ce noble langage mit fin à tous les dissentiments; l'armée fut rangée aussitôt en bataille et marcha sus à l'ennemi. Manfred, à l'approche de Charles, avait essayé de gagner du temps en faisant des ouvertures pacifiques ; ses envoyés durent repartir avec cette fière réponse : « Dites au sultan de Lucérie qu'aujourd'hui même ou je le précipiterai dans les enfers ou bien il m'élèvera au ciel ! » Ce n'est pas sans raison que Charles flétrissait son adversaire de cette qualification de Sultan ; le bâtard de Frédéric II était comme son père fortement épris des superstitions sarrasines ; il s'enquérait auprès de son astrologue favori, au grand mécontentement des barons de son entourage, de l'heure où il conviendrait d'engager le combat, au moment même où les troupes de Charles assaillirent son premier corps d'armée. Le choc fut vaillamment soutenu et des torrents de sang coulèrent de part et d'autre. Un instant les Français chancelèrent ; alors le roi, qui commandait la réserve, se jette dans la mêlée, et culbute, renverse, dissipe les bataillons ennemis, impuissants à soutenir cette charge impétueuse, dont un auteur contemporain compare le sourd retentissement dans la plaine au

[1] ANONYM., *de reb. Sicul.*, ann. 1266. — RICORD., *Hist. Flor.*, 179. — SUMMONT., *Hist. Neap.*, II et alii.

sinistre grondement des flots que fait s'entrechoquer une effroyable tempête [1]. Les vainqueurs poursuivirent les fuyards l'épée aux reins jusque dans Bénévent, qu'ils prirent et qu'ils ruinèrent, oubliant dans l'ivresse du triomphe que cette ville appartenait au patrimoine pontifical. Le nombre des prisonniers fut si grand que l'Histoire ne l'énonce pas. Citons la femme de Manfred, fille de Comnène, qui fut prise au moment où, à la nouvelle de la mort de son mari, elle se disposait à fuir avec ses fils ; elle est enfermée, sur l'ordre du vainqueur, dans un château-fort sous bonne garde. Toute la plaine de Bénévent fut abreuvée de sang et jonchée de cadavres. Celui de Manfred ne put être découvert que deux jours après parmi ceux de ses plus fidèles satellites, réunis là pour partager son châtiment, après avoir été les instruments et les complices de ses crimes. Comme il était mort sous le coup de l'excommunication, ses restes furent privés des honneurs de la sépulture ecclésiastique ; Charles leur accorda pourtant une fosse à la tête du pont de Bénévent. Cette mémorable victoire fut remportée par les Français le vendredi 26 février 1266 [2]. Manfred étant mort et ceux de ses plus habiles lieutenants qui n'étaient pas tombés à ses côtés, sur le champ de bataille, ayant été faits prisonniers avec sa femme et ses fils, Charles n'eut pas de peine à détruire par les armes le petit nombre des partisans de l'usurpateur qui aima mieux continuer la lutte que se soumettre. Les Sarrasins eux-mêmes furent réduits à l'impuissance et contraints de rendre Lucérie, leur plus forte place de guerre, cette caverne de bandits, repaire de tous les vices, fondée et solidement fortifiée par Frédéric II, et plus tard accrue et embellie par Manfred, désireux l'un et l'autre de l'opposer à la Ville Eternelle et d'en faire le refuge imprenable de toutes les impiétés [3].

[1] « Veluti cum freta fervent valida ventorum concita tempestate. » Anonym., *de Reb. Sicul.*

[2] Anonym , *de Reb. Sicul. Mg.*, ann. 1266. — Summont., *Hist. Neap.*, ii. — Collenut., *Hist. Neap.*, iii. — Matth. Spinel., ad ann. 1266. — Ricordan., *Hist. Flor.*, 180. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxii, 32. — Guill. Nang., *Gest. S. Ludov.*; et Mon. Patav., *Chron.*, ann. 1266 ; aliique recentiores. — Clement., *Epist.*, ii, 151, 153, 156, 163, 166, 168.

[3] Guill. Nang., *Gest. S. Ludov.*, ann. 1266.

§ II. ETATS EUROPÉENS GUIDÉS PAR L'ÉGLISE

Retour des peuples italiens au Saint-Siége.

9. Clément IV ne marchanda pas au champion de l'Eglise les félicitations et les louanges qu'il méritait ; mais en bon père il y ajouta les conseils et les exhortations les plus propres à rendre durables les fruits de la victoire [1]. A la faveur de ces événements considérables, la Cour Pontificale avait pu se transporter de Pérouse à Viterbe. C'est que les heureuses conséquences du triomphe de Charles s'étaient fait sentir, non pas seulement en Sicile, mais encore dans toute l'Italie. La plupart des peuples qui s'étaient soustraits à l'autorité de l'Eglise pendant que Manfred était debout, se hâtaient maintenant d'implorer leur grâce, dans la crainte que le Pape ne déchaînât contre eux le terrible vainqueur. Les premiers de tous, les Florentins secouèrent le joug, profitèrent pour chasser Guy Novello et ses frères de la stupeur que leur causait le soudain revirement de la fortune, et sollicitèrent par ambassade l'absolution des censures encourues. Clément IV félicita chaleureusement le cardinal Octavien Ubaldini, dont les pieux efforts avaient ménagé cette conversion de Florence, et chargea les cardinaux Godefroi de Saint-Georges et Hubert de Saint-Eustache de lever l'excommunication avec l'interdit [2]. Pistoie, Prato, Arezzo, Sienne, Pise ne tardèrent pas à suivre ce salutaire exemple. Cette dernière cité fit la paix avec Lucques, qu'elle avait si longtemps combattue à cause de son inébranlable dévouement au Saint-Siége [3]. La plupart des villes de la Marche de Trévise rentrèrent dans le devoir. La Lombardie ne demeura pas indifférente : Crémone repoussa l'injurieuse domination d'Hubert Palavicini, allié de Manfred, qui s'était emparé du pouvoir dans cette cité [4]. Conrad d'Antioche et le redoutable Palavicini lui-même, avec les habitants de Plaisance et les plus notables soutiens de son parti, sollicitèrent leur grâce [5]. Enfin,

[1] Clement., *Epist.*, ii, 221, 254.
[2] S. Antonin., pars iii, tit. xx.
[3] Clement., *Epist.*, i, 162; et ii, epist. cur. 3, 4 ; *Regest.* post epist. cur. 3.
[4] Mon. Patav., *Chron.*, iii, ann. 1266.
[5] Clement., *Epist.*, ii, 202, 223.

apprenant la nouvelle du soudain changement de la face des choses en Occident, Baudouin II, empereur de Constantinople, qui avait été l'allié de Manfred, rechercha l'amitié de Charles, et, comme il sollicita des secours de Clément contre les Grecs schismatiques, le Pape lui répondit qu'il tirerait des troupes auxiliaires plutôt assurément de la Sicile que de la Germanie ou de l'Angleterre [1].

Périls en Espagne vaillamment conjurés.

10. Une lettre que Clément IV écrivit à S. Louis sur les heureuses conséquences des victoires de Charles d'Anjou, prouve clairement que, tout en goûtant la joie légitime du triomphe, il ne se dissimulait en rien le nombre et la gravité des plaies encore saignantes de la Chrétienté. Il y déplore le périlleux état de l'Angleterre, non moins périlleux de l'Espagne et de la Germanie, plus périlleux encore de la Terre-Sainte [2]. C'est que même l'urgence de la lutte contre Manfred n'avait pu détourner sa paternelle sollicitude du souci de porter remède à ces maux. En Espagne, les sarrasins d'Afrique appelés par les rois de Grenade et de Murcie, révoltés eux-mêmes contre la Castille dont ils étaient tributaires, avaient infligé de graves pertes aux chrétiens. Jacques d'Aragon, dont les armes avaient déjà tant de fois porté la terreur chez les Maures, résolut en 1265 de diriger une nouvelle croisade contre eux. La perspective d'une moisson de gloire, le zèle dont il brûlait pour la défense du nom chrétien, le devoir de sauver son royaume d'un danger imminent, le désir de donner aide et secours à son gendre le roi de Castille, sur qui tombait d'abord le poids de la guerre, tout lui conseillait cette vaillante détermination [3]. Le souverain Pontife excita les peuples de l'Aragon à suivre leur roi contre les Infidèles [4]. Il loua la martiale ardeur de l'infant Pierre, qui, pendant que se faisaient ces préparatifs, apprenant que les forces sarrasines étaient concentrées du côté de Murcie, s'était porté dans ces parages et maintenait autour de cette place un blocus si rigoureux qu'on pouvait espérer sa capitulation à courte échéance [5]. Enfin le Saint-Siége favorisait

[1] *Regest. Clement. IV.* ann. 1266. — *Mg. arch. Vat.* signat. num. 32, pag. 32
[2] Clement., *Epist.*, II, 202.
[3] Marian., *De Reb. Hisp.*, XIII, 15.
[4] Clement., *Epist.*, I, 11.
[5] Clement., *Epist.*, II, 88, 89.

l'entrée en campagne d'Alphonse de Castille contre les Maures de Grenade[1]. Ces généreux efforts portèrent leur fruit. Les Aragonais, après avoir pris en courant pour ainsi dire, Villena, Elda, Orzela et d'autres citadelles, réduisirent Murcie à capituler, et Jacques mit le comble à son renom de chevaleresque bravoure en restituant cette ville au roi de Castille[2], Celui-ci remportait dans la province de Grenade des avantages non moins éclatants[3]. Le nom chrétien était partout triomphant en Espagne.

Légations en Danemark, en Angleterre.

11. Or, pendant que la vigilante sollicitude de Clément IV contribuait à sauver cette catholique nation, il multipliait les appels pour éveiller en Occident l'antique enthousiasme des croisades, soit contre le sultan d'Egypte, Bondokdari, soit pour assurer à Béla de Hongrie des secours contre les Tartares, dont on avait à redouter des invasions nouvelles. En même temps le Pape travaillait avec zèle à l'apaisement des discordes dans les Etats chrétiens. En Danemark, durant la minorité d'Eric, de graves dissentiments s'étaient élevés entre quelques prélats et la reine mère Marguerite, régente du royaume. Ils s'étaient prolongés à travers les pontificats d'Alexandre et d'Urbain. Leur successeur résolut de porter à ce mal un énergique et prompt remède. Il envoya comme légat dans ces contrées le cardinal Guy, du titre de Saint-Laurent, dont la prudente fermeté surmonta tous les obstacles. Il arrivait en 1265 à Calmar, et bientôt après tous les dissidents avaient fait leur soumission au roi[4]. Mais ce fut surtout pour la pacification de l'Angleterre que l'influence pontificale eut d'admirables résultats[5]. Chargé lui-même avant son événement par Urbain IV de la mission d'arracher ce royaume aux entreprises audacieuses de la faction de Simon de Montfort Leicester, il en connaissait toutes les difficultés ; il choisit pour la remplir maintenant le plus habile diplomate peut-être de sa Cour, le cardinal Ottobon, qui devait plus

[1] Clement., *Epist.*, ii, 13, 14, 19, 125. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, ii, 28.

[2] Marian., *de Reb. Hispan.*, xiii, 15. — Surit., *Annal.*, iii, 68, 70 ; *Indict.*, ii, ann. 1266. — Clement., *Epist.*, ii, 215.

[3] Marian., *de Reb. Hispan.*, xiii, 15. — Clement., *Epist.*, i, 203 ; ii, 163.

[4] Clement., *Epist.*, i, 89-95. — Magn., *Hist. Suecon. et Goth.*, xix, 20.

[5] Matth. Westmon., *Flor. hist.*, ann. 1265.

tard ceindre la tiare sous le nom d'Adrien V. Et comme il pouvait arriver que l'accès du royaume fût fermé au légat par les rebelles, il lui conféra le pouvoir d'exercer à distance les devoirs de sa légation [1]. Il ne semblait pas d'ailleurs que la révolte des barons contre leur roi pût être réprimée sans le secours des armes ; Ottobon fut donc chargé de provoquer une croisade, si besoin était, en Angleterre, dans les provinces anglaises du continent, et même en Germanie. En cas d'imminente nécessité, il aurait recours au roi de France, dont le noble caractère permettait d'espérer qu'il n'hésiterait pas à prendre en main la défense d'Henri. Le Pape écrivit à Louis IX pour l'intéresser à la cause du malheureux roi et de ses fils [2].

Henri III et les barons anglais. Bataille décisive.

12. Des considérations de politique intérieure empêchèrent S. Louis d'imposer à son royaume les charges d'une guerre étrangère. Toutefois le légat put s'entourer d'un contingent de croisés français assez considérable pour que Simon de Leicester, à la nouvelle de leur prochaine arrivée, jugeât nécessaire de se porter lui même à leur rencontre [3]. Ils trompèrent néanmoins sa vigilance, et, peu de temps après, dans un concile réuni à Northampton, Ottobon promulguait la sentence Apostolique contre les adversaires du roi [4]. L'usurpation à son seul profit par le comte de Leicester de toute l'autorité royale avait secrètement indisposé contre lui les autres barons, qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour réagir contre sa tyrannie. Sa conduite déloyale envers Edouard avait dissipé tous les doutes sur ses visées : elles n'excluaient pas même le trône, dont la rapprochait son mariage avec une sœur d'Henri III. Edouard s'était livré en ôtage au chef de la ligue dans l'espoir d'amener la paix. Le vassal rebelle profita de la généreuse confiance du fils pour le faire garder étroitement à Douvres, puis à Hertford, et pendant ce temps il traînait le père à travers l'Angle-

[1] CLEMENT., *Epist.*, I, 52, 53, 138.
[2] Ext. in *cod. Bibl. Vallic.*, signat. lit. c, num. 49, pag. 156.
[3] MATTH. WESTMON., *Flor. hist.*, a continuatore MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1265.
[4] CLEMENT., *Epist.*, I, epist. cur. 13.

terre, occupant toutes les places fortifiées, asservissant tout à sa puissance. Lorsque la ruine de l'autorité royale lui sembla consommée, il ne dissimula plus sa criminelle résolution de fouler aux pieds les conditions de paix qu'il avait acceptées sous la foi du serment. Ce fut dans ces circonstances, la semaine de la Pentecôte, c'est-à-dire à la fin de mai 1265, qu'Edouard, à qui ses gardiens avaient permis une promenade à cheval, au milieu d'eux, hors des murs d'Hertford, parvint à recouvrer sa liberté par la fuite [1]. Cette heureuse délivrance de l'héritier de la couronne, jointe à la présence du légat, changea promptement la face des choses. Un grand nombre de barons accoururent sous les drapeaux d'Edouard, les uns fatigués de l'arrogance despotique du prétendant, les autres touchés des malheurs de la famille royale, d'autres entraînés par un sentiment d'obéissance au Saint-Siége [2]. Le 5 août, Edouard remportait un avantage signalé sur le fils de Leicester. Celui-ci parut aussitôt à la tête de toutes les forces de la ligue dans l'espoir de réparer cette défaite. Les deux armées en vinrent aux mains. Un orage terrible qui éclata sur le champ de bataille ne put les séparer, et la lutte se poursuivit au milieu des éclairs et des tonnerres. Simon et deux de ses fils, Henri et Pierre, avec les plus notables de leurs partisans, perdirent la vie dans le combat. Alors que les cadavres des rebelles jonchaient la plaine, les pertes de l'armée royale furent insignifiantes.

Recrudescence inattendue. Nerveuse solution.

13. Le roi Henri que Simon traînait à sa suite, le forçant à combattre contre son fils, avait reçu de légères blessures qui eurent une prompte guérison. Après cette grande victoire, Edouard se jeta dans les bras de son père, et lui rendit avec la liberté le prestige de la dignité royale [3]. Guy de Montfort-Leicester essaya de continuer la lutte suscitée par son père; sa mère exilée en France sut intéresser à sa cause quelques hauts barons de ce pays, qui

[1] Matth. Westmon., *Flor. hist.*, ann. 1265. — Nicol. Trivet., *Annal.*, ann. 1265, apud Dacher., *Spicileg.*, tom. III, nov. edit.

[2] Clement, *Epist.*, II, 44.

[3] Continuat. Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1265. — Clement., *Epist.*, II, 114; III, 21.

pressaient Louis IX de prendre sous son patronage la veuve et les orphelins. Clément IV fulmina l'anathème contre Guy, et les rebelles incorrigibles qui le soutenaient; il fit entendre au roi de France, qu'au lieu de se montrer favorable aux injustes prétentions des fils de la veuve de Simon, il devait plutôt prendre la défense du roi d'Angleterre contre les factieux[1]. Malgré les efforts du Saint-Siége, pour le rétablissement de la paix, les discordes civiles d'Outre-Manche duraient encore en 1267. La cause royale fut même jetée tout-à-coup en un grave péril par l'insigne trahison du comte Gilbert de Glocester. Pendant qu'Henri réprimait les rebelles obstinés, Gilbert, feignant de se porter avec son armée au secours du roi, entra dans Londres et l'occupa militairement[2]. Le cardinal-légat Ottobon, qui habitait dans la citadelle fut sommé de la rendre. Après de vains efforts pour faire rentrer le comte dans le devoir, il frappa d'anathème les perturbateurs du royaume, jeta l'interdit sur Londres et les environs, et se tint prêt à défendre la citadelle contre l'ennemi. Pendant ce temps Edouard accourait à la tête de trente mille hommes, et de nouveaux contingents grossissaient chaque jour son armée. Lorsque ces forces redoutables furent en vue de la cité, les rebelles, se reconnaissant incapables de soutenir la lutte, demandèrent à faire leur soumission. La paix fut conclue, et Gilbert en jura l'observation sous peine d'une amende de dix mille marcs d'argent. Le pape pris pour arbitre, à cette garantie pécuniaire ajouta pour le comte l'obligation, à son choix, ou de mettre sous la garde d'une garnison royale le château de Tanabrug, ou d'envoyer pendant trois ans en ôtage sa fille aînée soit auprès de la reine d'Angleterre soit auprès de la femme d'Edouard[3]. Ottobon eut aussi le bonheur de faire poser les armes au prince de Galles, Léolin, et de le reconcilier avec le roi. Après tant de fatigues le légat sollicita et obtint son rappel[4].

Russes, Polonais, Lithuaniens.

14. Pendant que la royauté soutenait en Angleterre cette longue

[1] CLEMENT., *Epist.*, II, 295; epist. cur. 15, 16; *Regest.*, post epist. cur. 16.
[2] MATTH. WESTMON., *Flor. hist.*, ann. 1267.
[3] CLEMENT., *Epist.*, III, 138.
[4] CLEMENT., *Epist.*, II, 401.

et périlleuse lutte contre ces vassaux révoltés, de graves événements se passaient à l'autre extrémité de l'Europe. Le chef russe Svarnon, allié aux Tartares, faisait de fréquentes et terribles incursions en Pologne. Les Polonais, sous la conduite du duc Palatin de Cracovie, résolurent en 1266 d'entrer en Russie à leur tour et de tirer vengeance des continuelles déprédations commises sur leur territoire. Quand les deux armées furent en présence, celle de Svarnon était quatre fois plus nombreuse et tirait un nouvel avantage de cette circonstance qu'elle combattait en son pays. Les Polonais n'hésitèrent pas cependant à tenter le sort d'une bataille générale, dans laquelle ils pouvaient être tous écrasés. Ils choisirent pour la livrer le jour de Saint-Gervais, en souvenir d'une victoire remportée le même jour quelques années avant sur les Russes commandés par Romanoff. On en vint donc aux mains, et le courage des Polonais triompha de la supériorité numérique des ennemis. Les Russes virent leurs bataillons enfoncés ; les plus audacieux jonchèrent en grand nombre de leurs cadavres le champ de bataille, d'autres furent faits prisonniers, le reste fut mis en pleine déroute et ne dut le salut qu'à la précipitation de sa fuite ; leur camp fut pillé, et le vainqueur retourna dans sa patrie chargé d'un immense butin. Les Russes étaient tellement brisés par cette défaite, qu'ils s'abstinrent pendant longtemps de renouveler leurs irruptions habituelles en Pologne [1]. Les Polonais d'ailleurs complétèrent leur grande victoire par d'autres succès. En outre la mort du roi Daniel, dont les Etats et la puissance se divisérent entre ses fils Romanoff et Léon, fut une cause d'affaiblissement pour la Russie. Daniel avait fait défection à l'Eglise Romaine, dont il avait obtenu le titre de roi par une feinte conversion, et le Pape Alexandre lui avait adressé d'amers reproches sur son apostasie sans pouvoir de nouveau l'arracher au schisme [2]. Au reste les Polonais se montrèrent si orgueilleux de leur triomphe, au lieu de le rapporter à la protection divine, qu'ils s'attirèrent une terrible invasion des Lithuaniens. Ceux-ci se jetèrent sur la Masovie et ruinèrent cette pro-

[1] LONGIN., *Hist. Polon.*, VII, ann. 1266. — CROMER., *de Reb. Polon.*, IX.
[2] Ann. 1257.

vince épargnée jusque-là par les maux de la guerre ; dans l'ivresse du succès, ils en vinrent aux mains avec les chevaliers Teutoniques qu'ils mirent en déroute après un horrible carnage.

§ III. EXTINCTION SANGLANTE DE LA DYNASTIE DE SOUABE

Le petit fils de Frédéric. Il descend en Italie.

15. L'année 1267 vit un danger formidable fondre tout-à-coup sur l'Allemagne et sur l'Italie. Une vaste conjuration, qui étendait ses ramifications depuis la Germanie jusqu'en Sicile, mit à sa tête Conradin, neveu de Frédéric II, par Conrad. Ce prince, dès qu'il eut atteint sa seizième année, profitant des divisions intestines qui déchiraient l'Allemagne, résolut d'envahir la Sicile, qu'il prétendait lui appartenir par droit héréditaire. Recourant à toutes sortes de manœuvres pour amener les Italiens et les Siciliens à faire défection, il prodigua les flatteries aux principaux de la noblesse et les institua ses lieutenants, afin de se les attacher en les comblant d'honneurs. Parmi ceux qui se montrèrent les plus ardents à l'organisation de ce complot, il faut citer Gui Novello, Conrad Trinza et Conrad de Capoccio[1]. Conradin quitte Trente vers la mi-octobre, en brillant équipage, accompagné du duc de Bavière et du comte de Tyrol. Il entre en Italie et séjourne trois mois à Vérone. Là il est abandonné par le Bavarois et le Tyrolien, qui rentrent en Germanie et le laissent à la garde d'un aventurier nommé Frédéric, qui s'intitulait duc d'Autriche, bien que ne possédant pas un pouce de terrain dans ce duché, alors entièrement en la possession du roi de Bohême Othocar. Réduit aux abois, délaissé de presque toute l'armée, il gagne Pavie dans les premiers jours de l'année 1268, au milieu des plus grands périls ; il eût été facile aux Milanais de s'emparer de sa personne ou de détruire son parti. Mais on apprit bientôt qu'Othocar avait fait la paix avec le

[1] CLEMENT., *Epist.*, II, 314.

[2] MON. PATAV., *Chron.*, III, ann. 1267-1268. — RICORDAN., *Hist. Florent.*, 190. — JOAN. VILL., VII, 23. — JORDAN., *Ms. Vat.*, signat. num. 1960. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXII, 34. — CLEMENT., *Epist.*, II, 186, 448, 450. — MARTEN., *Anecdot.* tom. II, col. 535, 536.

duc de Bavière et le comte de Tyrol ; de là une crainte grande — et l'événement ne la justifia que trop — que le parti de Conradin ne prît de jour en jour des forces nouvelles [1]. Alors Clément IV cita à la barre du Saint-Siége l'audacieux usurpateur du titre de roi de Sicile, lui enjoignant de venir à jour fixe discuter son droit selon l'équité, au lieu de chercher à l'imposer par les armes [2]. Conradin fit défaut. Le Souverain Pontife, au mois de mai, promulgua la sentence d'anathème contre lui, dans la cathédrale de Viterbe, au milieu d'un immense concours.

Sentence d'excommunication. Charles en Toscane.

16. Le rebelle n'en ayant tenu nul compte, elle fut renouvelée plus tard, le jour de la fête des saints apôtres Pierre et Paul, avec menace de peines plus graves dans le cas d'une résistance obstinée [3]. Et comme les ennemis de Charles d'Anjou cherchaient à porter atteinte à sa dignité, il lui donna les plus salutaires préceptes pour administrer sagement le royaume et s'assurer l'inébranlable fidélité de ses sujets [4]. Déjà au mois d'avril 1267, et pour le temps que Charles serait en guerre hors de son royaume, il l'avait établi curateur de la paix publique en Toscane, dans le but de mettre fin aux vieilles discordes qui déchiraient cette province ; de plus, il avait donné pouvoir au dominicain Guillaume de Turingo de frapper des censures ecclésiastiques quiconque refuserait obéissance à ce pacificateur [5] Charles avait reçu de Clément cette mission de pacificateur, dans une province de l'empire Romain, surtout pour faire échec aux conjurations des Gibelins contre le Saint-Siége. Il ordonna donc aux Guelfes, qui avaient à leur tête les Florentins, de concerter leurs efforts avec le roi de Sicile. Les langues perfides ne manquèrent pas, qui représentèrent ces sages mesures du Pape comme un transfert des droits de l'empire sur une

[1] Clement., *Epist.*, ii, 390.
[2] Clement., *Epist.*, iii, epist. cur. 17.
[3] Clement., *Epist.*, ii, 403 ; iii, epist. cur. 18.
[4] Clement., *Regest.*, Mg. arch. Vatic. signat. num. 32, pag. 45-53.
[5] Clement., *Epist.*, ii, 311 ; iii, epist. cur. 5 et 8. — *Mg. Vallic.*, signat. litt. B, num. 12, pag. 387. — Mon. Patav., *Chron.*, iii, ann. 1267. — Joan. Villan., vii, 21. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxii, 32. — Jordan., *Mg. Vat. Bibl.*, signat. num. 1960, ann. 1266.

tête nouvelle. Alphonse de Castille, désigné comme roi des Romains, lors de l'élection contestée, ne cacha pas son mécontentement,et le Souverain Pontife dut le rassurer en lui faisant connaître les mobiles de sa politique en Toscane, et les réserves dont il avait entouré les pouvoirs confiés à Charles d'Anjou. Il donna,sans y être provoqué, les mêmes explications à Richard, compétiteur d'Alphonse[1]. Toute la Toscane se soumit à la direction de Charles, excepté Sienne, Pise et Podio-Bonizi, qui expièrent amèrement leur résistance. Le curateur marcha contre eux, livra au fer et aux flammes la campagne de Sienne, força la citadelle de Bonizi, réputée imprenable, à reconnaître ses lois, renversa les tours de Pise et brûla les vaisseaux dans son port[2]. Avec le secours des marquis de Malespina et de Pontremolo, il dépouilla les Pisans de l'importante place de Montrone, dont il fit don à leurs rivaux les Lucquois[3]. Il obtint pour les Guelfes exilés de Sienne le retour dans leur patrie et la paix avec leurs compatriotes Gibelins[4].

La trahison envahit la Sicile et Rome.

17. Mais pendant que Charles ramenait la Toscane à l'obéissance envers la papauté, des troubles surgissaient en Sicile. Les Sarrasins de Lucérie, les uns à l'instigation de Conradin, les autres impatients du joug qu'ils avaient dû subir après la mort de Manfred, saisirent l'occasion de l'absence du roi pour se jeter dans la révolte[5]. Les craintes qu'inspirait ce soulèvement étaient d'autant plus sérieuses,que les exilés du parti de Manfred,qui s'étaient réfugiées en Afrique, en avaient amené une armée de Maures. Ces étrangers venaient envahir la Sicile avec bonheur ; ils avaient tous les traîtres pour alliés naturels. Clément IV pressa vivement le roi d'accourir dans le Sud pour faire face au danger,et permit aux chevaliers de l'Hôpital, que leurs statuts n'autorisaient à combattre que contre les infidèles,de tourner leurs armes contre les conjurés, bien qu'ils fussent chrétiens. Mais en vain le Souverain Pontife

[1] CLEMENT., *Epist.*, II, 241 ; et *Mg. arch. Vatic.* signat. num. 32, pag. 52.
[2] MON. PATAV., *Chron.*, III, ann. 1267. — RICORDAN., *Hist. Florent.*, 185. — JOAN. VILL., VII, 21,
[3] CLEMENT., *Epist.*, II, 450. — RICORDAN., *Hist. Florent.*, 179.
[4] CLEMENT., *Epist.*, III, 41.
[5] *Libell. Ep. Clem.*, pag. 53.

opposait-il les censures ecclésiastiques aux perturbateurs ; Charles se vit impliqué dans une guerre des plus difficiles, obligé qu'il était à ramener ses troupes vers la Toscane quand il était en marche pour la Sicile, et vers la Sicile quand il était en marche pour la Toscane, la nécessité de tenir tête à la révolte l'appelant partout à la fois [1]. Les événements de Rome ajoutaient de nouveaux dangers à cette situation déjà si périlleuse. En 1266, les Romains avaient nommé deux sénateurs, qui s'étaient jetés dans tous les excès, en suscitant de sanglantes discordes civiles. Le cardinal Simon, du titre de Sainte-Cécile, avait été chargé par le Pape de travailler au rétablissement de la paix [2]. On fit sénateur Henri, frère du roi de Castille, que Charles avait envoyé pour mettre fin aux troubles. Après qu'il eut été comblé des bienfaits de l'Eglise et du roi de Sicile, l'ambition fit de lui le pire des traîtres. Il livra la ville aux partisans de Conradin et se fit le persécuteur acharné des Guelfes [3]. La haine d'Henri contre Charles avait eu pour point de départ des prétentions rivales au trône de Sardaigne, que convoitait aussi Jacques d'Aragon pour son fils cadet [4]. Par suite de la perte du territoire Torretan, qui eût été comme la porte onverte à la conquête de l'île, le Saint-Siége jugea nécessaire et sage de ne se prononcer pour aucun des trois concurrents, renvoyant à des temps opportuns le don de cette couronne.

La guerre civile partout. Guelfes et Gibelins.

18. Cette prudente décision exaspéra l'ambitieux Henri et le poussa dans le camp des Gibelins [5]. Il eut pour complice le parjure Galvano, qui, après s'être fait pardonner par un feint repentir le crime d'avoir porté les armes pour Manfred contre l'Eglise, était maintenant devenu, avec Gualvani Lancea et d'autres transfuges, un des plus chauds partisans de Conradin. Les portes de Rome lui ayant été ouvertes par les conjurés, il n'y a pas d'abominations qu'il n'y

[1] CLEMENT., *Epist.*, II, 359, 376, 392.
[2] CLEMENT., *Epist.*, II, 2
[3] JOAN. VILLAN., 20. — GUILL. NANG., *Gest. de reb. S. Ludov.*, ann. 1267. — ANONYM., *de reb. Sicul.*, ann. 1266-1267.
[4] *Regest. Clement. IV*, arch. Vat. signat. num. 32, pag. 54. — *Regest.* post eamd. epist.
[5] CLEMENT., *Epist.*, II, 298.

commît de connivence avec Henri. Il trônait au Capitole en desposte, au milieu d'une garde d'aventuriers de la plus vile espèce. Néapoléon et Matthieu des Ursins furent expulsés de la ville la chaîne au cou ; Jean et Luc Sabelli jetés aux oubliettes. D'autres parents et amis des cardinaux furent chargés de fers, pendant que leurs femmes et leurs enfants étaient chassés de leurs demeures et qu'on s'emparait de leurs biens. La basilique de Saint-Pierre et le palais pontifical envahis reçurent garnison allemande [1]. Au reste, la longue vacance du trône impérial plongeait l'Italie dans un abîme de maux qui font de cette époque la plus calamiteuse de son histoire. Sous le couvert des deux factions guelfe et gibeline, toutes les haines se donnaient libre cours, et l'on vit sans horreur, tant l'exemple en était commun, le père chercher la mort du fils et le fils chercher la mort du père [2]. Il était de la dernière urgence que cette situation néfaste eût enfin un terme. En 1266 déjà Clément IV avait donné mission au cardinal Simon de Sainte-Cécile, légat en France, lequel devait plus tard ceindre la tiare sous le nom de Martin II, d'assigner à jour fixe, pour qu'il fît valoir ses droits à l'empire contre Alphonse de Castille, Richard de Cornouailles, son compétiteur. Il avait lui-même écrit à ce sujet au roi de Castille [3]. L'entrée en scène de Conradin, que sa faction voulait porter à l'empire en même temps qu'au trône de Sicile, fit qu'en 1267 le Saint-Siége pressa vivement la solution du litige pendant entre Alphonse et Richard [4]. Mais quelle que fût l'activité déployée, les incidents de la cause et les nécessités du temps prolongèrent le débat d'année en année.

Insurrection en Sicile. Déchéance de Conradin.

19. Au même moment où les Sarrasins de Lucérie se mettaient en pleine révolte, Conrad Capoccio et Frédéric, le frère du roi de Castille Henri sénateur de Rome, abordaient avec des troupes sur

[1] *Lib. Cens.*, Mg. Vat. archiv., pag. 224. — S. Anton., pars iii, tit. xx, 8. — Clement., *Epist.*, ii, 405, 441.

[2] Clement., *Epist.*, iii, 56 et 57.

[3] Clement., *Epist.*, ii, 223; et epist. cur. 5. — *Cod. Mg. Vallic.* signat. lit. C, num. 49, pag. 103.

[4] *Cod. Vallic.*, signat. lit. C, num. 49, pag. 81. — Clement., *Epist.*, ii, 331, 337, 339 ; iii, epist. cur. 4, 10, 12-16.

les côtes de Sicile, appelant les peuples à la défection [1]. Ils n'y réussirent que trop ; Palerme, Messine et Syracuse résistèrent seules à leurs perfides suggestions. Le provençal Foulques de Puyrichard, gouverneur de l'île au nom de Charles, leva comme il put une armée contre les rebelles ; mais les Siciliens qu'il avait réunis dans son camp le trahirent de la façon la plus indigne. Dès qu'on en fut venu aux mains, ils abandonnèrent les Français, déployèrent ensuite des bannières ennemies qu'ils s'étaient secrètement procurées, et se tournèrent contre Foulques, qui, trop faible pour soutenir le combat, dut à son tour chercher avec les siens le salut dans la fuite. En présence de ces graves événements, Clément IV rappela Charles de l'Etrurie en Sicile, proclama la guerre sainte contre les Sarrasins, frappa solennellement d'anathème les envahisseurs du royaume ; et, comme Conradin, qui infestait l'Insubrie, se montrait prêt à faire irruption en Toscane, puis dans le sud de la Péninsule, il le déclara déchu des droits qui lui venaient de sa mère au trône de Jérusalem, sous la menace, s'il persistait dans ses criminelles menées, de ne pouvoir jamais être appelé à l'empire ou à toute autre couronne [2]. Les sentences pontificales atteignaient tous les partisans de Conradin, entre autres Henri et Frédéric de Castille, Louis de Bavière, le comte de Tyrol, Boson de Dovana, Manfred Malet, Conrad Trinza, Guillaume de Paris, Gui Novello, Galvano et Frédéric Lancéa, Conrad d'Antioche, Jean de Marerio ; l'interdit était prononcé contre toute cité qui s'était déclarée ou se déclarerait en sa faveur, et notammment contre San-Miniato, Grosseto, Pise, Pavie, Sienne, Vérone, Firmino et Castellano [3]. Conradin ne tint aucun compte des édits du Saint-Siége. Bien qu'inférieur en forces, il pensait que l'appui des Gibelins lui donnerait la victoire [4]. Il n'osa pas couper au plus court, par le milieu de l'Italie: les Bolonais, les Rheggiens, les Modenois et d'autres gardaient tous les passages des Apennins, prêts à barrer la route aux Allemands.

[1] Anonym., *de reb. Sicul.*, ann. 1267.
[2] Clement., *Epist.*, II, 434, 460, 462; IV, epist. cur. 1, 2.
[3] Clement., *Epist.*, IV, epist. cur. 4-7, 9, 10, 13-15.
[4] Anonym., *de reb. Sicul.*, ann. 1268.

Voyage de l'usurpateur à travers l'Italie.

20. De Pavie il se détourna vers la côte de Ligurie, où le prirent des vaisseaux de Pise qui le portèrent dans leur ville. Son entrée en Etrurie sans coup férir, grâce à cette ruse, fut saluée comme un triomphe par les ennemis de l'Église. Profitant aussitôt de l'absence de Charles, et poussé par les Pisans, il fit supporter à la campagne de Lucques les premiers coups de sa fureur[1]. Le Souverain Pontife, pour protéger les Guelfes alliés du Saint-Siége, se hâta d'envoyer un légat, qui sut se montrer à la hauteur de sa difficile mission[2]. Malheureusement le gouverneur de l'Etrurie pour Charles faillit tout compromettre par défaut de prudence : comme il faisait force de marches sur Arezzo pour fermer la route à Conradin, il tomba dans une embuscade gibeline d'Ubertins et de Siennois, et ses troupes furent taillées en pièces. Cette défaite toutefois n'ébranla dans leur fidélité ni le comte de Toscane ni les habitants de Florence, bien qu'elle eût pour funeste conséquence de nombreuses défections dans l'Apulie. La dispersion de l'armée de Charles laissait la route libre à l'envahisseur. Reçu à Sienne au milieu des bruyantes acclamations des ennemis du Saint-Siége, il n'y demeura que peu de jours et se hâta de gagner Rome pour opérer sa jonction avec les troupes d'Henri de Castille. En passant en vue de Viterbe, où résidait le Pape avec la Cour pontificale, il se donna l'orgueilleuse satisfaction d'insulter à la détresse du Vicaire de Jésus-Christ en rangeant son armée en bataille. Au milieu de la terreur générale des siens, qui crurent tout perdu, Clément IV montra une admirable intrépidité : « Pourquoi craindre ? s'écria-t-il avec l'assurance inspirée des prophètes ; tout cet appareil s'évanouira comme la fumée ! » Et quand de son palais il vit passer Conradin et Frédéric d'Autriche faisant pour ainsi dire la roue sous leurs magnifiques armures, il ajouta : « C'est sur ces enfants qu'il faut pleurer, — victimes parées qui se laissent mener à la mort par leurs

[1] S. ANTONIN., pars. III, tit. XX, 158. — RICORDAN., *Hist. Florent.*, 190. — JOAN. VILLAN., VII, 23. — MON. PATAV., *Chron.*, III, ann. 1268. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXII, 34. — JORDAN., *Mg. Vat. bibl.*, signat. num. 1960, ann. 1268.

[2] CLEMENT., *Epist.*, II, 511, 513.

séducteurs[1] ! » Le Pape d'ailleurs s'était mis en garde contre une soudaine attaque de l'ennemi : Viterbe avait été mise en état de défense ; il y avait réuni l'élite des champions de l'Eglise, et même, devant cette levée de boucliers considérable, le bruit avait couru que ces grands apprêts de guerre avaient été faits pour réduire les Romains au devoir par les armes. La défection de Rome était déplorable entre toutes. Ni l'excommunication lancée contre Galvano Lancéa, fauteur de la révolte, et contre Henri de Castille et son lieutenant Gui de Montefeltro, ni la privation des cérémonies religieuses imposée à leur cité, n'avaient pu vaincre l'entêtement des Romains[2].

Les armées ennemies en présence.

21. L'esprit d'Henri était demeuré tout aussi insensible à la douceur et à l'offre d'un généreux pardon qu'au coup de foudre des censures[3]. Un long séjour en Afrique lui avait fait perdre tout sentiment chrétien ; il était musulman de cœur. Il déchaîna sur Rome la licence militaire que les vainqueurs implacables font peser sur les villes conquises. Le Latran, Saint-Paul, Saint-Sabas, Saint-Basile de l'Aventin, Sainte-Sabine, les églises et les monastères virent leurs portes brisées et livrés au pillage leurs antiques trésors[4]. Pour remédier à tant de maux et prévenir ceux qui menaçaient encore, le Souverain Pontife avait décidé que la charge de sénateur serait transférée d'Henri à Charles, que, si au jour de l'Ascension le tyran n'était pas venu à résipiscence, le roi prendrait le gouvernement de la ville au plus tard à la Toussaint, après s'être concerté avec ceux dont le concours lui paraîtrait utile[5]. Malheureusement cette mesure ne put être appliquée qu'après la défaite d'Henri et de Conradin. Clément IV avait essayé de soulever contre la tyrannie d'Henri de Castille ce qui restait de patriciens dans Rome ; de là ses exhortations aux proconsuls Annibal, Pierre et Jacques[6]. Les

[1] S. Antonin., pars iii, tit. xx, 1, § 9. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxii, 36. — Jordan., *Mg. Vat. bibl.* signat. num. 1960, ann. 1268.

[2] Clement., *Epist.*, iv, epist. cur. 4.

[3] Clement., *Epist.*, ii, 464.

[4] Anonym., *de reb. Sicul.*, ann. 1268.

[5] Clement., *Epist.*, ii, 468, 475, 484.

[6] Clement., *Regest.* ii, post epist. 484.

proconsuls demeurèrent sourds à cet appel, peut-être parce qu'ils ne se sentaient pas de taille à se mesurer avec le colosse qu'il fallait renverser. Conradin fut reçu dans la Ville Eternelle avec plus de faste et d'éclat qu'on n'en aurait déployé pour un empereur[1]. A Rome étaient accourus de tous les points de l'Italie les plus ardents suppôts de la rébellion. A la tête d'une armée redoutable par le nombre et par l'esprit de fanatisme, Conradin, le 18 août 1268, se mit en route pour la Pouille ; et cet appareil de puissance répandant partout la terreur, l'issue de la guerre ne semblait pas douteuse. L'occasion était des plus favorables ponr les envahisseurs, Charles étant occupé à la répression des rebelles de Lucérie. Mais il leva le siége de cette ville, dès qu'il reçut la nouvelle de l'irruption des ennemis, et les deux armées campèrent en présence, la veille de la Saint-Barthélemy, dans la plaine de Palente. Sur le Garigliano qui les séparait était un pont défendu par les Provençaux de l'armée de Charles. Henri de Castille, qui commandait l'aile droite de Conradin, après avoir plusieurs fois tenté vainement de forcer ce passage, parvint à franchir le fleuve à gué avec la majeure partie des siens.

Bataille de Tagliacozzo. Victoire du roi Charles.

22. Prenant les Provençaux par derrière, il les brisa. Les principaux de la noblesse furent tués, entre autres le maréchal Henri de Cosenza, qui fut l'objet d'attaques plus acharnées, parce qu'il avait été revêtu des armes royales ; le reste prit la fuite précipitamment, poursuivi par Henri l'épée dans les reins. Le premier corps d'armée de Charles ainsi taillé en pièces, Conradin avec ses Allemands se jeta sur le second et le fit plier. Profitant de cet avantage, et ne voyant point la réserve de leurs adversaires, les Allemands alléchés par le butin se débandèrent pour piller le camp. Charles saisit cette occasion pour se démasquer tout-à-coup, accourut à la tête de la noblesse française, fit un grand carnage des ennemis et mit le reste en déroute. Conradin ne dut la vie qu'à la

[1] Stero., *Annal.*, ann. 1268; apud Canis., *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 299. — Bernard., *Chron.*, *Rom. Pont.*, ann. 1268. — Ricord. Malesp., *Hist. Florent.*, 192. — Joan. Villan., vii, 23. — S. Antonin., pars iii, tit. xx, 1, § 9. — Mon. Patav., *Chron.*, iii, ann. 1268. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxii, 37. — Jordan., *Mg. Vat. Bibl.* signat. num. 1960, ann. 1268.

précipitation de sa fuite. Le roi, dont les soldats voulaient à leur tour courir au butin, sut les contenir et les mener en bon ordre à la rencontre d'Henri de Castille, qui retournait de poursuivre les Provençaux avec les allures et le laisser-aller d'un triomphateur. Celui-ci, dès qu'il put reconnaître la tournure nouvelle prise par la bataille, reforma ses escadrons en toute hâte et fit si bien serrer les rangs qu'il ne semblait guère possible de l'entamer. Erard de Valery, fort expert aux choses de la guerre, et qui était naguères arrivé en Sicile revenant de la Terre-Sainte, donna le conseil au roi de recourir à la ruse. Avec quelques pelotons de cavaliers, il ébaucha une charge, et, tournant bride aussitôt, il feignit de prendre la fuite. Henri se laissa prendre au piége et se mit aux trousses d'Erard, bride abattue. A la faveur du vide qu'il laissait, il fut aisé à Charles de faire une trouée dans les rangs ennemis, pendant qu'Erard, faisant front avec les siens, soutenait vaillamment le combat contre ceux qui avaient eu l'imprudence de se laisser entraîner à le poursuivre. Lorsqu'Henri vit son armée en complète déroute, il chercha lui-même le salut dans une prompte fuite; mais, après quelques heures de course affolée, il tomba aux mains des ennemis, qui entre autres prisonniers de marque avaient déjà en leur pouvoir Galvano Lancéa avec son fils Galiotti. Conradin et Frédéric d'Autriche étaient parvenus à monter dans une barque avec laquelle ils se proposaient de se réfugier en lieu sûr pour se rendre à Pise; mais Jean Frangipane s'acharnant à leur poursuite parvint à s'emparer d'eux, les enferma d'abord dans sa forteresse d'Assura, puis les livra à l'amiral de Charles, Robert de Lavena, qui les remit lui-même entre les mains de son maître.

Il en ternit l'éclat, il en compromet les suites.

93. Charles craignit que le Pape ne revendiquât les captifs et ne se laissât ensuite aller à la clémence. Convoquant donc un conseil de prud'hommes, il en obtint contre eux une sentence de mort, malgré l'avis contraire du sage Gui Sucaria et de plusieurs autres. Il fit grâce de la vie à Henri de Castille; il en fut de même pour Conrad d'Antioche, qu'on réserva pour obtenir l'échange des certains prisonniers. Conradin et ses autres complices, parmi lesquels il faut encore nommer le comte de Pise, Gérard, furent décapités à

Naples le 24 octobre 1268, après avoir obtenu de l'Eglise le pardon de leurs péchés[1]. On dit qu'au moment de courber la tête sous la hache du bourreau, Conradin jeta son gant dans la foule, et que ce gant fut ramassé par un inconnu qui réussit à disparaître. Il reparaîtra quinze ans après ! La conduite cruelle de Charles envers un ennemi vaincu lui fut sévèrement reprochée par le Souverain Pontife et par ses contemporains ; elle est demeurée pour la postérité comme une tache ineffaçable sur sa vie[2]. Immédiatement après sa victoire, il se rendit à Rome, où il fit une entrée triomphale. Il y prit la charge de sénateur, dépouille d'Henri de Castille, et, laissant un lieutenant pour la remplir, il revint dans la Pouille[3]. La fortune des combats n'avait pas été moins favorable à ses généraux au delà du détroit. Conrad d'Antioche, un descendant illégitime de Frédéric II, avait pu s'assujettir toute l'île à l'exception de Palerme et de Messine ; mais, après la grande victoire de la plaine de Palente, il suffit de l'arrivée d'une flotte française pour faire rentrer la noblesse et le peuple dans le devoir. Conrad serré de près et abandonné de tous ne tarda pas à être fait prisonnier[4]. La rébellion était donc abattue sur tous les points, l'autorité du roi partout rétablie. Charles souilla sa victoire non seulement en faisant tomber les têtes de Conradin, Frédéric d'Autriche et Gérard de Pise, mais de plus en exerçant par tout le royaume, et principalement dans l'île et dans les Abruzzes de sanglantes représailles. Il envenima les plaies de la guerre civile qu'il eût fallu cicatriser. Il mit le comble à ce que cette conduite avait d'impolitique par une faute plus lourde encore, en lâchant la bride à la licence des

[1] PTOLEM. LUC., *Annal.*, ann. 1268; *Hist. Eccl.*, XXII, 37. — JORDAN., *Mg. Vat. Bibl.*, signat. num. 1960, ann. 1268. — RICORDAN., *Hist. Florent.*, 192. — GUILL. NANG., *Vit. S. Ludov.*, ann, 1268. — CONTINUAT. MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1269. — CAROL. REX., *Epist. de vict. Palentin.*; apud CLEMENT., *Epist.*, II, 528. — CLEMENT., *Epist.*, II, 532, 535. — SIFFRID., *Epist.*, II. — ANONYM., *Chron. Cavens.*, perperam ann. 1267. — RICOBALD. FERRARIENS., ann. 1268. — SABA. MALASPIN., *Hist. Sicul.*, IV, 25. — ANONYM., *Memor. potestat, Regiens.*, ann. 1268; *Rer. Italic.*, tom. VIII, col. 1128. — *Vit. Ambros. Sansedon.*, 3.

[2] RICORDAN., *Hist. Florent.*, 192. — JOAN. VILLAN., VII. 25.

[3] MONAC. PATAV., *Chron.*, III, ann. 1268.

[4] JOINVIL., VII, 39.

petits fonctionnaires et de la soldatesque, ivres du triomphe de leur cause. Ceux-là recouraient à toutes sortes de délations calomnieuses pour dépouiller les riches de leurs biens, pressuraient les pauvres sous prétexte d'impôts, envahissaient les droits des Eglises, dressaient des piéges aux femmes en pouvoir de maris, ne reculaient pas devant le rapt et le déshonneur des veuves et des vierges[1]. Instruit de ces excès, le Pape reprocha sévèrement au roi sa criminelle condescendance, ne lui dissimulant point que les déportements de ses officiers pouvaient le conduire à sa perte. Charles demeura sourd à ces sages avis ; l'avenir ne devait que trop justifier les prophétiques paroles du Souverain Pontife[2].

§ IV. MORT DE CLÉMENT IV. INTERPONTIFICAT

Compétition prolongée. Instances des Allemands.

24. La solution de la controverse depuis si longtemps pendante, au sujet de l'empire entre Alphonse de Castille et Richard d'Angleterre, était le complément indispensable de la défaite de Conradin. De là dépendaient le repos des peuples, la paix de la Germanie, la liberté de l'Eglise Romaine qu'avaient ébranlée l'ambition et la perfidie de Conradin et d'Henri de Castille. Antérieurement Clément IV avait donné mission à certains personnages bien connus pour leur sagesse de recueillir les dires des témoins dans des lieux spécialement désignés en Allemagne, en Italie, en France, en Espagne ; mais nul ne s'était présenté ni du côté d'Alphonse ni du côté de Richard. A l'approche du temps marqué pour le débat contradictoire, à la suite duquel devait être prononcée la sentence pontificale tant de fois différée, Alphonse sollicita un nouveau délai d'un an. Sa requête appuyée sur des motifs légitimes fut admise par le Saint-Siége[3]. Tandis que des difficultés sans cesse renais-

[1] Jordan., *Mg. Vat. bibl.* signat. num. 1960, ann. 1268. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxii, 38.

[2] Ext. in *Mg. Vallic.* signat. litt. C, num. 49, pag. 19; et apud Surit., indic. l. II, sub. ann. 1282.

[3] Clement., *Epist.*, iv, epist. cur. 16. — Ext. etiam in *Cod. Vall.* signat. lit. C, num. 49, pag. 19.

santes empêchaient le Saint-Siége de se prononcer en connaissance de cause pour l'un ou pour l'autre des deux élus, les princes germains, las de tant d'atermoiements, finirent par croire qu'ils avaient été les jouets de l'un et de l'autre, qui souffraient que l'empire languît sans direction certaine. Ils ne dissimulaient pas leur mécontentement contre le Saint-Siége sur ce qu'il ne s'était pas encore prononcé. En cet état de choses ils résolurent d'invalider les deux élus entre lesquels ils s'étaient partagés, en réunissant leurs suffrages sur un troisième candidat. On fit donc au roi de Bohême, Othocar, des ouvertures pour la tenue des comices. Ce prince, dont les éminentes vertus avaient pour base l'obéissance au Saint-Siége, eût craint de l'offenser en agissant dans cette grave conjoncture sans lui demander conseil. Clément IV répondit par un historique admirable de toute cette question, montrant quelles avaient été la sollicitude et l'intégrité du Saint-Siége durant tout le cours de l'affaire, et comment les deux élus, récusant son jugement, avaient mieux aimé recourir aux armes ; avec quel soin Alexandre et Urbain s'étaient attachés par leurs légats à les ramener à la concorde ; dans quelles circonstances un jour fixe avait été désigné une première fois pour le débat contradictoire ; comment la mort d'Urbain avait amené un nouveau retard ; quels motifs imprévus l'avaient obligé lui-même, malgré son bon vouloir, à d'autres atermoiements, au délai d'un an, qu'il n'avait pu naguère refuser au roi de Castille. Le devoir des princes allemands était donc d'attendre la décision du Saint-Siége, s'ils ne voulaient point mettre celui-ci dans la nécessité d'invalider l'élection qu'ils oseraient faire au mépris de ses prérogatives[1].

Othocar de Bohême. Mort de Clément IV.

25. Le Pape comptait avec raison sur l'esprit d'obéissance du vertueux Othocar. C'est à ce roi dévoué qu'il avait confié la mission de délivrer le patriarche d'Aquilée des mains du comte Maguard de Goritz ; la mise en liberté du malheureux patriarche, traîtreusement jeté dans les fers[1], ne put être obtenue qu'après de

[1] *Cod. Vall.* signat. lit. C, num. 49, pag. 20.

[2] CLEMENT., *Epist.*, II, 381 et 389 ; et III, epist. cur. 29. — *Chron. Salisburg.*, ann. 1267 ; apud CANIS., *Antiq. Lect.*, tom. VI, pag. 1268.

longues et pénibles négociations. Mais le roi de Bohême avait surtout bien mérité de l'Eglise Romaine pour son zèle à combattre les Lithuaniens et les Tartares, dont l'alliance avait causé tant de maux à la chrétienté du Nord ; de là les faveurs dont le Saint-Siége ne cessa de le combler[1]. Ce fut au milieu de ces travaux consacrés à l'affermissement de la paix rendue à l'Eglise, que Clément IV mourut à Viterbe, au mois de décembre 1268, la veille de la Saint-André, après trois ans et dix mois d'un régne dont il faut mesurer la gloire, non point à la courte durée, mais aux difficultés vaincues, aux rares vertus privées et publiques déployées sans une heure de défaillance[2].

26. Il eût été nécessaire, en l'état où se trouvait le monde catholique à la mort de Clément IV, qui laissait irrésolue entre Alphonse et Richard la grave question de l'empire, et la chrétienté d'Orient exposée au suprême écroulement, d'abréger le plus possible le veuvage de l'Église. Mais, à cette malheureuse époque de déchirements universels, de funestes dissentiments divisaient les cardinaux eux-mêmes. La vacance du Saint-Siége allait se prolonger pendant deux ans. Cette période laborieuse s'ouvre pourtant par un événement heureux pour la Foi, l'écrasement des Sarrasins de la Pouille. Lucérie leur capitale, avec ses ouvrages de défense de premier ordre, était au moins autant un repaire de révoltes qu'une sentine de superstitions. Charles, à qui la nécessité de marcher contre Conradin avait fait suspendre le siége de cette ville, le reprit après sa victoire avec une ardeur nouvelle. Il la soumit au blocus le plus rigoureux, et la famine y fit bientôt de tels ravages que Sarrasins et rebelles réfugiés là furent obligés de rendre la place sans conditions, le 26 août 1269. Les pseudo-chrétiens qui avaient poussé les Sarrasins à la révolte furent tous passés au tranchant du glaive ; le roi fit grâce de la vie aux Infidèles, mais en les dispersant en divers lieux éloignés de manière à briser leur

Vacance du Saint-Siége Les Sarrasins d'Italie écrasés par le roi Charles.

[1] Clement., *Epist.*, III, 139, 144.

[2] Bernard., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1268. — Jordan., *Mg. Vat. bibl.*, signat. num. 1960, ann. 1268. — Ptolem. Luc. *Hist. Eccl.*. XXII, 88. — Longin., *Hist. Polon.*, I, ann. 1268. — S. Antonin., pars III, tit. XX, 1, § 11.

force et à leur ôter pour l'avenir tout pouvoir et toute occasion de se révolter. Cette sage mesure, outre qu'elle eut des conséquences fécondes pour l'affermissement de la paix publique, facilita grandement la conversion des malheureux qui en étaient l'objet et qui ne l'avaient obtenue de la clémence du vainqueur qu'en allant se jeter à ses pieds la corde au cou. La plupart d'entre eux, après avoir vécu quelque temps loin de leurs coréligionnaires dans un milieu chrétien, ouvrirent les yeux à la lumière de l'Évangile et reçurent le baptême[1].

Victoire des Guelfes en Etrurie. Vues sur l'Orient.

27. D'autres succès suivirent de près la soumission des Sarrasins de la Pouille à l'autorité royale. Le comte Gui de Novello s'était mis à la tête d'une puissante armée d'Allemands, de Pisans et de Siennois, avec l'intention de venger le sac de Podio-Bonizi par les Guelfes l'année précédente. Il avait porté ses troupes sur la colline qui commande la vallée d'Elsa. A cette nouvelle, Jean Bertald, le lieutenant français de Charles en Toscane, se plaçant à la tête des Guelfes de Florence, s'était jeté à la rencontre de l'ennemi, et,bien que celui-ci eut l'avantage de la position et du nombre, n'avait pas hésité à lui présenter la bataille. La mêlée fut longue et terrible. Les Allemands de Gui de Novello se firent exterminer à peu près tous. Provenzano Sylvano, général des Siennois, qui s'était porté visière baissée au milieu des bataillons guelfes, fut frappé mortellement, et sa tête sanglante séparée du tronc fut promenée au bout d'une pique au-dessus des rangs de l'armée de Florence. La défaite d'Elsa fut tellement désastreuse pour les Gibelins de Sienne, que peu de jours après les Florentins les chassèrent de leur ville, y ramenèrent la faction guelfe de l'exil et cimentèrent avec elle une alliance qui mit fin aux haines séculaires et aux guerres des deux cités. Les Pisans eux mêmes éprouvèrent des pertes qui les mirent dans l'impuissance de résister aux continuelles attaques des royaux ; ils firent leur soumission à Charles. La faction gibeline était

[1] MON. PATAV., *Chron.*, III, ann. 1269. — BERNARD., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1269. — F. PIPPIN., *Chron.*, ann. 1269; apud MURATOR., tom IX. — Cf. GUILL. DE PODIO-LAURENT., ANONYM., SCRIPT., *Chron. Montfortian.*, necnon CONTINUAT. TYRII.

écrasée ; l'Italie pouvait sourire à l'espérance d'une ère de paix, après les luttes intestines qui l'avaient si longtemps ensanglantée[1]. Il semblait que le roi de Sicile n'eût plus rien à craindre pour sa domination dans la Péninsule ; il forma dès lors le projet d'étendre sa puissance vers l'Orient. Le mariage de son fils Philippe avec la fille du prince d'Achaïe fit entrer dans sa famille la principauté du Péloponèse. Après le solide établissement de Jean Bertald en Toscane, l'armée de la Pouille pouvait être tournée contre l'empereur grec Paléologue qni s'était emparé de l'empire de Constantinople[2]. Ce moment paraissait opportun pour la restauration de la prépondérance latine dans le Levant : S. Louis faisait de grands préparatifs pour une nouvelle croisade, et tous les cœurs en Occident brûlaient du zéle de la guerre sainte.

28. Affaibli par les maladies, le roi de France en serait toujours la tête, et le roi de Sicile le bras. Voici le portrait que nous a laissé de ce dernier prince l'historien Jean Villani, qu'on n'accusera pas d'indulgence pour le héros français : « Ce Charles fut sage, de sain conseil, brave en armes, décidé, craint et redouté de tous les monarques du monde, magnanime, et de hautes vues pour achever de grandes entreprises ; sûr de lui, ferme dans ses adversités, *mainteneur* de toutes promesses ; il parlait peu, agissait beaucoup, ne riait que rarement ; pur et catholique comme un religieux, âpre dans sa justice, et lançant des regards fiers ; d'une taille élevée, remarquable par sa vigueur ; d'un teint olivâtre, avec un grand nez. En lui, apparaissait une majesté royale : il veillait beaucoup et dormait peu ; il avait coutume de dire qu'en dormant on perd le temps. Prodigue avec ses hommes d'armes, mais aussi avide de seigneuries, de châteaux, il aimait l'argent, de quelque manière qu'il vînt, pour continuer ses frais de guerre et ses batailles. Il ne se divertit jamais à voir des gens de cour, des ménétriers et des mimes. Ses armoiries étaient celles de France, au champ d'azur et fleurs de lis d'or, et en travers un lambel de

Portrait du roi de Sicile.

[1] Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.* xxii. — Joan. Villan., vii, 31. — Mon. Patav., *Chron.*, iii, ann. 1269; et alii.
[2] Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxii, 30.

gueules (rouge), pour distinguer ses armoiries de celles du roi de France. Charles, quand il parut en Italie avait quarante-six ans, il régna dix-neuf ans. »

Alarmes de Paléologue. Ses projets de conversion.

29. Ces préparatifs du roi de France et la puissance de son frère Charles, qui s'était déjà glissée en Grèce, firent craindre à Paléologue une prochaine coalition contre lui pour le rétablissement de Baudouin sur le trône de Constantinople, en haine du schisme grec. Pour conjurer le péril, sachant le roi de France plein d'ardeur pour la propagation de la foi catholique, il afficha la ferme intention d'abjurer le schisme, et par ambassade supplia le fils de Blanche d'accepter l'arbitrage sur toutes les controverses qui s'élèveraient au sujet de la réunion des deux Églises[1]. Ce n'était pas d'à présent que Paléologue, par astuce politique, manifestait des velléités de retour à la foi catholique pour son peuple et pour lui-même. Déjà sous Urbain IV le Saint-Siége avait envoyé pour poser les bases d'une entente à cet égard les doctes franciscains Simon d'Alvernia, Pierre de Moras, Pierre de Crista et Boniface d'Iporegia. Ces ambassadeurs ayant dépassé les limites de leurs pouvoirs, Clément IV avait dû rescinder les préliminaires auxquels ils avaient souscrit et transmettre à l'empereur grec la formule de la foi orthodoxe, dont l'acception stricte par les Grecs pouvait seule amener la cessation du schisme. Il écrivit même, en 1267, au patriarche grec pour l'exhorter à prêter son concours à cette œuvre de pacification religieuse; de plus il donna l'ordre au général des Dominicains d'envoyer dans le Levant, pour la mener à bonne fin, des prédicateurs d'élite[2]. Si Paléologue n'avait pas mis d'arrière-pensée dans cette affaire, en présence de la formule si explicite qu'il avait reçue de Clément IV, qu'avait-il besoin de recourir à l'arbitrage de S. Louis ? Le pieux monarque, qui, avec tant d'autres vertus, possédait surtout celles de l'humilité chrétienne et d'une entière soumission au Saint-Siége, déclina la charge qui lui était indûment offerte, en promettant toutefois d'intervenir avec instances auprès de la Cour pontificale pour l'admission dans le sein de l'Eglise de

[1] PACHYMER., *Hist. Græc.*, v, ann, 1269.
[2] CLEMENT., *Epist.*, II, 333; et III, epist. cur. 1 et 2.

l'empereur et des schismatiques qui voudraient abjurer avec lui. Il ménageait Paléologue, parce qu'il avait le désir d'en obtenir par un traité d'alliance qu'il tournât ses armes contre les Musulmans. Il envoya donc une ambassade au collége des cardinaux, qui le remercia de cette louable initiative, et qui donna au cardinal-évêque d'Albano Rodolphe, légat en Orient, les pouvoirs nécessaires pour négocier et conclure la conversion des Grecs, après l'avoir instruit de tout ce qui s'était fait à cet égard sous les deux pontificats précédents[1]. Mais de bien graves événements ne tardèrent pas à détourner vers d'autres objets l'attention du monde.

Année calamiteuse. Princes et peuples frappés.

30. Cette funèbre année 1270 fut particulièrement fertile en funérailles princières. La mort moissonnait coup sur coup Béla, roi de Hongrie, qui laissait la couronne à son fils Etienne après trente-cinq ans d'un régne des plus agités[2]; sa sainte fille Marguerite, dont l'héroïque attachement à la pureté virginale étonna son siècle[3]; cette autre Marguerite, fille de Frédéric II, que les persécutions de son mari, le landgrave Albert de Thuringe avaient faite si malheureuse[4]; le pieux archevêque de Salzbourg Vladislas[5]; le roi Thibaut de Navarre, à Drépane, à son retour de la croisade en Tunisie[6], où la peste avait emporté déjà son beau-frère le roi S. Louis[7]. L'année 1270 ne fut pas funeste qu'aux têtes princières; elle engendra pour les peuples de terribles calamités. Les chaleurs excessives de l'été amenèrent une sécheresse si grande, que les moissons périrent sur pied, et la disette fit peser sur l'Occident, et notamment sur l'Allemagne, où elle se prolongea pendant trois

[1] Ext.e or. litt. in *Formul. Mar. Ebul.*, pag. 91.

[2] Stero., *Annal.*, ann. 1270; apud Canis., *Antiq Lect.*, tom. I, pag. 300. — Longin., *Hist. Polon.*, vii, ann. 1270. — Erphesford. Mon., in addit. ad Lambert., ann. 1270. — Siffrid., *Epit.*, ii. — Bonfin., *Rer. Ungaric.*, dec. 11, l. viii, et Novatores., *Cent.* xiii, c. 16. col. 1345, perperam mortem Belæ annum 1275 rejiciunt.

[3] Surit., tom. VII, die 25 jun.

[4] Siffrid., *Epit.*, ii.

[5] Stero., *Annal.*, ann. 1270; apud Canis., *Antiq. Lect.*, tom. II, pag. 300. — Longin., *Hist. Polon.*, vii, ann. 1270.

[6] Jordan., *Mg. Vat. bibl.* sign. num. 1960.

[7] Gaufrid. e Belloloc., *Vit. S. Ludov.*, 44, et alii omnes.

années [1], une des plus cruelles famines dont parle l'Histoire et qui décima les populations. Comme si tant de maux n'avaient point suffi au lugubre cortége d'une seule année, des hérésies nouvelles éclatèrent et firent de la France le principal théâtre de leurs ravages. Des novateurs impies niaient la distinction des esprits, la création du monde, la formation du premier homme, l'immortalité de l'âme, le libre arbitre ; ils affirmaient l'assujettissement de toutes choses aux influences des corps célestes. A les en croire, les méchants n'avaient pas à redouter les châtiments d'une autre vie ; ils rejetaient la prescience divine, ôtaient à Dieu la providence, foulaient aux pieds sa toute-puissance [2]. Quoi d'étonnant si le monde chrétien, frappé de tant d'épreuves à la fois, criait vers Dieu du fond de l'abîme pour en obtenir, après deux longues années d'attente, la grâce de voir cesser le veuvage de l'Église par l'élection d'un nouveau Pontife.

§ V. CROISADE DE TUNIS.

Gouvernement de Louis IX. Son idéal politique.

31. De toutes ces morts, la plus funeste au monde chrétien et la plus glorieuse en elle-même, fut celle de ce roi qui, pendant près d'un demi-siècle, avait fait asseoir avec lui l'innocence et la vertu sur le trône. Il s'était montré supérieur à tous les revers comme à toutes les prospérités ; il reste l'idéal de l'homme et du monarque. Les ennemis implacables de la religion, par secte ou par système, ont eu beau l'étudier avec un soin jaloux ; tous déclarent qu'ils n'ont pas découvert en lui la plus légère défaillance [3]. Depuis son retour de Syrie principalement, dans l'espace des seize dernières années, son règne n'est qu'une série non interrompue de généreux exemples et d'inépuisables bienfaits. Après tant d'infortunes, plus que jamais il maintint la France à la tête des nations. Ce qui

[1] Siffrid., *Epit.*, ii, ann 1270.
[2] *Bibl. patr.*, tom. IV, col. 1231.
[3] Voltaire lui-même rend à Louis IX un complet hommage, et termine ainsi l'éloge qu'il fait de ce grand roi. « Il n'est guère donné à l'homme de pousser la vertu plus loin. »

domine dans son gouvernement, c'est l'amour de la justice, égale pour tous, dans une société qui reposait sur la distinction des classes. Il tient les grands en respect en les soumettant à la loi commune, sans parti pris, sans intention calculée d'amoindrir leur puissance ou d'ébranler la féodalité. C'est le roi juste des Ecritures, en même temps que le vaillant d'Israël. Il porte dans son âme et réalise dans sa vie l'idéal de toutes les grandeurs morales ; il ne faut pas s'étonner qu'il soit le meilleur des souverains. Il commande à ses peuples dans le même esprit et selon le même principe qu'il obéit à la religion. Son but unique est de faire régner Jésus-Christ dans les cœurs, les familles et les institutions. Partout et toujours on le voit préoccupé d'une seule chose, expulser le péché de ses Etats. Dans ce sens vraiment sublime, cette parole qu'on a tant reprochée à l'un de ses descendants, il eût pu la prononcer sans jactance : « L'état, c'est moi ! » La pensée qui ressort de tous ses actes, il eût également pu la formuler ainsi : Je veux que la France soit sainte, pour qu'elle soit heureuse et redoutée. Je veux que la France soit l'humble servante de Dieu, pour qu'elle devienne la reine du monde. — Il a d'instinct l'horreur du blasphème, de l'hérésie, de la fraude et de l'immoralité. On estime ses ordonnances trop sévères et les châtiments excessifs, à mesure que les intelligences sont envahies par le scepticisme, à des époques surtout où l'athéisme de la loi devient la base de la législation ; mais le roi chrétien était conséquent avec lui-même, les outrages faits à Dieu étant les plus dangereuses atteintes portées à la société. Supposé qu'il eût besoin d'une autre excuse, nous ajouterions que le fer rouge appliqué sur les lèvres du blasphémateur, il l'eût reçu sur ses propres lèvres pour anéantir à jamais le blasphème parmi ses sujets. Il entendait réglementer son royaume comme sa famille sur le modèle tracé par les Livres Saints.

Son impartialité. Son zèle pour la Justice.

32. Ni supplications ni murmures ne pouvaient le détourner de la voie où l'engageait la conscience. S'il témoignait une prédilection, c'était en faveur des pauvres et des petits. Les grands et les riches ne devaient compter que sur son équité. Coupable d'un triple meurtre, Enguerrand de Couci courbait son orgueilleuse tête sous

une rude punition. Une femme du peuple, condamnée dans un plaid royal, insultait impunément le monarque en face ; elle était excusée par son irritation et protégée par sa faiblesse même. Non content de réorganiser les tribunaux, Louis rendait personnellement la justice. Tous avaient accès auprès de lui. Qui n'a présent à la pensée le chêne de Vincennes, les jardins du palais transformés en prétoire? Passons sur une scène connue. Ce qui l'est moins, ce qu'on a laissé dans l'ombre, c'est que le roi ne procédait à ses fonctions de juge qu'après s'être agenouillé devant l'autel, après avoir pieusement entendu la Messe. Il imposait le même devoir à ses assesseurs habituels, le sire de Nesle, le comte de Soissons et Joinville, de qui nous tenons ces précieux détails. Louis savait distinguer les hommes et les attirer ; il avait le coup d'œil et l'aimant du vrai souverain. D'habiles légistes, alors encore profondément religieux, étaient admis à sa table, appelés à ses conseils, initiés à l'exercice de sa puissance, avec les grands théologiens. Dans ce nombre figurent des noms qui méritent d'être conservés : Pierre de Fontaine, Philippe de Beaumanoir, Geoffroi de Villette, et ce Gui Foulquois que nous avons vu ceindre la tiare. La prévôté de Paris, qui représenterait assez bien ce qu'on nomme aujourd'hui la Préfecture de Police, était une charge discréditée, manquant à sa destination, parce qu'elle était vénale : le roi voulut choisir son prévôt, sans égard aux titres de noblesse, le rémunéra largement, et mit la main sur un homme resté justement célèbre, Etienne Boileau, qui fit régner l'ordre et la sécurité, non seulement dans la capitale, mais aussi dans les environs, et de proche en proche dans toute l'Ile de France. Portant plus loin son regard et sa sollicitude royale, le monarque interdit les guerres privées, supprime les duels judiciaires, rétablit la valeur des monnaies, pourvoit à la liberté des transactions, protège le commerce et l'agriculture dans toute l'étendue de ses États. Ses institutions charitables, que nous ne pouvons pas énumérer ici, sont au niveau de ses dispositions législatives. Nommons seulement l'hospice des Quinze-Vingt, où trois cents aveugles trouveront un sûr asile, des soins pieux, le bien-être du corps et la paix de l'âme.

Établissements de S. Louis. Pragmatique sanction.

33. Après la mort de Louis IX, on réunira ses lois et ses ordonnances. Sous le nom d'Etablissements de S. Louis, ce recueil marque une date importante dans l'histoire du droit français. Avec les Capitulaires de Charlemagne et les Assises de Jérusalem, il représente l'organisation judiciaire, politique et sociale de nos aïeux dans un espace d'environ six siècles. A ce monument faut-il ajouter la Pragmatique Sanction, dont on a fait tant de bruit, à laquelle on a donné tant d'importance? Après un consciencieux examen de la pièce elle-même, nous ne le pensons pas; impossible, à notre avis, qu'elle soit authentique. Elle est au moins interpolée, sinon complétement apocryphe. Nous n'en voyons pas l'objet, nous n'en saurions déterminer la portée. Des six articles assez courts et non moins insignifiants qui la composent, un seul, le cinquième, renferme des insinuations et des restrictions qui sapent l'autorité du Souverain Pontife, préparant les voies à ses ennemis déclarés. Le fond de l'article répugne au caractère bien connu de Louis IX; les termes ne sont ni de l'homme ni tout à fait de l'époque. On ne comprend pas qu'un prince aussi sage, dont le bon sens touchait presque à l'infaillibilité, dont la droiture ne subit jamais une déviation quelconque, dont la piété rivalisait avec celle des plus fervents religieux, ait pu signer un pareil acte. C'est déjà trop de supposer qu'il ait consacré par un acte public des choses au moins inutiles, qui rentraient depuis un temps immémorial dans les coutumes et les lois du royaume; mais qu'il ait dérogé tout à coup, sans raison mentionnée dans l'histoire, à ces anciennes lois, à ces coutumes traditionnelles, cela se conçoit encore moins. Henri II d'Angleterre, le meurtrier du martyr S. Thomas, Frédéric II d'Allemagne, le systématique destructeur du pouvoir spirituel, à la bonne heure: on pouvait leur attribuer ce document. En l'attribuant au fils le plus soumis de l'Eglise, au plus constant défenseur de la papauté, n'a-t-on pas gratuitement insulté sa mémoire? Comment aurait-il oublié sur la fin de sa vie les sentiments qui la constituent depuis son enfance? Parmi les disciples de S. Dominique ou de S. François, ses conseillers intimes, entre lesquels il eût voulu, disait-il, partager son corps, s'il était possible, pour mieux leur témoigner son affec-

tion, pas un ne se serait rencontré capable d'élever une plainte, ou même d'arrêter sa main dans une telle conjoncture ! Tous les historiens ont ignoré ce fait, ou se sont entendus pour le taire ; aucun théologien, aucun évêque, aucun religieux n'a protesté : comme eux, le Pape a gardé le silence ! Bien plus, le décret royal ne sera pas un obstacle à la canonisation du roi, dans un si court intervalle, lorsque trente ans ne se seront pas écoulés, et sous un Pontife du caractère de Boniface VIII ! Tout se réunit donc pour nous autoriser à dire, sans hésitation et sans détour, que la Pragmatique Sanction est une pure fiction légale[1], qui ne saurait remonter au delà de Philippe-le-Bel. Coïncidence remarquable, Louis IX aurait rendu cette loi, selon la date assignée par ceux qui la déclarent authentique, en 1268 ou 69, à l'heure même où le héros chrétien allait s'immoler pour la Religion et l'Eglise!

S. Louis arbore de nouveau la croix.

34. Dès l'année 1265, le projet d'une seconde croisade était arrêté dans sa pensée ; il en avait fait part à Clément IV. Celui ci, persuadé que la santé toujours chancelante du roi succomberait à cette périlleuse et lointaine expédition, voulut le détourner de la diriger en personne, tout en le pressant de la faire exécuter. Ce désintéressement du Pape et ces conseils de l'ami restèrent également stériles. La résolution de Louis ne pouvait être ébranlée. Dans son entourage, beaucoup exprimèrent la même opinion, sans avouer leurs craintes, plusieurs au risque de le mécontenter. De ce nombre était Joinville, auprès de qui le roi fit de vaines instances pour obtenir son adhésion et son concours. Malgré son amitié pour le prince et son zèle pour la foi, le bon Sénéchal se souvenait trop de l'Egypte et de la Syrie, il tenait trop à sa famille, à sa seigneurie, au bonheur de ses vassaux, pour se lancer encore dans une semblable entreprise. Son intérêt ou celui des siens, il est aisé de s'en convaincre, le cédait néanmoins dans cette circonstance à l'intérêt bien entendu de son royal ami. « Ceux qui conseillèrent au roi

[1] Daniel d'Héricourt, un habile critique, en a contesté l'authenticité. *Les lois ecclésiastiq. de France*, p. 297. Esprit sage et modéré, Mgr. Affre la déclare tout simplement l'œuvre d'un faussaire. *De l'appel comme d'abus*. p. 52.

le voyage, il les jugeait coupables d'un péché mortel[1]. » Ainsi ne parlait pas la conscience du noble pèlerin. Le jour de l'Annonciation, dans le carême de 1267, le monarque avait réuni ses baron, en grand parlement. Ils étaient dans la salle principale du Louvre, quand il parut au milieu d'eux, tenant dans ses mains la Couronns d'Epines, et les adjura tous, par le sang dont cette couronne attestait l'effusion, de mettre un terme à l'esclavage de la Terre Saintee à la honte du nom chrétien, aux inénarrables malheurs de leurs frères. Développant cette pensée, le cardinal-légat leur fit ensuite un touchant discours. Emu jusqu'aux larmes, Louis prit de nouveau la croix, que du reste il n'avait pas réellement quittée, comme nous l'avons dit, depuis son retour de Palestine. Avec lui se croisèrent trois de ses fils : Philippe, devenu l'héritier du trône après la mort prématurée de Louis en 1259 ; Jean Tristan, né à Damiette dans les tragiques circonstances qu'on ne saurait avoir oubliées, comte de Valois par apanage et de Nevers par sa femme ; Pierre, né dans la Syrie, fiancé à l'héritière de Blois et de Chartres. Le dernier, ce Robert qui sera la tige de l'incomparable dynastie des Bourbons, en épousant aussi l'héritière de cette puissante baronnie, était trop jeune alors pour accompagner dans la sainte expédition son père et ses frères ; en dépit de sa précoce ardeur, il dut rester auprès de sa mère la reine Marguerite, trop âgée pour obéir à son élan d'autrefois. Le comte de Poitiers et de Toulouse se rangea le premier sous l'étendard du salut, malgré les infirmités contractées dans une semblable entreprise ; il sera de nouveau suivi par sa courageuse femme. Charles d'Anjou ne manquera pas non plus à l'appel ; il prépare de son côté la croisade : c'est bien assez que, retenu par de funestes obstacles, il manque plus tard au rendez-vous.

35. Viennent ensuite Thibaut II, roi de Navarre et comte de Champagne, mari d'Isabelle, fille aînée de Louis ; Robert II d'Artois, aspirant à marcher sur les traces de son illustre père, sans regarder

Ses principaux auxiliaires. Départ retardé.

[1] Joinv., *Hist. de S. Louis*, CXLIV, 733-738. — Le naïf historien ajoute : « De la voie que il fist à Thunes ne veuil-je rien conter, pour ce que je n'i fu pas, la merci Dieu ! »

au malheur ; Jean, le fils aîné de ce duc de Bretagne, Pierre Mauclerc, mort dans la même expédition ; le comte de Flandre, Jean, de la branche des Dampierre. Dans un rang moins élevé, Matthieu IV, sire de Montmorency ; Bernard II, sire de la Tour-d'Auvergne ; Imbert de Beaujeu, maréchal de France; Erard de Valery, maréchal de Champagne ; Roger, fils de Raymond Trencavel, dernier vicomte de Béziers et de Carcassonne ; Gui III de Lévis, maréchal de Mirepoix ; Raoul et Jean de Nesle, Gui de Châtillon, Pierre de Kergorlay, Florent de Varennes, Gui de Séverac, et tant d'autres que nous ne pouvons nommer. Pour le temps de son absence, Louis avait institué régents Simon de Nesle et Matthieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis. Gênes devait fournir une escorte navale et des bâtiments de transport pour l'armée française. Comme Charles d'Anjou, Edouard d'Angleterre, qui venait de se distinguer par la plus haute valeur dans la guerre lamentable entre les barons révoltés et le roi son père, se disposait à rejoindre son suzerain, pour lequel il professait une admiration sans réserve. Plus de deux ans s'écoulèrent encore avant la coalition et l'ébranlement de ces diverses troupes. Le 14 mars 1270, le roi prit enfin le bourdon et l'oriflamme sur l'autel de l'abbaye royale ; le 15, il se rendait pieds nus à Notre-Dame de Paris ; et le 16, dans son château de Vincenne qu'il avait tant aimé, il faisait ses adieux à la reine Marguerite, qu'il ne devait plus revoir ; puis il s'acheminait pour la seconde et dernière fois vers le port d'Aigues-Mortes, qui garde toujours, à travers les révolutons et les siècles, le souvenir du grand Roi, avec l'empreinte de sa puissante main. La flotte génoise n'était pas arrivée, malgré les plus formels engagements et les plus considérables avances. Ce retard fut un premier malheur ; l'inaction prolongée, la plage malsaine, la turbulence des soldats et les antipathies de race nuisirent beaucoup à l'armée ; d'autant plus que là se trouvaient des milices communales, naturellement moins disciplinées que celles des seigneurs ou du roi. Parmi les villes qui voulurent participer à la croisade, nous pouvons signaler Châlons, Carcassone, Béziers et Beaucaire. Les Génois n'étaient pas seuls coupables du retard ; plusieurs contingents se firent attendre. Quelques cheva-

liers espagnols vinrent séparément rendre aux Français, en rejoignant leurs bannières, ce que les Français avaient si souvent fait pour eux ; Alphonse de Castille eut ses raisons, s'il n'inventa des prétextes, pour ne pas remplir son engagement.

36. Le 4 juillet enfin on déploya les voiles, et le 8, après une violente tempête, la flotte se ralliait au port de Cagliari. Dans cette station devait être décidée d'une manière définitive la direction qu'allaient prendre les forces réunies, le point du monde musulman qui serait d'abord attaqué par la puissance chrétienne. L'Orient était agité d'une vague terreur : Michel Paléologue tremblait pour un empire toujours menacé par les Latins ; ses ambassadeurs étaient allés en France, chargés des plus magnifiques protestations d'amitié ; on les retrouvait en Sardaigne. Le soudan et les Mamelouks regrettaient alors d'avoir brisé les chaînes du roi de France et de ses chevaliers ; ils se tenaient sous les armes, et faisaient barrer la bouche pélusiaque du Nil, par laquelle vingt ans auparavant les mêmes ennemis avaient envahi l'Egypte. Il était à présumer, en effet, qu'ils persisteraient dans la pensée d'aller à la conquête de la Palestine en attaquant ceux qui la possédaient. N'était-il pas aussi dans leur caractère d'aspirer à triompher sur le théâtre même de leurs revers ? Et bien, ni le Caire ni Constantinople ne virent réaliser leurs appréhensions. Dans un conseil tenu sur la galère royale il fut décidé qu'on irait débarquer à Tunis. Beaucoup réclamèrent, mais en vain. Pourquoi cette direction, qui semblait au premier abord les éloigner du but et qui devait être si fatale ? Obéissait-on à la grande pensée de S. Bernard, comme antérieurement par rapport à l'Egypte ? Nous ne pouvons le penser, nous n'en voyons pas trace dans l'histoire. Selon le plan grandiose du génie, ce n'était là qu'un point d'attaque, sur lequel il ne fallait agir qu'à la condition d'aborder tous les autres en même temps pour amener la ruine du Mahométisme [1]. Isolée, l'expédition ne pouvait aboutir, si ce n'est à des catastrophes. Elle eut deux motifs, l'un politique, l'autre religieux, également illusoires. C'est Charles

Direction de la croisade. Pourquoi Tunis?

[1] Cf. tom. XXVI de cette histoire, p. 128 et suiv.

d'Anjou qui l'avait proposée dès le commencement : roi de Sicile, par un instinct supérieur, quoique restreint et purement national dans une croisade générale, il voulait, comme ses plus illustres prédécesseurs, soumettre à son empire cette pointe du sol africain qui semble appeler ou menacer la pointe opposée de la Péninsule italique. Ce dessein n'existait même pas pour le roi son frère, instrument inconscient d'une ambition qui n'effleurait pas son âme et n'intéressait nullement son royaume. Non ; l'émir de Tunis, ou n'importe son titre, toujours un roi pour les auteurs contemporains, avait annoncé l'intention d'embrasser le christianisme, si jamais il pouvait avoir l'occasion. Le pieux monarque ne révoqua pas en doute la sincérité de cette intention, bien qu'on l'eût trop fait retentir à ses oreilles. Il allait convertir un musulman, qui l'accompagnerait ensuite, avec l'enthousiasme d'un nouveau chrétien, le prestige de la couronne et les forces de ses États, à la conquête de la Terre-Sainte.

Arrivée à Carthage. Attitude du bey.

37. On cingla donc vers Tunis, et le 17 juillet la flotte entrait dans le port de l'ancienne Carthage ; elle s'empara de quelques vaisseaux abandonnés par les Maures, qui s'étaient enfuis en apercevant au loin les voiles latines. Louis ne dissimula pas son mécontentement de ce qu'on avait commencé les hostilités sans ses ordres et ne voulut débarquer que le lendemain. Il attendait avec impatience une ambassade du bey, venant lui demander de descendre à terre et le conduire à son palais, pour procéder à l'initiation chrétienne, ou poser du moins les bases d'une alliance qui prépareraient la conversion et garantiraient le succès de la croisade. Personne ne se montra. L'illusion n'était plus possible ; il fallait traiter en ennemi celui qui manquait de la sorte à sa parole, qui ne voulait pas plus être un néophyte qu'un allié. Les plus sages conseillèrent de marcher immédiatement sur la capitale, dont on eût pu s'emparer aisément dans ce premier moment de terreur et de surprise. Tunis comptait alors plus de cent mille habitants ; c'était une des plus riches et des plus puissantes villes d'Afrique. Une telle possession pouvait en partie réparer la faute commise en portant de ce côté les armes qu'appelaient d'autres rivages. Le conseil ne

fut pas écouté. Autant on avait mis de résolution et de promptitude à s'élancer sur le bord africain auprès de Damiette, autant on mit de lenteur et d'inutile circonspection à descendre cette fois sur une côte déserte. On donna tout le temps aux Sarrasins de reprendre courage, de réunir leurs soldats et d'organiser la défense. Malgré leurs démonstrations cependant, les croisés se rendirent maîtres du sol où gisaient les débris de l'ancienne rivale de Rome : l'étendard français fut arboré sur le promontoire de Byrsa. Une misérable bourgade occupait le milieu du vaste emplacement. Elle était loin de suffire à loger l'armée : il fallut dresser les tentes, asseoir un camp régulier, l'entourer de fossés et de palissades. Mais, sous les pavillons comme parmi les ruines, le vent du désert et le soleil d'Afrique causaient d'intolérables douleurs aux européens. La situation devenait chaque jour plus périlleuse. Un chapelain du roi, que l'histoire nomme Pierre de Condet, fut chargé de remettre au chef des Infidèles un cartel ainsi conçu : « L'an 1270 de l'ère chrétienne, 666 de l'hégire musulmane, vous dis le ban de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de Louis de France, son sergent. Quelle est votre réponse ? » Mulay-Mostença seigneur indépendant de la province tunisienne, troisième successeur du bey qui s'était affranchi de la suzeraineté du Maroc, et qui lui-même ne subissait plus comme naguère celle des princes siciliens, répondit en ces termes : « Roi des Frangi, sache que Tunis est la sœur du Caire ; elle te prépare la même réception. Tu trouveras ici la maison du fils de Lokman et l'esclave Sabih. » A la menace se mêlait le sarcasme ; c'était bien là le nom de la demeure qui servit de prison à Louis en Egypte et celui de son gardien, qui d'un moment à l'autre pouvait devenir son bourreau. Après cet insultant langage, le musulman n'avait, ce semble, qu'à venir à la tête de son armée se mesurer avec les chrétiens. Dans un post-scriptum de son message, il annonçait lui-même cette résolution : « J'irai recevoir le baptême avec cent mille combattants, sur le champ de bataille. » Il n'en fit rien.

38. Gardant une prudente réserve, évitant tout engagement sérieux, il se bornait à de continuelles escarmouches, qui tournaient le plus souvent à l'avantage des croisés, mais sans avoir de graves

Épidémie terrible. Le roi frappé.

conséquences. Autour de leur camp flottaient des nuées de cavaliers arabes, que la rapidité de leurs chevaux dérobait en un clin d'œil à la poursuite des chevaliers armés de toutes pièces. Les indigènes employèrent contre les étrangers un stratagème plus redoutable et moins facile à déjouer que toutes leurs attaques. Sur les arides coteaux bornant le Sud et l'Est, ils remuaient le sable dont le vent emportait les tourbillons dans la plaine où campaient les ennemis, redoublant de la sorte l'action meurtrière du simoun. Les maladies exerçaient déjà d'alarmants ravages. Pour sortir d'une telle position pas d'autre moyen que de marcher en avant. Chose incompréhensible, on resta dans l'immobilité. Le roi voulut absolument attendre Charles de Sicile, comme autrefois il avait attendu dans les murs de Damiette Alphonse de Poitiers. Le délai sera plus funeste encore. N'ayant que des viandes salées, manquant d'eau potable, les hommes succombaient aux atteintes d'un mal qui dans de semblables conditions était sans remède. Effrayante fut bientôt la mortalité. Ni la force de la jeunesse, ni celle de la constitution n'en arrêtaient les coups. Dans ce lugubre carnage sans gloire et sans combat, on avait vu périr Bouchard de Vendôme, Gauthier de Nemours, Hugues de La Marche, Matthieu de Montmorency, le sire de Pienne, le frère du comte de Soissons, et tant d'autres, des plus forts, des plus braves, l'espoir de la patrie, la fleur de la chevalerie française. Le menu peuple était plus que décimé. Les bras manquaient pour les sépultures. Mais nous n'avons pas le courage de revenir sur un tableau déjà tracé; nous n'avons qu'à nous incliner sous les mystérieux desseins de la Providence. L'attitude du roi dans cette morne et terrible scène fut ce que nous l'avons vue dans le camp de Mansourah. En prodiguant aux autres les consolations et les soins, lui-même tomba malade. Son fils Tristan, qui résidait dans sa tente, fut également frappé. Quand l'état du jeune homme ne laissa plus aucun espoir, on le transporta dans une galère, pour le soustraire à la contagion et lui faire respirer un air plus pur, disait-on, mais en réalité pour cacher le fatal dénouement au malheureux père. Etrange destinée que celle de cet enfant royal; il naquit et mourut au milieu des désastres. Le

légat apostolique mourut aussi, et le deuil enveloppa l'armée chrétienne. Un deuil plus profond l'attendait : Louis sentait approcher rapidement son heure dernière. Le désespoir était dans tous les cœurs, excepté dans celui du monarque. En face de la mort, dans les angoises de la nature, resplendit l'auréole du héros et du saint. Il appela ses deux fils, Philippe et Pierre ; après leur avoir fait les plus touchants adieux, et par eux à leur mère, s'adressant à l'aîné, l'héritier de la couronne, il lui transmit de vive voix, avec un calme qui n'appartient qu'aux âmes supérieures, et lui laissa par écrit cette magnifique instruction qui n'épuisera jamais l'admiration des siècles, en lui commandant de la garder comme son plus précieux héritage et son véritable testament. Il faut la redire quoiqu'elle soit partout [1] :

39. « Beau fils, la première chose que je t'enseigne, c'est que tu mettes ton cœur à aimer Dieu ; car sans cela nul ne peut être sauvé. Garde-toi de faire rien qui déplaise à Dieu, c'est à savoir le péché mortel ; au contraire, tu devrais souffrir toutes sortes de tourments, plutôt que de faire un péché mortel. — Si Dieu t'envoie l'adversité, reçois-la en patience, et rends-en grâces à Notre-Seigneur, et pense que tu l'as méritée, et qu'il te tournera tout à profit. S'il te donne la prospérité, remercie-l'en humblement, de sorte que tu ne sois pas pire ou par orgueil ou d'autre manière, pour ce dont tu dois mieux valoir ; car on ne doit pas guerroyer Dieu avec ses dons. Confesse-toi souvent, et choisis un confesseur prud'homme qui te sache enseigner ce que tu dois faire et de quoi tu dois te garder ; et tu te dois maintenir et comporter de telle manière, que ton confesseur et tes amis t'osent reprendre de tes méfaits. Écoute le service de la sainte Eglise dévotement et sans bavarder ; mais prie Dieu et de cœur et de bouche, spécialement à la messe, quand se fait la consécration. Aie le cœur doux et compatissant aux pauvres,

Instructions qu'il donne à son fils

[1] Mais étrangement défigurée dans les écrivains du dernier siècle et du siècle présent. Il est juste d'en excepter le savant Natalis de Vailly dans sa belle édition de Joinville. Au lieu de donner ici le texte original, dont la lecture ne serait point aisée pour tout le monde, nous empruntons à cet érudit sa fidèle et consciencieuse traduction.

aux malheureux, aux affligés, et les conforte et aide selon que tu pourras. — Maintiens les bonnes coutumes de ton royaume, et abats les mauvaises. Ne convoite pas contre ton peuple, et ne le charge pas d'impôts ni de tailles, si ce n'est par grande nécessité. — Si tu as quelque peine de cœur, dis-le tantôt à ton confesseur, ou à quelque prud'homme qui ne soit pas plein de vaines paroles ; alors tu la porteras plus facilement. Veille à avoir en ta compagnie des gens prud'hommes et loyaux, soit religieux, soit séculiers, qui ne soient pas pleins de convoitise, et parle souvent avec eux ; et fuis et évite la compagnie des mauvais. Ecoute volontiers la parole de Dieu et la retiens en ton cœur ; et recherche volontiers prières et indulgences. Aime ce qui est profitable et bon ; hais tout ce qui est mal où que ce soit. — Que nul ne soit si hardi que de dire devant toi une parole qui attire et excite au péché, ni de médire d'autrui par derrière par ses détractions ; ne souffre pas non plus que nulle vilenie soit dite de Dieu ni des saints devant toi. Rends souvent grâces à Dieu de tous les biens qu'il t'a faits, de sorte que tu sois digne d'en avoir davantage. Pour rendre la justice et faire droit à tes sujets sois loyal et roide, sans tourner à droite ni à gauche, mais toujours du côté du droit, et soutiens la plainte du pauvre jusques à tant que la vérité soit déclarée. Et si quelqu'un a une action contre toi, ne crois rien jusques à tant que tu en saches la vérité ; car alors tes conseillers jugeront plus hardiment selon la vérité, pour toi ou contre toi. — Si tu tiens rien qui soit à autrui, ou par toi ou par tes devanciers, et que la chose soit certaine, rends-le sans tarder ; et si c'est chose douteuse, fais-en faire une enquête, par gens sages, promptement et diligemment.

Suite de ce sublime testament.

40. « Tu dois mettre ton attention à ce que tes gens et tes sujets vivent sous toi en paix et en droiture. Surtout garde les bonnes villes et les communes de ton royaume dans l'état et dans la franchise où tes devanciers les ont gardées ; et s'il y a quelque chose à amender, amende-le et redresse-le, et tiens-les en faveur et en amour ; car, à cause de la force et des richesses des grandes villes, tes sujets et les étrangers redouteront de rien faire contre toi, spécialement tes pairs et tes barons. — Honore et aime toutes les per-

sonnes de la sainte Eglise et prends garde qu'on ne leur enlève ni diminue les dons et les aumônes que tes devanciers leur auront donnés. On raconte du roi Philippe, mon aïeul, qu'une fois un de ses conseillers lui dit que ceux de la sainte Eglise lui faisaient beaucoup de torts et d'excès, en ce qu'ils lui enlevaient ses droits et diminuaient ses justices ; et c'était bien grande merveille qu'il le souffrît. Et le bon roi répondit qu'il le croyait bien ; mais il considérait les bontés et les courtoisies que Dieu lui avait faites : alors il aimait mieux laisser aller de son droit qu'avoir débat avec les gens de la sainte Eglise. — A ton père et à ta mère porte honneur et respect et garde leurs commandements. Donne les bénéfices de la sainte Eglise à des personnes de bien et de vie nette ; et fais-le par la conseil de prud'hommes et d'honnêtes gens. — Garde-toi d'entreprendre la guerre, sans grande délibération, contre un prince chrétien ; et s'il te le faut faire, alors garde la sainte Eglise et ceux qui ne t'ont fait aucun tort. Si des guerres et des débats s'élèvent entre tes sujets, apaise-les au plus tôt que tu pourras. — Sois soigneux d'avoir de bons prévôts et de bons baillis ; enquière-toi souvent d'eux et de ceux de ton hôtel, comme ils se maintiennent, et s'il y a en eux aucun vice de trop grande convoitise, ou de fausseté ou de tromperie. Efforce toi d'ôter de ton royaume tous vilains péchés ; spécialement fais tomber de tout ton pouvoir les vilains serments et l'hérésie. Prends garde que les dépenses de ton hôtel soient raisonnables. — Et enfin, très-doux fils, fais chanter des messes pour mon âme et dire des oraisons par tout ton royaume ; et octroie-moi une part spéciale et entière en tout le bien que tu feras. Beau cher fils, je te donne toutes les bénédictions qu'un bon père peut donner à un fils. Et que la bénite Trinité et tous les saints te gardent et défendent de tous maux ; et que Dieu te donne la grâce de faire toujours sa volonté, de sorte qu'il soit honoré par toi, et que toi et moi nous puissions, après cette vie mortelle, être ensemble avec lui et le louer sans fin. Amen. »

Sa vaillante et sainte mort.

41. La reine de Navare, Isabelle sa fille, était agenouillée près du lit fondant en larmes. Le roi mourant la ranima par quelques paroles qui respiraient la même tendresse et la même piété. Dès ce

moment il ne voulut plus parler aux créatures, pour s'entretenir uniquement avec Dieu. Les ambassadeurs de Paléologue lui furent présentés ; il les pria de se rendre auprès du Sacré-Collége et de conclure enfin l'union des deux Eglises. La vertu dont ils avaient le spectacle sous les yeux en fit deux apôtres : l'un était ce célèbre Becco dont nous avons déjà parlé. Olivier de Termes les avait précédés, annonçant la prochaine arrivée du roi de Sicile : c'était trop tard. Louis reçut l'Extrême-Onction et le Saint-Viatique, pour le suprême combat et le passage suprême, avec les sentiments qu'on pouvait attendre d'un tel chrétien ; il répondait à toutes les prières pendant cette double cérémonie. Puis il ordonna qu'on l'étendît sur la cendre ; il levait fréquemment les yeux au ciel, et de brûlantes invocations s'échappaient de ses lèvres : il demandait à Dieu le bonheur de la France, le salut de l'armée, en même temps que son propre salut, quoique dans un autre sens, ne pensant pour lui-même qu'au salut éternel. L'agonie commença dans la nuit du 24 au 25 août. Il était aisé de voir qu'il priait encore. Plusieurs fois on l'entendit murmurer d'une voix faible : « Jérusalem, nous irons à Jérusalem ! » Le souffle de la croisade s'éteignait hélas ! avec ce sublime croisé. Peut-être ne parlait-il que de la Jérusalem céleste. Dans la matinée, son âme recueillie n'envoyait plus une parole à la terre. Tout à coup, après l'heure de Sexte, c'est à dire après midi, il prononça distinctement ce verset du Psalmiste : « Seigneur, j'entrerai dans votre maison, je vous adorerai dans votre saint tabernacle. » Et, dans peu d'instants, à l'heure de Nonne, celle où le divin Sauveur expirait sur la croix [1], son fidèle disciple passait des ombres de la mort aux éternelles splendeurs de la vie.

Fin de la croisade et des croisades.

42. Ce jour-là même, Charles d'Anjou déployait sa flotte sicilienne en face du camp, au son joyeux des trompettes. Le signal demeurant sans écho, l'appel sans réponse, son cœur est saisi de noirs pressentiments. Il court vers les tentes. Quel spectacle l'attend dans celle du roi ! Chez ces fortes natures, rien de mesuré, la douleur même est terrible ; elle tient de l'égarement : les

[1] GUIL. CARNOT., *Vita S. Ludov.* — GAUFR. E BELLOL. — GUIL. NANG., *de Gest. S. Ludov.*, ann. 1270.

sanglots ébranlent le colosse, le lion rugit. Charles se jette sur le corps de son frère, le couvre de baisers et l'inonde de larmes ; il l'appelle par les noms les plus doux et les plus puissants ; il lui parle, l'invoque, implore son pardon, comme s'il était coupable de sa mort,ou comme si la mort n'avait pas de barrières contre une telle affection. Il se relève ensuite et, le courage prenant le dessus, il donne les ordres nécessaires en pareille occurrence.Le corps est embaumé ; le roi de Sicile demande à son neveu, roi de France maintenant, une part de la dépouille mortelle, les entrailles du saint, précieuses reliques, qu'il fera déposer dans l'abbaye des Bénédictins de Montréal, non loin de Palerme. Les ossements et le cœur doivent être envoyés à la sépulture royale de Saint-Denis,mais non sur l'heure, ainsi que Philippe l'a d'abord projeté ; ni les hommes des communes ni les hauts barons ne veulent s'en séparer : eux-mêmes au retour les transporteront dans la patrie. Philippe est malade, son oncle Alphonse de Poitiers et son beau-frère Thibaut de Navarre le sont aussi ; c'est Charles qui prend le commandement de l'armée. Il la ranime avec son ardeur habituelle, bat les ennemis en détail, remporte sur eux une assez grande victoire, où le fier Muley-Mostança se garde bien de figurer. Il se tient caché dans une cave, à l'abri de la chaleur et des croisés. Edouard d'Angleterre, retardé par les vents, rejoint la flotte, mais continue sa route vers la Syrie. La conquête de la Tunisie devient impossible, à raison du climat ; et de plus elle serait inutile, puisqu'on ne saurait la garder. De part et d'autre, on est impatient d'en finir ; des pourparlers s'engagent, un traité de paix est signé pour dix ans. Le bey se déclare tributaire du roi sicilien pour une somme considérable, vingt mille pièces d'or ; il en promet cent mille,à peu près dix millions, comme indemnité de guerre, dont il paie comptant la moitié. Il assure aux Français la liberté du commerce, la liberté de la prédication à leurs missionnaires,et brise les chaînes de tous les prisonniers chrétiens. C'est tout le résultat de cette expédition, qui sera la dernière des croisades. Le retour par la Sicile et l'Italie est semé de morts ; le cortége des cercueils princiers augmente à chaque étape : La fille de Louis IX, Isabelle, et son mari Thibaud

de Navare meurent à Trapani ; la jeune reine de France, Isabelle d'Aragon, succombe dans la Calabre ; Alphonse de Poitiers et Jeanne de Toulouse ne sortent pas vivants de la Péninsule. En tête de tous ces cercueils, marche celui du saint monarque. Partout, en effet, on l'honore déjà comme un saint, en le pleurant comme un père.

Indignes petit-fils du grand Montfort.

43. A leur retour de Tunis, les rois Philippe de France et Charles de Sicile s'étaient rendus à Viterbe, pour presser les cardinaux, dont les dissentiments étaient si préjudiciables à la cause catholique, de donner enfin à l'Eglise un premier pasteur. Pendant qu'ils s'y trouvaient, un horrible forfait fut commis par Gui de Montfort-Leicester, dont Charles avait fait son lieutenant en Toscane, et par son frère Simon. Henri, fils aîné de Richard, le concurrent d'Alphonse de Castille à la couronne impériale, s'était pareillement arrêté à Viterbe, après s'être vaillamment conduit à Tunis au service de la Croix. Il y était, à la prière du roi de Sicile et avec mandat du roi d'Angleterre Édouard, pour rétablir dans les bonnes grâces de ce dernier monarque Gui et Simon, qui les avaient perdues pour une faute grave. Il tenait d'autant plus à réconcilier les coupables avec leur roi, qu'ils étaient ses cousins par leur mère. Or Gui et Simon, avec une troupe de bravi, un jour de la dernière quinzaine de mars 1271, profitant du moment où Henri suivait avec recueillement les prières de la messe, se ruèrent sur lui, le poursuivirent jusqu'à l'autel, coupèrent les doigts de la main avec laquelle il s'y tenait attaché, le criblèrent de blessures même après sa mort et entraînèrent jusqu'au seuil de l'église son cadavre horriblement mutilé. Ce crime ne devait pas demeurer impuni. Outre que Gui fut dépouillé par Charles du gouvernement de la Toscane ; il roula depuis cette époque d'insuccès en insuccès, jusqu'au jour où il mourut de male mort prisonnier de Roger de Loria, en Sicile. Sa femme devint adultère, ses filles moururent sans postérité, son comté fut morcelé du vivant même de sa veuve[1].

[1] Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxiii, 4. — Ricordan., *Hist. Florent.*, 196. — Joan. Villan., vii, 40. — Gregor., *Epist.*, ii, 64. — Anonym., *Chron. Parmens.*, ann. 1271 ; in *Rer. Italic.*, tom. IX. — Philip. rex., *Epist. ad utrumq. administrat. regn.*, ann. 1271 ; apud Dacher., *Spicileg.*, tom. III, pag. 270.

CHAPITRE VII

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE GRÉGOIRE X (1271-1276.)

§ I. DÉVOUEMENT DU PAPE A LA TERRE-SAINTE.

1. Théald Visconti élu Pape. — 2. C'est en Palestine qu'il apprend son élection. — 3. Il repart pour l'Europe. Edouard en Syrie. — 4. Le Pape élu débarque en Italie. Ses premiers soins. — 5. Amour de Grégoire X pour la Terre-Sainte. — 6. Son sacre et son couronnement à Rome. — 7. Thomas Agni légat et patriarche de Jérusalem. — 8. L'ombre d'une couronne ardemment disputée.

§ II. LE PAPE PRINCE DE LA PAIX.

9. Indiction d'un concile œcuménique. Négociations avec les Grecs. — 10. Affaires d'Allemagne. Luttes intestines en Italie. — 11. Milan, Plaisance, Brescia, Venise, Bologne, Gênes. — 12. L'Etrurie. Le comté de Provence. — 13. Hongrie et Bohême. Victoire des chrétiens en Prusse. — 14. Biographes de Louis IX. Mort d'Henri III d'Angleterre. — 15. Edouard III inaugure noblement son règne.

§ III. SECOND CONCILE OECUMÉNIQUE DE LYON.

16. Pourquoi le concile à Lyon. Convocation universelle. — 17. Cahiers préliminaires. Exemple fécond. — 18. Parti pour la France, le Pape est retenu dans la Haute-Italie. — 19. Son séjour à Florence. Il procure la paix. — — 20. Grégoire arrive malade à Lyon. — 21. Son énergie. Il négocie avec Michel Paléologue. — 22. Travaux du concile. Décision du litige impérial. — 23. Ambassadeurs grecs. Réconciliation jurée. — 24. Ambassadeurs tar-

§ I. DÉVOUEMENT DU PAPE A LA TERRE-SAINTE.

Théald Visconti élu Pape.

1. Les instances des rois de France et de Sicile amenèrent enfin entre les cardinaux dissidents un compromis qui aboutit promptement à l'élection d'un nouveau Pontife. Ils concentrèrent leurs pleins pouvoirs pour cette élection sur une commission de six membres. Quinze cardinaux étaient présents au consistoire qui désigna cette commission. Jean, évêque de Porto, retenu par la maladie dans sa chambre, attenante au palais pontifical, fut aussitôt consulté sur le choix qu'on venait de faire ; il y donna son entière adhésion[1]. Le conclave des six commissaires du Sacré-Collége se réunit au jour fixé, le 1er septembre 1271, et ses suffrages appelèrent à la tiare un archidiacre de Liége, Théald Visconti, apparte-

[1] MARIN. EBUL., *Formular.*, Mg. arch. Vat. pag. 18, num. 123.

nant à l'une des plus nobles familles de Plaisance. Les autres cardinaux approuvèrent ce choix sans réserve ; il reçut aussi le plein assentiment de l'évêque d'Ostie, que l'on n'avait pu consulter avant ce jour[1]. La vacance du Saint Siége s'était donc prolongée pendant deux ans et neuf mois[2]. Théald était en ce moment à Saint-Jean-d'Acre en Terre-Sainte, où l'avaient amené ses sentiments de vive piété. Il subissait sans murmure la disgrâce de son évêque qui, trompé par des rapports calomnieux, l'avait éloigné de son archidiaconat, sous le pontificat d'Innocent IV. Il était venu se justifier à la Cour Pontificale, et n'avait pas eu de peine à démontrer son entière innocence. Le Pape et les cardinaux, frappés des hautes et solides qualités qu'ils venaient de lui reconnaître, le pressèrent alors d'accepter le siége épiscopal de Plaisance. Mais Théald refusa pour obéir à son ardent désir de travailler à la délivrance de la Terre-Sainte. A Brindes, au moment de s'embarquer pour la Syrie, il avait appris la triste nouvelle de la mort de S. Louis; loin de l'abattre, cette nouvelle n'avait fait que l'affermir dans sa généreuse résolution, et peu de temps après il arrivait au camp des croisés que commandait Edouard d'Angleterre[3]. Théald joignait à la pratique austère des vertus chrétiennes une expérience consommée des affaires séculières. A Lyon, qu'il habita plusieurs années comme chanoine, il avait laissé le souvenir d'un rare détachement des richesses et d'une inépuisable libéralité envers les pauvres ; il s'était fait remarquer dans sa charge par cet esprit de direction prudente et ferme, qui devait être plus tard le caractère distinctif de son Pontificat[4]. Il avait donné surtout d'éclatantes preuves de son aptitude au maniement des grandes affaires en travaillant à l'abolition du schisme grec, et les schismatiques eux-mêmes rendaient hom-

[1] MARIN. EBUL., *Formular.*, pag. 18, num. 125.

[2] GUILL. NANG., *de Gest. Philip. reg.*, ann. 1271.

[3] ANONYM., *Vit. Gregor.*, x; apud CAMP., *Hist. Eccl. Placent.*, tom. II. S. ANTONIN., pars. III, tit. XX, 2.

[4] PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXIII, 4. — LONGIN., *Hist. Polon.*, VII, ann. 1271. — S. ANTONIN., pars III, tit XX, 2. — RICORD. MALESP., *Hist. Florent.*, 196. — JOAN. VILLAN., VII, 4.

mage à la correction de sa vie, à ses qualités d'homme d'Etat [1].

C'est en Palestine qu'il apprend son élection.

2. Lorsque Théald connut son élection par les ambassadeurs du Sacré-Collége et par les lettres qui le conjuraient de hâter son retour en Europe [2], vivement surpris de ce que le choix des cardinaux s'était arrêté sur sa personne, quand il n'était même pas évêque, il voulut d'abord décliner la haute dignité qui lui était offerte. Mais la nouvelle du choix fait par les cardinaux avait été reçue en Terre-Sainte avec des transports de joie : on en concevait l'espérance d'un grand et prompt secours, le Vicaire de Jésus-Christ ayant vu de ses yeux et touché du doigt, pour ainsi dire, la plaie profonde de la Chrétienté de Syrie. Comment les supplications dont on entoura Théald au nom des intérêts sacrés des Lieux Saints et les raisons puissantes qu'on lui fit entendre n'auraient-elles pas vaincu les scrupules nés de sa modestie ? A titre de légat, ne venait-il pas à ce moment même de mettre les affaires de la Palestine sur une voie dans laquelle il semblait pouvoir seul les mener jusqu'au bout ? A son instigation les chrétiens, écrasés par le fardeau de la guerre contre les Infidèles, avaient par une ambassade suscité contre Bondocdari les Tartares de la Perse, qui avaient promené l'invasion à travers les provinces d'Antioche, d'Alep, d'Haman, de Calamel jusqu'à Césarée la grande, d'où ils étaient revenus à Maraïs, à l'entrée de la Turquie, chargés d'un butin immense et ramenant une multitude innombrable d'esclaves [3]. Ils rentrèrent alors dans le repos, à la suite de cette expédition qui jetait les populations musulmanes dans le désarroi et assurait quelque répit aux chrétiens. Ce fut dans ces circonstances que leur empereur Cobila donna mission à Nicolas Polo et à un autre noble vénitien, venus à sa Cour, de se rendre en son nom, avec Gogaca, l'un de ses conseillers intimes, auprès du Pape pour en obtenir l'envoi en Perse de cent missionnaires chargés d'y jeter les fondements de la conversion des Tartares et d'apporter à l'empereur lui-même

[1] PACHYMER., *Hist. Græc.*, v, anno 1271.

[2] Ext. apud MARIN. EBUL., *Formular.*, pag. 19, num. 127; et in *Cod. Vallic.*, signat. lit, c, num. 49, pag. 85.

[3] SANUT., III, 12, num. 13.

un peu d'huile puisée dans la lampe qui brûle auprès du Saint-Sépulcre à Jérusalem. Les débordements des fleuves retinrent près de trois ans cette ambassade sur les chemins de la Perse en Syrie, et Gogaca fut contraint par la maladie de demeurer en route.

Il repart pour l'Europe. Edouard en Syrie.

3. Arrivés à Saint-Jean-d'Acre, les nobles Vénitiens apprirent la nouvelle de la mort de Clément IV. Ils firent part à Théald des heureuses dispositions des Tartares. D'abord il fut décidé qu'ils attendraient, avant de retourner en Perse, l'avénement d'un nouveau Pape. La vacance du Saint-Siége s'étant prolongée plus de deux ans, ils étaient retournés à Saint-Jean-d'Acre et avaient reçu de Théald une lettre pour Cobila qui était un admirable formulaire des principales vérités du catholicisme. Ils venaient de quitter Acre lorsque les ambassadeurs du Sacré-Collége y arrivèrent, apportant à Théald la nouvelle de son élection sous le nom de Grégoire X. Comment la Chrétienté de Syrie n'aurait-elle pas fondé sur le nouvel élu l'espérance d'un prochain soulagement aux maux qui l'affligeaient? On agit si bien dans l'entourage de Théald, qu'on eut raison de sa modestie et qu'il accepta la tiare. Il rappela aussitôt les nobles voyageurs Vénitiens, leur donna une autre lettre pour l'empereur des Tartares, et joignit à l'ambassade deux missionnaires dominicains [1]. Les chrétiens de Syrie ne se trompaient pas lorsqu'ils se montraient convaincus du profond dévouement de Grégoire X aux intérêts de la Terre-Sainte. Avant de retourner en Europe, il leur donna de salutaires avis pour rendre possible leur résistance aux entreprises des Sarrasins jusqu'à l'arrivée des secours qu'il allait leur préparer en Occident [2]. On dit qu'Edouard, fils du roi d'Angleterre, se fit un honneur de subvenir à toutes les dépenses de son voyage [3]; et l'empereur des Grecs, Paléologue, lui reprochait plus tard respectueusement de n'être point passé par Constantinople, qui lui eût fait un pompeux accueil au milieu de

[1] MARC. PAUL. VENET., *de regionibus Oriental.*, I, 4-6.
[2] SANUT., III, 12, num, 11.
[3] WESTMON., *Flor. hist.*, ann. 1271.

l'allégresse de tous ses habitants[1]. Ajoutons qu'après le départ de Grégoire X, les croisés ne surent point profiter de ses sages conseils. Le 23 novembre 1271, Edouard, son frère et le roi de Chypre dirigèrent une expédition du côté de Césarée avec le projet d'en détruire le château-fort. Chemin faisant, ils découvrirent que les Turcomans étaient venus et ne s'attendaient nullement à une rencontre. Ils les surprirent, en tuèrent quinze cents, et emmenèrent cinq mille têtes de bétail, abandonnant pour quelque butin l'objet essentiel de leur entreprise, la destruction du château. Ils donnèrent en cela aux Sarrasins une triste idée de leur valeur ; le sultan lui-même, aux ambassadeurs envoyés par le roi Charles de Sicile pour amener la conclusion d'une trêve, déclara qu'un si grand nombre de guerriers d'élite n'ayant pu s'emparer d'une petite forteresse, il lui était difficile de croire qu'ils fussent capables de conquérir le royaume de Jérusalem[2].

Le Pape élu débarque en Italie. Ses premiers soins.

4. Cependant Grégoire X, qui était parti de Saint-Jean d'Acre le 18 novembre, arrivait à Brindes dans les derniers jours de décembre ; il était reçu par le roi Charles, qui se faisait un devoir de l'escorter lui-même à travers le territoire Sicilien, et par Capoue gagnait Viterbe : il ne viendra que plus tard à Rome, où son couronnement aura lieu le 28 mars 1272.[3] Le cours qu'avaient pris les choses en Europe laissait espérer qu'il serait permis d'organiser à bref délai une puissante diversion contre les Sarrasins d'Asie. Sans doute les païens du Nord venaient en 1271 d'envahir la Prusse, d'y mettre tout à feu et à sang et d'emmener en esclavage un grand nombre de chrétiens. Mais il allait être possible de tourner contre eux les forces des Etats voisins, à la suite de la paix générale qui était la conséquence de celle qui s'était conclue la même année, après de longues et désastreuses guerres, entre Etienne, roi de Hongrie, successeur de Béla, et le roi de Bohême Othocar. Celle-ci mettait fin à d'éternels différends au sujet de la Styrie, de la Carinthie et de la

[1] Apud Gregor., *Epist.*, i, 37.

[2] Sanut., iii, 12, num. 13.

[3] Bernard. Guidon., *Vit. Gregor.*, x, vulgat. *Rer. Italic.* tom III, fol. 597. — Anonym., *Vit. Gregor.*, x; apud Camp., *Hist. Eccl. Placent.*, tom. II, — Bernard. Thesaurar., ann. 1271-1272.

Carniole, en attribuant définitivement la possession de ces provinces à la couronne de Bohême. Ce traité reçut l'année suivante la sanction de l'autorité Apostolique [1]. D'autre part, la mort de Richard, frère du roi d'Angleterre, et l'un des compétiteurs au trône impérial d'Allemagne, allait amener enfin la solution d'une question qui tenait l'Europe en suspens depuis bien des années [2]. La race funeste de Frédéric II s'éteignait à la même époque dans les prisons de Bologne avec Henri Enzio, ce fils naturel dont la puissance de son père avait fait le tyran de la Sardaigne enlevée au Saint-Siége [3]. Dès qu'on eut appris l'arrivée de Grégoire X à Brindes, le Sacré-Collége, les princes, les cités, Rome notamment, envoyèrent au-devant de lui des députations. On le conjurait de se rendre immédiatement dans la Ville Eternelle. Mais le nouveau Pontife désirait avant tout préparer un prompt remède aux maux de la Terre-Sainte écrasée par la puissance des sultans. Il s'exposait en allant tout d'abord à Rome, à être retenu là plus longtemps qu'il ne l'eût désiré ; le fardeau des affaires urgentes qui l'attendait dès la première heure aurait pu le détourner momentanément de son pieux dessein : il se rendit directement à Viterbe, où les cardinaux étaient réunis [4].

Amour de Grégoire X pour la Terre-Sainte.

5. Comme des calamités de la chrétienté de Syrie son cœur avait gardé une douleur profonde, il appliqua ses premiers soins Apostoliques à les réparer, ainsi que l'attestent les lettres qu'il écrivit avant d'avoir solennellement ceint la tiare, au fils du roi d'Angleterre qui luttait vaillamment pour sauver la Terre-Sainte d'une complète ruine ; il promettait entre autres choses à ce prince la prochaine réunion d'un concile œcuménique, dans le but d'amener une nouvelle croisade [5]. En attendant, il passa huit jours à Viterbe et les consacra sans réserve à l'organisation de secours immédiats.

[1] GREGOR., *Epist.*, I, 4-7.

[2] Auctor *Append.* ad MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1271.

[3] S. ANTONIN., pars. III, tit. XX, § 5. — ANONYM., *Memorial. Potestat. Regiens.*, ann. 1272 ; apud MURATOR., *de reb. Italic.*, tom. VIII.

[4] GREGOR., *Epist.*, II, 21.

[5] GREGOR., *Epist.*, II, 12. — *Cod. Vall. bibl.* sign. lit. c, num. 49, pag. 23, 25.

Pise, Gênes, Marseille et Venise reçurent l'ordre de fournir le plus tôt possible trois navires chacune pourvus de soldats et de vivres pour tenir en respect les pirates musulmans. Laurent Teupolo, pour s'être montré hostile à cette pieuse mesure, fut frappé d'anathème. Pour le support de la dépense on recueillit sans retard les legs destinés au secours de la Terre-Sainte : celui de huit mille onces d'or de Richard d'Angleterre, et celui de mille du cardinal-évêque d'Albano. D'autres subsides pécuniaires furent demandés au roi de France, Philippe, et l'archevêque de Corinthe lui fut envoyé spécialement dans ce but comme légat. L'archevêque de Rouen, l'évêque de Langres, le comte de Savoie, les maisons des Templiers en France reçurent des instructions à cet égard. Il fut enjoint aux Templiers de servir de caution auprès du roi jusqu'à vingt-cinq mille marcs, si la chose était nécessaire, pour arriver à lever des troupes auxiliaires dans le plus bref délai [1]. Philippe prêta les vingt-cinq mille marcs, que furent chargés de lui rembourser Erard de Valery, trésorier de Sicile, Imbert de Baulieu, grand-maître de la chevalerie française, et les autres barons détenteurs de l'indemnité de guerre payée par le sultan de Tunis [2]. Cette somme fut mise aux mains du patriarche de Jérusalem, avec mission de se rendre en Sicile pour y réunir une flotte et des troupes avec le concours du roi Charles. Plus tard Grégoire, en remerciant Philippe de France de son prêt généreux, l'exhortait vivement à prendre la croix : l'Orient tout entier avait les yeux sur lui, la Syrie lui tendait des mains suppliantes. Le fils de S. Louis enflammé d'un zèle pieux répondit aussitôt au Pape qu'il allait convoquer ses barons et réunir sur l'heure une croisade, à la tête de laquelle il se mettrait pour voler au secours de la Terre-Sainte.

Son sacre et son couronnement à Rome.

6. Grégoire éprouva de cette offre une bien douce joie ; il lui sembla bon néanmoins que l'exécution en fût différée, afin que par les soins du Saint-Siège l'entreprise prît le caractère d'un ébranle-

[1] GREGOR., *Epist.*, II, 12 18, 22, 23, 32 ; I, epist. cur. 2-6. — *Cod. Mg. Vall. bibl.*, sign. lit. c, num. 49, pag. 111.
[2] *Cod. Mg. Vall. bibl.* sign. lit. c, num. 49, pag. 25.

ment général de la Chrétienté contre le Mahométisme [1]. Ce fut seulement après avoir assuré pour la Terre-Sainte l'envoi de secours immédiats et la préparation d'une croisade générale, que Grégoire consentit à se rendre à Rome pour y recevoir solennellement la tiare. Peut-être bien, comme le veut Jean Villani, au milieu des conjonctures difficiles que venait de traverser l'Eglise, exerçait-il encore ou avait-il exercé avant comme par intérim les hautes fonctions de légat Apostolique en Syrie, lorsque les cardinaux l'appelèrent au Souverain Pontificat [2] ; mais on ne peut évidemment admettre avec Ricordano Malaspina qu'il eût été jusqu'ici revêtu de la pourpre cardinalice [3], puisqu'il fallut débattre en consistoire le cérémonial qui serait suivi pour initier le récipiendaire en le faisant passer successivement par tous les degrés de la hiérarchie, avant de le mettre en possession du rang suprême [4]. Après l'accomplissement des rits sacrés prescrits pour son initiation canonique, le troisième jour Grégoire fut couronné avec la solennité habituelle, et le même jour, 28 mars 1872, partit du palais de Latran la lettre encyclique annonçant à l'univers le commencement d'un nouveau Pontificat dans une admirable paraphase de ce texte : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, » appliqué aux circonstances présentes [5]. Les rois et les princes, Philippe de France particulièrement [6], reçurent à cette occasion de salutaires instructions, avec l'assurance du bienveillant concours du Saint-Siége pour la sage direction des peuples. Aussitôt après Grégoire se consacra sans relâche aux préparatifs de la grande expédition pour la délivrance des Lieux-Saints, dont il avait posé les bases avant de recevoir les insignes du Souverain Pontificat. Il se trouvait des chrétiens indignes de ce nom que l'ap-

1 *Cod. Mg. Vall. bibl.* sign. lit. c, num. 49, pag. 23.

2 JOAN. VILL., VII, 4.

3 RICORD. MALASP., *Hist. Florent.*, 196.

4 CEREMONIAL. ROM., Mg. bibl. Vall. signat. num. 4737, pag. 44.

5 GREGOR., *Epist.*, I, 1; et in eodem tomo pag. 121. — MARIN. EBUL., *Formular.*, pag. 19, num. 128. — *Cod. Mg. Vallic. bibl.*, signat. lit. c, num. 49, pag. 85.

6 GREGOR., *Epist.*, I, 2.

pât d'un commerce lucratif poussait à l'oubli de leurs devoirs jusqu'à porter chez les Sarrasins des armes et d'autres marchandises, qui servaient entre les mains des Infidèles à combattre les défenseurs de Jésus-Christ. Certains négociants génois surtout se livraient à ce honteux trafic. Le Pape exhorta vivement les magistrats de Gênes à ne pas tolérer plus longtemps cette conduite scandaleuse[1].

Thomas Agni légat et patriarche de Jérusalem.

7. Depuis sept ans, je veux dire depuis la mort de Guillaume en 1266, la chaire patriarcale de Jérusalem était vacante. Pour faire cesser cet état de choses préjudiciable à la cause catholique, Grégoire fit passer Thomas Agni de Lentino, appartenant à l'Ordre des Frères Prêcheurs, de l'archevêché de Cosenza au siége patriarcal de Jérusalem ; il le chargea d'administrer en même temps l'Eglise d'Acre, veuve de son premier pasteur. En outre, pour rendre son autorité pleinement efficace, il l'investit des fonctions de légat en Arménie, en Chypre, dans la principauté d'Antioche et dans toute la Terre-Sainte, non sans l'accréditer auprès de tous les prélats catholiques d'Orient, comme aussi auprès des rois d'Arménie et de Chypre, du prince d'Antioche, des chevaliers du Temple ; il lui transmit le pallium, et lui enjoignit de travailler énergiquement à la réforme des mœurs dans l'Eglise de Syrie, qui avait sous les yeux l'exemple récent et si connu d'Antioche, dont la chute avait été due plutôt à la corruption de ses habitants qu'à la puissance de l'ennemi[2]. Thomas semblait être d'autant plus apte à remplir fructueusement cette haute mission, qu'avant d'occuper le siége archiépiscopal de Coserza, il avait été pendant quelque temps évêque de Bethléem et légat Apostolique en Palestine. Ce fut entre ses mains que le Pape fit verser les vingt cinq mille marcs empruntés à la couronne de France, en le chargeant de réunir des troupes et d'équiper une flotte en Sicile. Il paraît qu'il ne montra pas en cette occasion toute la prudence désirable ; le Saint-Siége dut lui faire le reproche d'avoir inutilement gaspillé beaucoup d'argent, et de

[1] GREGOR., *Epist.*, I, 5.

[2] GREGOR., *Epist.*, I, 8, 11, 14 ; *Regest.*, post epist. 10. — *Cod. Mg. Vall. ibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 91.

s'être laissé circonvenir par les prières ou les artifices de quelques seigneurs. C'était l'élite de la noblesse française qu'il eût fallu réunir sous l'étendard de la Croix ; et il avait enrôlé, disait-on, une multitude d'aventuriers et de mendiants, dont la plupart ne pouvaient être plutôt préjudiciables qu'utiles à la cause de la Terre-Sainte[1]. Il est certain cependant que le patriarche conduisit en Syrie sur des vaisseaux Siciliens cinq cents chevaliers et de l'infanterie[2] ; secours qui arriva fort à propos pour rendre un peu de courage aux chrétiens, que le départ d'Edouard d'Angleterre avait mis dans une situation désespérée[3].

L'ombre d'une couronne ardemment disputée

8. Grégoire avait donné dans ses lettres le titre de roi de Jérusalem à Hugues de Luzignan, roi de Chypre. Les droits de ce prince à la couronne de Godefroy de Bouillon n'étaient point parfaitement établis ; ils lui étaient contestés par la princesse Marie, fille de Bohémond d'Antioche. Celle-ci se plaignit amèrement au Pape, lequel répondit que par la qualification de roi de Jérusalem donnée au roi de Chypre, il n'avait eu nul dessein de porter atteinte aux droits qu'elle désirait faire valoir, comme fille de Mélisinde, qui était elle-même fille de la reine de Jérusalem, Isabelle[4]. On pouvait craindre que la querelle au sujet de ce royaume évanoui ne s'envenimât au point d'amener la perte absolue de la Terre-Sainte. Pour conjurer le recours aux armes entre les deux parties, le Souverain Pontife voulut que le différend fût vidé par voie de justice, et désigna pour arbitres l'archevêque de Nazareth et les évêques de Bethléem et de Panéas[5]. Marie et Hugues avaient chacun de leur côté demandé l'onction royale au patriarche Guillaume, et la première en avait appelé au Saint-Siége contre toute consécration qui pourrait être donnée à son compétiteur. Guillaume, passant outre à cet appel, avait délégué son autorité à l'évêque de Lidda pour le couronnement d'Hugues de Luzignan comme roi de Jérusalem. Nouveau recours de la fille de Bohé-

[1] *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 87.
[2] Sanut., lib. III, pars xii, c. 12.
[3] *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 32.
[4] Gregor., *Epist.*, i, 3.
[5] Gregor., *Epist.*, i, 101.

mond à la Cour Romaine ; mais l'évêque de Lidda n'en ayant tenu aucun compte, le couronnement d'Hugues avait eu lieu en 1269, pendant la vacance du Saint-Siége. Dès qu'elle eut appris l'élection de Grégoire X, Marie alla trouver elle-même le Pape ; et ce fut alors que l'archevêque de Nazareth reçut mission d'instruire cette affaire et d'enjoindre au roi de Chypre de comparaître à la barre pontificale avant neuf mois en personne ou par fondé de pouvoirs. Plus tard dans la seconde moitié de l'anné 1276, Marie cédera ses droits sur le royaume de Jérusalem à Charles de Sicile ; ce dernier et ses successeurs prendront dès lors le titre de rois de Jérusalem. Titre vain ! la guerre avec l'Aragon et la défection des Siciliens empêchèrent Charles d'arracher aux Sarrasins le royaume de Jérusalem ; et les rois de Sicile qui vinrent après lui, contents de l'ombre, n'osèrent jamais tenter d'arracher cette proie aux Infidèles[1].

§ II. LE PAPE PRINCE DE LA PAIX

Indiction d'un concile œcuménique. Négociations avec les Grecs.

9. Seul Grégoire X s'attachait sans relâche au généreux dessein de délivrer la Chrétienté de Syrie ; aussi par lettre encyclique du 30 mars 1272 fixait-il au 1er mai 1274 la réunion d'un concile œcuménique qui aurait à traiter les deux plus graves questions de l'époque — celle de la Terre-Sainte et celle du schisme grec. Les rois et les princes, notamment Philippe de France, furent sollicités instamment de rehausser par leur présence la majesté de cette assemblée[2]. Michel-Ange Paléologue, empereur des Grecs, fut prié d'y envoyer des plénipotentiaires, afin qu'on pût arriver à une entente sur les moyens de réunion des deux Eglises. Les négociations à cet égard avaient été ouvertes et suivies par les papes Urbain et Clément ; ce dernier avait tracé à l'empereur grec les bases de cette entente en lui adressant le formulaire de la profession de foi à laquelle devaient souscrire avec lui le patriarche

1 SABBA. MALASP., *Chron.*, ann. 1276. – Cf. MARTEN., *Anecdot.*, tom. I, col. 1131 ; et UGHELL., *Ital. Sacr.*, tom. VIII, col. 228.

2 GREGOR., *Epist.*, I, epist. cur. 3.

et les autres prélats de l'Eglise grecque[1]. Paléologue ayant écrit ensuite au Saint-Siége qu'il avait toujours le plus vif désir de faire cesser le schisme, et rappelant qu'il avait choisi Louis IX pour arbitre de la paix, Grégoire lui répondit que ce prince avait agi prudemment en refusant cet arbitrage, et que s'il avait lui-même le désir sincère de faire cesser le schisme, le Concile œcuménique allait lui en fournir une admirable occasion[2]. Les Franciscains Jérôme d'Esculo, Raymond de Bérenger, Bonnegrâce de Persécetos, Bonaventure de Mugello, accrédités auprès de l'empereur pour suivre les négociations de la paix sur les bases posées par Clément IV, reçurent d'amples instructions, et de plus une lettre qui leur assurait la protection de Charles de Sicile. Le patriarche grec fut en outre invité à se rendre au concile avec ses évêques[3]. Grégoire paraît avoir eu la pensée de mettre Paléologue et les Grecs en demeure de rentrer promptement au giron de l'Église Romaine, en leur inspirant la crainte d'une croisade générale des Latins contre leur empire. La trêve entre les Grecs et les Vénitiens étant près d'expirer, et l'empereur recourant à tous les expédients diplomatiques pour en obtenir la prolongation, le Souverain Pontife multiplia les lettres au doge Laurent Teupolo pour empêcher toute conclusion d'un nouveau pacte. Comme celui-ci laissait les lettres pontificales sans réponse, il l'en réprimanda vivement[4] et sut se tenir au courant des intrigues bysantines à Venise par l'intermédiaire de Pierre, le propre fils du doge. A ces intrigues il opposa les actives sollicitations de Baudouin II et les énergiques réclamations de Charles de Sicile, dont la fille Catherine avait épousé Philippe, l'aîné des fils de Baudouin ; ils proposaient à Venise de s'allier avec elle pour relever l'empire latin de Constantinople[5]. Laurent Teupolo, en habile homme qu'il était, fit bonne figure à tous, et demanda du temps pour répondre. La situation devait se pro-

[1] Clement., *Epist.*, ii, 333.
[2] Gregor., *Epist.*, i, epist. cur. 37.
[3] Gregor., *Epist.*, i, epist. cur. 38-40.
[4] *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 92.
[5] Andr. Dandul., *Hist. Venet.*, x, 8.

longer ainsi jusqu'à la mort de Baudouin, qui eut pour successeur son fils Philippe ; et, lorsque Charles fera de grands préparatifs pour le rétablissement de son gendre sur le trône latin de Constantinople, Paléologue, sur l'avis de Prochytas, comme il l'appelle, détournera le danger en amenant à prix d'or une invasion de Pierre d'Aragon en Sicile.

Affaires d'Allemagne. Luttes intestines en Italie.

10. La sollicitude de Grégoire n'avait pas été moins vive pour les affaires d'Allemagne que pour celles du Levant : son dessein était de trancher dans le concile, par une décision sans appel, la longue controverse au sujet de la couronne impériale d'Occident, et de rendre ensuite tout son ancien éclat à cette institution. Alphonse de Castille, après la mort de Richard d'Angleterre son compétiteur, avait envoyé une ambassade au Saint-Siége pour en obtenir d'être appelé à recevoir solennellement les insignes impériaux, avec défense aux électeurs de procéder à toute autre election d'un nouveau roi des Romains. Alphonse s'en étant remis au jugement de la Cour pontificale, le collége des cardinaux fut d'avis que la mort de Richard laissait subsister le différend en son entier ; qu'on ne pouvait empêcher une seconde élection ; qu'en ce moment l'intervention directe du chef suprême de la catholicité, loin d'apaiser la discorde, suciterait de plus grands malheurs[1]. Le roi castillan se vit donc refuser l'onction impériale ; il fut même contraint de renoncer a tout débat contradictoire, pour épargner à sa cause la honte d'une solennelle condamnation. Après la mort de Richard, il avait envoyé en Italie des troupes espagnoles pour soutenir la faction gibeline, dans le but ultérieur d'assurer à la couronne de Castille l'exercice des droits impériaux. Le Pape, dont le plus vif désir était de rétablir la paix dans la Péninsule et de tourner toutes les forces de la Chrétienté contre les Musulmans d'Asie, donna pouvoir à son légat de fulminer contre cette armée les censures ecclésiastiques. Grégoire avait spécialement nommé ce légat pour mettre fin au lamentable état de l'Italie, ensanglantée par des guerres fratricides. Dans le nord de la Péninsule surtout les

[1] GREGOR., *Epist.*, I, epist. cur. 35. — *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 26.

haines privées s'assouvissaient par le meurtre sous le couvert des divisions publiques. La lutte était partout en dehors des intérêts de parti, de ville à ville, de village à village, de château à château, de famille à famille dans la même cité ; Plaisance offrit l'exemple le plus tristement célèbre de ces fureurs homicides entre concitoyens. Vénise avait chaque jour avec Bologne des combats sur terre qui abreuvaient de sang le sol et le jonchaient de cadavres ; avec Gênes des engagements sur mer qui faisaient s'engloutir, avec les débris des flottes, des milliers de morts et de mourants. Sous prétexte d'opinions guelfes ou gibelines, les Toscans s'entregorgeaient à toute heure. Le devoir de mettre fin à ces lamentables dissensions s'imposait à Grégoire X dès qu'il fut arrivé dans la Péninsule, et le légat qu'il chargea de cette difficile mission, s'y consacrant avec un courage au-dessus de tout éloge, eut à surmonter les plus grands obstacles de la part des ennemis de la paix.

Milan, Plaisance, Brescia, Venise, Bologne, Gênes

11. Le Pape le soutint de tout son pouvoir dans cette œuvre de pacification, insistant sur cette circonstance que les Italiens devaient se laisser convaincre d'autant plus facilement de la nécessité de terminer enfin leurs divisions intestines, que le Concile œcuménique allait prochainement faire à tous les peuples une loi expresse de la concorde. Pour ceux que rien n'avait pu fléchir jusque-là, comme Urbertin de Lando, il fallait les frapper sans plus attendre des censures ecclésiastiques, dont l'application était également urgente contre les Espagnols et les Allemands qui se faisaient leurs auxiliaires[1]. Le préfet de Milan se distingua entre tous par le concours zélé que trouva près de lui le légat, soit pour le prompt rétablissement de la paix dans cette ville, soit pour la pacification de Brescia. Le Pape sollicita ce même concours pour faire cesser les discordes fratricides à Plaisance, menacée de ruine par ses propres habitants, dont le funeste exemple pouvait causer les plus grands maux au reste de l'Italie. Cette ville, après avoir été délivrée des fureurs gibelines, avait vu surgir en son sein des trou-

Cod. Mg. Vallic. bibl. ignat. lit. c, num. 49, pag. 89, 90.

bles plus dangereux encore, depuis qu'elle avait accepté le joug d'un ennemi de l'Eglise, Hubert Palavicini[1]. Les habitants furent vivement exhortés à réunir leurs efforts contre cet ennemi commun, avec le secours du roi de Sicile, en s'arrachant à sa domination, comme ils s'étaient arrachés autrefois à celle de Frédéric II[2]. Le légat déployait en même temps une infatigable activité pour faire cesser la guerre entre Venise, Bologne et Gênes. La médiation de l'archevêque délégué n'aboutissant pas assez promptement, Grégoire ordonna aux trois républiques d'envoyer à jour fixe des plénipotentiaires en sa présence, pour amener un traité de paix entre elles[3]. Les Génois accédèrent les premiers aux désirs du Souverain Pontife, et firent la paix avec Venise sur la base de l'échange des prisonniers, avec promesse des deux peuples de tourner leurs armes contre les Sarrasins. Les Bolonais résistèrent plus longtemps : ils ne pouvaient consentir à laisser aux Vénitiens le monopole de l'importation des blés et des sels étrangers ; ils cédèrent pourtant, et la guerre finit sur cette importante concession obtenue par la reine de l'Adriatique, grâce à la fermeté du Pontife Romain et à l'habileté des trois députés du doge, Jean Dandolo, Thonisio Justiniani et Nicolas Nanigioso[4].

L'Etrurie. Le comté de Provence

12. Le Saint-Siége ne déploya pas moins de sollicitude pour la pacification de l'Etrurie, et les Dominicains le servirent admirablement dans cette entreprise difficile[5]. Sienne surtout montrait un attachement incorrigible à la faction gibeline ; Grégoire dut renouveler les censures fulminées contre elle par ses prédécesseurs, Alexandre, Urbain et Clément, comme il les renouvela contre Pise, Tésin, Véronne, Louis de Bavière, le comte de Tyrol et d'autres, condamnés autrefois comme partisans de Conradin, et qui n'avaient pas encore demandé l'absolution de leur crime[6]. La

[1] GREGOR., *Epist.*, I, epist. cur. 20. — *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 86.

[2] *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c. num. 49, pag. 91.

[3] *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 90.

[4] ANDR. DANDUL., *Hist. Venet.*, X, 8.

[5] *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 92.

[6] GREGOR., *Epist.*, I, epist. cur. 4, 7, 26, 27, 46, 49.

politique du Saint-Siége se montra particulièrement soigneuse de la défense des légitimes intérêts de Charles de Sicile. Cela paraît avec éclat dans les efforts tentés pour apaiser la querelle survenue entre ce prince et les reines de France et d'Angleterre au sujet du comté de Provence. Ces deux reines étaient les aînées de leur sœur Béatrix reine de Sicile, et par conséquent leurs droits sur le comté de Provence primaient celui de cette dernière. Tant que S. Louis vécut, il assoupit cette querelle par affection pour son frère, et l'on sait que Clément dut réprimander Charles de Sicile pour avoir exigé des Provençaux le serment de fidélité, au préjudice des droits de Marguerite, l'aînée des filles de Bérenger. Grégoire intervint dans le but de terminer le différend par une transaction amiable[1]. Toutes les parties ayant donné leur assentiment à l'emploi d'un arbitrage pacifique, il n'y eut plus à craindre la guerre de ce côté; mais les choses devaient néanmoins traîner en longueur, et la Provence n'être attribuée que plusieurs années après à Charles par l'empereur Rodolphe de Habsbourg[2].

Hongrie et Bohême. Victoire des chrétiens en Prusse.

13. Le même souci de la paix générale à rétablir dans la Chrétienté porta le Souverain Pontife à sanctionner, en cette année 1272, le traité intervenu précédemment entre les rois Etienne de Hongrie et Othocar de Bohême[3]. Mais cette amitié des deux peuples eut peu de durée : elle finit quelques mois après avoir reçu la sanction Apostolique, à la mort d'Etienne, enlevé à ses sujets après un règne trop court de deux ans. Il laissait deux fils, Ladislas et André, dont le premier qui était l'aîné reçut le titre de roi et le second la dignité de duc. Ladislas rappela de la Cour de Bohême auprès de lui et reçut dans ses bonnes grâces le comte Henri exilé sous le règne d'Etienne. Henri accusa de trahison envers Ladislas un oncle de ce prince, le duc Béla, cousin du roi de Bohême, le fit cruellement massacrer dans une île près de Bude et disperser ses membres coupés en morceaux. Othocar, furieux de cet attentat, rompit la paix, malgré les prières des ambassadeurs hongrois,

[1] *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 28, 29.
[2] Ext. de eo Diplom. Rodulph. apud MARTIN. IV, *Epist.*, I, 11.
[3] GREGOR., *Epist.*, I, 4, 6.

réunit une armée et fondit sur la Hongrie[1]. Grégoire ne négligea rien pour apaiser l'aveugle courroux du roi de Bohême ; il le menaça même de l'intervention armée de Charles de Sicile, qui avait marié à Ladislas sa fille Isabelle[2]. Il était d'autant plus regrettable de voir cette guerre ajouter une complication nouvelle aux complications déjà trop nombreuses de la politique en Germanie, que le mouvement de la croisade y prenait de jour en jour plus de faveur, et qu'en cette même année 1272 un éclatant triomphe venait d'être remporté en Prusse contre les Infidèles. Les comtes de Juliers et de la Mark avaient conduit une armée au secours des chevaliers Teutoniques contre les païens enhardis par leurs précédentes victoires. On en vint aux mains sur les bords de la Baltique, dans les plaines de Cœslin. Plusieurs engagements avaient laissé l'issue de la campagne indécise, lorsqu'eut lieu une action décisive. La mêlée fut terrible, et grandes furent les pertes de part et d'autre. L'avantage enfin demeura aux chrétiens ; les débris de l'armée païenne se mirent en pleine déroute, et les fuyards poursuivis l'épée dans les reins échappèrent en bien petit nombre à la mort[3].

Biographes de Louis IX. Mort d'Henri III d'Angleterre.

14. La France avait eu sa large part des sollicitudes paternelles de Grégoire, qui ne cessait d'exhorter le roi Philippe, en lui accordant les plus insignes faveurs apostoliques, à marcher sur les traces glorieuses de son père pour le plus grand bien de ses sujets[4]. La vénération profonde de Grégoire X pour la mémoire de S. Louis est un des traits saillants de son noble caractère. Ce fut par son ordre que le dominicain Geoffroy de Beaulieu écrivit la vie du saint roi, dont il avait été le confesseur[5]. On sait que cette intéressante biographie servit de guide à l'historien Guillaume de Nangis. La postérité doit aussi beaucoup comme documents contemporains sur le fils de Blanche de Castille à Guillaume de Chartres et à Joinville. Mais quels que soient les mérites des divers écri-

[1] Stero, *Annal.*, ann. 1272 ; apud Canis., *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 302.

[2] *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 29.

[3] Longin., *Hist Polon.*, vii, ann. 1272 ; et alii.

[4] *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 25. — Gregor., *Epist.*, i, 146 et 545.

[5] Gregor., *Epist.*, i, 8.

vains qui apportèrent leur pierre à l'œuvre de glorification du plus grand prince du moyen-âge, l'initiative prise par Grégoire auprès de Geoffroy de Beaulieu n'en est au fond que plus digne de notre reconnaissance et de nos éloges. Ce Pontife ne fut pas un moins juste appréciateur des plus grands de ses contemporains pendant leur vie ; comment ne point se rappeler qu'il revêtit de la pourpre cardinalice et fit évêque d'Albano le grand S. Bonaventure ; qu'il fit également cardinal-évêque d'Ostie, après l'avoir déjà fait archevêque de Lyon, le savant Pierre de Tarantaise, à qui la divine providence réservait la tiare dans un avenir prochain sous le nom d'Innocent V ? Qui ne connaît les éminentes vertus de ce Jean qu'il créa patriarche de Grado, et de ce Robert qu'il fit archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre [1]? La vénération qu'il avait pour S. Louis ne la montra-t-il pas envers le pieux Henri, roi d'Angleterre, dont la mort en cette année 1272 lui inspira de si éloquentes et si chrétiennes consolations adressées à Edouard, successeur de ce monarque ? En face de la mort le Pape oubliait l'inégalité de mérite. S. Louis avait dit du défunt que ses aumônes le sauveraient de tous les périls, et le duc de Galles Léolin, qu'il redoutait beaucoup plus ses aumônes que ses armées [2]. Après cet événement douloureux les barons anglais se lièrent par un serment solennel envers Edouard absent [3].

15. Ce prince, qui soutenait avec son frère Edmond, la guerre sainte contre le sultan de Babylone, ayant épuisé toutes ses ressources, le Souverain Pontife ordonne au clergé d'Angleterre de lui venir en aide sur ses revenus [4]. Edouard, de l'avis de son entourage et pour mettre ses jours à l'abri des embûches des Musulmans, se préparait en ce moment, à l'insu du Pape, à quitter la Syrie pour retourner en Europe. Pendant qu'il s'appliquait à sauver d'une entière ruine la Chrétienté de Syrie, les Infidèles armèrent contre

Edouard III inaugure noblement son règne.

[1] Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxiii, ann. 1272. — Gregor., *Epist.*, i, 65 et 67.

[2] Westmonast., *Flor. hist.*, ann. 1272. — Theod. Vallicol., apud Masson., v.

[3] Continuat. Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1272.

[4] Gregor., *Epist.*, i, epist. cur. 29; et *Regest.* post eamd. epist. — *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 88.

lui le bras des assassins ; on ne saurait le révoquer en doute. Arsacès, émissaire du sultan, s'étant introduit dans sa chambre sous le prétexte de lui faire une communication secrète, se précipita sur lui tout à coup et lui fit une blessure avec un poignard empoisonné. Edouard n'échappa que miraculeusement à ce péril, et les antidotes ne domptèrent qu'à la longue et après bien des craintes la force du poison qui s'était répandu par tout le corps[1]. Or il sembla que la mer se fût faite complice des païens pour lui donner la mort ; menacé vingt fois de naufrage par une terrible tempête, il fut enfin jeté sur la côte de Sicile, à Drépane. Le roi Charles le reçut avec les plus grands honneurs, et bientôt fit connaître au Souverain Pontife l'arrivée du héros anglais et les périls auxquels il venait d'échapper. Grégoire manifesta hautement toute la joie qu'il éprouvait du salut d'Edouard, et le bonheur qu'il aurait à l'admettre en sa présence[2]. Ce fut l'année d'après que l'entrevue eut lieu à Viterbe par l'entremise de Charles. Après avoir pleinement renseigné le Pape sur l'état actuel de la Terre-Sainte, Edouard implora justice contre Gui de Montfort-Leicester et les autres meurtriers d'Henri, fils aîné de son oncle Richard. Il voulut néanmoins inaugurer son règne par plusieurs actes d'insigne clémence. C'est ainsi qu'il demanda et obtint le rétablissement sur le siége épiscopal de Londres d'un prélat qui avait conspiré avec les Leicester et s'était autrefois si indignement conduit vis-à-vis de Clément IV, alors que ce dernier était légat avant de ceindre la tiare. Un généreux oubli du passé fut également accordé, grâce aux prières du nouveau roi, à d'autres prélats anglais qui avaient été mêlés à la révolte des barons contre leur prince légitime.

§ III. SECOND CONCILE ŒCUMÉNIQUE DE LYON

Pourquoi le concile à Lyon. Convocation universelle.

16. Grégoire ne s'était arrêté à la ville de Lyon pour la célébration du concile œcuménique qu'après mûre délibération. Plusieurs

[1] WESTMONAST., *Flor. hist.* ann. 1272. — CONTINUAT. MATTH. PARIS, *Hist. Angl.*, ann. 1272. — SANUT., III, pars XII, 12.

[2] *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 36.

motifs, et des plus sérieux, avaient plaidé contre ce choix : les dissensions entre Guelfes et Gibelins n'étant pas encore éteintes, l'absence du Souverain Pontife serait un danger pour l'Italie ; les cardinaux, dont la plupart étaient fort avancés en âge, et le Pape lui-même auraient à supporter les fatigues d'un long voyage. Mais ce synode solennel était appelé surtout dans le but d'envoyer des secours à la Terre-Sainte, et, comme c'était principalement au-delà des Alpes qu'on pouvait demander et trouver ces secours, là aussi devait être réunie l'assemblée. Lyon d'ailleurs avait offert au dernier concile un asile sûr et respecté. Cette décision prise, elle fut sans retard portée par une encyclique à la connaissance de l'univers chrétien[1]. Après avoir convoqué au concile tous les abbés, prieurs, doyens, archidiacres avec leurs évêques respectifs, le Saint-Père eut la sagesse de recourir à un expédient, afin de soustraire le clergé à la charge de dépenses trop grandes. Il décréta qu'un seul abbé par diocèse devait être délégué par les abbés et prieurs de sa province pour se rendre au synode ; la même mesure fut appliquée aux doyens et autres clercs supérieurs des églises qui n'étaient pas cathédrales. Il désirait avant tout qu'un grand nombre de rois et de princes chrétiens prissent part à ces imposantes assises, afin de pouvoir obtenir une expédition des plus considérables contre les Musulmans ; il leur adressa dans ce but les plus pressantes invitations[2]. Le roi et le patriarche d'Arménie furent appelés, avec prière de transmettre au Saint-Siége le texte complet en langue arménienne des actes du concile de Nicée et des autres synodes de leur Église, et d'amener avec eux ou d'envoyer à Lyon leurs interprètes les plus habiles. S'il ne leur était point possible de passer les mers, le patriarche de Jérusalem et l'évêque d'Antérade étaient chargés d'apporter les documents demandés[3]. Michel Paléologue et les Grecs furent invités au concile, afin qu'un solennel débat ame-

[1] Gregor., *Epist.*, ii, epist. cur. 4. — *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 56.

[2] *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 43. — Gregor., *Epist.*, ii, epist. cur. 5.

[3] Gregor., *Epist.*, ii, epist. cur. 1, 2; et *Regest.* post epist. cur. 1.

nât, s'il était possible, la fin du grand schisme d'Orient. Il n'y eut pas jusqu'aux Tartares de la Perse, qui inclinaient au christianisme, dont on n'essayât d'attirer les représentants à Lyon, pour préparer la conversion de toute leur race[1].

Cahiers préliminaires. Exemple fécond.

17. Les prélats reçurent mission de rédiger eux-mêmes ou de faire rédiger par des hommes d'une science et d'une piété notoire, des cahiers contenant tous les vœux qu'il importait de soumettre à la grande assemblée, les réformes urgentes dans l'intérêt des Églises et des maisons conventuelles, les mesures à édicter contre les infidèles, les Juifs et les hérétiques. Des députés devaient être envoyés six mois avant l'époque fixée pour la réunion du concile, afin que les vœux émis dans ces rapports fussent présentés selon l'ordre voulu après avoir été mûrement discutés[2]. De ces cahiers les plus remarquables furent celui d'Humbert de Romanis, général des Dominicains, et surtout celui de l'évêque d'Olmutz. Celui-ci insiste notamment contre la corruption électorale tant dans l'Église que dans l'État ; il prend pour exemple la scandaleuse division des suffrages d'abord entre Alphonse de Castille et Richard d'Angleterre, puis tout récemment encore entre le même Alphonse de Castille et Rodolphe de Habsbourg. Grégoire, en effet, avait notifié aux électeurs qu'ils eussent à se mettre d'accord sur le choix d'un seul roi des Romains ; ils n'en avaient pas moins persisté dans leurs funestes dissentiments, et leurs suffrages s'étaient de nouveau partagés entre Alphonse de Castille et Rodolphe de Habsbourg, que les anciens partisans de Richard élurent le lendemain de la Saint-Michel de l'an 1273, et dont le couronnement solennel eut lieu à Aix-la-Chapelle peu de temps après[3]. L'évêque d'Olmutz conseillait au Pape de faire cesser le scandale de la double compétition à la cou-

[1] PTOLEM. LUC., *Annal.*, ann. 1273.

[2] GREGOR., *Epist.*, I, epist. cur. 65 ; et *Regest.* post eamd. epist. — *Mg. Vallic.*, tom. I, pag. 108. — *Lib. privileg. Rom. Eccl.* tom. I, pag. 224. — *Mg. bibl. Vallic* .signat. lit. b, num. 12, pag. 548.

[3] EBERHARD. ALTAHENS., *Chron.*, ann. 1273 ; apud CANIS., *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 307. — RICORD. MALESP., *Hist. Florent.*, 198. — JOAN. VILLAN., VII, 43. — NAUCLER., gener. XLIII. — ANONYM., *Colmariens. Annal.*, ann. 1273. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXIII, 3.

ronne impériale, en désignant lui-même, en vertu de son autorité apostolique et avec l'aide du concile, un empereur qui, étant assez puissant pour ramener la paix en Europe, pût se mettre de sa personne à la tête de la grande expédition pour la délivrance de la Terre Sainte. Ce sage avis devait être entendu ; on sait que le choix de Grégoire X et du concile se porta sur Rodolphe, qui s'engagea par serment à prendre le commandement de la croisade. On ne saurait trop admirer, comme on vient de le voir, les prudentes mesures prises par le Souverain Pontife afin que le concile produisît les fruits les plus abondants. Il voulut en outre donner à tous l'exemple de l'empressement à se mettre en route pour Lyon.

Parti pour la France, le Pape est retenu dans la Haute-Italie.

18. Au commencement de l'été de l'an 1273, il quitta Urbévétana accompagné des cardinaux, de Charles de Sicile, de l'empereur détrôné de Constantinople et d'autres puissants seigneurs. Il fit arrêter sa cour à Florence, d'où il ne consentit à sortir qu'après avoir amené la conclusion de la paix entre les Guelfes et les Gibelins; pour que rien ne manquât à cette réconciliation, il ordonna de lever les censures ecclésiastiques prononcées contre Gui et Simon de Novello et tous les anciens partisans de Conrad, de Manfred et de Conradin, dès qu'ils auraient remis aux fondés de pouvoir du roi Charles les places qu'ils détenaient indûment, et qu'ils auraient fait serment de se soumettre aux ordres de l'Église[1]. Malheureusement le gouverneur de l'Étrurie pour le roi de Sicile, Jean de Busson, avait un caractère facilement irritable, qui ne tarda pas à tout compromettre de nouveau par d'imprudentes menaces contre les Gibelins, dès que la cour Pontificale eut quitté Florence. Grégoire se vit contraint de mettre cette ville sous l'interdit, d'écrire a Charles une lettre sévère et de lui demander le rappel de Jean de Busson[2]. Il ne fut tenu aucun compte de ces sages remontrances ; bien plus, les Guelfes, sortant de Florence en armes, exercèrent à l'improviste leurs fureurs contre les Ubaldini ; le Saint-Siége dut intervenir

[1] LEONARD. ARETIN., *Hist. Florent.*, III, ann. 1273. — S. ANTONIN., part. III, tit. XX, c. 2, § 1. — RICORDAN. MALESP., *Hist. Florent.*, 198. — JOAN. VILLAN., VII, 43 ; et alii.

[2] *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 33.

encore auprès du roi, pour qu'il portât un prompt remède à cette périlleuse situation[1]. Ces troubles en Étrurie étaient d'autant plus regrettables, que la Ligurie, sa voisine, se trouvait en proie et aux discordes civiles et à la guerre étrangère. Les Génois étaient divisés en deux camps, les uns ennemis déclarés de Charles, les autres ses alliés. Les dissensions s'envenimèrent à ce point qu'il en sortit une guerre terrible entre Gènes et la Sicile. Il venait de se livrer un combat naval où l'on avait fait de part et d'autre des pertes irréparables[2]. Le Pape essaya d'amener une réconciliation[3]. Vaine tentative ! ses paternelles exhortations furent méconnues, la guerre reprit avec une recrudescence d'acharnement qui obligea le Saint-Siége à mettre Gènes sous l'interdit ; elle se prolongea jusqu'en 1276, sous le pontificat d'Innocent V[4].

Son séjour à Florence. Il procure la paix.

19. Grégoire avait eu plus de succes auprès de la république de Pise. Déjà pendant son séjour à Urbévétana, il avait ouvert d'actives négociations pour réconcilier avec l'Église les Pisans, sur qui pesaient encore les censures prononcées contre eux pour la part qu'ils avaient prise à la malencontreuse et coupable expédition de Conradin. Il eut le bonheur de mener à bonne fin cette affaire pendant le séjour qu'il fit à Florence, et ce fut en cette occasion, qu'il rendit à Pise son siége archiépiscopal[5]. Il avait profondément à cœur la pacification de toute l'Italie, et dans ce but il eut la pensée de visiter Milan après Florence. Son séjour dans cette dernière ville s'étant prolongé au-delà de ses prévisions, et l'approche de la date fixée pour la réunion du concile ne lui permettant pas de s'attarder plus longtemps en route, il écrivit aux Milanais, qui s'attendaient à le recevoir dans leurs murs, qu'il fallait remettre cette entrevue à son retour de France dans la Péninsule ; en conséquence il leur demandait de lui envoyer à Plaisance des députés avec lesquels il

[1] Ricordan. Malespin., *Hist. Florent.*, 198. — Joan. Villan., vii, 43.

[2] Ptolem. Luc., *Annal.*, ann. 1373.

[3] *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 31.

[4] Continuat. Caffar., *Annal. Genuens.*, ann. 1273-1276.

[5] Gregor., *Epist.*, ii, epist. cur. 6 et 52. — Ext. lit. Gregor. insertæ Instrument. pacific. Pisan., *lib. privileg. Rom. Eccl.*, ann. 1273.

pourrait poser les bases de la pacification de leur province[1]. Étant encore à Florence, il avait écrit à Guillaume évêque de Macon, en lui donnant pour cette affaire les pouvoirs de légat, de se rendre à Paris et d'obtenir du roi Philippe qu'il favorisât les préparatifs de la croisade qu'allait décréter le concile de Lyon, et qu'il assurât dans son royaume la levée des deniers qui devaient faire face aux dépenses de cette grande expédition. Il avait en outre sollicité l'intercession du connétable Imbert de Beaulieu, dont il connaissait l'entier dévouement aux intérêts de la Terre-Sainte, et qui était le plus écouté de tous les conseillers de la couronne. Or, tandis qu'il était encore dans le diocèse de Florence, à Santa-Croce, Philippe l'avisa qu'il venait d'envoyer en Syrie des hommes de haute expérience dans le métier des armes, qui se rendraient un compte exact de l'état de la Terre-Sainte ; c'était sur leur rapport qu'il se promettait de fournir les subsides nécessaires[2].

Grégoire arrive malade à Lyon.

20. Il était urgent d'envoyer sur l'heure aux chrétiens de Syrie des secours suffisants pour leur permettre de se soutenir contre les Infidèles jusqu'à l'arrivée de la grande croisade. Philippe leur envoya Olivier de Termes avec vingt-cinq chevaliers et cent arbalétriers, Gilles de Saintes avec quatre cents et Pierre de Damien avec trois cents[3]. Cette petite armée partit au mois d'avril 1273, et Grégoire fit part aussitôt de cette heureuse nouvelle à Hugues, roi de Chypre et de Jérusalem, en le félicitant du rétablissement de la concorde entre lui et ses barons, au sujet du service militaire hors de l'île, dont ceux ci prétendaient n'être point tenus à l'égard de la couronne. Après une année de contestations, il avait enfin été convenu que ce service serait fourni pendant quatre mois par an, à la condition que le roi serait présent en personne ou représenté par son fils dans les expéditions à l'extérieur[4]. Vers cette même époque Othocar roi de Bohême fit connaître par ambassadeurs au

[1] *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 135.

[2] *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 134. — GREGOR., *Epist.*, I, 32 et 34.

[3] SANUT., III, pars XII, 12.

[4] SANUT., III, pars XII, 12.

Saint-Siége la ferme intention qu'il avait conçue de prendre la croix et de participer à l'expédition en Terre-Sainte ; le Pape le félicita chaudement de cette généreuse pensée[1]. Comme il était près d'arriver à Chambéry, Grégoire reçut un courrier d'Alphonse de Castille, qui lui manifestait le vif désir d'une entrevue, dans laquelle il l'entretiendrait secrètement au sujet de la restauration des affaires de la Terre-Sainte et du retour de l'Église grecque à la communion romaine. Le Pontife répondit qu'il était pressé d'arriver à Lyon pour le concile ; mais Alphonse pouvait envoyer des confidents sûrs qui transmettraient au Vicaire de Jésus-Christ les plans secrets dont il était question ; après le Concile, s'il paraissait qu'on pût les exécuter, l'entrevue aurait lieu[2]. Après les difficultés d'une longue route, Grégoire arrivait enfin à Lyon en plein hiver. L'énergie de la volonté avait jusques-là soutenu ses forces ; lorsqu'elles ne furent plus surexcitées par le stimulant des fatigues à vaincre, elles s'affaisèrent tout à coup ; il s'en suivit une maladie assez grave pour l'empêcher d'assister, selon son habitude, au saint-sacrifice de la messe le jour de la dédicace de la basilique du prince des Apôtres[3].

Son énergie. Il négocie avec Michel Paléolgue.

21. Toutefois l'infatigable vieillard ne se laissa point abattre par la maladie au point de se relâcher de sa vigilance ordinaire pour les grands intérêts de la Religion. Il apprit qu'Édouard, le nouveau roi d'Angleterre, avait fixé les cérémonies et les fêtes de son avénement vers l'époque où devait se tenir le concile. Cette circonstance eût empêché la plupart des évêques d'Angleterre de se rendre à l'assemblée de Lyon. Il pria donc Édouard ou d'avancer ou de retarder la solennité du sacre[4]. Avant cela s'étaient élevées quelques contestations entre le même roi et son frère Edmond, comte de Leicester ; elles furent terminées par l'entremise du Saint-Siége à la satisfaction des deux parties[5]. Michel Paléologue, empe-

[1] *Cod. Mg. Vallic. bibl.* signat. lit. c, num. 49, pag. 44.
[2] Gregor., *Epist.*, II, 28.
[3] Gregor., *Epist.*, II, epist. cur. 18.
[4] Gregor., *Epist.*, II, 24.
[5] Gregor., *Epist.*, II, 25, 26.

reur des Grecs, soit qu'il obéît à l'impulsion d'une piété sincère, soit qu'il cédât à des considérations politiques, se montrait plus que jamais désireux de voir s'accomplir la réunion des deux Églises, et ses lettres au Souverain Pontife étaient marquées au coin de la soumission chrétienne la plus exemplaire[1]. Grégoire de son côté recourut alors à tous les expédients d'un cœur de père, qui veut aplanir à son fils égaré les voies du retour. Dès qu'il eut appris que l'empereur allait faire partir pour le concile des plénipotentiaires chargés de négocier la réconciliation des Grecs avec l'Église Romaine, il exhorta vivement ce prince à persévérer dans ce généreux projet, et lui donna l'assurance que des mesures allaient être prises pour procurer à ses ambassadeurs, sur tout le trajet, la sûreté de leurs personnes et l'accueil honorable qui leur était dû. Il écrivit en même temps à Philippe, empereur de nom de Constantinople, lui rappelant qu'une légation avait été envoyée par le Saint-Siége à Michel Paléologue pour travailler à la réconciliation des deux Eglises, et lui enjoignant de donner aux ambassadeurs de ce prince un sauf-conduit, qui garantît leur libre passage à l'aller comme au retour. Des sauf-conduits semblables furent également demandés pour eux au roi Charles de Sicile et aux autres princes dont ils auraient à traverser les États[2].

Travaux du concile. Décision du litige impérial.

22. Les travaux du second concile œcuménique tenu à Lyon en 1274, la troisième année du pontificat de Grégoire X, peuvent se ramener à quatre chefs: les Grecs y reconnurent solennellement que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils ; les Chrétiens obtinrent contre les Musulmans l'alliance des Tartares ; des secours à la Terre-Sainte furent décrétés ; on coupa court, dans l'intérêt de l'univers catholique, au retour des vacances fréquentes du Saint-Siége qu'avaient amenées les divisions des cardinaux[3]. Cinq cents évêques, soixante-dix abbés, mille autres ecclésiastiques de tout rang prirent

[1] GREGOR., *Regest.*, II, part. CIV, num. 10.
[2] GREGOR., *Epist.*, II, epist. cur. 13, 14, 17.
[3] SIFFRID., *Ep.*, II. — STERO, *Annal. Eberard.*; apud CANIS., *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 308. — NANG., *de Reb. Gest. Philip.*, ann. 1274. — RICORD. MALESP., 199. — JOAN. VILLAN., VII, 44. — S. ANTON., p. III, tit. XX, c. 2, 6.

part à ces imposantes assises[1]. Le nombre des personnages et des étrangers qu'elles attirèrent à Lyon fut si considérable, qu'un auteur du temps le porte à cent cinquante mille[2]. Les Pères se réunirent dans l'église primatiale de Saint-Jean. Le concile eut six séances, le 1er et le 18 mai, le 7 et le 23 juin, le 6 et le 17 juillet[3]. La question de l'empire d'Occident fut débattue en cette circonstance, non point, il est vrai, dans le concile lui-même, mais en consistoire des cardinaux. Alphonse de Castille et Rodolphe avaient envoyé des ambassadeurs à Grégoire ; chacun de ces princes s'efforçait d'évincer son compétiteur et d'obtenir l'investiture de la couronne impériale. Il fallait en finir, pour le bien de la Religion et pour le repos des peuples, avec cette irritante question qui traînait depuis tant d'années dans les dédales de la procédure. Les Pères poussaient Grégoire X à prendre une résolution immédiate[4]. Il trancha donc le litige en renvoyant les orateurs du roi castillan, puis en admettant les orateurs allemands à prêter serment au nom de Rodolphe, à confirmer pour lui les priviléges accordés à l'Eglise Romaine par les précédents empereurs. Les plénipotentiaires de Rodolphe étaient le burgrave Frédéric de Nuremberg, le comte Godefroy de Stettin et Othon de Spire, chancelier d'Allemagne. On fit intervenir comme témoins à l'engagement que prirent ces ambassadeurs au nom de leur maître, les princes ecclésiastiques électeurs et les sommités du pontificat allemand : les archevêques de Trêves, de Mayence, de Cologne, de Magdebourg et de Brême, les évêques de Strasbourg, de Ratisbonne, de Brixen, de Minden, de Merseburg, de Misnie, d'Eisteten. Les travaux du consistoire à ce sujet furent clos le 6 juin, tant en ce qui concernait l'Allemagne qu'en ce qui concernait les Deux-Siciles[5].

[1] PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXIII, 3. — Cf. cum. BERNARD. THESAURAR.. JOANN. IPER.. NANG., TRIVET., BERNARD. GUID., F. PIPPIN., MARTIN. POLON.

[2] ANONYM., *Chron. Parmens.*; apud auct. *Rer. Ital.*, tom. IX.

[3] Ext. Act. Concil. hujus in *Regest. Gregor*,. III, num. 102 ; et in tom. Concil. III, p. II.

[4] *Formul. Mar. Ebul.*. pag. 153.

[5] *Collect. Platin.* Mg. Vat. arch., tom. I, pag. 81 ad pag. 89 ; tom. II, pag. 87-107. — *Lib. privil. Rom. Eccl.*, tom. I, pag. 376 ; et pag. 59. — *Mg. Vall. bibl.* sign. D, 1, pag. 87 ; et sign. B, num. 12, pag. 558.

Ambassadeurs grecs. Réconciliation jurée.

23. Le retour de l'Eglise orientale à l'unité n'était pas le problème le moins épineux dont le Concile eût à trouver la solution. Les envoyés de Michel Paléologue et des évêques grecs s'étaient fait attendre. Ils arrivèrent enfin ; passant sous silence les compétitions à l'empire pendantes entre leur maître et Philippe, fils de l'empereur de Constantinople Baudoin II et gendre du roi Charles de Sicile, ils conjurèrent l'Eglise Romaine de les admettre en son giron, proclamèrent hautement son symbole et reconnurent sa suprématie, sans solliciter la moindre compensation temporelle. Ce désintéressement était fait d'autant plus pour étonner, que Michel s'était antérieurement efforcé d'obtenir du pape Urbain, que la question des compétitions à la couronne impériale fût vidée avant toutes choses, sur quoi d'ailleurs il avait essuyé un refus catégorique, et de la part d'Urbain, et de la part de Clément IV. Ce n'était pas sans avoir éprouvé les plus vives résistances dans son empire que Michel était parvenu à ce résultat, depuis longtemps poursuivi en vain, de la soumission de l'Eglise schismatique à l'Eglise latine. L'année d'avant, il avait provoqué un synode, dans lequel le patriarche Joseph, défendant le symbole grec avec acharnement, souleva de violentes tempêtes. Toutefois la plupart des métropolitains et de leurs suffragants cédèrent aux instigations de l'empereur et envoyèrent au Pape des lettres d'obéissance. La discorde parut même devoir s'éteindre après l'entrée de Joseph dans un monastère le 2 janvier 1274 [1]. Au concile de Lyon, Georges, acropolitain et grand logothète, plénipotentiaire de l'empereur, fit serment de soumission et d'obéissance au Saint-Siége, soit au nom de son maître, soit au nom des trente-six prélats qui s'étaient séparés du patriarche Joseph dans le synode de 1273. Les lettres de félicitation que le Souverain Pontife écrivit en cette circonstance à Michel et à son fils aîné, Andronic, montrent avec quels transports de joie les Pères de Lyon accueillirent le retour à la foi romaine de la plupart des chefs de l'Eglise dissidente [2]. Le Pape

[1] Pachymer., *Hist. Græc.*, v, ann. 1273-1274. — Niceph. Gregor., *Hist. Rom.*, v et v.

[2] Gregor., *Epist.*, iii, ep. cur. 10, 11.

adressa aussi les plus pressantes exhortations aux évêques ralliés, les conjurant de donner tous leurs soins à la conversion des schismatiques obstinés [1]. Peu de temps après il envoyait en Orient l'abbé du Mont-Cassin, avec mission de ménager à Paléologue une réconciliation avec Philippe et Charles de Sicile.

Ambassadeurs tartares. Le terrible Abagha.

24. Un autre événement considérable fut la présence à Lyon d'une ambassade d'Abagha, roi de Perse, qui proposait d'unir ses armes à celles des Chrétiens contre les Musulmans et de prêter son concours à la propagation de la Foi. Il n'est pas inutile de connaître quels événements avaient amené le prince tartare à briguer l'alliance des Occidentaux. Après de longues luttes, il était parvenu à conclure la paix avec les peuples voisins, lorsqu'un mahométan du nom de Paruana, dont il avait fait son lieutenant en Turquie, levant l'étendard de la révolte, appela le soudan d'Egypte Bondocdari, qui accourut sur l'heure, envahit la province, fit un grand carnage des Tartares et leur prit nombre des plus fortes positions. A cette nouvelle, Abagha se met à la tête de sa cavalerie et brûle en quinze jours quarante étapes. Bondocdari effrayé cherche le salut dans une retraite précipitée, ni assez tôt cependant ni assez vite pour n'être pas atteint aux portes de ses Etats, à Pas blanc. Là les Tartares fondirent sur les derrières de l'ennemi, lui prirent deux mille cavaliers et un butin considérable. Abagha ne jugea pas prudent d'envahir le territoire du Soudan. On était au fort de l'été, dans un pays chaud entre tous. Les Tartares et leur chevaux, qui avaient fourni un long trajet à toute vitesse, n'étaient pas en état de porter plus longtemps le poids de la fatigue et d'une chaleur accablante. Abagha se replia sur le pays des Turcs et fit mettre à sac toutes les villes rebelles qui s'étaient livrées à l'Egyptien. Paruana et ses complices furent pris et pourfendus de la tête aux cuisses, comme c'était la coutume chez les Tartares. Le roi fit préparer les chairs de Paruana, les fit servir sur sa table, en mangea le premier et en fit manger à tous les Grands de sa Cour.

Le roi d'Arménie. Tartares baptisés ?

25. Après avoir de la sorte assouvi sa vengeance et gorgé son

[1] GREGOR., *Epist.*, III, ep. cur. 13.

armée du butin fait sur les rebelles et sur les Sarrasins, Abagha demanda une entrevue au roi d'Arménie, qui était et dont le père avait toujours été l'allié fidèle des Tartares, et lui offrit le royaume de Turquie sous sa suzeraineté. Sage et discret, le roi d'Arménie se montra plein de gratitude envers Abagha ponr cette marque de confiance ; mais il déclina l'offre qui lui était faite, par ce motif qu'il ne lui serait pas possible de suffire à la bonne direction de deux royaumes : le Soudan d'Egypte, qui était à l'apogée de sa puissance, ne négligeait aucune occasion de molester les Arméniens. Toutefois, d'après les conseils du roi d'Arménie, Abagha prit, avant de quitter la Turquie, une foule de mesures habilement combinées pour empêcher le retour des révoltes, et notamment exclut à tout jamais les Sarrasins des fonctions gouvernementales. Le roi profita de cette entrevue avec le prince tartare pour le supplier de concourir à l'expulsion des Mahométans de la Terre-Sainte ; Abagha promit d'y aider de tout son pouvoir ; ce fut dans ces circonstances et pour faire connaître ses dispositions à cet égard, qu'il envoya une ambassade au Pape et aux princes chrétiens d'Occident [1]. Les trois ambassadeurs tartares reçurent le baptême à Lyon, peu de jours avant la cinquième séan du Concile, des mains de Pierre, cardinal-évêque d'Ostie, qui devait ceindre la tiare sous le nom d'Innocent V [2]. Le Pape Grégoire leur fit de riches présents, et, en leur remettant pour leur maître une lettre par laquelle il l'exhortait à se convertir au christianisme, il leur fit la promesse d'envoyer en Perse une ambassade avant le départ de la croisade d'Occident pour la Syrie [3].

26. La cinquième session du Concile fut consacrée à prévenir le retour des maux que cause à l'Eglise une longue vacance du Saint-Siége, comme cela s'était vu après la mort de Clément IV. Grégoire confirma les mesures déjà prises par Alexandre III et ses autres prédécesseurs. Il y ajouta une constitution qu'il importe de

Constitution sur la vacance du Saint-Siége.

[1] AYTON., *Hist. Orient.*, 34 et 35.

[2] *Hist. Concil. Lugd.*, II, tom. III, pars. 2.

[3] GREGOR., *Epist.*, IV, ep. cur. 209. — *Hist. Concil. Lugd.* II, tom. III, pars 2.

mettre en lumière. A la mort d'un Pontife, les cardinaux présents à sa Cour devaient attendre pendant dix jours la venue des autres cardinaux. Après ce délai, qu'il fût arrivé des cardinaux du dehors ou qu'aucun ne fût venu, ceux qui étaient là devaient se réunir en secret conclave, ne gardant chacun à son service qu'un clerc ou bien un laïque, à son choix. La salle du conclave ne devait avoir d'autre communication avec l'extérieur qu'un guichet, par où les serviteurs recevaient la nourriture de leurs maîtres. Les cardinaux en conclave ne pouvaient s'entretenir avec qui que ce fût du dehors ni recevoir aucune lettre, sous peine d'anathème contre les violateurs de cette prescription. Si dans les trois jours ils n'avaient pas fait choix d'un nouveau pape, leur nourriture quotidienne était restreinte à un seul plat pendant les cinq jours qui suivaient. Après ce délai, on ne devait leur servir que du vin, du pain et de l'eau. Pendant toute la durée de l'élection, le Trésor pontifical devait demeurer rigoureusement fermé à tous les cardinaux, qui seraient ainsi privés de tout traitement et de tout revenu ecclésiastique jusqu'à l'avénement d'un nouveau Pontife pendant tout le temps que durerait la vacance du Saint-Siége, distraction faite des dix jours qui suivraient la mort du Pontife précédent. La même constitution enjoignait aux Cardinaux de surseoir à toute autre affaire pour s'occuper uniquement de l'élection, à moins qu'il ne s'agît d'un danger pressant pour l'Eglise [1]. Grégoire X lut au Sacré Collége ce décret, avant de le soumettre à la sanction du concile. Il s'élevait de vives plaintes contre la rigueur d'une telle loi. Le Pape réunit alors les Pères du concile à l'exclusion des cardinaux. Ceux-ci, prévenus par des indiscrétions, multiplièrent les démarches auprès des prélats de leur nation pour les rendre favorables à leur cause, et les délibérations faillirent dégénérer en un débat public. Mais Grégoire, réunissant de nouveau les évêques, mit d'abord sous le coup de l'anathème quiconque trahirait désormais le secret des délibérations ; il défendit ensuite si bien la loi proposée, qu'il obtint les suffrages et le sceau de tous les Pères [2].

[1] *Hist. Concil. Lugd.*, II, tom. III, pars 2. — GREGOR., *Regest.* pag. 104.
[2] *Lib. Privileg. Eccl. Rom.*, ann. 1274. — PLATIN., *Insign. Monument.*, Mg.

Mort de S. Bonaventure et de S. Thomas d'Aquin.

27. Tandis qu'ils poursuivaient leurs travaux, un deuil immense frappa le Sacré-Collége et l'Eglise toute entière : Saint Bonaventure, cardinal-évêque d'Albano, s'endormit dans le Seigneur le 14 juillet 1274. Le même jour, qui était un dimanche, de magnifiques funérailles furent faites à sa dépouille mortelle dans l'église des Frères-Mineurs, au milieu des larmes de tous. Pierre de Tarantaise, cardinal-évêque d'Ostie, prononça l'oraison funèbre du grand homme sur ce texte de l'Ecriture : « Je pleure sur toi, mon frère Jonathas. » On serait tenté de croire que saint Bonaventure avait été, selon l'expression d'un contemporain, conçu sans péché, tant sa vie fut admirable et pure [1] ! Cette grande perte ravivait la douleur d'une perte encore plus grande que venait d'éprouver l'Eglise: l'incomparable S. Thomas d'Aquin avait été arrêté par la mort, dans son voyage de Naples à Lyon, où il se rendait pour le concile, à l'appel de Grégoire X, avec le livre qu'il avait fait contre les erreurs des schismatiques grecs, sur l'ordre d'Urbain IV. Les premiers symptômes de la maladie qui devait délivrer sa belle âme des liens de la chair, se déclarèrent en Campanie, au château de sa nièce Françoise. Peu de jours après, ayant recouvré quelque force, il voulut se remettre en route ; mais il dut bientôt accepter l'hospitalité que les Cisterciens de Fossa-Nuova, près de Piperne, le conjurèrent d'accepter ; ce fut dans ce monastère que son compagnon Réginald lui ferma les yeux, le 7 mars 1274. Il n'était pas encore âgé de cinquante ans[2]. Nous ne donnons ici qu'une date ; nous marquons une émotion. De tels hommes ont une place à part dans l'histoire du monde et de la religion : elle leur est réservée.

Résolutions prises et mesures adoptées pour la croisade.

28. Le motif capital de la réunion du Concile avait été de préparer le relèvement de la Chrétienté de Syrie. Grégoire X s'appliqua donc aussitôt à imprimer toute l'activité possible aux prépara-

Vat., tom. I, pag. 92, 93, 95, 97, 100, 105. — *Mg. Vallic.*, signat. lit. B, num. 12, pag. 557.

[1] S. Anton., pars iii, tit. xxiv, c, 8. — Apud Sur., tom. IV, die 14 jul. — Sixt. Senens., *Bibl.*, iv. — Luc. Wadding., *Annal. Minor.*, ann. 1274 ; et alii.

[2] S. Anton., tit. xxiii, c. 7, § 2. — Sur., *Vit. Sanctor.*, tom. II, die 7 mart. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*; xxii, 16, 20, 24. — Leand., *de Vir. illust. Ord. Prædic.*, iv. — Sixt. Senens., *Bibl.*, iv; et alii.

tifs de la guerre sainte. Il adressa de chaudes félicitations au roi de France Philippe, qui venait de reprendre la croix après l'avoir laissée à son retour de l'expédition de Tunis, et qui se montrait disposé à porter ses armes en Palestine [1]. Le cardinal Simon, du titre de Sainte-Cécile, fut nommé légat en France et revêtu de l'autorité nécessaire pour diriger la prédication de la croisade [2]. Les mesures prises pour enrôler la France sous l'étendard de la Croix, le furent également pour y attirer tous les autres peuples catholiques. Les Dominicains, les Franciscains, les prélats et les clercs les plus renommés pour leur éloquence reçurent mission de populariser la sainte entreprise; injonction fut faite à l'épiscopat et au clergé du monde entier de leur prêter le concours le plus actif [3]. Le concile avait décidé que le dixième des revenus ecclésiastiques serait affecté, pendant six ans, au support des frais de la guerre. Le Pape mit à cet impôt des limites qui protégeaient les fortunes médiocres et les positions sacrées : étaient exempts de la prestation les hospices voués au soin des lépreux, des infirmes et des pauvres; les Ordres mendiants; les clercs dont le revenu annuel n'allait pas au-dessus de sept livres tournois; les legs faits aux Eglises à titre de rente perpétuelle [4]. Il n'y avait pas du reste à se dissimuler l'inanité de ces mesures, dans le cas où l'on ne réussirait pas à placer l'empereur à la tête de l'expédition. Il fallait pour cela mettre un terme aux luttes des prétendants en Allemagne.

§ IV. LA COURONNE IMPÉRIALE TOUJOURS DISPUTÉE

Prétentions obstinées et tergiversations d'Alphonse de Castille

29. Sans doute les suffrages des grands électeurs s'étaient tous réunis sur Rodolphe de Habsbourg, à l'exception de celui du roi de Bohême Othocar; mais ce roi, pendant la vacance du trône impé-

[1] GREGOR., *Epist.*, III, ep. cur. 19

[2] GREGOR., *Epist.*, III, ep. cur. 17.

[3] GREGOR., *Epist.*, III, ep. cur. 94 et 95; et *Regest.* post easd. epist. — *Cod. Vallic.*, signat. lit. c, num. 49, pag. 56.

[4] GREGOR., *Epist.*, III, 96 et 97. — *Mg. Valiic*, signat. lit. c, num. 49, pag. 58.

rial, avait étendu sa domination fort loin sur la Germanie ; sa puissance, en état de tenir tête à celle de tous les autres princes germains réunis, donnait une grande force aux revendications d'Alphonse de Castille. Celui-ci alléguait que, son droit étant antérieur, l'élection de Rodolphe était inique et devait être annulée. Et de plus, les préférences de la majorité grande des Italiens pour le Castillan n'étaient pas douteuses. Il fallait à tout prix délivrer le monde chrétien de cette perpétuelle menace d'une conflagration générale. Grégoire X essaya d'obtenir par la persuasion que le roi de Castille renonçât à ses prétentions au trône impérial. Il le conjurait de ne pas prolonger une querelle qui mettait en péril la paix de la Chrétienté, de s'incliner sans murmurer devant la force du Droit, qui attribuait à un autre le sceptre d'Allemagne, et de s'assurer une gloire solide en montrant par son abnégation que l'amour du bien public avait été le seul mobile de sa conduite passée [1]. Le Souverain Pontife ne se dissimulait pas combien le désistement d'Alphonse serait difficile à obtenir. Il chargea de cette délicate mission un chanoine de Maguelonne nommé Fridolin, dont l'expérience des choses diplomatiques avait déjà rendu de grands services à l'Eglise. Le nonce devait amener le prince Castillan à laisser toutes ses prétentions, ou tout au moins à s'en remettre à la décision du Saint-Siége, en lui représentant que tous les électeurs, à l'exception du seul roi de Bohême, avaient elu Rodolphe, que celui-ci avait été de fait investi de l'empire romain par son couronnement à Aix-la-Chapelle, et que lui Alphonse deviendrait l'auteur des plus grands maux pour la république chrétienne, s'il troublait la paix et rompait le concert nécessaire à l'accomplissement de l'expédition en Terre-Sainte. Au contraire, si Alphonse entrait dans les vues pacifiques du Saint-Siége, celui-ci lui permettrait de se servir contre les Maures d'Espagne du décime de guerre dont le concile venait de décréter le prélèvement en faveur de la Croisade [2]. Peu de temps après ce fut par l'évêque de Valence, dont la sagesse était en grande vénération au-delà des Pyrénées, que le

[1] *Mg. Vallic.*, signat. lit. c, num. 49, pag. 43.
[2] MARIAN., *de reb. Hispan.*, ann. 1274.

Pape fit une nouvelle tentative auprès du roi de Castille [1]. La reine et son père Jacques d'Aragon furent vivement exhortés à seconder le légat de tout leur ascendant sur l'esprit d'Alphonse [2]. Celui-ci finit par se laisser fléchir; il manifesta même un moment, par son ambassadeur Jean de Porta, le désir, qu'il n'exécuta pas ensuite, d'aller déposer lui-même son entière soumission aux pieds du Saint-Père [3].

Le pape aplanit les voies à Rodolphe de Habsbourg.

30. Après avoir obtenu cet important résultat Grégoire s'empressa de décerner à Rodolphe le titre de roi des Romains, et l'avertit de se tenir prêt à se rendre en Italie avec toute la pompe convenable, dès qu'il y serait appelé pour recevoir les insignes impériaux [4]. Tout retard au sacre de l'empereur pouvait amener de graves préjudices. Peu de jours après, le Souverain Pontife provoqua une ambassade de Rodolphe à sa Cour: le prétexte était la consommation des arrangements pris entre l'empire, le roi de Sicile et le comte de Savoie; le motif réel, la fixation du jour pour le couronnement. Il écrivit aux grands d'Allemagne, les exhortant à préparer à leur prince un cortége digne de la majesté impériale [5]. Une autre lettre adressée à l'archevêque de Salzbourg nous apprend que le jour du sacre devait être la Toussaint de l'an 1275 [6]. La difficulté capitale du moment, c'était d'empêcher les symptômes de discorde entre Rodolphe et le roi de Bohême de dégénérer en guerre ouverte. Grégoire X écrivit donc à Othocar que, devant l'équité de la cause de Rodolphe, le Saint-Siége avait dû le reconnaître roi des Romains; qu'on espérait par là mettre fin au déluge de maux dont avait souffert la Germanie pendant un long interrègne; qu'une ambassade avait été demandée à Rodolphe pour s'entendre sur le jour du sacre; qu'il le conjurait de conclure une paix solide avec l'empereur élu et de prêter son meilleur concours à la cérémonie qui se préparait [7]. Othocar

[1] *Mg. Vallic.*, signat. lit. c, num. 49, pag. 46.
[2] *Mg. Vallic.*, signat. lit. c, num. 49, pag. 47.
[3] *Mg. Vallic.* signat. lit. c, num. 49, pag. 45.
[4] *Mg. Vallic.* signat. lit. c, num. 49, pag. 44.
[5] *Cod. Vallic.* signat. litt. c, num. 49, pag. 44.
[6] Ext. apud Marin. Ebul.. *Formul.*, pag. 153, num. 1398.
[7] Ext. in *Cod. Vallic.* signat. lit. c, num. 49, pag. 44.

fut sourd aux exhortations comme aux avis répétés du Saint-Siége ; bien plus, il mit une activité fièvreuse à s'entourer d'alliances contre Rodolphe, à susciter toute sorte d'obstacles à la consécration de ce prince. En même temps, il faisait sonner bien haut à la Cour Pontificale les services rendus à l'Eglise par ses ancêtres. Grégoire répondit que, précisément parce que les ancêtres d'Othocar avaient rendu des services signalés à la cause catholique, le Saint-Siége reconnaissant le conjurait de ne pas se mettre en révolte ouverte contre l'Eglise ; et toutes alliances de la Bohême contre Rodolphe, ou tous envois de troupes en Italie pour gêner le voyage de l'empereur élu, ne pourraient être considérés que comme une déclaration de guerre à l'Eglise même. C'était présager à Othocar les malheurs qu'une obstination criminelle allait attirer sur sa tête.

Opposition d'Othocar roi de Bohême

31. Les documents contemporains nous laissent en suspens sur le mobile secret de cette obstination : les uns avec Siffrid insinuent qu'Othocar visait à la couronne impériale pour lui-même, et qu'à l'époque du concile une ambassade chargée de riches présents était venue sonder sur ce point les dispositions du Souverain Pontife, qui avait opposé un refus formel [1]. Les autres affirment au contraire qu'Othocar, regardant l'empire plutôt comme un fardeau que comme un honneur et se croyant au-dessus du prince, quel qu'il fût, qui parviendrait à ceindre la couronne impériale, était si loin de la pensée d'y prétendre pour lui-même, qu'il repoussa tout net l'offre qui lui en était faite par les électeurs à son retour de l'expédition de Hongrie, au temps de la rivalité d'Alphonse et de Richard [2]. Dubravius est le seul qui nous semble indiquer les véritables causes de la guerre : la revendication par Rodolphe de l'Autriche, de la Carinthie et de la Styrie comme fiefs de l'empire, et la prétention d'imposer à Othocar le serment d'hommage-lige [3]. La guerre éclata pleine d'acharnement ; elle fut favorable à Rodolphe et le rendit maître en peu de temps d'une grande partie de

[1] SIFFRID., *Epit.*, II.
[2] ÆNEAD. SYLV., *in Bohem.*, 27.
[3] DUBRAV., *Hist. Bohem.*, 17.

l'Autriche. Des amis communs s'interposèrent alors et amenèrent la conclusion d'une trêve, qui devait être de courte durée. Pendant ce temps Grégoire X ne s'était pas employé seulement à réconcilier Alphonse et Othocar avec le nouvel empereur; il avait aussi fait d'actives démarches pour lui gagner l'amitié de la Sicile, de la France et de la Savoie [1]. Charles de Sicile avait promis de résigner le gouvernement de l'Etrurie dès que l'élection d'un prétendant à l'empire aurait été confirmée par le Saint-Siége; Rodolphe réclamait maintenant l'accomplissement de cette promesse. Le Pape chargea l'évêque de Périgueux de négocier cette affaire auprès du roi sicilien. Sachant que les pertes de temps sont les fautes les plus graves et les plus préjudiciables en politique, désireux d'ailleurs qu'il était de presser le plus possible la croisade, il ne cessait d'exhorter le nouvel empereur au prompt envoi d'une ambassade pour la conclusion d'un traité d'union avec la Sicile et pour les arrangements à prendre relativement au sacre.

Prudence, énergie, bonté de Grégoire X

32. Mais Rodolphe était retenu en Allemagne par la nécessité de recouvrer les provinces distraites de l'Empire à la faveur de l'interrègne, et de tenir tête aux entreprises d'Othocar. Les incidents de la guerre faisaient naître chaque jour des complications nouvelles autour de l'empereur. Guerrier infatigable, voué corps et âme au relèvement des droits de l'Empire foulés aux pieds de toutes parts, il avait dû entreprendre sur les frontières de la France des opérations militaires qui étaient une menace pour ce royaume. Ainsi provoqué, Philippe organisa sur l'heure une levée de boucliers formidable et pressa les préparatifs d'une invasion au-delà du Rhin. A cette nouvelle, l'alarme fut grande à la Cour Pontificale, dont tous les efforts diplomatiques tendaient au maintien ou au rétablissement de la paix entre les princes catholiques, afin de tourner leurs armes contre les ennemis de la Croix. Il y avait un désastre pour la cause de la Religion derrière cette nouvelle guerre, dont la menace venait de surgir à l'horizon. Le Pape conjura le roi de France de différer la marche de ses troupes contre l'Allemagne,

[1] *Cod. Vallic.* signat. I't. c, num. 49, pag. 43-45.

promettant d'obtenir de Rodolphe prompte réparation sur toutes ses entreprises[1]. Il profita de la circonstance pour lui demander instamment l'intervention et l'appui de l'autorité royale en faveur des Eglises et des évêques dont ses ministres méconnaissaient les droits, au mépris des censures ecclésiastiques[2]. A cette époque encore, il mit un terme à la vieille querelle entre l'archevêque Aymar et le chapitre des chanoines, au sujet des droits seigneuriaux sur la ville de Lyon ; pour conjurer le retour de toute discorde, il limita nettement la juridiction temporelle de l'un et de l'autre dans la ville[3]. Par ce bienfait, Grégoire payait sa dette de reconnaissance envers Lyon pour l'hospitalité généreuse qu'il avait trouvée dans ses murs. Son cœur excellent ne montra pas une gratitude moins grande à l'égard de l'Eglise de Liège, dont il avait été archidiacre. Des oppresseurs, entre autres le duc de Brabant, avaient envahi les biens de cette Eglise : il épuisa tous les moyens pour la défendre contre ces injustes agressions[4]. Du reste, il sut en toute occasion être bon sans faiblesse : si le repentir sincère trouva toujours auprès de lui le plus généreux pardon, il fut toujours aussi le champion zélé de l'équité contre la révolte ou l'obstination dans le crime. Les Véronais, les habitants de Pavie, Ubertin d'Andito, citoyen de Plaisance, furent des exemples de sa juste sévérité. Les censures ecclésiastiques frappèrent Gênes, Asti et le marquis de Montferrat, qui, après avoir fait une alliance réprouvée par le Saint-Siége, avaient même reçu des troupes espagnoles, dont la venue inspirait de sérieuses craintes pour le repos de l'Italie ; défense expresse fut faite à la flotte génoise de se prêter au transport d'autres troupes espagnoles sur le territoire italien[5].

Grégoire X quitte Lyon. Ses soins pour l'empire.

33. Le spectacle fortifiant et consolateur d'un des conciles œcuméniques les plus imposants qui se fussent jamais tenus avait été donné au monde catholique ; les conséquences im-

[1] *Cod. Vallic.* signat. lit. c, num. 49, pag. 45.
[2] Gregor., *Epist.*, III, ep. cur. 52, 53.
[3] Gregor., *Epist.*, III, 97.
[4] Gregor., *Epist.*, III, 1 et 2.
[5] Gregor., *Epist.*, III, 3-6, 8, 98-101.

médiates des travaux de ces grandes assises se réalisaient. Le Pape était à Lyon depuis la mi-novembre de l'année 1273. Au mois de mai 1275, il partit de cette ville, dans le dessein de retourner le plus tôt possible en Italie; il y avait recrudescence de discordes entre Guelfes et Gibelins, à l'occasion de son absence. Mais il dut prolonger son itinéraire dans les Gaules par de longs détours, pour avoir une entrevue à Beaucaire avec Alphonse de Castille, une autre à Lausanne avec Rodolphe. De là, il se rendit à Sion. Il franchit ensuite les Alpes, passe par Milan, Plaisance, Florence; et la maladie qui le ravira à l'admiration de la Chrétienté, à l'amour des fidèles, l'arrête dans les murs d'Arezzo. Pas un jour de ce long voyage, malgré les plus grandes fatigues, ne fut stérile pour le bien de la Religion et le bonheur du monde. L'une des grandes préoccupations du règne de Grégoire fut le maintien de la prépondérance pontificale, des prérogatives et de l'intégrité de l'Eglise, de la tranquillité de l'Italie. Au concile de Lyon, Othon, chancelier d'Allemagne, avait au nom de Rodolphe, confirmé tous les priviléges accordés à l'Eglise par les empereurs, promettant qu'ils seraient de nouveau confirmés par son maître, après qu'il aurait solennellement reçu les insignes impériaux Malgré cela, le Pape, soucieux de l'affermissement des droits du Saint-Siége, exigea de Rodolphe la ratification de ces droits sous la loi du serment, avant même la solennité du sacre. S'il avait un vif désir d'assurer le sceptre d'Allemagne dans les mains de Rodolphe, s'il cherchait les moyens de hâter le plus possible la consécration impériale, il voulait, en coupant court à toutes les occasions de troubles, exécuter son dessein d'arracher la Terre-Sainte à la domination des Sarrasins. L'année précédente, le Castillan avait envoyé des troupes à Gênes. Aussitôt le Pape informé que la guerre civile allait éclater en Insubrie et que le compétiteur du César élu avait recruté là des partisans, exhorta ce dernier à réunir les forces nécessaires pour les envoyer dans la Péninsule dès les premiers jours du printemps, avant que la situation ne devînt plus périlleuse.

Ses conseils et ses exhortations à l'empereur élu

34. Rodolphe avait demandé que le jour de l'Ascension fût choisi pour les cérémonies de son sacre à Rome. On ne comprend donc

pas qu'il ait négligé l'envoi d'une armée dans le nord de la Péninsule. Grégoire dut lui adresser le reproche d'avoir laissé les Milanais sans secours, lui remontrant que s'ils succombaient sous les efforts de leurs adversaires, l'audace de ceux-ci s'accroîtrait d'autant, si bien qu'il n'arriverait jamais peut-être à ceindre la couronne impériale[1]. Le sage Pontife ne chargeait pas à plaisir de sombres couleurs le tableau de la situation. Les affaires de Rodolphe étaient fort compromises en Insubrie. Gênes, Pavie et le marquis de Montferrat s'étaient hautement déclarés pour le roi de Castille, et tenaient en échec les Milanais. Avant de quitter Lyon, Grégoire avait dû frapper d'anathème les Ligures et le marquis de Montferrat, les Véronais, les habitants de Pavie, Ubertin d'Andito; plus tard, à Milan, il renouvela ces censures[2]. Entourés d'ennemis, les Milanais envoyèrent une ambassade à Rodolphe pour lui demander du secours. Le Souverain Pontife appuya vivement leur requête : cette cité, une des plus puissantes d'Italie, ne pouvait que donner un grand prestige à la cause de l'empereur élu, et, si sa demande était favorablement accueillie, les autres villes ne tarderaient pas à se rallier à la même cause[3]. Il y avait longtemps que le Saint-Siége poussait le César allemand à se ménager aussi l'alliance du roi de Sicile, sans dédaigner celle des grands vassaux. Sur ce point, Rodolphe s'était montré docile : des traités avaient été signés avec Charles et d'autres princes ; il se proposait même de s'unir à Louis de Bavière par des liens de parenté. Cette sage politique lui valut les félicitations de Grégoire, qui s'empressa d'annoncer ces heureuses nouvelles aux premiers magistrats de Milan, en leur recommandant de tenir tête à l'Espagnol. Mais le plus grand obstacle à la pacification de l'Empire existait toujours: la guerre avec le roi de Bohême dont la prolongation ne pouvait qu'amener des maux incalculables ; tandis que le rétablissement de la paix eût été un immense bienfait pour la république chrétienne, puisqu'il semblait devoir amener presque infailliblement le succès de l'expédition qui

[1] *Cod. Vallic.* signat. lit. c, num. 49, pag. 49. — *Colmar. Chron.*, ann. 1275.
[2] GREGOR., *Epist.*. IV, ep. cur. 1-4.
[3] *Cod. Vallic.* signat. lit. c, num. 49, pag. 49.

se préparait pour la délivrance de la Terre-Sainte. De là les éloquentes et fréquentes exhortations du Pape au fier Bohémien dans le but de le réconcilier avec l'empereur[1].

Alphonse de Castille se rend auprès du Pape.

35. Othocar fut inflexible ; bien plus, il osa soupçonner le Vicaire de Jésus-Christ d'obéir à des sentiments de haine contre lui par excès de zèle pour la cause de Rodolphe. Grégoire était alors à Beaucaire, où il s'était rendu pour une entrevue avec Alphonse de Castille. Ce prince avait sollicité cet entretien avec les plus vives instances, dans le vain espoir de rendre le Pontife favorable à ses ambitieuses prétentions. Pour venir en France, après avoir tenu à Tolède les Etats du royaume et confié l'administration pendant son absence à son fils Ferdinand, il s'était mis en route, à la fin de l'année précédente, par Valence, Tortose et Saragosse. Jacques d'Aragon l'accompagna jusqu'à Barcelone, où il était le jour de la Noël[2]. Surita et Mariana ajoutent que Jacques n'approuvait nullement le dessein de son gendre, et qu'il l'entretînt longuement pour le faire renoncer à l'entrevue de Beaucaire : c'était folie d'espérer que Grégoire changerait d'avis, quand il avait hautement et publiquement reconnu la légitimité de l'élection de Rodolphe. Rien ne put détourner le roi castillan de poursuivre son voyage ; il avait pleine confiance que les grâces de sa personne et son éloquence facile lui vaudraient le succès. Il ne pouvait d'ailleurs se faire à l'idée de renoncer maintenant à une entrevue dont les préliminaires lui avaient coûté toute une campagne diplomatique. Philippe de France, tout en accordant l'entrée et le passage dans son royaume, avait d'abord posé la condition que le roi de Castille n'aurait pas d'escorte armée. Le Castillan, piqué au vif dans son amour-propre, se plaignit au Pape. Celui-ci répondit que la condition posée par le roi de France était mal interprétée. Il obtint l'autorisation pour Alphonse de se faire suivre d'une escorte royale, et la lui fit remettre par l'évêque de Valence. Il s'appliqua même à lui ménager une réception des plus honorables : il envoya l'archevêque de Narbonne à la rencontre de son illustre visiteur, et les magistrats

[1] *Cod. Vallic.* signat. lit. c, num. 49, pag. 48.
[2] Marian., *Hist. Hispan.*, xiii, 22.

de Beaucaire furent chargés de préparer pour les deux Cours un logement convenable. Beaucaire paraissant une localité trop peu considérable pour les recevoir convenablement, la majeure partie de celle du Pape fut installée à Tarascon, bien que Grégoire, pour faire honneur à son hôte, eût consenti à se fixer à Beaucaire avec quelques cardinaux[1].

Vaines sollicitations du roi Castillan. Navarre et Champagne acquises à la France.

36. Entré en France, huit jours avant Pâques, Alphonse prolongea son séjour à Beaucaire jusqu'à la fin du printemps et pendant une partie de l'été. Lorsqu'il reconnut qu'il ne pouvait rien changer aux décisions du Saint-Siége quant à la question de l'Empire, il se rejeta sur d'autres espérances. Il prétendit au duché de Souabe par droit hérité de sa mère ; Rodolphe l'avait rendu victime d'une nouvelle injustice en le dépouillant de cette possession. Il se plaignit en outre de ce que son frère Henri était retenu dans les fers par Charles de Sicile, puis de ce que Philippe de France s'était emparé de la tutelle du royaume de Navarre, que d'anciens droits attribuaient à la couronne de Castille. Après la mort d'Henri de Navarre, les rois voisins avaient brigué la possession de son sceptre. Les Navarrais s'étaient divisés en trois factions, les uns tenant pour la Castille, d'autres pour l'Aragon, et d'autres pour la France. Au milieu de ces divisions, la reine mère s'était réfugiée à la cour de France avec sa fille Jeanne encore mineure. Circonvenue par Philippe, elle sollicita du Saint-Siége la faveur d'une dispense pour le mariage de Jeanne avec le dauphin Louis, qui étaient parents au troisième degré[2]. Grégoire tout d'abord opposa la plus vive résistance, pour ne pas surexciter les rivalités qu'avait fait naître la possession convoitée de la Navarre. Afin de conserver intact à la cause de l'Eglise l'appui de la Cour de France, il consentit cependant au mariage de Jeanne, non avec le dauphin, mais avec son frère Philippe ; et, comme le colloque de Beauvais pour cette négociation était proche, désirant n'être pas fatigué de la part du roi de Castille d'importunes sollicitations dans le but d'obtenir

[1] *Cod. Vallic.* signat. lit. c, num. 49, pag. 112 et 113.
[2] Surit., *Annal. Hispan.*, iii, 93. — Marian., *Hist. Hispan.*, xiii, 22. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxiii, 5.

l'union de Jeanne avec quelqu'un de ses neveux, il ne tarda pas à sanctionner par un diplôme le mariage projeté de cette princesse avec le jeune Philippe, lequel, disons-le en passant, ne devait pas tarder, par la mort de son frère Louis, à devenir l'héritier des deux couronnes[1]. Ainsi investi de nouveaux droits sur la Navarre et sur la Champagne au nom de son second fils, le roi de France fit aussitôt envahir la Navarre par une armée. Pampelune fut prise, et les maisons des rebelles furent rasées. Les membres de la noblesse hostiles au parti français cherchèrent un refuge, qui en Castille, qui en Aragon. Le comte Robert d'Artois eut en peu de temps soumis tout le royaume au nom des jeunes époux.

§ V. SITUATION DE L'ESPAGNE ET DE LA SYRIE

Alphonse rentre dans son royaume. Ses revers.

37. Ces événements avaient profondément indisposé Alphonse contre la Cour de France. Le complet insuccès de l'entrevue de Beaucaire ne fit que porter à son comble l'irritation du Castillan, qui reprit brusquement le chemin de son royaume à la fin de l'été. De retour en Espagne, il fit revivre toutes ses prétentions à la couronne impériale, se servit du sceau de l'empire, écrivit aux princes confédérés d'Allemagne et d'Italie pour les exhorter à défendre sa cause contre Rodolphe, leur assurant qu'il n'avait jamais eu l'intention de renoncer à ses droits[2]. Grégoire était en route pour Lausanne, où il devait avoir un entretien avec Rodolphe sur les affaires de l'Empire, lorsqu'il fut informé de l'attitude prise par le roi de Castille. Il écrivit aussitôt de Vienne en Dauphiné à l'archevêque d'Hispalis d'intimer à Alphonse la défense expresse, sous peine d'anathème, de se servir du titre et du sceau de roi des Romains. Sur la réponse évasive d'Alphonse qu'il verrait, qu'il délibérerait à cet égard, le Pape chargea l'archevêque de remplir jusqu'au bout la

[1] *Cod. Vallic.* signat. lit. c, num. 49, pag. 47 et 114.

[2] PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXIII, 36. — GUILL. NANG, *Gest. Philip.*, ann. 1274. — SURIT., *Annal. Hispanic.*, II, ann. 1274, et III, 93. — MARIAN., *de rebus Hispan.*, XIV, 3, et XIII, 22.

mission qu'il lui avait donnée et de fulminer l'anathème. Le Castillan se soumit pour obtenir la faveur d'appliquer le dixième des revenus ecclésiastiques de son royaume aux dépenses de la guerre contre les Maures, et le Pontife, qui était arrivé à Lausanne, lui fit cette importante concession par lettres patentes de la veille des ides d'octobre[1]. La soumission d'Alphonse s'explique par un subit revirement de fortune : les Maures du Maroc et de Grenade venaient de lui infliger une double défaite. On peut lire dans Mariana[2] le dramatique récit de cette invasion des Africains en Espagne. On peut y voir comment Nuñez de Lara, chargé de défendre la frontière de la Bétique, commit la faute de marcher à la rencontre des innombrables bataillons ennemis, alors qu'il pouvait demeurer en sûreté derrière les remparts d'une forteresse inexpugnable ; après avoir obtenu un succès insignifiant au début de la bataille, il fut mis en complète déroute, laissant sur le carreau le plus grand nombre des siens. Ce désastre eut lieu au mois de mai, en l'absence du roi de Castille. L'archevêque de Tolède, qui était Sanche, un des fils du roi d'Aragon, réunit aussitôt une croisade, et le Pape lui écrivit de Beaucaire pour le féliciter de sa généreuse entreprise[3]. Cette expédition n'eut pas un meilleur succès. L'intrépide archevêque tomba glorieusement à la tête de ses troupes sous les coups des infidèles ; les débris de son armée prirent la fuite. Sur le champ du carnage on retrouva le corps du héros chrétien affreusement mutilé : le barbare vainqueur avait coupé la tête et la main gauche qui portait l'anneau pastoral.

Mort de son héritier. Prévoyance du roi d'Aragon.

38. A ces deux grands revers, s'ajoutait peu de temps après la mort prématurée de Ferdinand, héritier du trône de Castille ; événement moins triste peut-être en raison du deuil immense dont il fut alors l'occasion, que par les longues et terribles guerres dont il devait être l'origine pour l'avenir. Le prince défunt laissait deux fils, Alphonse et Ferdinand, de son mariage avec Blan-

[1] GREGOR., *Epist.*, IV, ep. cur. 10-12. — SURIT., *Annal.*, III, 93. — MARIAN., *Hist. Hispan.*, XIII, 22.
[2] MARIAN., *Hist. Hispan.*, XIV, 1.
[3] GREGOR., *Epist.*, IV, ep. cur. 10.

che, fille de S. Louis. Ils devenaient héritiers du trône par transmission du droit paternel. Ils eurent pour rival leur oncle Sanche, qui revendiqua la succession de son père Alphonse, comme étant plus proche parent du roi que ses neveux. Il y avait là le germe d'une guerre prochaine entre la France et l'Espagne. On n'y songea pas à ce moment où la nécessité de se défendre contre les Maures absorbait toutre autre préoccupation[1]. Pierre, fils aîné du roi Jacques d'Aragon, se couvrit de gloire dans cette lutte contre les Infidèles. Lorsqu'il était à la veille de partir, le roi Jacques, ayant assemblé les Etats du royaume,assura,dans le cas où Pierre succomberait,la succession au trône à son petit fils Alphonse, à l'exclusion des frères de Pierre. C'était prévoir sagement et rendre impossibles des discordes civiles qui auraient pu sortir des événements. Ferdinand de Castille eût épargné bien des malheurs à son pays s'il eût imité cette conduite prudente. Pierre députa au Pape, avant que celui-ci partît de Beaucaire, l'évêque de Valence pour mettre sous l'assentiment et la tutelle Apostolique l'expédition des Aragonais contre les Infidèles. Il reçut à ce sujet de chaleureuses félicitations de Grégoire, qui écrivit en même temps au roi de France pour le conjurer d'accueillir favorablement les propositions de paix que lui portaient les ambassadeurs de l'infant d'Aragon[2]. Il s'agissait de mettre un terme à la querelle qu'avait fait naître entre ces deux princes le désir qu'ils avaient l'un et l'autre de marier à leur fils l'héritière de Navarre, dont le père était mort en 1274, le jour de la Sainte-Madeleine. On sait que Philippe avait sollicité des dispenses pour aboutir à l'union de Jeanne avec son fils Louis.

Grégoire X intrépide gardien du droit et des mœurs

39. Le roi de France, pour rendre le Saint-Siége favorable à ses vues, invoquait des raisons de haute importance politique : Jeanne était également héritière des deux provinces de la Champagne et de Brie ; or, si cette princesse était mariée à un prince étranger, il pouvait résulter de là des complications de nature à troubler le repos de la Chrétienté. Jeanne était au pouvoir du roi de France, de graves intérêts pour ce pays étaient en jeu dans la question ; e

[1] MARIAN., *Hist. Hispan.*, XIV, 1.
[2] *Cod. Vallic.* signat. lit. c, num. 49, pag. 53.

pourtant il fallait éviter que l'annexion de la Navarre à la France, en accroissant la puissance déjà considérable de ce dernier pays, n'inspirât de l'ombrage aux autres. C'est dans ces circonstances que le Pape avait, de l'avis du Sacré-Collége, accordé les dispenses, non en faveur de Louis, dauphin de France, mais de Philippe son frère[1]. Guillaume de Nangis donne d'intéressants détails sur le couronnement de la reine Marie, fille du duc Henri de Brabant, que le roi de France Philippe avait épousée en secondes noces. Cette cérémonie fut faite en grande pompe à Paris, cette même année 1275, par l'archevêque de Reims. Gillou, archevêque de Sens, s'en plaignit comme d'une atteinte portée à ses priviléges, l'archevêque de Reims n'ayant pas, disait-il, le droit de sacrer les rois ou les reines de France hors de sa province. A cela il fut répondu au nom de Philippe, devant le cardinal-légat Simon, que la chapelle royale, où la cérémonie avait eu lieu, ne relevait que du Saint-Siége[2]. Quant à l'évêque de Paris, s'il ne fut pas appelé à l'honneur de présider la solennité, la raison en est qu'il était en disgrâce à la Cour. A ce propos même le Pape eut à réprimander le roi de France d'avoir violé les droits de l'Eglise de sa capitale[3]. Il se montra partout et toujours le défenseur jaloux des libertés et des prérogatives ecclésiastiques. Il suffit de citer comme preuve son énergique attitude dans la question des persécutions exercées contre le clergé par Alphonse de Portugal et ses ministres. L'admirable constitution qu'il édicta pour remédier aux maux de cette Eglise est datée de Beaucaire, le second jour des nones de septembre 1275. Elle est précédée, en guise d'exposé des motifs, d'un lumineux historique de la question à travers les pontificats d'Honorius III, de Grégoire IX et d'Innocent IV, sous les règnes d'Alphonse Ier, de Sanche Ier et d'Alphonse II[4]. Grégoire fut en outre l'incorruptible gardien de la pureté des mœurs dans l'univers chrétien. On ne sau-

[1] GUILL. NANG., *de Gest. Philip.*, ann. 1275. — SURIT., *Annal.*, III, 89. — MARIAN., *Hist. Hispan.*, XIII, 12, et XIV, 1. — *Cod. Vallic.* signat. lit. c, num. 49, pag. 144.

[2] GUILL. NANG., *de Gest. Philip.*, ann. 1275.

[3] Ext. in *Cod. Vall.* signat. lit. c, num. 49, pag. 49.

[4] GREGOR., *Epist.*, IV, 44. — Ext., etiam apud MARIN. EBUL., *Formul.* pag. 361,

rait trop louer le zèle qu'il déploya pour arracher Jacques d'Aragon à la vie adultère qui le déshonorait depuis qu'il avait répudié sa femme légitime. L'histoire nous a conservé les deux lettres admirables qu'il écrivit au roi coupable, l'une de Beaucaire, l'autre de Vienne en Dauphiné[1]. En même temps, il chargeait l'archevêque de Tarragone et l'évêque de Tortose de s'appliquer à obtenir, par la menace de l'anathème et de l'interdit, que Jacques se séparât de sa concubine pour la rendre à son mari[2]. Grégoire était à Vienne, lorsqu'il travaillait avec tant d'ardeur à la conversion du vieux roi d'Aragon. C'est pendant son séjour dans cette ville qu'il mit Amédée à la tête de l'Eglise de Valence en Dauphiné, où il avait fait les premiers pas dans la carrière ecclésiastique. Et ce ne fut pas seulement par des paroles, mais aussi par les actes qu'il témoigna de sa reconnaissance filiale envers cette Eglise : il réunit à sa juridiction l'évêché de Die[3].

Entrevue de Lausanne. Engagements contractés par le futur empereur.

40. Le Souverain Pontife avait hâte d'arriver à Lausanne, pour l'entrevue qui, dans sa pensée, devait mettre un terme aux difficultés depuis si longtemps pendantes, engendrées par la vacance du trône impérial, et par suite lever les derniers obstacles qui retardaient l'expédition en Terre-Sainte. Il fit son entrée à Lausanne la veille des nones d'octobre, et Rodolphe, avec sa femme et presque tous ses enfants, y arriva le jour de la Saint-Luc. Le nouveau César avait dépensé plus de neuf cents marcs en vêtements précieux. Les *Annales* des Dominicains de Colmar, Ptolémée de Lucques, dans son *Histoire de l'Eglise*, et Bernard, dans sa *Chronique des Pontifes Romains*, se trompent en disant que le Pape conseillait à Rodolphe d'être à Rome avec deux mille soldats le jour de la Pentecôte pour recevoir l'onction impériale. La correspondance pontificale prouve que le jour choisi fut celui de la Toussaint. Ptolémée de Lucques et le chroniqueur Bernard ajou-

num. 3279. — Anton. Brandan., *Hist. Lusitanic.*, xv, monach. Lusitan. 41, in Alphons. 111.

[1] *Cod. Vallic.* signat. lit. c, num. 49, pag. 54, 55. — Gregor., *Epist.*, iv, ep. cur. 16.

[2] *Cod. Vallic.*, signat. lit. c, num. 49, pag. 119.

[3] Gregor., *Epist.*, iv, 58.

tent que Rodolphe restitua au Saint-Siége l'Emilie et l'exarchat de Ravenne[1]. De plus ce prince prêta au Pape le serment de fidélité, par lequel les rois des Romains avaient coutume de se lier au Saint-Siége d'après la constitution de Clément IV. Selon les désirs exprès du Souverain Pontife, il ratifia dans l'Eglise de Lausanne les promesses faites en son nom devant le Concile par son chancelier Othon. Cet acte fut entouré de la plus grande solennité. Rodolphe l'accomplit en présence des cardinaux Pierre d'Ostie, Ancher de Sainte-Praxède, Girald Saint-Marc, Ottobon de Saint-Adrien, Jacques de Sainte-Marie *in-Cosmedin*, Godefroy de Saint-Georges au-Voile-d'or, et Matthieu de Sainte-Marie-du-Portique ; des prélats, princes et nobles seigneurs dont les noms suivent : les archevêques Ademar de Lyon, Odon de Milan, Boniface de Ravenne, Jacques d'Embrun, Odon de Besançon ; les évêques Jean de Liége, Etienne de Paris, Rodolphe de Constance, Henri de Bâle, Guillaume de Lausanne, Henri de Trente, Amédée de Valence, Raymond de Marseille, Alain de Sisteron ; Gérard, évêque élu de Verdun, Louis, comte palatin du Rhin et duc de Bavière, Frédéric, duc de Lorraine, Conrad duc de Tech, Frédéric, burgrave de Nuremberg, et beaucoup d'autres personnages moins élevés mais occupant un rang distingué dans l'empire germanique[2].

Derniers préparatifs pour la croisade.

41. Le lendemain, Rodolphe promulgua l'édit qui faisait connaître qu'il avait ratifié tous les priviléges accordés à l'Église Romaine par les empereurs ses prédécesseurs. Il déclarait notamment que la liberté la plus grande devait être laissée aux élections des évêques, qu'on aurait toute faculté d'en appeler au Souverain Pontife dans les causes ecclésiastiques, qu'il proscrivait la coutume qui s'était introduite d'envahir les biens des prélats à leur mort, enfin qu'il avait promis de prêter tout son concours à l'extinction des hérésies[3]. Pour la sûreté des droits de l'Église Romaine sur la

[1] *Annal. Dom. Colmar.*, p. I, ann. 1275. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXIII, 4. BERNARD., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1275.

[2] *Privil. Rom. Eccles.*, tom. III, pag. 199. — *Cod. Vallic.* signat. lit. D, num. 1, pag. 69; et *Mg.* signat. lit. E, num. 12, pag. 233.

[3] PLATIN., *insign. Monument.*, tom. I, pag. 102. — *Lib. Privil. Rom. Eccl.*, tom. I, pag. 129. — *Cod. Vallic.* signat. lit. B, num. 12, pag. 241, etc.

Sicile, Rodolphe corrobora le vieux diplôme des princes de l'Empire, qui, sous le Pontificat d'Honorius III, à la diète de Francfort, avaient déclaré solennellement que la Sicile n'était pas annexée à l'Empire ; il renouvela les promesses de Frédéric II à Innocent III[1]. Dans ce congrès de Lausanne, le roi des Romains, la reine et presque tous les nobles présents reçurent la croix des mains du Pape. Rodolphe ne pouvait pas se soustraire au vœu de prendre part en personne à l'expédition en Palestine, devant les instances réitérées du Chef suprême de la Chrétienté, qui proclamait son intention inébranlable de passer lui-même en Asie avec tous les princes chrétiens. C'est ainsi qu'il avait amené le roi Philippe et la plupart des barons français à s'enrôler sous l'étendard de la guerre sainte. Le roi de France faisait les plus grands préparatifs, et le légat Simon le secondait avec une ardeur au-dessus de tout éloge. Jacques d'Aragon, au concile de Lyon, avait aussi voué sa vieillesse à la même expédition au-delà des mers. Edouard d'Angleterre suivit le mouvement général. Charles de Sicile et son fils aîné firent le vœu comme les autres princes chrétiens de prendre part à la grande lutte contre les Infidèles. Quant aux rois de Chypre et d'Arménie, les plus intéressés dans la question, ils brûlaient du désir d'unir leurs armes à celles des croisés d'Occident contre les ennemis de la Foi qui les opprimaient[2]. Pendant ce temps Grégoire organisait le prélèvement du dixième des revenus ecclésiastiques pendant six ans en vue des dépenses de la croisade.

Retour du Pape en Italie.

42. De Lausanne, il se mit en route pour l'Italie et s'arrêta quelques jours à Sion. Ce fut dans cette ville qu'il fit choix de l'archevêque d'Embrun pour le mettre à la tête de la collection de cet impôt en Germanie. De peur que ceux qui seraient employés à cette tâche ne fissent tourner l'argent à l'accroissement de leur fortune personnelle, l'archevêque reçut la formule du serment

[1] Apud Nicol. III, lib. I, pag. 23, num. 12.

[2] *Annal. Domin. Colmar.*, p. 1, ann. 1275. — Bernard., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1275. — *Andr. Dandul.*, x, 8, in *in Laur. Temp.* — Gregor., *Epist.*, iv, 57.

solennel qu'il devait leur faire prêter[1]. Outre cette mission de présider à la recette de ce décime de guerre, le même prélat reçut celle de réconcilier les ducs de Bavière Louis et Henri. Les haines et les hostilités survenues entre eux occasionnaient un grand préjudice au relèvement des affaires de la Terre-Sainte, par les retards qui en étaient la conséquence[2]. De Milan, le Souverain Pontife adressa des instructions à l'évêque élu de Verdun pour l'encaissement du décime de guerre en Angleterre et en Irlande, dont le roi Edouard avait pris la croix, et aussi en Ecosse, si le roi de ce pays n'y mettait pas d'opposition[3]. Il n'est aucunement téméraire d'affirmer que Grégoire profita de son séjour à Milan pour travailler à la pacification de la Lombardie, puisque antérieurement, au moment où il allait quitter la Péninsule pour se rendre au concile œcuménique, il avait promis aux ambassadeurs Milanais de s'occuper de cette affaire à son retour. Il se rendit de Milan à Plaisance, où le trop fameux Ubertin d'Andito, si souvent frappé des foudres de l'anathème, avait excité et renouvelait fréquemment de terribles séditions populaires. Le généreux Pontife n'hésitait pas à se détourner du chemin le plus court vers Rome, pour visiter les cités dans lesquelles il avait l'espoir que sa présence pourrait servir au rétablissement de la concorde parmi les hommes et à la gloire de Dieu. Le temps du départ pour la Terre-Sainte étant proche, il manda à l'évêque élu de Verdun de verser aux mains d'Edouard d'Angleterre le décime recueilli dans les Etats de ce prince, en réservant une part convenable pour le comte de Richemond, fils du duc de Bretagne[4].

Travail de pacification poursuivi par Grégoire.

43. La Cour Pontificale se transporta de Plaisance à Florence le 18 décembre[5]. Les historiens disent que Grégoire avait décidé de passer outre sans entrer dans Florence, qui était sous l'interdit pour avoir violé le traité de paix avec les Gibelins. On usa de sub-

[1] Gregor., *Epist.*, iv, ep. cur. 13. — *Cod. Vallic.* signat. lit. C, num. 49, pag. 115.

[2] *Cod. Vallic.* signat. lit. C, num. 49, pag. 137.

[3] *Cod. Vallic.* signat. lit. C, num. 49, pag. 117.

[4] *Cod. Vallic.* signat. lit. C, num. 49, pag. 136.

[5] Ricord. Malesp., *Hist. Florent.*, 102.

terfuge pour obtenir sa présence. On lui raconta que les eaux de l'Arno étaient devenues trop grosses pour qu'il lui fût possible de passer à gué. Il réconcilia donc la ville avec le Saint-Siége, entra pour passer l'Arno sur le pont, et fit aux citoyens la faveur de la bénédiction Apostolique. Il était à peine sorti de leurs murs, qu'ils s'attirèrent de nouveau sa colère et le contraignirent à renouveler l'interdit [1]. Pendant cette courte halte à Florence, il écrivit à Charles de Sicile, pour l'informer qu'il allait gagner Arezzo, et le prier de se rendre à Rome ou en tout autre lieu convenable pour une entrevue [2]. En provoquant cette entrevue, le grand Pontife obéissait à la constante pensée de tout son règne : travailler au rétablissement ou au maintien de la paix entre tous les princes de la République chrétienne. C'était dans ce but que l'année précédente, il avait envoyé l'abbé du Mont-Cassin auprès de l'empereur des Grecs Paléologue, pour négocier la réconciliation de ce prince, maintenant revenu au giron de l'Eglise Romaine, avec le roi de Sicile et son gendre Philippe. Le légat avait obtenu la prorogation de la trêve pour un an, jusqu'à la mi-mars de 1276 ; il reçut, à son retour les félicitations du Saint-Siége [3]. La réunion de l'Eglise grecque à l'Eglise Romaine, commencée en 1274 fut consommée en 1275. Les évêques qui avaient fait leur soumission s'étant réunis en synode, chassèrent du patriarcat de Constantinople ce Joseph qui avait osé disputer la préséance au Pontife Romain et qui s'obstinait dans son erreur. L'épiscopat de la Grèce tenait ainsi l'engagement que ses envoyés avaient pris en son nom devant le concile œcuménique. Joseph fut remplacé par Jean Becco, qui fut par ses vertus comme par ses talents un des hommes les plus remarquables de son siècle. Plongé d'abord dans les ténèbres du schisme, il avait mis au service de la mauvaise cause contre l'orthodoxie les dons précieux d'une éloquence incomparable. Heureusement il ouvrit les yeux à la lumière, et dès lors il consacra toutes ses forces à la propagation de la vérité, au renversement du schisme. Sa conversion avait pré-

[1] JOAN. VILLAN., VII, 50.
[2] Ext. in *Cod. Vatic.* signat. lit. C, num. 49, pag. 52.
[3] *Cod. Vallic.* signat. lit. C, num, 49, pag. 114.

senté mille difficultés. Paléologue, désespérant de l'obtenir, avait fait jeter le patriarche en prison pour le punir de son entêtement. C'est là qu'il lut les œuvres de Blemmyda, et cette lecture produisit le changement que n'avaient pu opérer les discussions soutenues contre lui par les plus habiles docteurs du temps que Paléologue lui avait opposés[1].

Fatales divisions des chrétiens en Syrie.

44. En Syrie les affaires des Chrétiens allaient plus que jamais à la dérive. Le 20 mai 1274 était mort Bohémond VI, comte de Tripoli et prince nominal d'Antioche, tombé au pouvoir des Infidèles. Ce fut l'occasion de nouvelles et plus périlleuses divisions entre Latins. Son fils et son successeur, qui s'appelait Bohémond comme lui, obéissant aux conseils de sa mère et de l'évêque de Tortose, qui le dirigeaient parce qu'il était encore mineur, se rendit à la Cour d'Arménie, auprès du roi son oncle, pour y faire ses premières armes. D'autre part, le roi de Chypre, dès qu'il apprit la mort de son parent le prince d'Antioche, accourut à Tripoli avec une nombreuse suite, dans le but de donner aide et conseil à l'orphelin. Mais l'évêque de Tortose, qui l'avait devancé à l'appel de la mère, et qui avait pris la direction du jeune prince, frustra le roi de ses espérances. Celui-ci s'éloigna donc de Tripoli et se rendit à Saint-Jean-d'Acre. Vers ce même temps, un événement tragique fut une source nouvelle de troubles à Tripoli. Les Romains, qui avaient eu les premiers la possession seigneuriale de cette terre, avaient offensé ou lésé plusieurs chevaliers sous le règne du prince défunt. Trois d'entre eux furent passés au fil de l'épée. Nous verrons plus tard que Bohémond encourut de vives réprimandes de la part du pape Nicolas III pour avoir puni de mort ou dépouillé de leurs biens un grand nombre de ces Romains que son père avait attachés à la garde de sa personne comme les plus fidèles de ses sujets, et qu'il avait comblés de biens en récompense de leurs bons services. L'évêque de Tripoli, pour avoir voulu prendre leur défense, encourut la haine de Bohémond, bien que celui-ci fût son neveu. Mais il était tout à la dévotion de son tuteur l'évêque de Tortose, qui avait épousé la cause des chevaliers. Cette division entre les deux évê-

[1] PACHYMER., *Hist.*, V. — NICEPH. GREGOR., *Hist. Rom.*, V.

ques fut par la suite la source de maux nombreux et d'interminables discordes entre le prince et les Templiers. Pareillement, à l'instigation de son tuteur, Bohémond frappa de disgrâce le seigneur de Gibeleth pour s'être réconcilié avec l'évêque de Tripoli par l'entremise des chevaliers du Temple. Toutes ces querelles multiplièrent les revers de la colonie chrétienne. Dans la suite, ces dissensions ne firent que croître. Le prince leva une armée où il enrôla chrétiens et musulmans sans distinction, et chassa l'évêque de Tripoli de la maison des Templiers [1].

Désastreuses attaques des musulmans. Soucis du Pape.

45. Pendant que les chrétiens emploient leurs forces et leurs armes à s'entre-détruire, les musulmans en attendant de consommer plus tard la perte des Tripolitains, font une terrible invasion en Arménie. En 1275, Bondocdari ou Malek-Dradavar parcourt les plaines de ce malheureux royaume, passe au fil de l'épée plus de vingt mille habitants, un historien dit même deux cent mille, traîne en captivité dix mille garçons ou jeunes filles, emmène jusqu'à trois cent mille têtes de bétail, chevaux ou moutons. Le roi et les cavaliers s'étaient réfugiés précipitamment dans les montagnes. Les marchands, et quiconque put les suivre, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux, fuirent par mer devant le danger sur les vaisseaux et sur des embarcations de toute sorte ; après être tombés entre les mains des pirates, la plupart réussirent pourtant à gagner le port de Saint-Jean-d'Acre. Olivier de Termes, l'un des intrépides défenseurs de la Foi, avait succombé au milieu de ces désastres. Heureusement vers la fin d'octobre l'arrivée à Saint-Jean-d'Acre de Guillaume de Rosseylon, avec une centaine de chevaliers et quatre cents ballistaires à la solde de l'Eglise, releva quelque peu les courages abattus [2]. En même temps le Souverain Pontife conjurait Charles de Sicile d'envoyer en toute hâte quelques troupes auxiliaires en Syrie, et le pressait vivement de se concerter avec le roi de France pour empêcher la ruine des chrétientés orientales. Les dissensions des chrétiens faisaient craindre une recrudescence

[1] SANUT., III, p. 12, c. 14. — BERNARD. THESAUR., *Chron.*, ann. 1275 ; apud MARTEN., *Collect. veter. monum.*, tom. V.

[2] SANUT., III, p. 12, c. 14. — JORDAN., *Mg. bibl. Vat.*, signat. num. 1960.

de périls. Le Pape exhorta le même Charles à intervenir dans ces querelles pour les apaiser. Le comte de Brienne méditait l'invasion de Chypre et la guerre contre Hugues de Luzignan. L'intervention du roi de Sicile pouvait être décisive en cette affaire ; Grégoire le supplia de détourner le comte de son funeste dessein, de peur que, si les chrétiens continuaient à user leurs forces dans des querelles intestines, le peu qui leur restait en Syrie ne devînt bientôt la proie des musulmans vainqueurs [1]. Le roi remplit fidèlement la mission que lui confiait le Souverain Pontife : le comte de Brienne abandonna ses projets de guerre contre le royaume de Chypre.

Mort de Grégoire X.

46. Il n'y a pas sans doute dans toute l'histoire de l'Eglise une autre année où la mort ait frappé autant de Papes qu'en 1276. Elle vit quatre pontificats : la fin de celui de Grégoire X ; ceux d'Innocent V et d'Adrien V, et le commencement de celui de Jean XXI, qui devait être de bien courte durée. Grégoire X ouvre cette page funèbre. La maladie l'arrête à Arezzo et l'emporte en quelques jours, le 10 janvier 1276. Perte irréparable pour la Terre-Sainte, où il allait se rendre lui-même, pour l'arracher aux mains des Infidèles, avec l'empereur, les rois de France, d'Angleterre, de Sicile et d'Aragon et presque tous les princes de la Chrétienté. Lui mort, les rois changèrent d'avis, les Grecs revinrent au schisme, le monde catholique retomba dans les dissensions intestines. La dépouille mortelle de ce généreux et saint Pontife fut ensevelie en grande vénération dans une chapelle de l'église Saint-Pierre d'Arezzo : c'est là qu'elle repose encore en odeur de sainteté. [2]. Il avait occupé le trône pontifical pendant 4 ans, 4 mois et 10 jours. Sur sa tombe s'accomplirent de nombreux miracles, qui l'ont fait honorer comme saint par les habitants. A la prière du duc de Toscane Ferdinand II, sous le pontificat d'Urbain VIII, ces miracles furent mûrement examinés par les auditeurs de rote, qui en reconnurent l'authenticité. Grégoire fut proclamé Bienheureux.

[1] *Cod. Vallic.*, signat. lit. C, num. 49, pag. 49.

[2] ANTONIN., pars III, tit. XX, 2. — LEONAR. ARETIN., *Hist. Flor.*, III. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXII, 4 et 5. — BERNARD., *Chron. Pont. Rom.*, ann. 1275. — LONGIN., *Hist. Polon.*, ann. 1275. — WESTMONAST., *Flor. Hist.*, ann. 1275. — GUILL. NANG., *de reb. Gest. Philip.*, ann. 1275,

CHAPITRE VIII

SOMMAIRE.

MOUVEMENT INTELLECTUEL DU TREIZIÈME SIÈCLE

§ I. VINCENT DE BEAUVAIS, ALEXANDRE DE HALES.

1. Importance du sujet. Coup-d'œil préliminaire. — 2. Le dominicain Vincent de Beauvais. — 3. *Speculum majus*. Première partie. — 4. *Speculum doctrinale*. *Speculum historiale*. — 5. *Speculum morale*. Œuvres diverses. — 6. Le franciscain Alexandre de Hales. Sa méthode. — 7. Sa doctrine. Son enseignement. Ses écrits.

§ II. ROGER BACON, ALBERT LE GRAND.

8. Vie religieuse. Education et science. — 9. Génie particulier de Roger Bacon. 10. Son *Opus majus*. Ses malheurs, sa gloire. — 11. Patrie, famille, vocation d'Albert. — 12. Docteur à Paris. Provincial à Cologne. — 13. Ses luttes, son épiscopat, sa mort. — 14. Sa sainteté, sa prétendue magie. — 15. Ses œuvres réelles, son renom immortel.

§ III. S. BONAVENTURE, S. THOMAS D'AQUIN.

16. Enfance de Jean Fidenza. Son entrée en religion. — 17. Bonaventure général des Franciscains. — 18. Il est fait cardinal. Il meurt à Lyon. — 19. Sa canonisation, ses œuvres. — 20. Éducation et vocation de S. Thomas. — 21. Il devient le disciple d'Albert le Grand. — 22. Paris. Une illustre et sainte amitié.

§ IV. ŒUVRES DIVERSES DE S. THOMAS.

§ V. LA SOMME DE THÉOLOGIE.

§ I. VINCENT DE BEAUVAIS, ALEXANDRE DE HALES

1. Si nous n'avons encore rien dit ou presque rien des écrivains illustres, des maîtres renommés qui firent du treizième siècle l'un des plus grands dans l'histoire du christianisme et dans celle de l'humanité, c'est que dès le principe nous avions résolu de réunir dans un même tableau ces calmes et sereines physionomies. Elles restent d'ailleurs comme étrangères aux passions du dehors, aux événements politiques ou même religieux. Les empires s'écroulent, Constantinople suit Jérusalem, le colosse germanique est ébranlé sur ses vieux fondements, les barbares envahissent l'Europe, la papauté prend le chemin de l'exil, les guerres éclatent, les croisades se continuent, l'Occident et l'Orient sont en feu ; les révolutions passent ; elles ne troublent pas les patientes études du savant, les subtiles spéculations du philosophe, l'enseignement du théologien, les contemplations du mystique. Tous les bruits extérieurs semblent expirer aux abords de leur chaire, aux portes de leur couvent. Il est bien rare d'en percevoir un écho lointain dans les profonds détours du labyrinthe construit par ces infatigables tra-

Importance du sujet. Coup d'œil préliminaire.

vailleurs. Ni S. Bonaventure, ni S. Thomas d'Aquin, ni les autres ne peuvent sous ce rapport être comparés à S. Bernard, qui remuait les peuples et gouvernait les rois, sans perdre le recueillement de sa pieuse solitude. Voulons-nous dire par là que ces esprits supérieurs n'eurent aucune action sur ce monde loin duquel ils vivaient? Non certes. Ils ont agi par la puissance des idées, celle qui finit toujours par prévaloir dans la marche et la direction des sociétés, en s'adressant aux âmes. Par les convictions ils ont dominé les réalités. Aussi leur empire n'est-il pas circonscrit à leur époque ; il s'étend aux âges suivants : il a fondé plusieurs dynasties intellectuelles. Pour l'obtenir et l'exercer, ces hommes n'eurent pas besoin d'innover dans la doctrine ; ce qui les distingue de leurs prédécesseurs immédiats, c'est la manière dont ils la présentent : ils ont un autre moyen de saisir, d'exposer et de défendre la vérité. La méthode doctrinale n'est plus la même. Cette évolution fut-elle un progrès ? Redoutable question, obscur et difficile problème. Avant d'en apprécier la valeur, faut-il encore en avoir la juste notion, chose fatalement peu commune. De là tant d'inutilités et d'erreurs touchant ce grand événement historique.Les abstractions se laissent mieux aborder quand elles ont pris corps dans les entités concrètes et vivantes. Disons d'abord quels furent les ouvriers, et tâchons ensuite de remonter à l'œuvre. Le soin qu'ils mirent à se tenir cachés rend leur biographie plus courte et les documents moins nombreux, mais n'en diminue pas l'importance.

Le dominicain Vincent de Beauvais

2. Le premier qui s'impose à nous dans l'ordre logique, c'est Vincent de Beauvais. Il forme la transition entre les deux écoles. D'une main, il tient la chaîne du passé ; de l'autre, il dispose les éléments de l'avenir, sans adopter lui-même dans ses immenses compositions un système philosophique. On ne sait ni le lieu ni la date précise de sa naissance ; pas un contemporain ne nous renseigne à cet égard, et les recherches tentées depuis ne suppléent nullement à leur mutisme. Ce surnom de *Bellovacensis* ou *Belvaceni*, qu'on retrouve dans toutes les éditions comme dans les plus anciens manuscrits, a fait croire qu'il était né, sinon à Beauvais même, du moins dans le Beauvaisis ; mais S. Antonin de Florence porte gra-

vement atteinte à cette croyance en le nommant *Burgundus*. D'après ce témoignage si recommandable par l'auteur et si voisin de l'époque, Vincent aurait donc été un enfant de la Bourgogne. Aurait-il reçu le jour dans le village de Belvoir on Bellevoie dans la Bourgogne supérieure ? C'est ce qu'un érudit a pensé. Son opinion n'a pas d'autre mérite que celui d'une ingénieuse conjecture et d'une bonne intention, ayant pour but de tout concilier. Il reste uniquement vraisemblable que ce surnom vient du séjour que Vincent fit à Beauvais après avoir embrassé l'ordre de S. Dominique, dans une maison récemment établie au confluent du Thérain et de l'Avelon. A cela contribuèrent la réputation qu'il acquit dans la contrée par son prodigieux savoir et ses prédications évangéliques. Plusieurs ont dit, mais sans appuyer leur affirmation sur une preuve, qu'il avait occupé le siége épiscopal de Beauvais. Le catalogue chronologique du diocèse le dément, et Vincent lui-même déclare qu'il n'a jamais été qu'un simple moine, un frère Prêcheur. Il n'eût tenu qu'à lui d'être autre chose, d'arriver aux plus éminentes dignités. Le roi de France, S. Louis, l'appela de bonne heure à son château de Royaumont, avec le titre de son lecteur ordinaire[1], chargé de présider à l'éducation de ses enfants, et de plus à la formation de sa bibliothèque. Admis de la sorte à l'intimité du roi, Vincent partageait sa table et devint l'un de ses meilleurs conseillers et de ses amis les plus fidèles. C'est à Royaumont qu'il écrivit la majeure partie des ouvrages qui le rendent immortel dans les annales de la religion et de la science. Un riche et fervent chrétien d'Alexandrie s'était chargé de nourrir et de stimuler Origène, afin que pas une heure de ce merveilleux génie ne fût perdue pour la postérité : un monarque s'est fait l'hôte, et devient au besoin le moniteur de frère Vincent. La table royale ne contraste pas avec la table monastique; la triple fonction que l'humble dominicain est censé remplir à la cour, loin de l'arracher à ses études, ne peut que les seconder.

Speculum majus Première partie.

3. Il intitule son œuvre capitale : *Speculum Majus*, le Grand

[1] « Lector qualiscumque, » dit Vincent lui-même, et par trois fois, dans ses écrits pédagogiques. Il n'ajoute pas que *lector* signifie maître ou professeur, d'où le mot *lectio*, leçon.

Miroir de la nature. Ce titre reflète sa pensée et résume sa synthèse; il y a là toute une philosophie, qui se dégagera d'elle-même et trouvera son puissant écho dans cette parole du Dante : « L'art est le petit-fils de Dieu. » L'auteur se propose, avec une effrayante témérité, d'embrasser dans un même cadre tous les aspects de la création, toutes les sciences humaines et divines qu'on possédait alors, tous les faits providentiels qui s'étaient antérieurement accomplis sur la terre ; si bien que le Miroir ne se borne pas à représenter la nature et l'homme, mais que la pensée de Dieu, son image en quelque sorte, s'y trouve aussi représentée. C'est donc une encyclopédie qu'il entreprend, dans un siècle où le nom même n'était pas inventé ; une encyclopédie véritable, réalisée par un seul écrivain ; une encyclopédie, non sous forme de dictionnaire, livrant la science au hasard, la fractionnant et l'éparpillant jusqu'à la détruire, mais la développant dans un ensemble coordonné, sous la direction d'une idée mère,qui donne au plan l'empreinte de l'unité, condition essentielle de la vie. L'auteur n'avait pas eu de modèle ; les travaux partiels d'Aristote, de Pline, de Martianus Capella, malgré ce qu'ils renferment de scientifique et de précieux, n'offrent nullement ce caractère. Il n'aura pas d'imitateurs ; un homme isolé ne s'aventurera plus dans cet immense cercle : les convictions et les énergies sont épuisées. L'œuvre se divisait primitivement en trois parties : *Speculum naturale*, auquel répond imparfaitement ce qu'on a nommé depuis *l'Histoire naturelle*, en y comprenant toutes les branches de la Physique ; *Speculum doctrinale*, programme universel de l'enseigement et surtout de la Théologie dogmatique ; *Speculum historiale*, histoire du genre humain depuis Adam jusqu'à l'année 1254 de l'ère chrétienne. Le premier de ces Miroirs, celui qui présente le monde extérieur, dans ses causes aussi bien que dans ses phénomènes, ne comprend pas moins de trente-deux livres, tous fort étendus, subdivisés en trois mille six cent quatre vingt dix-huit chapitres. C'est la complète exposition de l'œuvre des six jours, un hexaéméron qui laisse bien loin celui de S. Basile. Le savant Dominicain traite d'abord de Dieu, des anges, de l'acte créateur, des atômes, du chaos, de la lumière, des éléments ; puis

viennent, selon les idées du temps, en devançant parfois les idées modernes avec une rare intuition, la géologie, l'agriculture, la botanique, l'astronomie, la cosmognie même. Ceci regarde le quatrième jour. Les poissons et les oiseaux appartiennent au cinquième ; au sixième les animaux marchant ou rampant sur la terre, et l'homme enfin, roi de la création. Avons-nous besoin d'ajouter combien cette première partie de l'œuvre encyclopédique renferme de notions surannées, de fables ou de légendes, ayant pour la plupart un profond symbolisme que ne sonderont jamais ceux qui réfutent et ridiculisent si bien les erreurs de la lettre ? Vincent ne se les dissimule pas ; il a pris ses réserves. Quelques-unes sont le fait des copistes ou des coopérateurs, qu'il ne ménage guère. Il sait de plus que les plus grands génies épellent à peine le livre de la création[1].

4. La deuxième partie, ou Miroir Doctrinal, se divise en dix sept livres, subdivisés en deux mille trois cent soixante-quatorze chapitres. L'objectif de l'auteur est ici bien au-dessus de son objet : c'est la restauration de l'homme, *restitutio*. Dans sa théorie, toutes les connaissances et tous les arts doivent concourir à l'œuvre de la Rédemption. C'est ce qu'il explique dans le premier livre de cette seconde partie. Il traite dans les suivants de la grammaire, de la rhétorique et de la dialectique ou logique, le *Trivium* des anciens. Les diverses branches du *Quadrivium* s'y trouvent toutes, arithmétique, poésie, géométrie, à part l'astronomie, dont il a déjà parlé, mais non présentées selon la méthode ordinaire. La médecine et la chirurgie sont exposées dans le douzième livre ; il s'étend spécialement sur la nosologie, toujours dans le même but de guérison et de restauration. Il passe après cela de l'existence individuelle à ce qu'on appellerait aujourd'hui la collective : les rapports domestiques et sociaux, l'économie, le droit éclésiastique et civil

Speculum doctrinale. Speculum historiale.

[1] Bien qu'il semble admettre la possibilité d'une lecture assez distincte, comme on peut en juger par cette courte citation : « Ipsam rerum naturam quam diligentius, ut potui, descripsi; operam nemo ut æstimo, superfluam aut inutilem reputabit qui in ipso creaturarum libro, nobis ad legendum proposito, creatoris, gubernatoris et conservatoris omnium Dei potentiam, sapientiam et bonitatem, ipsa veritate rationem illuminante, legere consueverit. »

l'architecture, la mécanique dans toutes ses applications, la guerre, la navigation, le commerce, la chimie et l'alchimie ; en dernier lieu, les mathématiques, la philosophie prise dans un sens général, la métaphysique et la théologie, couronnement de tout l'édifice scientifique. *Speculum historiale*, le troisième miroir, présente les diverses phases de l'humanité dans toutes les contrées du monde. Ce n'est plus ici une simple série de noms propres et de dates, une chronique décharnée, sans liaison et sans intérêt, comme celle par exemple d'Eusèbe de Césarée, revue même et complétée par S. Jérôme. C'est une narration animée, où les événements s'enchaînent, où les périodes sont déterminées, les nations mises à leur rang, les personnages en pleine lumière, au point de vue le plus rigoureusement chrétien, Dieu présidant aux destinées humaines et menant tout à sa suprême fin. Cette belle ordonnance et ce spiritualisme élevé obtiennent aisément grâce pour des omissions ou même quelques erreurs, inséparables après tout d'un travail de cette nature et de cette étendue. L'indulgence se change en admiration quand on songe aux faibles ressources dont l'auteur disposait. Son histoire comprend trente et un livres, divisés en trois mille sept cent trente-neuf chapitres. Les temps qui précèdent l'Incarnation occupent les six premiers livres. Trois sont consacrés à la mission, aux actes, aux mystères du Verbe incarné. Les temps apostoliques et l'ère des persécutions conduisent jusqu'au vingt-unième. La période des hérésies, Arius et ses continuateurs, de Constantin le Grand à S. Grégoire, sont l'objet des trois suivants. L'histoire politique et religieuse des Carlovingiens, des empereurs de Constantinople et d'Allemagne, remplissent les huit derniers. A mesure qu'il se rapproche de son époque, le savant Dominicain entre dans de plus grands détails. Concernant l'invasion des Tartares, les missions catholiques en Orient, le rôle de la papauté dans ces terribles circonstances, il fournit des indications et rapporte des faits dont à peine on trouve ailleurs la trace. D'après Bellarmin, cette histoire s'arrêterait à 1244 et Vincent mourrait en 1256. C'est une double erreur : la seconde date marque la fin du travail, et l'auteur vécut huit ans encore. Le doute n'est pas permis à cet égard ; en 1260,

Vincent adressait à son royal ami une admirable lettre pour le consoler de la mort de son fils aîné, ravi tout à coup à la France.

Speculum morale. Œuvres diverses

5. La plupart des éditions et les anciens manuscrits portent un quatrième miroir, *speculum morale ;* mais de bonne heure on se demanda s'il était vraiment authentique. Ceux qui le prétendaient avaient pour eux cette sorte de tradition, et de plus les termes du prologue général. La controverse dura deux siècles ; Jacques Echard y mit fin en démontrant par une copie découverte à la Sorbonne que ce quatrième miroir n'appartient nullement à Vincent de Beauvais [1]. Les preuves intrinsèques abondent : ce n'est plus ici la manière de l'auteur ; ce traité de morale procède par questions et revêt la forme strictement syllogistique ; il n'est au fond qu'une répétition à peu près littérale du même traité dans la Somme théologique de S. Thomas d'Aquin. Pour les variantes et les additions, on n'en a pas moins retrouvé les sources. D'un côté, le plagiat est matériellement impossible, Thomas ayant survécu de dix ans à son illustre frère en Religion ; de l'autre, il répugne de penser que le Docteur Angélique ait servilement copié l'une des plus importantes parties de son œuvre magistrale. Le Miroir moral reste donc une interpolation, accomplie par un maladroit admirateur de l'un et de l'autre. Que Vincent se fût d'abord proposé de compléter ainsi à son monument encyclopédique, à cela rien d'étonnant. Ce qui le serait moins encore, c'est que la mort l'en eût empêché, ou que lui-même eût abandonné son dessein, sachant quel homme allait le réaliser. La modestie du moine n'est pas inférieure à son érudition, il ne cite jamais un auteur sans le nommer et lui rendre hommage. Or il a cité plus de quatre cent cinquante auteurs, païens, arabes ou chrétiens, dont pour la plupart on ignorait le nom même, s'il ne l'avait écrit, et plus de deux mille ouvrages, depuis lors perdus en grande partie. Tout en continuant celui qui fait sa gloire, il en composa plusieurs qui suffiraient à la gloire d'un autre. Nous devons les mentionner, si nous ne pouvons en donner l'analyse : 1°

[1] JAC. ECHARD., *Summa. Vindic.* — TRITHEIM., *De Scriptor. Ecclesiast.*

Tractatus de Gratiâ Dei, qui se divise en quatre livres ; 2° *Liber de Laudibus Virginis gloriosæ ;* 3° *De S. Joanne evangelistâ ;* 4° *De Institutione filiorum regiorum seu nobilium*, remarquable traité de pédagogie, abordant toutes les questions et remontant à tous les principes. Un célèbre historien allemand, Schlosser, l'a traduit et commenté sous ce titre : « Manuel de Vincent de Beauvais à l'usage des princes et de leurs précepteurs. » L'éloge n'est pas au-dessus du mérite. Rappelons enfin le *Tractatus valde consolatorius pro morte amici*. C'est la magnifique lettre écrite à Louis IX, en 1260, lorsque celui-ci venait de perdre son premier-né, l'héritier de sa couronne. Les copies du *speculum majus* se multiplièrent dès le début ; on se les disputait dans toutes les contrées de l'Europe. Aussitôt qu'on eût inventé l'imprimerie, ce fut après la Bible, l'une des premières productions de cet art merveilleux : Strasbourg, (1473-1476), Bâle, Nuremberg, Venise se hâtèrent de le publier. Il fut de bonne heure traduit en français, en hollandais, en plusieurs autres langues, à mesure que l'amour du vrai savoir se répandait chez les nations.

Le franciscain Alexandre de Hales. Sa méthode.

6. Si Vincent de Beauvais, par la régularité de sa marche, l'ampleur de ses aperçus, le naturel et la clarté de son style, représente bien ce qu'on a longtemps appelé le génie de la France dans le mouvement intellectuel qui signala le treizième siècle, Alexandre de Hales et Roger Bacon peuvent être regardés comme y représentant celui de l'Angleterre, rigoureux formaliste dans le premier, patient investigateur dans le second. La vie proprement dite d'Alexandre nous est à peu près inconnue ; il brille moins par lui-même que par ses disciples, par son œuvre que par son action. Né dans le comté de Glocester, il fit ses premières études dans le couvent de Hales, et ce nom a remplacé celui de sa famille. Il se rendit ensuite à l'université d'Oxfort, et plus tard encore à celle de Paris, pour y compléter son éducation théologique et conquérir le grade de docteur. Il obtint bientôt une chaire, et son enseignement jeta le plus grand éclat dans cette célèbre école. En 1222, occupant déjà l'attention publique, marchant à la renommée, à la gloire peut-être, il revêtit l'humble habit de S. François et se montra

dès lors le plus modeste des frères. On a dit que cette détermination lui fut inspirée par un pieux Franciscain, qui l'en conjurait au nom de la Sainte Vierge et voulait donner à l'ordre naissant le lustre et l'autorité de la science. En supposant qu'il en soit ainsi, Alexandre ne se douta pas du stratagème, mais n'en concourut pas moins au résultat. Fondé sur l'idéal de l'abnégation évangélique, l'ordre répugnait à tous les honneurs, sans en excepter ceux où conduit la doctrine. Avec cette profonde humilité conspirait l'orgueil universitaire, qui n'entendait nullement accepter les moines pour coopérateurs, ne voulant pas les avoir pour émules. Mais il existait alors un pouvoir, ennemi de tous les monopoles, gardien de toutes les libertés, qui brisera ces jalouses barrières. En attendant cet acte réparateur, Alexandre avait introduit le doctorat chez les moines et le moine dans l'université. Prenant pied sur la position conquise, il opère une sorte de révolution dans l'enseignement. Aux œuvres d'Aristote précédemment connues et commentées, étaient venues se joindre depuis quelques années celles des Aristotéliciens arabes, d'Avicenne en particulier. Le dogme catholique reçut de cette invasion les plus graves atteintes ; des esprits dont nous avons remarqué l'audace et déploré les écarts, tournèrent la philosophie contre la Religion : tels furent Alméric de Bène, David de Dinant, Simon de Tournay. La philosophie aristotélicienne fut estimée si dangereuse qu'un concile de Paris la frappa d'interdiction. Alexandre de Hales s'en empare et la fait servir d'instrument à sa démonstration chrétienne ; il la remet en honneur, à tel point qu'elle règne bientôt dans toutes les écoles, et ce règne inauguré par lui subsistera pendant plus de quatre siècles, déjouant tous les efforts tentés pour la renverser, ne succombant ensuite que pour se relever trois siècles après. Quelle est la valeur intrinsèque et quelle sera la durée de cette résurrection ? L'avenir le dira. Le franciscain Alexandre fut donc en son temps le restaurateur de l'Aristotélisme, épuré par sa foi, l'initiateur de la forme syllogistique dans le domaine de la théologie, le précurseur et le préparateur de S. Thomas. Sa méthode consiste à présenter invariablement le pour et le contre, avec des arguments rigoureux, à poser la thèse et l'antithèse, en com-

mençant toujours par celle-ci ; puis, les raisons contraires étant mises en balance, vient la solution de l'auteur, la doctrine orthodoxe, et la réfutation des doctrines opposées.

Sa doctrine. Son enseignement Ses écrits.

7. Une telle méthode semblerait au premier abord favoriser l'introduction du scepticisme. Il n'en est rien cependant ; l'acte de foi précède les opérations conventionnelles de l'intelligence. *Credo ut intelligam,* avait dit le réaliste éminent S. Anselme. Ne lisons-nous pas l'équivalent, ou mieux le développement de ce lumineux principe dans Alexandre de Hales? Voici comment il l'exprime : « Quand on vient à comparer le rôle respectif de la raison et de la foi dans la théologie avec celui qu'elles ont dans toute autre science, on le voit s'établir en sens tout à fait inverse. Dans les sciences humaines, l'adhésion de l'esprit naît du travail de la pensée, la connaissance précède la certitude : dans la science divine le contraire a lieu , nous devons être en possession de la vérité par la foi, si nous voulons parvenir à la connaissance rationnelle de cette même vérité. Tout croule sans cette première base. Les choses de Dieu ne sont jamais comprises que par un cœur pur, et c'est uniquement par l'observation de la loi sainte que nous participons à cette pureté. La foi, qui peut seule nous conduire à la certitude, est le flambeau de la raison, aussi bien que la lumière de l'âme et de la vie. » Cela n'est plus ni de l'aristotélisme ni du platonisme, c'est du christianisme absolu. Par une telle donnée, le maître s'élance aux régions supérieures, où se rencontrent et s'unissent les grands esprits, loin des disputes de l'école. Par son enseignement, en vertu de la méthode syllogistique, Alexandre acquit une telle autorité qu'on le surnomma le *Docteur irréfragable*, le roi des théologiens, *Theologorum monarcha.* Observons que ce dernier titre pourrait indiquer l'antériorité dans une voie spéciale, autant que la supériorité. Le principal ouvrage du célèbre Franciscain est son Commentaire sur le livre des Sentences, qui servait de texte invariable à toutes les leçons [1]. Elèves et maîtres marchaient alors sous les ordres d'un roi, d'un monar-

[1] Oudin., *de Scriptor. Ecclesiast.*, tom. II, p. 1501. — Cramer., *Contin. de l'Hist. Univ.*, tom. VII, p. 166.

que. Alexandre de Hales est un Pierre Lombard singulièrement modifié dans la forme ; mais ce n'est pas lui qui le détrônera. Son œuvre a souvent été décorée du nom de Somme Théologique. Il mourut en 1245 sans l'avoir terminée. Elle fut continuée par ses disciples et publiée pour la première fois en 1252. L'imprimerie s'en empara de bonne heure, presqu'aussitôt que du *Speculum Majus*, tant la renommée de l'auteur était grande encore dans les dernières années du quinzième siècle. Il parut coup sur coup deux éditions à Nuremberg en 1482, à Bâle en 1502 ; puis deux autres, à Venise en 1575, à Cologne en 1622. Nous savons que le commentaire d'Alexandre de Hales sur le livre des Sentences n'est ni le seul ni même le premier qui soit sorti de la tradition scolastique ; mais il devint à son tour le texte des leçons et demeura l'un des plus célèbres. On a du même écrivain plusieurs travaux d'exégèse biblique, dont l'authenticité ne saurait être mise en question ; d'autres lui sont attribués à tort ; d'autres enfin sont entièrement perdus ou gisent au fond des bibliothèques.

§ II. ROGER BACON, ALBERT LE GRAND

8. Roger Bacon, de quelques années plus jeune que son compatriote, naquit près d'Ilchester, dans le comté de Somerset, en 1214. Comme lui et beaucoup d'autres Anglais aspirant aux grades universitaires, ou simplement à la haute instruction dont les universités avaient le monopole, il passa d'Oxford à Paris. Reçu docteur dans cette seconde ville avec un éclat inaccoutumé, il revint enseigner dans la première. En 1240, sans renoncer à son enseignement, qui déjà retentissait dans toute l'Angleterre et qui bientôt retentira dans le monde entier, il embrassa la vie monastique chez les Frères Mineurs. En quittant le monde, il ne l'abandonnait pas, il prenait même le moyen d'exercer sur le monde une toute autre action, une plus haute et plus salutaire influence. On n'altère nullement la pureté, on ne voile pas le côté surnaturel de sa vocation religieuse, en supposant qu'il y cherchait la paix, l'indépendance et la sécu-

Vie religieuse, éducation et science.

rité dont il avait besoin pour accomplir ses vastes projets d'études. Il fut cruellement déçu dans son espoir ; les barrières du cloître ne devaient pas le garantir contre les atteintes des passions et des préjugés qui poursuivent le génie ; car c'était un puissant génie que Roger Bacon : il en eut toutes les douleurs et tous les triomphes. Dans la théologie, il osa se tracer une voie bien différente de celle qu'avait inaugurée Alexandre de Hales et que consacrait alors l'autorité prépondérante d'Albert-le-Grand. Après avoir subi la discipline scolastique, il en rompit les liens, ou du moins en recula les étroites limites, en élargit singulièrement les horizons. Ayant reconnu par sa propre expérience les inconvénients et les dangers d'une exclusive syllogistique, n'entendant pas que la démonstration de la vérité dégénérât en minuties, s'égarât en vaines spéculations, restât emprisonnée dans un formalisme vide et stérile, — par ces expressions nous traduisons sa pensée, — il insista pour qu'on agrandît le domaine de l'éducation, en y donnant une plus large place, un rôle plus important aux langues, à l'histoire, aux mathématiques appliquées, à la connaissance de la nature : il voulait une science mieux équilibrée, plus harmonique, saisissant toutes les facultés de l'esprit humain, pour les ramener toutes à leur origine céleste. Bacon possédait à fond le latin, qu'il écrivait avec une rare élégance, avec autant de pureté que de naturel, le faisant servir à l'exposition des idées les plus abstraites et des opérations ou des phénomènes les moins connus, comme il eût fait de sa langue maternelle. Il possédait également le grec, au point de pouvoir lire Aristote dans le texte, ce qui dissipait à ses yeux bien des aberrations accréditées sous le nom du Stagyrite. Sous ce rapport, il avait sur ses contemporains un avantage incontestable ; il avait à sa disposition des trésors que lui livraient incessamment les deux littératures savantes et polies. Son désir de remonter aux sources dans tous les genres d'érudition lui fit étudier l'hébreu, le syriaque et le chaldéen, à l'exemple de S. Jérôme.

Génie particulier de Roger Bacon.

9. La linguistique n'était pas cependant l'objet de ses prédilections ni le but de son intelligence ; il la tenait pour un simple ins-

trument, mais qu'il fallait manier avec grâce ou sans effort apparent. Les mathématiques, l'astronomie, la physique et la chimie, comprises dans le sens le plus pratique et le plus élévé, dans leurs intimes rapports avec la science divine ou la vrai théologie, voilà le but essentiel, l'attraction dominante qui ne cessa de l'absorber, la cause unique de sa gloire et de ses malheurs. Il n'est plus à cet égard le témoin de son époque, il est l'homme de l'avenir. Pour les découvertes et les inventions qui germaient dans sa tête, il avait besoin d'appareils dont la création dépassait de beaucoup ses modestes ressources : il trouva des admirateurs et des amis qui, par leurs dons, devinrent les auxiliaires de la science. Ses progrès dès lors revêtirent un aspect mystérieux, dont s'alarma l'ignorance et dont s'arma la jalousie. On disait qu'il dérobait à la nature ses secrets, qu'il exerçait une puissance surhumaine, et par conséquent un art défendu, suite obligée d'un pacte avec le prince des ténèbres, comme si de là pouvait jaillir l'éblouissante lumière qu'il répandait. A travers les exagérations, inconscientes ou préméditées, l'histoire cherche et reconnaît dans les œuvres authentiques les titres réels de Roger Bacon à son immense renommée. S'il n'a pas absolument inventé le télescope, ainsi qu'on l'a prétendu, il posa du moins les bases et prépara les éléments de cette merveilleuse découverte. Il décrit avec une étonnante précision les verres au moyen desquels on rapproche les distances, les objets sont augmentés ou diminués dans des proportions qui déconcertent la raison et l'expérience. Ses travaux sur l'optique ont acquis plus de valeur à mesure que la science a marché. Il entrevoit ce qu'il ne peut vérifier par lui-même; il soupçonne ce qui ne sera démontré que longtemps après lui; concernant la réfraction de la lumière, la densité des corps, la sphéricité du globe terrestre, la nature du feu, la grandeur du soleil et de la lune, le centre de gravité, la lumière sidérale, il touche à la réalité. D'après la manière dont il parle, on ne saurait guère douter qu'il ne soit l'inventeur de la poudre à canon. Dans un remarquable passage, il annonce une composition qui produira l'effet du tonnerre et de l'éclair, qui détruira les villes et les armées avec la rapidité

de la foudre ; il ajoute ailleurs que cette composition a pour principaux ingrédients le salpêtre, le soufre et le charbon pilé. Chose plus étonnante peut-être, les erreurs du calendrier Julien furent reconnues par ce moine du treizième siècle, qui proposa même le meilleur moyen de les corriger, ce qui n'aura lieu que dans le seizième : un manuscrit conservé dans la bibliothèque d'Oxford ne laisse sur ce point aucune incertitude. Par les propriétés de l'aimant, il devina la boussole ; il prophétisa la locomotion indépendante des forces vitales.

Son *Opus Majus*. Ses malheurs, sa gloire.

10. Roger Bacon consignera ses observations et ses recherches dans une œuvre intitulée : *Opus Majus*. Il nous suffira d'en donner le sommaire pour en signaler l'intérêt et la portée : *De Impedimentis scientiæ ; — de Causis ignorientiæ humanæ ; — de Utilitate scientiarum ; — de Utilitate linguarum ; — de Centris gravium ; — de Ponderibus ; — de Valore musices ; — de Judiciis astrologiæ ; — de Cosmographia ; — de Situ orbis ; — de Regionibus mundi ; — de Situ Palestinæ ; — de Locis Sacris ; — Descriptiones locorum mundi ; — de Utilitate astronomiæ, prognostica ex siderum cursu ; — de Perspectiva ; — de Specierum multiplicatione ; — de Arte experimentali ; — de Radiis solaribus ; — de Coloribus per artem fiendis*. Avant la publication et l'achèvement même de cette œuvre, l'auteur était dénoncé non-seulement au tribunal de l'opinion publique, toujours si facile à tromper, mais encore à celui du pape Innocent IV, qui jugea prudent, en attendant de plus amples informations, d'interdire les leçons de frère Roger. Les autorités locales, renchérissant sur cette mesure, le condamnèrent à la prison, quand le Pape ne l'avait momentanément condamné qu'au silence. D'autres seraient allés plus loin, sans une opposition respectable ; ils demandaient tout simplement le bûcher pour le prétendu magicien. En attendant il était comme mort pour le monde, privé de toutes communications, n'ayant pas même, assure-t-il, la nourriture suffisante, la lumière et l'air nécessaires à tout être vivant. Mais il n'était pas mort pour la science : il n'y a pas de fers pour la pensée. Le cardinal évêque de Sabine, Gui Foulquois, pendant sa légation en Angleterre, avait admiré le célèbre Franciscain ; il tenait lui-

même de près à cet ordre. Dès qu'il fut monté sur le Siége Pontifical sou le nom de Clément IV, il rendit à la liberté le savant religieux, en le prenant sous sa protection spéciale. Après ce pontificat si court, les persécutions et les dangers recommencèrent ; Roger fut de nouveau mis en prison, et cette fois sa détention ne dura guère moins de dix ans, effrayante lacune dans une telle existence ! C'est à l'avénement de Nicolas III, Jean Gaëtan Orsini, à qui S. François avait de bonne heure annoncé qu'il serait un jour le protecteur de sa famille spirituelle, que le prisonnier fut délivré, mais pour retomber encore sous les mêmes préventions. Nicolas IV, son frère en religion, devait plus tard, trop tard, briser sa chaîne. L'un des amis qui lui restaient obstinément fidèles avait porté de sa part au nouveau Pontife, déjà vieux lors de son élection, un opuscule intitulé : *De retardandis senectutis accidentibus*, dans lequel il expose, parmi certaines idées assurément fort contestables, des conseils qui ne le sont point, des moyens hygiéniques et chimiques pour prolonger la vie en maintenant la santé. L'auteur n'avait pu se préserver lui-même, ni contre les rigueurs de la captivité, ni contre les atteintes de l'âge ; il mourut peu de temps après avoir recouvré la liberté, en 1292 ou 1294, dans toute l'activité de son travail et tout l'éclat de sa réputation. Ses contemporains l'ont surnommé *Doctor mirabilis*, et la postérité n'a pas révoqué ce titre. On a de lui, indépendamment des deux ouvrages signalés plus haut : *Perspectiva, in qua, quœ ab aliis fuse traduntur, succincte, nervose et ita pertractantur ut omnium intellectui facile pateant ;* — *Specula mathematica et perspectiva* ; — *de Mitabili protestate artis et naturæ, ubi de philosophorum lapide* ; — *Epistola de secretis operibus artis et naturæ, et de nullitate magiæ* ; — *Speculum alchimiæ, septem capitibus*. Ces traités furent imprimés à diverses époques et dans divers pays ; il en est d'autres qui gisent en manuscrits dans la poussière des bibliothèques royales ou conventuelles, et qui probablement n'en sortiront jamais.

Patrie, famille, vocation d'Albert.

11. Si, dans cet admirable mouvement des intelligences qui signala le treizième siècle, le génie de la France se trouve, comme nous l'avons observé, représenté par Vincent de Beauvais, celui

de l'Angleterre par Alexandre de Hales et Roger Bacon, Albert le Grand nous paraît refléter celui de l'Allemagne, sa patrie. L'étude des sciences reçut à cette époque une merveilleuse impulsion dont la gloire, il faut le reconnaitre et le proclamer, revient surtout aux ordres récemment créés des Franciscains et des Dominicains. Parmi les fortes intelligences qui prirent part à ce prodigieux développement de la littérature scolastique, Albert ne tarda pas à se faire remarquer ; il occupa même une des premières places comme philosophe, comme physicien et comme théologien. On put dire de lui en toute vérité : *Magnus in magia naturali, major in philosophia, maximus in theologia.* Issu de la noble famille des comtes de Bolstadt, il naquit à Lauingen, sur le Danube, dans la Souabe. Ses biographes ne s'accordent pas sur la date précise de sa naissance ; les uns la font remonter à 1193 ; d'autres, au contraire, la fixent à 1200 ou même à 1205. Sa puissante dialectique, ses étonnantes recherches, ses vastes connaissances, lui firent donner le surnom de Grand, titre qui n'appartenait pas à sa famille, comme quelques-uns, par erreur, ont voulu le prétendre. Élevé par des parents chrétiens qui, de bonne heure, l'initièrent au travail et à la piété, Albert commença ses études à Padoue, alors célèbre par les lettres, ainsi qu'il l'atteste lui-même dans son traité *de Natura locorum* ; il les continua plus tard dans les universités de Paris et de Cologne, qu'il devait illustrer l'une et l'autre par son enseignement. Pendant qu'il faisait ses études il s'était lié avec un dominicain, Jourdain de Saxe, dont l'influence contribua beaucoup à la prospérité de son ordre. Ce religieux, ayant pressenti toute l'étendue de son intelligence, le détermina à entrer en 1223 dans la famille dominicaine, dont il devait être une des gloires. On raconte qu'à l'âge de seize ans, étant entré dans une Église, il avait eu une vision dans laquelle la Sainte Vierge lui était apparue, l'avait engagé à embrasser cette carrière et lui avait prédit qu'un jour il deviendrait une des lumières de l'Église. L'enseignement de la jeunesse fut d'abord confié à Albert par ses supérieurs ; il professa successivement la philosophie et la physique à Ratisbonne, à Strasbourg, à Fribourg en Brisgau, à Hildesheim, à Cologne.

12. L'Université de Paris était alors en Europe et depuis longtemps la plus florissante et la plus fréquentée de toutes. C'est en 1245 qu'il y fut envoyé par le chapitre général de son ordre pour recevoir le grade de *magister* ou docteur ; il y professa tout le temps exigé par les règlements en vigueur. Ses leçons, dans lesquelles il s'attacha à étudier et à commenter la physique d'Aristote, étendirent au loin sa réputation, attirèrent autour de sa chaire une telle affluence d'auditeurs que les salles destinées aux cours devinrent bientôt insuffisantes ; il se vit obligé de parler en plein air, sur une place publique à laquelle on donna son nom et qui, de nos jours, se trouve encore désignée sous le nom de place Maubert (*Magister Albertus* ou *Magnus Albertus*.) Albert demeura trois ans seulement à Paris ; il revint ensuite à Cologue où il continua le cours de ses leçons et où, dès son arrivée, il fut nommé régent de l'école des Dominicains. Six ans après, c'est-à-dire en 1254, dans le chapitre général qui fut tenu à Worms, Albert se vit élever à la dignité de provincial de son ordre en Allemagne ; il ne fut pas au-dessous de cette charge. Dévoré du zèle des âmes, il se montra jaloux de faire fleurir parmi ses frères les saintes vertus dont Dominique leur avait donné l'exemple et tracé la règle. Son administration, ferme à la fois et paternelle, s'étendit avec une égale vigilance à toutes les parties de son immense province. Sa juridiction était, en effet, très-étendue ; elle comprenait l'Autriche, la Souabe, la Bavière, l'Alsace, la Saxe, le Palatinat, le Brabant, la Hollande et les villes maritimes jusqu'à Lubeck. C'est à pied qu'il faisait ses visites et parcourait les divers points de son provincialat, bravant les fatigues, donnant partout et toujours à ses religieux l'exemple de la plus profonde humilité. Albert avait fixé sa résidence à Cologne ; cette ville lui offrait de précieuses ressources pour ses studieuses et savantes recherches. Il ne semblait pouvoir longtemps enseigner ni vivre en dehors de ce séjour. C'est là qu'il eut pour élève saint Thomas d'Aquin, dont il prédit les glorieuses destinées et qui, dans la suite, était appelé à devenir son collaborateur et son successeur. On croit que c'est aussi à Cologne qu'Albert fabriqua ce fameux automate qui déconcerta si

Docteur à Paris. Provincial à Cologne.

vivement l'esprit de son jeune disciple. Thomas ne put supporter la vue de cette machine qui se mouvait et qui parlait, il la brisa, dans la pensée qu'il avait devant lui un véritable agent du diable.

Ses luttes, son episcopat, sa mort.

13. De sourdes rivalités, qui ne tardèrent pas à dégénérer en une lutte ardente, ayant été soulevées par les universitaires de Paris contre les ordres des Dominicains et des Franciscains, Albert fut délégué en 1254 avec saint Bonaventure pour aller à Rome défendre devant le pape Alexandre IV les priviléges de ces ordres, qu'on aurait voulu priver du droit d'enseigner et qui se trouvaient menacés jusque dans leur existence. Thomas d'Aquin fut, dès le principe, associé par le Pape à leurs efforts et joua bientôt le principal rôle dans ce procès célèbre. Nous ne parlerons donc ici que pour mémoire de cette dispute qui passionna tant les esprits à cette époque, nous réservant de l'exposer plus loin à propos du Docteur Angélique. C'est dans le séjour qu'il fit alors à Rome qu'Albert se vit confier l'office de lecteur du Pape et qu'il y donna des leçons sur l'Évangile de saint Jean et les Épîtres canoniques. Peu d'années après, en 1259, un chapitre général de son ordre fut tenu à Valenciennes; Albert assista à ce chapitre et s'y démit de la dignité de provincial, à laquelle il s'était consacré avec tout ce qu'il avait de forces et de dévouement. Il ne put jouir longtemps de la paix qu'il avait cherchée. Dès l'année suivante, en effet, il était arraché à ses études et promu à l'évêché de Ratisbonne, que le Pape le força d'accepter. Les évêques dans ce temps-là jouissaient de grands revenus et d'une puissance considérable. Le fervent religieux ne se laissa pas éblouir par cette haute situation, dont chaque jour les soins et les sollicitudes lui faisaient regretter davantage sa cellule. Trois ans après, il résignait ses fonctions et revenait avec joie dans cette chère retraite de Cologne dont il ne s'éloignait jamais qu'avec regret; il continua à s'y livrer aux soins de l'enseignement, ne cessant ses leçons que trois ans seulement avant sa mort. La vie d'Albert ne resta cependant pas entièrement absorbée par l'étude et par l'enseignement. Il fut envoyé par le pape Urbain IV pour aller prêcher la croisade en Allemagne et en Bohême. Il fut également choisi pour prendre part au concile œcu-

ménique qui se tint à Lyon en 1274. De retour à Cologne, vaincu par le travail autant que par les années, il y mourut le 15 novembre 1280, à l'âge de quatre-vingt-sept ans ; il en avait passé près de soixante-dix dans l'ordre des Dominicains, où il ne cessa de s'appliquer à la prière, à la contemplation, à l'étude, et de donner à ses frères l'exemple des plus éminentes vertus.

14. L'éclat de ses mérites, les miracles opérés sur sa tombe, lui firent décerner les honneurs de la béatification le 29 septembre 1633, sous le pontificat d'Urbain VIII. Albert avait été enseveli dans le chœur même de l'église des Frères Prêcheurs, devant le maître-autel. L'ouverture de son tombeau ayant été faite en 1483, « son corps, dit un de ses historiens, fut trouvé dans un si rare état de conservation, que les os étaient encore unis aux ligaments, et que la plus grande partie n'était point dénuée des chairs. » Les travaux d'Albert le Grand sont immenses et frappent d'étonnement ; aucun des philosophes qui l'avaient précédé n'avait égalé le nombre des écrits qu'il laissa. C'est un Dominicain, Pierre Jammi, qui, le premier s'occupa de les recueillir et de les mettre en ordre avec un soin pieux ; il les publia à Lyon en 1651 en vingt et un volumes in-folio, sous ce titre : *Beati Alberti magni episcopi Ratisbonensis opera omnia.* On ne possède pas le catalogue exact des ouvrages d'Albert ; celui que Quétif et Echard ont dressé dans les *Scriptores ordinis prædicatorum* est le plus complet de tous ; il n'occupe pas moins de douze pages in-folio au tome I, 171. Ses connaissances dépassaient celles de son temps ; aussi donnèrent-elles lieu à des contes absurdes que l'ignorance et la passion expliquent seules : on le regarda comme un magicien ; on alla même jusqu'à lui attribuer les recueils intitulés *Secrets merveilleux du Petit et du Grand Albert.* Ces ridicules rapsodies ne sont pas de lui ; à défaut d'autres preuves, la pureté de sa vie suffirait seule à le démontrer. Aristote, dont il emprunta fréquemment les idées, Denis l'Aréopagite, Hermès Trismégiste furent, parmi les anciens auteurs, ceux dont Albert le Grand se nourrit plus spécialement, bien qu'il n'eût pu les lire dans leur propre langue, et qu'il ne les connût que par des traductions latines faites sur les versions arabes et grecques :

Sa sainteté, sa prétendue magie.

c'est à l'aide de ces traductions que ce grand génie parvint à s'initier, en se les assimilant, aux ouvrages des Arabes et des rabbins, dont il s'inspira souvent dans ses leçons et qu'il se plut à commenter.

Ses œuvres réelles, son renom immortel.

15. La plupart de ses productions renferment des idées pleines d'intérêt et dont la nouveauté dut fortement frapper l'esprit de ses contemporains. Il aborda dans ses traités toutes les parties de la philosophie, qui, d'après lui, devait se diviser en trois principales branches; la physique, la métaphysique et les mathématiques; il n'y faisait entrer ni l'éthique ou morale, ni la logique même, ni la théologie. Les six premiers volumes de la collection de ses œuvres renferment : 1° ses *Commentaires sur Aristote*, dont il popularisa les idées philosophiques, en les mettant à la portée de toutes les intelligences avec une exactitude et une sûreté d'aperçus, inconnues jusqu'à lui; 2° son *Explication des Sentences* de Pierre Lombard qui, dans ses études théologiques, resta constamment son maître et son modèle préférés. En dehors de ses nombreux ouvrages de philosophie et de théologie, on doit encore à Albert le Grand un *Commentaire* curieux sur l'histoire des animaux où l'on trouve de nombreux emprunts faits à Aristote et surtout à Avicenne, ainsi que plusieurs autres traités de physique et d'histoire naturelle dont nous nous bornerons à indiquer ceux qui ont pour titre : *de Alchimia*; — *de Rebus metallicis et mineralibus libri* V; — *Compositum de compositis; — de Mirabilibus mundi.* On a attribué d'autres ouvrages à Albert, tels que : *Semita semitæ; — Opus optimum et verissimum de secretis philosophorum*; — *Semita recta*; — *Tramita*; — *In arborem Aristotelis*; — *Ars alchimiæ*; — *de Sigillis lapidum*; — *de Generatione lapidum;* etc; mais la plupart de ces ouvrages paraissent apocryphes; ils ne pourraient d'ailleurs rien ajouter à la gloire du grand Docteur, dont le nom déjà célèbre dans son temps, est un de ceux qui n'ont point subi d'amoindrissement dans la suite des siècles. L'ordre des Frères Prêcheurs est toujours fier de le compter parmi ses plus pures illustrations, et, naguère encore, la ville de Cologne, qui fut son séjour de prédilection, voulant après six cents ans rendre un éclatant hommage à sa mémoire, lui érigeait une statue sur une de ses places publiques.

§ III. S. BONAVENTURE. S THOMAS D'AQUIN

Enfance de Jean Fidenza Son entrée en religion.

16. La grande époque de la scolastique, durant laquelle l'érudition s'allia si merveilleusement au sentiment religieux, vit éclore aussi la mystique, sortie comme une fleur nouvelle de ces aspirations élevées qu'une dévotion plus tendre et plus ardente excitait dans les âmes contemplatives, enflammées de l'amour divin. Saint Bonaventure dont on a pu très-justement dire qu'il était une des gloires de l'Église, un des principaux ornements de l'Ordre de saint François, devint un des plus illustres représentants de l'une et l'autre de ces deux sciences : il fut à la fois, remarque un de ses biographes, « un mystique savant et vrai, un scolastique intelligent et pieux. » Par ses nombreux ouvrages il figure au premier rang parmi ceux qui contribuèrent à former cet incomparable corps de doctrine que le treizième siècle légua à la postérité, mine féconde, trésor inépuisable, qui restera toujours ouvert aux studieuses méditations des philosophes et des théologiens. Saint Bonaventure, dont le nom véritable était *Jean Fidenza* ou *Jean de Fidenza*, naquit en 1221 dans la ville de Bagnarea, en Toscane. Ses parents, dès sa plus tendre enfance, l'initièrent avec un soin pieux à l'amour et à la pratique de toutes les vertus, le préparant ainsi, sans le savoir, aux grands desseins que Dieu avait sur lui. Le voyant atteint à l'âge de quatre ans par une maladie qui paraissait devoir l'emporter, sa mère désolée courut se jeter aux pieds de François d'Assise pour le recommander aux prières de ce saint et obtenir par lui sa guérison : elle lui promit, si le jeune malade recouvrait la santé, de le faire entrer plus tard dans son Ordre. L'enfant guérit miraculeusement, et le saint dont Dieu avait exaucé la prière s'écria dans un transport de joyeuse et prophétique reconnaissance : « O buona ventura ! » A partir de ce moment Jean de Fidenza ne fut plus connu que sous le nom de Bonaventure. Jaloux de se montrer fidèle à la promesse que sa mère avait faite pour lui, animé d'une vive gratitude pour son saint bienfaiteur

attiré surtout par l'ardent désir de se consacrer entièrement au service de Dieu, Bonaventure quitta le monde et revêtit l'humble habit de saint François dans le courant de l'année 1243 ; il n'avait alors que vingt-deux ans. Ses supérieurs envoyèrent le jeune novice à Paris, où il suivit pendant deux ans les leçons d'Alexandre de Hales.

Bonaventure général des Franciscains.

17. Le célèbre professeur ne tarda pas à remarquer son nouveau disciple, dont la candeur et l'heureux naturel le charmèrent et lui firent dire qu'il semblait que le péché d'Adam n'avait point passé dans frère Bonaventure. Alexandre de Hales étant mort en 1245, Bonaventure continua ses études sous Jean de la Rochelle, professeur de théologie dans l'Ordre des Franciscains. C'est alors qu'il fut désigné pour donner lui-même des leçons sur le livre des *Sentences* de Pierre Lombard. Ses leçons furent couronnées d'un plein succès : ce qui le fit nommer pour succéder à Jean de la Rochelle dans la chaire laissée vacante par cet habile maître en 1253. Coïncidence digne de remarque, saint Thomas d'Aquin, avec lequel il s'était lié d'une étroite amitié, inaugurait lui-même ce jour-là son enseignement dans la chaire de théologie des Dominicains. Reçu docteur en même temps que ce dernier, Bonaventure, dont la réputation de science et de piété s'étendait au loin, fut malgré sa jeunesse élu à l'unanimité général de son Ordre dans un chapitre général tenu à Rome en 1256, dans le couvent d'*Ara-Cœli*. Cette élection eut lieu sur la proposition même de son prédécesseur Jean de Parme, dont la sévérité outrée et les tendances à une sorte d'illuminisme avaient excité le mécontentement de ses frères : ce qui l'avait contraint à se démettre de sa dignité. L'Ordre des Franciscains était de création assez récente : déjà cependant la discipline avait perdu de sa première vigueur ; des abus s'étaient peu à peu glissés parmi ses membres, que troublaient d'ailleurs des dissensions intestines. Par sa fermeté, en même temps que par sa prudence et par sa douceur, le nouveau général parvint à rétablir autour de lui le calme et l'union, à remettre en honneur la fidèle observance de la règle ; il anima ses religieux d'un seul et même esprit. De fâcheux démêlés s'étaient aussi dé-

clarés entre les Franciscains et les Dominicains ; ils furent apaisés par l'intervention de Bonaventure, dont l'inépuisable charité souffrait de ces querelles. L'éclat de ses vertus, quelque soin qu'il mît à les cacher, ne pouvait manquer d'attirer sur lui l'attention du Souverain Pontife. L'archevèché d'York étant devenu vacant, Clément IV s'empressa de le lui offrir ; mais toutes ses instances pour lui faire accepter cette dignité ne purent triompher de sa modestie. L'humble fils de saint François finit par obtenir qu'on ne lui imposât point un fardeau dont il était seul à se juger indigne.

Il est fait cardinal. Il meurt à Lyon.

18. Avec sa sainteté, son influence allait chaque jour grandissant : cette influence devint d'un grand secours à l'Église en contribuant à faire cesser le long interpontificat qui suivit la mort du pape Clément IV, survenue le 29 novembre 1268. Les cardinaux s'étant divisés entre eux ne pouvaient s'accorder pour le choix d'un nouveau pontife. La vacance menaçait de se prolonger, au grand détriment des intérêts de l'Église, comme nous l'avons déjà dit. Bonaventure, par ses conseils, décida le Sacré-Collége à nommer enfin Théald archidiacre de Liége, qui prit le nom de Grégoire X. Deux ans environ après son avénement au trône pontifical, c'est-à dire en 1273, Grégoire appela Bonaventure à l'évêché d'Albano, et le décora de la pourpre romaine. On raconte que le messager chargé de lui porter cette nouvelle, trouva le saint religieux occupé à laver la vaisselle dans le couvent où il s'était retiré pour se soustraire aux honneurs. Forcé d'obéir aux ordres du Souverain Pontife, le nouvau cardinal fut désigné en 1274 pour accompagner Grégoire au concile œcuménique de Lyon, dont il devait être un des orateurs. Le but principal de ce concile était, on le sait, la réunion de l'Église grecque à l'Église latine, les mesures à prendre pour la délivrance de la Terre-Sainte toujours au pouvoir des infidèles, la réforme enfin des abus dont se plaignaient les membres les plus recommandables du clergé. Outre qu'il devait préparer les matières à soumettre aux délibérations de l'assemblée, dans le cours des sessions, Bonaventure fut spécialement chargé de conférer avec les ambassadeurs envoyés par les Grecs. Il s'ac-

quitta de sa mission avec un éclatant succès. Charmés par sa mansuétude, convaincus par la force de ses arguments, les députés se rendirent à la foi catholique, qu'ils reconnurent solennellement, et confessèrent la primauté du Saint-Siège. Cette rénnion si désirable et depuis si longtemps poursuivie, ne devait pas être de longue durée ; elle cessa en effet à la mort de l'empereur Michel Paléologue, qui arriva en 1282. Mais la douleur de voir se renouveler le schisme grec fut épargnée à Bonaventure. Miné par le travail et par les austérités, il fut atteint, dans le cours des sessions, de la maladie qui devait terminer ses jours ; il s'endormit le 15 juillet 1274 dans la paix du Seigneur, la cinquante-troisième année de son âge. On lui fit des funérailles magnifiques ; elles furent telles qu'aucun souverain avant lui n'en avait eu de semblables, tant étaient profonds les sentiments de respect et d'admiration que ses vertus et sa science avaient fait naître dans les cœurs. Le Pape, les cardinaux avec tous les autres pères du concile, assistèrent à la cérémonie. L'oraison funèbre fut prononcée par Pierre de Tarentaise, cardinal évêque d'Ostie, élévé depuis sur le trôme pontifical sous le nom d'Innocent V.

Sa canonisation, ses œuvres.

19. Bonaventure sera canonisé en 1482 par le pape Sixte IV ; Sixte V le placera au nombre des Docteurs de l'Église et lui confirmera le surnom de *Docteur Séraphique*. Déposés en premier lieu dans le couvent de son ordre à Lyon, ses restes furent transférés en 1494 dans l'église que possédaient les Franciscains au pied du fort de Pierre-Encise, sur les rives de la Saône. Ces précieuses reliques qu'entouraient la vénération publique et la piété des fidèles, y furent religieusement conservées jusqu'en 1562. Les Calvinistes, à cette époque, les livrèrent aux flammes sur une des places publiques de Lyon, et, dans leur haine de sectaires, en jetèrent les cendres dans les eaux du fleuve. Mais, dit un biographe de notre saint, « ces purificateurs du christianisme ne purent anéantir de même les restes spirituels du Docteur Séraphique : ses œuvres continuèrent à être vénérées et consultées dans l'Église universelle. » Il nous reste à passer rapidement en revue les ouvrages qu'il nous a laissés. On se souvient que la scolastique et la mys-

tique avaient également fait l'objet des études et des méditations du saint Docteur. Aussi peut-on diviser ses écrits en deux classes. Il faut citer parmi les premières ses *Commentaires sur le Maître des Sentences*, dans lesquels il appuie les opinions de Pierre Lombard avec une rare abondance de preuves philosophiques ; — le *Breviloquium* et le *Centiloquium*, manuels dogmatiques qui renferment une courte et substantielle somme de théologie, où la solidité des raisonnements ne le cède en rien à l'orthodoxie la plus pure. Mais c'est surtout dans la science mystique que saint Bonaventure excella ; il y était naturellement porté par cette piété expansive et profonde qui l'a fait regarder avec raison comme un des plus grands maîtres de la vie spirituelle. Nous citerons plus particulièrement : *Itinerarium mentis in Deum* ; — le *livre des sept degrés de la Contemplation* ; — le *Stimulus de l'amour divin* ; — les *Méditations sur la vie de Jésus-Christ* ; — le *Psautier de la Vierge* ; — *Opus sermonum de tempore et de sanctis*[1].

Education et vocation de S. Thomas.

20. Le monument théologique dont ces hommes supérieurs, chacun dans son genre, avaient réuni les matériaux, ou même essayé l'érection, saint Thomas d'Aquin en sera l'architecte et le constructeur : il est le Salomon du Temple, en gardant aussi sa part dans l'œuvre de David. A ce titre, il mérite une plus grande attention, et les documents ne nous manquent pas heureusement pour satisfaire à ce devoir de justice. Thomas naquit a château de Rocca-Secca dans la terre de Labour, vers la fin de 1226, dans l'année même qui vit Louis IX monter sur le trône de France et saint François d'Assise descendre au tombeau, cinq ans après la mort de saint Dominique. Les comtes d'Aquin, dont il descendait, avaient les seigneuries de Lorette, de Sommacle et de Belcastro. Par son

[1] C'est en 1588-96, qu'ils furent pour la première fois recueillis et publiés à Rome en sept volumes in-f° par le franciscain Buanofoco, sur l'ordre de Sixte V. Cette remarquable édition fut le premier ouvrage sorti de la nouvelle imprimerie du Vatican ; elle servit dans la suite à composer celle qu'on fit paraître à Lyon en 1668. Une autre fut publiée à Venise en 1751-56 ; elle compte quatorze volumes in 4°. Nous en avons une plus récente et de beaucoup supérieure, celle de Vivès, en quinze volumes petit in 4° à deux colonnes.

père Landolphe, il était le petit-fils d'une sœur de Frédéric Barberousse ; par sa mère Théodora de Théate, il appartenait à la race des princes Normands qui régnèrent sur la Sicile, après s'en être emparés. Des signes merveilleux avaient précédé sa naissance, et de précoces vertus illuminé ses premiers pas dans la vie. A l'éducation maternelle succédèrent les leçons des religieux du Mont-Cassin ; il passa dans le célèbre monastère environ six années, réalisant à la lettre cette belle prescription de saint Jérôme : « *Nutriatur in monasterio, nesciat seculum, vivat angelice.* [1] » Dans un âge où les autres enfants les mieux doués continuent leurs études élémentaires, il fut en état de suivre les cours donnés dans les universités. Or Frédéric II venait d'en fonder une à Naples, et des maîtres justement renommés s'y trouvaient réunis, grâce à la munificence impériale. C'est là que Thomas est envoyé, mais sous la conduite d'un sage précepteur, à cause de la corruption qui règne dans cette ville ; ni l'angélique pureté de son fils, ni les solides principes qu'il a puisés au Mont-Cassin ne sont estimés par une mère chrétienne une suffisante garantie contre de tels dangers. A Naples, ses progrès dans la vertu dépassent encore ceux qu'il fait dans la science ; il aime à fréquenter la maison et l'église des Dominicains, loin d'obéir aux séductions du monde ; il étudie chaque jour sa vocation, et bientôt on apprend que le noble jeune homme, renonçant à l'avenir qui s'ouvre devant lui, vient d'embrasser cet ordre. Sa mère accourt, dans le but de l'arracher à la solitude, disent la plupart des historiens, d'applaudir à sa résolution, ont pensé quelques autres. Ce qu'il y a de certain, c'est que Thomas se dérobe à l'entrevue et que ses nouveaux maîtres l'envoient immédiatement à Rome, où se tient en ce moment leur chapitre général. La mère y vole sur ses traces. Le Pape intervient dans la question et décide que cette vocation religieuse doit être maintenue.

Il devient le disciple d'Albert le Grand.

21. Pour dérober le novice à de pénibles réclamations, à d'inutiles instances, on le dirige sur Paris. Il est arrêté dans cette fuite par ses deux frères aînés qui servent en Toscane sous les étendards de l'empereur, et qui ramènent ce nouveau prodigue au château

[1] S. Hieron., *Epist.*, LI, ad Læt.

paternel. Ici tombe l'hypothèse des sympathies présumées de Théodora ; les faits la démentent. A son instigation, ses deux filles ne négligent aucun moyen pour détruire la vocation monastique du jeune Thomas. Elles échouent, et, loin de le convertir au monde, elles sont elles-mêmes converties par le prisonnier. Non-seulement elles l'approuvent, mais elles sont prêtes à le seconder. Il est possible qu'à la suite de leurs entretiens la mère elle-même ait fini par lui donner son assentiment, au moins tacite. Ses frères lui livrent de plus rudes assauts et veulent ruiner son innocence, pour anéantir du même coup sa vocation : leur indigne stratagème aboutit au triomphe de la chasteté. Soutenu par des mains pieuses, il sort du château devenu sa prison comme Paul était sorti de Damas, se rend directement à Naples, rentre au couvent, se renferme dans la retraite, prononce ses vœux, repart aussitôt pour Rome. Ses supérieurs ont décidé, répondant à ses intimes aspirations, qu'il ira compléter ses études philosophiques et s'initier à la théologie sous la direction d'Albert-le-Grand. C'est à Cologne, nous l'avons dit, que frère Albert, à l'apogée de sa puissance et de sa gloire, enseignait alors. Frère Jean le Teutonique, général des Dominicains, allant visiter ses provinces septentrionales, prend avec lui Thomas pour le conduire à cet incomparable maître. En traversant Paris, « Que vous semble de cette ville, dit-il à son compagnon, ne voudriez-vous pas en être roi ? — J'aimerais mieux avoir Chrysostôme expliquant saint Matthieu ! » lui fut-il répondu sans hésitation. A Cologne, après un temps assez court, celui que ses condisciples dédaignaient ou raillaient à cause de sa taciturnité, dut parler dans une thèse publique. Dès qu'il l'eut entendu, Albert s'écria : « Vous l'appelez le bœuf muet de Sicile ; eh bien, ce bœuf muet poussera dans la doctrine un tel mugissement que le monde entier l'entendra. » Peu de temps encore, et Thomas, ayant acquis par anticipation le droit d'enseigner, fut choisi pour accompagner son maître, qui se rendait à Paris ; il devait y recevoir lui-même le titre officiel de docteur et continuer ses leçons dans la célèbre maison de Saint-Jacques[1].

Paris. Une illustre et sainte amitié.

22. C'est la première apparition d'Albert-le-Grand dans la capi-

tale de la France, elle eut un retentissement prodigieux, mais ne se prolongea guère. C'était en 1245. Cette date absolument certaine enlève tout fondement à l'opinion d'après laquelle saint Thomas d'Aquin aurait rencontré saint Bonaventure et lié avec lui cette illustre amitié qui les honore tant l'un et l'autre, en suivant les leçons d'Alexandre de Hales, mort au commencement de cette même année, comme nous l'avons vu. Si l'école, ce dont on ne saurait douter, fut le berceau de cette union entre le nouveau Basile et le nouveau Grégoire, c'est à l'école d'Albert-le-Grand qu'il faut la rattacher. Nous ne pouvons pas omettre, malgré l'obligation et le désir d'abréger, les deux principaux traits qui la signalent. Le dominicain Thomas était allé visiter le franciscain Bonaventure ; il l'aperçoit, par la porte entr'ouverte de la cellule, penché sur sa table de travail, composant alors l'admirable vie du Fondateur de son Ordre. « Laissons un saint écrire pour un saint, » murmure tout bas le visiteur en regagnant sa propre cellule. « Dans quel livre trouvez-vous les belles et grandes choses que vous écrivez ? » disait un jour Bonaventure à Thomas. « Voici mon livre ! » répondit ce dernier, désignant le crucifix placé sur sa table. En 1248, Albert revenait à Cologne, comme si son existence était rivée à l'antique métropole de la Germanie ; frère Thomas était encore du voyage, et cela d'après une décision spéciale du chapitre général des Dominicains, qui cette même année se tint à Paris. Il devait enseigner à côté de son maître, sous la surveillance immédiate du nouveau docteur, malgré son extrême jeunesse ; il n'avait alors que vingt-deux ans. Le chapitre qui venait de prendre cette décision est remarquable dans les annales de l'Ordre et dans celles de la Religion ; par le même décret il fondait quatre facultés théologiques : à Montpellier, pour le midi de la France ; à Bologne, pour le nord de l'Italie ; à Oxford, pour l'Angleterre ; à Cologne enfin, pour les états germaniques. Coïncidence qui ne doit pas nous échapper, l'archevêque de cette dernière ville posait la première pierre de son incomparable cathédrale, juste dans cette même année 1248 qui vit Albert-le-Grand et Thomas d'Aquin y jeter la première assise d'un plus vaste monument.

§ IV. ŒUVRES DIVERSES DE S. THOMAS

23. Tandis que le maître, investi désormais d'une pleine autorité, traitait les plus hautes questions de la théologie proprement dite, le disciple devait se borner, selon le plan d'études alors adopté dans toutes les écoles, à l'enseignement de la philosophie, à l'explication de l'Ecriture Sainte, au commentaire des Sentences de Pierre Lombard; son éducation à lui se complétait par de semblables leçons. Celles de Thomas attirèrent dès le début l'admiration universelle. Il ne fut pas absorbé par ce triple enseignement; quelques-uns de ses opuscules, empreints déjà d'un caractère d'élévation et de lucidité qui sera comme la marque de son génie, remontent à cette époque. Nous pensons devoir y rapporter, avec ses deux essais sur les *Principes de la nature*, sur *l'Etre et l'Essence*, où sont abordés sans tâtonnement les ardus prolégomènes de l'ontologie, une lettre qu'on estimera pour plus d'une raison n'être nullement déplacée dans l'histoire: « Vous me demandez quel est le véritable moyen de réussir dans vos études, et d'arriver sûrement à la possession de la sagesse. Le premier conseil que je vous donne, c'est de ne pas vous attacher d'abord aux questions difficiles, mais de vous élever comme par degrés; la connaissance que vous pourrez acquérir des vérités les plus simples vous conduira insensiblement à la connaissance de vérités plus profondes. Ne vous pressez pas de dire ce que vous pensez, ou de montrer ce que vous avez appris; parlez peu, et ne répondez jamais avec précipitation, *tardiloquum te esse jubeo*. Fuyez les conversations inutiles; on y perd à la fois le temps et l'esprit de dévotion. Conservez surtout avec soin la pureté de conscience, et ne faites jamais rien qui puisse la souiller ou vous rendre moins agréable aux yeux de Dieu. Que votre prière soit continuelle, *orationi vacare non desinas*. Aimez à vous cacher pour donner à la lecture ou à la méditation tout le temps que vous emploieriez à vous entretenir sans fruit avec les créatures. Vous serez admis dans le secret de l'époux, si vous savez converser cœur à cœur avec lui dans la retraite.

Cologne Leçons et premiers opuscules.

Manière de vivre et d'étudier.

24. « Que la solitude cependant ne vous rende point difficile ou fâcheux ; montrez-vous toujours doux et affable, mais sans vous trop familiariser avec personne ; car la familiarité est ordinairement suivie du mépris. Laissez à chacun le soin de ce qui le regarde, et ne vous inquiétez pas de ce qui se fait ou de ce qui se dit dans le monde. Il vous importe infiniment de fuir les courses ou les visites inutiles, *discursus super omnia fugias.* En vous rappelant la vie et les actions des saints, marchez sur leurs traces autant qu'il vous est possible, et humiliez-vous si vous ne pouvez pas atteindre à leur perfection. Conservez toujours le souvenir de ce que vous apprenez de bon, de quelque part que vous l'appreniez. Ne vous contentez pas de recevoir superficiellement ce que vous lisez ou ce que vous entendez ; mais tâchez d'en pénétrer et d'en approfondir tout le sens. Ne demeurez jamais en doute sur les choses que vous pouvez savoir avec certitude. Travaillez avec une sainte activité à enrichir votre esprit ; classez avec ordre dans les compartiments de votre mémoire toutes les connaissances que vous pourrez acquérir, *quidquid poteris in armariolo mentis reponere satage, sicut cupiens vas implere* ; cependant ne forcez pas les talents que vous avez reçus de Dieu, et ne cherchez pas à pénétrer ce qui sera toujours au-dessus de votre intelligence, *altiora te ne quæsieris.* Si vous suivez exactement les conseils que je vous donne, ne doutez pas que vous n'arriviez, selon vos désirs, à la possession de la sagesse. Votre vie sera remplie de fleurs et de fruits. Vous féconderez la vigne du Seigneur, tout le temps que vous porterez et traînerez le joug de cette vie mortelle, *illa sequens vestigia, frondes et fructus facies, in vineam Domini Sabaoth utiles ; quamdiu vitam humeris proferes ac produces. Hæc si sectatus fueris, ad id attingere poteris quod affectas.* » En 1250, dans sa vingt-cinquième année, Thomas fut ordonné prêtre. Nous ne pouvons pas dire ici de quelle angélique ferveur était animé dans l'oblation du saint sacrifice le chantre futur de l'Eucharistie. Deux ans encore après, il retournait à Paris, toujours par l'ordre du chapitre général, pour prendre les grades universitaires.

Thomas enseigne à Paris. Ses œuvres de cette époque.

25. Dès son arrivée, malgré les sourdes antipathies qui gron-

daient déjà contre l'enseignement des moines, on lui décerna par acclamation, sans appareil d'examen, le baccalauréat et la licence, tant sa réputation avait pris d'étendue depuis son premier séjour dans la capitale. Le chancelier de l'Université le chargea dès lors d'un cours de théologie à la Sorbonne même, récemment fondée par le célèbre docteur Robert Sorbon, l'ami de Louis IX et de la science. C'était une dérogation aux règlements, qui pour une telle mission exigeaient trente-cinq ans d'âge et huit d'études théologiques. Thomas fut le seul à réclamer, et lui-même justifia pleinement la mesure : ses succès comme professeur dépassèrent toutes les prévisions et toutes les espérances. Non content de l'enseignement oral, qui ne se bornait pas même à l'école et qui par la prédication se répandait aussi dans les églises, il enseignait par ses écrits ; sa parole atteignait de la sorte ceux que l'éloignement privait du bonheur de l'entendre. On commençait à le consulter de tous les points du monde catholique, où son nom retentissait de jour en jour. Thomas écrivait peu par lui-même, ce qui ne doit pas étonner parmi des occupations si nombreuses ; il dictait, souvent à trois ou quatre scribes en même temps, sur les matières les plus diverses, sur des sujets parfois les plus épineux. C'est un trait de ressemblance qui ne saurait échapper entre le jeune fils de saint Dominique et cet effrayant génie qui se nomme Origène. A cette période du professorat de Thomas à Paris appartiennent divers opuscules, dont plusieurs ne peuvent être désignés par ce diminutif qu'en les comparant à ses grands ouvrages. Il adressait à la duchesse de Brabant le traité qui porte pour titre : *De Regimine Judæorum* ; à l'archidiacre de Trente : *Expositio primæ et secundæ decretalis Innocentii III* ; à Gérard écolâtre de Besançon, un *Essai de théologie pratique et morale* ; à l'écolâtre Vénitien, un autre sur *l'Action des anges* et leur participation aux phénomènes du monde physique ; à frère Réginald, qui sera le compagnon fidèle et l'ami de ses dernières années, un travail encore plus remarquable sur les Substances séparées, indépendantes de la matière, ou bien sur la nature angélique. Venaient coup sur coup et presque simultanément : *De Differentia verbi divini et humani* ; *de Natura verbi intellec-*

tus; *de Sortibus*; *de Æternitatem undi*; *contra murmurantes*, où se trouvent réfutées les opinions philosophiques, sans en excepter celles de Platon, qui tiennent le monde matériel et visible, sinon dans son arrangement présent, du moins quant à son essence, pour éternel; d'autres encore sur l'Essence même de la matière, ses formes et ses dimensions; sur le mouvement du cœur et l'organisme du corps humain; sur l'âme, ses facultés, ses puissances et ses défauts originels.

Le succès appelle l'envie. *Pater, Ave, Credo.*

26. Pendant que frère Thomas s'adonnait sans réserve à ces graves et paisibles occupations, les professeurs de l'université se livraient à des querelles où son nom était souvent mêlé, dont peut-être il était la principale cause. En l'accueillant dans leurs rangs, ils n'avaient nullement entendu qu'il éclipsât ainsi leur gloire. Leurs secrets sentiments, voilés sous l'apparence du zèle et l'intérêt du bien, se trahissaient par leur application constante à l'amoindrir ou même à l'entraver. Interrompu dans ses prédications par leurs émissaires, il ignorait ou feignait d'ignorer d'où le coup était parti; il continuait avec le même calme et la même ardeur son enseignement évangélique, comme ses autres enseignements. Les agitations universitaires et les bruits du dehors ne semblaient pas arriver à sa laborieuse cellule. Parmi les heureux fruits que ces temps malheureux virent éclore, il faut bien certainement compter sa pieuse et savante explication de l'Oraison Dominicale, ce thème favori des plus beaux génies chrétiens, l'explication de la Salutation Angélique, digne complément de ce premier travail; une exposition du livre de Boèce sur les semaines; d'autres encore sur les Articles de la Foi, les sacrements de l'Eglise, les Dix commandements et la Loi d'amour, le Symbole des Apôtres et la suite de son commentaire d'Isaïe. L'espace nous manque pour les citations dans une histoire générale; est-il cependant un plus sûr moyen d'éclairer une physionomie qui domine l'histoire? S'arrêtant à ce premier mot du symbole: « Je crois en Dieu, » l'auteur parle ainsi: « Croire, premier besoin de l'homme et du chrétien. La foi opère quatre sortes de biens: premièrement, elle unit l'âme à Dieu, et lui fait contracter avec lui la plus intime des alliances; par la foi, il épouse cette

âme, selon la promesse qu'il en avait donnée par son prophète. Secondement, la foi devient en nous le commencement de la vie éternelle, en nous faisant connaître le Dieu que nous verrons éternellement dans le ciel ; en nous faisant réaliser, par la pratique des vertus qu'elle seule enseigne et surnaturalise, le gage de cette possession, elle est suivant le langage de l'Apôtre, la substance même du bonheur que nous espérons ; elle a rendu populaire la théorie des devoirs et la connaissance de Dieu. Troisièmement, la foi dirige la vie présente, en lui montrant, par des lumières supérieures, le but auquel elle est adressée, et la route qui doit l'y conduire. Quatrièmement, enfin la foi triomphe des obstacles et des ennemis qui s'opposent à notre marche vers l'éternelle félicité. Le démon, qui tourne sans cesse autour de nous, comme le lion que la faim tourmente, ne peut être repoussé que par la force de la foi. Le monde n'est vaincu que par la foi, elle reste elle-même comme un monument de sa propre victoire. La chair, qui nous séduit par l'attrait des passagères voluptés de la vie présente, ne peut être efficacement combattue que par les motifs de terreur ou d'espoir que la foi nous révèle. »

Universitaires et religieux. Rome.

27. Le saint religieux, dans la sécurité de sa conscience et sous l'inspiration de son humble charité, poursuivait cette série d'œuvres pieuses, quand tout à coup parut un écrit d'un tout autre caractère, intitulé : *De Periculis novissimorum temporum*, qui mettait en pleine lumière les secrètes intentions des docteurs séculiers à l'endroit des institutions monastiques récemment établies au sein de la chrétienté. Ce livre avait remué le monde et passionné les esprits, en devenant l'objet d'une ardente polémique. L'auteur était Guillaume de Saint-Amour, ainsi nommé du lieu de sa naissance dans la Franche-Comté, ou Bourgogne supérieure. Parmi les professeurs de Paris, maître Guillaume occupait un rang distingué par son talent et sa science, mais se faisait encore plus remarquer par son ambition inquiète et jalouse. Son habileté se montre déjà dans le titre même de cette publication ; il l'a puisé dans ce magnifique passage de l'Apôtre : « *In novissimis diebus, instabunt tempora periculosa.* » Or, ces périls, Guillaume les voit et s'efforce de

les montrer dans l'institution des ordres mendiants, bien qu'ils aient reçu l'approbation pontificale. D'après le téméraire docteur, il faut que l'Église revienne au plus vite sur une décision qui date à peine de quelques années ; virtuellement il en appelle du Pape au Pape mieux informé, désillusionné par l'expérience. La question a singulièrement grandi dans la pensée des universitaires ; il ne s'agit plus de restreindre l'enseignement des Dominicains et des Franciscains, en diminuant le nombre des chaires qu'ils occupent, ni de le subordonner à celui de leurs rivaux ; Guillaume et ses complices leur refusent absolument le droit d'enseigner sous une forme quelconque ; bien plus, ils leur refusent le droit d'exister. C'est la thèse posée et développée dans l'opuscule. L'auteur a beau mitiger les expressions, recourir à tous les artifices ; son but n'est pas douteux. Un semblable litige ne peut en réalité se dénouer qu'à Rome : Guillaume est traduit devant le tribunal dont lui-même a provoqué l'intervention, en faisant remonter jusque là ses atteintes. Louis IX, ce grand pacificateur des querelles royales, avait échoué devant les antipathies et les prétentions universitaires ; il envoya ses ambassadeurs auprès du Souverain Pontife, qui jusque-là n'avait pas été plus heureux dans ses représentations paternelles, dans ses exhortations à la paix, et qui doit maintenant prononcer comme juge. Les docteurs séculiers auront aussi leurs ambassadeurs : Guillaume de Saint-Amour lui-même, Odon de Douai, Nicolas de Bar-sur-Aube, Chrétien de Beauvais. Pour plaider leur cause les Ordres religieux ont délégué Albert-le-Grand et Bonaventure.

Apologie des moines. Thèse du doctorat.

28. Thomas d'Aquin est nommément appelé par Alexandre IV, au début du procès. C'est auprès de la cour pontificale, en peu de jours, dans le feu de la lutte, qu'il écrit sa réfutation du libelle incriminé. Elle est victorieuse et décisive. Point par point, elle énonce sans les atténuer et détruit avec une logique irrésistible tous les chefs d'accusation. Le Pape rend la sentence, qui confirme pleinement les solennelles décisions des Innocent III et des Grégoire IX. Les maîtres parisiens se soumettent, excepté Saint-Amour ; aime mieux abandonner sa chaire et se retire dans sa patrie pour y préparer de nouvelles attaques : bientôt il se portera pour

accusateur et prendra l'offensive contre ceux qui l'ont fait condamner. Thomas développera son œuvre, l'élaborera plus à loisir et la publiera sous ce titre : *Clypeus potestatis ecclesiasticæ contra Guillelmum de Amore et ejus sequaces.* Si cette apologie n'était pas pour notre époque un livre à peu près scellé, les Ordres religieux auraient des ennemis moins ineptes et de plus habiles défenseurs. Leur cause était alors gagnée dans l'opinion publique. Cela se passait en 1256 ; et, dès l'année suivante, Bonaventure et Thomas recevaient le même jour la palme doctorale dans l'université de Paris. L'un et l'autre se jugeaient indignes d'un tel honneur. A la veille de l'épreuve, l'humble dominicain hésitait encore, lui que Dieu même avait fait docteur, selon la belle expression d'un de ses biographes. Or, pendant la nuit, il vit en songe un vénérable vieillard de son ordre, mort depuis quelque temps, qui lui tint ce langage : « Rassurez-vous, mon fils ; l'obéissance détruit la volonté propre en nous manifestant celle de Dieu dans la parole de nos supérieurs. Prenez pour texte et pour sujet de votre thèse ces mots du Prophète-Roi : « *Rigans montes de superioribus suis, de fructu operum tuorum satiabitur terra.* » Le candidat en fit l'application à l'Eglise catholique, considérée comme le suprême organe de la vérité, dans son admirable organisation doctrinale. Les contemporains et la postérité ont vu dans ce texte une prophétie s'appliquant au docteur lui-même. Sa thèse fut moins une argumentation animée qu'un véritable triomphe. A partir de ce moment, l'astre paraît dans sa sphère et rayonne dans tout son éclat. Ici la métaphore n'a plus rien de banal, puisque le soleil lui sera donné pour symbole, comme l'étoile à son père spirituel, saint Dominique.

Compendium Theologiæ. Summa contra Gentiles.

29. La première composition sortie des mains du nouveau docteur témoigne de sa modestie aussi bien que de sa science : » *Compendium theologiæ ad fratrem Reginaldum, socium suum carissimum.* » *Compendium,* un ouvrage qui ne comprend pas moins de deux cent cinquante-six chapitres ! Les cent premiers roulent uniquement sur cette question que Thomas dans son enfance ne cessait d'adresser aux religieux du Mont-Cassin, et qui restera la constante préoccupation de sa vie : Qu'est-ce que Dieu ? Voici comment l'auteur

débute : « Le Verbe éternel, dont l'immensité comprend toutes choses, voulant rappeler aux grandeurs de la gloire divine l'homme amoindri par le péché, s'est fait petit, en se revêtant de notre petitesse, sans dépouiller cependant sa majesté. Pour que nul ne pût s'excuser d'apprendre sa doctrine, non content de livrer les vastes et lumineux traités de l'Ecriture à ceux qui peuvent étudier, il a daigné se réduire et se renfermer en quelque sorte dans un facile abrégé, pour ceux à qui leurs occupations ne permettent pas une semblable étude. De là ce qui est écrit : « Dieu fera retentir sur la terre une parole abrégée. » Il ne suffit pas d'instruire les fidèles ; la lumière évangélique doit se répandre au dehors. A cette époque l'illustre dominicain Raymond de Peñafort, complétant les récents triomphes de Jacques d'Aragon et d'Alphonse de Castille, se dévouait à la conversion des Juifs et des Musulmans restés dans les royaumes conquis par les chrétiens. Du fond de l'Espagne, il demandait à son confrère Thomas un exposé succinct de la vérité catholique, spécialement dirigée contre les vieilles erreurs de ces deux nations. La réponse à cette prière fut la Somme contre les Gentils, l'un des chefs-d'œuvre du docteur Angélique. Encore ici, la majeure partie de l'ouvrage est consacrée à l'Etre divin, qui ne disparaît dans aucune : il est présent partout, comme au sein de la création universelle. L'auteur distingue deux sortes de vérités : celles qui sont accessibles à la raison, celles qui s'élèvent au-dessus sans jamais aller contre. *Veritates perviæ, veritates imperviæ* seu *mysteria.* Lumière surnaturelle, la foi ne saurait être en opposition avec la raison naturelle. Dieu les a créées dans l'unité du même plan ; elles se lient et s'échelonnent pour conduire l'homme à Dieu. L'œuvre totale a pour but de démontrer le dogme catholique par des arguments positifs d'abord, puis d'une manière négative, en détruisant les erreurs opposées. « *Propositum est veritatem quam fides catholica profitetur manifestare, errores eliminando contrarios.* »

Analyse de la Somme contre les Gentils.

30. Elle se divise en quatre livres, et le premier en deux sections : 1° notion de Dieu, son existence, ses attributs essentiels ; 2° l'acte créateur, l'origine du monde, la créature en général, l'homme en particulier. Le deuxième livre, ramenant la créature intelligente

à son auteur, touche aux principales données de l'éthique, aux conditions de notre immortelle destinée. Ce point de vue se développe et s'agrandit dans le troisième, où sont exposées la Providence, la loi, la grâce, l'union ou l'opposition de la volonté divine et de la volonté humaine. C'est comme la transition de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel. Le quatrième aborde exclusivement ce dernier : la Trinité, l'Incarnation, la chute primitive, les sacrements, l'âme dans l'état de séparation, dans son existence individuelle, la résurrection des corps, le purgatoire, le jugement, l'état définitif du monde. On le voit, la Somme contre les Gentils touche à tout dans la philosophie, à tout dans la religion : c'est une véritable démonstration évangélique, un exposé rationnel du christianisme tout entier, dogme, culte et loi, principalement dirigé contre les erreurs orientales. Mais chaque point ne s'y trouve pas aussi développé que dans la Somme Théologique, ni sous le même aspect, ni dans la même forme. Le mode d'exposition est beaucoup plus naturel dans le premier de ces ouvrages que dans le second, et présente dès lors moins de difficultés à la lecture. Inférieur par l'étendue, la force et la connexité, il a d'inconstestables avantages comme instrument de conviction et de propagation scientifique et religieuse. Nous ne craignons pas d'adopter l'opinion d'un ancien éditeur littéraire, dans sa dédicace au pape Clément VII: « Le Docteur Angélique parut s'être surpassé lui-même dans sa Somme contre les Gentils. » Ce n'est point seulement la valeur intrinsèque de l'œuvre qui justifie cette appréciation, c'est son utilité réelle. En la composant, Thomas sortait des arcanes et du langage conventionnel de la scolastique, pour entrer en communication avec l'intelligence humaine telle qu'elle est dans tous les temps. Nous faisons également nôtre ce conseil donné par un érudit : « Les deux Sommes doivent être lues ensemble pour obtenir leur plein effet ; l'une sert d'introduction et d'explication à l'autre. » Thomas avait enseigné près de dix ans à Paris, sauf quelques rares lacunes, avec un succès toujours croissant, quand il fut appelé par Urbain IV à Rome.

Thomas refuse les honneurs Pourquoi.

31. Ce pape voulut alors l'élever aux dignités ecclésiastiques, à

celle même de cardinal. Les instances réitérées du Pontife échouèrent devant la résolution bien arrêtée de l'humble religieux ; rien ne put vaincre sa résistance. Soumis comme un enfant en toute chose, il allait jusqu'à l'obstination pour ce qui regarde les honneurs. Il voulait vivre et mourir dans sa robe immaculée de simple moine. S'il eût désiré les distinctions, quel besoin avait-il de quitter sa famille ? Dans l'état religieux, il voyait maintenant comme autrefois une barrière infranchissable qui le séparerait à jamais des honneurs de la terre, sans en excepter les honneurs sacrés. Ce n'était pas seulement l'humble opinion qu'il avait de lui-même, l'humilité dans ses plus pures inspirations, qui le guidait en cela ; c'était encore son ardent amour pour le travail et l'étude : il repoussait les grandeurs parce qu'il aspirait à la véritable grandeur. « L'étude de la sagesse, a-t-il lui-même écrit, est de toutes les applications auxquelles l'homme puisse se livrer, la plus parfaite puisqu'elle le fait participer, dans une certaine mesure, à la condition des bienheureux dans le ciel, dès le temps de sa vie terrestre, selon ce mot du livre saint : « Heureux l'homme qui dans la sagesse aura fixé son séjour ; » la plus sublime, celle qui fait le mieux ressembler l'homme à Dieu, dont toutes les œuvres sont accomplies dans la sagesse, et, comme la ressemblance est la cause principale de l'amour, cette étude nous unit immédiatement à ce même Dieu, d'où cette autre sentence : « La sagesse est pour les hommes un trésor infini, ceux-là possèdent l'amitié divine qui savent en user; » la plus utile, par la raison qu'elle nous met en possession du royaume de l'immortalité : « L'intime désir de la sagesse conduit au royaume éternel ; » la plus agréable : « Pas d'amertume dans sa familiarité, aucun ennui dans son commerce, toujours le contentement et la joie. » Sous l'abnégation se cachait donc un profond calcul ; la vocation de Thomas était irrévocable. Il consentit seulement, comme son glorieux père Dominique, à se laisser nommer Maître du Palais, ce titre n'impliquant alors aucune élévation dans la hiérarchie, aucune pompe extérieure, et la fonction se bornant à l'enseignement dans la curie pontificale. Thomas enseignait ou prêchait partout où se rendait le Pape ; d'où

il advint que des villes secondaires, Pérouse, Fondi, Viterbe, Orviéto, plusieurs autres moins importantes encore, entendirent cette grande voix que sollicitaient les principales cités de l'Europe. Pendant près de quatre ans, jusqu'à la mort d'Urbain IV, il n'interrompit ce ministère actif qu'à de rares intervalles, pour assister en qualité de définiteur aux chapitres généraux de son Ordre.

32. Dans ce temps si court et déjà si rempli, Thomas avait trouvé celui d'écrire un remarquable traité, sur la demande même du Pape, *Contra errores Græcorum*, réfutation succinte et décisive, ayant surtout pour but de préparer l'union des deux Églises ; puis son incomparable *Catena aurea*, le plus beau commentaire des Évangiles, puisqu'il est uniquement composé des passages empruntés aux Pères des siècles antérieurs, mais enchaînés avec une telle coordination qu'ils ne semblent former qu'un seul et même ouvrage, émané d'une seule et même pensée. Alors aussi l'auteur donnait ces volumineux Commentaires sur les épîtres de saint Paul, dans lesquels il pousse si loin l'intelligence du texte, ses investigations dans les mystères chrétiens, son amour pour le Grand Apôtre, qu'il passait pour avoir été directement en rapport avec lui par des visions miraculeuses. Il réfutait en même temps le philosophe arabe Averrhoës, ou bien plutôt le panthéisme, en établissant par les plus solides arguments l'existence et l'individualité de l'âme humaine, et par conséquent sa responsabilité morale et ses éternelles destinées, à l'encontre de cette âme universelle où toutes les autres seraient absorbées et perdues, dans les rigoureuses données de ce système. *De unitate et veritate intellectus, contra Averrhoistas*. Il continuait à lutter contre les subtilités byzantines et le fatalisme musulman. *Contra Græcos, Armenos, Sarracenos*. Il sondait les plus ardus problèmes de la psychologie, en expliquant toujours Aristote : *de Anima, de sensu, de memoria, de somno et vigilia*. Il ne dédaignait pas même à cette époque de sa vie la Métaphysique et la physique du Péripatéticien : *de Cælo et Mundo, de Generatione et corruptione*, bien que son âme gravitât de plus en plus vers les sublimes régions du pur christianisme. Une occasion sans égale lui fut donnée d'obéir à cette impulsion. Le pape Ur-

La Chaîne d'Or. L'office du Saint-Sacrement.

bain IV, réalisant une pensée qui datait de loin, de l'époque de son archidiaconat à Liége, institua la fête du Saint-Sacrement. Deux saintes femmes, probablement inconnues l'une à l'autre, mais unies dans un même sentiment de dévotion pour l'Auguste Victime des autels, en avaient eu l'initiative ; c'est au prince des théologiens qu'il demanda de composer l'Office de cette fête. On a raconté qu'il le demanda simultanément à saint Bonaventure. Quoiqu'il en soit, le Souverain Pontif, le collége des cardinaux, le religieux franciscain lui-même, lui surtout, acclamèrent avec enthousiasme celui de saint Thomas ; et cette acclamation s'est prolongée dans toute la suite des siècles, sur tous les points du monde chrétien. Nous n'avons pas à louer cette admirable composition, qui semble avoir épuisé tous les éloges ; disons seulement qu'elle a fait nommer Thomas le chantre inspiré de la divine Eucharistie.

§ V. LA SOMME DE THÉOLOGIE

Aspect général du monument.

33. Urbain IV mourut bientôt après, comme s'il avait atteint par une semblable institution la fin providentielle de son pontificat. Son successeur Clément IV, qui s'était lié d'amitié avec le célèbre dominicain pendant leur séjour dans la capitale de la France, à la cour de Louis IX, l'appela sans le consulter au siége archiépiscopal de Naples. Ce fut pour Thomas un si rude coup que le Pape dut retirer sa Bulle, craignant de voir s'éteindre le flambeau qu'il voulait placer sur le chandelier de l'Église. Le docteur, libre désormais de toute entrave, commença résolûment son œuvre capitale, la Somme de Théologie. C'était en 1266 ; il ne lui restait que huit ans à vivre ! Là cependant nous apparaît le génie. En guise de préliminaire, un souvenir : une impression de jeunesse en face du vieux monument. « Une haute et puissante raison venant à se rencontrer avec une foi sincère et forte, la persévérance la plus inébranlable s'unissant dans cette âme à la plus profonde intuition, on allait voir dans le monde la vaste synthèse de toutes les

sciences, le monument scientifique de ce siècle. Là se trouvera réuni tout ce qui se peut savoir de Dieu, de l'homme et de leurs rapports. C'était le rêve de l'antique philosophie, le but constant de ses recherches séculaires. Pendant la première partie de sa vie, Thomas a rassemblé les matériaux divers de son œuvre immense. La nature et la société lui ont successivement ouvert tous leurs trésors ; les sciences humaines et les sciences divines lui sont également familières ; le monde de la nature et celui de la grâce sont devenus sa conquête ; la religion éclaire l'univers, l'univers rend témoignage à la religion, les deux clartés se mêlent sans se confondre : Thomas embrasse d'un regard souverain le double aspect de la création ; il plonge d'en haut sur l'œuvre divine qui s'agite à ses pieds. Au lieu de remonter péniblement de la créature au Créateur, il porte son premier regard et ses premières études sur cet être infini. Il proclame d'abord l'unité de son essence et la Trinité de ses personnes, puis son éternité, sa spiritualité, sa liberté, sa puissance. Il met cette puissance en mouvement, et la création apparaît. Au premier anneau de la chaîne des êtres, le Docteur montre à l'homme exilé l'existence, la nature, les fonctions de ces esprits purs qui peuplent sa patrie future. L'âme humaine devient, à son tour, l'objet de ses méditations, et se trouve manifestée à elle-même dans l'individualité de son essence, dans l'exercice de ses facultés, dans son alliance avec la matière. La théologie dogmatiqne possède seule la clef du mystère humain ; elle seule peut expliquer l'alliance de tant de grandeur et de tant de faiblesse, l'alliance non moins incompréhensible de l'influence divine et de la liberté de l'homme. Elle seule a pu baser sur ses éternels principes une législation qui enlaçait dans le réseau de ses prévisions l'homme, la famille, la cité et le monde, tracer d'une main infaillible la règle complète du devoir, ouvrir les voies de la perfection jusqu'à la contemplation immédiate de la suprême beauté ; donner à ses lois une sanction suffisante, en montrant d'avance, dans l'accomplissement ou la transgression, un présage et presque le commencement des éternelles destinées de l'âme.

Suite et fin de cet exposé.

34. « La portion matérielle de l'homme et de l'univers ne pouvait

passer inaperçue dans le système complet des connaissances théologiques. Saint Thomas découvre dans les corps un concours à l'ordre universel, une tendance à la perfection ; il montre dans le corps humain en particulier l'obéissance qu'il doit à l'esprit, et dans les douleurs qu'il endure ici-bas, le gage de sa résurrection et de son immortalité. Après cette calme et solennelle exposition de l'existence, la théologie entre dans une phase nouvelle, et présente un aspect plus animé, en s'appliquant à l'histoire du genre humain dans ses rapports avec la divinité ; elle raconte, mais sous une forme purement dogmatique, le mystère de ses origines, saisit dans la marche du temps les faits dogmatiques et religieux, et les groupe admirablement autour de ces deux pôles du monde chrétien, la chute de l'homme et l'incarnation du Verbe. La vie, la mort, les institutions du Rédempteur y deviennent la preuve palpable de la miséricorde infinie, le principe de rénovation pour les enfants malheureux d'un père coupable. Arrivée à ce point de son développement, la théologie se transforme encore, et l'histoire devient prophétie ;elle trace d'avance les destinées de la société chrétienne, autant qu'il le fallait du moins pour l'affermissement, pour la consolation de l'espérance ; elle peint en traits de feu le dernier jour du globe terrestre et de la race humaine ; elle suit d'un dernier regard le triomphe de ceux qui, par le Christ, auront vaincu le monde, et qui, dans le Christ, seront éternellement unis à la divinité. Partie de l'éternité, comme le temps, l'univers et la religion, voilà que la théologie rentre avec eux au sein de l'éternité ; elle n'a pas un seul instant abandonné l'humanité dans son immense pèlerinage ; elle n'a pas perdu un seul instant de vue celui qui fut son premier principe et sera sa dernière fin. Dieu exprimé par son œuvre, c'est l'univers, c'est la religion, c'est la *Somme de théologie !* Monument impérissable de la science et de la foi chrétienne, il semble emprunter à la vérité métaphysique l'inflexible régularité de son plan, au spectacle de l'univers la grandeur et la variété de ses aspects, à la religion la sainte majesté de son ensemble, à Dieu lui-même sa vie et sa fécondité[1].»

[1] Histoire de S. Thomas d'Aquin. Introduction. p. xxxv.

35. Une exacte et froide analyse donnera de l'œuvre une plus juste idée. La Somme théologique se divise en trois Parties, dont chacune se subdivise en Questions, et chaque question en Articles. Elle peut se résumer en trois mots, malgré sa vaste étendue : Dieu, l'homme, le Christ. Dieu dans son existence et son essence, dans sa notion absolue, dans l'unité de sa nature et la trinité de ses personnes, dans l'acte créateur et ses créatures elles-mêmes, invisibles et visibles, le monde intellectuel et matériel, voilà le sujet de la première partie, qui renferme cent dix-neuf questions ou chapitres généraux. La seconde traite de l'homme, de sa constitution, de sa destinée et de la loi morale qui doit le conduire à sa fin. Cette deuxième partie se divise en deux, ce qui semble en donner quatre pour l'ouvrage entier. L'une, *Prima secundæ*, comprend l'Ethique générale en cent dix neuf questions ; l'autre, *Secunda secundæ,* l'Ethique spéciale, ou la loi morale dans ses applications détaillées, cent quatre vingt-neuf questions. La troisième ou quatrième, qui parle de l'Incarnation du Verbe éternel et de la Rédemption du genre humain, ce que les Pères grecs nomment la divine Economie, renferme en tout cent quatre vingt-neuf questions, dont quatre vingt-dix seulement sont l'œuvre du Docteur Angélique, les quatre vingt dix-neuf autres constituant un supplément ajouté par un main étrangère, quand la sienne fut arrêtée par la mort. Dans l'ensemble l'œuvre ne compte donc pas moins de six cent onze questions. Or, chacune ayant une moyenne de dix articles, c'est plus de six mille articles en totalité ; et ces articles, le pape Jean XXII, dans la Bulle de canonisation, les caractérise de la sorte : *Quot articuli, tot miracula.* Il faut revenir sur chaque partie pour comprendre un peu l'importance et les proportions mêmes de ce gigantesque travail. Dans la première, l'auteur étudie d'abord l'Etre divin en lui-même, un, simple, infini, parfait, éternel, immuable ; puis en son activité, sagesse, volonté, puissance, liberté, béatitude. Passant à la triple personnalité, le théologien développe avec autant de sûreté que de profondeur, la source immanente des relations ou des personnes divines, la filiation et la procession qui les caractérisent et les distinguent.

Plan analytique. Dieu en lui même.

Dieu créateur Théologie morale.

36. Après avoir considéré Dieu dans sa trinité, dans sa génération éternelle, il le considère dans la production des êtres qui ne sont pas lui, des pures intelligences d'abord, des substances corporelles ensuite, de l'homme enfin, qui tient des unes et des autres, formant ainsi le nœud de la création universelle. Dieu n'est pas seulement *principium rerum*, il les conserve et les gouverne. Son activité ne s'arrête pas à l'acte créateur ; elle se perpétue dans celle de toutes les existences, sans exception et de toute nécessité, des existences intellectuelles et libres en particulier. L'auteur étudie Dieu sous ce rapport encore : par là se terminé sa vaste théodicée. Le gouvernement du monde, ou mieux l'action divine dans le monde a pour but de ramener les créatures à Dieu, leur cause finale aussi bien que leur cause initiale, efficiente et typique. Toutes sont régies par des lois, expression de la même sagesse, concourant à la réalisation du même plan : les unes infailliblement suivies, celles du monde matériel, objet de la science ; les autres, celle du monde moral, objet de la théologie pratique, librement acceptées, agissant par la persuasion et non par la coaction, pouvant dès lors être méconnues d'une manière accidentelle, jamais frustrées de leur résultat définitif. Que doit faire l'homme, à quelles lois doit-il obéir pour atteindre sa fin dernière, qui n'est et ne saurait être que son bonheur en Dieu ? La réponse à cette question si vaste et si compliquée, c'est la seconde partie de la théologie, l'éthique générale et spéciale. L'une traite des actes humains considérés en eux-mêmes, envisagés sous leur aspect formel, dans leurs causes ou leurs principes, soit intérieurs, soit extérieurs, dans les caractères qui les distinguent et les conditions qui les modifient. L'autre les suit dans les objets secondaires et divers qu'ils se proposent, dans les multiples réalités de la vie. Cette diversité même entraînerait aisément la confusion. Comment établir l'ordre dans cette partie de la science théologique ? Il est admirable dans la *Secunda secundæ* de S. Thomas. Le docteur pose d'abord une distinction lumineuse entre les actes humains, avant de s'engager dans l'immense dédale où sa main portera le flambeau : Il y a les actes qui regardent tous les hommes sans distinction ; il y a les actes qui regardent cha-

que homme selon la position qu'il occupe dans la société, domestique, politique, religieuse.

Secunda secundæ. Incarnation et Rédemption.

87. Quand il a largement traité des vertus, théologales et cradinales, des vices opposés, des grâces correspondantes, des préceptes afférents, il aborde les détails précis et circonstanciés de l'existence humaine, les devoirs de chaque état, personnels ou réciproques, dans le siècle et dans la religion, à tous les degrés de la hiérarchie, sans en excepter les souverains et les évêques. Rien ni personne n'échappe au réseau de cette législation. Les auteurs successifs des cas de conscience ont presque tout puisé là, si ce n'est l'ordre et la lumière. Dans son état actuel, après la déchéance primitive, l'homme n'arrive pas, selon la rigueur du terme, il revient à Dieu ; et ce retour, supposant l'union de la justice et de la miséricorde, ne s'accomplit que par le Christ. Tel est l'objet de la troisième partie de l'œuvre théologique. On pourrait l'intituler *Christus Salvator*, ou la déterminer par cette parole de l'apôtre : *Unus mediator Dei et hominum, Christus Jesus.* Voici qu'elle en est la marche : Incarnation, réalité, convenance, efficacité, sublimité de ce mystère ; amour divin en action, son entrée dans le monde, ses progrès dans la vie, sa sortie de ce mobile théâtre, *ingressus*, *progressus*, *exitus* ; son humiliation et son exaltation ; le Christ victime, l'acte rédempteur ; application de ses mérites par les sacrements, leur nature, leur enchaînement, leur nombre ; chacun des sacrements étudié d'une manière spéciale. Or S. Thomas n'a pu traiter ainsi que le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, l'un des chefs-d'œuvre du génie chrétien, et seulement les premières thèses sur la Pénitence. Il venait de diviser le sujet, quand une mort prématurée le ravit à la terre, laissant brisées les grandes lignes du monument[1]. Les commentaires sur les Sentences ont servi pour le compléter ; mais ce n'était plus la force individuelle, ce n'était pas encore la pleine maturité, la pensée dégagée du maître, l'enseigne-

[1] Aux éditions qu'on avait déjà des œuvres de S. Thomas: Rome 1570, dix sept volumes in fol.; Venise 1593, dix-huit vol.; Anvers 1622, dix-neuf vol. Paris 1636, vingt-trois vol., il faut ajouter celle qu'a dernièrement publiée M. Vivès, la plus complète et la mieux coordonnée de toutes.

ment du docteur, le libre vol de l'ange. Il ne suffit pas d'avoir retracé le plan dans son majestueux ensemble et ses linéaments essentiels ; il importe d'en examiner avec attention la forme et la donnée philosophique, autant que l'histoire le peut et le doit en se tenant dans son rôle, sans empiéter sur la philosophie.

La syllogistique dans la Somme de Théologie.

38. La marche adoptée par S. Thomas dans la Somme, quant à ce qui regarde le mode d'exposition, après avoir été longtemps laissée dans l'oubli, est maintenant assez connue ; mais nous n'estimons pas inutile de la rappeler comme introduction à ce qui doit suivre, à l'appréciation même du fond. Dans chaque article, il pose d'abord et toujours de la même façon, *Utrum sit Deus*, *utrum sit trinitas in divinis*, le problème à résoudre ou le théorème à démontrer. Il émet ensuite le contraire de son sentiment ou même de la vérité catholique, *Videtur quod non sit Deus*, *non sit trinitas in divinis* ; et là plusieurs objections pour appuyer l'antithèse, ramenant les erreurs des hérétiques et des impies, ne les atténuant jamais, les présentant sous un jour souvent redoutable. Puis vient la proposition directe et vraie, *Sed contra*, par une sentence de l'Ecriture ou des Pères, ce qui met en avant l'argument d'autorité ; puis encore la démonstration déduite et formulée par le théologien, *Respondeo dicendum*. L'article se termine par les réponses aux objections ; et tout cela sous la forme syllogistique la moins dissimulée. D'un bout à l'autre, l'auteur procède par le syllogisme pur, avec les mêmes locutions, sans aucun artifice de langage, sans une explosion de sentiment ni mouvement de pensée. La Somme théologique n'offre pas plus de variété, d'éloquence ou de style, dans le sens reçu de ces derniers mots, qu'un traité de géométrie ; mais elle n'offre pas moins de puissance déductive et de rigoureuse démonstration. On pourrait la nommer la Géométrie de la Vérité divine. C'est beaucoup, vu le tempérament intellectuel de la plupart des hommes ; est-ce trop ? Par rapport à l'époque, évidemment non ; pour les époques suivantes, la nôtre en particulier, oui peut-être. Voici dans quel sens : Le syllogisme est la formule abstraite et rigoureuse de la déduction ; mais il convient moins à l'induction, dont la place est égale, parfois supérieure dans la philosophie. La

syllogistique a de précieux avantages qu'on ne saurait impunément dédaigner. Elle ne constitue pas une science absolument digne de ce nom, moins encore la science. Les esprits éclairés y virent toujours un art, une gymnastique rationnelle, ayant pour but de régulariser l'exercice de la raison et d'assurer la marche des idées, qu'elle suppose, loin de les fournir. Il est bon d'y soumettre la jeunesse, mais nullement de l'y renfermer comme dans une prison perpétuelle, où ses généreux élans se résoudraient en ingénieuses subtilités. Comme toute gymnastique, son but une fois atteint, elle doit rendre à l'homme la liberté de ses mouvements, en lui léguant la souplesse et la force de l'éducation. Il appartenait à Thomas d'Aquin seul de parcourir le cycle entier des connaissances humaines et de la divine révélation, descendant à tous les détails dans la morale, montant à toutes les hauteurs dans la métaphysique, sans jamais quitter le cercle étroit du syllogisme.

Catégories d'Aristote. Matière et forme.

39. Sous l'appareil extérieur et les invariables procédés d'un système philosophique, il y a l'intime perception de la vérité, la manière d'envisager l'être pour le saisir et l'exposer. Le système peut-il donc remonter jusqu'à cette opération première de l'entendement humain ? Ainsi s'explique avant tout la diversité des écoles, leur opiniâtre durée, leur persévérant antagonisme. Les idées de Platon et les espèces d'Aristote tendent vers le même point, n'ont pas une autre origine. Sur ce point devait ultérieurement porter, si même elle n'en était partie, l'évolution doctrinale qui s'accomplit du douzième au treizième siècle. Deux génies en sont les termes opposés : Saint Anselme et saint Thomas d'Aquin. A chaque phase préside le Stagyrite. Ses fameuses catégories avaient d'abord été la grande donnée, le terrain commun de la philosophie scolastique, puis bientôt le champ de bataille des universaux entre réalistes et nominalistes. C'est en distinguant dans l'objet de la pensée, dans un être quelconque, ce qu'il a de général et de particulier qu'on prétendait alors dégager son essence, arriver à sa complète notion. Par le genre et l'espèce, on déterminait l'individu. Mais quel problème se présentait à l'entrée de cette voie estimée si sûre et si lumineuse ! En quoi consistait la

réalité? pour l'homme par exemple? Etait-ce dans l'humanité? Etait-ce dans l'homme lui-même? Il fallait trancher la question. A la suite de saint Anselme, Guillaume de Champeaux, Anselme de Laon, Albéric de Reims n'hésitaient nullement à répondre : Ce qu'il y a de positif et de réel dans l'homme, c'est l'humanité. — La réalité véritable et supérieure leur apparaissait dans l'universel. De là leur nom de réalistes. L'individualité n'était à leurs yeux qu'une privation, une limite, quelque chose de restreint et de négatif. Ce réalisme est le spiritualisme à sa plus haute puissance : il posait l'idée de l'infini comme principe de toutes les autres, et menait droit à celui que l'Aréopagite avait nommé *Incircumscriptum lumen*. La route n'était pas sans obstacles ni sans obscurités. Survinrent les nominalistes, Roscelin, Abailard et leurs disciples, qui la semèrent d'écueils. A les entendre, l'universel était une pure abstraction, ou même une parole dénuée de sens, tout au plus un simple concept de l'intelligence : ils réhabilitaient le fini. D'étranges aberrations naquirent du choc des opinions contraires, on méconnut les bornes de la foi, les deux camps eurent à déplorer des chutes manifestes, le système tomba discrédité. Aristote lui-même parut enveloppé dans la catastrophe. Il se relevait et maintenait sa domination par une autre donnée de sa métaphysique. L'instrument avait changé, c'est à la distinction entre la forme et la matière, entendues comme on ne les entend plus guère aujourd'hui, entre l'acte et la puissance, que désormais étaient demandées la connaissance et la démonstration de la vérité. Cette seconde méthode avait-elle un degré de supériorité sur la précédente? S'il fallait en juger par l'application que saint Thomas en a faite, nous en resterions persuadé. D'une manière absolue, nous n'oserions le croire. Ce qui nous paraît certain, c'est qu'en dehors de la théologie, la tonique du treizième siècle a baissé par rapport à celle du douzième. On n'écrit plus comme Alexandre III, Arnoulf de Lisieux, Jean de Salisbury, l'archevêque martyr son maître. Je ne parle pas de saint Bernard, une exception à toutes les époques.

Influence de la Somme.

40. Les observations qui précèdent ne portent nullement sur le fond même des doctrines. A cet égard, on ne pourrait attaquer la

Somme de théologie sans attaquer en même temps les enseignements de l'Église catholique, les bases de la révélation. N'oublions pas cette parole du Dante : « Ce que Thomas dit, la Théologie le dit elle-même. » Ces observations ne sauraient non plus avoir pour effet d'amoindrir la valeur et la portée de cette œuvre incomparable. Elle devint presque aussitôt, elle est restée pendant plus de quatre siècles le fondement et l'objet de toutes les leçons dans la science sacrée, le manuel des maîtres et des élèves. Les nations les plus catholiques du monde chrétien, les écoles les plus célèbres ne l'ont jamais abandonnée. L'interrègne qu'elle a subi dans les universités et les Églises de France lui rend un témoignage plus éclatant et moins discutable que la constante soumission des peuples étrangers. Dès son apparition elle rentre dans l'histoire du Christianisme, et nous la rencontrerons à chaque instant sur nos pas. La Réforme et le Jansénisme nous y ramèneront pour mettre en lumière certains points qui devaient nécessairement échapper à cette rapide étude. Les plus grands théologiens se feront gloire d'être les simples commentateurs du Docteur Angélique : tels Cajetan et Suarez. Le nombre des apologistes de S. Thomas est incalculable, sans y comprendre ceux qui le louent d'autant plus qu'ils connaissent moins ses œuvres. Le cardinal Bessarion, l'un des plus plus beaux esprits de la Renaissance, grec et platonicien exalté, professait une admiration sans réserve pour l'Aristote chrétien, dans lequel il aimait à reconnaître le plus saint des savants et le plus savant des saints. Parmi les éminents apologistes il faut ranger en première ligne ceux qui s'étaient posés en détracteurs ou mieux en adversaires. Quelques noms en passant, de préférence à des phrases : Théobald Thamer, un zélé disciple de Mélanchton, humaniste et chercheur infatigable comme lui, se met à lire la Somme dans l'intention de la réfuter et d'en renverser les doctrines ; il tombe écrasé sous le poids, et se relève catholique. Martin Bucer, l'apôtre luthérien de Strasbourg, avait coutume de dire : *Tolle Thomam, et dissipabo Ecclesiam.* En France, le calviniste Duperron, tourmenté dans sa conscience par les excès et les incertitudes dogmatiques de la secte à laquelle

il appartient, ouvre les yeux à la lumière en lisant également S. Thomas et trouve le repos au sein de l'antique Eglise, qui l'appellera plus tard à la dignité du cardinalat. En Espagne, le docte rabbin Paul de Burges, converti par la même lecture, avait successivement occupé le siége épiscopal de sa patrie et le siége patriarcal d'Aquilée.

Suprême activité de Thomas.

41. Ne poursuivons pas cette énumération ; rappelons seulement pour conclure que la Somme de théologie dans le concile de Trente, était placée devant l'auguste assemblée à côté de la Bible. Qu'ajouter à ce fait? Il n'a besoin ni d'explication ni d'amplification. Croirait-on après cela qu'on ait osé contester cet ouvrage à l'auteur ? On est allé même jusqu'à lui disputer l'Office du Saint-Sacrement. Il serait tout aussi raisonnable d'enlever à Tertulien son Apologétique, à S. Augustin la Cité de Dieu, les Homélies à S. Jean Chrysostôme, à Bossuet l'Histoire des Variations. Nous avons dit que Thomas dut accomplir son chef-d'œuvre dans le court espace de huit ans. Dans ce même espace, que d'autres occupations viennent interrompre cet immense labeur ! En 1266, Thomas se rend à Vérone pour honorer les reliques d'un martyr, puis à Bologne pour assister au chapitre général de son Ordre. Il y reste trois ans comme professeur, rendant à la fameuse école l'animation et la célébrité dont elle était déchue. Guillaume de Saint-Amour reparaît sur la scène avec quelques-uns de ses anciens partisans, fiers d'avoir obtenu la condamnation auparavant prononcée contre Jean de Parme et son *Evangile éternel.* Ce livre renfermait les dangereux principes de l'illuminisme, repoussés par les Ordres religieux aussi bien et mieux que par les Universitaires, quoique l'auteur présumé fût à la tête des Franciscains. Cette victoire interlope ne servit de rien à Saint-Amour dans sa nouvelle tentative. Son libelle transformé, mitigé dans l'expression, portant un titre plus modeste et par conséquent plus habile, est soumis par le Pape au prince des théologiens, qui l'examine une fois encore et le confond à jamais, mettant un terme à cette déplorable polémique...

Paris et Naples Fossanova

42. En 1269, il est obligé de se rendre à Paris, pour un chapitre général encore, et, sur les instances du saint roi qui touchait

alors à la fin de son règne, il consent à recommencer dans cette ville le ministère de l'enseignement; ce qui ne l'empêche pas d'écrire plusieurs ouvrages : *De Anima, de Potentia Dei, de Spiritualibus creaturis, de Vitiis et Virtutibus, de Humanitate Christi.* Il met la dernière main à ses Commentaires sur les Evangiles, donnant une spéciale attention à celui de S. Matthieu. En 1272, les principales universités le demandent simultanément aux Supérieurs Dominicains, qui se prononcent pour celle de Naples. La patrie de Thomas ne l'avait pas encore entendu ; elle lui fait une réception triomphale, où les humbles et les petits, le peuple même de la campagne, rivalisent d'empressement et d'amour avec les grands et les riches. Le roi Charles d'Anjou s'honore lui-même par les honneurs qu'il rend au génie de la science et de la sainteté. Sans jamais abandonner la Somme, Thomas s'occupe toujours d'autres considérables travaux. Il veut léguer à son siècle ce que ses contemporains et ses prédécesseurs n'avaient point possédé, un Aristote authentique, traduit immédiatement du grec, devant exclure les travestissements arabes ou rabbiniques. Au bout de deux ans ses forces sont épuisées ; l'athlète succombe. On a vu déjà comment il était mort chez les Cisterciens de Fosse-Neuve, quand il venait de se mettre en chemin, n'écoutant ni sa faiblesse ni ses souffrances, quand Grégoire X l'appelait comme théologal au concile œcuménique de Lyon. Il mourait dans l'exercice même de l'obéissance, ayant à peine quarante-huit ans. A la nouvelle de cette mort, le monde catholique, dit un auteur contemporain, ressentit la même commotion que si le soleil se perdait tout-à-coup dans les cieux, au milieu de sa course. Le soleil n'avait pas disparu ; c'était une éclipse momentanée : il brillera sur l'Eglise jusqu'à la fin des temps. Albert le Grand survivait à son disciple, que désormais il regardait comme son maître et le maître de tous les théologiens. Le 7 mars 1274, l'illustre vieillard, dans son couvent de Cologne, parut accablé de chagrin, versant des larmes. « Frère Thomas d'Aquin, la lumière de l'Eglise, mon fils en Jésus-Christ, n'est plus de ce monde ! » répondit-il à ceux qui lui demandaient le sujet de sa douleur.

CHAPITRE IX

SOMMAIRE.

INNOCENT V, ADRIEN V, JEAN XXI, NICOLAS III, MARTIN IV.

§ I. PONTIFICAT D'INNOCENT V.

1. Le nouveau Pape. Sa première pensée. — 2. Invasion des Africains en Espagne. Tactique des Castillans. — 3. Mort du roi Jacques d'Aragon. Zèle du pape Innocent V. — 4. Œuvre de pacification. Mort prématurée.

§ II. ADRIEN V ET JEAN XXI.

5. Un cardinal moribond élu Pape. — 6. Il meurt dès qu'il entre en fonction. — 7. Un Pape portugais. Fâcheuses préventions. — 8. Charles de Sicile. Michel Paléologue, Philippe le Hardi. — 9. Funestes démêlés entre l'Espagne et la France. — 10. Succession au trône de Castille. Guerre empêchée par le Pape. — 11. Grave incident du litige. Pierre III d'Aragon.

§ III. CHRÉTIENTÉS ORIENTALES.

12. Subsides pour la croisade d'Espagne et celle de Syrie. — 13. Ambassadeurs tartares en Europe. — 14. Charles de Sicile roi de Jérusalem. Fin tragique de Bondocdari. — 15. Toujours les mêmes divisions en Syrie. — 16. Jean XXI meurt victime d'un accident. — 17. Injustes accusations, reproches outrés.

§ IV. NICOLAS III ET MARTIN IV.

18. Jean des Ursins pape. Belles promesses de Paléologue. — 19. Mesures de précaution. Délégués pontificaux. — 20. Résistance obstinée des Grecs. Indigne palinodie de l'empereur. — 21. Le Pape tient en échec les ambitions royales. — 22. Relations au dehors. Réformes à l'intérieur. — 23. Empiètements du pouvoir temporel. — 24. Juridiction ecclésiastique menacée. — 25. A Nicolas III succède Martin IV, Simon de Brie. — 26. Nouvelles démarches de Michel Paléologue.

§ V. LES VÊPRES SICILIENNES.

27. Jean de Procida. Complot ourdi. — 28. Massacre des français à Palerme en Sicile. — 29. Vues des Siciliens. Pierre d'Aragon confisque la couronne. — 30. Anathèmes réitérés lancés par le Pape. — 31. La cause pontificale se relève dans la Haute-Italie. — 32. Disette à Rome, guerre entre Pise et Gênes. — 33. Désordres lamentables en Castille. — 34. Succès et crimes en Pologne. — 35. Édouard d'Angleterre flétrit sa brillante renommée. — 36. Un tartare apostat et persécuteur. — 37. Un héros chrétien de la même nation. — 38. Michel Paléologue à ses derniers instants. — 39. Ses tristes funérailles. Réaction schismatique. — 40. Le nœud de la situation toujours en Sicile.

§ I. PONTIFICAT D'INNOCENT V

Le nouveau pape. Sa première pensée.

1. Après la mort de Grégoire X, les cardinaux s'étant réunis en conclave dans la ville même d'Arezzo, conformément à la constitution que ce Pontife avait fait approuver par le Concile œcuménique, élurent sous le nom d'Innocent V le bourguignon Pierre de Tarantaise, le 21 janvier 1276, jour de Sainte-Agnès. Pierre de Tarantaise était entré de bonne heure dans l'ordre de S. Dominique ; après avoir suivi les leçons de Thomas ; il s'était acquis un grand renom pour sa connaissance approfondie des saintes Ecritures. Grégoire X l'avait fait archevêque de Lyon et bientôt après cardinal-évêque d'Ostie[1]. A peine élu, avant de quitter Arezzo pour se rendre à Rome et recevoir la tiare, jaloux de suivre l'exemple de

[1] RICORD. MALESP., *Hist. Flor.*, 102. — JOAN. VILLAN., VII, 50. — S. ANTONIN., p. III, tit. XX, 3. — BERNARD., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1276. — *Cod. Vallic.*, signat. lit. C, num. 49, pag. 172. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXIII, 17.

son glorieux prédécesseur, dont le zèle pour la pacification de la Chrétienté avait toujours été si brûlant et si ferme, le nouveau Vicaire de Jésus-Christ écrivit aux Génois, pour essayer de rétablir la concorde dans leur cité[1]. Il ne prolongea pas du reste son séjour hors de la Ville Éternelle. Peu de jours après son élection, il se rendit d'Arezzo à Rome par Viterbe, fut sacré solennellement dans la basilique de Saint-Pierre, et prit aussitôt possession du palais de Latran[2]. La première pensée de son règne, après qu'il eut annoncé son avénement au monde catholique, fut de reprendre la politique énergique de ses prédécesseurs contre les rebelles, et de renouveler les censures lancées contre les habitants de Pavie, les Véronais et d'autres révoltés italiens. Sa paternelle sollicitude s'émut surtout des désastres des chrétiens et des progrès des Maures en Espagne; il prescrivit les mesures les plus propres à porter au mal un prompt remède.

Invasion des Africains en Espagne. Tactique des Castillans.

2. Précédemment, Mahomet roi de Grenade, profitant du voyage d'Alphonse de Castille à Beaucaire pour violer les traités et la foi jurée, avait appelé dans la Péninsule le calife du Maroc, Ben-Yousouf, dont la puissance, les richesses, les vues larges, les talents d'administrateur et de capitaine faisaient un des plus grands princes du monde musulman. Le farouche Marocain mit la Chrétienté d'Espagne, devenue si florissante dans les derniers temps, à deux doigts de sa perte. Il était à la tête d'une innombrable armée, et les débuts de son invasion infligèrent aux chrétiens de terribles défaites. Don Sanche, frère d'Alphonse, trouva seul le moyen de mettre un arrêt aux progrès de l'ennemi, en refusant toute bataille en rase campagne, en réservant toutes les forces vives du pays pour la défense des places de guerre qui pouvaient soutenir de longs siéges. Le Père commun des fidèles ne pouvait demeurer indifférent à cette situation critique de l'Espagne chrétienne. Il chargea sur l'heure l'évêque d'Oviédo d'organiser la prompte collection du décime de guerre sur les revenus ecclésiastiques, dont Grégoire X avait accordé l'application aux frais de la guerre contre les

[1] Ext. in *Cod. Vallic.*, signat. lit. C, num. 49, pag. 137.
[2] Antonin., p. iii, tit. xx, 3. — Bernard., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1276.

Maures. Il jeta ensuite le cri d'alarme dans une éloquente lettre adressée à l'archevêque d'Hispalis pour raviver dans tous les cœurs le feu sacré de la croisade nationale [1]. La prudente tactique de don Sanche adoptée par Alphonse, de ne jamais risquer le sort de sa cause sur les chances douteuses d'une bataille générale, finit par user à la longue les forces de l'envahisseur. Une trêve de deux ans fut signée, et Yousouf ramena ses troupes dans le Maroc [2]. Durant cette guerre contre les Maures, Jacques d'Aragon s'appliquait à réprimer les soulèvements des Sarrasins sur plusieurs points du royaume de Valence; succombant sous le double fardeau des années et des fatigues, brisé de douleur à la nouvelle de la défaite des siens par le fait de leur précipitation téméraire, il tomba dangereusement malade.

Mort du roi Jacques d'Aragon. Zèle du pape Innocent V.

3. Lorsque tout espoir de guérison fut perdu, il abdiqua le trône d'Aragon en faveur de Pierre son fils aîné, laissant à son autre fils Jacques le royaume des Baléares, avec les principautés du Roussillon et de Montpellier. Pénétré du repentir des égarements de sa vie, qui lui avaient attiré les réprimandes de Clément et de Grégoire, après avoir abdiqué, il se dépouilla de la pourpre pour se revêtir de la bure des Cisterciens et s'en alla finir ses jours dans un monastère à Valence, où il voulut être enseveli. Il y mourut chrétiennement le 20 juillet 1276, laissant une immortelle renommée pour les grandes choses accomplies pendant son règne. Homme vraiment grand, qui rendit à la cause du Catholicisme et de l'humanité les plus glorieux services. On porte jusqu'à deux mille les temples élevés par ses soins; mais il faut évidemment comprendre dans ce nombre les mosquées qu'il fit purifier pour les rendre au culte de Jésus-Christ. Pour sa bravoure et ses talents d'homme de guerre, il soutient avantageusement la comparaison avec les plus grands capitaines d'autrefois. Il livra contre les Maures trente grandes batailles dont il sortit toujours victorieux, ce qui lui valut le surnom de *Batailleur* et d'*Invincible*. Son règne avait duré trente-six ans. Ses plus beaux titres de gloire sont la conquête et la con-

[1] *Cod. Vatic.* signat. lit. C, num. 49, pag. 138.
[2] Marian., *de reb. Hispanic.*, xiv, 2.

version au christianisme des royaumes des Baléares et de Valence. Sa mort fut une perte considérable non-seulement pour l'Espagne, mais aussi pour la Terre-Sainte, où il avait fait vœu de se rendre avec les autres rois chrétiens d'Occident, pour la tirer de ses ruines [1]. Comme son prédécesseur Grégoire, Innocent V, nous l'avons dit, était animé du zèle le plus ardent pour le relèvement de la Chrétienté de Syrie. Dans ce but, il multiplia les exhortations auprès des fidèles de l'univers catholique ; il pressa surtout Michel Paléologue et son fils Andronic de mettre la dernière main à la réunion des deux Églises décidée au concile de Lyon. Il leur demande avec instances de répudier ouvertement le schisme et de promulguer à ce sujet des décrets patents. Il désigne les ambassadeurs chargés de cette mission auprès d'eux, et leur donne comme instructions principales la formule des actes publics dans lesquels l'empereur et son fils, les évêques et les abbés de la Grèce doivent exprimer leur soumission, reconnaître la primauté du Saint-Siége [2].

Œuvre de pacification. Mort prématurée.

4. Au milieu de ces soins divers, il n'oubliait pas de songer au remède qu'attendaient les maux dont les discordes intestines affligeaient l'Italie. Il leva l'interdit sous lequel gémissaient les habitants de Florence. La Toscane entière semblait avoir juré la perte de Pise en prenant le parti de Lucques, qui avait, grâce à ces alliances, remporté une victoire considérable. Pour mettre fin à cette guerre, qui n'avait que trop longtemps ensanglanté le nord de l'Italie, Innocent joignit ses légats aux ambassadeurs de Charles de Sicile. Cette entremise amena la conclusion d'un traité de paix et la pacification de la Toscane. Le Souverain Pontife finit encore, par sa décision souveraine, un différend qui était une source de troubles dans Viterbe. La cathédrale de cette ville disputait aux Dominicains la possession du corps de Clément IV. Il ordonna que ces reliques seraient restituées aux Dominicains, la dernière volonté de

[1] Marian., *Hist. Hispan.*, xiv, 2. — Surit., *Annal. Hispanic.*, iii, 101; et *Indic.* ii, ann. 1276. — Dacher., *Spicileg.*, iii, col. 682.

[2] Jacob. de Vorag., *Chron. Genuens.*, ann. 1276; *Rerum. Italic.*, tom. IX, col. 52. — S. Antonin., p. iii, tit. xx, 20.

Clément IV ayant été d'être enseveli chez eux [1]. On ne saurait, sans partialité, passer sous silence un fait caractérisque, qui donne la mesure de la prudence rare d'Innocent V en matière politique. Rodolphe préparait activement son entrée en Italie, pour y recouvrer les droits de l'Empire, foulés aux pieds pendant un long interrègne, et revêtir les insignes impériaux, comme le lui avait promis Grégoire X. Innocent lui députa Bernard, évêque désigné d'Albe, pour lui interdire d'entrer dans la Péninsule avant d'avoir terminé par un traité définitif toutes controverses pendantes entre lui et Charles de Sicile. Mesure nécessaire, pour obvier à de sanglantes collisions entre Guelfes et Gibelins. Nous verrons d'ailleurs Adrien V, Jean XXI et Nicolas III imiter successivement cette prudente réserve [2]. Ces heureux débuts avaient fait concevoir à l'Église les meilleures espérances sur le pontificat qui venait de s'ouvrir. Innocent les eût assurément justifiées : il mûrissait de vastes projets pour la défense et l'accroissement de la république chrétienne, lorsque la mort survint inopinément et fit passer en d'autres mains les rênes du monde catholique. Dans les impénétrables décrets de la Providence, Innocent avait été jugé digne d'entrer dès lors en possession de la récompense que lui avaient méritée ses travaux accomplis ou résolus. Il mourut à Rome et fut enseveli dans la basilique de Latran, le 22 juin 1276. Il n'avait occupé le siége du prince des Apôtres que pendant cinq mois et deux jours [3]. C'est à tort que les historiens Ricordano Malespina et Jean Villani le font mourir à Viterbe. Tous les auteurs contemporains sont unanimes à faire l'éloge de sa science et surtout de sa profonde connaissance de l'Ecriture-Sainte. On vante à juste titre ses études théologiques et notamment ses commentaires sur les épîtres de S. Paul [4].

[1] Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxiii, 19; et *Annal.* ann. 1276. — Leonar. Aret., *Hist. Flor.*, iii.

[2] *Cod. Vallic.*, signat. lit. C, num. 49, pag. 63.

[3] Bernard., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1276. — Ricord. Malesp., *Hist. Florent.*, 202. — Joan. Villan., vii, 50.

[4] S. Antonin., p. iii, tit. xx, 3. — Tritheim., *de Script. Eccl.* — Sixt. Senens., *Biblioth. sancti.* — Possevin., *Apparat. sacr.*, tom. II et III. — Bellar., *de Script. Eccles.*

§ II. ADRIEN V ET JEAN XXI

Un cardinal moribond élu Pape.

5. Dix-sept jours après la mort d'Innocent V, le 9 juillet 1276, le conclave des cardinaux porta au souverain pontificat, sous le nom d'Adrien V, le cardinal-diacre Ottobon. Il ne devait pas longtemps porter le poids de cette auguste dignité ; il luttait déjà, au moment de son élection, contre la maladie qui allait le coucher dans la tombe. On rapporte qu'à ses familiers, accourus pour le féliciter, il répondit avec un mélancolique sourire : « Plût à Dieu que vous fussiez venus visiter un cardinal en bonne santé, et non un pape moribond ! » Ce triste pressentiment était presque une prophétie : ce ne fut guère que de son lit d'agonie qu'il gouverna le monde catholique pendant un mois et neuf jours. Quelques auteurs même ne lui accordent que trente-sept jours de règne. Ottobon était d'une des plus nobles familles de la Ligurie génoise, celle des Flisci. Par son père Théodise, il était le neveu du pape Innocent IV, qui l'avait fait cardinal-diacre du titre de Saint-Adrien. Le pape Clément IV lui avait confié la délicate mission d'éteindre les discordes survenues entre le roi et la noblesse d'Angleterre. Son expérience consommée des choses de la diplomatie l'avait fait investir souvent et dans les circonstances les plus délicates des fonctions de légat [1]. Ce renom d'homme d'Etat incomparable justifiait pleinement le choix du conclave, dans les circonstances difficiles où l'Église se trouvait placée. A peine élu, il prit résolûment en main, malgré la maladie, les rênes de la Chrétienté. Dans sa sollicitude pour la paix de l'Italie, Rodolphe roi des Romains se préparant à se rendre dans la Péninsule pour recevoir l'onction impériale et revendiquer ses droits, il fit partir pour Viterbe le cardinal-évêque de Sabine et les cardinaux-diacres Jean de Gaète et Jacques de Sainte-Marie *in-Cosmedin*, pour terminer avec Charles de Sicile, qu'il avait fait appeler à ce rendez-vous, les différends pendants entre ce prince et

[1] S. Antonin. p. iii, tit. xx, 3.— Martin., Polon., *in Adrian.* V. — Jordan., *Mg. Vat.*, signat. num. 1960. – *Cod. Vallic.*, signat. lit. C, num. 25, pag. 172.

Rodolphe. La mort prématurée d'Adrien ne lui permit pas de voir la solution de cette importante négociation.

Il meurt dès qu'il entre en fonction.

6. Pour donner une nouvelle preuve du zèle ardent dont le nouveau Pontife était animé pour la pacification de l'Italie, il convient de rappeler, sur la foi d'un Annaliste du temps, qu'il réconcilia les Génois avec l'Eglise et leva les censures prononcées contre eux, parce qu'ils avaient embrassé le parti d'Alphonse de Castille et prêté leur flotte au transport des troupes espagnoles en Italie. Immédiatement après la décision du conclave, il résolut de suspendre la Constitution de Grégoire X, restrictive de la liberté des cardinaux en conclave. La réforme qu'il avait projetée à cet égard fut également empêchée par la mort et ne devait être accomplie que sous le pontificat de Jean XXI. Il s'était rendu lui-même à Viterbe, pour y presser la solution des difficultés entre Charles de Sicile et Rodolphe de Habsbourg ; ce fut là que la mort le prit, le 28 août 1276. Il y fut enseveli dans l'église des Franciscains[1]. Adrien, pendant son pontificat de quelques jours, avait eu cependant le temps de prouver avec quel zèle il eût poursuivi l'œuvre de la délivrance de la Terre-Sainte commencée par Grégoire X. Il envoya au patriarche de Jérusalem, comme don de joyeux avénement, douze mille livres tournois, et sa lettre promettait aux chrétiens de Syrie un grand et prompt secours[2]. Après la mort d'Adrien V, la vacance du Saint-Siége fut de vingt-huit jours. A la faveur de cet interpontificat, il y eut du tumulte à Viterbe, et plusieurs officiers de la curie Romaine cherchèrent à faire violence aux Pères du conclave. Un des projets d'Adrien V était, nous l'avons dit, d'introduire des amendements dans la Constitution grégorienne relative à l'élection des papes. Le collége des cardinaux crut devoir rendre public ce projet. On n'ajouta aucune foi à leur assertion ; bien plus, l'archevêque de Corinthe, qui avait reçu des cardinaux mission de porter le fait à la connaissance de tous, fut fort maltraité, et les Viterbiens soumirent dès lors les cardinaux à la surveillance la plus dure.

[1] *Cod. Vallic.*, signat. lit. C, num. 49, pag. 63. — *Joan.* XXI, *Epist.*; I, 1; et alii.

[2] Sanut., III, p. 12, c. 15. — Hocsem., *in Joan. Enghiens.*, 11.

Une vieille chronique nous apprend que les suffrages du conclave s'étaient portés d'abord sur le cardinal de Plaisance ; mais il mourut lui-même le 6 septembre, le lendemain de son élection [1].

Un pape portugais. Fâcheuses préventions

7. Au milieu de cette perturbation de toutes choses, le 16 septembre, le cardinal-évêque de Tusculum fut élevé au Souverain Pontificat sous le nom de Jean XXI. Les cérémonies du sacre eurent lieu quatre jours après. Pierre Juliani, le nouveau Pontife, était Portugais. C'était un érudit, ses connaissances en médecine et en philosophie étaient fort remarquables : on cite avec éloge son livre intitulé le *Trésor des pauvres*, et son traité *Des problèmes selon le mode et la forme du livre d'Aristote*. Même après qu'il eut ceint la tiare, il ne dédaigna pas le commerce des lettrés, sans dédaigner les plus pauvres. Ptolémée de Lucques, qui porte un jugement sévère sur ce Pontife, lui fait un crime de ce laisser-aller, prétendant que la vie privée des princes doit être rigoureusement murée aux regards du plus grand nombre. On peut croire que Jean XXI s'est attiré cette sévérité de l'historien, parce qu'il manifesta dans plusieurs circonstances un certain éloignement pour quelques moines. Ptolémée va même jusqu'à insinuer que si, dans la suite, le plafond de la chambre de Jean s'écroula sur sa tête, ce fut une punition du ciel, puisqu'il venait de fulminer contre les religieux. Le premier acte du Pontife après son couronnement, fut de donner la sanction Apostolique au projet de son prédécesseur concernant la Constitution grégorienne [2]. Les troubles survenus après la mort d'Adrien V avaient eu pour premiers auteurs les personnages dont les longues vacances du Saint-Siége suspendaient les charges à la Cour Pontificale, ou que le prompt avénement d'un nouveau Pape pouvait conduire à quelqu'une de ces charges, ou qui n'attendaient que le lever d'un nouveau soleil à saluer pour sol-

[1] Petr. Mar. Camp., *Hist. Eccl. Placent.*, tom. II. — Wadding., ad ann. 1276, num. 2.

[2] Marin. Ebul., *Formul.*, Mg. Vat., pag. 56. — *Cod. Vallic.* de Vit. Pont. signat. lit. C. num. 25, pag. 172. — Jordan., *Ms. Vat.*, signat. num. 1960. — Bernard., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1276. — Hocsen., *in Joan. Enghien.* — Martin. Polon., iv. — Marian., *de reb. Hisp.*, iv, 2. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxiii, 21. — *Cod. Vallic.*, signat. lit. C, num. 49, pag. 140.

liciter quelque faveur. Leur indigne conduite envers les cardinaux pour précipiter l'élection appelait un châtiment ; il fallait en empêcher le retour.

8. Dans ce but, Jean promulgua contre eux un édit, qui instituait un tribunal devant lequel devaient comparaître tous ceux qui étaient accusés d'avoir été mêlés à ce scandale. S'ils refusaient de se présenter, ils encouraient la privation du revenu des charges ecclésiastiques dont ils étaient investis. Cette mesure contre les fauteurs de la sédition n'était que juste. Le nouveau Pontife fait allusion, dans la lettre encyclique annonçant son avénement, à ces désordres criminels, qui, au début du conclave, n'avaient fait que retarder l'élection, sous prétexte de la presser [1]. Le 7 octobre, Charles de Sicile prêta serment de fidélité au nouveau Pontife pour la Sicile, la Pouille et la principauté de Capoue, comme les tenant de l'Eglise à titre fiduciaire. Il fut dressé de cette cérémonie un acte solennel [2]. De Viterbe encore, Jean, à l'exemple de ses prédécesseurs, renouvela les censures ecclésiastiques lancées contre les anciens partisans de Manfred et de Conradin, tels que les Véronais et les habitants de Pavie, qui persistaient dans leur hostilité contre le roi de Sicile [3]. Il envoya également une ambassade à l'empereur des Grecs Michel Paléologue, pour le mettre en demeure d'obéir avec son peuple aux ordres de l'Eglise Romaine : ce furent deux évêques et le moine Salvi de Bargnac. L'empereur leur fit le plus cordial accueil, et s'offrit à l'accomplissement de toutes les promesses faites par ses envoyés au concile de Lyon. En même temps, le Pape adressait à tout l'épiscopat de la Grèce une lettre, dans laquelle il l'exhortait à ratifier la réunion commencée des deux Eglises [4]. Le Souverain Pontife pressait la pacification religieuse du Levant en vue d'une prochaine croisade, dont les préparatifs se poursuivaient toujours en Occident. On fondait surtout

Charles de Sicile. Michel Paléologue. Philippe le Hardi

[1] Joan., *Epist.*, i, 1. — Marin. Ebul., *Formul.*, pag. 2, num. 135.
[2] Joan., *Epist.*, ii, 34. — Platin., *Collect. Mg. Vat.*, tom. I, pag. 113.
[3] Joan., *Epist.*, i, 153.
[4] Bernard., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1276. — Jordan., *Mg. Vat.* signat. num 1960. — *Rotul. pergam.* ex archiv. Avin. in Vat. delatis, signat. num. 5.

de grandes espérances sur le roi de France Philippe, qui déployait l'activité la plus méritoire. Le Pape lui adressa de chaleureuses félicitations, et enjoignit aux prélats de son royaume de frapper des foudres de l'Eglise ceux qui se dépouilleraient de la croix après l'avoir reçue, ou qui chercheraient des prétextes pour ne pas se mettre en route au moment du départ [1].

Funestes démêlés entre l'Espagne et la France.

9. Le généreux dessein du roi de France d'aller au secours de la Terre-Sainte contre les Infidèles, était entravé par le différend de ce prince avec Alphonse de Castille au sujet des fils de sa sœur Blanche, qu'on avait frustrés de leur droit de succession au trône, pour en investir leur oncle Sanche, second fils du roi. Après plusieurs vaines tentatives d'accord, on avait résolu d'en appeler aux chances de la guerre. Il ne pouvait résulter d'une telle guerre qu'un préjudice considérable pour la Chrétienté, alors qu'on avait espéré pour elle l'accroissement et la prospérité. Justement alarmé de ce périlleux état de choses, le Pape intervint auprès du roi de France, cherchant à calmer son irritation, l'exhortant à la paix, lui montrant une plus vaste et plus glorieuse carrière: c'était la Syrie que le secours de ses armes devait arracher aux calamités de l'heure présente [2]. Philippe fut inflexible : il avait le cœur trop vivement ulcéré de l'outrage fait à sa sœur ; il réunit une armée considérable pour la conduire au-delà des Pyrénées. Non content d'appeler à son aide les seigneurs de France, il ordonnait au roi d'Angleterre Edouard, son vassal pour les provinces de ses Etats qui relevaient de la Couronne de France, de se joindre à lui avec une armée pour envahir les royaumes de Castille et de Léon [3]. Cet appel jetait Edouard dans une grande perplexité : il n'aurait voulu ni refuser à son suzerain les devoirs d'un vassal, ni blesser Alphonse dont il avait épousé la sœur Eléonore et qui l'avait armé chevalier. Après bien des hésitations, il s'arrêta au parti de répondre à Philippe qu'il lui demandait le temps d'essayer de le réconcilier avec son beau-père, et que, si ce dernier repoussait les propositions

[1] JOAN., *Epist.*, I, 68.
[2] *Cod. Vallic.* signat. lit. C, num. 49, pag. 52.
[3] WESTMONAST., *Flor. hist.*, ann. 1276.

de paix, il ne balancerait pas à joindre contre lui ses armes à celles du roi de France.

Succession au trône de Castille. Guerre empêchée par le Pape.

10. La cause des neveux de Philippe était deux fois juste en premier lieu, les fils héritent des droits du père ; et puis saint Louis, qui tenait de sa mère des droits sur la Castille qu'il aurait pu faire valoir, n'y avait renoncé pour lui-même en mariant sa fille à Ferdinand, fils aîné d'Alphonse, que sous la condition expresse que les enfants qui naîtraient de cette union seraient héritiers du trône de Castille. En provoquant une assemblée de la noblesse et en faisant décider, contrairement à la foi donnée, que sa succession appartiendrait à son second fils Sanche, pour lequel il avait des préférences marquées, Alphonse avait agi contre toute justice. A cela il avait ajouté un outrage personnel envers sa bru, qu'un frère ne pouvait que ressentir vivement : il l'avait renvoyée en France sans lui rendre sa dot ; il avait de plus retenu les jeunes princes sous sa garde, ce qui devait nécessairement inspirer au cœur d'une mère et d'un oncle des craintes sérieuses pour la sûreté, pour la vie même de ces têtes chéries. Mais le roi de France avait en partie du moins perdu le bénéfice d'une bonne cause, en ne cherchant pas à la faire triompher par d'autres moyens que par l'emploi des armes, ou bien en ne différant pas cette guerre, si tant est qu'on ne pût la conjurer. A ce moment, elle mettait obstacle à l'expédition en Terre-Sainte décrétée par le concile de Lyon ; il pouvait arriver qu'elle la rendît impossible. Il y avait en tout cas culpabilité grande à l'avoir déclarée, au mépris de la trêve que le Saint Synode avait enjointe à tous les princes chrétiens. Pour ces motifs, le Pape donna mission au cardinal Simon, légat en France, de détourner Philippe de toute attaque contre la Castille, sous peine d'encourir les censures les plus sévères[1]. Pour couper court à l'incendie en l'étouffant dès les premières étincelles, pendant que Simon comprimait le premier élan de la guerre, il envoyait une ambassade à chacun des deux rois : Jérôme, général des Franciscains, qui fut dans la suite Nicolas IV, et Jean de Verceil, général des

[1] JORDAN., Mg. Vat. signat. num. 1960. — GUILL. NANG., *de gest. Philip.*, ann. 1276; et alii. — JOAN., *Epist.*, II, 35.

Dominicains, reçurent la mission de négocier la paix. Ils avaient tous pouvoirs nécessaires pour empêcher qu'on en vînt aux mains et pour lever tous les obstacles à une réconciliation [1]. Le vif désir qui animait le Souverain Pontife de réconcilierles deux monarques ressort clairement de ses actes : il donnait aux légats ordre de les frapper d'excommunication, s'ils marchaient l'un contre l'autre, ou celui des deux qui mettrait son armée en mouvement [2].

Grave incident du litige. Pierre III d'Aragon

11. La situation déjà fort embrouillée, se compliqua tout à coup d'une nouvelle cause de troubles. La reine Yolande, épouse d'Alphonse, déserta subitement le palais conjugal et la cour de Castille. Elle avait voué l'affection la plus tendre aux enfants de son fils premier-né. Elle ne put souffrir plus longtemps qu'on se fît un jouet de leur jeune âge et de leur abandon. Redoutant pour eux de plus grands malheurs, que pouvait lui faire présager la puissance croissante de leur oncle Sanche et sa soif de régner, elle s'enfuit avec eux hors du royaume, et chercha un refuge auprès de son frère Pierre, à la cour d'Aragon. A cette nouvelle, Alphonse entra dans une telle fureur, qu'il fit périr dans les plus cruels supplices tous ceux qu'il soupçonna d'avoir favorisé la fuite de la reine et de ses petits-fils. D'un autre côté, l'extrémité à laquelle on avait poussé Yolande jeta Pierre dans une telle exaspération, qu'il eût certainement déclaré la guerre à son beau-frère, s'il n'avait eu déjà sur les bras les Sarrasins en pleine révolte. Ce qui le prouve, c'est que lorsqu'Alphonse réclama sa femme, « L'Aragon, lui fut-il fièrement répondu, l'Aragon qui est un asile sûr pour tous, ne peut que l'être plus encore pour la sœur de son roi [3].» Depuis plus de quatorze mois les Maures du royaume de Valence étaient soulevés, et grâce aux secours qu'ils recevaient du Maroc, ils avaient pu s'emparer du plus grand nombre des places fortes du pays. Le Pape, dans sa sollicitude pour les intérêts de la Religion, dut mander aux archevêques de Narbonne et d'Arles de dé-

[1] JORDAN., *Mg. Vat.* signat. num. 1960. — ANDR. DANDUL., *in Jacob. Contar.* ; et alii. — *Cod. Vallic.*, signat. lit. C, num. 49, pag. 141.
[2] *Cod. Vallic.*, signat. lit. C, num. 49, pag. 141.
[3] MARIAN., *de reb. Hispanic.*, XIV, 3.

tourner au profit du roi d'Aragon, contre les Sarrazins de Valence, le décime de guerre recueilli sur les revenus ecclésiastiques dans les Etats de ce prince, et que le concile de Lyon avait affecté aux frais de la croisade en Palestine[1].

§ III. CHRÉTIENTÉS ORIENTALES

Subsides pour la croisade d'Espagne et celle de Syrie.

12. Assurément, il eût désiré que ce décime fût employé au secours et à la délivrance de la Terre-Sainte ; mais la grandeur du danger que couraient les glorieuses conquêtes de Jacques d'Aragon, le mettait dans la nécessité de l'abandonner au successeur de ce prince, pour le défendre contre les anciens possesseurs. C'est en ce sens qu'il écrivit à Bénénat, chargé du prélèvement de cet impôt en Aragon[2]. Il parait qu'on mit quelque lenteur à se conformer aux instructions du Souverain Pontife; elles sont du mois d'avril 1277 : vers la mi-juin, le chapitre de Valence jetait le cri de détresse vers les archevêques de Narbonne et d'Arles, les conjurant de remettre enfin au roi d'Aragon, pour lui venir en aide dans sa lutte contre les Maures, l'argent dont le Saint-Siége leur a permis de disposer pour cet emploi. La lettre ajoute qu'une multitude de Janetins — d'où les Jannissaires -- enfants du sol africain, se sont déjà donné rendez-vous dans le royaume de Valence, et que d'autres certainement ne tarderont pas à venir en grand nombre, alléchés par les promesses des habitants Sarrasins[3]. On pouvait du reste abandonner sans trop d'inconvénient à l'Aragon le subside pécuniaire qu'il sollicitait : il restait pour l'expédition en Terre-Sainte des sommes considérables recueillies dans les autres royaumes, comme l'attestent de fréquentes lettres adressées aux collecteurs : à l'évêque de Cassano, en Sicile et en Calabre ; en Angleterre, au délégué pontifical Ardition primicier de l'Eglise de Milan ; à Raynier, dans l'archidiocèse

[1] JOAN., *Epist.*, I, 143.
[2] JOAN., *Epist.*, I, 144.
[3] Apud BALUZ., *Misçellan.*, tom. IV.

de Cologne ; à Roger, dans celui de Trèves; dans celui de Vienne, au légat Albert[1]. Ce subside était dévolu aux princes qui enrôlaient des croisés ; c'est pour cela que le comte Gui de Flandre et le marquis de Namur reçurent le produit de l'impôt recueilli dans leurs Etats sur les revenus ecclésiastiques[2]. Les retards que subissait le départ de la croisade pour la Syrie ne venaient donc pas du manque des ressources pécuniaires ; ils avaient pour cause les discordes des rois, qui renaissaient d'un côté quand le Saint-Siége était parvenu à les calmer de l'autre. En ce moment, le grand obstacle était la querelle entre la France et la Castille, sans compter les troubles de la Navarre.

Ambassadeurs tartares en Europe.

13. Et pourtant l'attente de cette croisade était universelle en Orient. Abagha, roi tartare de la Perse, qui s'était déjà mis en rapport avec le Saint-Siége et les princes d'Occident, par ses délégués au concile de Lyon, envoya vers ce temps une ambassade en Europe, ne pouvant s'expliquer les motifs qui faisaient ajourner cette expédition contre les Musulmans, qu'on lui avait annoncée comme très-prochaine. Jean XXI reçut dignement les ambassadeurs tartares, leur promit l'envoi de missionnaires zélés pour la propagation de la Foi dans le centre de l'Asie, puis les accréditait auprès des rois de France et d'Angleterre. Ils arrivèrent à Paris pendant le carême ; dès leur réception ils assurèrent à Philippe, au nom de leur maître, que s'il accomplissait son vœu et conduisait une croisade à Saint-Jean-d'Acre, Abagha lui prêterait le concours de ses armes. Comme ces ambassadeurs étaient des chrétiens de la Georgie, ils furent conduits sur l'ordre du roi à l'abbaye de Saint-Denis lors des solennités pascales, et ces orientaux édifièrent par leur piété tous les fidèles présents. De là, ils se rendirent à la Cour d'Angleterre, où ils renouvelèrent à Edouard, au nom d'Abagha, les mêmes offres de concours dans la croisade[3]. L'année d'avant, en 1276, s'était accompli un fait considérable, qui avait ravivé toutes les espérances d'un prochain relèvement de la Terre-Sainte.

[1] Joan., *Epist.*, I, 83, 103, 110, et *Regest.* post. eamd. epist.
[2] Joan., *Epist.*, I, 102.
[3] Guill. Nang., *de gest. Philip.*, ann. 1277.

La princesse Marie, petite-fille par Mélisinde de la reine de Jérusalem Elisabeth, avait solennellement cédé au roi de Sicile tous ses droits à la couronne de Jérusalem. En conséquence de cet acte, Charles nomma le comte Roger de Saint-Séverin son lieutenant en Terre-Sainte, et celui-ci, avec une flotte de six galères, arriva le 7 juin 1277 à Saint-Jean-d'Acre. Le gouverneur de la citadelle, Arse d'Ibelin, l'ayant évacuée et lui ayant cédé les clefs, le comte en prit possession avec l'aide des Templiers et de ses partisans.

Charles de Sicile roi de Jérusalem. Fin tragique de Bondocdari.

14. Les nobles, sollicités de prêter à Charles serment de fidélité, y mirent quelque hésitation à cause de celui qu'ils avaient déjà fait à Hugues de Chypre. Ils y consentirent néanmoins, et le comte de Saint-Séverin, après avoir juré lui-même, conformément aux lois et coutumes du royaume de Jérusalem, établit un sénéchal, un connétable, un maréchal, un vicomte. Le prince d'Antioche, requis à son tour de prêter serment, envoya des délégués munis de ses pleins pouvoirs et fit hommage au roi Charles[1]. Devant cette dépossession, l'irritation de Hugues de Chypre fut extrême : il réunit ses troupes et se porta vers Tyr, avec l'espoir de reprendre Saint-Jean-d'Acre par trahison. Mais ce sera un tout autre événement, bien loin alors des prévisions humaines — la défection de la Sicile et la chute de Charles — qui rendra aux rois de Chypre les derniers débris du royaume de Jérusalem. En ce moment, l'Eglise favorisait avec raison les vues de Charles sur ce royaume ; l'intervention d'un prince puissant, comme l'était encore le roi de Sicile, pouvait sauver et relever la chrétienté de Syrie dans les circonstances présentes, le plus redoutable ennemi des chrétiens, le sultan Bondocdari étant mort au mois d'avril. Bondocdari, ayant appris que les Tartares avaient mis le siége devant Labier, du côté de l'Euphrate, s'était porté au secours de cette place. Il avait passé le fleuve à la nage avec une partie de ses troupes, pendant que l'autre le passait sur des radeaux. Il s'était trouvé en présence de six mille Mongols, qui lui avaient infligé une complète défaite.

[1] SANUT., III, part. 12, c. 15 et 16. — JORDAN., *Mg. Bibl. Vat.*, signat. num 1960. — ANDR. DANDUL., *in Jacob. Contar.*, 9. — BOSIUS, X ; et alii.

Après avoir perdu ses troupes, couvert lui-même de blessures, il avait fui jusqu'à Damas. Il était emporté quelques jours après par la dyssenterie, qui avait ajouté ses ravages à la honte de la défaite et aux souffrances des blessures reçues [1]. D'après l'historien Ayton, Bondocdari mourut empoisonné [2].

Toujours les mêmes divisions en Syrie.

15. Sa mort fut le signal de la guerre civile parmi les Musulmans. Il laissait le trône à son fils Melek-el-Sahit ; mais celui-ci ne tarda pas à s'en voir chassé par l'usurpateur El-Fhy ou Ersy, qui eut à lutter lui-même contre de nombreuses prétentions rivales et à comprimer des soulèvements de tous les jours [3]. Les circonstances étaient donc éminemment favorables aux chrétiens ; ils auraient pu recouvrer le terrain que leur avaient fait perdre leurs anciennes discordes, s'ils n'avaient encore été plus divisés que les Musulmans. Le prince d'Antioche et les Templiers étaient en lutte ouverte. L'entrée de Tripoli avait été refusée au grand maître du Temple, qui se rendait à Tortose par terre. Devant cet outrage, il était revenu sur le champ à Saint-Jean-d'Acre, le cœur gonflé d'un profond ressentiment, ne respirant que la vengeance. Il avait ensuite expédié quelques-uns de ses chevaliers à Gibeleth, dont le seigneur quittait la Cour de Tripoli pour lever l'étendard de la révolte. Il avait en outre armé sept galères et les avait fait partir, en même temps qu'il mettait en route des troupes, pour aller faire le siège de Néphyn. Sa petite flotte fit naufrage, et l'armée de terre rentra à Saint-Jean-d'Acre. Sur ces entrefaites, le grand-maître mourut. Quant au prince d'Antioche, il avait tenté vainement de prendre Gibeleth, dont le siége lui avait coûté ses meilleure soldats [4].

Jean XXI meurt victime d'un accident.

16. Quand le Pape Jean XXI semblait toucher au succès dans l'œuvre de pacification des royaumes d'Occident, ce qui aurait permis enfin une intervention profitable en Terre-Sainte, le cours de son pontificat fut arrêté tout-à-coup par un tragique événement.

[1] SANUT., III, part. 12, c. 17.
[2] AYTON., *Hist. Orient.*, 35.
[3] GUILL. NANG., *gest. Philip.*, ann. 1277.
[4] SANUT., III, part. 13, c. 17.

Il s'était fait construire un appartement particulier, attenant au palais pontifical de Viterbe. Le 8 mai 1277, il s'était retiré dans cet appartement, comme il avait coutume de le faire tous les jours. Tout-à-coup, le plafond craque, s'ouvre et s'écroule sur sa tête. On le retira du milieu des décombres meurtri, brisé ; et six jours après, le 14, il succombait aux suites de ce malheureux accident[1]. Il fut enseveli à Viterbe, dans l'église de Saint-Laurent. Cette mort soudaine était d'autant plus regrettable, que l'abrogation de la Constitution grégorienne sur l'élection des papes allait entraîner un interpontificat de plus de six mois, dans les conjonctures les plus critiques. Consommer le retour de l'Église grecque à l'Église Romaine, recouvrer la Syrie, convertir les Tartares, achever la pacification de l'Occident, telle était l'œuvre pendante ; une longue vacance du Saint-Siege ne pouvait que la compromettre, et la compromit en effet. La faute capitale du règne de Jean fut donc d'avoir réformé cette constitution grégorienne dans des circonstances inopportunes ; et cette faute attira les plus grands maux sur l'Église. De là les jugements sévères que les historiens du temps portèrent contre ce Souverain Pontife ; les plus modérés se firent une arme contre sa mémoire de ses goûts privés, de la simplicité de ses manières, de sa prédilection pour les études scientifiques ; d'autres descendirent contre sa mémoire jusqu'aux inventions de la calomnie.

Injustes accusations, reproches outrés.

17. Ainsi certains chroniqueurs accréditèrent le bruit qu'il écrivait des pages pleines de propositions hérétiques, lorsque le plafond de son appartement s'écroula sur sa tête[2], et la *Chronique de Colmar* n'hésite pas à transformer l'érudit en magicien[3]. L'Histoire impartiale l'a fait bonne justice de ces absurdes accusations.

[1] PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXIII, 24. — JORDAN., *Mg. bibl. Vat.*, signat. num. 1960. — MARTIN. POLON., IV. — BERNARD., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1277. — GUILL. NANG., *de gest. Philip.*, ann. 1277. — RICORD. MALESP., *Hist. Flor.*, 202. — JOAN. VILL., VII, 50. — ANTONIN., p. III, tit. XX, 3. — LONGIN., *Hist. Polon.*, VII, ann. 1277; et alii plures. — *Cod. Vallic.*, signat. num. C, num. 49, pag. 99.

[2] SIFFRID., *Chron.*, II, ann. 1276.

[3] *Chron. Colmar.*, ann. 1277.

Elle a fait mieux encore : le savant est pleinement réhabilité à nos yeux, et ces recherches patientes, qui l'avaient rendu suspect à la masse ignorante de son siècle, lui sont comptées aujourd'hui comme des titres de gloire. Sans doute le reproche grave qui a été fait à son administration, à cause de la réforme intempestive, subsiste toujours. Mais il ne faut pas oublier que la grande majorité des cardinaux fut solidaire de cette faute. On sait quelles difficultés Grégoire X avait eu à surmonter pour vaincre l'opposition qui lui fut faite au concile œcuménique. Adrien V et Jean XXI avaient pris part à cette opposition, et leur sentiment à cet égard demeura le même après qu'ils eurent ceint la tiare, parce que l'esprit du collége des cardinaux n'était pas modifié. Il y a même une circonstance décisive qui milite en faveur de Jean : les troubles dont Viterbe fut le théâtre après la mort d'Adrien V, les violences faites aux cardinaux, la pression que les agitateurs voulurent exercer sur le conclave. L'auteur d'une mesure d'ordre public peut ne pas toujours prévoir les conséquences fâcheuses qui sont dans l'avenir, surtout lorsqu'il est sous l'impérieuse préoccupation d'appliquer un prompt remède à des maux actuels.

§ IV. NICOLAS III ET MARTIN IV

Jean des Ursins pape. Belles promesses de Paléologue.

18. Le 25 novembre 1277, le Sacré Collége mit enfin un terme aux funestes agitations d'un interrègne de six mois et neuf jours, en élevant au souverain Pontificat le cardinal Jean Gaëtan des Ursins, qui prit le nom de Nicolas III, et devait occuper le Saint-Siége pendant près de trois ans[1]. Le nouveau Pape était d'une des plus nobles et des plus anciennes familles de Rome. Une ambassade grecque venait d'arriver à la Cour Pontificale, portant des lettres de Michel Paléologue et de son fils Andronic, qui annonçaient que les évêques d'Orient, dans un synode tenu à Constantinople, avaient ratifié l'abjuration du schisme et souscrit à toutes les décisions du

[1] Martin. Polon., vi. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxiv. — Bernard. Guid. *Chron. Pont. Rom.*, ann. 1277.

concile de Lyon. La même assemblée avait aussi déposé le patriache Joseph, qui persistait à rejeter l'union des deux Ég.ises, et le vertueux Jean Becco était élu à sa place. Le nouveau patriarche orthodoxe envoyait par les mêmes ambassadeurs une lettre au Pape, où il reconnaissait, dans les termes les plus formels, la primauté du Saint-Siége et sa juridiction sur toutes les Églises. Il y disait : « Nous promettons de lui être soumis et de lui conserver toutes les pérogatives que nos prédécesseurs lui attribuaient avant le schisme, comme aussi tous les priviléges qui lui ont été accordés par les empereurs. Nous confessons qu'en vertu de cette primauté, le Pape a la plénitude de puissance, et que les questions de foi doivent être décidées par son jugement. Tous ceux qui se trouvent lésés dans les affaires de juridiction ecclésiastique peuvent appeler à l'Eglise Romaine ; toutes les Églises lui sont soumises et tous les prélats lui doivent obéissance. C'est elle qui a confirmé les priviléges des autres Églises, et particulièrement des patriarches. » Cette adhésion explicite et formelle à la suprématie de Pierre se complétait par une profession de Foi, en tout conforme à l'orthodoxie latine, sur la procession du Saint-Esprit, sur la question du pain azyme dans l'Eucharistie, sur le purgatoire et les suffrages pour les morts, enfin sur chacun des sept Sacrements. Le triomphe de l'orthodoxie sur le schisme, qui avait été pendant si longtemps l'objectif de la diplomatie pontificale dans le Levant, paraissait donc chose acquise.

Mesures de précaution. Délégués pontificaux.

19. Il semblait que le gros de l'œuvre fût fait, et qu'il n'y eût qu'à régler les détails. Dans ce but, Nicolas et les cardinaux élaborèrent des instructions précises, à l'adresse de l'empereur grec et du patriarche, sur la conduite qu'ils devaient tenir. Sans doute il fallait éviter avec soin tout ce qui pourrait fournir aux esprits hésitants encore un prétexte de rupture ; mais toutefois le moment était venu de faire de la réunion des deux Églises un fait accompi. Il était indispensable de savoir clairement quel fonds on pouvait faire sur les dispositions de tous et de chacun. Le Pape recommandait à l'empereur et au patriarche d'obliger les Grecs à chanter le Symbole comme les Latins, avec l'addition *filioque*. A l'exem-

ple de Michel et de Becco, chaque prélat et après eux chaque membre du clergé aurait à souscrire en particulier une profession de foi, puis à la garantir par serment, sans égard à la coutume alléguée pour s'en dispenser. Il était également indispensable que les prélats et le reste du clergé se fissent confirmer par le Saint-Siége dans leurs dignités, et pour cela ils devaient se faire absoudre tout d'abord des censures encourues à cause du schisme. La mission de mener à bonne fin ces négociations fut confiée par le Pape à quatre délégués de l'Ordre des frères mineurs, qui partirent pour Constantinople en 1278. Il leur était recommandé de s'informer avec précaution s'il ne serait pas possible d'envoyer dans le Levant un cardinal-légat, et d'engager Paléologue à en faire lui-même la demande. Du reste, les quatre nonces apostoliques avaient plein pouvoir d'employer les censures et de procéder spirituellement et temporellement, selon qu'il leur paraîtrait utile, contre tous ceux qui troubleraient l'union en voie de s'accomplir. On ne se doutait pas à la Cour pontificale des obstacles considérables qui venaient de surgir en Grèce depuis que les ambassadeurs de Paléologue en étaient partis pour Rome. Le succès des négociations élaborées semblait facile, parce qu'on comptait sur des circonstances favorables qui n'existaient plus!

Résistance obstinée des Grecs. Indigne palinodie de l'empereur.

20. L'empereur, dans son zèle outré pour la réunion des deux Églises, n'avait pas usé d'assez de ménagement. Les consciences quelque peu violentées opposèrent d'abord une sourde résistance, et bientôt le mécontentement, qui grondait presque partout, amena la révolte ouverte. Ces dispositions hostiles s'accrurent encore à la promulgation, par une bulle du patriarche Becco, de l'excommunication que les évêques présents à Constantinople avaient prononcée en concile contre quiconque refusait de reconnaître que l'Eglise Romaine est la mère de toutes les autres Églises, la maîtresse qui enseigne la foi orthodoxe, et que son pontife est le premier pasteur et le chef de tous les chrétiens. Les schismatiques partisans du patriarche Arsène ou de Joseph s'étaient réfugiés dans les contrées où l'autorité de Paléologue n'était pas reconnue, en Morée, en Thessalie, en Achaïe, en Colchide ; et surtout auprès du duc de Patras,

qui soutenait leur cause les armes à la main, et réunissait en synodes les évêques demeurés réfractaires à l'union ; dans ces assemblées on anathématisait le pape, l'empereur, le patriarche et tous les catholiques. Des moines revêtus de cilices parcoururent les campagnes et fanatisèrent les populations. L'esprit de révolte gagna jusqu'aux membres de la famille impériale. La reine des Bulgares, nièce de Michel, envoya une ambassade au sultan d'Egypte pour l'engager à une attaque contre Constantinople. Les rebelles offrirent le titre d'empereur au prince de Trébizonde. Eulogie, sœur de Paléologue, et plusieurs autres de ses parentes, entrèrent dans la conjuration. Elles furent punies de la prison et de la perte de leurs biens, comme le furent les princes de la famille impériale soupçonnés de favoriser la rébellion. Les mesures les plus rigoureuses étaient employées contre les schismatiques. Et pendant qu'on aigrissait de plus en plus les esprits par les persécutions, on se servait de misérables artifices pour tromper les légats du Pape qui venaient d'arriver à Constantinople. L'empereur, sachant les instructions qu'ils avaient reçues, assembla secrètement les évêques et le clergé, les supplia de souscrire à tout sans aucun signe d'opposition ni de mécontentement, leur jurant devant Dieu de ne jamais souffrir qu'il fût rien changé au symbole et au rit de l'Eglise grecque. Cette confidence inattendue eut son plein effet : les propositions des légats furent entendues sans que personne témoignât la moindre répugnance. On écrivit ensuite au Pape une lettre artificieuse, portant des signatures d'un grand nombre d'évêques qui n'existaient pas, qui ne contient nulle part, relativement à la procession du Saint-Esprit, le terme propre et décisif, qui ne répond rien sur les autres demandes des légats. C'est ce qui explique l'insuccès des négociations entreprises par Nicolas III à Constantinople[1].

Le Pape tient en échec les ambitions royales.

21. Il fut plus heureux dans ses négociations avec Rodolphe de Habsbourg. Dès le commencement de son pontificat, il voulut pourvoir à la conservation des droits temporels du Saint-Siége, et

[1] Georg. Acropol., Pachymer., et Niceph. Gregor., ann. 1277-1280.

fit confirmer par Rodolphe toutes les donations des empereurs précédents. Il obtint, en 1278, la cession de Bologne, Imola, Faenza, Forli, Ravenne, Rimini et Urbin. Les historiens reprochent à Nicolas III une passion démesurée pour l'agrandissement de sa famille, qui devint par ses largesses la plus riche de Rome [1]. Ce fut là, paraît-il, la cause des dispositions peu favorables qu'il montra constamment pour Charles Ier de Sicile, ce prince lui ayant refusé, dit-on, de marier une de ses filles dans la famille des Ursins. Quoi qu'il en soit, dès qu'il se fût fait prêter par le roi de Sicile l'hommage ordinaire comme suzerain, il l'obligea à renoncer au titre de sénateur de Rome. Toutefois, Charles eut le tort de regarder cette mesure comme dirigée uniquement contre lui ; elle semble avoir été conçue plutôt dans un but d'intérêt public, puisque Nicolas la compléta par une constitution portant qu'à l'avenir aucun prince étranger ne pourrait obtenir le gouvernement de Rome à titre de sénateur, de capitaine, de patrice, ou sous n'importe quelle autre dénomination, et que personne n'occuperait cette charge plus d'un an. Comme ses prédécesseurs, le pape Nicolas s'efforça de réchauffer le zèle presque éteint des occidentaux pour la Terre-Sainte. Dans ce but, il reprit les négociations entamées par Jean XXI pour terminer par la conciliation le différend qui existait entre les rois de France et de Castille, au sujet des enfants de La Cerda, neveux de S. Louis. Il écrivit aux deux monarques, les exhortant à nommer des plénipotentiaires pour assister à une conférence avec les négociateurs qu'il avait désignés lui-même, et pour convenir tout au moins d'une trêve, si l'on ne pouvait aboutir à la paix. Mais les députés du roi Sanche de Castille refusèrent tout accommodement; cette obstination, qui mettait obstacle au secours de la Terre-Sainte, indisposa vivement le pape contre le prince.

Relations au dehors. Réformes à l'intérieur

22. Vers ce même temps, des ambassadeurs envoyés par le Khan de Tartarie étant arrivés à Rome, ils se rendirent en France auprès du roi Philippe III qui était croisé, pour lui promettre des secours s'il voulait passer en Syrie contre les Sarrasins. « Mais, dit à ce

[1] Ricord. Malesp., *Hist. Florent.*, ann. 1277-1280. — Joan. Villan., vii. — S. Antonin., iii, p. tit. xx.

propos un historien de l'Eglise, l'expérience avait dégoûté les peuples de ces expéditions presque toujours sans résultat, et les divisions qui se renouvelaient sans cesse entre les seigneurs établis en Syrie, contribuaient encore à refroidir le zèle presque éteint. » Tout se réduisit à l'envoi par le pape de cinq frères mineurs en Tartarie, avec des lettres où il exhortait le Khan à se faire chrétien. Nous ne savons pas l'effet qu'elles produisirent sur ce prince barbare ; du moins la mission des frères mineurs obtint la conversion d'un assez grand nombre de Tartares dans le voisinage de la Hongrie. Le règne de Nicolas III est surtout remarquable par les tentatives qui furent faites pour la réforme des abus, si nombreux vers la fin du siècle. Le cardinal Simon de Brie, légat en France, se fit remarquer entre tous par son zèle à réprimer les entreprises des juges et d'autres magistrats laïques sur les droits du clergé, l'usurpation des biens ecclésiastiques, les intrigues ou les menaces pour extorquer l'absolution des censures encourues, la prétention de prendre connaissance de la justice des censures ou de toute autre matière spirituelle, enfin les violences employées en plusieurs endroits pour empêcher la liberté des élections. Il avait présidé à Bourges en 1276 un concile qui fut le point de départ d'un mouvement remarquable de réglementation par les synodes provinciaux : en 1278, concile à Compiégne pour la province de Reims ; l'année suivante, à Pont-Audemer pour la province de Rouen, à Angers pour celle de Tours, à Avignon pour celle d'Arles, à Béziers pour celle de Narbonne ; en 1280, synode diocésain de Poitiers. Une des plus importantes de ces assemblées est celle de 1277, à Paris, dans laquelle l'évêque de cette ville condamna plus de deux cents erreurs, que depuis longtemps les ouvrages d'Aristote avaient introduites dans l'université de Paris sur la Providence, sur l'immortalité de l'âme, sur la liberté et sur un grand nombre d'autres points.

Empiétements du pouvoir temporel.

23. Signalons aussi les remontrances, adressées par le pape à Philippe le-Hardi pour avoir révoqué la défense que le Saint-Siége avait faite des tournois, et l'ordre donné à Simon de Brie de dénoncer excommuniés tous les seigneurs qui auraient pris part à ces exercices condamnés par les conciles. En Castille, le roi Sanche

avait excité les plaintes du clergé par différentes causes, notamment par des subsides exigés des prélats, des clercs ou de leurs vassaux, et par le droit qu'il s'arrogeait sur une partie des dîmes et sur les biens des Églises vacantes. Le Pape lui envoya un légat en 1279 pour le presser fortement de cesser ces entreprises et de réparer les atteintes portées à des droits sacrés. Il semble qu'à ce moment les puissances séculières cherchait à restreindre partout les priviléges et les pouvoirs du clergé. Alphonse, roi de Portugal, avait donné lieu lui-même à de semblables plaintes. Seulement, à ses dernières heures, en 1279, ce prince enjoignait à son fils Denis, qui allait lui succéder, de donner satisfaction à l'Eglise et de restituer tous les biens usurpés. Un légat fut également envoyé en Hongrie et dans les pays voisins pour travailler à la réforme des abus, fort nombreux dans ces contrées troublées par des dissensions et des révoltes dont l'Eglise avait beaucoup à souffrir. Le roi Ladislas promit le secours de la puissance séculière pour faire observer tous les règlements que le légat jugerait à propos de faire, pour la liberté de l'Église et pour la tranquillité du royaume, dans un concile tenu à cet effet. Cette assemblée eut lieu à Bude en 1279. Le légat y publia de nombreuses ordonnances semblables à celles des autres conciles du même temps, et qui avaient pour objet de rétablir la discipline cléricale et de faire respecter les priviléges du clergé. On persuada néanmoins à Ladislas que les décisions du synode de Bude lésaient ses droits, et, malgré ses promesses, il fit dissoudre la réunion et défendit d'observer les règlements publiés par le légat.

Juridiction ecclésiastique menacée.

24. « On doit reconnaître, dit à cette occasion un écrivain ecclésiastique, que les priviléges du clergé donnaient lieu quelquefois à des abus. Ainsi, il était défendu aux juges laïques, non seulement de juger et de punir les clercs, mais encore de les faire arrêter, en sorte que les crimes demeuraient quelquefois impunis, et l'on se plaignait surtout qu'ils n'étaient pas assez réprimés par les seules peines canoniques. C'est pourquoi le pape Nicolas permit au roi de France de faire arrêter les clercs prévenus de grands crimes, sans encourir l'excommunication, non toutefois pour les faire juger

par ses officiers, mais pour les remettre à leurs prélats. Un concile, tenu à Montpellier en 1258, avait déjà donné la même permission aux officiers royaux dans la province de Narbonne. Du reste, ces priviléges étaient en harmonie avec la constitution sociale de l'époque. Les évêques avaient naturellement, comme les seigneurs, leur juridiction indépendante du pouvoir royal : ils jugeaient leur clergé comme les seigneurs jugeaient leurs vassaux ; et leur juridiction temporelle, établie par la coutume, avait pris sa source dans le droit inhérent à l'autorité spirituelle de punir les clercs par la déposition ou par d'autres peines canoniques, et dans cette maxime de jurisprudence, que nul ne doit être puni deux fois pour la même faute. » Il y a du vrai dans tout cela, tout cela même est à certains égards fort raisonnable ; mais, n'en déplaise à l'écrivain cité, la juridiction ecclésiastique repose sur de plus antiques fondements et remonte à de plus hautes sources. Nous avons eu déjà l'occasion de les exposer[1] ; y revenir serait inutile. Quant aux empiètements du pouvoir temporel, ils sont de toutes les époques ; et plus que jamais ils vont commander l'attention, en changeant de face et de théâtre. La haine contre les Ordres religieux n'est pas moins vivace. Le pape Nicolas était avant son élévation à la chaire de Pierre le protecteur des Franciscains ; il conservait pour eux une grande affection et voulut condamner les censeurs téméraires qui osaient qualifier la règle de S. François d'impraticable ou même d'illicite. En 1279 il publia la fameuse bulle apologétique *Exiit qui seminat,* à laquelle il avait travaillé pendant deux mois avec le général des frères mineurs et deux cardinaux tirés de l'ordre.

A Nicolas III succède Martin IV, Simon de Brie.

25. A la mort de Nicolas III, au mois d'août 1280, la division des cardinaux et les intrigues de Charles de Sicile rejetèrent l'Eglise dans les calamités d'un veuvage de six mois. Charles avait vu, sous le précédent pontificat, le complot formé pour renverser la domination française en Sicile et donner la couronne à Pierre d'Aragon, prendre des proportions redoutables ; il savait que Nicolas, loin de

[1] Cf. tom. XXVII de cette histoire, p. 200 et suiv.

s'opposer à ce mouvement de réaction, l'avait favorisé plutôt, puisqu'on rapportait de lui la promesse de laisser la Sicile au roi d'Aragon, s'il pouvait en faire la conquête. Il était donc naturel qu'il voulût faire élire un pape mieux disposé pour les Français. Enfin, le 22 février 1281, le conclave élut le cardinal Simon de Brie, qui prit le nom de Martin IV, en mémoire peut-être de ce qu'il avait d'abord été chanoine de Saint-Martin de Tours, avant d'être chancelier de France, puis cardinal. Il n'y avait pas à douter de l'appui que le nouveau Pontife allait donner à la cause française, étant né lui-même au cœur du royaume, dans la province de Tours. Deux familles rivales, celle des Ursins, parents du dernier pape, et celle des Annibaldi, qui tenaient pour les Guelfes, divisaient la ville de Rome. Martin IV, ne prenant parti ni pour l'une ni pour l'autre faction, assembla le peuple et le sénat ; il se fit élire gouverneur de la ville et de son territoire, avec pouvoir d'exercer ce gouvernement par lui même ou par délégué. On dressa un acte solennel de cette élection : il porte que Martin n'est point nommé à raison de sa dignité pontificale, mais en considération de sa personne, et qu'après sa mort les droits respectifs du peuple et de l'Eglise demeureront intacts. Depuis quelque temps les circonstances avaient donc singulièrement modifié ou plutôt restreint la puissance temporelle des Papes dans la ville de Rome. En vertu de l'acte dont il vient d'être parlé, le nouveau Pape donna bientôt après, avec le titre de sénateur, le gouvernement effectif de la ville à Charles Ier.

Nouvelles démarches de Michel Paléologue.

26. L'avénement de Martin IV au Souverain Pontificat ne laissa pas que de déranger un peu les combinaisons politiques de l'empereur d'Orient Michel Paléologue. Le subterfuge au moyen duquel il avait mystifié les légats envoyés par Nicolas n'était plus un mystère, et l'on savait d'ailleurs qu'il n'était pas étranger au complot formé pour le renversement de la prépondérance française en Italie. Michel essaya de tourner la difficulté par l'empressement qu'il mit dans l'envoi d'une ambassade. Mais les nonces impériaux, qui étaient les métropolitains Léon d'Héraclée et Théophane de Nicée, furent fort mal reçus. On avait eu le temps de se convaincre

à Rome que la réunion des Grecs à l'Eglise Romaine n'était qu'une illusion, une hypocrisie. Le patriarche Becco et quelques autres à son exemple s'étaient convertis de bonne foi, on n'en pouvait pas douter ; mais tout le reste persistait dans les anciennes erreurs et n'avait souscrit à la réunion des deux Eglises que par nécessité ou par politique. La conversion de l'empereur lui-même était fort suspectée. Le nouveau pontife fit donc attendre longtemps les ambassadeurs avant de leur donner audience ; puis tout à coup, le 18 novembre 1281, il déclara Paléologue fauteur de schisme et d'hérésie, fulmina contre lui une sentence d'excommunication, à l'instigation de Charles de Sicile, dit-on, et défendit sous la même peine à tous rois, princes ou seigneurs et communautés de contracter avec lui aucune alliance. Paléologue avait là le prétexte plus que suffisant d'une rupture complète avec les Latins. On a dit que, sous le coup de l'indignation que lui causa la nouvelle de la sentence pontificale, il eut d'abord la pensée de cette rupture, mais qu'il fut retenu par la crainte de paraître donner raison aux mécontents par une rétractation. Quoi qu'il en soit, il ne se déjugea pas : il demeura fidèle, même sous le coup des foudres de l'Eglise, à ce retour des Grecs au rit romain dont il avait été le promoteur. Seulement, il réussit à se venger du roi de Sicile, qu'on accusait d'avoir provoqué la sentence d'excommunication contre lui[1].

§ V. LES VÊPRES SICILIENNES

27. Depuis longtemps le poids exorbitant des impôts et la fierté des Français rendaient le gouvernement de Charles odieux aux Siciliens ; ils ne pouvaient plus supporter la tyrannie fiscale de leurs dominateurs. Plusieurs, dont quelques-uns étaient en exil, formèrent un complot pour renverser la dynastie régnante et donner la couronne à Pierre d'Aragon. Ils avaient à leur tête le médecin Jean de Procida, né à Salerne vers 1225, d'une famille noble, qui tenait en fief la petite île près de Naples dont elle portait le nom.

Jean de Procida. Complot ourdi.

[1] VIT. MARTIN., RICORD. MALESP., *Hist. Florent.*, et PACHYMER., ann. 1281-1282

Exilé en 1268, Jean se retira en Aragon, auprès de Pierre III, gendre de Manfred. Il était alors âgé de 43 ans. Il trouva à la cour d'Aragon un tout jeune réfugié, Roger de Loria, de la Basilicate, âgé de dix-huit ans à peine, et qui s'était expatrié depuis deux ans déjà, à l'époque où Charles d'Anjou s'était emparé de son pays. Les deux proscrits se lièrent d'amitié, devinrent les confidents du roi Pierre, obtinrent de lui la promesse de son concours pour les aider à délivrer leur patrie. C'est alors que Jean de Procida visita sous un déguisement les chefs gibelins d'Italie, l'empereur grec Michel Paléologue, les barons siciliens, et les réunit dans un vaste complot contre les Français. En 1279 seulement il put faire entrer dans ce complot l'empereur Paléologue, qui craignait les entreprises du roi Charles. Celui-ci, qui réunissait sur sa tête les couronnes de Sicile et de Jérusalem, était alors l'arbitre de l'Italie, le maître de la Méditerranée. Il aspirait à se rendre maître aussi de l'empire de Constantinople. Nicolas lui-même, qui n'aimait pas Charles d'Anjou et dont la famille avait des attaches gibelines, sans se déclarer ouvertement pour les conjurés, promit de laisser la Sicile au roi d'Aragon, s'il pouvait en faire la conquête. Deux ans plus tard, lorsque Martin IV eut fort mal reçu les ambassadeurs grecs, Paléologue envoya trente mille onces d'or à Pierre pour l'équipement d'une flotte, et celui-ci, afin de donner le change, publia qu'il se disposait à faire la guerre aux Sarrasins.

Massacre des Français à Palerme, en Sicile.

28. Pour la forme il alla mettre le siége devant une ville d'Afrique ; en réalité, il se rendait dans les eaux de la Sicile pour y attendre le jour prochain où devait éclater la conjuration qui lui promettait la couronne de ce pays. Procida, toujours sous un déguisement, était dans l'île; tout était prêt. Palerme devait donner le signal de l'extermination des Français. Les seigneurs, qui étaient tous du complot, se rendirent en grand nombre dans cette ville avec leurs gens comme pour y célébrer la fête de Pâques, qui, cette année 1282, était le 29 mars. Pour donner à cette explosion de la Sicile contre ses oppresseurs, préparée de longue main, les apparences de la spontanéité, on était convenu que le massacre, qui devait avoir lieu à Palerme le lundi de Pâques, commencerait à la

fois dans tous les quartiers de la ville au premier coup de vêpres, de là le nom de Vêpres Siciliennes que ce sanglant épisode a gardé dans l'Histoire. Il fallait un prétexte pour faire éclater le soulèvement du peuple que les émissaires des seigneurs avaient chauffé déjà : une femme sicilienne, dont la connivence avec les conjurés ne paraît pas douteuse, feignant d'avoir à repousser la violence d'un Français, dont elle avait provoqué la coupable imprudence, fit entendre de tels cris pour appeler au secours qu'un nombreux rassemblement se forma, et que le peuple, suivant l'impulsion des meneurs, courut aux armes en vociférant : Mort aux Français ! En deux heures on en égorgea pour le moins huit mille dans Palerme, tous ceux qui s'y trouvaient, sans épargner ni les vieillards, ni les enfants, ni les femmes enceintes. Après cette effroyable exécution dans la capitale, les conjurés se rendirent sans retard dans leurs terres, soulevèrent les populations, et le massacre des Français fut général dans toute la Sicile.

29. La grande majorité des Siciliens impliqués dans la révolte ne visait certainement pas au renversement du roi Charles ; elle ne voyait, dans les vêpres sanglantes du 30 mars, qu'un moyen de forcer le monarque à réprimer le despotisme de ses intendants. C'est pourquoi le peuple, dès qu'il se fut délivré de ses tyrans subalternes, arbora l'étendard du Saint-Siége comme vassal de l'Église Romaine, invoquant la protection du Pape ; ensuite plusieurs barons offrirent à Martin IV de se soumettre au roi, à condition qu'il se contenterait du tribut payé aux anciens rois normands et qu'il donnerait aux populations de l'île des Italiens pour gouverneurs. Charles de son côté dont cette révolte faisait plus que renverser les projets ambitieux et mettait la couronne en danger, recourut aussitôt aux conseils et à l'appui du Souverain Pontife. Celui-ci, sur l'heure même, ordonna par une bulle aux rebelles de rentrer dans le devoir, avec défense à tout habitant de l'île, sous peine d'excommunication et d'interdit, de donner aucun secours à ceux qui tenteraient de l'envahir. Dans cette situation, en agissant avec promptitude, on pouvait encore sauver l'intégrité du royaume, les partisans de la séparation n'ayant pas osé encore se prononcer

Vues des Siciliens. Pierre d'Aragon confisque la couronne.

ouvertement. Mais il fallait tenir compte dans une large mesure des justes réclamations élevées contre la tyrannie fiscale des gouverneurs français ; c'est ce qu'on ne fit pas. Alors Pierre d'Aragon accourut à l'appel de Jean de Procida et de Roger de Loria ; il arrivait en Sicile au mois d'août, se rendait promptement à Palerme, était proclamé roi et couronné le 2 septembre. Cette usurpation était la scission de fait du sud de la Péninsule en deux royaumes, celui de Naples et celui de Sicile. Pierre sentit qu'il fallait agir avec vigueur, sous peine de perdre le fruit de sa victoire ; sur les conseils de Jean de Procida, qui avait désormais toute sa confiance, comme il devait avoir plus tard celle de Jacques et de Frédéric jusqu'à sa mort, après 1302, il nomma Roger de Loria amiral de ses flottes, et l'envoya aussitôt au secours de Messine attaquée par les troupes de Charles, qui se vit obligé de lever le siége et de repasser en Italie.

Anathèmes réitérés lancés par le Pape.

30. La rupture entre la cour pontificale et le roi d'Aragon prit dès lors un caractère d'acuité qui fit évanouir tout espoir d'arrangement. Martin IV crut devoir employer toutes les foudres de l'Église. Une bulle du 18 novembre déclara Pierre excommunié avec tous ses adhérents, et leurs terres soumises à l'interdit : « S'il ne se retire de la Sicile avant le mois de février, ajoutait la bulle, sa personne et ses biens meubles demeureront exposés, en vertu de cette sentence, à quiconque voudra s'en saisir ; ce terme échu, nous procéderons contre lui plus rigoureusement encore et le priverons même du royaume d'Aragon. » L'empereur Paléologue, comme complice de l'envahisseur, était frappé des mêmes censures. Peu de temps après, au mois de janvier 1283, le Pape ordonna de prêcher la croisade en Italie contre le roi d'Aragon, avec les mêmes indulgences que pour la Terre-Sainte ; et le 21 mars, il publia une nouvelle bulle qui le déclarait privé du royaume d'Aragon, de ses autres terres et de la dignité royale, ses sujets absous de leur serment de fidélité avec défense à toute personne de le reconnaître pour roi et de lui obéir[1]. Les censures contre le roi d'A-

[1] Guill. Nang., *Gest. Philip. reg.*, ann. 1283. — Ptolem., Luc., *Hist. Eccl.*, xxiv. — Joan. Villan., vii.

ragon ne produisirent aucun effet; ni les seigneurs ni même les évêques de son royaume ne le tinrent pour excommunié et n'observèrent l'interdit. En dérision de la défense qui lui était faite de prendre le titre de roi, il se qualifiait de chevalier aragonais, père de deux rois et seigneur de la mer. Il avait fait proposer d'abord à son rival de vider leur différend, le 1er juin 1283, dans la plaine de Bordeaux, terre neutre à leur égard, par un combat singulier de cent chevaliers de part et d'autre, y compris eux-mêmes. Charles d'Anjou, malgré l'opposition du Pape, accepta le défi et se présenta au rendez-vous, accompagné de Philippe-le-Hardi son neveu et d'un grand nombre de seigneurs; mais Pierre ne parut point, et se contenta de faire dire qu'il s'était retiré parce que la suite nombreuse du roi de France lui avait paru compromettre sa sûreté.

La cause pontificale se relève dans la Haute-Italie.

31. La guerre était partout, la grande, l'éternelle lutte de la Papauté contre la tyrannie séculière. En Italie, la cause de l'Eglise s'incarnait dans Charles d'Anjou, dont le concours et la puissance l'avaient fait triompher de ses ennemis. Par suite, lorsque la défection des Siciliens eut porté un premier coup à la prépondérance de la Papauté, surgirent plusieurs rebelles qui tentèrent d'envahir le domaine pontifical. Le porte-drapeau des factieux était Gui de Montefeltro, qui fut frappé cette année même 1283 d'un grand nombre de censures, et qui réussit avec l'aide de l'ancien parti Gibelin à se rendre maître d'Urbino. A cause de cela, les censures ecclésiastiques atteignirent également les Urbinates, qui refusaient de rentrer dans le devoir; Gui de Montfort leur fut opposé comme généralissime des forces pontificales dans la Romaniole, et les gouverneurs des provinces du domaine de l'Eglise reçurent l'ordre de lui fournir des troupes. Les Urbinates ne se montrèrent que plus obstinés dans leur rébellion; mais Gui de Montefeltro vaincu se vit contraint d'implorer la clémence du Saint-Siége, et l'Emilie fut rappelée à l'obéissance envers l'Église. Ce dernier succès était dû surtout à Jean d'Epa et à ses troupes stipendiaires. Jean était un de ces guerriers géants du moyen-âge dont la race était déjà presque éteinte à cette époque: seul contre

une armée, il se serait fait écraser peut-être, mais certainement après s'être fait un lit funéraire avec les cadavres ennemis : il n'aurait jamais reculé. On racontait que d'un coup de sa cravache il avait désarçonné et mis à mort un chevalier armé de toutes pièces, qui arrivait sur lui à fond de train et la lance en arrêt. On lui devait la pacification de la Campanie ; il avait contraint Adinulphe à restituer Frosinone à l'Eglise. Maintenant Martin IV pouvait envoyer ce précieux auxiliaire avec son corps d'armée au prince de Salerne et au roi Charles, qui préparaient une expédition contre la Sicile [1]. Dès que l'Emilie, grâce à la bravoure de Jean d'Epa, fut revenue à l'obéissance envers l'Eglise, le Pape y envoya comme légat Bernard évêque de Porto, avec mission de rendre cette province à son ancien état de prospérité, et de faire oublier aux habitants les maux cruels que leur avaient infligés les discordes civiles.

Disette à Rome Guerre entre Pise et Gênes.

32. Il lui donna pour auxiliaires dans cette œuvre les patriarches d'Aquilée et de Grado, avec l'archevêque de Ravenne [2]. En ce temps, la disette devint si dure à Rome, que les Romains envoyèrent au Pontife une députation pour le supplier de prendre en pitié son peuple décimé par la famine. Émû d'une paternelle commisération, Martin IV leur fit remettre la somme considérable de cinq mille florins d'or, avec laquelle il leur devenait possible de s'approvisionner de blé en Sicile. Il écrivit au prince de Salerne d'ouvrir le royaume de Naples à la sortie de cette denrée. Albert de Parme, chanoine de la basilique vaticane, et le frère Jean de Basili de l'hôpital de Saxe, furent chargés du ravitaillement de la ville. Ajoutons que Martin IV poussa la libéralité envers les pauvres jusqu'à se priver du nécessaire pour lui-même. Aussi les indigents affluaient en si grand nombre à la porte de son palais, qu'il fut maintes fois obligé de s'adresser aux préfets du patrimoine de saint Pierre et aux magistrats des villes, pour leur demander d'aug-

[1] MARTIN., *Epist.*, tom. I, l. II, ep. cur. 44 ; et l. III, ep. cur. 14 et 21. — MARTIN., tom. I, pag. 61, 62 ; tom. II, pag. 70. — JACHET. MALESP., *Hist. Florent.* 215. — JOAN. VILLAN., II, 81. — S. ANTONIN., III, part. tit. XX, 4 § 5.

[2] MARTIN., *Epist.*, tom. I, lib. III, 24 ; *Regest.*, post eamd. epist.

menter les provisions de toute sorte tenues en réserve à la cour pontificale pour le soulagement des nécessiteux [1]. L'année précédente, à l'occasion d'un juge ou préfet d'un canton de la Corse, qui tyrannisait cruellement ses administrés, avait éclaté, le 15 avril, entre les Génois, suzerains des opprimés, et les Pisans qui avaient embrassé la cause de l'oppresseur, une guerre terrible et qui devait se prolonger jusqu'en 1287 avec un égal acharnement de part et d'autre [2]. Le Saint-Siége intervint avec une paternelle sollicitude pour arrêter l'effusion du sang et rétablir la concorde. Il adressa de vives exhortations en ce sens aux magistrats de Pise, leur dépêcha le dominicain Rainon et leur enjoignit d'envoyer à la cour pontificale des plénipotentiaires pour élaborer les bases de la paix [3]. Malheureusement pour eux, les Pisans ne tinrent pas compte des sages avis du Souverain Pontife.

Désordres lamentables en Castille.

33. Comme l'Italie, l'Espagne était déchirée par la guerre civile. Alphonse avait été chassé du trône de Castille par son fils Sanche, celui-là même qu'avant le décès de son premier-né, qui depuis était mort en effet, il avait imprudemment subrogé aux droits de la succession à la couronne, dont il avait dépouillé ses petits-fils. Sanche avait entraîné dans sa rébellion tous ses frères, son oncle Emmanuel et la majeure partie du royaume. Pour venir en aide au monarque expulsé, qui lui avait fait part de sa disgrâce par son fidèle chevalier Montanin de Camilla, le Pape voulut lui assurer le concours des prélats et du clergé castillan, ainsi que des ordres religieux de chevalerie. Il tâcha de ramener au devoir les Espagnols qui avaient fait défection, en annulant le serment par lequel ils s'étaient liés à Sanche, et sollicita l'intervention du roi de France pour le rétablissement de la paix. Sanche mit le comble au crime de perduellion contre son père par un autre crime, en contractant un mariage illégitime avec la princesse Marie, qui était sa parente au troisième degré. Le Saint-Siége in-

[1] Martin., *Epist.*, tom. II, pag. 55, *Regest.* post eamd. epist. et pag. 68-70.

[2] Jachet. Malesp., *Hist. Florent.*, 216. — Joan. Villan., vii, 83. — S. Antonin., iii, p. tit. xx, 4 § 7. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxiv, 9.

[3] Martin., *Epist.*, tom. I, lib. II, ep. cur. 20.

tima l'ordre aux conjoints de rompre leur union coupable ; les évêques de Burgos et d'Asturie eurent mission de les y contraindre, même en déchaînant sur eux au besoin les foudres de l'Eglise [1].

Succès et crimes en Pologne

34. Du côté de la Pologne, les Lithuaniens tentèrent de venger cette année par toute sorte d'excès la défaite qu'ils avaient essuyée l'année précédente sur les bords du Naren. Lesko-le-Noir réunit à la hâte tout ce qu'il put enrôler d'hommes valides, se mit à la poursuite de l'ennemi retardé dans sa marche par le butin considérable qu'il avait fait, le contraignit à faire volte-face après avoir étroitement lié ses prisonniers aux arbres d'une forêt, en fit un grand carnage et mit le reste en complète déroute. Mais il souilla sa victoire par un acte d'atroce félonie. Poussé par une vieille haine contre Paul, évêque de Cracovie, il l'attira dans un piége. Il le fit appeler à une entrevue, et le prélat commit l'imprudence de s'y rendre. Le traître lui fit riant accueil ; puis tout à coup jetant le masque, il porta sur lui une main sacrilége, le fit saisir et garrotter, conduire à la forteresse de Syrac, et jeter au fond d'un noir cachot, sans même lui rendre la liberté de ses membres. Si bien que le Souverain Pontife dut charger les évêques de Vratislas et de Posna de fulminer contre lui l'anathème. Cet évêque de Vratislas était ce même Albert dont l'historien Longin a glorifié les vertus et la libéralité envers les pauvres, et qui mourut comme un saint dans les premiers jours de décembre de cette année 1283 [2].

Edouard d'Angleterre flétrit sa brillante renommée.

35. A cette époque, la Papauté tente un nouvel effort en faveur de la Terre-Sainte. En Allemagne, il presse auprès de Rodolphe de Habsbourg le recouvrement du décime de guerre décrété dernièrement au concile de Lyon. En Angleterre, le roi Edouard, se repentant maintenant d'avoir fait vœu de partir pour la Syrie, sollicitait la grâce d'être délié de son serment, et demandait que le Pape attribuât ce décime à son frère Edmond, qui persistait dans sa promesse de prendre part à l'expédition sainte. Le Saint-Siége opposa un formel refus à la requête déshonorante du monarque

[1] Martin., *Epist.*, tom. I l. II, ep. cur. 31, 33 et 35.
[2] Longin., *Hist. Polon.*, vii, ann. 1183. — Martin., *Epist.*, tom I, l. III, 7.

anglais. Édouard du reste ne tarda pas à s'emparer des fonds de l'expédition pour les employer à d'autres usages. Cet inique détournement parvenant aux oreilles du Pape, l'archevêque de Cantorbéry fut chargé de se rendre à la Cour et d'exiger une prompte restitution[1]. Il y avait dans cette sollicitude jalouse du Saint-Père pour tout ce qui touchait aux intérêts de la Terre-Sainte plus que la préoccupation de défendre un droit méconnu ; il y avait aussi le sentiment profond de l'urgence d'une grande croisade en Syrie. A ce moment même la contagion mahométane menaçait de mort les semences de l'Évangile sur toute la surface de l'Asie. En Perse notamment et dans les contrées voisines, où l'œuvre de la propagation de la Foi avait donné les plus belles espérances et même des fruits abondants, une persécution terrible sévissait contre les chrétiens.

Un tartare apostat et persécuteur.

36. Après la mort d'Abagha, qui s'était montré si tolérant envers la religion du Christ, les Tartares venaient d'élever sur le pavois son frère Cangodor. Celui-ci dans sa jeunesse avait reçu le baptême et le nom de Nicolas. Mais plus tard, revenant à l'amitié des Sarrasins qui avaient partagé les jeux de son enfance, il apostasia, voulut porter le nom de Mahomet, devint le pire persécuteur des chrétiens, et mit tout en œuvre, la séduction et la force, pour faire embrasser l'islamisme à ses sujets. C'est dire que la plupart des Grands se soumirent pour conserver ou pour obtenir des dignités lucratives et des honneurs qui flattaient leur vanité ; que la masse du peuple n'osa pas résister par crainte des supplices. Mahomet-Khan fit raser toutes les églises, édifia des mosquées, interdit sous les peines les plus sévères la prédication de l'Évangile, encouragea celle du Coran, jeta les chrétiens en exil et dépouilla de leurs biens tous ceux de Taurisium sa capitale. Il envoya des ambassadeurs au soudan d'Egypte, fit alliance avec lui et promit que tous les chrétiens qui se trouvaient dans ses États, ou se résigneraient à l'apostasie, ou seraient frappés de mort. Les tristes débris de la grande Église tartare, errants, dispersés comme les restes

[1] Martin., tom. I, lib. II, 115, 118, ep. cur. 21; lib. III, 40, 41, 46, 58, 76, 122, 123, 126; tom. II, pag. 58-60.

d'un troupeau dont les loups ravisseurs poursuivent l'entière extermination, n'attendaient plus leur salut que d'un miracle de la Providence. Bien plus, le monarque apostat prétendit étendre son œuvre de persécution au-delà des limites de son empire : il manda aux rois d'Arménie, de Géorgie et des autres pays chrétiens limitrophes, d'avoir à se rendre immédiatement à sa Cour. Mais ces princes généreux choisirent pour leurs peuples et pour eux-mêmes le seul moyen qui leur restât de ne point trahir la Foi de leurs pères : ils résolurent de la défendre les armes à la main ou de périr dans la lutte. Il se trouva pourtant quelques Grands et des membres même de la famille de l'impie Mahomet, qui avaient osé demeurer fidèles à la cause de Jésus-Christ. Ils mirent à leur tête le prince Argon, neveu du Khan lui-même, et formèrent le dessein de le renverser pour mettre un terme à la persécution.

Un héros chrétien de la même nation.

37. Argon fit savoir à Cobyla, chef suprême de tous les Tartares, comment son oncle, abandonnant les traces de ses prédécesseurs, avait apostasié, était devenu le propagateur acharné du mahométisme et l'avait imposé à la majorité de ses sujets. Cobyla, irrité de cette forfaiture, manda à son vassal d'avoir à cesser sur l'heure la persécution contre les chrétiens ; si non il allait marcher contre lui à la tête de ses armées. Mahomet furieux fit saisir et mettre à mort un de ses frères, qui était entré dans la conjuration, et soudain organisa contre son neveu une levée de boucliers considérable pour le prendre et lui faire subir le même sort. Argon, qui ne pouvait tenir tête à l'ennemi en rase campagne, gagna les montagnes et se jeta dans une forteresse réputée imprenable. Mahomet la bloqua si étroitement qu'Argon dut capituler, à la condition d'avoir la vie sauve et de conserver son domaine particulier. Une fois maître de son neveu, l'oncle ne songea plus qu'à s'en défaire. Il le remit en garde à son lieutenant, nommé connétable par les anciennes relations, ainsi qu'à plusieurs Grands de sa Cour, et leur donna l'ordre de le suivre à petite distance, pendant qu'il retournerait à Taurisium avec le gros de l'armée. D'après ses instructions, le connétable et quelques autres en qui il avait pleine confiance devaient mettre à mort Argon pendant le trajet, et lui apporter secrètement

sa tête. Or parmi ceux qui avaient accepté la mission d'accomplir cet atroce forfait, se trouvait un puissant seigneur qui avait été nourri sous le toit d'Abagha, père d'Argon. Se révoltant à la seule pensée qu'il allait avoir à tremper ses mains dans le sang du fils de son bienfaiteur, il résolut de tenter sa délivrance. Après s'être assuré promptement le concours de quelques fidèles, il profita de la nuit pour fondre à leur tête sur le connétable et sa suite, qui furent tous massacrés. Argon ainsi sauvé de la mort fut proclamé roi par son libérateur, dont l'appui et la puissance le rendaient désormais redoutable. A cette nouvelle Mahomet, que son despotisme avait rendu odieux, fut abandonné de toutes parts. Argon se trouva sur l'heure assez fort pour le poursuivre l'épée dans les reins. Il ne lui laissa pas le temps de regagner Taurisium, s'empara lui-même de sa personne et le fit immédiatement décapiter en présence de toute l'armée. Ce Néron tartare avait ensanglanté la Perse pendant près de deux ans [1].

38. L'année précédente 1283, un événement imprévu, la mort de Michel Paléologue, avait changé tout à coup la face des choses en Orient. Il faisait le recensement de troupes auxiliaires venus de la Scythie, non loin de Lysimaque, entre les bourgs de Pachomios et d'Allagès, lorqu'il fut pris d'une maladie de cœur qui, dès l'abord, parut devoir être fatale. Le mal alla s'aggravant. Obligé bientôt de s'avouer à lui-même que les remèdes et l'art des médecins étaient désormais inutiles, il demanda le nom du lieu où il se trouvait. — Pachomios, lui fut-il répondu. — Pachomios ! s'écria-t-il. C'en est donc fait de moi. Voici l'heure du châtiment. — Et comme les personnes de son entourage s'entreregardaient tout étonnées, il ajouta : « Oui, du châtiment ! Ne s'appelait-il point Pachomios, cet honnête homme à qui j'ai fait crever les yeux, parce que l'oracle avait prédit qu'un personnage de ce nom serait mon successeur au trône, et que je voulais le rendre inhabile à régner, tant j'étais possédé de l'aveugle désir de transmettre aux miens la souveraine puissance ? » Et, versant d'amères larmes, repentant et confus de son

Michel Paléologue à ses derniers instants.

[1] AYTON., *Hist. Orient.*, 37. — SANUT., III, 8, pag. 13. — JOAN. VILLAN., VII, 99. S. ANTONIN., III p. tit. XX, 4 § 6.

crime, il se tourne péniblement sur son lit d'agonie, la face vers le mur. On sent que l'heure du suprême dénouement approche, les médecins déclarent qu'il n'y a plus qu'à attendre le dernier soupir du moribond. Personne cependant n'ose lui parler de l'inévitable coup qui va l'atteindre, sachant que les agonisants voient dans cette annonce la moitié de leur mort, comme si en pareille conjoncture les paroles pouvaient être la cause de l'événement. Et néanmoins, on ne devait point l'exposer à quitter la vie sans avoir reçu le Saint Viatique. On s'adresse à son fils Andronic. Il n'a pas le courage de faire ce que des étrangers n'osent pas. On adopte enfin un arrangement qui semble tout concilier. Des clercs allèrent quérir précipitamment les emblèmes de la mort du Sauveur ; un prêtre, revêtu des insignes sacerdotaux, les reçut et se plaça debout au chevet du malade, attendant que celui ci se retournât. C'est ce qui arriva quelques instants après ; à peine eut-il aperçu les pieux apprêts, qu'il s'écria : « Qu'est donc ceci ? — Je suis là, répondit le prêtre, afin d'implorer le secours de Dieu pour vous ; je vous apporte les dons spirituels qui procurent la sainteté. » L'empereur l'interrompt aussitôt, retrouve quelques forces dans un reste de foi, sort de sa couche, demande un cilice dont il se recouvre, confesse ses péchés, récite le Symbole avec un recueillement profond, suit les prières des agonisants à voix haute, reçoit la communion au milieu de l'assistance édifiée, se recueille encore quelques instants, et, dès qu'il s'est remis sur sa couche, il s'endort du suprême sommeil.

Ses tristes funérailles. Réaction schismatique.

39. Aussitôt, les larmes coulent, les gémissements éclatent. C'était le 11 décembre 1283. Michel Paléologue n'était âgé que de 58 ans ; il en avait régné 24. La nuit venue, on emporte le corps au monastère voisin, où il est enseveli. Les moines de ce lieu appartenaient au rit grec. Andronic, dont toutes les prédilections étaient pour le schisme, poussa l'irrévérence jusqu'à priver les dépouilles mortelles de son père de la sépulture ecclésiastique et des honneurs qui leur étaient dus. Peut-être aussi redoutait-il un soulèvement général des Grecs, qui aurait pu lui faire perdre la couronne. Et réellement, lorsque la nouvelle de la mort de Paléologue fut

connue à Constantinople, il y eut une sédition des calogères, protestant que son corps ne devait pas recevoir la sépulture ecclésiastique, parce qu'il s'était fait l'ami et l'allié des Latins, parce qu'il avait surtout purgé l'anathème fulminé contre lui par Martin IV. On ne put apaiser les séditieux qu'en leur donnant la promesse qu'il serait fait selon leurs désirs. Les historiens accordent à Michel Paléologue de singuliers éloges. Beau de figure, avec un corps où la force s'unissait à l'élégance, il avait cette attitude grave et digne qui sied à la majesté royale. Depuis longtemps les exercices physiques lui avaient rendu légères les fatigues de la guerre, et de solides études l'avaient initié à tous les secrets de l'art militaire et du maniement des armées. Esprit mesuré, orateur éloquent, il fut un homme d'Etat de premier ordre. Au début de son règne, il déploya une rare munificence, pour se concilier les esprits par les bienfaits ; plus tard, il mit une règle à ses largesses, afin de subvenir aux frais considérables qu'exigèrent les nombreuses guerres qu'il eut à soutenir[1].

Le nœud de la situation toujours en Sicile

40. La question Sicilienne était évidemment le nœud, et de la question grecque, qui reparaissait à l'horizon politique pleine de menaces contre l'orthodoxie, et de la question de la Terre-Sainte, qui ne pouvait qu'inspirer aux Latins les plus vives appréhensions de la voir d'un instant à l'autre se résoudre par la ruine complète. Pierre d'Aragon, après avoir usurpé le pouvoir suprême en Sicile, avait fait de sa conquête un refuge sûr pour tous les ennemis de la Papauté. Il fermait de ce côté tout passage aux secours envoyés d'Occident en Syrie ; le triomphe des schismatiques dans le Levant après la mort de Paléologue allait lui fournir le moyen de fermer la voie de Constantinople en s'alliant avec Andronic. Martin IV comprit qu'il fallait frapper des coups redoublés et décisifs. L'année 1284 nous le montre fulminant à diverses reprises les foudres divines contre l'usurpateur et contre ses complices[2]. Il fit enfin appel contre les Siciliens incorrigibles, à la force séculière, arme

[1] NICEPH. GREGOR., V. — PACHYMER., *Hist. Græc.*, VI. — JORDAN., *Mg. Vat.* sign. num. 1960.

[2] MARTIN., *Epist.*, IV, ep. cur. 2, 3, 4 et 8.

suprême du Saint-Siége contre les peuples qui foulent aux pieds ses paternels avertissements. Le soin d'organiser et d'activer cette croisade dans le sud de la Péninsule fut confié à Gérard, cardinal-évêque de Sabine[1]. Mais il fallait, pour diviser les forces de l'ennemi, l'attaquer simultanément sur plusieurs points à la fois. Dans ce but, le cardinal Jean Collet, du titre de Sainte-Cécile, était envoyé comme légat en France, avec mandat d'y provoquer la croisade contre l'Aragon. Jean Collet remplit sa mission avec un zèle remarquable. Dans une réunion solennelle des trois Ordres, il donna l'investiture de la couronne d'Aragon, de celle de Valence, et du comté de Barcelone au comte Charles de Valois, second fils du roi de France. Celui-ci, en présence des mêmes barons assemblés, fit serment d'arracher à Pierre ses deux royaumes par la force des armes. Le protocole diplomatique qui réglait cette grave affaire fut signé le 21 février 1284 par le cardinal-légat au nom du Saint-Siége, et au nom de Charles de Valois encore mineur par son père et par son frère aîné. Il fut immédiatement porté à Martin IV par Gilles de Castellato, et signé par le Pape et par les membres présents du Sacré-Collége le 3 des nones de mai. Les signataires sont : Martin évêque de l'Eglise Catholique ; les cardinaux-prêtres Ancher du titre de Sainte-Praxède, Hugues du titre de Saint-Laurent, Gervais du titre de Saint-Martin, Côme du titre des SS. Marcellin et Pierre, Geoffroy du titre de Sainte-Suzanne ; et les cardinaux-diacres Jacques du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, Godefroy du titre de Saint-Georges au Voile d'Or, et Benoît du titre de Saint-Nicolas. L'acte est contre-signé par maître Pierre de Milan, vice-chancelier de la Sainte Eglise Romaine[2].

[1] MARTIN., *Epist.*, IV, ep. cur. 22.

[2] NANG., *Gest. Philip.*, ann. 1284. — ANONYM., *Colmariens. Annal. Dominic.*, eod. anno. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXIV, 12. — JORDAN., *Mg. Vat.* sign. num. 1960. — MARTIN., *Epist.*, III, ep. cur. 11; ibid. pag. 12.

CHAPITRE X

SOMMAIRE.

MARTIN IV, HONORIUS IV, NICOLAS IV.

§ I. FIN DU PONTIFICAT DE MARTIN IV.

1. Le prince de Salerne fait prisonnier. — 2. Prolongation de sa captivité. Guerre en Italie. — 3. Pise écrasée par les Génois. Chrétienté de Syrie. — 4. Obstacles en Occident. Troubles à Constantinople. — 5. Un patriarche intrus. Un généreux martyr. — 6. Fin du roi Charles Ier et du pape Martin IV.

§ II. PONTIFICAT D'HONORIUS IV (1285-1287).

7. Débuts du nouveau Pontife. — 8. Royaume de Naples. Empire romain. — 9. Le roi de France en Catalogne. Mort de Pierre III d'Aragon. — 10. Expédition désastreuse. Philippe meurt à Perpignan. — 11. Une seconde usurpation en Sicile. — 12. Inique traité. Nouvelle défaite. — 13. Événements de Syrie. Mort du pape Honorius IV.

§ III. PONTIFICAT DE NICOLAS IV. SICILE.

14. Victoires et revers de la Pologne. Les Tartares. — 15. Election de Nicolas IV. Ses missions antérieures. — 16. Affaires de Sicile. Le roi captif. — 17. Ambassade d'Alphonse d'Aragon au Pape. — 18. Charles II de Sicile délivré. A quelles conditions. — 19. Sanglantes divisions en Etrurie. Ugolin à Pise. — 20. Conduite de l'empereur élu. Agitations en Hongrie. — 21. Zèle

§ I. FIN DU PONTIFICAT DE MARTIN IV

Le prince de Salerne fait prisonnier.

1. Toutes les mesures utiles à la prompte organisation et pouvant préparer le succès de la croisade d'Aragon furent prises sans retard. Comme l'interdit jeté sur les domaines de Pierre n'était pas rigoureusement observé, l'archevêque de Narbonne fut chargé d'y tenir la main et de poursuivre les récalcitrants selon toute la sévérité des canons[1]. Pendant ce temps, dans le sud de l'Italie, Charles, prince de Salerne, se préparait à la lutte contre les Siciliens rebelles. Martin IV résolut de lui venir en aide de toutes manières, et par les subsides d'argent et par les armes. L'évêque de Réate, le cardinal-évêque de Sabine et le camérier Bérard versèrent des sommes considérables dans la cassette du prince ; et celui-ci ayant demandé que Jean d'Epa lui apportât son concours, à la tête

[1] MARTIN., *Epist.*, III, ep. cur. 13, 16, 18, 21, 41.

des troupes qu'il commandait, le Saint-Siége n'hésita pas à lui envoyer ce vaillant capitaine, dont la présence sur les terres pontificales était de la dernière nécessité[1]. A ce moment Roger de Loria, amiral du roi d'Aragon, était en croisière dans les eaux de Naples avec une flotte nombreuse, et, pour amener un combat naval, faisait d'audacieuses excursions offensives jusque dans le port. Il eût fallu se borner à repousser ces attaques sans importance, mépriser les provocations et laisser l'ennemi se lasser à des engagements partiels où les pertes les plus sensibles ne pouvaient être que pour lui. Mais le prince de Salerne était à cet âge où l'on n'écoute que les emportements d'une téméraire bravoure. En vain le légat Gérard essaya-t-il de lui faire entendre les conseils de la prudence : protestations et défenses n'y firent rien ; le jeune Charles voulut relever le défi de l'Aragonais, fit armer en guerre quelques vaisseaux et prit la mer pour engager le combat. La lutte ne fut pas longue ; il fut pris avec ses galères à l'entrée même du port, près du fort Saint-Sauveur. Les prisonniers furent conduits en Sicile, et pour obtenir que le prince de Salerne eût la vie sauve, il fallut rendre aux Aragonais certain nombre de captifs et notamment la fille de Manfred.

2. Le roi Charles supporta ce nouveau coup de l'adversité avec une grande force d'âme. Il reprit aussitôt en mains toute la direction des opérations militaires, dont son fils s'était emparé depuis quelque temps. L'objectif était toujours l'invasion de la Sicile, et dans ce but on mit l'activité la plus grande à reconstituer la flotte, à la rendre puissante par le nombre des vaisseaux. Les négociations relatives à la délivrance du prince de Salerne traînèrent tellement en longueur, à cause des atermoiements continuels et des astucieux prétextes imaginés par les Siciliens, que la saison propice pour les expéditions maritimes s'écoula, et que, sous la menace des tempêtes hivernales, le roi se vit contraint de retirer la flotte dans les ports les plus sûrs[2]. Pendant ce temps, Conrad d'An-

Prolongation de sa captivité. Guerre en Italie.

[1] Martin., tom. II, pag. 94, 95, 105, 107.

[2] Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xiv, 9, 11. — Jordan., *Mg. Vat.* sign. num. 1960.

tioche, irréconciliable ennemi de Charles, foulant aux pieds les censures qui le frappaient, avait réuni des bandes de routiers et tenté de faire irruption dans le royaume de Naples. Mais il était victorieusement repoussé par Etienne de Genazano et l'évêque élu d'Ypres, préfet de la Campanie[1]. La guerre civile régnait partout en Italie. Les séditions populaires fomentées par l'ambitieux Adinulphe mettaient à feu et à sang cette même Campanie d'où l'on venait de repousser Conrad, et Jean d'Epa ne parvenait qu'à grand'-peine à comprimer l'anarchie. Les habitants de Pérouse, au mépris des ordres du Saint-Siége, faisaient aux Fulginates une guerre d'extermination; heureusement on put les ramener au devoir et les réconcilier avec l'Eglise. Il fut plus difficile de réduire les Urbinates, qui mirent en fuite l'armée pontificale commandée par le comte de Vigniaco. A Urbevetana, le préfet Rainier rebelle avait forcé la Cour Romaine à quitter la ville, pour se réfugier à Pérouse ; il fut peu de temps après écrasé par les Guelfes dont il méditait l'extermination.

Pise écrasée par les Génois Chrétienté de Syrie.

3. Si le Pape, expulsé d'Urbevetana, n'était pas allé à Rome, c'est que la capitale du monde chrétien était alors déchirée par les sanglantes luttes des factions[2]. Mais de toutes ces guerres fratricides la plus terrible fut sans contredit celle de Gênes contre Pise. Les Pisans, cause première de ces hostilités, qui n'avaient amené jusque là que des engagements sans importance et dans lesquels succès et revers avaient été partagés, essuyèrent sur mer, le 6 août 1284, une défaite si considérable qu'elle mit leur République à deux doigts de sa perte. Le combat se livra presque en vue de leur port, à ce même lieu de Mélora ou Lammellora, où ils avaient jadis, pour plaire à ce monstre couronné qui s'appela Frédéric II, porté des mains impies sur les prélats appelés d'au-delà des Alpes au concile par Grégoire IX. Morts ou captifs, ils perdirent là plus de douze mille hommes; et des quarante-neuf vaisseaux de leur flotte, sept furent coulés et vingt-neuf tombèrent au pouvoir des

[1] MARTIN., *Epist.*, tom. I, IV, 110.
[2] MARTIN., tom. I, pag. 79, 85, 88: et tom. II, pag. 94. — MART. POLON., *in Martin.* IV, ann. 1284.

Génois. Florence et Lucques s'allièrent alors avec Gênes pour achever la ruine de Pise. Les Pisans essayèrent d'abord de conjurer ce nouveau péril en offrant leur soumission aux Génois. N'ayant obtenu pour réponse qu'un refus impitoyable, ils mirent à leur tête leur concitoyen le comte Ugolin, de la famille Girardeschia, bien connu pour être un guelfe zélé. Par ce choix agréable aux Lucquois et aux Florentins, ils espéraient les détacher de la ligue, et même les voir s'allier à Ugolin contre leurs rivaux. Et ce fut en effet ce qui arriva [1]. Au milieu de toutes ces complications de la politique occidentale, il ne restait que bien peu d'espoir pour une intervention armée en faveur de la Terre-Sainte. L'avénement d'Aragon au trône de Perse avait remis en bonne voie les affaires de la Religion dans le centre de l'Asie. Mais l'abandon dans lequel l'Europe laissait depuis longtemps la chrétienté de Syrie rendait de jour en jour plus inévitable la ruine complète de cette Eglise jadis si florissante. Sans doute, on percevait en Occident le décime de guerre destiné à l'expédition d'outre-mer ; seulement les concussions en absorbaient une part, et tout le reste, ou à peu près, se dépensait dans la guerre contre les Siciliens, contre Pierre d'Aragon et contre les autres ennemis de l'Eglise.

Obstacles en Occident Troubles à Constantinople.

4. Rois et princes étaient d'ailleurs retenus par leurs propres affaires. Rodolphe avait assez de préoccupations pour affermir sa puissance en Allemagne et pour en assurer la transmission dans sa famille. Charles de Sicile était de toutes parts circonvenu par la révolte. La France armait contre l'Aragon. La Castille était en pleine guerre civile. Le nord de l'Italie se trouvait en suspens entre Pise et Gênes. Le Pape avait à toute heure quelque rébellion à comprimer dans les Etats de l'Eglise. Seul, Edouard d'Angleterre pouvait en ce moment accepter le fardeau d'une croisade en Palestine. Un instant il laissa croire à l'Eglise qu'il avait conçu ce généreux dessein, qu'il allait se vouer à cette méritoire et glorieuse expédition ; le Souverain Pontife plein de joie lui adressait les plus cha-

[1] JACH. MALESP., *Hist. Florent.*, 216, 220 et 221. — JOAN. VILLAN., VII, 83, 91 97. — ANTONIN., p. 3, tit. XX, c. 4 § 13 et 14. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXIV, 18. — CONTINUAT. CAFFAR., *Annal. Genuens.*, ann. 1284.

leureux encouragements. Hélas! ce n'était qu'un misérable expédient politique pour arracher au Saint-Siége des concessions injustes, et qui durent être refusées [1]. La cause de la vraie Foi courait des périls non moins grands en Grèce qu'en Syrie. Le 26 décembre 1282, Becco, patriarche catholique de Constantinople, avait été chassé de sa métropole, et s'était retiré dans un couvent. Cinq jours après eut lieu l'intrusion de Joseph, vieillard accablé par l'âge et par les infirmités, qui n'avait que quatre mois à vivre, et qui même ne jouit de son usurpation que pendant deux mois. Une fois le schisme accompli de nouveau, les schismatiques se divisèrent eux-mêmes pour se disputer les dépouilles de l'Eglise latine vaincue. Les partisans d'Arsène, par qui Joseph avait été frappé d'excommunication, levèrent contre ce dernier l'étendard de la révolte et réussirent bientôt à l'expulser. Pour rétablir la concorde entre les deux factions dissidentes, on appela au siége patriarcal Georges de Chypre, qui fit profession de la vie monastique et prit le nom de Grégoire.

Un patriarche intrus. Un généreux martyr.

5. Ce Grégoire est le plus insigne imposteur de son temps. Lorsque l'empereur Paléologue semblait mettre tous ses soins à réaliser l'union des deux Eglises, il avait travaillé avec la plus grande ardeur à la conversion des schismatiques; maintenant, depuis qu'Andronic mettait tout en œuvre pour le renversement de l'orthodoxie, il était devenu l'ennemi le plus acharné de l'Eglise Romaine; il avait suffi de la perspective du patriarcat ouverte à son ambition, pour lui faire apostasier ce rit latin dans lequel il avait été élevé. Grégoire fut sacré le jour des Rameaux, 2 avril 1283. Cette année même se tint à Constantinople, sous la présidence du nouveau patriarche et de l'évêque de Sardes, Athanase, un synode général du rit grec, dans lequel furent condamnés ceux qui avaient été les promoteurs de l'union des Grecs avec les Latins. L'année suivante, vers le mois de mai ou de juin, un autre concile eut lieu dans la même ville pour arriver à la condamnation du patriarche légitime Becco, et de ses deux archidiacres, Constantin Méléténiota

[1] Martin., *Epist.*, tom. I, iv, 40, 41; tom. II, pag. 100, 104, 107.

et Georges Métochita, lesquels confessèrent glorieusement le symbole du concile de Lyon. Leur inébranlable constance leur valut d'être chargés de chaînes. Ils furent emprisonnés d'abord dans un monastère voisin. Andronic épuisa les menaces et les promesses pour leur faire renier la Foi romaine. Lorsqu'il eut reconnu que tous ses efforts étaient inutiles, il exila ces trois invincibles athlètes de Jésus-Christ dans la forteresse de Saint-Grégoire, sur la rive droite du golfe d'Astaceno. C'est là que Jean Becco devait mourir en vrai martyr chrétien l'an 1288. On fit alors sortir de prison ses deux compagnons de chaîne. Mais ils ne profitèrent de leur délivrance que pour confesser de nouveau publiquement leur attachement inébranlable à la Foi catholique. Ils méritèrent ainsi d'être de nouveau chargés de fers, et bientôt ils eurent la gloire de mourir au fond d'un cachot comme le saint patriarche leur maître. Dieu ne permit pas que l'apostat Grégoire jouît longtemps de son usurpation et des honneurs que lui avait procurés la persécution contre les Latins. Il encourut la disgrâce d'Andronic et fut déposé au mois de juin 1289. Peu de temps après, il mourait de consomption, et l'empereur lui refusait les honneurs funèbres dus au rang qu'il avait occupé naguère [1].

Fin du roi Charles Ier et du pape Martin IV.

6. Mais revenons sur nos pas, à l'année 1285. Elle s'ouvre par un bien triste événement, la mort de Charles Ier de Sicile, le 7 janvier à Foggia dans la Pouille. Les obsèques eurent lieu solennellement à Naples, seize jours après. Le roi défunt avait régné dix-neuf ans. Dans son testament il désignait au choix du Saint-Siége comme régent du royaume le comte Robert d'Artois son neveu. Le Pape rectifia cette disposition testamentaire et la compléta en adjoignant au comte Robert le cardinal-légat Gérard de Parme, évêque de Sabine, qui fut plus particulièrement chargé de réformer les abus et de faire refleurir les libertés octroyées jadis par Guillaume II. Cette prompte intervention du Saint-Siége sauva l'héritage de Charles Ier. Robert d'Artois eut le temps d'arriver de France

[1] NICEPH. GREGOR., V et VI. — GEORG. PACHYMER., *Hist. Græc.*, VII, VIII, IX et XIII, 15 et 23. — GEORG. PACHYMER, *Hit. Andronic.*, I, 4, 5, 13 et 17. — S. ANSELM. BANDUR., *Comment. ad Antiq. CP.*, VIII, pag. 645.

avec une armée assez puissante pour empêcher les Siciliens rebelles de mettre à profit la dispersion de la flotte réunie contre eux. Pierre d'Aragon, qui avait fait immédiatement transférer le prince de Salerne, héritier légitime de la couronne, des prisons de la Sicile dans les cachots de la Catalogne, comprit bien vite qu'il lui serait plutôt préjudiciable qu'utile d'attenter à la vie de son captif [1]. Il se contenta de susciter des troubles sur divers points et favorisa notamment une invasion dans les Abruzzes par Conrad d'Antioche, qui parvint à s'emparer de quelques fortes positions. Martin IV fit aussitôt partir contre ce redoutable ennemi son plus habile capitaine, le vaillant Jean d'Epa. Ce fut le dernier acte de son pontificat. Il mourut en odeur de sainteté à Perouse, le mercredi après Pâques, 30 mars 1285.

§ II. PONTIFICAT D'HONORIUS IV (1285-1287).

Débuts du nouveau Pontife.

7. Quatre jours après, le 2 avril, le conclave élevait à la tiare, sous le nom d'Honorius IV, le cardinal-diacre Jacques de Sabelli, d'une des plus anciennes et des plus nobles familles de Rome. La goutte l'avait rendu tellement impotent des jambes et des bras, qu'il ne pouvait officier qu'avec le secours de certains instruments qu'on lui avait fait tout exprès. Aussi, dès que la nouvelle de son élection fut connue, l'opinion publique, qui le regardait comme incapable de remplir les fonctions de suprême Pontife, déclara qu'elle serait non avenue. Le Sacré-Collége ne tint aucun compte de ces rumeurs. Honorius se fit transporter sans retard de Pérouse à Rome. Le 5 mai, le cardinal Latin, évêque d'Ostie, l'élevait au rang sacerdotal d'abord, épiscopal ensuite, dans la basilique de Saint-Pierre ; le lendemain dimanche, qui était la fête de saint Jean Porte-Latine, eut lieu le couronnement solennel. Le nouveau Pape

[1] MARTIN., *Epist.*, IV, ep. cur. 23, 24 et 34, et tom. II, pag. 126. — JORDAN., *Mg. Vat*, sign. num. 1960. — SUMMONT, *Hist. Neap.*, III. — *Chron. Suessan. Mg.*, ann. 1285. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXIV, 11 et 12. — JOAN. VILLAN., VII, 94. — S. ANTONIN., III, p. tit. XX, 4 § 9. — LEONARD. ARETIN., *Hist. Florent.*, III.

établit aussitôt sa résidence sur le mont Aventin, près de Sainte-Sabine. Il y fit bâtir un grand et beau palais; les vieilles demeures de tout ce quartier ne tardèrent pas à disparaître pour faire place à d'élégantes constructions. Jacques de Sabelli avait consacré les plus beaux jours de sa jeunesse à de fortes études, dont il avait toujours conservé la pratique et le goût. Pendant plusieurs années il avait été l'un des plus brillants élèves de l'université de Paris, depuis longtemps la reine des écoles du monde. L'Eglise de Châlons se glorifiait d'avoir applaudi à ses débuts dans la carrière ecclésiastique et d'avoir récompensé son zèle et sa science en lui donnant un canonicat avec prébende. Il avait franchi successivement les premiers degrés de la hiérarchie et reçu d'Urbain IV la pourpre cardinalice. Sous Adrien V, en 1276, il fut en compagnie de l'évêque de Sabine et du cardinal de Saint-Nicolas de la prison Tullienne, qui allait bientôt devenir Pape sous le nom de Nicolas III, envoyé à Viterbe pour les négociations de la paix entre Rodolphe de Habsbourg et Charles Ier de Sicile. Ses éminents mérites lui avaient enfin valu sa récente élévation au Souverain Pontificat [1].

Royaume de Naples. Empire romain.

8. Cette rapide substitution d'un nouveau Pape au Pape défunt fut un véritable bienfait de la Providence. Au milieu des complications pendantes de la politique générale, en présence surtout des graves difficultés de la question Sicilienne, un interrègne aurait été certainement la source de grandes calamités. Honorius IV se hâta de poursuivre avec vigueur l'œuvre commencée par son prédécesseur, qui avait concédé pendant trois ans au roi Charles le dixième des revenus de toute l'Italie pour lui permettre de résister aux entreprises de Pierre d'Aragon. Il chargea du soin de recueillir ce décime de guerre Hugues, évêque de Bethléem, et Jac-

[1] VIT. HONOR. IV. Mg. Vallic. signat. lit. c, num. 25 et 79. — JOAN. IPER, *Chron. S. Bertin.*, ann. 1285. — PAPEBROC., *Conat. chronico-histor.*, ad anno. — UGHELL., tom. I, *in Abbanensi*, col. 265. — LEON. URBEVET., *Chron. Pontif.*; apud CL. LAMIO, *Delic. erudit.* — THEODORIC. NIEM., *Hist.*, ann. 1285. — MART. POLON., IV. — BERNARD., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1285. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXIV, 13. — HONOR., *Epist.*, I, 263 et 631 ; et II, 270.

ques, évèque de Férétri, qui versèrent ce subside aux mains de Robert d'Artois et des autres chefs de la croisade dans la Péninsule [1]. Il montra la même sollicitude pour la cause des héritiers de Charles Ier de Sicile, dans les négociations qui eurent lieu à cette époque entre le Saint-Siége et Rodolphe de Habsbourg. Celui-ci, à la nouvelle de l'avénement d'Honorius IV, avait fait partir de Lausanne pour l'Italie une ambassade composée de ses conseillers les plus intimes, Léopold de Wist-Dingein, Guillaume de Sellfort, Pierre archevêque élu de Mayence, et le chapelain de la Cour, Marguard de Hyfendal. Ils avaient mission d'obtenir du Pape qu'il fixât le jour où leur maître serait solennellement sacré empereur. Rodolphe promettait entre autres choses de prendre énergiquement en main la défense des héritiers de Charles. Le Pontife lui adressa aussitôt de Tibur de sincères remerciements pour cette promesse, le priant en même temps de souffrir sans aigreur que des subsides pécuniaires fussent envoyés par les évêques de Liége, de Metz, de Verdun et de Bâle au roi de France Philippe, qui entreprenait une croisade contre Pierre d'Aragon pour la défense des droits de l'Eglise [2].

Le roi de France en Catalogne. Mort de Pierre III d'Aragon.

9. A ce moment, en effet, le roi de France, à la tête d'une puissante armée, se dirigeait vers le Midi dans le but d'envahir les royaumes d'Aragon et de Valence par la Catalogne. Pierre, pour faire face au danger, était rentré en toute hâte de la Sicile dans ses Etats. Le rendez-vous de la croisade était à Perpignan, où le légat était arrivé le premier, afin de négocier le libre passage des Pyrénées avec le roi de Majorque Jacques, comte de Roussillon, lequel, bien que frère de Pierre, avait embrassé la cause des croi-

[1] Honor., *Epist.*, I, 12, 56, 63 et 126. — Mart. Polon., IV. — Joan. Villan., VII, 112. Ces premiers actes du règne d'Honorius IV protestent hautement contre l'assertion calomnieuse de l'historien Jean Villani, qui accuse le nouveau Pontife d'avoir déserté la cause des héritiers de Charles Ier, et d'avoir ainsi favorisé les accroissements de la puissance des Siciliens rebelles et de Pierre d'Aragon.

[2] *Lib. Priv. Rom. Eccl.*, tom. II, pag. 341. — Platin., *Collect.*, jussu Sixti IV edita, tom. I, pag. 184. — *Cod. Vallic.*, signat. lit. B, num. 12, pag. 53, et D, num. 1, pag. 1. — Honor., *Epist.*, I, ep. cur. 9.

sés. Le Saint-Siége, pour récompenser la fidélité de Jacques, lui avait permis d'employer les fonds de trois années de dîme à fortifier les places qu'il possédait sur la frontière d'Aragon. Grâce à l'alliance du roi de Majorque, la croisade franchit sans obstacle le col de Perthus, et quelques jours après Philippe était sous les murs de Girone. Mais une violente épidémie se déclara soudain dans son camp, exerçant coup sur coup de si cruels ravages, qu'il dut, pour ne pas exposer inutilement sa vie, renoncer à poursuivre sa marche en avant. Toutefois, une partie de ses troupes descendit dans la vallée de la Catalogne. Pierre accourut à la rencontre de cette colonne et la repoussa après un combat sanglant, dans lequel il reçut lui même une blessure dont il devait mourir à Villefranche au bout de quelques jours, le 6 des ides de novembre 1285. Jean Villani et saint Antonin rapportent que cette blessure mal fermée se rouvrit pendant qu'il se livrait aux excès de la dissolution, et qu'il fut emporté par l'hémorragie qu'on ne put arrêter. Son grand-père, Pierre II, avait dû la mort à la même cause. Les historiens espagnols sont muets sur cette circonstance déshonorante. Mariana néanmoins ne dissimule pas que de violents remords rendirent terrible l'agonie de Pierre, qui consentit enfin à faire *in extremis* sa soumission à l'Eglise entre les mains de l'archevêque de Tarragone. Il laissait quatre fils : Alphonse l'aîné, que son testament instituait héritier de son royaume, Jacques, Frédéric et Pierre. Les Aragonais tinrent secrète avec le plus grand soin la mort de leur roi ; cette nouvelle parvenant aux Français les eût enhardis, et les populations en l'apprenant auraient pu céder à la panique et accepter le joug du vainqueur.

Expédition désastreuse. Philippe meurt à Perpignan.

10. Les croisés n'en étaient même pas instruits encore lorsque le manque de vivres força les habitants de Girone à se rendre, ce qui eut lieu le 7 septembre 1285. C'est pendant le siége de cette ville, qui dura près de trois mois, que l'excès des chaleurs et les miasmes qui s'exhalaient des cadavres de chevaux déterminèrent l'épidémie dont l'armée française eut tant à souffrir. Dans ces tristes conjonctures, Philippe, sentant les atteintes de la maladie, avait regagné Perpignan ; il y mourut le 23 du même mois, précé-

dant ainsi Pierre d'Aragon dans la tombe. Dans le court intervalle entre la reddition de Girone et la mort de Philippe avait eu lieu un événement qui contribua beaucoup à précipiter le dénouement fatal de la maladie du roi. Les chefs de l'expédition française, perdant tout esprit de prudence, avaient renvoyé une partie de la flotte pour diminuer les frais d'entretien qu'elle occasionnait, et ne s'étaient guère préoccupés de maintenir le reste en bon état. Roger de Loria, l'amiral de Pierre, profitant de cette négligence, surprit avec des forces supérieures les vaisseaux français dans les eaux de Narbonne et les brûla presque tous. A la nouvelle de ce désastre, Philippe malade, effrayé des difficultés qu'allait lui créer le manque d'une flotte pour ravitailler ses armées, se décidait à rentrer en France. Mais le roi d'Aragon avait eu le temps de faire occuper par ses troupes les gorges des Pyrénées. Il fallut s'ouvrir un passage par le col de Perthus le fer à la main. Le combat fut terrible. Les Français, qui luttaient pour la delivrance de leur roi qu'on portait en litière, finirent par avoir le dessus ; mais la victoire leur coûta la perte d'un grand nombre des leurs et de presque tous les bagages. Arrivé à Perpignan avec les débris de son armée, Philippe y succomba plus peut-être de chagrin que des atteintes de la maladie. Il eut pour successeur le trop célèbre Philippe le Bel à qui son mariage avec Jeanne avait assuré déjà la couronne de Navarre[1].

Une seconde usurpation en Sicile.

11. L'expédition des Français en Catalogne avait eu son contre-coup en Italie. Tout d'abord, à la nouvelle de l'invasion de l'Aragon par le roi de France, un grand nombre de Siciliens rebelles étaient rentrés dans le devoir et s'étaient réconciliés avec l'Eglise. Honorius IV fit en outre promulguer solennellement dans le royaume de Naples, par son légat Gérard de Parme, évêque de Sabine, une admirable Constitution, qui rétablissait les libertés octroyées par Guillaume II. Mais, aussitôt après la mort de Pierre

[1] JORDAN., *Mg. Vat.*, sign. num. 1960. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXIV, 14, 17. — NANG., *gest. Philip. regis.*, ann. 1285. — SURIT., *Annal.*, IV, 71. — JOAN. VILLAN., VII, 102. — S. ANTONIN., III p. tit. XX, 3 § 10. — MARIAN., *De Reb. Hisp.*, XIV, 9, 10. — HONOR., *Epist.*, II, 94.

d'Aragon et de Philippe III de France, tout changea de face. Jacques, le second fils de Pierre, était en Sicile avec sa mère Constance, fille de Manfred. S'appuyant sur un faux testament de son père, il se fit proclamer roi dans une assemblée des Grands et des syndics. Il se trouva trois évêques, Jeannet de Céphalu, Tancrède de Néocastro et Philippe de Squillace, qui consentirent à lui donner l'onction royale ; la cérémonie eut lieu le jour de la Purification de la Vierge, l'an 1286. Honorius recourut vainement aux censures les plus sévères contre l'usurpateur et ses complices : elles furent foulées aux pieds[1]. Tout autre était la politique d'Alphonse d'Aragon : il cherchait à gagner du temps ; il s'excusait de n'avoir pas envoyé une ambassade au Pape aussitôt après la mort de son père ; mais elle allait se mettre en route. Quand enfin elle se présenta, ce fut avec des conditions de paix qui durent être repoussées étant inadmissibles. Alors Edouard d'Angleterre, comme beau-frère de Charles II de Sicile et dans l'intérêt de la croisade en Syrie, après avoir fait hommage au roi de France pour le duché d'Aquitaine et ses autres possessions du continent, se rendit en Gascogne, et tenta d'aplanir les difficultés pendantes au sujet de la couronne d'Aragon entre Alphonse et Charles de Valois. Ces négociations restèrent infructueuses, parce qu'on essaya de les faire aboutir en dehors de l'influence du Saint-Siége[2].

12. Le traité en vertu duquel devait être remis en liberté Charles II, fils du défunt roi de Sicile Charles Ier, avait de même été négocié par l'entremise d'Edouard d'Angleterre. Ce monarque imposait au prisonnier des conditions tellement iniques, tellement contraires à la dignité de l'Église, qu'Honorius IV, de l'avis du Sacré-Collége, dut les frapper d'une complète nullité. Indiquons parmi ces clauses la cession, ou plutôt la donation irrévocable à

Inique traité. Nouvelle défaite.

[1] Honor.; *Epist.*, I, ep. cur. 1, 27; et II, ep. cur. 1 et 40. — Surit., *Indic.*, II; et *Annal.*, IV, 74 et 76. — Anonym., *de reb. Sicul.*, Ms. comit. Ubal., pag. 58. — Bartholom. de Neocastro, *Hist. Sicul.*, 102; tom. XIII, *Rer. Italic.*, col. 1117. — Jordan., *Mg. Vat*, signat. num. 1960.

[2] Honor., *Epist.*, I, ep. cur. 28, 389; II, ep. cur. 2, 43 et 44. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, XXIV, 25. — Jordan., *Mg. Vat.*, sign. num. 1960. — Hier. Rub., *Hist. Raven.*, VI.

Jacques d'Aragon et à ses héritiers de l'île de Sicile avec toutes celles que l'on savait en dépendre, de tout le territoire situé au-dessous de la limite méridionale de l'archevêché de Reggio, et aussi du tribut dû par le sultan de Tunis à la couronne de Sicile ; la promesse d'obtenir du Saint-Siége la ratification de cette donation extorquée ; l'abandon de tous les procès intentés par la Cour Pontificale tant au feu roi Pierre, père d'Alphonse et de Jacques, qu'à ces deux princes eux-mêmes, à Constance leur mère et à leurs vassaux; la révocation absolue de la concession que le Pape avait faite naguère au sujet du royaume d'Aragon ; l'impossibilité pour Charles II de recouvrer la liberté soit en donnant des otages, soit en fournissant d'autres garanties, tant que les clauses précédentes n'auraient point eu leur plein effet ; l'engagement par le prisonnier de donner en mariage son fils aîné à Iolande, sœur d'Alphonse et de Jacques, et sa fille aînée à Jacques lui-même ; enfin, la conclusion d'une trêve de deux ans, du 15 mai 1287 au 15 mai 1289, laquelle aurait lié pieds et poings à l'Eglise et à ses défenseurs, tandis que Jacques serait demeuré totalement libre de donner aide et secours à son frère Alphonse dans n'importe quelle guerre.[1] Ainsi s'écroulait devant la fermeté du Pape l'échafaudage d'ambitieuses espérances élevé par les princes d'Aragon sur la captivité de Charles II. Il fallut de nouveau recourir à *l'ultima ratio* des rois et des peuples. Le comte Robert d'Artois, régent du royaume de Naples pour la maison d'Anjou, tenta de réconquérir la Sicile et prit Augusta[2]. Pour ne pas perdre le fruit de cette victoire, il fit partir aussitôt une flotte puissante, sous les ordres des comtes Gui de Montfort-Leicester et Philippe de Théati, fils du comte de Flandre. Mais la force d'une armée réside beaucoup plus dans le bon ordre que dans le nombre. Il n'y avait pas dans le commandement entente, à défaut d'unité ; il n'y eut aucun ensemble dans la marche et dans les évolutions de l'escadre. Le 23 juin, Roger de Loria, amiral de Jacques d'Aragon, fondit sur les Français en vue de Sorrente, défit

[1] Honor., *Epist.*, II, 46 et 47.

[2] Maintenant Agosta, fondée par Frédéric II sur la côte orientale de l'île, non loin de Syracuse.

en détail leurs vaisseaux, dont quarante-quatre tombèrent en son pouvoir, fit une horrible boucherie des troupes qu'on y avait entassées; il compta parmi ses prisonniers les princes et les guerriers les plus illustres du parti angevin, entre autres ce même Gui de Montfort, qui devait voir ses compagnons, plus heureux que lui, obtenir leur délivrance à prix d'or, tandis qu'elle ne lui fut jamais accordée. Il mourut dans les fers, sans avoir pu recouvrer les bonnes grâces du roi d'Angleterre, qui nourrissait contre lui une haine implacable. L'Histoire nous a gardé le témoignage de sa fin chrétienne : son médecin, un ignorant empirique, lui ayant dit qu'il pouvait prolonger sa vie par des moyens honteux, plutôt que de commettre un adultère, il aima mieux mourir. Il réparait de la sorte, après l'avoir expié, son crime de Viterbe et remontait à la hauteur de son nom. La victoire navale de Sorrente, dans laquelle avait été fait prisonnier ce héros chrétien, fut suivie de près par la reprise d'Augusta. C'était un événement militaire si considérable, que Jacques récompensa Roger en lui donnant le titre de roi d'Ischia et la possession de cette île voisine de Naples[1].

13. Tandis que la Papauté cherchait à mettre fin aux complications de la politique européenne, la Chrétienté de Syrie se débattait dans les suprêmes convulsions de l'agonie. A ce moment même pourtant brilla une fugitive lueur d'espérance. Edouard d'Angleterre atteint tout à coup à Bordeaux d'une maladie grave qui mettait ses jours en péril, prit la croix avec un grand nombre de ses barons, et le légat du Saint-Siége s'empressa de le nommer chef de la prochaine croisade. Mais, lorsqu'il eut recouvré la santé, l'Anglais saisit un prétexte insignifiant pour tourner contre la France cette levée de boucliers qu'il eût dû consacrer au service de Jésus-Christ[2]. Et pendant ce temps les Sarrasins redoublaient de fureur pour la ruine de la Syrie chrétienne. Le sultan de Babylone avait

Événements de Syrie. Mort du pape Honorius IV.

[1] BARTHOL. A NEOCASTR., *Hist. Sicul.*, 111. — JORDAN., *Mg. Vat.*, sign. num. 1960. — SURIT., *Annal.*, IV, 95. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl. Mg.*, XXIV, 22. — JOAN. VILLAN., VII, 116. — S. ANTONIN., III, p. tit. XX, c. 5 § 3. — THOM. FAZELL., *poster. de cad.*, l. IX.

[2] WESTMONAST., *flor. Hist.*, ann. 1287.

chargé son général Laterataïn de reprendre une forteresse dont s'était emparé le rebelle Sangolascar. Cette mission remplie, Laterataïn prit, le 13 avril 1287, le château de Licia, qui appartenait au prince d'Antioche. Puis, il établit à Carack son quartier général, et donna l'ordre de faire de grands apprêts de machines et de toutes choses nécessaires pour le siége de Tripoli, où le prince avait transporté sa Cour après la perte d'Antioche. Prévenu de ces préparatifs, Bohémond fit approvisionner en toute hâte le fort Néphyn et ne négligea rien pour que Tripoli elle-même fût mise en bon état de défense. Le sultan, qui s'était rendu au camp de Carack, ne tarda pas à se mettre en marche contre Triopli. Mais, sur ces entrefaites, ayant vu mourir son fils, il en éprouva une douleur si grande qu'il abandonna son entreprise. A ce moment la comtesse de Blois débarquait à Saint-Jean-d'Acre. Elle ajouta de nouveaux ouvrages de défense aux fortifications de la ville, entre autres une belle tour près de la barbacane de Saint-Nicolas, et une barbacane fort remarquable entre les portes de Saint-Thomas et de Malpas. Malheureusementla mort la ravit, le 2 août, à l'affection des chrétiens de Syrie, qui eurent à pleurer peu de temps après le 19 octobre, la perte prématurée du prince Bohémond. Alors la princesse-mère demanda qu'on lui prêtât serment de fidélité. Il lui fut répondu que l'hommage était dû à Lucie, sœur du défunt, qui était adulte déjà et fiancée. Pourtant on convint d'un commun accord de jurer fidélité à la princesse mère, qui fit de son côté serment de défendre les droits de la principauté, jusqu'au retour de la princesse Lucie, qui était allée en Europe. Bertrand de Gibeleth fut mis à la tête des affaires[1]. Ces événements se passaient pendant la vacance du Saint-Siége. Le 3 avril 1287, le pape Honorius IV s'était endormi dans le Seigneur, après deux ans et un jour de règne. L'Église demeura privée de premier pasteur pendant dix mois et dix-sept jours, jusqu'au 20 février de l'année suivante. Bien que ce Pontife eût rendu le dernier soupir dans son palais de Sainte-Sabine, dont il avait fait sa résidence d'hiver, comme il avait fait de

[1] JORDAN., *Mg. Vat.*, sign. num. 1980. — SANUT., *secre fid. cruc.*, III, p. 12, c. 20.

Tibur sa résidence d'été, sa dépouille mortelle fut ensevelie dans la basilique Vaticane. Plus tard, à une date qu'on ne peut préciser, ses ossements furent transportés dans une chapelle de l'église d'Ara-cœli[1].

§ III. PONTIFICAT DE NICOLAS IV. SICILE

Victoires et revers de la Pologne. Les Tartares.

14. Pendant la vacance du Saint-Siége, de terribles fléaux fondirent sur la Pologne. Ce furent d'abord les idôlâtres des bords de la Baltique qui se jetèrent sur cette malheureuse contrée, l'arrosèrent du sang de ses habitants, et n'en sortirent avec de riches dépouilles que lorsque le duc Lesko-le-Noir leva contre eux l'étendard de la Croix, comme il en avait obtenu l'autorisation du Saint-Siége. Or Lesko, au lieu de poursuivre les mécréants qui venaient de ravager sa patrie, tourna contre Conrad de Mazovie les armes de la croisade et les souilla de sang chrétien. Cette impiété porta des fruits amers pour lui-même et pour son peuple. Victorieux en toute occasion jusqu'à ce jour, il était réputé un des plus grands capitaines de son temps; il n'éprouva dans la suite que calamités et défaites. La peste, la famine, les inondations, les épidémies sur les troupeaux, les irruptions des bêtes fauves et des loups affamés, tous les fléaux conjurés, se succédant l'un à l'autre, achevèrent l'œuvre qu'avait commencée une formidable invasion des Tartares. C'était du reste la famine qui, au cœur de l'hiver, malgré la glace et les neiges, avait fait sortir ces barbares des profondeurs de la Russie et les avait poussés sur la Pologne. Ils essayèrent vainement de prendre Sandomir et Cracovie. Mais ensuite, ayant su par des prisonniers que Lesko et sa femme Griphine avaient cherché le salut dans la fuite et s'étaient retirés chez les Hongrois, leur audace ne connut plus de frein. La dévastation fut tellement atroce, que lorsqu'ils firent le partage des prisonniers sous les murs de Waldi-

[1] *Mg. Vallic. bibl.*, sign. lit. C, num. 25 et 79. — JORDAN., *Mg. Vat.*, sign. num. 1960. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXIV, 19. — JOAN. VILLAN., VII, 112. — WADDING., *Annal. Minor.*, ann. 1287.

mir, après avoir massacré les vieillards, les prêtres et les jeunes enfants, ils avaient encore en leur pouvoir plus de vingt-mille esclaves. Les Polonais n'essuyèrent pas seuls les désastres de cette invasion : les Tartares les infligèrent même à leurs propres alliés les Ruthènes. L'année suivante, les chefs voulant les empêcher de sévir contre un peuple qui les avait aidés à ravager la Pologne, ils empoisonnèrent les sources et les fontaines ; l'usage de ces eaux engendra une épidémie qui emporta la moitié de la population russe [1].

Election de Nicolas IV. Ses missions antérieures.

15. Après la mort du pape Honorius IV, le Sacré Collége s'était réuni en conclave dans le palais pontifical de Sainte-Sabine. Mais les influences de la *malaria* devinrent si pernicieuses, que la plupart des cardinaux tombèrent malades, et quelques-uns succombèrent au mal. Les six qui moururent étaient Jordano des Ursins, l'archevêque de Milan, Hugues d'Angleterre, Gervais d'Anjou, le doyen de Pise et le cardinal Antoine. Force fut de dissoudre le conclave, et chacun alla dans un autre séjour respirer un air plus pur. Un seul, Jérôme évêque de Préneste, refusa de s'éloigner, et sa santé néanmoins n'en subit aucune altération. Il imagina, dit-on, un ingénieux moyen pour corriger la *malaria* : bien qu'on fût au plus fort de l'été, il ordonna de faire du feu dans tous les appartements du palais, afin de purifier l'air par la flamme [2]. Quand furent arrivés les froids de l'hiver, l'épidémie s'arrêta bientôt. Les Pères du conclave revinrent, et tous les suffrages se réunirent sur le courageux évêque de Préneste. Deux fois il refusa la dignité dont on voulait l'investir. Il ne se laissa vaincre qu'après une troisième épreuve ; l'élection et le couronnement eurent lieu le même jour, 20 février 1288, qui était la fête de la Chaire de Saint-Pierre et le second dimanche du Carême. Il prit le nom de Nicolas IV, par reconnaissance pour Nicolas III, qui l'avait fait entrer dans le Sacré-Collége. Il était d'Ascolo dans la marche d'Ancône. Peu de temps après, la veille de la Pentecôte, il promut au cardinalat Néapoléon

[1] LONGIN., *Hist. Polon.*, VII. — MICHOV., III, 6. — CHROMER., X.

[2] Ce moyen, Hippocrate l'aurait employé, d'après quelques historiens, lors de la fameuse peste d'Athènes sous Périclès.

et Pierre Colonna, le général des Franciscains Matthieu d'Aquasparta, et le théologien Hugues de l'ordre des Dominicains[1]. Avant de monter sur le trône pontifical sous le nom de Nicolas IV, Jérôme d'Ascolo, admiré de tous pour sa science profonde de la théologie, la pureté de ses mœurs et sa rare prudence, avait occupé les plus hautes dignités chez les Franciscains ; les Papes lui avaient confié les missions les plus importantes. Envoyé par Grégoire X chez les Grecs pour les arracher au schisme, il avait travaillé à la réunion des deux Églises avec un zèle que les empereurs Michel Paléologue et Andronic s'étaient plu à reconnaître et à louer ; il avait assisté à ce célèbre concile de Constantinople, dans lequel les Pères grecs condamnèrent le vieux schisme, et l'archevêque des Bulgares fit, avec les autres, profession d'orthodoxie et d'obéissance à la primauté de Pierre. Le Saint-Siége l'avait également choisi comme négociateur de la paix entre les rois Philippe de France et Alphonse de Castille. Il devint alors cardinal du titre de Sainte-Pudentienne ; il était évêque de Préneste lorsque les suffrages unanimes du conclave l'élevèrent au Souverain Pontificat.

Affaires de Sicile. Le roi captif.

16. Son premier soin, dès qu'il fut investi de l'auguste autorité de Vicaire de Jésus-Christ, fut de travailler à résoudre la question sicilienne, qui avait été pour la république catholique une source de tant de maux, et d'où pouvaient sortir des calamités plus grandes encore. Il recourut d'abord aux paternelles exhortations, et le jour de Pâques, puis une seconde fois le jour de la Pentecôte, il avertit solennellement les Siciliens et Jacques d'Aragon de rentrer dans l'obéissance envers l'Église Romaine, leur signifiant que le jour de la Saint-Michel il sévirait contre eux, s'ils persistaient dans leur révolte jusqu'à cette époque[2]. Honorius IV avait opposé son

[1] Longin., *Hist. Polon.*, vii. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*. xxiv, 19. — Jordan., *Mq. Vat.*, signat. num. 1960. — Wadding., *Annal. Minor.*, ann. 1288. — Mart. Polon., iv. — Bernard., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1288. — Joan. Villan., vii, 118. — F. Francisc. Pag., *Breviar.*, ann. 1288. — Joan. Iper., *Chron. S. Bertin.*, ann. 1288. — Anonym., *Memorial. Potest. Regiens.*, ann. 1288. — Mart. Fuldens., *Chron.*, ann. 1288; apud Eccard., *Hist. Med. Ævi.*, ii. — Henric. Rebdorf. *Annal.*, ann. 1288. — Joan. Vitodur., *Chron.*, ann. 1288.

[2] Nicol. IV, *Epist.*, i, ep. cur. 1. — *Epist.*, i, 30.

autorité à l'exécution des conditions iniques qu'Edouard d'Angleterre avait mises à la délivrance de Charles II, prince de Salerne. Pendant la vacance du Saint-Siége, le Sacré-Collége avait à son tour refusé d'admettre ces clauses révoltantes. Nicolas enfin n'hésita pas à les rejeter solennellement; il adressa une apologie de la politique de son prédécesseur en cette affaire au roi de France, au cardinal-légat Jean de Sainte-Cécile, à la princesse Marie, épouse de l'illustre et malheureux captif. Il pressait en même temps le roi d'Angleterre de proposer des clauses de paix acceptables[1]. Les archevêques Boniface de Ravenne et Pierre de Montréal, avec le dominicain Raynier, avaient mission de pousser Alphonse d'Aragon à la conclusion de la paix. Ils avaient jusque là montré quelque mollesse. Nicolas leur en fit de justes remontrances, et les chargea de citer Alphonse à comparaître devant son tribunal. Toutefois, il s'efforçait au même moment de le ramener au devoir en lui faisant entendre de sages avis[2]. Alphonse ayant supplié le Pape de recevoir ses ambassadeurs et cette démarche paraissant annoncer de sa part l'intention de se soumettre, Nicolas lui fit parvenir un sauf-conduit pour cette ambassade, écrivit à Charles de Valois, à qui le pape Martin avait transféré le titre de roi d'Aragon, de la laisser passer sans obstacle, afin que la désobéissance d'Alphonse, s'il y persistait, n'eût pas la moindre excuse; il donna des instructions dans le même sens au roi de France, à celui des Baléares, au cardinal-légat Jean, à Charles de Provence, à tous les archevêques, évêques, abbés, comtes, marquis et magistrats urbains qui se trouvaient placés sur le parcours[3].

Ambassade d'Alphonse d'Aragon au Pape.

17. Les ambassadeurs aragonais arrivèrent à la Cour Pontificale aux approches de la Noël. Leur maître, disaient-ils, n'avait pas envoyé une ambassade après la mort de son père, parce qu'à ce moment elle n'aurait pu passer à cause de l'état de guerre générale; il était inoffensif, et complétement inconscient des fautes paternelles; il avait eu la possession du royaume longtemps avant la mort de

[1] Nicol., *Epist.*, I, 2 et *Regest.* post. eamd. epist., 4, 56-58.
[2] Nicol., *Epist.*, I, 3, 6, 8. — Surit., *Ind.*, II.
[3] *Mg. Valic.* sign. lit. B, num. 12, pag. 388. — Nicol., *Epist.*, I, 68-71.

son père, et conjurait le Pape de le lui rendre pacifiquement ; il offrait de se dévouer au service de l'Eglise. « Inoffensif ! répondit le Pontife, ma joie serait grande s'il l'était en effet ; mais il se montre tout autre en envoyant continuellement de ses nationaux en Sicile, en ne permettant pas que l'interdit pontifical y soit observé, en occupant des terres du roi de Majorque allié de l'Eglise, en retenant prisonnier le prince de Salerne innocent. Il n'a aucun droit sur le royaume d'Aragon, qui appartient à Charles de Valois frère du roi de France. Et pourtant le Saint-Siége est prêt à l'écouter, s'il se présente devant lui, à lui rendre justice sur toutes choses. » Au dire des ambassadeurs, l'intervention aragonaise en Sicile, provoquée par les Siciliens, se justifiait en ce qu'elle avait délivré ce peuple d'une domination qui s'était rendue odieuse par ses tyranniques excès. La reine Constance enfin ne pouvait pas être rendue responsable des fautes de son mari, qu'elle avait dû suivre ; elle supplie le Pape d'accorder la couronne à son fils appelé par les Siciliens. Le Souverain Pontife répondit par un refus à cette requête, et l'on aborda la discussion des bases d'un traité de paix[1]. Les conditions trop dures proposées par les Aragonais étaient inadmissibles ; elles furent rejetées. Immédiatement le Saint-Siége accordait au roi de France, Philippe, afin de lui permettre de conquérir pour son frère Charles de Valois le royaume d'Aragon, la libre disposition, pendant trois ans, du décime de guerre à prélever sur les revenus ecclésiastiques, dans ses Etats[2]. Ce fut probablement devant la menace de cette guerre périlleuse qu'Alphonse, pressé d'ailleurs par Edouard d'Angleterre, prit le parti de mettre Charles II en liberté.

Charles II de Sicile délivré. A quelles conditions.

18. Il eut avec Edouard une entrevue à Oloron, et là, sans consulter le Saint-Siége, ils décidèrent à quelles conditions le captif sortirait de sa prison. Voici les principales stipulations de cet inique traité : Charles s'engageait à livrer en otage à Alphonse, dans dix mois, avant sa libération d'ailleurs, ses trois fils, l'aîné conservant la liberté ; il devait payer à l'Aragonais cinquante mille marcs en

[1] JORDAN., *Mg. Vat.*, sign. num. 1960.
[2] NICOL., *Epist.*, I, 26, 28.

espèces sonnantes d'or et d'argent, toujours avant sa libération, et le roi d'Angleterre se portait caution pour lui d'une seconde somme de vingt mille marcs, qui serait exigible en cas de non exécution de quelque clause ; il était astreint à trouver, sans quitter sa prison, quarante premiers-nés de barons et magnats, chevaliers, citoyens et bourgeois de Provence, qui se constitueraient otages ; il promettait aussi de réconcilier Alphonse et Jacques avec le Pape et avec le roi de France dans le courant de l'année qui suivrait sa libération, et, s'il n'y parvenait pas, il perdait cinquante mille marcs, dont le roi d'Angleterre se portait caution. A ces conditions léonines s'ajoutaient d'autres clauses en grand nombre, comme autant d'anneaux de la dure chaîne qui mettait Charles dans l'alternative, ou d'obéir sans murmure à ses ennemis, et d'amener le Souverain Pontife, le roi de France et Charles de Valois à souscrire à leurs volontés, ou de rentrer dans son ancien cachot en Catalogne. Le Vicaire de Jésus-Christ ne pouvait qu'user de son autorité pour rescinder solennellement ce pacte de tyran ; et c'est ce qu'il fit l'année suivante [1]. Pendant que Charles II recouvrait avec tant de peine sa liberté, se produisait un fait susceptible d'exercer la plus grande influence sur les affaires de Sicile : Robert d'Artois, régent du royaume pendant la captivité de son cousin, informait le Pape qu'il avait reçu de l'empereur grec Andronic une ambassade sollicitant pour son fils aîné Michel la main de Catherine, fille de Philippe, lequel avait été de nom empereur latin de Constantinople comme héritier de Baudoin II. Ce mariage devait être le gage d'une paix et d'une alliance solides entre les Grecs et les héritiers de Charles II. Robert d'Artois, néanmoins, n'avait voulu rien conclure sans l'avis du Pape et du roi de France. Ces négociations d'ailleurs n'aboutirent pas : Michel épousa la sœur du roi d'Arménie, et Catherine se maria au frère du roi de France Charles de Valois avec l'espoir de ressusciter un jour l'empire latin d'Orient [2].

[1] FRID. COM. UBAL., *Mg. de reb. Sic.*, pag. 23. — JORDAN., *Mg. Vat.* sign. num. 1960. — NICOL., *Epist.*, I, ep. cur. 2 ; et II, 48. — *Mg. Vat.*, sign. num. 530.
[2] NICOL., *Epist.*, I, ep. cur. 28. — NICEPH. GREGOR., VI.

19. Les paternelles sollicitudes du Souverain Pontife n'étaient pas moins nécessaires au nord qu'au sud de l'Italie. Les Vénitiens avaient enlevé au patriarche d'Aquilée plusieurs places de l'Istrie. L'archevêque de Raguse ne put mener à bonne fin le mandat qu'il avait reçu du Saint-Siége d'obtenir du doge et du sénat la restitution de ces places. La guerre ayant éclaté, Nicolas essaya de l'éteindre en écrivant au doge[1]. Cette intervention arrêta l'effusion du sang et rétablit le patriarche dans ses droits[2]. En Etrurie, recrudescence des vieilles haines entre Guelfes et Gibelins. Florence et Sienne étaient en guerre avec Arezzo. Bien plus, Pise vit trois factions ennemies se disputer le pouvoir. La fortune parut d'abord sourire au comte Ugolin : il parvint à chasser ses adversaires ; mais il eut le tort de s'enorgueillir de son succès. Rien n'est éternel ici-bas, et le résultat des coups de violence moins que tout autre chose. La puissance, qui est éphémère de sa nature, l'est surtout lorsqu'elle est usurpée. Le jour anniversaire de sa naissance, le comte donnait un magnifique banquet à ses amis. Il se plut, en cette occasion, à faire admirer sa prospérité à un homme sage de ses familiers appelé Marc Lombard ; il lui dépeignait complaisamment ses richesses, sa prépondérance, sa clientèle, le faste de sa maison et même de son vestiaire. Puis il lui dit tout-à-coup : « Que te semble-t-il, Marc mon ami, de ma condition ? » Et le sage de répliquer : « Il ne te manque rien sauf la colère de Dieu. » Parole prophétique ! Peu de temps après celui qui avait triomphé par la trahison fut trahi lui-même. L'archevêque Roger Ubaldini, affilié à la faction Gibeline, exposa au peuple qu'Ugolin avait trahi les Pisans et livré leurs forteresses aux Florentins. C'en fut assez pour exciter un soulèvement formidable. La foule en fureur se rua sur le palais du comte pour se saisir de sa personne. Il put résister d'abord avec l'appui de quelques fidèles, et, dans ce premier choc, il vit succomber pour sa défense un de ses fils illégitimes et son neveu. Enfin il fut fait prisonnier avec deux de ses fils, et trois petits-fils. Ils furent condamnés à la captivité la plus dure, et

Sanglantes divisions en Etrurie. Ugolin à Pise.

[1] Nicol., *Epist.*, i, 122, 123.
[2] *Appendix ad Andr. Dandul.*, in Joan. Dandul., ann. 1288.

les Guelfes furent bannis de la cité. On laissa les captifs mourir de faim dans leur cachot [1]. Juste châtiment pour Ugolin du forfait atroce qu'il avait commis en faisant périr par le poison son neveu Anselme de Caprario, dont la popularité lui portait ombrage [2].

Conduite de l'empereur du Agitations en Hongrie.

20. Cet événement livra pour longtemps aux Gibelins la puissance à Pise. Pendant que les Toscans, foulant aux pieds tout respect et toute crainte de la majesté impériale, n'écoutant que leurs intérêts ou leurs passions, s'infligeaient de mutuels désastres, Rodolphe de Habsbourg, roi des Romains, peu soucieux lui-même de relever l'empire en Italie, mettait là ses droits à l'encan. En cette année 1288, il envoya comme vice-roi dans la Péninsule un riche clerc, Priaval de Flisco, qui devint tellement pauvre qu'il se vit contraint de vendre les droits de juridiction à diverses cités de la Toscane. C'est ainsi que les Lucquois achetèrent au prix de deux mille florins, la suzeraineté que son maître avait sur leur territoire. Le plus grand nombre blâmaient sévèrement la conduite intéressée de Rodolphe : quelques-uns la trouvaient sage, et le louaient de ne point s'émouvoir des querelles intestines des Italiens, pour s'appliquer sans réserve à l'affermissement de sa puissance en Germanie [3]. Au milieu des difficultés politiques qui l'entouraient, le zèle de Nicolas pour les intérêts de la Religion et de la propagation de la Foi ne perdait rien de son ardeur. En Hongrie, l'impudicité du roi Ladislas était d'un funeste exemple. Nicolas, continuant l'œuvre d'Honorius, adressa de salutaires avis au monarque prévaricateur, et lui signifia que, s'il ne s'amendait promptement, une armée de croisés allait être levée contre lui en Allemagne et en Hongrie même. Lodmer, archevêque de Strigon, reçut le mandat de mettre à exécution cette menace, si besoin était, et tout le clergé du royaume eut ordre de prêter son concours à ce prélat. Des ins-

[1] C'est l'épisode immortalisé par le Dante dans son enfer. On voit encore debout à Pise la Tour de la faim.

[2] Joan. Villan, vii, 120. — S. Antonin., iii, p, tit. xx, c. 6 in princip. et § 1.

[3] Jordan., *Mg. Vat.*, sign. num. 1960. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxiv, 21. —Bonif., *ist. Tarvis.*, vi.

tructions en ce sens furent également données aux Grands de Hongrie, aux magnats de Pologne, aux barons de l'Esclavonie, au duc d'Autriche, à Wenceslas de Bohème, à Rodolphe de Habsbourg[1].

Zèle du Pontife pour l'intégrité et la propagation de la foi.

21. Dans quelques provinces des Gaules, les progrès latents de l'hérésie des Vaudois étaient reconnus, le Souverain Pontife y remit en vigueur les édits de l'empereur Frédéric contre les hérétiques. L'œuvre de la propagation de la Foi chez les Slaves fut confiée au zèle ardent de deux missionnaires, de l'Ordre de S. François, Marin et Cyprien ; elle fut recommandée à la reine-mère Hélène, fervente catholique, surtout afin qu'elle facilitât la conversion de ses deux fils, Urose et Etienne, qui régnaient conjointement sur ces peuples[2]. C'est toujours la propagation de la lumière de l'Evangile chez les Tartares et chez les nations les plus reculées que le Souverain Pontife eut à cœur. Il n'y employa pas seulement les religieux de l'Ordre de S. François, mais aussi ceux de la famille de S. Dominique. A ces derniers il demandait de consacrer tout leur dévouement à répandre la parole divine chez une multitude de peuples schimatiques, idolâtres ou Sarrasins, Grecs, Bulgares, Cumans, Valaques, Colchiens, Syriens, Ibériens, Alains, Gazares, Goths, Russes, Jacobites, Nubiens, Nestoriens, Géorgiens, Arméniens, Indiens, Moscélites, Tartares, Hongrois de la grande Hongrie[3]. Vers cette époque, la propagation de la Foi parmi les Tartares brilla d'un éclat inaccoutumé. Des évêques de ces lointaines contrées, Vaulaha, Barsauma et Denis, reçurent du Saint-Siége des encouragements et une formule du dogme catholique, tel qu'ils devaient l'enseigner. Le roi Argon, les deux reines, Elégagès et Tuctanès, le prince Sabadin Archaon se convertirent[4]. Ces excellentes dispositions des princes et des peuples d'Orient eût certainement permis aux Chrétiens Occidentaux de remporter en Syrie quelque éclatant succès contre les Sarrasins, s'ils n'eussent été toujours en proie à des dissensions et à des guerres

[1] Nicol., *Epist.*, i, 106; et *Regest.* post eamd. epist.
[2] Nicol., *Epist.*, i, 32, 33.
[3] Nicol., I, *Epist.*, 44.
[4] Nicol., I, *Epist.*, ep. cur. 13-17, 20.

déplorables, suscitées par la perfidie des Siciliens. Le Souverain Pontife brûlait du désir de conjurer la ruine de la Terre-Sainte, comme le prouvent les lettres qu'il écrivit alors au roi d'Arménie, et aussi au roi de Chypre, qui avait expulsé les créatures et les représentants de Charles Ier d'Anjou et revendiquait la couronne de Jérusalem [1]. Ces généreux efforts furent dépensés en pure perte. Prévoyant la ruine prochaine, le patriarche et les grands-maîtres des Templiers, des Hospitaliers et des chevaliers Teutoniques jetaient le cri d'alarme vers l'Europe, dans des lettres et par des ambassades fréquentes et désolées, suppliant le Saint-Siége de ne pas laisser plus longtemps sans secours des malheureux si près de périr. Helas! ces secours devaient être trop tardifs.

Il protège le roi de Naples Charles II.

22. Charles Ier d'Anjou, roi de Sicile, était mort en 1285, comme on l'a vu. Depuis cette époque, ce royaume avait traversé bien des vicissitudes. La mise en liberté de Charles II fit renaître quelques espérances. Dès les premiers beaux jours du printemps de 1289, ce prince si éprouvé arriva de France en Italie, et se rendit à Réate, où il fit hommage au Pape pour son royaume, aux mêmes conditions qu'avait établies Clément IV et que Charles Ier avait jurées. Le couronnement eut lieu solennellement le 19 mai, jour de la Pentecôte [2]. Nicolas combla Charles I^r de présents et de faveurs; il prit aussitôt les mesures les plus énergiques pour l'aider à recouvrer les provinces perdues de son royaume. Il lui accorda la libre disposition du décime des revenus ecclésiastiques pendant trois ans [3]. La présence d'un légat du Saint-Siége dans le midi de la Péninsule ne pouvait que contribuer beaucoup à maintenir dans leurs bons sentiments ceux qui étaient jusque-là demeurés fidèles. Cette charge importante fut confiée à Gérard, cardinal-évêque de Préneste, qui eut tout pouvoir, conjointement avec le cardinal Mathieu du titre de Sainte-Marie du Portique et l'é-

[1] NICOL., I, *Epist.*, ep. cur. 52 et 53.

[2] *Chron. Suessan.*, ann. 1289. — SUMMONT., *Hist. Neap.*, III, 2. — NICOL., *Epist.*, II, 185, 364 et 378. — ANONYM., *Memorial. Potestat. Regiens.*, ann. 1289. — MARTEN., *Anecdot.*, I, col. 1236.

[3] JOAN. VILLAN., VII, 129. — NICOL., *Epist.*, I, 350, 353.

vêque d'Orléans, de réconcilier avec l'Eglise ceux qui étaient passés du parti aragonais dans le parti angevin, dès que leur roi légitime avait reparu dans ses Etats[1]. Nicolas et Charles II s'engagèrent solennellement pour ramener les Siciliens au devoir, à leur pardonner leur révolte, ainsi qu'à ne point mettre à leur tête des gouverneurs français, ce qui ranimerait les anciens ressentiments déjà trop vivaces, mais un cardinal-légat ou d'autres magistrats amis de l'équité, jusqu'à ce que le peuple fût revenu à une confiance pleine et entière dans la bonté royale. Comme c'était de la France que Charles II pouvait tirer les meilleurs secours, le Souverain Pontife ne négligea rien pour la pacification de ce pays, engagé dans une interminable guerre contre Sanche, roi de Castille, pour la raison énoncée plus haut.

23. Philippe et Sanche consentirent enfin à conclure la paix. Ce dernier, en annonçant au Pape cette excellente nouvelle, lui demandait l'autorisation de garder l'épouse à laquelle il s'était uni, bien qu'elle fût sa parente au troisième degré. Nicolas répondit par de chaleureuses félicitations au sujet de la paix qui venait d'être conclue avec la France. Sur le second point, la légitimation du mariage, il ne pouvait encore faire connaître sa décision[2]. Mais c'était surtout en Allemagne qu'il eût été nécessaire de rétablir la concorde. L'Eglise de Cologne entre autres eut à souffrir beaucoup en ce temps-là d'une ligue formée contre elle par le duc Jean de Brabant et les comtes Henri de Juliers et Adolphe du Mont. En 1188, le comte de Gueldres, allié de Cologne, qui disputait le comté de Limbourg aux prétentions de la maison de Brabant, avait été complétement battu à Warone. L'archevêque Siffred était resté prisonnier après avoir perdu l'élite de ses troupes ; depuis un an il languissait dans les fers[3]. Le Pape intervint et donna l'ordre au comte de Juliers, à Jean

Sa vigilance est appelée sur

[1] NICOL., *Epist.*, II, ep. cur. 15, 16.
[2] NICOL., *Epist.*, I, 611.
[3] HOCSEM., I, 16. — In Joanne Guidonis Stero Althamensis in Annal, Ebehard. in Annal. Joan. Villan. VII, 132. — S. ANTONIN., III p. tit. XX, 6 § 7. — MEYER., *Annal. Fland.*, X. — MATTH. VOSS., *Annal. Holland. Zelandiæque*, IV

de Brabant et aux autres membres de la ligue de remettre Siffred en liberté. A l'archevêque de Trêves il confia la mission de les y contraindre par la menace de l'anathème et de l'interdit [1]. A cette même époque, Rodolphe de Habsbourg pressait les négociations auprès du Saint-Siége pour obtenir l'onction impériale des mains du Souverain Pontife ; il fit savoir par ses ambassadeurs qu'il se rendrait en Italie, si Nicolas y consentait, soit à l'entrée de l'hiver de cette année, soit pendant l'été de l'année suivante. Bienvenu, évêque d'Eugubium, fut envoyé à la Cour d'Allemagne comme nonce spécial pour mener à bonne fin cette importante affaire [2].

§ IV. PONTIFICAT DE NICOLAS IV. ORIENT

Nations Orientales travaillées par le génie chrétien.

24. Bien qu'il dût exercer sur la politique européenne une constante vigilance, la sollicitude de Nicolas pour les affaires chrétiennes en Orient n'éprouvait pas la moindre relâche. Dans l'impuissance où il était encore d'opposer une croisade aux Infidèles, il multipliait les efforts pour faire porter des fruits abondants à l'œuvre de la propagation de la Foi. Le patriarche des Jacobites se montrait favorable à la mission des Franciscains, que dirigeait Jean de Montécorvino ; il reçut une lettre apostolique qui l'exhortait vivement à renoncer au schisme, à réformer sa chrétienté d'après le symbole de l'Eglise Romaine. Le frère du patriarche, les patriarches des Nestoriens, des Géorgiens et des Arméniens, l'archevêque d'Ethiopie, tous les évêques dissidents d'Asie et d'Afrique reçurent des exhortations semblables ; il en fut de même des rois de ces lointaines contrées. Ayton, qui venait de succéder à son père sur le trône d'Arménie, donnait de grandes espérances d'une prochaine conversion ; il fut encouragé à persévérer dans cette voie. Sa belle-sœur Marie, qui s'était toujours montrée ca-

[1] NICOL., *Epist.*, II, 371, 373 ; *Regest.* post eamd. epist. — MAR. EBUL., *Formul.* — *Mg. Vat.*, pag. 345, num. 3237.

[2] NICOL., *Epist.*, II, ep. cur. 10, 11.

tholique fervente, fut invitée à mettre son zèle et son influence au service de la cause de la vraie Foi. D'actives démarches furent faites pour amener la conversion de Torose, frère du roi, du connétable Léon, des Grands et de tout le peuple, pour obtenir la réunion de l'Eglise Arménienne au bercail de Pierre. On essaya pareillement d'obtenir la réunion de l'Eglise Nestorienne, et l'on agit beaucoup en ce sens auprès de l'empereur d'Ethiopie, de Démétrius, roi des Géorgiens, et de David, roi d'Hibérie. La mission chez les Tartares, dont les cœurs semblaient éminemment disposés en ce moment à recevoir les semences de l'Evangile, fut favorisée par tous les moyens. Nicolas pressa vivement leur roi Argon de se régénérer dans les eaux du baptême ; l'empereur Kobyla-Khan reçut une ambassade qui devait s'efforcer de le convertir ; on essaya d'agir dans le même sens sur l'esprit de Caydon, un des plus puissants princes de ces contrées. Le Saint-Siége donna les encouragements les plus flatteurs à un noble Pisan appelé Jolo, qui était allé se fixer en Tartarie, où il avait acquis de grandes richesses avec une influence considérable, et qui s'était fait dans ces parages le protecteur des missionnaires et des chrétiens [1]. La Cour Pontificale craignait que le Mahométisme ne profitât des funestes divisions des Etats d'Occident pour porter un coup terrible à la cause chrétienne en Syrie ; l'événement ne justifia que trop tôt, hélas ! ces tristes prévisions.

Prise et renversement de Tripoli par le Soudan d'Egypte.

25. Il ne passait plus de troupes en Terre-Sainte, du jour où les Siciliens révoltés avaient empêché la grande expédition de Charles Ier. Les fonds recueillis pour lever des secours, ou bien étaient dissipés misérablement, ou bien recevaient une autre destination, et se perdaient dans les frais des guerres contre les Siciliens, les Aragonais et les ennemis de l'Eglise. La Chrétienté de Syrie, qui depuis si longtemps menaçait ruine, ne pouvait que s'écrouler enfin. Mélek-Messor, soudan d'Egypte et de Babylone, profitant de l'oc-

[1] Nicol., *Epist.*, I, ep. cur. 48 et *Regest.* post eamd. epist., ep. cur. 49-57 ; *Regest.*, post easd. epist. — Mar. Ebul., *Formul. Mg. archiv. Vat.*, pag. 216 num. 3173, 327 num. 1178 et 3175, et 328 num. 3179 et 3180.

casion, entoura Tripoli d'une innombrable armée et la battit en brèche avec tant d'opiniâtreté, que les forces des chrétiens s'affaiblissant de plus en plus, ne tardèrent pas à devenir insuffisantes pour la défendre. Il la prit, la livra au pillage et aux flammes, et, afin qu'il fût désormais impossible aux chrétiens de la relever, il n'en laissa pas pierre sur pierre. Le massacre des chrétiens fut épouvantable, les Sarrasins se rassasièrent de sang et de carnage. Le petit nombre des vaincus qui put s'échapper s'enfuit par mer à Saint-Jean-d'Acre. A la cruauté le barbare vainqueur ajouta l'outrage : les images sacrées, par dérision envers la religion chrétienne, furent attachées aux queues des chevaux et traînées par les rues de la ville. Le siége avait duré quarante jours, du 17 mars au 27 avril 1289. Sept mille chrétiens périrent dans ce désastre. Peu après la citadelle de Néphym eut le même sort. Il y avait cent quatre-vingt huit ans que le roi de Jérusalem, Baudouin Ier, s'était emparé de Tripoli, grâce au secours des Génois. Avant de se retirer vers Damas, Mélek-Messor ordonna de remplacer les deux places détruites par une ville musulmane, dont il jeta les fondements à un mille de la mer, au lieu appelé le Mont-Pèlerin [1]. Henri, roi de Chypre et de Jérusalem, était alors à Saint-Jean-d'Acre. Il sollicita une trêve et l'obtint. Au mois d'août, il rentrait à Chypre, laissant la garde des derniers débris de la Chrétienté de Palestine à son frère Amaury. Jean de Grilly, qui représentait la France auprès de ses nationaux dans ces parages, partit pour l'Europe, afin de provoquer des secours sans retard. Le Pape résolut aussitôt l'organisation d'une puissante croisade. La question du commandement et du départ de l'expédition fut agitée entre le Saint-Siége et le roi

[1] BERNARD., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1289. — STERO., *Annal.*, eod. anno. — JOAN. VILLAN., VI, 128. — S. ANTONIN., III p. tit. XX, 4 § 6. — WESTMONAST., *flor. Hist.*, ann. 1289. — BOS., *Hist. Hierosol. equit.*, X. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXIV, 21. — JORDAN., *Mg. Vat.* sign. num. 1960. — SANUT., III, 20, pag. 12. — JOAN. IPER., *Chron. S. Bertin.*, ann. 1288. — CONTINUAT. CAFFAR., *Annal. Genuens.*, ann. 1289. — ANONYM., *Addit. ad Chron. Dandul.*; apud CL. MURATORI., tom. XII, col. 402. — HAITON., *Hist. Armen.*, 52. — *Cod. Melit.*, tom. I, pag. 268.

d'Angleterre. La mission de prêcher la guerre Sainte en Occident fut confiée à l'évêque de Tripoli[1].

Inutiles efforts du Pape pour sauver la Syrie.

26. Le Pape fit équiper à Venise vingt galères, dont il donna le commandement à Nicolas Teupolo. Trois mille onces d'or furent remises à Jean de Grilly, et mille au sire de Sully. A son passage en Sicile, Jean obtint de Jacques d'Aragon cinq vaisseaux armés et bien équipés. Tous ces efforts furent dépensés en pure perte. Ceux à qui avait été confiée la mission d'organiser la flotte, trahirent la cause du nom chrétien ; à peine réunirent-ils des balistes et des soldats en nombre convenable pour l'armement des treize navires[2]. Nicolas envoyait au roi de France un religieux franciscain, le conjurant de prendre à cœur la cause de la Terre-Sainte et de faire partir sur l'heure quelques troupes auxiliaires et quelques vaisseaux pour contenir les Sarrasins jusqu'au départ de la croisade[3]. Les conseils des politiciens de Cour détournèrent ce monarque de cette généreuse entreprise, en lui faisant entendre qu'en l'état des choses, il ne pourrait tenir tête à l'ennemi, et que dans la suite sur lui retomberait la perte de la Syrie. Pendant ce temps, Mélek-Messor faisait de grands préparatifs pour porter le dernier coup à la Chrétienté Syrienne; au mois d'octobre, il se mit en marche pour aller mettre le siége devant Saint-Jean-d'Acre. La mort le surprit en route. Son fils Séraph poursuivit l'entreprise ; il le fit avec d'autant plus d'ardeur qu'il était indigné contre les habitants de la ville, qui avaient refusé de lui donner réparation pour le meurtre de dix-neuf Sarrasins que des marchands avaient exterminés, au mépris de la trêve. Les chrétiens comptaient encore pouvoir résister, enhardis qu'ils étaient par l'espérance qu'Edouard d'Angleterre allait aborder en Syrie, à la tête d'une puissante armée[4].

[1] NICOL. II, 565 et 630; ep. cur. 44, 45, 48 et 74. — SANUT., III par. 12, c. 20. — BERNARD. *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1290.

[2] JORDAN., *Mg. Vat.*, sign. num. 1960. – AYTON., *Hist. Orient.*, 53. — SANUT., III, par. 12, c. 20. — NICOL., *Epist.*, III, ep. cur. 95.

[3] NICOL., *Epist.*, III, ep. cur. 108.

[4] SANUT., III, p. 12, c. 21. — AYTON., *Hist. Orient.*, 53. — JORDAN., *Mg. Vat.*, sign. num. 1960.

Alphonse d'Aragon. Jacques de Sicile.

27. Le Saint-Siége voyait bien de quelle haute importance était le prompt départ de cette croisade. Il fallait à tout prix étouffer les germes de discorde qui commençaient à poindre entre l'Angleterre et la France ; il était pareillement indispensable de mettre fin à la guerre de Sicile, pour tourner toutes les forces de l'Occident contre les Sarrasins ; et ce résultat ne pouvait être obtenu qu'en apaisant la querelle entre Alphonse d'Aragon et Charles de Valois au sujet de la couronne d'Aragon et de Valence, en obtenant de plus un adoucissement aux dures conditions sous lesquelles Charles II de Sicile avait été mis en liberté. Les deux lumières du Sacré-Collége étaient alors Gérard de Parme, cardinal-évêque de Sabine, et Benoît Gaétan, cardinal-diacre du titre de Saint-Nicolas de la Prison Tullienne ; ils furent envoyés comme légats au-delà des Alpes [1]. Dès qu'il apprit la venue des légats, Alphonse, désireux de s'affermir sur le trône et d'échapper à la guerre avec la France, s'empressa de nommer des plénipotentiaires chargés de le réconcilier avec l'Eglise et avec les princes alliés du Saint-Siége, Charles de Valois, Charles II de Sicile, Philippe de France, Jacques des Baléares. Ces plénipotentiaires de l'Aragonais étaient Hugues évêque de Saragosse, Béranger de Puyvert, Raymond d'Anglana, Rès de Ripella, Ponce de Solsone, Jacques de Biaya, Maymon de Cuculmo, Pierre de Salneuve, Guillaume de Durfort, Raymond de Saint-Clément, Bernard-Guillaume de Pinell, Guillaume de Jafer [2]. Autant Alphonse d'Aragon semblait disposé à la soumission, autant l'était son frère Jacques à maintenir par la force son usurpation en Sicile. Il y a plus : posséder la puissance souveraine au-delà du détroit de Messine lui paraissait trop peu ; voulant l'étendre sur le continent, il entreprit contre Charles II une guerre de conquête. Catanzaro en Calabre s'étant prononcée pour lui, il accourut avec une flotte puissante, dans le but de la délivrer

[1] Nicol., *Epist.*, iii, ep. cur. 2, 3, 36. — Bernard., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1290. — Jordan., *Mg. Val.*, sign. num. 1960. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxiv, 26.

[2] *Lib. Privil. Rom. Eccl.*, tom. II, pag. 239. — *Mg. Vallic.*, sign. lit. B, num. 12, pag. 198.

des attaques d'Artois, qui l'assiégeait pour la punir de sa révolte. Robert l'ayant repoussé avec de fortes pertes, il fit une diversion et alla lui-même mettre le siége devant Gaète. Robert, en effet, dut abandonner l'attaque de Catanzaro pour se joindre en toute hâte avec sa cavalerie à Charles II, qui volait au secours de Gaète avec des troupes d'élite, dont la majeure partie lui avait été procurée par le Saint-Siége. Jacques eut peur : on pouvait l'empêcher de se ravitailler par mer et l'écraser sous le nombre ; il fit demander la paix. L'avis de Robert d'Artois et de presque tous les chefs était de la lui refuser. Il ne fallait pas perdre, disaient-ils, cette occasion de terminer la guerre dans un seul combat. Charles consentit à une trêve de deux ans. Outrés de cette imprudente faiblesse, Robert d'Artois et la plupart des barons français reprirent le chemin de leur patrie. Lorsque Jacques eut regagné la Sicile, Charles II se rendit à Naples, après avoir récompensé les habitants de Gaète de leur fidélité en les exemptant de tous impôts pendant dix ans. Il arma chevalier son fils aîné Charles, le fit prince de Salerne, et lui confia la régence du royaume pendant tout le temps qu'il aurait lui-même à passer en France pour prendre part aux négociations de la paix avec Alphonse d'Aragon [1].

Apathie de l'Occident. Dernier boulevard de la Palestine.

28. Il y a tout lieu de croire qu'il aima mieux arrêter pour un temps les hostilités dans le midi de l'Italie en recourant au moyen sûr d'une trêve, que de tenter d'en finir par une bataille dont l'issue était incertaine, bien que tous les avantages parussent être de son côté, afin de faire disparaître le plus tôt possible un des obstacles les plus graves au départ de la croisade. Le Souverain Pontife pressait ce départ autant qu'il était en lui. A la fin de mars 1291, il lançait une admirable encyclique pour exciter les fidèles à suivre Edouard d'Angleterre en Asie [2]. De grands princes, tels que Guillaume de Montfort-Leicester, Gui de Flandres et le marquis de Namur, avaient déjà suivi l'exemple du monarque anglais. Pourtant il avait fallu accorder aux préparatifs, jusqu'à la Saint-Jean-Bap

[1] JOAN. VILLAN., VII, 133. — ANTONIN., III p. tit. XX, 5 § 7. — *Chron. Suessan Mg.*, ann. 1290. — SUMMONT., III.
[2] NICOL., *Epist.*, IV, ep. cur. 8.

tiste de l'année 1293. On aurait dû prévoir, ce nous semble, que ces secours arriveraient trop tard. Saint-Jean-d'Acre était la seule place importante de la Syrie qui fût demeurée au pouvoir des Latins ; après la perte de Jérusalem, elle était devenue la capitale de leurs possessions dans ces contrées. Tous les chrétiens qui avaient pu échapper à la ruine de leurs colonies, Antioche, Tripoli et les autres, avaient cherché un refuge et s'étaient entassés dans cette dernière citadelle. Elle était devenue de la sorte le repaire de vingt factions, partisans du roi de Chypre, Français, Vénitiens, Génois, Pisans, Anglais, Germains, chevaliers du Temple, chevaliers de l'Hôpital, qui s'y disputaient la domination. A ces causes de ruine ne devait même pas manquer une occasion pour la précipiter. Dix-huit mille croisés étaient accourus par bandes, d'un peu partout, défendre la place. Ne pouvant obtenir de leurs chefs ni vivres, ni solde pour se les procurer, ils recoururent à des excursions contre les Sarrasins, violant ainsi la trêve qui eût peut-être donné le temps à la grande croisade de s'organiser. Ils arrêtaient, dévalisaient, mettaient à mort les marchands musulmans. C'était plus que n'en demandait Séraph pour se jeter sans autre atermoiement sur cette dernière épave du déplorable naufrage de la Chrétienté de Syrie, — lui à qui son père mourant avait fait jurer de ne lui rendre les honneurs de la sépulture qu'après avoir pris Saint-Jean-d'Acre. Il voulut exiger le châtiment des violateurs du traité, et, comme il essuya un refus, sa colère ne connut plus de mesure.

Saint-Jean d'Acre assiégée par le Soudan.

29. Il fit aussitôt marcher contre la ville sept de ses généraux, dont chacun avait, dit-on, sous ses ordres quatre mille cavaliers et vingt mille fantassins. Ce premier siége dura un mois, du 15 mars au 15 avril 1291. Les chrétiens ayant retrouvé l'union en présence du danger commun, s'étaient mis sous les ordres du grand-maître des Templiers, Guillaume de Beaujeu. Ils firent pendant ces trente jours une défense admirable. Séraph, furieux d'apprendre que ses troupes étaient tenues en respect, arriva lui-même à la tête de dix corps d'armées, dont chacun était, au rapport des chroniques, de vingt-quatre mille hommes, comme chacun des sept qu'il avait en-

voyés déjà. L'exagération est évidente; en réalité, les forces commandées par le soudan étaient incomparablement supérieures à celles qu'il allait combattre et disproportionnées au but qu'il se proposait. Il laissa trois jours de repos à ses troupes. Du 19 avril jusqu'au 4 mai, il les occupa uniquement à établir les machines et à s'établir eux-mêmes le plus près possible des murailles. Alors seulement les frondeurs et les arbalétriers engagèrent la partie contre les assiégés et les tourmentèrent nuit et jour. Enfin, le 15 mai eut lieu le premier assaut. Les défenseurs de la ville firent des prodiges de valeur; les assaillants furent victorieusement repoussés sur tous les points. Mais l'armée chrétienne paya bien chèrement ce avantage : il lui coûta la vie de son héroïque chef, Guillaume de Beaujeu. Sur le soir, comme il avait le bras levé pour frapper un ennemi, une flèche empoisonnée, passant par le défaut de l'armure, l'atteignit; quelques instants après, il expirait. Ce fut un coup de foudre pour les défenseurs de la ville. Le désordre s'en suivit, et la discorde. Aucun autre chef n'eut assez d'ascendant pour faire taire les rivalités. On se disputa la direction de la défense, et le mécontentement des évincés engendra bientôt les plus honteuses désertions. Quelques heures après la mort de Guillaume de Beaujeu, le roi de Chypre, à la faveur des ombres de la nuit, fuyait par mer avec trois mille soldats.

Deux héros, deux victimes. Le dernier coup.

30. Le 16, les Sarrasins battirent en brèche le rempart et parvinrent à y pratiquer une trouée. Ils auraient dès cette heure et du premier élan pris la place, si le grand-maître des Hospitaliers, Mathieu Cramontan, ne leur eût barré le passage à force de dévouement et de bravoure. Pendant toute la journée du 17 et la matinée du 18, malgré l'insuffisance de Jean de Gerciac, à qui le commandement suprême avait été confié, toutes les attaques et tous les efforts des assaillants furent paralysés par les chrétiens sous la conduite du même héros, Mathieu, leur chef véritable. A ce moment, Séraph lance vers la trouée un corps formé d'aventuriers renégats. Dans cette attaque, Cramontan est atteint d'une blessure mortelle; on l'emporte expirant, on le dépose sur un navire. Jean de Gerciac ne sait pas remédier à la première confusion

qui suit ce funeste événement. Bientôt, débordé par le mouvement de recul qui se produit dans les rangs des siens, il perd toute présence d'esprit ; il cède, il se couvre d'une éternelle honte en prenant la fuite lui-même. Le patriarche s'obstine encore, il veut arrêter la déroute, rallier du moins quelques braves et s'ensevelir avec eux dans la défaite : les fuyards l'enlèvent ou l'emportent malgré lui jusqu'à la mer ; on lui refuse la suprême consolation d'une mort glorieuse. Les ennemis vainqueurs font irruption dans la ville par phalanges serrées. Alors commence une horrible boucherie, dans laquelle succombent plusieurs milliers de chrétiens. Ceux qui ont fui vers le port, se jettent à la mer pour essayer de joindre les embarcations, qu'une tempête qui vient de s'élever retient loin du bord, et le plus grand nombre périssent dans les flots. Le patriarche, monté sur un frêle esquif, se multipliait pour sauver le plus possible de ces malheureux qui voulaient gagner la flotte ; l'esquif trop chargé chavire et le patriarche périt avec tous ceux qu'il voulait arracher à la mort. D'autres parviennent à trouver un refuge dans la maison des chevaliers du Temple.

La ville est prise et renversée Désolation !

31. Ceux-ci, après la mort de Guillaume de Beaujeu, l'avaient remplacé par le moine Gandini. Le nouveau grand-maître parlementa et fit proposer au soudan de lui rendre sa forteresse, à condition qu'il laisserait la vie sauve à tous ceux qui s'y étaient réfugiés et les ferait conduire jusqu'aux vaisseaux sous une escorte sûre. Séraph accepta et envoya trois cents hommes, aux ordres d'un de ses officiers. Dans la forteresse, cette soldatesque voulut prendre des libertés infâmes avec des femmes chrétiennes. Aussitôt, les croisés indignés courent à leurs armes et massacrent ces soudards. La nuit suivante, à la faveur des ténèbres, ils parvinrent à gagner les vaisseaux, sur lesquels ils se rendirent en Chypre [1]. Le butin fait par l'ennemi était immense. La ville fut complète-

[1] Joan. Villan., vii, 144. — Ptolem. Luc., *Hist. Eccl.*, xxiv, 23. — Antonin., iii p. tit. xx, 6 § 9. — Bernard., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1291. — Westmonast., *Flor. Hist.*, ead. anno. — Guid., *Annal. Flandr.*, eod. anno. — *Epit. belli sacri*; apud Canis., *Antiq. Lect.*, tom. VI, pag. 27. — Anonym., *hist. obsid. Ptolemaid.*; apud Martem. et Durand., *Collect. monum.*, tom. V. — Barthol. de Neocastr., *Hist. Sicul.*, 120. — Sanut., iii p. 12, c. 21.

ment renversée. La chute de Saint-Jean-d'Acre décida du sort des autres colonies que les chrétiens possédaient encore sur le littoral : la plupart, comme Tyr et Sidon, furent abandonnées ; Baruth fut prise par stratagème, et ses habitants furent massacrés ou emmenés captifs à Babylone. La Chrétienté de Syrie n'existait plus. Dans l'espace de quarante ans, les Latins avaient perdu des villes réputées parmi les plus florissantes de l'Orient : Jérusalem, Ascalon, Jaffa, Nazareth, Gaza, Césarée, Lalertio, Antioche, Gibeleth, Tripoli, Acre, Tyr, Sidon, Baruth, Tortose. Il serait trop long d'énumérer les villes secondaires et les châteaux-forts. On ne saurait peindre le deuil dans lequel la nouvelle de cet irréparable désastre plongea l'Occident. Le Pape surtout y fut profondément sensible, et les lettres touchantes qu'il écrivit aux rois et aux princes pour les conjurer de tenter un suprême effort, témoignent de l'excès de sa douleur [1]. Ce n'est pas seulement aux fidèles d'Europe qu'il adressa ce pressant appel ; il fit retentir le cri de la désolation jusqu'aux extrémités les plus reculées de l'univers ; il voulut soulever l'Asie elle même contre la tyrannie musulmane. L'empereur grec Andronic, les rois d'Arménie, d'Hibérie et de Géorgie reçurent à ce sujet des lettres Apostoliques.

Révolutions en Tartarie. Schisme oriental.

32. Le roi des Tartares Argon, ni ses trois fils, Saron, Cassan et Nicolas, ne furent oubliés par le nouveau Jérémie dans une telle catastrophe. Ce dernier, qui portait antérieurement le nom de Carbaganda, converti au catholicisme par sa mère Erockcaton, avait reçu le nom de Nicolas sur les fonds baptismaux. Les franciscains Guillaume Chéri et Matthieu de Théatino, chargés de la légation auprès du roi des Tartares d'Asie pour le pousser à tourner ses armes contre les sectateurs de Mahomet, devaient s'appuyer sur l'influence du pisan Jolo, des reines Anichohamini et Dathanicat, et de Tagharzar, général en chef des armées. Malheureusement la mort prématurée d'Argon amena dans la Tartarie des troubles qui empêchèrent toute intervention des peuples auxquels il avait commandé. Ce fut un frère du défunt, Régayto, un

[1] Nicol., *Epist.*, iv, ep. cur. 51-57.

homme de nulle valeur, qui lui succéda. La pieuse mère de Nicolas Carbaganda était morte, et ce prince, circonvenu par des courtisans Sarrasins, apostasia le christianisme. Son frère Cassan, poussé par la faction mahométane, leva l'étendard de la révolte contre le roi chrétien Baydo, qui régnait sur les Tartares de la Perse. Toutefois, lorsqu'il eut réussi à s'emparer du pouvoir souverain dans cette contrée, il favorisa les chrétiens contre les musulmans. Mais il était trop tard pour une levée de boucliers des Tartares contre la domination des Sarrasins en Syrie [1]. Le Souverain Pontife ne se dissimulait pas que les schismes des Eglises grecque, arménienne, jacobite et nestorienne, dont tout l'Orient était infesté, avaient en grande partie causé la perte des colonies latines de la Terre-Sainte. La grande solidarité catholique était rompue. Le schisme grec surtout avait eu les plus fâcheuses conséquences. Si l'on pouvait concevoir quelque espérance d'arracher de nouveau dans l'avenir les Lieux Saints à la domination des Infidèles, il la fallait fonder sur la réunion de l'Eglise grecque à l'Eglise romaine, pour ne plus trouver les calculs hostiles de la politique des Byzantins en travers de la politique répressive et conquérante des Latins en Asie. En même temps qu'il agissait sur Andronic et sur son entourage à la cour impériale d'Orient, le Pape essaya d'arracher au rit dissident les autres peuples qui l'avaient adopté. Il écrivit en ce sens à Georges roi des Bulgares, rappelant en outre à l'archevêque de Bulgarie qu'il s'était solennellement engagé en présence de l'empereur Paléologue, au concile de Constantinople, à reconnaître la suprématie du Saint-Siége.

V. PONTIFICAT DE NICOLAS IV. DERNIÈRE PÉRIODE

État prospère de la Servie, déplorable de la Hongrie

33. Ces tentatives en vue de la conversion des Bulgares étaient faites à la prière d'Hélène, reine de Servie, qui avait informé le

[1] Nicol., *Epist.*, iv, ep. cur. 31, 32, 42, 63, 66, 67, 68-72. — Ayton., *Hist. Orient.*, 40, 41 et 45. — Sanut., iii, p. 13, c. 8.

Saint-Père qu'elle devait avoir, à l'été prochain, un colloque avec Georges sur ce grave sujet. Du reste, le roi de Servie, Etienne VII, n'était pas moins zélé pour la Foi que sa vertueuse et noble femme. Il ne négligea rien pour étouffer le schisme grec en Bosnie, province qui relevait de sa couronne. Avec le concours de l'archevêque d'Antibari, il fit rétablir le siége épiscopal de Sava, qui venait d'être relevée de ses ruines [1]. Dans cette même région de l'Europe, en Hongrie, les affaires étaient toujours précaires et misérables. L'année d'avant, en 1290, l'impie Ladislas avait été mis à mort par les Cumanes, ceux-là mêmes chez lesquels il avait favorisé la corruption des mœurs et la contagion de toutes les hérésies. Il ne laissait pas de fils pour lui succéder. Rodolphe de Habsbourg, roi des Romains, prétendait que ce royaume relevait de l'empire, et s'empressait de le donner en fief à son fils Albert, duc d'Autriche. Le Pape affirmait que la Hongrie était sous la suzeraineté du Saint-Siége, et Charles II de Sicile la revendiquait pour son fils Charles Martel, fils de la sœur de Ladislas. Enfin, un troisième prétendant était le Vénitien André ou Andréation, descendant éloigné des rois de Hongrie. Il était fils d'Etienne, lequel était fils lui-même d'André II et de la fille du marquis d'Este. Cet Etienne était un enfant posthume d'André II, exclu du trône par son frère aîné Béla. Il s'était ensuite marié avec Thomasine, sœur d'Albertin Maurocène, de Venise, et c'est de ce mariage qu'Andréation était né. Cet aventurier, appelé par une puissante faction de magnats qui avaient l'espoir de dominer sous son nom, s'était emparé déjà d'une grande partie du royaume. Le danger devenait d'autant plus grand que les Cumanes et les Tartares alliés préparaient une invasion formidable. Le Souverain Pontife, dans cette conjoncture critique, fit partir aussitôt un légat pour la Hongrie, avec mission d'étudier promptement les moyens les plus propres à porter remède à cette périlleuse situation [2]. La première mesure à prendre était d'écarter les prétentions de Rodolphe de Habsbourg et de son

[1] Nicol., *Epist.*, iv, 281; et ep. cur. 18, 23, 25.

[2] Nicol., *Epist.*, iii, ep. cur. 113, et *Regest.* post eamd. epist. 114, 117, 118, 121, 124.

fils Albert d'Autriche. Nicolas essaya d'y parvenir en leur signifiant par son légat que la Hongrie était fiduciaire de l'Eglise Romaine, en les menaçant même d'anathème, d'interdit et d'une levée de boucliers des princes chrétiens contre eux, s'ils ne se rangeaient pas à l'obéissance[1].

Mort de Rodolphe de Habsbourg et d'Alphonse d'Aragon

34. Survinrent deux événements, la mort d'Alphonse d'Aragon et celle de Rodolphe de Habsbourg, qui ne pouvaient qu'avoir une influence considérable sur les choses de la politique et de la religion. Les historiens ne sont pas d'accord sur la date de la mort de Rodolphe ; les uns disent qu'il expira aux ides de juillet, les autres le 15 de ce mois, et les autres enfin la veille des calendes d'octobre 1291. Ayant tenu le sceptre d'Allemagne pendant dix-sept ans, il avait négligé de se faire couronner empereur par le Pape et s'était peu préoccupé des affaires d'Italie, afin de se consacrer tout entier à l'affermissement de son pouvoir en Allemagne. Il réussit d'ailleurs parfaitement dans cette entreprise, et, quand le trépas coupa court à ses vues ambitieuses sur la Hongrie, il avait établi les droits héréditaires de sa race sur l'Autriche et sur une partie de la Souabe[2]. Alphonse d'Aragon avait précédé Rodolphe au tombeau d'un mois environ ; il était décédé le 18 juin. Au commencement de février, les deux légats Gérard de Parme et Benoît Gaétan, avaient arrêté les conditions de la paix entre les rois de France et d'Aragon, en présence des ambassadeurs de ces deux monarques et de Charles II de Sicile. Alphonse s'engageait à demander humblement au Pape le pardon de ses fautes passées, et, comme vassal du Saint-Siége, conformément à l'engagement pris par son bisaïeul, à payer annuellement à l'Eglise Romaine trente onces d'or ; à prendre la croix pour conduire une armée en Syrie ; à négocier auprès de sa mère et de son frère la restitution de la Sicile et la mise en liberté des otages fournis par Charles II ; à in-

[1] NICOL., *Epist.*, III, ep. cur. 115, 116, 118, 120 et 122.

[2] JOAN. VILLAN., VII, 115. — BERNARD., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1291. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, eod. anno. — SIFFRID., *Epit.*, II. — ANONYM., *Hist. de Langrav.*, eod. anno. — STERO., *Annal.*, eod. anno. — EBERHAR., *Annal.* eod. anno. — ANTONIN., III p. tit. XX, 6 § 10.

terdire par un édit sévère aux Aragonais de donner des secours à Jacques et de prendre les armes en sa faveur. A ces conditions, Charles de Valois renoncerait au droit que le Saint-Siége lui avait concédé sur la couronne d'Aragon, le Pape recevrait Alphonse en grâce et lèverait les censures et l'interdit. Charles II, comme compensation, promettait à Valois la main de sa fille Clémence, avec les comtés d'Anjou et du Mans en dot. Les Siciliens rebelles étant exclus de ce pacte, Charles II pouvait nourrir l'espérance de rentrer en possession des provinces perdues de son royaume dans un avenir prochain. Malheureusement pendant qu'Alphonse prenait ses mesures pour assurer l'exécution des clauses de ce traité, la mort le surprit à l'improviste, et remit tout en question.

Nouvelles agitations en Sicile contre l'Aragonais.

35. C'était au moment décisif où les Siciliens se plaignaient hautement de la conduite d'Alphonse comme d'une trahison. S'ils s'étaient révoltés contre Charles, c'est qu'ils comptaient sur l'appui des Aragonais, ou plutôt c'est qu'ils avaient été poussés par eux à la révolte. Abandonnés maintenant, ils étaient sur le point de chasser l'Espagnol, et le Saint-Siége les y poussait en les menaçant d'anathème et de l'invasion d'une croisade, s'ils n'expulsaient Jacques et les siens[1]. Mais on agit avec trop de mollesse ; après la mort d'Alphonse, la guerre de Sicile, qu'on espérait voir s'éteindre dans ces longueurs, reprit avec une intensité nouvelle. Jacques, enrichi de la succession de son frère, apparut tout à coup plus arrogant que jamais et plus redoutable à l'Eglise. Devant ce péril inattendu, Nicolas voulut du moins empêcher le royaume des Baléares de tomber dans les serres de l'usurpateur. L'oncle de Jacques, qui s'appelait Jacques comme lui, avait été dépouillé de ce royaume par Alphonse pour avoir pris le parti du Saint-Siége contre son propre frère Pierre d'Aragon. L'évêque de Majorque le clergé, les Grands et le peuple reçurent l'ordre de retourner à l'obéissance envers leur roi légitime, de ne prêter serment sous aucun prétexte au tyran de la Sicile, et de se tenir prêts à repous-

[1] NICOL., *Epist.*, IV, ep. cur. 41. — SURIT., *Annal.*, IV, 121 et 112; et *Indic.*, II. — MARIAN., IV, 14. — SUMMONT., *Hist. Neapol.*, III. — *Annal. Dominic. Colmar.*, ann. 1291.

ser toutes ses tentatives d'usurpation. On pouvait compter sur l'énergie de l'évêque de Majorque ; c'était ce même Ponce, dont rien n'avait pu ébranler la fidélité au vicaire de Jésus-Christ, et qu'Alphonse avait autrefois chassé de son siége pour avoir promulgué l'anathème contre Pierre d'Aragon. Il y avait un autre moyen de contraindre l'usurpateur à lâcher la Sicile, et ce moyen était de lui inspirer la crainte de perdre la succession de son frère. Sous la menace des peines les plus graves, Nicolas enjoignit aux archevêques, évêques, abbés, membres du clergé et fidèles des royaumes d'Aragon et de Valence et du comté de Barcelone, de ne pas recevoir Jacques de Sicile comme roi ; à Jacques lui-même il intima la défense d'entrer en possession, tant qu'il n'aurait pas purgé les censures et les sentences dont il avait été frappé antérieurement [1]. Jacques ne tint aucun compte des menaces pontificales : il accourut en Aragon et se fit couronner à Saragosse [2].

Le Pape empêche la guerre et réprime la tyrannie.

36. Charles de Valois n'avait renoncé à l'investiture de l'Aragon qu'en considération des rois Alphonse et Charles de Sicile ; la mort d'Alphonse faisait revivre son droit. Philippe le Bel, roi de France, se disait prêt à prendre les armes en sa faveur. Une ambassade fut envoyée au Pape, pour le supplier d'ordonner une croisade pour la conquête de l'Aragon. Nicolas comptait sur un retour prochain de Jacques à l'obéissance envers l'Eglise ; pour épargner aux peuples les maux de la guerre, il lui paraissait préférable de trancher la question par un jugement que par le recours aux armes ; il était convaincu qu'au moment de la perte récente de la Syrie, il serait imprudent de se lancer dans une guerre difficile et chanceuse, qui serait un obstacle à l'expédition en Asie. Il s'étudia donc à gagner du temps, détourna Philippe par ce moyen de ses projets de guerre contre l'Aragon, et comme il avait le vif désir de résoudre promptement la question sicilienne, il le conjura d'utiliser ces préparatifs en secours à Charles II. Il fit aussi des efforts en ce sens auprès des Génois, en leur enjoignant

[1] Nicol., *Epist.*, iv, 143, 144 ; ep. cur. 14, 38, 41, 47-51.
[2] Surit., *Indic.*, ii, ann. 1291 ; *Annal.*, iv, 123. — Marian., xiv, 15.

en outre de cesser tout commerce avec les Siciliens rebelles[1]. Le désir d'éteindre les haines et les troubles populaires qui déchiraient depuis si longtemps l'Italie, fut une des préoccupations dominantes du pontificat de Nicolas IV. Les habitants de Brescia avaient banni un grand nombre de leurs concitoyens, ils avaient même poussé cet acharnement fratricide jusqu'à défendre qu'aucun Brescian contractât alliance, soit avec eux, soit avec leurs parents, soit même avec leurs amis. Ce sera un éternel honneur pour Nicolas IV d'avoir, comme Vicaire de Jésus-Christ, rescindé cet édit inique[2]. L'histoire ne saurait passer sous silence les courageux efforts que fit ce vaillant Pontife pour défendre les libertés ecclésiastiques contre les empiétements de la tyrannie. A Salzbourg, les Grands s'étaient ligués avec Othon de Bavière contre l'archevêque, dont ils voulaient secouer la suzeraineté pour la donner au duc leur allié. Il intervint auprès de ce dernier, menaça les conjurés des censures les plus sévères et des armes des princes chrétiens, et chargea le patriarche d'Aquilée de les ramener au devoir[3]. Maynard comte de Tyrol, le duc de Carinthie et le comte Albert de Goritz opprimaient les Eglises de Brescia et de Trente. Ils reçurent injonction de restituer les biens pris à ces Eglises. Rodolphe de Habsbourg et le duc d'Autriche furent pressés de tenir la main à cette restitution. Ces premières démarches étant demeurées sans résultat, Rodolphe, qui vivait encore à cette date, fut sollicité de bannir Maynard de la cour impériale. Le Tyrolien, s'obstinant dans sa désobéissance et refusant de comparaître devant le tribunal du Saint-Siége, fut frappé d'anathème le jour de l'Ascension ; les clients de l'Eglise de Trente furent déliés du serment de fidélité qu'ils lui avaient fait. La fermeté du Pontife fut enfin victorieuse de l'entêtement du rebelle ; il vint à résipiscence, et l'abbé Ruffin reçut mandat de le réconcilier avec l'Eglise, dès qu'il aurait donné satisfaction[4].

[1] Nicol., *Epist.*, iv, 75, 76, 83.
[2] Nicol., *Epist.*, iii, 714.
[4] Nicol., *Epist.*, iv, 531, 532, et *Regest.* post eamd. epist.
[4] Nicol., *Epist.*, iii, 671; iv, 364 ; et ep. cur. 29.

L'Arménie chrétienne. Bouleversements en Égypte.

37. Les complications sans cesse renaissantes de la politique européenne étaient d'autant plus à déplorer, que toute espérance de recouvrer la Syrie devait être bientôt perdue, si la croisade éprouvait le moindre contre-temps. Après avoir expulsé les Européens de la Syrie ou les avoir réduits en servitude, les Sarrasins se disposèrent à étendre leurs victoires aux royaumes chrétiens les plus rapprochés. Leurs armées menacèrent l'Arménie, qui avait pu jusqu'à ce temps braver leurs efforts, grâce aux secours des Occidentaux et des Tartares. Aussitôt les Arméniens tendirent leurs mains suppliantes vers le Souverain Pontife et vers les princes d'Europe, les conjurant de secourir en toute hâte des frères que le sang du Rédempteur avait régénérés comme eux. L'ambassade arménienne fut envoyée au roi de France pour en obtenir qu'il prît sous son patronage la Foi chrétienne périclitant en Asie. Ces prières n'obtinrent qu'un mince résultat auprès de Philippe ; il était tout entier au souci d'autres guerres dans lesquelles l'avait engagé sa politique. Nicolas dut recourir à d'autres moyens. Les grands maîtres du Temple et de l'Hôpital reçurent mandat d'organiser de prompts secours, et Roger de Thodinis, amiral de la flotte pontificale, fut immédiatement envoyé dans les eaux d'Arménie. En même temps une encyclique exhortait les fidèles, dans le monde entier, à se croiser et à voler au secours de la Religion dans cette contrée [1]. Cependant des forces considérables étaient déjà passées en Orient pour venger la ruine de Saint-Jean-d'Acre. Elles avaient attaqué, mais en vain, la forteresse turque de Candelor, puis tenté non moins vainement de prendre Alexandrie en Egypte ; elles s'étaient enfin retirées en Chypre. Le soudan, outré de colère, avait alors résolu de tourner ses armes contre cette île. Il donna l'ordre d'équiper cent galères, afin que l'entreprise pût être vigoureusement menée. Cette nouvelle frappa les Cypriotes d'une terreur si grande, que d'un commun accord ils s'imposèrent une taille annuelle de deux besants d'or par tête pour solder des troupes auxiliaires. Ils furent providentiellement délivrés de ce péril imminent. Peu de

[1] Nicol., *Epist.*, iv, ep. cur. 84, 86, 87.

jours après, ayant convoqué de nouveau ses officiers, Séraph leur dit qu'il ne s'agissait pas seulement de la conquête de Chypre, qu'il prétendait ensuite joindre à son empire tout le pays de Bagdad. Les officiers, las de ces guerres continuelles et se voyant menacés d'intolérables travaux, complotèrent la mort de leur maître ; ils profitèrent d'une partie de chasse pour mettre à exécution leur dessein. Ce fut l'occasion des plus graves discordes entre les généraux ; chacun voulait recueillir le pouvoir et garder les dépouilles de la victime. Bédeyr l'un d'eux triompha d'abord ; le lendemain, il fut massacré avec les siens. Gothéga qui prit sa place eut le même sort, et tomba sous les coups de Leschin, qui ne jouit que peu de jours de sa victoire ; après lui Segay, qui avait été un des plus terribles ennemis des chrétiens, paya de la vie comme les autres son usurpation. En sorte que presque tous les grands officiers du royaume d'Egypte furent successivement exterminés avec leurs partisans.

Politique déshonorante d'un roi Édifiant mort d'un Pape.

38. En cette même année 1292, une horrible famine emporta la moitié de la population des royaumes musulmans ; et bientôt après la peste décima les riches eux-mêmes[1]. Les chrétiens avaient là une occasion éminemment propice pour rétablir la prépondérance latine en Syrie. Édouard d'Angleterre se déclara résolu à la mettre à profit. Mais, ne se contentant pas des mesures qui avaient été déjà prises en vue de la croisade, il demanda qu'une contribution du dixième des revenus fût exigée de tout royaume et de toute terre dont le prince ou le seigneur ne suivrait pas l'expédition ; que tous ceux qui avaient fait vœu de partir y fussent astreints sous la menace des censures les plus terribles ; qu'un cardinal suivît la croisade comme légat. Le Pape, tout en louant son zèle, lui remontra que la première de ces conditions ne pouvait s'accorder sans qu'il y eût injustice criante ; il lui promit satisfaction quant aux autres. Édouard aurait encore voulu se faire payer les services qu'il pouvait rendre à la cause chrétienne, en obtenant du Saint-Siége qu'il renonçât à sa suzeraineté sur l'Angleterre et sur l'É-

[1] SANUT., III p. 13, c. 1. — AYTON., *Hist. Orient.*, 13.

cosse ; le Souverain Pontife opposa et ne pouvait qu'opposer un refus formel à ces étranges prétentions[1]. Dès lors le monarque anglais ne s'attacha plus qu'à trouver un prétexte, quelque futile qu'il fût, pour faire défaut à la croisade. Nicolas IV était tout occupé à résoudre les difficultés pendantes de la politique universelle, lorsque la mort le prit au commencement de la cinquième année de son pontificat, le 4 avril 1292. Il n'avait accepté les honneurs qu'à son corps défendant et par esprit d'obéissance. Ni la pourpre cardinalice ni la tiare n'affaiblirent son amour pour l'humilité ; cardinal et Pape, il ne changea rien à la vie austère qu'il avait pratiquée sous la bure de saint François. Il ne voulut pour sa dépouille mortelle qu'une tombe sans faste dans l'église de Sainte Marie-Majeure, dont il avait été le restaurateur[2]. Plus tard, un beau mausolée sera élevé à ses cendres dans cette même basilique par un autre franciscain parvenu au cardinalat, je veux dire Félix Peretti de Montalto, qui allait être le grand Sixte-Quint.

Division, guerre civile, épidémie.

39. A la mort de Nicolas IV, douze cardinaux formaient le Sacré-Collége : six Romains, quatre Italiens et deux Français. Ils étaient divisés en deux factions, dont l'une qui avait pour chef Mathieu des Ursins, tout dévoué à Charles II de Sicile, eût voulu arriver promptement à l'élection d'un nouveau Pontife, et dont l'autre, qui suivait Jacques Colonna, mettait tout en œuvre pour la retarder. Latinus, évêque d'Ostie, l'homme le plus éloquent de cette époque, ne réussit pas à ramener la concorde. Le conclave se déplaçait fréquemment, et l'on n'aboutissait pas. Aux appproches de la fête des apôtres Pierre et Paul, la guerre civile mit le comble à la confusion : les rapines, le massacre, l'incendie désolèrent la ville. Pendant que les cardinaux se disputaient la tiare, les patriciens se disputaient la dignité de sénateur. Les chaleurs de l'été étaient accablantes : une épidémie se déclara. La fièvre emporta un des deux cardinaux français ; un autre cardinal, qui était de la

[1] NICOL., *Epist.*, IV, ep. cur. 85; et V, ep. cur. 2 et 4.

[2] WESTMONAST., *Flor. Hist.*, ann. 1292. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXIV, 21. — BERNARD., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1291. — MART. POLON., IV. — S. ANTONIN., III, p. tit, XX, 7, et tit. XXIV, 9 § 7.

Campanie, celui-là même qui devait plus tard gouverner l'Eglise sous le nom de Boniface VIII, tomba malade si dangereusement qu'on désespérait de le sauver. Hugues d'Auvergne, le cardinal français survivant, et les trois autres Pères italiens, frappés de terreur, désertèrent Rome et allèrent passer l'été à Réate. Les six cardinaux qui étaient de Rome y demeurèrent ; mais ils appartenaient les uns à la faction des Ursins et les autres à la faction Colonna ; la discorde persistait toujours et ne devait se prolonger que trop longtemps encore, lorsque leurs collègues retournèrent de Réate, et l'un deux, l'évêque de Sabine, ne revint qu'à Pâques de l'année suivante [1].

Adolphe de Nassau. Désarroi du conclave.

40. Pendant ce temps, les événements suivaient leur cours. Après la mort de Rodolphe de Habsbourg, en Allemagne, et sa sépulture à Spire dans la nécropole des rois, il fallut songer à lui donner un successeur, et les suffrages des électeurs se partagèrent d'abord entre Albert d'Autriche et le roi de Bohème Wenceslas. Celui-ci déclina l'honneur qui lui était offert ; le fardeau de l'Empire lui paraissait trop lourd. Le choix d'Albert d'Autriche eût été en opposition avec le caractère électif qu'on avait voulu jusque-là conserver à la succession impériale en Allemagne. Tous les suffrages se portèrent sur le comte Adolphe de Nassau, un des plus grands capitaines de l'époque, mais aussi un des moins riches et des moins puissants parmi les barons de la Germanie. Probablement il dut son élévation à cette double circonstance, que sa petite influence ne pouvait pas inspirer de l'ombrage et qu'il était médiocrement apparenté. Il fut couronné à Aix-la-Chapelle, le 25 juin 1292 [2]. Les maux déjà sortis et qui pouvaient sortir encore de la vacance prolongée du Saint-Siége, étaient la grande préoccupation de l'Eglise universelle. La guerre civile allumée dans Rome pour le choix d'un sénateur continuait toujours. Non seulement les cardinaux étaient divisés de sentiment au sujet du Pontife à élire, mais

[1] JOAN. VILLAN., VII, 150. — S. ANTONIN., III p. tit. XX, 7. — JACOB. S. GEORG. AD VEL. AUR., in Præfat. et I, 1.

[2] ALBERT. ARGENTIN., *Chron.*; et *Hist. Austral.*, anno 1292. — DUBRAV., *Hist. Boemic.*, XVIII. — PTOLEM. LUC., *Hist. Eccl.*, XXIV, 26. — HOCSEM., I, 17.

encore ils ne s'accordaient pas sur le choix d'un lieu de réunion pour le conclave. Un schisme était à redouter : les trois cardinaux qui résidaient à Rome pouvaient nommer un Pape, et le reste du Sacré-Collége, retiré à Réate et qui l'emportait par le nombre, pouvait en nommer un autre. Heureusement les cardinaux tombèrent d'accord sur le point secondaire de s'en remettre à la décision d'arbitres étrangers à leur Collége pour le choix du lieu où le conclave devrait se réunir. Ces arbitres désignèrent Pérouse, et fixèrent le jour de la Saint-Luc 1293, qui était proche. Les cardinaux étaient réunis à Pérouse, lorsque Charles II, roi de Sicile, qui revenait de France, où il était allé pour la conclusion du traité dont la mort d'Alphonse d'Aragon avait arrêté les suites, s'y trouva avec son fils aîné Charles Martel, roi de Hongrie, qui était venu à sa rencontre. Il voulut les saluer, et les exhorta vivement à faire cesser le plus tôt possible le veuvage de l'Eglise. Cette funeste vacance du Saint-Siége devait pourtant se prolonger encore jusqu'au tiers de l'année suivante[1].

Guerre imminente entre la France et l'Angleterre.

41. Si l'Eglise avait eu un premier pasteur, peut-être la république chrétienne eût échappé aux maux que lui causa la guerre terrible allumée à cette époque entre la France et l'Angleterre. Les causes de cette guerre sont demeurées tellement obscures qu'elle eut pour premier prétexte une querelle de marins pris de boisson. Les Normands, épousant la cause de leurs compatriotes, tuèrent quelques matelots étrangers. Il n'en fallut pas davantage aux Anglais et aux Aquitains du littoral, notamment aux marins de Bayonne, ville à laquelle appartenaient les matelots qui s'étaient pris de querelle avec des Normands, pour réunir une flotte, et pour se jeter à l'improviste sur une flotte française, qui naviguait paisiblement sur la foi des traités et qui ne savait rien de tout ce qui avait eu lieu. Ils s'emparèrent d'une partie des vaisseaux, coulèrent les autres, exterminèrent les vaincus jusqu'au dernier. Ils s'établirent ensuite en croisière le long du littoral français, multipliant les descentes, infestant la côte, tuant et pillant partout. La Rochelle eut

[1] Jacob. S. Georg. ad Vel. Aur., in Præfat., i, 8. — Jordan., *Mg. Vat.*, sign. num. 1960.

principalement à souffrir de leurs attaques. Nicolas IV, par l'entremise de ses deux légats, Gérard de Parme et Benoît Gaétan, avait été assez heureux pour empêcher la guerre d'éclater. Mais la paix n'était qu'à la surface : Edouard et Philippe se gardaient un mutuel ressentiment. Il ne fallait qu'une étincelle pour mettre en feu les deux royaumes. Philippe tout d'abord s'était plaint à Edouard, lui intimant de couper court aux pirateries de ses sujets, de restituer le butin, de livrer les coupables chargés de fers pour qu'ils fussent condamnés et punis conformément aux lois. L'Anglais n'ayant pas tenu compte de cette demande de réparation, il fut assigné à comparaître à jour fixe devant la Cour des pairs, comme vassal de la couronne de France. On a prétendu, à la décharge d'Edouard, que tout ce qui s'était passé jusque-là s'était fait à son insu, sur la seule initiative de quelques-uns de ses préfets maritimes, emportés par le désir de venger contre les Normands le meurtre de leurs nationaux, et qu'à la première nouvelle, il avait expédié des messagers pour mettre fin à ces désordres privés, d'où la guerre générale pouvait sortir.

Périlleux entêtements. Discordes insensées.

42. Mais comment ne pas lui reprocher, après qu'il eut été informé du jour auquel il était cité devant la Cour des pairs, d'avoir mis une lenteur étrange à faire vider cette contestation, en étouffant dans son germe un différend qui allait pousser deux peuples à s'égorger ? Comment ne pas voir qu'il voulût trouver en tout cela un prétexte pour ne point partir pour la croisade ? Philippe, de son côté, n'est guère plus excusable : il ne voulut pas laisser échapper une occasion superbe d'envahir l'Aquitaine, ce qui flattait son ambition autrement que de venger les injures de la cause chrétienne et de prendre en main la défense de l'Eglise de Syrie expirant sous les coups des Infidèles ; c'est pourquoi il ne permit pas à Edmond de plaider la cause du roi son frère devant les pairs du royaume[1]. Tous les peuples occidentaux d'ailleurs semblaient avoir comploté la mort des colonies latines d'Orient. C'est ainsi que les républiques

[1] WALSING., in *Ypod. Neustr.* — WESTMONAST., *Flor. hist.*, ann. 1293. — JORDAN., *Mg. Vat.* sign. num. 1960. — POLYD. VIRGIL., XVII. — JOAN. VILAN., VIII, 4. — BONIF., *Epist.*, IX, ep. cur. 52.

de Venise et de Gênes dissipaient dans des luttes fratricides les forces qu'elles auraient dû combiner pour arrêter les progrès des Musulmans. Ici encore la guerre a pour cause première un incident sans portée. Sept voiles génoises ont un engagement avec quatre bateaux vénitiens. Les Génois vainqueurs ne veulent pas qu'il y ait là un motif de rupture entre les deux peuples; ils rendent à Venise tout ce qui lui a été pris. Celle ci ne tient aucun compte de cette réparation volontaire, et réunit une flotte considérable. Les Génois à leur tour mettent sur pied de guerre leurs forces navales. En 1294, les uns et les autres rougissent les mers du sang des victimes de leurs discordes insensées. Aveuglement d'autant plus funeste, que c'est surtout en Orient, sous les yeux même des plus irréconciliables ennemis du Christianisme, que deux peuples chrétiens s'entre-détruisent dans ces combats criminels. Heureusement nous touchons au grand pontificat de Boniface VIII, dont la courte apparition de Célestin V sur la chaire du prince des Apôtres n'est que le prélude.

FIN DU VINGT-NEUVIÈME VOLUME.

TABLE

ET

SOMMAIRES DU VINGT-NEUVIÈME VOLUME

CINQUIÈME ÉPOQUE

(SUITE)

DEPUIS SYLVESTRE II (999) JUSQU'A LA MORT DE BONIFACE VIII (1303)

CHAPITRE PREMIER

PONTIFICAT DE GRÉGOIRE IX (1227-1241).

CHAPITRE II

PONTIFICAT D'INNOCENT IV. (1243-1254).

CHAPITRE III.

PONTIFICAT D'INNOCENT IV (1243-1254.)

Première croisade de Saint Louis.

CHAPITRE IV

PONTIFICAT D'INNOCENT V (1243-1254).

CHAPITRE V

PONTIFICAT D'ALEXANDRE IV (1254-1261)

CHAPITRE V

PONTIFICAT DE CLÉMENT IV (1265-1268.)

CHAPITRE VII

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE GRÉGOIRE X (1271-1276.)

CHAPITRE VIII

MOUVEMENT INTELLECTUEL DU TREIZIÈME SIÈCLE

CHAPITRE IX.

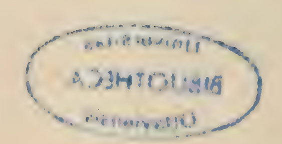
INNOCENT V, ADRIEN V JEAN XXI, NICOLAS III, MARTIN IV.

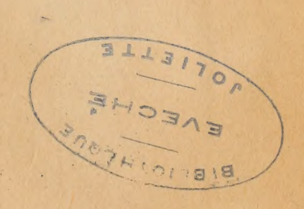
CHAPITRE X

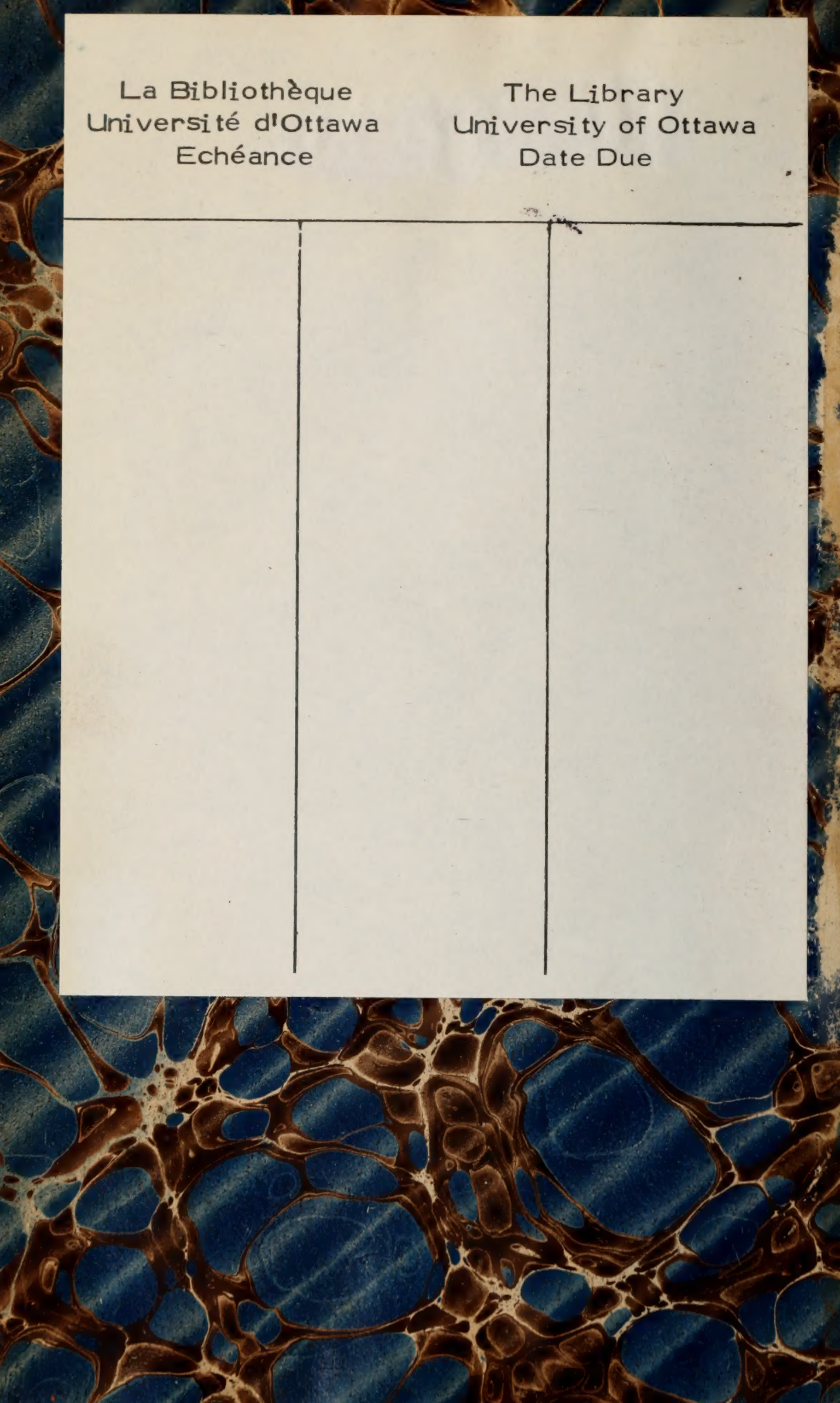
MARTIN IV, HONORIUS IV, NICOLAS IV.

FIN DE LA TABLE DU VINGT-NEUVIÈME VOLUME.

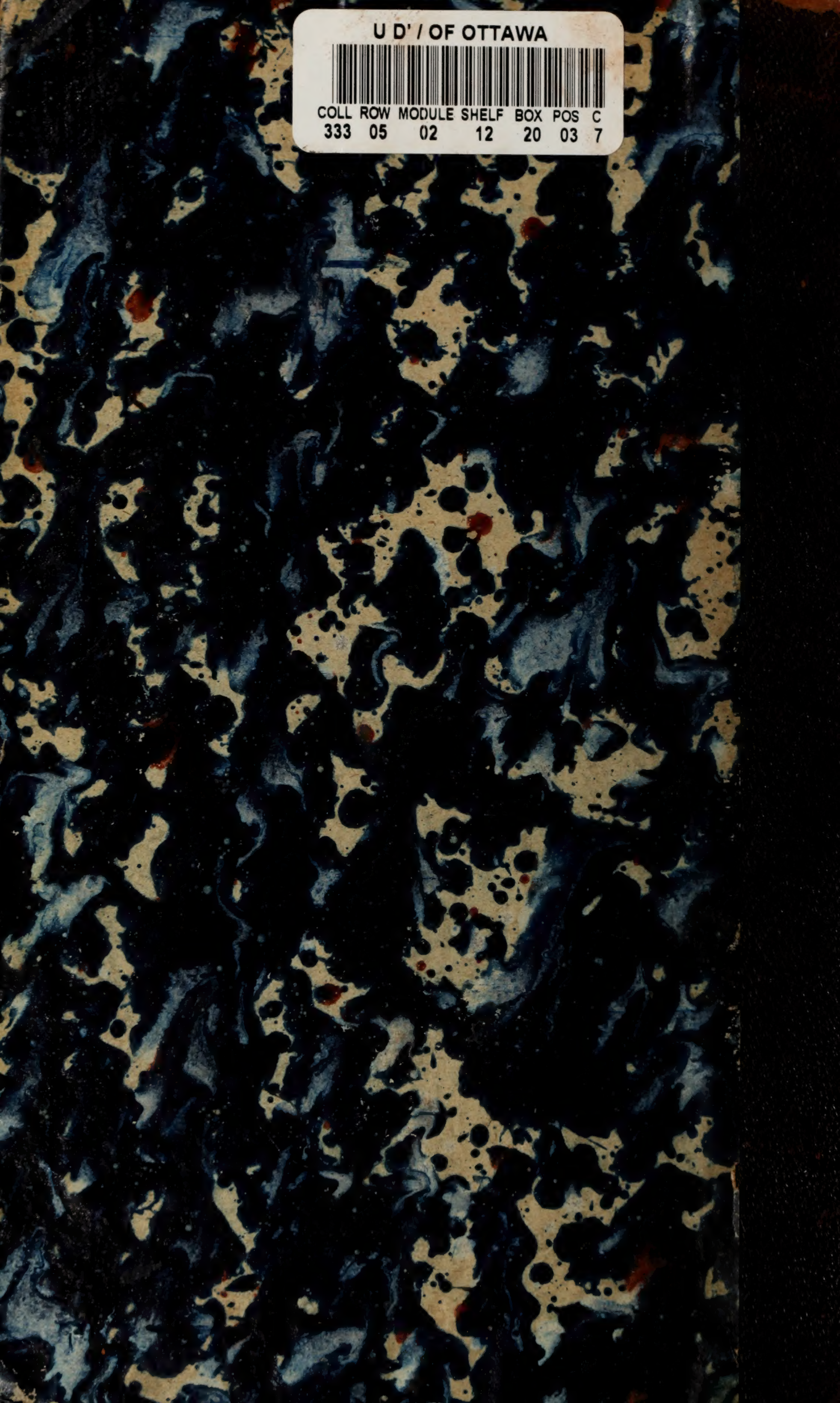





BIBLIOTHEQUE
EVECHE
JOLIETTE




a39003 001590446b
BX 945 .D26 1881 V29.
DARRAS, JOSEPH EPIPHAN
HISTOIRE GENERALE DE L
CE BX 0945
.D26 1881 V029
C00 DARRAS, JOSE HISTOIRE G
ACC# 1350689


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 05 02 12 20 03 7